



HAL
open science

Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de Soft Power pour l'État fédéral et les Inuit

Michaël Delaunay

► **To cite this version:**

Michaël Delaunay. Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de Soft Power pour l'État fédéral et les Inuit. Science politique. Université Paris-Saclay, 2021. Français. NNT : 2021UPASU012 . tel-03599610

HAL Id: tel-03599610

<https://theses.hal.science/tel-03599610>

Submitted on 7 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de
Soft Power pour l'État fédéral et les Inuit
*Internet in Canada's Arctic, a Stake of Soft Power
for the Federal and Inuit*

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay

École doctorale n° 629, **Sciences Sociales et Humanités, (ED SSH)**

Spécialité de doctorat : **Science politique**

Unité de recherche : **Université Paris-Saclay, UVSQ, CEARC, 78280,
Guyancourt, France.**

Référent : **Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines**

Thèse présentée et soutenue à Paris-Saclay,
le **24/11/2021**, par

Michael DELAUNAY

Composition du Jury

Thomas LINDEMANN

Professeur, Versailles-Saint-Quentin,
Université Paris Saclay, Guyancourt, France

Président du jury

Ronald HATTO

Professeur, Sciences Po Paris, France

Rapporteur & Examineur

Jean-François SAVARD

Professeur, Ecole nationale d'administration
publique, Gatineau, Canada

Rapporteur

Dorothee CAMBOU

Assistant professeure
Université d'Helsinki, Finlande

Examinatrice

Hélène De POOTER

Maîtresse de conférences
Université de Franche-Comté, France

Examinatrice

Direction de la thèse

Jean-Paul VANDERLINDEN

Professeur, Versailles-Saint-Quentin, (CEARC),
Université Paris Saclay, Guyancourt, France

Directeur de thèse

Stéphane ROUSSEL

Professeur, Ecole nationale d'administration
publique, (CIRRICQ), Montréal, Canada

Co-Directeur de thèse

Titre : Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de *Soft Power* pour l'État fédéral et les Inuit

Mots clés : Arctique, internet, *Soft Power*, Inuit, Canada, Chine

Résumé : Alors que l'Arctique, du fait des effets du réchauffement climatique, pourrait bien devenir une nouvelle route de l'internet mondial et connecter 70% des internautes de la planète, le Canada lui se détourne des projets de câbles internet transarctiques. Ceux-ci, convoités par la Chine et la Russie, apparaissant pourtant stratégiques et comme pouvant servir d'outil d'influence et d'affirmation de la souveraineté canadienne dans l'Arctique. Bien que finançant le réseau au Nunavut, au travers du champion national du satellite Telesat, le gouvernement fédéral canadien ne retire pas d'avantages du contrôle d'un réseau de télécommunication par satellite sous dimensionné qui connecte le Nord. En faisant cela, le Canada laisse à d'autres, comme à la Chine ou à la Russie, le loisir de développer des projets transarctiques dimensionnants pour l'internet mondial, et ainsi la possibilité pour ces pays de peser dans l'avenir sur la gouvernance de l'internet mondial depuis l'Arctique.

L'absence de stratégie à long terme dans le domaine de la connectivité et le choix historique du satellite pour connecter le Nord décidé par le gouvernement fédéral canadien, a encore aujourd'hui des répercussions sur la façon dont les Inuit peuvent ou non se connecter à Internet. Dans le même temps, et au contraire du gouvernement fédéral canadien, les Inuit du Nunavut se sont eux appropriés internet, et notamment les réseaux sociaux, et l'utilisent à leur avantage tel un outil d'émancipation et d'*empowerment* dans le domaine culturel et économique, mais aussi comme un outil de *Soft Power* dans le domaine politique. En effet, malgré un accès à internet très limité du fait du manque d'investissements chronique dont souffre le Nord canadien, les Inuit se sont emparés de cet outil pour servir leurs besoins du quotidien, mais aussi leurs intérêts, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux voire internationaux. Internet semble être devenu un élément vital dans le quotidien des Inuit malgré l'infrastructure insuffisante en place au vu des besoins et de la demande.

Title : Internet in Canada's Arctic, a Stake of Soft Power for the Federal and Inuit

Keywords : Arctic, internet, Soft Power, Inuit, Canada, China

Abstract : While the Arctic, due to the effects of global warming, may become a new global internet route and connect 70% of the planet's internet users, Canada is turning away from transarctic internet cable projects. However, those cables, eyed by China and Russia, appear to be strategic and able to serve as a tool of influence and to assert Canadian sovereignty in the Arctic. Although funding the network in Nunavut, through national satellite champion Telesat, the Canadian federal government does not benefit from controlling an undersized satellite telecommunications network that connects the North.

By doing so, Canada is giving the opportunity to others, such as China and Russia, to develop transarctic projects that are significant for the global internet, and thus the possibility for these countries to weigh in the future on the governance of the global internet from the Arctic.

The lack of long-term strategy in connectivity and the historical choice of the satellite to connect the North decided by the Canadian federal government has still today effects on how Inuit can connect to the internet or not. At the same time and unlike the Canadian federal government, Inuit in Nunavut has appropriated the internet, and in particular social networks, and use it to their advantage as a tool for emancipation and empowerment in the cultural and economic fields, but also as a tool of Soft Power in the political field. Despite very limited access to internet, due to the chronic lack of investment in Canada's North, Inuit have seized this tool to serve their daily needs, but also their local, national, regional, or international interests. internet appeared to have become a vital part of the daily lives of Inuit despite the lack of infrastructure available.

Remerciements

La réalisation d'une thèse de Doctorat, bien qu'étant très souvent une entreprise solitaire, ne peut se faire seul, et c'est pourquoi nous tenons à remercier des personnes et des institutions, qui de près ou de loin, nous ont soutenu et ont donc contribué à mener à terme ce travail de longue haleine.

Je suis profondément reconnaissant de l'accueil que m'ont donné Stéphane Roussel, Professeur à l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP) et Directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ), ainsi que le Docteur Joël Plouffe. Ils m'ont tous deux donné l'opportunité unique de participer aux travaux menés au sein du CIRRICQ et de l'Observatoire de la Politique et la Sécurité de l'Arctique (OPSA), à Montréal. Ils m'ont également soutenu, puis poussé dans mes recherches, qui ont mené à la réalisation de cette thèse de Doctorat. Sans leur aide précieuse, leur confiance et leurs conseils, cette thèse n'aurait pas pu voir le jour.

Je veux également exprimer toute ma gratitude envers Jean-Paul Vanderlinden, Professeur d'économie écologique et d'études de l'environnement à l'Université Paris-Saclay/Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et Directeur du Laboratoire Cultures Environnements Arctique Représentations Climat (CEARC), dont la bienveillance et les précieux conseils, ainsi que son soutien au travers du CEARC pour mes terrains de recherche, furent décisifs dans la bonne marche de mes recherches tout le long de cette thèse.

Je suis également reconnaissant de l'opportunité que Jan Borm, Professeur des Universités en littérature britannique, co-responsable du Master 2 Arctic Studies et alors directeur du CEARC, m'a donné en acceptant de me diriger au début de cette thèse et de m'avoir associé aux activités du laboratoire.

Je tiens également à remercier tous les membres du CEARC pour leur soutien et leurs conseils, notamment Jean-Michel Huctin, Maître de conférences, et Alexandra Lavrillier, Maîtresse de conférences et directrice adjointe du CEARC pour le thème Arctique.

Bien que ne résidant plus au Canada, je garde un lien fort avec ce pays, au travers de l'OPSA, dirigé par Mathieu Landriault, Professeur à l'École d'études politiques de

l'Université d'Ottawa et à l'École d'études des conflits de l'Université Saint Paul, que je remercie de m'avoir associé aux travaux de l'OPSA.

Je veux aussi remercier le Groupe de Recherche (GDR) "Arctique : Enjeux pour l'Environnement et les Sociétés" (AREES) et ses membres pour leur accueil et leurs précieux conseils pour la réalisation de notre terrain d'étude au Nunavut.

Je ne saurais remercier assez mes camarades de thèse, mes « compagnons de route » qui m'ont accompagné tout le long de cette thèse ; le Docteur Florian Vidal et le Doctorant Julien Hocine, ainsi que la Docteure Camille Morel avec qui j'ai pu partager ma quête d'information sur les câbles sous-marins, que ce soit en France ou en Finlande. Enfin, je veux remercier tout particulièrement la Docteure Magali Nicolas-Vullierme, mon « co-doc », avec qui nous avons partagé notre passion pour l'Arctique canadien, entre la France et le Canada, entre Paris et Montréal, et passé des heures studieuses dans la bibliothèque de l'école militaire et des heures moins studieuses au mess.

La bibliothèque du CDEM fut notre quartier général, dans lequel nous avons passé un nombre d'heures incalculable, dans un cadre de travail unique, aidé en cela par une équipe très accueillante et passionnée et nous les en remercions.

Cette thèse n'aurait pu se concrétiser, et notamment notre terrain de recherche mené à Iqaluit au Nunavut, sans l'aide financière apportée par l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) et nous les remercions pour cela.

Je remercie également Alexandre Taithe, chercheur à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), pour sa confiance et sa volonté de mettre en avant les jeunes chercheurs en sciences humaines sur l'Arctique.

Nous voulons aussi remercier la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense, et notamment Hadrienne Terres, qui au travers de l'Observatoire de l'Arctique place sa confiance et met en avant des jeunes et moins jeunes chercheurs français sur l'Arctique.

J'ai eu l'immense chance de pouvoir monter à bord du navire câblé d'Orange Marine, le Pierre de Fermat, à Brest, grâce à l'ancien président d'Orange Marine Raynald

Leconte et Geoffroy de Dinechin, Directeur de l'ingénierie et de l'expertise. Je tiens ici à les en remercier chaleureusement.

Je veux aussi remercier les responsables de l'école d'été Subsea Optical Fibre Communication organisée par l'Optical Society of America Foundation et Google de m'avoir donné l'opportunité de rejoindre cette unique session en 2019 en Finlande, qui fut riche de rencontres et d'apprentissage.

Je ne remercierai jamais assez Adamee Itorcheak, pionnier de l'internet au Nunavut qui fut tel un Sherpa pour moi lors de mon séjour à Iqaluit, et à JP de m'avoir mis en relation avec lui et pour son aide. Je remercie également Madeleine Redfern, ancienne maire d'Iqaluit, qui accepta de répondre à nos questions et de nous aider. Frank Reardon, photographe « officiel » d'Iqaluit, par son accueil chaleureux et sa gentillesse, fut également d'une grande aide lors de mon séjour à Iqaluit, et je tiens à le remercier pour cela. Je veux aussi remercier David Veniot et Dean Proctor de Qiniq pour m'avoir accueilli à Iqaluit et à Ottawa dans leurs locaux. Je suis reconnaissant de l'accueil et l'aide apporté par l'équipe du Nunavut Research Institute (NRI) à Iqaluit.

Bien évidemment nous remercions toutes les personnes dont les noms doivent rester confidentiels et qui ont accepté de répondre à nos questions que ce soit à Iqaluit, Montréal ou Ottawa.

Enfin, je ne remercierais jamais assez mes proches, famille et amis, qu'ils soient en France, en Angleterre ou au Canada, pour leur soutien, leur aide et leur patience tout au long de cette thèse. Merci Nugget. Ainsi que pour l'inspiration que mes parents et grands-parents m'ont insufflée et notamment mon grand-père le Professeur et Lieutenant-Colonel ® Robert Pezet.

Table des matières

Remerciements	4
Liste des abréviations	14
Liste des cartes, tableaux et schémas	16
Introduction générale.....	18
PARTIE introductive.....	29
Chapitre 1 : Question de recherche, état de la question et hypothèse.....	29
I- Formulation de la question de recherche	29
A- Premières recherches : les enjeux des réseaux de télécommunication.....	29
B- Premiers questionnements	30
C- Un sujet d'étude et deux acteurs liés	33
II – État de la question : Les télécommunications et leur impact sur les acteurs de la scène des relations internationales.....	36
A- Les câbles sous-marins de télégraphe, une arme invisible en débat.....	36
B- L'histoire des télécommunications au Canada et dans le Nord.....	38
C- L'étude des réseaux de câbles sous-marins aujourd'hui.....	39
III – État de la question : L'étude de l'impact de l'arrivée des NTIC, et des réseaux sociaux, sur les populations autochtones du Nord canadien.....	41
A- Premières études sur l'introduction des nouveaux moyens de communications chez les Inuit du Canada	41
B- L'étude des usages des réseaux sociaux au Nunavut chez les Inuit	48
C- Internet outil d'autodétermination pour les populations autochtones.....	53
IV – État de la question : apport des recherches déjà menées et état du manque.....	55
A- Apports des recherches publiées	55
B- Les télécommunications dans l'Arctique canadien, un sujet peu étudié	59
C- Une approche inédite du sujet qui ouvre de nouvelles pistes de recherche	60
V- Formulation de l'hypothèse.....	64
Chapitre 2 : Concepts et cadre théorique.....	66
I- La puissance, un concept central des relations internationales.....	66
A- Pouvoir et puissance.....	66
B- La puissance, un concept central dans l'étude des relations internationales	67
C- Les différents visages de la puissance selon les auteurs classiques.....	69
D- La puissance est une volonté, un moyen et une fin	70

E- Vers de nouvelles définitions de la puissance	71
II- <i>Soft Power</i>	74
A- La puissance selon Joseph Nye	75
B- Le fonctionnement du <i>Soft Power</i>	77
C- Le <i>Soft Power</i> en pratique	80
D- Quelques limites au <i>Soft Power</i> et ses dérivés	87
III- Une définition actuelle du <i>Soft Power</i>	92
A- Une définition de la puissance contemporaine évolutive	92
B- Une définition du <i>Soft Power</i> à faire évoluer	93
C- Notre définition du <i>Soft Power</i>	94
Chapitre 3 Méthodologie.....	96
I- Comment mesurer la puissance et le <i>Soft Power</i>	96
A- Mesurer la puissance	96
B- Mesurer le <i>Soft Power</i>	97
II- Mesurer le <i>Soft Power</i> dans le cadre de ce sujet de thèse.....	99
A- Les dimensions du <i>Soft Power</i> retenues par acteur	100
B- Les indicateurs et les variables retenus.....	103
III- Une étude qualitative basée sur différents corpus de données	106
A- Un contexte historique indispensable.....	106
B- Une étude qualitative.....	106
C- Etude de cas.....	108
IV- Conditions de réalisation du terrain et description de la cohorte	109
A- Terrains annexes.....	109
B- Terrain principal : Iqaluit.....	109
C- Biais et difficultés.....	112
D- Mener des recherches au Nunavut dans un contexte de réappropriation de la recherche par les Inuit.....	114
V- Etude des données	116
A- L'étude des données par ATLAS.ti.....	116
B- Les codes et les familles de codes	116
C- La codification.....	117
D- Les familles de codes	117
E- Utilisation des données	118

PARTIE 1	119
Chapitre 4 : Le télégraphe comme outil de puissance pour les États et les populations	119
I- Du télégraphe optique au télégraphe électrique, les débuts de la télégraphie.....	119
A- La rupture du télégraphe Chappe	119
B- Les débuts du télégraphe électrique.....	120
C- Des réseaux contrôlés par les États depuis leurs débuts	121
II- Le télégraphe électrique : un réseau développé avec et pour les intérêts des États	123
A- Le développement des réseaux britannique et français	123
B- Hégémonie britannique sur le réseau mondial de câbles sous-marins.....	125
C- Le réseau étanche britannique <i>All Red Line</i>	129
D- Le réveil franco-allemand face à l'hégémonie britannique et la création de Cable and Wireless	130
III- Un réseau stratégique contrôlé par les États et utilisé telle une arme de guerre pendant les crises.....	132
A- Les crises	132
B- Les guerres	134
C- Espionnage et influence : le contrôle de l'information.....	136
IV- Le télégraphe, un outil de contrôle à double tranchant	137
A- Les câbles sous-marins de télégraphe : un outil qui ne garantit pas le contrôle total à distance.....	137
B- Le télégraphe, outil de <i>Soft Power</i>	141
Chapitre 5 : Internet, enjeu de puissance, de <i>Soft Power</i> et de souveraineté (numérique et technologique) pour les États	147
I- Les câbles sous-marins de fibre optique, des infrastructures stratégiques et vulnérables dominées par les grandes puissances.....	147
A- Du télégraphe au câble de fibre optique : passage de témoin entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.....	147
B- Les câbles sous-marins, un enjeu de puissance et une infrastructure stratégique et vulnérable	149
C- Le secteur des câbles sous-marins dominé par les Occidentaux	152
II- La gouvernance et le contrôle d'internet, au centre d'un rapport de forces entre États	153
A- La gouvernance du réseau, enjeu majeur entre États	153
B- La stratégie de cyber super puissance chinoise	157
C- Une hégémonie occidentale menacée ?.....	161

III- Quelle souveraineté numérique et technologique à l'heure des GAFAM ?.....	164
A- La souveraineté technologique et numérique : facteurs de puissance	164
B- Quelle souveraineté numérique et technologique pour le Canada ?.....	168
Chapitre 6 : Internet, un outil de <i>Soft Power</i> pour les nouveaux acteurs de la puissance	174
I- Un changement de nature et une diffusion de la puissance amplifiée par les NTIC	174
A- Changement de nature de la puissance.....	174
B- Les nouveaux facteurs de la puissance	175
C- Diffusion de la puissance.....	175
II- Une diffusion de l'information et de la puissance vers de nouveaux acteurs permise par internet.....	176
A- Des nouveaux acteurs « traditionnels » plus puissant grâce à internet.....	176
B- L'information, l'attention et la crédibilité, les nouvelles ressources du <i>Soft Power</i>	180
III- Internet outil d'émancipation et d' <i>empowerment</i> des individus ?.....	183
A- Internet, outil d'émancipation et d' <i>empowerment</i> pour les nouveaux acteurs ?	183
B- Les individus deviennent à leur tour des acteurs de la scène des RI grâce à internet.....	186
Conclusion Partie 1	197
Chapitre 7 : L'Arctique canadien et l'accès à internet aujourd'hui.....	200
I- L'Arctique canadien	200
A- L'Arctique canadien, vue générale.....	200
B- Le Canada et ses relations avec les Inuit, une souveraineté canadienne par procuration dans l'Arctique	206
C- Le Nunavut	210
II- L'état de l'accès à internet au Canada aujourd'hui	213
III- L'état de la connectivité dans l'Arctique	214
A- L'état de la connectivité dans l'Arctique américain et russe.....	215
B- De l'Arctique européen au Groenland.....	215
C- La place de la connectivité dans la gouvernance arctique.....	218
IV- L'État actuel de l'internet dans les régions rurales du Canada et dans l'Arctique.....	218
A- La disponibilité de l'internet haut-débit au Canada dans les régions rurales	218
B- Internet dans les territoires arctiques canadiens	220
C- Le cas spécial du Nunavut.....	222
Chapitre 8 : Un historique de l'accès à internet dans l'Arctique canadien.....	226
I- Les premiers réseaux de télécommunications du Nord canadien	226

A- Le Canada s'ouvre avec les nouvelles technologies.....	226
B- Les premiers réseaux de télécommunication dans l'Arctique canadien	229
II- Le Nord enfin connecté, grâce au satellite	236
A- Le satellite connecte le Nord	236
B- <i>Connecting the North</i>	237
C- Un Inuk connecte Iqaluit à internet	238
D- Un réseau majoritairement pour les autochtones au départ.....	239
III- L'espoir d'un gouvernement inuit décentralisé grâce aux autoroutes de l'information....	239
A- Les rapports de la Commission d'établissement du Nunavut	239
B- Le gouvernement des TNO connecte le Nord canadien	242
C- Un internet limité qui freine le projet de décentralisation du GN	244
D- Le choix d'Ardicom plutôt que TVNC-CANCOM.....	245
E- Un réseau sous dimensionné qui va amener à la création de la Nunavut Broadband Development Corporation	246
F- La création et la mise en place de Qiniq au Nunavut.....	246
IV- Une décentralisation inachevée du fait d'un réseau en place sous-dimensionné	247
A- Un nouveau réseau rapidement adopté mais très vite saturé.....	247
B- Iqaluit : hyper centre majeur d'internet et premier utilisateur de bande passante	248
C- L'espoir de la mise en place d'un e-gouvernement	249
V- Satellites et monopoles.....	249
A- Le satellite au Canada et la naissance de Telesat sous le prétexte de connecter le Nord	250
B- Le Nord pris comme prétexte pour justifier la création et l'existence de Telesat	252
C- Monopole des télécommunications dans le Nord : de Bell à NorthwesTel.....	253
D- La fin du monopole de NorthwesTel.....	255
PARTIE 3	258
Chapitre 9 : Internet, outil stratégique au service des États jusque dans l'Arctique ?.....	258
I- L'Arctique, une zone stratégique où les télécommunications sont vitales	259
A- Pourquoi vouloir encore passer par l'Arctique malgré les échecs ?.....	259
B- L'Arctique, enjeu de souveraineté nationale et technologique.....	261
C- Les outils de surveillance dans l'Arctique.....	266
II- La Russie et son « vieux » projet de connecter sa région arctique	270
A- Le projet de câble russe dans le PNE	270
B- Internet militaire : la Russie veut relier et surveiller son arctique	271

C- La Finlande et son projet Arctic Connect.....	273
III- L' « intrus » chinois en Arctique.....	274
A- La Chine met un pied en Arctique avec l'aide de la Russie	274
B- La Chine et les nouvelles routes de la soie	275
C- Une stratégie chinoise d'influence par les infrastructures jusque dans l'Arctique	278
Chapitre 10 : Le contrôle des infrastructures internet : outil de <i>Soft Power</i> pour le Canada ?.....	284
I- Une souveraineté numérique et technologique canadienne à inventer	284
A- Une souveraineté numérique canadienne sous emprise américaine.....	284
B- Une absence de stratégie, doublée d'une vision à court terme pour apporter la connectivité	286
II- Des projets fortement dépendants des financements publics dans l'Arctique.....	290
A- Les projets de câbles sous-marins ratés dans l'Arctique faute de financements	290
B- Le rôle vital du financement public pour le réseau dans l'Arctique canadien.....	293
III- Le choix du satellite dans l'Arctique canadien remis en cause	295
A- L'état de la souveraineté technologique et numérique canadienne dans l'Arctique	296
B- Une remise en cause du choix historique du satellite	299
C- Que retire le gouvernement fédéral canadien du financement des infrastructures de télécommunication dans le Nord ?	304
IV- Un manque d'investissements et de stratégie qui laisse la place aux autres puissances dans l'Arctique.....	309
A- Le Canada délaisse-t-il sa souveraineté technologique à d'autres dans l'Arctique ?.....	309
B- La volonté d'influence chinoise en Arctique passe-t-elle aussi par les télécommunications ?	311
C- Quelle position pour le Canada entre le duopole sino-américain ?	314
PARTIE 4.....	320
Chapitre 11 : Internet, un outil devenu central dans le quotidien des populations du Nunavut ...	320
I – Les limites de l'accès à internet dans le Nord canadien et en particulier au Nunavut	320
A- Un internet limité, cher et instable	320
B- Un accès à internet dépendant du Sud.....	325
C- Un accès à internet inégalitaire.....	325
D- Un accès à internet qui rend possible des comportements déviants	330
II – Internet et les réseaux sociaux sont très populaires chez les Inuit.....	331
A- Internet est très populaire au Nunavut.....	331
B- Les réseaux sociaux.....	332

C- Facebook, outil de communication et d'échange	334
D- Un moyen de communication utilisé par tous dans le territoire	337
III- Un internet vital et bénéfique au quotidien	339
A- Un accès devenu indispensable à ceux qui le peuvent	339
B- Un accès à internet, besoin de base devenu indispensable	342
C- Internet, outil indispensable au mode de vie occidental dans le Nord.....	344
IV- Internet impacte le quotidien inuit en particulier dans trois dimensions	347
A- Outil de préservation et de promotion de la culture inuit.....	347
B- Un outil d'échange et de développement économique	350
C- Outil Politique de revendication, de visibilité et de débat.....	353
Chapitre 12 : Internet, un outil de <i>Soft Power</i> limité pour les Inuit.....	362
I- Des ressources limitées	362
A- Un accès à internet limité par les choix du gouvernement fédéral	362
B- Quelle souveraineté technologique et numérique inuit ?.....	366
C- Un outil approprié et vital au quotidien.....	368
II- Les résultats observés	371
A- La campagne #sealfie et ses conséquences plusieurs années après.....	371
B- Les résultats constatés sur les ONG, l'opinion publique et les médias	373
C- L'impact des actions des Inuit sur le comportement du gouvernement fédéral	375
III- Internet et les RS, des outils au service des revendications inuit	386
A- Des outils d'émancipation et d' <i>empowerment</i> culturel et économique.....	386
B- Un outil d' <i>empowerment</i> et de <i>Soft Power</i>	389
C- Un outil de <i>Soft Power</i>	391
Conclusion générale	397
Bibliographie	414
Annexes	492
Annexe 1 - Certificat éthique	492
Annexe 2 - Licence de recherche du Nunavut Research Institute	493
Annexe 3 - Formulaire de consentement	494
Annexe 4 - Invitation à participer à une étude.....	503
Annexe 5 - Codes ayant servi à analyser les interviews.....	509
Annexe 6 - Tableau des indicateurs et des variables	511

Liste des abréviations

ACEI : Autorité Canadienne pour les Enregistrements Internet
ARK : Administration Régionale Kativik
BATHX : Baidu, Alibaba, Tencent, Huawei, Xiaomi
BRI : The Belt and Road Initiative
CEN : Commission d'Établissement du Nunavut
CRTC : Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes
CVR : Commission Vérité et Réconciliation
DEW Line : Distant Early Warning Line
DNUDPA : Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones
EAUFON : Eastern Arctic Undersea Fiber Optic Network
ENAP : École Nationale d'Administration Publique
ENFFADA : Enquête Nationale sur les Femmes et les Filles Autochtones Disparues et
Assassinées
FBI : Federal Bureau of Investigation
FCGI : Forum Canadien sur la Gouvernance d'Internet
FMI : Fond Monétaire International
GAFAM : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft
GN : Gouvernement du Nunavut
GTNO : Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
ICANN : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers
IETF : Internet Engineering Task Force
IHEDN : Institut des Hautes Études de Défense Nationale
ITK : Inuit Tapiriit Kanatami
LEO : Low Earth Orbit
MVFL : Mackenzie Valley Fiber Line
NATU : Netflix, Airbnb, Tesla, Uber
NBDC : Nunavut Broadband Development Corporation
NIC : Nunavut Implementation Commission
NORAD : North American Aerospace Defense Command
NORDREG : Northern Canada Vessel Services Zone Regulations
NRI : Nunavut Research Institute
NSA : National Security Agency
NTI : Nunavut Tunngavik Incorporated
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

NWS : North Warning System
OBOR : One Belt One Road
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAC : Programme d'Accès Communautaire
PDG : Président Directeur Général
PIB : Produit Intérieur Brut
PNE : Passage Du Nord-Est
PNO : Passage Du Nord-Ouest
PPP : Partenariat Public Privé
RDS : Route Digitale de la Soie
RI : Relations internationales
ROTACS : Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System
RS : Réseaux Sociaux
SAN : Système d'Alerte du Nord
UIT : Union Internationale des Télécommunications
USGS : United States Geological Survey

Liste des cartes, tableaux et schémas

Cartes

Carte n° 1 : Les différentes définitions de l'Arctique	22
Carte n° 2 : Les populations arctiques.....	24
Carte n° 3 : Les ressources en Arctique	26
Carte n° 4 : <i>The all Red Line Around the World</i>	129
Carte n° 5 : <i>The Submarine Cable Map</i>	150
Carte n° 6 : L'Inuit Nunangat.....	201
Carte n° 7 : <i>ITU Interactive Transmission Maps</i>	217
Carte n° 8 : Carte nationale des services internet à large bande.	219
Carte n° 9 : Réseau de câble de fibre optique terrestre aux TNO et au Yukon.....	222
Carte n° 10 : <i>The Collins Overland Telegraph</i>	228
Carte n° 11 : Les passages à risques des routes de câbles sous-marins	259
Carte n° 12 : <i>Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System</i>	270

Tableaux

Tableau n° 1 : <i>Three Types of Power</i>	75
Tableau n° 2 : Super familles et familles de codes issues de l'étude par code sous ATLAS.ti	117
Tableau n° 3 : Câbles sous-marins posés entre 1887 et 1908	128

Schémas

Schéma n° 1 : <i>Soft Power: Direct and Indirect Causal Models</i>	79
--	----

*« If information is power, whoever rules the world's
telecommunication system command the world ».*

Peter J. Hugill¹

¹ Hugill, P. (1999). *Global Communications since 1844: Geopolitic And Technology*. The John Hopkins University Press. p. 2.

Introduction générale

I- Internet, un outil indispensable au centre des rapports de forces

Internet, cet outil devenu indispensable au quotidien

Il est presque impossible aujourd'hui de se passer d'internet et de ses applications au quotidien, alors que plus de la moitié de la population mondiale y est connectée, et que ce chiffre ne fait que grossir de jour en jour. Cela se voit d'abord et avant tout dans la sphère économique. Le poids d'internet dans l'économie, ou de ce que l'on appelle désormais le numérique, serait de 6% en France, 10% au Royaume-Uni et 8% aux États-Unis (IPSOS, 2019). Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les avantages indirects d'internet dans la création de la richesse, et d'autres comme le cabinet Accenture Strategy, estiment que le digital pris dans un sens plus large pèserait pour 22,5% de l'économie mondiale (Knickrehm, s. d.). Enfin, International Data Corporation (IDC), un cabinet d'études de marché spécialisé dans le domaine de la transformation numérique, prévoit que 65 % du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial sera numérisé d'ici 2022 (IDC, 2020). Quant à la seule économie numérique, elle pesait en 2019 entre 4,5 et 15,5% du PIB mondial (CNUCED, 2019).

Internet compte donc déjà pour une part importante des échanges économiques mondiaux et la tendance ne semble pas faiblir. Le réseau est aussi présent dans tous les domaines du quotidien tel que bien entendu le monde du travail, les services publics, les loisirs, l'éducation, la santé, mais aussi la culture. Il est presque devenu impossible de vivre sans internet et sans adresse courriel de nos jours dans les sociétés occidentales. Celles-ci apparaissent comme dépendantes de cet outil et cette dépendance ne fait que grandir, notamment à la faveur de la pandémie qui a mis internet encore plus au centre des économies et du quotidien d'une majorité de la population mondiale. Déjà en 2006, Bernard Benhamou et Laurent Sorbier écrivaient qu'« Internet est au carrefour de l'ensemble des activités humaines » (Benhamou & Sorbier, 2006. p. 520), ce qui est encore plus vrai aujourd'hui, appelant ainsi à étudier la place d'internet dans nos sociétés et son impact. C'est ce que nous allons tenter de faire dans cette thèse.

Les enjeux d'internet aujourd'hui

Internet est un réseau de communication qui permet de transmettre des données à n'importe quel terminal connecté partout dans le monde ou presque. Le réseau, bien qu'apparaissant comme virtuel, repose sur une infrastructure elle bien réelle qui est constituée de (liste non exhaustive) fermes de serveurs qui stockent les données ; de points d'échanges de données ; de 13 serveurs racines et enfin d'un réseau mondial de câbles sous-marins de fibre optique qui permet de faire voyager les données. En effet, internet repose sur un réseau de plus de 400 câbles sous-marins de fibre optique² qui ceinturent la terre sur le fond des océans et qui en 2020 représentait 1,2 million de kilomètres de câbles en service (Telegeography, 2021). C'est au travers de ce réseau de câbles que l'écrasante majorité des données, soit près de 99% (Poole, 2018), est transmise. Le reste étant transmis *via* le satellite et les tours à micro-ondes, des technologies qui ne desservent en général que les zones rurales et isolées. C'est donc cet immense réseau de câbles qui permet de connecter le monde, accompagnant et amplifiant le processus de mondialisation, en favorisant les échanges et en se jouant des frontières.

L'entrée dans la société de l'information

Avec internet, les sociétés sont entrées dans ce que l'on nomme l'ère de l'information. Nous vivons sans aucun doute à l'heure de la société de l'information, où ce qu'on appelle les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dominent la société dans toutes ses facettes et fait de l'information un enjeu central. Cette information est devenue un enjeu tout aussi important pour les acteurs de la scène des relations internationales, que l'accès aux ressources énergétiques, ou le souci de la croissance économique.

L'information est depuis longtemps un enjeu, notamment pour les États, et plus particulièrement depuis l'invention du télégraphe optique, puis électrique. Ces inventions ont pour la première fois permis de transmettre l'information rapidement tout autour du globe, renforçant ainsi la maîtrise de l'information au profit des États capables de maîtriser ces nouvelles technologies.

² Soit 476 câbles en service ou en projet, selon la liste de câbles publiée par le *think tank* Telegeography.

L'infrastructure internet mondiale et son contrôle convoités par les grandes puissances

L'accès et le contrôle des données, au travers d'internet et de son infrastructure, est devenu un enjeu stratégique pour les États, touchant aux intérêts vitaux des États et à leur souveraineté. C'est pour cela que l'on parle désormais de souveraineté numérique, il s'agit d'une souveraineté qui porte sur la maîtrise des données et des entreprises qui les contrôlent. Les États qui disposent des entreprises et des infrastructures capables de capter ces données qui représentent une manne économique énorme, mais aussi une manne en termes d'informations et notamment d'espionnage, qu'il soit politique ou économique, ont ainsi un avantage comparatif important sur leurs adversaires.

De ce fait le contrôle d'internet, de son infrastructure et de ses technologies, est devenu source de puissance pour les États, et notamment pour les États-Unis en leur donnant la capacité de contrôler une partie de l'information mais aussi et surtout de pouvoir y accéder. Ceci grâce à la maîtrise des NTIC par les entreprises américaines qui dominent le marché et le réseau, et donc les infrastructures.

Mais avec l'apparition de la Chine sur ce secteur, la toute puissance américaine dans les NTIC n'est plus sans partage. Ce pays est la tête de file de nombreux États aspirant à une autre forme et profil de l'internet que l'on connaît en Occident, rejetant ainsi la vision d'un internet ouvert et souhaitant imposer leur vision et leurs technologies sur l'internet mondial. Une guerre d'influence sur trois fronts s'est donc ouverte, au travers de la tentative d'imposition d'un nouveau modèle de gouvernance, c'est-à-dire de gestion des règles de fonctionnement du réseau qui reste dominé par le modèle américain. Mais c'est aussi dans le domaine des normes et des standards de l'internet mondial qu'un rapport de force prend place, touchant ainsi aux technologies et à la souveraineté technologique des États. Et enfin, c'est au travers du contrôle de l'infrastructure elle-même, par la pose et l'opération de câbles sous-marins de fibre optique, véritable colonne vertébrale de l'internet mondial mais aussi source d'accès aux informations et à leur contrôle, que la bataille pour le contrôle de l'internet mondial prend place.

L'Arctique, cette future autoroute des données ?

L'information circule de nos jours au travers des données qui sont échangées dans le monde par le biais de « routes » qui n'ont pas changées ou presque depuis l'époque du

télégraphe électrique. Et dans le contexte d'une bataille pour le contrôle des flux de données et de l'infrastructure internet mondiale, l'Arctique pourrait bientôt y jouer un rôle. Comme pour les potentielles routes commerciales pour les navires de transports de biens, l'Arctique pourrait bien devenir la nouvelle route des données mondiale, permettant ainsi de connecter 70% des internautes de la planète. L'Arctique représente en effet une nouvelle route moins dangereuse et plus directe que les routes traditionnelles prises par les câbles sous-marins depuis l'avènement du télégraphe. Plusieurs éléments tendent à faire de cette nouvelle route un tracé potentiellement majeur pour les données de l'internet mondial. Depuis les années 2000, de nombreux projets de câbles transarctiques ont été annoncés, parfois soutenus par des États, sans que pour autant aucun d'eux n'aboutisse. Mais aujourd'hui, certaines puissances comme la Chine et la Russie semblent s'intéresser de très près à cette nouvelle route des données mondiale alors que l'Arctique sous les effets du réchauffement climatique devient de plus en plus accessible et s'ouvre aux différents projets d'infrastructure et d'extraction de matières premières.

II- L'Arctique

L'Arctique s'ouvre au monde

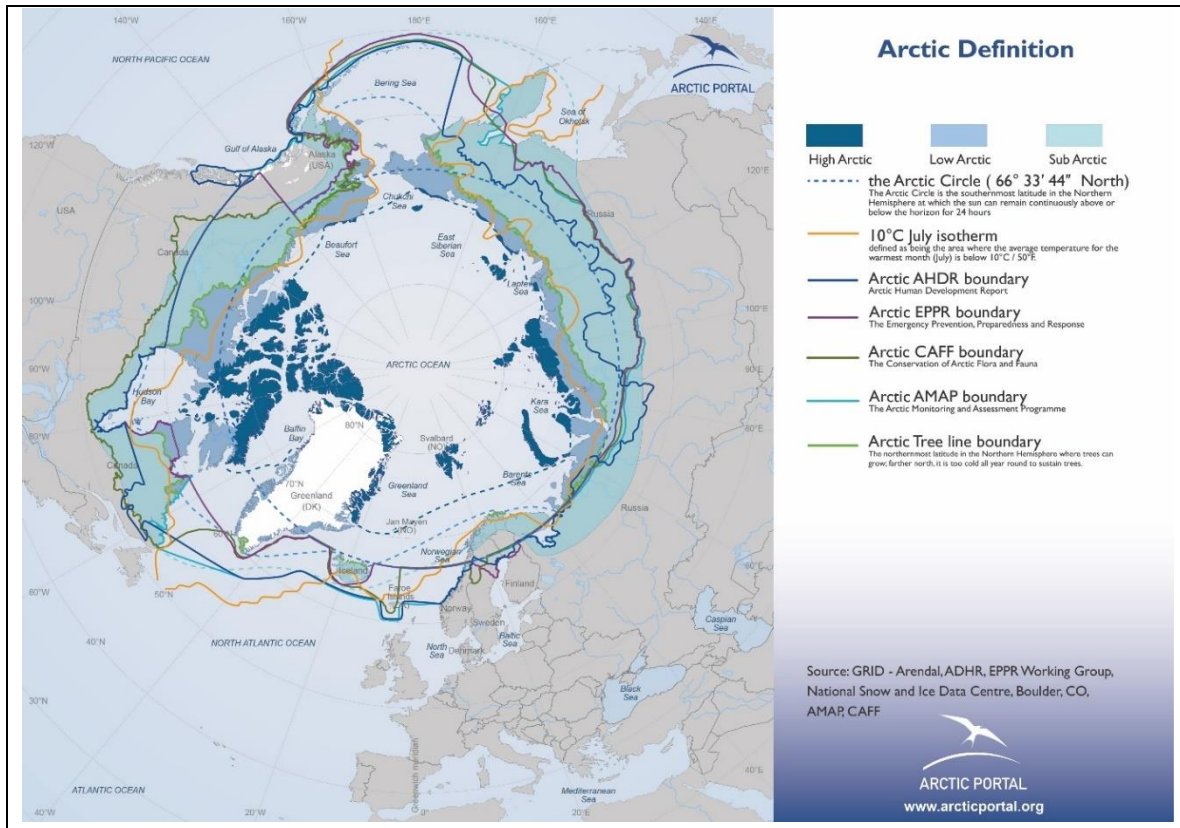
Ce que l'on nomme l'Arctique, ou la région arctique, ce sont ces terres qui se concentrent autour de l'océan du même nom qui occupe 14 millions de kilomètres carrés. Cette région est occupée par environ 4 millions d'habitants dispersés sur des territoires immenses, en dehors des grandes villes de l'Arctique russe.

Il est difficile de définir l'Arctique tant ses définitions sont nombreuses (géographiques, physiques, humaines, administratives ...) et différentes d'un pays à l'autre. On peut donc définir l'Arctique comme étant tous les territoires situés au Nord du cercle arctique (latitude 66°33' Nord), ou ceux situés au Nord de la ligne de Köppen marquant la limite de l'isotherme 10 °C du mois le plus chaud. On peut également utiliser la définition canadienne qui place l'Arctique au Nord de la latitude de 60 degrés Nord, ou en suivant la ligne de fin des arbres marquée par la limite entre toundra et taïga. Enfin, on peut aussi utiliser l'indicateur de nordicité, qui est un indice basé sur toute une série de critères permettant d'évaluer l'indice de nordicité d'un territoire selon une nomenclature théorisée par le géographe canadien Louis-Edmond Hamelin.

Bien que l'Arctique ne soit pas un tout homogène et se caractérise par de grandes disparités, plusieurs caractéristiques semblent toutefois relier tous ces territoires entre eux : d'abord

le froid extrême, ensuite la nuit polaire, des populations dispersées sur de grands territoires et enfin le sol et/ou la mer gelés.

Au niveau géopolitique l'Arctique se définit de deux façons, soit au travers des cinq États côtiers, ou des huit États qualifiés de circumpolaires (Russie, Finlande, Suède, Norvège, Islande, Danemark, Canada, États-Unis), réunis dans une organisation internationale non contraignante, le Conseil de l'Arctique.



Carte n° 1 : Les différentes définitions de l'Arctique (Arctic Portal, 2016)

Cet ensemble que l'on nomme l'Arctique, ou les régions arctiques, englobe une multitude de territoires et de situations différentes. Il y a d'abord l'Arctique russe, qui est constitué d'énormes masses de terres qui bordent l'océan Arctique, et représentent 15% du territoire russe et le territoire arctique le plus étendu. Ces terres sont habitées et utilisées par divers peuples autochtones, dont certains sont éleveurs de rennes (tels que les Evenks ou les Nenets) ; tout en comptant les plus grandes villes de la région telles que Mourmansk

(290 000 habitants) et Norilsk (175 000 habitants) qui sont liées aux ports et aux industries extractives. Cette région est devenue majeure pour la Russie de Poutine, car elle contribue pour 20% du PIB russe au travers des diverses matières premières extraites, et notamment le pétrole et le gaz, ou encore le nickel et le cuivre (Escudé-Joffres, 2019).

L'Arctique européen, regroupe l'ensemble des régions des pays nordiques tels que le Finnmark (Norvège), la Laponie (Finlande) et les Comté de Västerbotten et de Norrbotten (Suède). Ces régions sont habitées à la fois par des populations autochtones, les Sami, qui représentent 85 000 à 115 000 personnes (Escudé-Joffres, 2019), et des populations allochtones. Souvent ces territoires développent beaucoup le tourisme, tout en misant également sur le stockage et le transport des données numériques pour développer leurs économies.

Le Groenland, qui appartient au Danemark, est habité en majorité par des Inuit (56 000 habitants) qui pourront avancer sur la voie de l'indépendance une fois que leur modèle économique sera pérenne, un modèle qui reposera très probablement sur l'exploitation des nombreuses ressources du sous-sol de l'île. Influencé par la Chine, mais aussi et surtout par les États-Unis, le Groenland est proche de l'Arctique canadien, qui compte 200 000 habitants répartis dans trois territoires que sont le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest (TNO) et le Nunavut. Les Inuit représentent 50% des habitants de l'Arctique canadien et 85% au Nunavut. Cette région arctique canadienne, qui représente 40% du territoire canadien, renferme elle aussi de nombreuses ressources, dont certaines sont déjà exploitées.

Enfin l'Alaska, soit l'Arctique américain, est habité par près de 740 000 personnes constituées à 15% de populations autochtones (Inupiat, Yupik et Aléoutes). Ce territoire sera racheté en 1867 à la Russie à la suite de sa découverte par des travailleurs américains ayant rapporté ce qu'ils ont vu lors de la tentative de construction d'une ligne de télégraphe, l'Overland Telegraph. Ici aussi, le sous-sol contient de nombreuses ressources, notamment de grandes réserves de gaz et de pétrole qui font la richesse de l'État et de certaines communautés inuit.



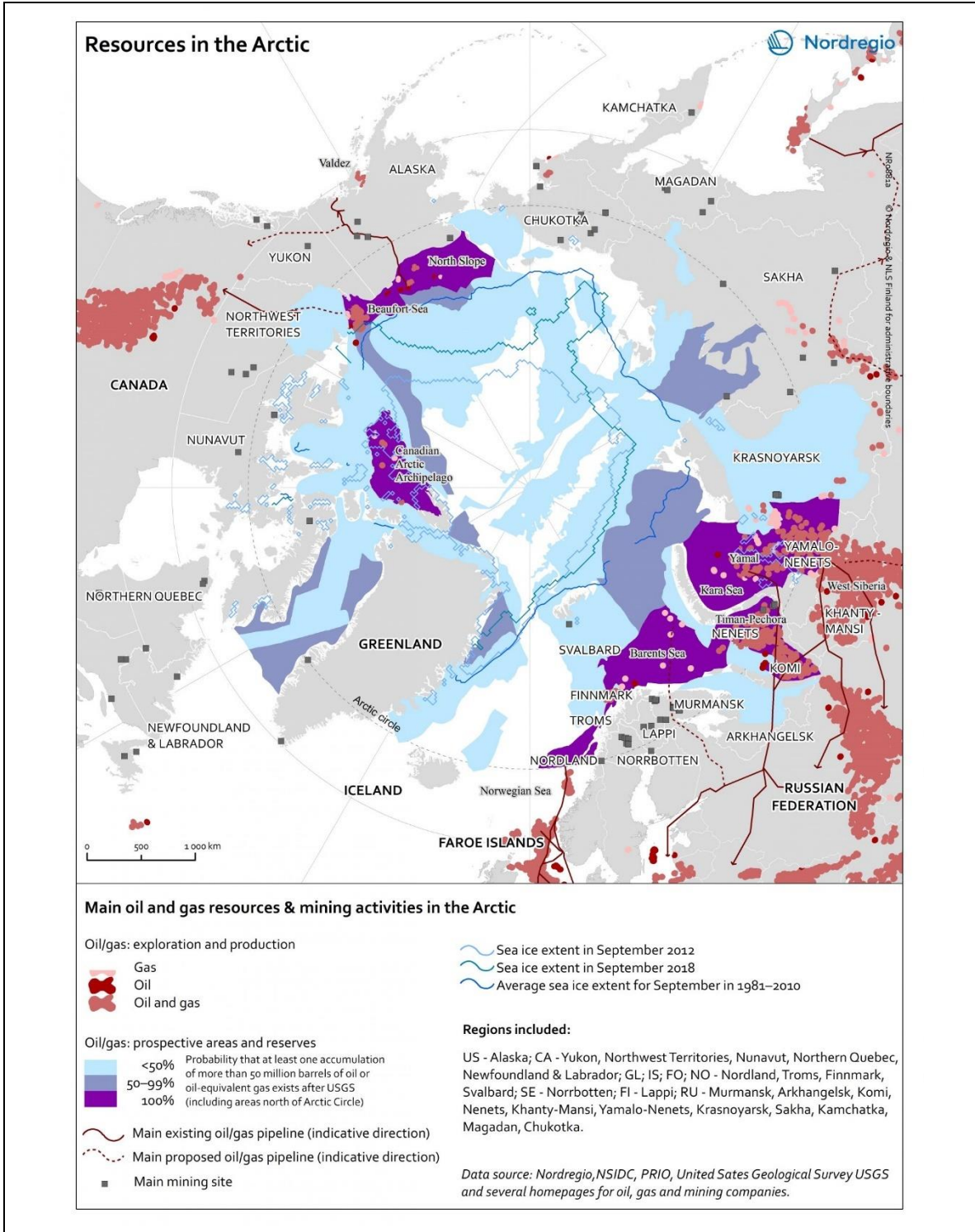
Carte n° 2 : Les populations arctiques (Arctic Center, 2019)

L'Arctique, représente des masses immenses, habitées par des populations allochtones et autochtones, qui vivent toutes encore aujourd'hui sous l'autorité des États dits circumpolaires, tout en aspirant pour certaines (Inuit et Sami), à l'autodétermination, sous la forme au minimum d'une certaine autonomie voire de l'indépendance. Cela alors que la

région est revenue depuis les années 2000 au centre de l'actualité internationale, à la faveur de la fonte des glaces et du besoin en nouvelles sources de matières premières que l'Arctique semble détenir, réveillant ainsi des enjeux de souveraineté qui apparaissent toutefois maîtrisés.

Les effets du réchauffement climatique dans l'Arctique

Le réchauffement climatique constaté par les chercheurs depuis les années 1970 qui affecte toute la planète, semble frapper plus fortement les régions arctiques qui subissent un réchauffement de +1 à +4 degrés, soit deux fois plus que le reste de la planète. Ce réchauffement entraîne des conséquences directes et concrètes sur la banquise d'été, qui a perdu la moitié de sa superficie depuis 1980, ainsi que la moitié de son épaisseur (Escudé-Joffres, 2019, p. 45). Ce réchauffement touche également les terres gelées ; le pergélisol qui fond et ne regèle plus durant l'hiver, ce qui entraîne une déstabilisation des sols d'habitude gelés, et impacte toutes les infrastructures (habitations, routes, usines, aéroports, pipeline ...). Ces effets concrets impactent en premier lieu les populations locales, où des villages entiers doivent être abandonnés par l'effet combiné de l'érosion des côtes et de la fonte du pergélisol, comme en Alaska (Welch & Orlinsky, 2019, 29 octobre).



Carte n° 3 : Les ressources en Arctique (Turunen, 2019)

De fait, l'Arctique s'ouvre de plus en plus aux activités humaines, les hivers étant moins longs et plus chauds, participant de la fonte de la banquise et de la réduction de son étendue, ce qui facilite la concrétisation de certains projets industriels et l'espoir de plus grandes possibilités de navigation. Présentée comme la nouvelle route commerciale pour le transport maritime, l'Arctique peine toutefois à voir cette prophétie se réaliser tant les contraintes sont encore nombreuses, les grands armateurs ne voyant pas encore d'intérêt économique à emprunter ces potentielles nouvelles routes commerciales constituées par le Passage du Nord-Ouest (PNO) et le Passage du Nord-Est (PNE) (Lasserre, 2019). Malgré ces contraintes, d'autres projets d'infrastructures tentent à leur tour d'emprunter le PNO et le PNE, et ce depuis les années 2000, il s'agit des projets de câbles sous-marins de fibre optique transarctiques.

Internet dans l'Arctique et le cas emblématique canadien

En dépit des changements climatiques qui touchent l'Arctique en premier et plus qu'ailleurs, l'Arctique reste une région difficile d'accès où une grande partie de la population vit dans des zones rurales, enclavées et isolées. Malgré ces contraintes, les populations arctiques, et notamment les populations autochtones, souhaitent elles aussi participer à la mondialisation et en retirer des bénéfices socio-économiques, comme des milliards d'individus partout ailleurs sur la planète, en bénéficiant d'un accès plus large au marché mondial, et donc à internet. En ce domaine également, le tableau est loin d'être uniforme dans l'Arctique. Internet est une réalité dans l'Arctique, mais une réalité qui diffère grandement selon que l'on habite dans une grande ville russe de l'Arctique, comme Norilsk qui est connectée par un câble terrestre de fibre optique, ou que l'on habite dans une communauté isolée du Nunavut et que l'on est desservi uniquement par satellite, dont la connexion est peu fiable. Peu de zones dans l'Arctique ont accès aux câbles de fibre optique, et aucun grand système de câble ne traverse le PNO ou le PNE encore, au contraire de l'océan Atlantique ou Pacifique. Ce sont surtout les technologies satellite et micro-ondes qui connectent les populations locales et les services de l'État. En effet, hors des grandes villes, et lorsqu'il n'existe aucune route et que le seul moyen de se rendre dans sa communauté est l'avion toute l'année, ou le bateau l'été, les infrastructures manquent. Ce déficit d'infrastructures s'exprime dans tous les domaines, y compris dans le domaine des télécommunications et plus particulièrement internet, qui pourtant apparaît encore plus vital pour garder un lien avec le reste du monde dans ces zones isolées et éloignées.

Et en ce domaine, le Nunavut apparaît comme un sujet d'étude particulier tant sa situation est extrême, tout comme sa localisation. Ce territoire de deux millions de kilomètres carrés qui compte 39 000 habitants à majorité Inuit, est connecté à internet uniquement grâce au satellite. Mais le satellite apparaît comme inadapté aux besoins des Inuit, le volume, la vitesse et la fiabilité de la connexion à internet laissant à désirer. Par ailleurs, cette connexion est dû à la bonne volonté du gouvernement fédéral canadien qui finance le réseau disponible dans le Nord, un réseau qui ne semble toutefois pas donner satisfaction. C'est à partir de là que nos recherches vont commencer dès 2014 et vont nous amener à nous lancer dans une thèse de Doctorat sur la question.

PARTIE introductive

Chapitre 1 : Question de recherche, état de la question et hypothèse

I- Formulation de la question de recherche

A- Premières recherches : les enjeux des réseaux de télécommunication

En effet, cette thèse fait suite à un travail de recherche ayant conduit à la rédaction puis à la publication d'une *Briefing Note* sur la question des projets de câbles sous-marins dans l'Arctique (Delaunay, 2014). Ces recherches, nous ont permis d'explorer la question de la connectivité dans l'Arctique et des implications pour le développement du Nord au travers des projets de câbles sous-marins appelés à voir le jour dans la région.

Il en est ressorti que les espoirs, et ce depuis de longues années, sont grands de voir arriver enfin une connexion haut-débit dans l'Arctique, possiblement grâce aux câbles sous-marins de fibre optique, technologie existante depuis les années 1980 et dont la plus grande partie de la région, à quelques exceptions près, est dépourvue. Nombreuses sont les populations qui ne sont pas connectées à internet, ou alors seulement par satellite, technologie qui fournit un accès limité. Pourtant, la question de la connectivité, et donc de l'accès à internet, apparaît comme centrale pour l'avenir des populations en Arctique comme ailleurs. Internet et son contrôle apparaît également comme central pour les États, jusque dans l'Arctique, qui est en train de s'ouvrir de plus en plus aux activités humaines, du fait des effets du réchauffement climatique, dont les projets de câbles sous-marins de fibre optique.

Cette question de la connectivité est centrale, ceci alors que les économies et les sociétés de manière générale, sont de plus en plus connectées à travers internet ; devenant ainsi un outil indispensable au quotidien, mais aussi un enjeu de puissance pour son contrôle entre les grandes puissances. Ce n'est pas la première fois dans l'Histoire que le contrôle d'un réseau de câbles sous-marins de télécommunication est un enjeu de puissance entre les grandes puissances. C'est en tous cas ce que mettent en lumière les recherches de Paul Kennedy, dans l'un des chapitres de son ouvrage *Stratégie et Diplomatie 1870-1945*, intitulé *La stratégie de l'empire britannique et son réseau de câbles sous-marins 1870-*

1914 ; ainsi que les recherches de Daniel Headrick dans plusieurs ouvrages, dont un consacré uniquement aux câbles sous-marins de télégraphe (Headrick, 1979, 1981, 1987, 1988, 1991, 1992, 2001, 2009, 2010, 2013).

Ce que ces travaux ont mis au jour, c'est que les câbles sous-marins étaient des outils stratégiques que l'on peut également qualifier d'outils de puissance dans le cadre du maintien et de l'expansion des États coloniaux européens, de la fin du XIX^e au début XX^e siècle, période marquée par de nombreuses crises et guerres. Le contrôle et l'accès à ce réseau de câbles sous-marins permettait au Royaume-Uni d'exercer un certain contrôle et une surveillance à distance de ses possessions coloniales par l'envoi, la réception et l'espionnage d'informations à caractère politique, militaire et économiques. En cela, ces réseaux servaient les intérêts des États qui disposaient du contrôle et de l'accès à un réseau de télégraphe sûr, ce qui était le cas du Royaume-Uni. Les câbles sous-marins de télégraphe apparaissent donc comme des outils permettant de projeter la puissance d'un État par l'envoi d'ordres à ses armées et à ses administrateurs installés dans ses colonies, tout en ayant le contrôle et accès à de l'information stratégique dans les domaines politiques et économiques.

Ces recherches vont guider notre réflexion de départ vers une étude de la place du rôle actuel de ces infrastructures de télécommunication dans l'Arctique, à l'aune de leur utilisation comme outils stratégiques et donc de puissance dans les mains des États, en prenant comme référence historique le rôle qu'ont eu les câbles sous-marins de télégraphe dans la deuxième moitié du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, pour les États colonisateurs européens, qu'étaient la France et surtout le Royaume-Uni.

B- Premiers questionnements

A ce stade, plusieurs questions sont donc apparues. Notamment si comme à l'époque des empires coloniaux européens, les technologies de télécommunications comme les câbles sous-marins de fibre optique, et plus largement l'infrastructure soutenant internet, sont aujourd'hui également des outils stratégiques et donc de puissance au travers du contrôle et de l'accès à l'information, au service des États ? Mais aussi quel rôle jouent les États dans le développement et la concrétisation de ces projets dans l'Arctique ?

1- Internet et son infrastructure, enjeu de puissance jusque dans l'Arctique

Aujourd'hui, internet et son infrastructure, notamment de câbles sous-marins, occupent une place bien plus centrale dans l'économie mondiale que le télégraphe hier. La société de l'information, permise par les NTIC et notamment par internet, a envahi tous les champs du quotidien, facilitant tous les échanges et avec eux la mondialisation, en l'accéléralant en s'affranchissant encore plus des frontières, touchant ainsi tous les domaines du quotidien de plus de la moitié au moins de la population mondiale. L'information est devenue un enjeu et avec elle l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet, vecteur privilégiée de l'information, qui est également devenu un enjeu de puissance entre les grandes puissances au travers du contrôle de sa gouvernance, des normes, des technologies et du réseau physique. Par ailleurs, les NTIC, et notamment internet, semblent accélérer un processus constaté dans les années 1970, à savoir le changement de nature et la diffusion plus large de la puissance des États vers de nouveaux acteurs, bouleversant ainsi les rapports de force et faisant du contrôle d'internet un enjeu d'autant plus important pour les États.

Internet connecte aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale, jusque dans l'Arctique qui n'est pas épargné par ce phénomène et est connecté au réseau mondial d'internet, mais de manière disparate. De moins en moins isolé du reste du monde, l'Arctique doit faire face à des défis sur le plan géopolitique, s'ouvrant de plus en plus du fait des effets du réchauffement climatique. C'est notamment le cas du statut des passages du Nord-Ouest, du Nord-Est, de certaines zones maritimes et îles, qui sont contestées par certains pays. De plus, l'Arctique est très peu investi en population et en infrastructures, ce qui donne lieu à l'existence d'un doute ou au moins d'un débat dans la communauté scientifique et politique sur la crédibilité de l'exercice de la souveraineté et du contrôle effectif dans cette zone de la part de certains États. C'est par exemple le cas pour le Canada, qui dispose de peu de points de présence dans son arctique et peine à investir dans des infrastructures ; l'effectivité de sa souveraineté peut donc apparaître comme faible pour certains (cf. débat « la glace est mince » (Byers & Lalonde, 2005, 1er août)). Dans le même temps, les États-Unis, par la voix de leur secrétaire d'État, Mike Pompeo, ont remis sur la table la question du statut du Passage du Nord-Ouest (PNO) en mai 2019 (Pompeo, 2019, 7 mai) ; la Russie elle réinvestit et rénove des bases militaires datant de la Guerre froide ; alors que dans le même temps la Chine souhaite peser de plus en plus sur la gouvernance arctique en se déclarant un *Near Arctic State* et en étendant ses activités dans la zone. Il faut noter que ce tableau peut-être parfois noircit ou amplifié par les médias, et par certains

responsables politiques, alors que la zone reste pourtant une des régions où les tensions sont les plus basses et où les conflits sont jusqu'alors inexistantes.

Au vu de ce contexte, et de nos premières recherches, nous sommes donc partis du postulat que les infrastructures de télécommunication sont stratégiques pour les États, ayant été dès le départ utilisées comme des outils de contrôle et de surveillance à distance. De ce fait, nos premières recherches se sont d'abord tournées vers l'étude du rôle joué par ces infrastructures dans l'affirmation de la souveraineté et donc du contrôle effectif du Canada dans sa zone arctique. Un contrôle effectif à distance qui pourrait être rendu possible grâce à la mise en place de systèmes de télécommunication pouvant pallier la faible présence des services de l'État fédéral dans cette zone, dont l'effectivité de la souveraineté peut apparaître faible. De plus, par le contrôle de ce réseau et des technologies ainsi que des entreprises canadiennes, la question du poids du Canada sur la gouvernance mondiale de l'internet se pose au travers d'un réseau contrôlé en Arctique par le gouvernement fédéral. Alors que l'Arctique voit plusieurs projets de câbles transarctiques se profiler, attirant l'intérêt de grandes puissances comme la Chine et la Russie, et pouvant faire de l'Arctique à terme une future autoroute des données capable de connecter 70% des internautes de la planète, on peut se demander quel rôle le Canada peut jouer dans le contexte d'une bataille pour le contrôle de l'internet mondial alors en cours et qui pourrait voir l'Arctique devenir un des points chauds de ce rapport de force entre grandes puissances.

2- Un acteur incontournable dans le Nord canadien : les Inuit

Toutefois, en ne s'intéressant qu'au rôle et aux actions des États dans le cadre de l'étude de l'accès et du contrôle d'internet dans le Nord canadien, nous aurions laissé de côté un élément essentiel et lié à l'État fédéral canadien dans le Nord, les Inuit. Alors que les NTIC participent d'un processus de changement de nature et de diffusion de la puissance vers de nouveaux acteurs sur la scène des relations internationales, les Inuit apparaissent eux aussi comme des acteurs de la scène des RI et ce notamment grâce à internet et aux réseaux sociaux. Ceux-ci sont les premiers à utiliser, et à souffrir des piètres performances des infrastructures de télécommunication disponibles, ce qui est particulièrement le cas au Nunavut.

L'ampleur de l'impact de l'accès à internet par les Inuit au Nunavut dans leur quotidien est un sujet qui apparaît comme central lorsque l'on s'intéresse à l'accès à internet dans le Nord. Cet accès à internet ne dépend que du satellite au Nunavut, une dépendance à une

seule technologie qui pose question sur les raisons du choix de cette technologie limitée en capacités, plutôt qu'une autre, mettant ainsi en lumière la question du rôle central de l'État dans ces choix. Ces choix faits par le gouvernement fédéral apparaissent comme structurants, car ils impactent aussi bien le gouvernement fédéral dans le Nord, que le quotidien des Inuit. De plus, internet est très populaire et en particulier au travers de l'usage très répandu des réseaux sociaux chez les Inuit. Ceux-ci voulant faire partie de la mondialisation, pour profiter de ses bénéfices en termes socio-économiques, et ne pas être laissés de côté.

En tenant compte du rôle joué par internet pour les populations locales, il apparaît donc comme nécessaire d'intégrer dans nos travaux l'étude du rôle que joue internet, dans l'Arctique en général et au Nunavut en particulier, pour comprendre les enjeux qui entourent l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord par les autorités fédérales, mais également pour la population du Nunavut constituée à majorité d'Inuit. Cela oblige à aborder le sujet sur plusieurs niveaux, d'abord au niveau local avec les Inuit du Nunavut, qui par l'utilisation d'internet peuvent avoir un impact local mais aussi national, régional voir même international ; alors que les choix du gouvernement fédéral, peuvent avoir des conséquences locales, nationales mais aussi et surtout régionales et internationales.

C- Un sujet d'étude et deux acteurs liés

Ces deux acteurs, l'État fédéral canadien et les Inuit, notamment au Nunavut, sont liés sur les questions de l'accès et du contrôle de l'infrastructure internet à plusieurs niveaux. D'abord, parce que c'est le gouvernement fédéral qui décide et finance le réseau disponible au Nunavut. Ensuite, parce que la légitimité de la souveraineté du gouvernement fédéral canadien vient de l'occupation ancienne de ces terres et de cet archipel par les Inuit. Enfin, cette souveraineté ne peut apparaître crédible que si le gouvernement fédéral investit suffisamment pour la rendre effective, en fournissant les services dont les Inuit ont besoin. En effet, bien que le gouvernement fédéral soit le financeur et le décideur du réseau disponible au Nunavut, les Inuit sont les premiers utilisateurs de ce réseau. Et ces choix faits par le gouvernement fédéral impactent à la fois le quotidien des Inuit, mais aussi le gouvernement fédéral canadien.

Dans cet Arctique canadien, le gouvernement fédéral exerce une souveraineté que l'on peut qualifier de souveraineté par procuration, car celle-ci n'existe qu'au travers de l'occupation

historique de ces terres et de cet archipel par les Inuit, devenu des citoyens canadiens. En effet, nous le verrons plus en détail dans le chapitre sept, les Inuit furent par exemple utilisés comme des « drapeaux humains » pour asseoir la souveraineté canadienne dans l'Arctique après la Seconde Guerre mondiale. Encore aujourd'hui, et plus que jamais, la souveraineté canadienne s'appuie sur les Inuit, notamment au travers des unités de Rangers, ces unités de réservistes de l'armée canadienne constituées dans l'Arctique canadien quasi exclusivement par des Inuit, commandées par des instructeurs venus du Sud du pays et associées à la surveillance de l'Arctique canadien (Lackenbauer, 2013 ; Nicolas-Vullierme, 2018). Ces unités sont présentes en Arctique, mais pas uniquement, et participent à asseoir et à exercer la souveraineté canadienne dans la zone.

Mais cette souveraineté peut apparaître fragile lorsque l'on considère la nécessité pour le gouvernement fédéral canadien d'investir dans les infrastructures dans le Nord pour améliorer les conditions de vie des Inuit. Selon deux récents rapports publiés par le Parlement canadien, le manque d'investissements chronique dans les infrastructures dans le Nord par le gouvernement fédéral (Patterson & Bovey, 2019 ; Lewitt, 2019) apparaît comme étant une des potentielles faiblesses de la souveraineté canadienne dans son arctique, faisant des Inuit des citoyens de seconde zone, affaiblissant du même coup cette souveraineté.

On constate donc que les deux acteurs sont liés à plusieurs niveaux et méritent donc d'être étudiés ensembles, afin de pouvoir mettre au jour le rôle qu'occupe l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet au Nunavut.

Il apparaît donc logique, à la suite de ce constat, que pour étudier le rôle des réseaux de télécommunication dans le Nord, et plus particulièrement l'accès à internet au Nunavut, il soit indispensable d'étudier le rôle que jouent les télécoms, et notamment internet, dans le quotidien des Inuit qui représentent 85% de la population de ce territoire (Kikkert, 2020, 29 mai). Cet accès à internet semble de plus représenter un enjeu important pour ces populations, pour à la fois briser l'isolement et réduire les distances, au moins virtuellement, tout en donnant la possibilité aux Inuit d'exister et de faire entendre leur voix en direction du gouvernement fédéral canadien et de la société civile canadienne et internationale.

Le réseau de télécommunication disponible aujourd'hui au Nunavut, est le fruit de choix historiques faits par le gouvernement fédéral, des choix qui impactent le quotidien

à la fois des Inuit et du gouvernement fédéral, justifiant de s'intéresser à l'historique des conditions de l'arrivée d'internet dans le Nord, dans lequel le gouvernement fédéral a joué et continue de jouer le premier rôle. Cette étude historique, dans un premier temps, devrait nous permettre de mettre en lumière les enjeux liés aux investissements et aux choix technologiques et politiques du gouvernement fédéral dans le Nord, des choix faits dans le Sud et dont dépendent les populations du Nord encore aujourd'hui.

En étudiant la situation particulière du Nunavut, c'est à dire les défis que rencontrent les Inuit dans leur accès à internet et son utilisation au quotidien ; couplé aux défis que rencontrent le gouvernement fédéral dans le financement et le développement de cette infrastructure utile pour s'assurer de l'effectivité de sa souveraineté ; le lien entre les deux acteurs apparaît évident et indissociable.

Nous avons donc décidé d'étudier les impacts de l'accès à internet dans le Nord au travers de son rôle pour le gouvernement fédéral et les Inuit au Nunavut, comme un outil au service des intérêts de ces deux acteurs. Cela en tentant de mettre en avant à la fois les conditions ayant poussé au choix de l'infrastructure internet actuellement disponible dans le Nord par le gouvernement fédéral et les conséquences de ces choix, ainsi que l'utilisation et l'impact de cette utilisation d'internet par les Inuit du Nunavut.

Tout ceci nous a amené à formuler la question de recherche suivante qui prend en compte les deux acteurs choisis : l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet au Nunavut est-il un outil de puissance à la fois pour l'État fédéral canadien et les Inuit du Nunavut ?

Ce qui va nous intéresser ici, c'est donc bien l'étude des facteurs de la puissance que représentent à la fois l'accès et le contrôle des infrastructures internet pour chacun des acteurs concernés. Comme nous allons le voir, nombreuses sont les recherches s'intéressant au contenu des pages des réseaux sociaux utilisés par les Inuit par exemple, mais très peu s'intéressent aux conditions de développement et d'accès à l'infrastructure internet. Notre objectif ici est donc d'étudier l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet au Nunavut, c'est-à-dire tenter de rendre compte de la détention des facteurs de puissance que représente l'infrastructure internet au travers de son contrôle par l'État fédéral canadien, et de son accès pour les Inuit du Nunavut, faisant apparaître internet comme un outil de puissance au service de ces deux acteurs face aux autres acteurs, ceci alors qu'internet est devenu un réel facteur de puissance pour les acteurs de manière globale.

II – État de la question : Les télécommunications et leur impact sur les acteurs de la scène des relations internationales

Lors de la réalisation de notre état de la question, nous nous sommes tout d'abord tournés vers la recherche d'un point de référence, à savoir celui de l'histoire du réseau de télégraphe et de son rôle à la fois pour les États et les populations, durant la deuxième moitié du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle.

A- Les câbles sous-marins de télégraphe, une arme invisible en débat

Avant le télégraphe, les autres systèmes de communication ont été étudiés par le Professeur d'économie politique et historien canadien Harold A. Innis, qui en 1950 sera le premier à étudier dans un ouvrage, *Empire and Communications*, l'impact sur les sociétés de l'adoption et de l'utilisation de différentes techniques et technologies de communications. Dans cet ouvrage (Innis, 1950-2009) il soutient l'idée que la forme du médium de communication est centrale, car elle influe sur la façon dont s'organise une civilisation ou un empire, en déterminant son type d'organisation sociale ; et au final en influençant sur la montée en puissance, le maintien puis la chute des empires. Il fut un des premiers à étudier les technologies comme un sujet autonome de l'Histoire, en étudiant les civilisations égyptienne, grecque, romaine et modernes à travers leurs techniques de communications, de la communication orale jusqu'à la presse écrite.

Cette étude des télécommunications, comme sujet autonome, sera continuée dans les années 1980 ; date à laquelle les premiers ouvrages s'intéressant aux réseaux de câbles sous-marins de télégraphe comme outil de puissance des États, virent le jour. C'est d'abord l'ouvrage de Daniel Headrick : *The Tools of Empire: Technology and European Imperialism in the Nineteenth Century* paru en 1981, qui consacre quelques pages au télégraphe et soutient la thèse que c'est grâce aux innovations technologiques, comme le télégraphe, que les empires coloniaux européens ont pu s'étendre de la sorte. En 1988, Paul Kennedy publie son ouvrage *Stratégie et diplomatie 1870-1945*, où il consacre un chapitre entier à l'avantage politique et militaire qu'a eu la Grande-Bretagne de disposer d'un réseau de câbles sous-marins de télégraphe dit étanche (Kennedy, 1988, pp. 41-78). La même année, Daniel Headrick publie *The Tentacles of Progress: Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*, qui consacre lui aussi un chapitre entier sur les câbles sous-marins de télégraphe, affirmant que : « *Like other inventions, it was also an instrument of power* » (Headrick, 1981, p. 98).

Mais c'est n'est qu'en 1991 qu'est publié un ouvrage qui fera date sur le sujet : *The Invisible Weapon: Telecommunications and International Politics, 1851-1945* ; où l'auteur (Daniel Headrick) présente en détails les câbles sous-marins de télégraphe et leur contrôle par les Britanniques et les Européens, comme un outil de puissance (Headrick, 1991, p. 3) ayant accompagné l'expansion des empires coloniaux européens et notamment britannique. En contrôlant le réseau mondial de câbles sous-marins, le Royaume-Uni va bénéficier d'avantages importants sur le plan économique, informationnel, militaire et géopolitique, lors des nombreuses crises et guerres qui eurent lieu durant cette période : « *In the long run, the might of Britain did not just rest on her trade or on the Royal Navy, but on access to the information the cables provided* » (Headrick, 1991, p. 46). Ce réseau de câble devenant selon l'auteur un élément essentiel à l'expansion du pouvoir colonial britannique, expliquant pourquoi « *Much of the world's telegraph network was erected to satisfy the imperialists' demand for improved communications at any cost* » (Headrick, 1988, p. 98).

Parfois utilisé à l'avantage des gouverneurs des colonies britanniques refusant d'appliquer les ordres de la métropole, le réseau britannique dit étanche, permettant de connecter tout l'empire de manière sécurisée et de le contrôler, démontrera surtout son extrême efficacité durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, ainsi que lors des nombreuses crises de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, amenant Daniel Headrick à qualifier les câbles sous-marins de télégraphe d'arme : « *as the world has become more dangerous, the political importance of international communications has turned it into a weapon in the rivalries of the great powers* » (Headrick, 1991, p. 9).

Plusieurs auteurs, comme Jill Hills (2002), Donard de Cogan (1988), David Paul Nickles (2003), Iwan Rhys Morus (2000) et Pascal Griset (1991 ; 2001) par exemple, reprendront tout ou partie des conclusions de Daniel Headrick, à savoir que le télégraphe est un outil de contrôle (à distance) et de centralisation, ceci au travers du contrôle de l'infrastructure de télégraphe qui transmet l'information. Faisant de ce contrôle un facteur de puissance militaire d'abord, et économique ensuite, pour les empires coloniaux européens. Ces conclusions ont été réfutées en partie par Peter Hugill (1999), qui considère le caractère stratégique du contrôle de l'infrastructure de télécommunication mondiale comme source de puissance, mais qui note également que le réseau de télégraphe s'est construit d'abord pour le commerce. D'autres comme Dwayne Winseck et Robert Pike (2007, p. 9) vont plus loin et mettent en avant un moteur commercial et donc économique et financier à l'origine du formidable développement du réseau britannique, plutôt que géopolitique et militaire ; avançant de plus l'idée que les entreprises de câbles ne sont pas nationales mais

transnationales et donc qu'elles ne sont pas liées aux intérêts des États (Winseck, & Pike, 2007, p. 9). Enfin, Paul Fletcher lui reproche à Headrick et à ses partisans de ne s'intéresser qu'à la technologie en elle-même sans s'intéresser à son contexte (Fletcher, 2012, p. 19). Toutefois, ces dernières critiques ne semblent pas prendre place sur le même terrain, faisant fi de la différence entre les impacts du réseau de câbles sous-marins et du réseau de télégraphe terrestre ; d'autres omettant de citer le rôle central qu'ont joué les câbles sous-marins durant les deux guerres mondiales et les crises du XIX^e et XX^e siècles ; ou encore en faisant d'une étude de cas (celle de l'île du Sri Lanka ou encore de l'Inde) des contre-exemples suffisants permettant de récuser les conclusions de Daniel Headrick portant sur le réseau mondial de câbles.

B- L'histoire des télécommunications au Canada et dans le Nord

En ce qui concerne plus particulièrement le Canada, l'histoire des télécommunications dans le Nord est un sujet peu traité, très peu de pages dans les ouvrages recensés y étant consacrées. La question, en tant que sujet autonome reste encore aujourd'hui peu étudiée (Brunel, 1978 ; Rens, 2014, 2016 ; Collins, 1977). De plus, quand le sujet est évoqué, c'est de manière succincte, exotique, romancée et sans esprit critique, ou en partie évoqué dans le cadre de certaines publications scientifiques, au contraire de l'Alaska voisin (Hudson, 2015).

Il faut lire Lorna Roth (1999) pour trouver un historique succinct de l'arrivée d'internet dans le Nord avec un regard critique. Lecture qui sera le point de départ de certains de nos questionnements déjà présents depuis le début de nos recherches. Des questionnements qui seront nourris par les recherches d'Howard Fremeth (2005) ainsi que celles de Maurice Charland (1986), ces deux auteurs ayant mobilisé et approfondi le concept de *Techno Nationalism*. Un concept repris par Robert Babe (1990), et ouvrant la voie à une analyse critique de l'histoire des télécommunications au Canada. Le but de l'ouvrage de Robert Babe est de démythifier l'histoire des télécommunications au Canada en déconstruisant les mythes et ainsi remettre en cause les justifications qui étaient à la base du monopole naturel de Bell. Ce monopole s'exerçait notamment sur les appels longues distances dans une grande partie du pays, y compris dans le Nord. Cette remise en question du monopole naturel de Bell passe par la déconstruction du mythe du « *Technological Nationalism* ». Le *Technological Nationalism* est défini comme étant « *nationhood through deployment of industrial devices* » (Babe, 1990, p. 5), postulant que le Canada n'existerait que grâce aux technologies de communication. Ce concept et la question du mythe seront également

mobilisés par Howard Fremeth dans son étude sur la création de Telesat. Dans ce mémoire, il met en lumière le stratagème utilisé (*via* la mise en avant de plusieurs mythes encore une fois) par le gouvernement fédéral, pour imposer et faire accepter la création de Telesat, non pas pour des raisons sociales, mais bien pour des raisons économiques et de souveraineté et ainsi créer un champion national canadien du satellite : Telesat. Il va de plus démontrer que le Nord et les Inuit seront instrumentalisés par le gouvernement fédéral, pour justifier la création de Telesat. Une instrumentalisation qui rappelle les déplacements forcés pour raisons de souveraineté territoriale et qui servent ici la souveraineté technologique canadienne.

Ces travaux constituent une base solide pour l'étude critique de l'historique des télécommunications dans le Nord canadien.

C- L'étude des réseaux de câbles sous-marins aujourd'hui

Pour ce qui est de l'étude de la place des réseaux de câble sous-marins aujourd'hui, on constate que jusqu'en 2015, le sujet sera très peu étudié, à tel point que l'existence d'une infrastructure internet sous-marine est presque quasi inconnue du grand public. En France, seul Dominique Boullier va évoquer les enjeux du réseau de câbles sous-marins actuel dans un article publié en 2014 (Boullier, 2014). Décrivant le réseau actuel comme une infrastructure « décisive(s) de la “ globalisation ” » (Boullier, 2014, p. 150) tout en évoquant la géopolitique du réseau de câble et son caractère stratégique, qui peut servir d'outil de contrôle des populations pour les États non démocratiques.

La vulnérabilité de cette infrastructure est un aspect qui sera également plusieurs fois abordé par Camille Morel, Docteure en Droit de l'Université de Lyon, au travers de ses recherches dans des articles (Morel, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019) puis dans sa thèse (Morel, 2020). Cette vulnérabilité se traduit par des coupures en temps de guerre, l'espionnage des données, mais aussi en tant que cible terroriste (Morel, 2016). Les câbles sont en effet présentés comme étant un outil d'espionnage privilégié pour les États faisant du renseignement tiré de ces câbles « un atout considérable aujourd'hui, avec l'accès à une information massive en continu, faite de la donnée la plus lambda à celle plus rare et stratégique » (Morel, 2015).

Ce réseau qui apparaît pourtant encore très confidentiel, par ce qu'il est invisible, tient toutefois une place prépondérante dans l'économie mondiale, dans des sociétés ultra connectées, l'auteure qualifiant le réseau d'épine dorsale de l'économie mondiale (Morel,

2017), « les fils de fibre optique apparaissent désormais comme les vecteurs principaux d'une économie mondiale devenue largement connectée » (Morel, 2016, p. 33). Ce qui fait que cette infrastructure est désignée par certains pays, comme la France, comme étant une infrastructure critique et d'importance vitale, car ce sont « des systèmes vitaux dont nous dépendons » (Morel, 2018, p. 420). Vital, le réseau de câbles sous-marins l'est aussi selon l'auteure en tant que vecteur d'information, une information qui profite aux États qui ont accès et qui contrôlent ce réseau, comme on a pu le voir au travers de l'affaire Edward Snowden. Tous ces enjeux, et le fait que « les réseaux ne sont évidemment pas neutres », font que « les liaisons sous-marines apparaissent parfois comme de véritables instruments au service du politique » servant ainsi « d'instrument nécessaire à la conduite d'une action politique, d'outil au service d'une stratégie nationale » (Morel, 2019, p. 41). Camille Morel présente donc le réseau de câbles sous-marins comme un outil de puissance aussi bien hier comme aujourd'hui au service des États (Morel, 2020) et qui apparaît aussi comme un « instrument de souveraineté » (Morel, 2017, p. 24).

Dans l'Arctique, le sujet est très peu étudié sous l'angle des enjeux politiques et géopolitiques, alors que des projets devant traverser les passages du Nord-Est et du Nord-Ouest existent depuis 2000. Au-delà des aspects juridiques (Shvets, 2018, 2020) et économiques (Saunavaara, 2018), la question des câbles sous-marins dans l'Arctique est peu étudiée. Seuls Juha Saunavaara et Mirva Salminen vont eux aussi mettre en 2020 en avant l'alternative que représentent les routes arctiques pour la connectivité mondiale face aux routes traditionnelles. Cette route pouvant offrir un raccourci et donc une vitesse de connexion plus rapide et pouvant connecter l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie (Saunavaara & Salminen, 2020). Enfin, on trouve un seul article analysant de manière critique la volonté chinoise de s'implanter dans le secteur des télécommunications, au travers du projet Arctic Connect dans l'Arctique, avec l'article publié en 2020 par Frank Jüris, chercheur en relations internationales à l'Institut estonien de politique étrangère et à l'Université de Tallinn (Jüris, 2020). Dans celui-ci, il analyse les implications du projet Arctic Connect devant connecter le Nord de l'Europe à l'Asie, en passant par l'Arctique Russe, mettant en avant le risque de sécurité des données européennes du fait de l'implication chinoise dans ce projet à travers les routes de la soie numérique et les entreprises chinoises parties au projet. Ceci pouvant de plus donner à la Chine des capacités de surveillance dans l'Arctique selon l'auteur, par la surveillance des données mais aussi des capacités de surveillance sous-marine et notamment des sous-marins nucléaires, en apposant des senseurs sur ce câble.

Bien que peu étudié sous l'angle géopolitique, le sujet apparaît cependant important au niveau socio-économique aux yeux de Conseil de l'Arctique (CA) et des États circumpolaires, qui vont dans de nombreux rapports (TFTIA, 2017) et conférences (Arctic Economic Council, s. d.), mettre en avant le besoin de connectivité dans l'Arctique et faire le constat du manque d'infrastructures en ce domaine. Au niveau des pays circumpolaires et alors que la question fut au centre de la présidence finlandaise du Conseil de l'Arctique entre 2017 et 2019, de nombreux rapports vont également être produits plaidant pour des solutions technologiques variées afin d'apporter l'internet haut-débit aux populations du Nord, notamment au Canada (Forum des politiques publiques du Canada, 2014 ; Ruimy, 2018 ; Bachelder et al., 2011 ; Fiser, 2013 ; Smith, 2016) et en Finlande (Lipponen & Svento, 2016 ; Lehto et al., 2019). Un élément commun semble ressortir de tous ces rapports, c'est le besoin de s'appuyer non pas sur une seule technologie, mais sur plusieurs, pour assurer la redondance du réseau, une redondance qui n'existe pas au Nunavut par exemple qui ne dépend que du satellite.

III – État de la question : L'étude de l'impact de l'arrivée des NTIC, et des réseaux sociaux, sur les populations autochtones du Nord canadien

Nous avons pu constater que les impacts des usages d'internet par les populations autochtones et en particulier des Inuit, est lui bien plus étudié depuis les débuts de l'internet, plusieurs types de recherche ayant été menées, produisant un nombre non négligeable de publications sur la question.

A- Premières études sur l'introduction des nouveaux moyens de communications chez les Inuit du Canada

La question de l'accès aux télécommunications pour les populations autochtones du Nord canadien a d'abord été étudiée dans les années 1970 à travers l'accès aux informations rendu possible par l'arrivée des médias de masse de l'époque, à savoir : les livres, la radio, la télévision et les journaux.

1- Les premières recherches sur l'arrivée des moyens de communication dans les communautés inuit canadiennes

C'est notamment Robert Mayes qui, dans un mémoire de Master en 1972, a été l'un des premiers à étudier les premiers moyens de communication dans les communautés inuit

canadiennes. Celui-ci fait état d'un système qui ne satisfait pas aux besoins des Inuit, déjà, ce qui résulte en un accès limité à une information utile qui pourrait leur permettre de s'adapter au mode de vie occidental et ainsi initier un développement économique et social : « *An effective system of mass communication, by providing the Eskimos with the information basic to the process of social change, could make a significant contribution to raising their standard of living and quality of life* » (Mayes, 1972, p. 10). Le même auteur, va rajouter dans un article publié en 1973, qu'un réseau de communication de masse performant est le meilleur moyen de « *disseminating the information that Eskimos need to participate actively in the processes of decision making and policy formulation that affect them.* » (Mayes, 1973, p. 683). Dans ces deux publications, Robert Mayes pointe du doigt la mauvaise connexion aux réseaux de communications des communautés inuit et du peu de programmes de diffusion en langue inuit, non adaptés aux réels besoins de ces derniers. Enfin, la question du danger pour les inuit de recevoir tant de contenu venu du Sud est également évoquée (Mayes, 1973, p. 687), préfigurant les études à venir sur le danger du processus d'assimilation que peut représenter ces nouvelles technologies de communication.

Gail Valaskakis continuera dans cette direction dans un article de 1982 (Valaskakis, 1982), mettant en avant le fait que ces médias, notamment la télévision et la radio, ne comblent pas les besoins des Inuit en ne diffusant que très peu de programmes en inuktitut. La grande majorité de ceux-ci étant en anglais et dépeignent des scènes de vie ou des fictions basées sur la vie dans le Sud du pays, perpétuant en cela un certain contrôle du Sud sur le Nord. Cela ne sera en partie atténué que grâce à des initiatives inuit de quelques communautés souhaitant avoir du contenu inuit, utilisant la nouvelle technologie satellitaire selon leurs besoins, et qui se traduira par la création de l'Inuit Broadcasting Corporation (IBC). Ces initiatives sont nées alors que les Inuit avaient de plus en plus peur que la télévision ne soit une menace pour leur culture et leur langage.

Dans l'introduction de ce numéro de la revue *Etudes Inuit*, l'auteure pose la question de savoir si ces nouvelles technologies sont synonyme de développement pour ces populations à travers un meilleur contrôle de ses contenus ; ou d'une nouvelle dépendance et une domination culturelle venant du Sud (Valaskakis & Charron, 1982).

L'auteure conclut que malgré l'hégémonie de l'anglais et le contrôle exercé par les autorités du Sud sur les infrastructures de télécommunication qui perpétue une sorte de domination, grâce aux initiatives locales inuit, dont la création de l'Inuit Broadcasting Corporation (IBC), et une utilisation locale de ce média, ces nouvelles technologies de communications peuvent agir dans le sens de la cohésion inuit. Ceci en leur donnant une

possibilité réaliste d'adapter leur structure sociale et de régler leurs problèmes tout en donnant à ces médias un rôle central dans le « *"self-development" of Northern communities* » (Valaskakis, 1982, p. 27).

Cette question entourant un possible processus d'assimilation ou d'appropriation permis par ces nouveaux médias avec l'arrivée dans le Nord de la télévision a été également étudié par d'autres chercheurs. D'abord au travers du risque pour la culture inuit de l'introduction de programmes venus du Sud, certains parlant de processus d'assimilation, voire d'ethnocide. Ce processus aurait d'ailleurs exercé une influence plus forte chez les jeunes inuit (Yusufali & Valaskakis, 2015, 04 mars ; Perrot, 1992 ; Graburn, 1982). Mais il apparaît que certaines études révèlent elles le potentiel usage de ces nouveaux médias comme des outils au service de la langue et de la culture des peuples autochtone pour les renforcer, ceux-ci les utilisant selon leurs besoins « pour l'art, la communication ou l'éducation » tels que les CD ROM (Gearheard, 2005).

Ces études menées sur les impacts de l'arrivée des médias dans le Nord préfigurent le débat assimilation/appropriation chez les Inuit, à propos de l'arrivée d'internet dans l'Arctique canadien.

2- L'arrivée d'internet dans le Nord et ses possibles impacts négatifs sur la culture inuit

Dès les débuts des télécommunications, et notamment d'internet dans le Nord canadien, la question de l'assimilation ou de l'appropriation de cette technologie par les Inuit va apparaître. Ceci alors que l'impact de l'arrivée de nouveaux médias ont été étudiés et parfois présentés comme étant un risque pour la culture inuit. Cette mise en garde envers la culture inuit sera également formulée à l'égard d'internet.

Jean-François Savard fait partie de ceux qui se sont interrogés sur les dangers possibles de l'arrivée d'internet au Nunavut, crainte exposée dans un article en 1998 (Savard, 1998). Bien que reconnaissant d'emblée la volonté et la nécessité exprimées par la Commission d'Établissement du Nunavut (CEN) d'avoir accès à cet outil, une technologie décrite comme étant indispensable et pouvant apporter de nombreux avantages, Jean-François Savard s'inquiète de cette vision romancée de cette nouvelle technologie en se demandant si l'arrivée d'internet dans le Nord canadien sera vraiment bénéfique aux Inuit. Il fait le constat de deux camps qui s'opposent entre ceux qui pensent

qu'internet serait bénéfique aux Inuit et ceux qui pensent le contraire. Pour illustrer ses craintes sur une nouvelle technologie encore peu présente au Nunavut, l'auteur s'appuie sur les recherches menées par Gail Valaskakis (1992) sur les impacts de l'accès à la télévision dans le Nord; et d'une étude des journaux inuit de Stephen Riggins (1992), tous deux arrivant aux mêmes conclusions que malgré des avantages : comme une plus grande communication possible entre Inuit et une diffusion de la culture inuit, ces médias favorisent également ce que Gail Valaskakis appelle un « *culture replacement* », rendant le risque d'acculturation toujours plus grand. Par ailleurs, en mobilisant le concept de *cybernetic metaculture* d'André Burell, Jean-François Savard s'inquiète du fait que les Inuit puissent devenir les « *first victims of cybernetic metaculture. Young Inuit cybernauts will see their aboriginal values confronted by non-aboriginal ones, the latter often taking precedence* » (Savard, 1998, p. 89). D'un autre côté, il cite également d'autres études menées sur les pratiques inuit liées aux nouvelles technologies, montrant que les Inuit « *have a tendency to appropriate these media, to want to make them tools for the promotion of their culture* » (Savard, 1998, p. 90). La question reste donc en suspens à l'orée du nouveau millénaire, qui se caractérise par la crainte d'une assimilation de la culture et de la langue inuit à la culture occidentale, avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'internet au Nunavut, faisant espérer dans le même temps une possible appropriation de cette nouvelle technologie utilisée à l'avantage des Inuit et notamment dans le domaine de la protection de la culture inuit.

Les universitaires ne sont pas les seuls à s'intéresser à la question, puisque dès 1996, des journalistes se penchent sur le sujet, comme Nicole Penicaut du journal Libération qui dans un article aborde l'accès à internet dans le futur territoire du Nunavut (Penicaut, 1996, 20 décembre). A travers plusieurs témoignages d'habitants, majoritairement allochtones, la crainte de voir de possibles effets négatifs avec l'arrivée d'internet transparaît, comme à travers les propos de l'anthropologue québécois Louis Mc Comber : « Comment mettre ce monde en contact avec Paris et New York, sans tout détruire ? » (Penicaut, 1996, 20 décembre). La crainte d'un processus d'assimilation de la culture inuit par le mode de vie occidental, processus déjà bien engagé à cette époque au sein de la société inuit, est donc très présente.

Le magazine Wired enverra lui aussi l'année suivante un journaliste, Sheldon Teitelbaum, visiter l'Arctique canadien pour suivre les pionniers de l'internet dans ces territoires, rapportant les paroles de certains Inuit faisant état du fait qu'internet puisse servir de dépôt de la culture inuit, tout en facilitant son pillage par les étrangers, comme les parkas, les ressources minières et le reste, et cela sans contreparties (Teitelbaum, 1997, 11 janvier).

Mais ce débat sera, a posteriori, critiqué, car il place le plus souvent un allochtone, en position de dire ce qui est bon ou pas pour la préservation de la culture inuit, maintenant en quelques sortes ainsi un certain contrôle, ou tout du moins représentant une attitude paternaliste envers les autochtones, ce qui sera dénoncé par Laura Dunn et Pamela Gross (2016).

En 2010, Jean-François Savard va passer au-dessus de ce débat traitant des possibles impacts négatifs de l'arrivée d'internet dans les communautés inuit, pour aborder le sujet dans un nouvel article avec un nouvel angle d'analyse (Savard, 2010). Dans ce dernier, il ne va pas se poser la question de l'appropriation ou de l'assimilation, mais plutôt se demander « comment les peuples autochtones s'approprient-ils ces réseaux virtuels ? » (Savard, 2010, p. 101) (soit les réseaux sociaux). Cela alors qu'internet est déjà un outil très présent au quotidien dans les communautés inuit et qu'« Internet est passé d'un média de masse [...] à un média social » (Savard, 2010, p. 101). Par cet article, l'auteur souhaite lancer des pistes de recherches visant à mieux comprendre l'appropriation des communautés virtuelles par les autochtones dans trois domaines : le social (incluant le culturel), le politique et l'économique. Cette appropriation des communautés virtuelles par les autochtones pouvant en faire un outil de promotion et de création culturelle mais aussi d'éducation ; d'influence et de mobilisation politique ; et enfin un outil économique par la maîtrise du logiciel libre.

3- L'étude des usages d'internet au Nunavut chez les Inuit, comme outil au service de la culture inuit

Ce débat lancé dans les années 1990 sur la question de l'assimilation ou de l'appropriation va donc passer au second plan et ne sera plus la problématique guidant les recherches à venir, des recherches qui vont désormais s'intéresser plus spécifiquement aux usages culturels d'internet.

C'est d'abord le cas avec les travaux de Neil Blair Christensen, dans son ouvrage *Inuit in Cyberspace: Embedding Offline Identities Online*, qui va mener des recherches sur ces premiers usages de l'internet auprès des Inuit dans l'Arctique. Il a pour cela effectué une étude de terrain en ligne, durant l'année 1998, en questionnant et en observant les internautes inuit sur leurs usages d'internet au Nunavut, au Nunavik et au Groenland. Il va mettre en lumière une pratique visant à représenter en ligne des réalités locales (Christensen, 2003), liées à la culture inuit, mettant ainsi celle-ci en valeur par la création

de sites internet. Ceci leur permettant d'affirmer une identité culturelle en ligne. De plus, selon cette enquête, l'auteur relève que les Inuit ne sont pas effrayés par l'afflux de contenu culturel occidental arrivant par internet ; mais qu'ils sont toutefois conscients de l'existence d'un risque (Christensen, 2003, p. 93) et que cela peut changer la culture inuit, mais sans la faire disparaître. Il affirme par ailleurs que cette utilisation des nouvelles technologies par les Inuit fait partie d'une « *common part of a continuous (re)shaping and integration of old and new elements in the lives of the Inuit* » et n'est donc pas une « *corruption* » de leur culture (Christensen, 2003, p. 21). Internet et son utilisation ne semble donc pas pour autant rendre les Inuit moins inuit, ne perdant pas leur *Inuit-ness* (Christensen, 2003, pp. 16-21). Enfin, il affirme que selon ses recherches, battant en brèche une théorie largement reprise dans les débuts de l'internet, à savoir qu'internet permet surtout de changer d'identité, les Inuit eux l'utilisent déjà pour promouvoir leur identité liée à une réalité locale, leur communauté. Les Inuit se servant ainsi déjà d'internet à cette époque comme d'un outil de promotion de la culture et de l'identité inuit (Christensen, 2003, pp. 17-56).

Continuant en quelques sortes les recherches de Neil Blair Christensen, en 2006, la productrice de film Katarina Soukup affirme dans un article (Soukup, 2006) que l'appropriation des nouvelles technologies de communication par les artistes inuit, à travers les films et internet, permet de perpétuer la tradition de passation de la mémoire inuit, par la parole, avec des films et des documentaires produits par Isuma Productions, et ceci à travers leur point de vue. Isuma Production, avec l'aide d'internet, permet de diffuser ses œuvres et de faire revivre les traditions inuit du passé, montrant ainsi que les Inuit sont capables de pratiquer celles-ci tout en s'appropriant les technologies modernes et en les utilisant selon leurs besoins. Ce qui pourrait, selon l'un des objectifs d'Isuma Production, rendre possible un nomadisme contemporain pour les artistes inuit grâce à l'internet sans fil qui : « *marries tradition with the modern : remaining out on the land, living a traditional life of hunting and gathering, all the while being in contact with the rest of the twenty-first century through the internet* » (Soukup , 2006). Enfin, selon l'auteure, ces nouvelles technologies et ces productions d'Isuma permettent de connecter les Canadiens avec les créateurs inuit, tout en établissant « *a distinct and authentic Inuit voice within a global media discourse* » (Soukup , 2006), pouvant ainsi contribuer à faire changer l'image occidentale des Inuit.

La culture, à travers la langue inuit (l'inuktitut) et son utilisation sur internet est au cœur des travaux de Timothy Pasch, publiés en 2008, dans le cadre d'une thèse. Il se penche sur la question de l'accessibilité d'internet pour les Inuit du Nunavik face à la prépondérance

de l'anglais sur le réseau, et les stratégies mises en place pour y associer l'usage de l'inuktitut dans le but de préserver l'usage de la langue inuit, mais aussi plus largement la culture inuit. Ses travaux vont se concentrer sur l'étude des usages des réseaux sociaux par les Inuit, et pointer la difficulté d'utiliser la langue inuit en ligne (Pasch, 2008).

Toujours sur la question des usages d'internet dans le domaine de la culture par les Inuit, en 2011 Cynthia Alexander a étudié (Alexander, 2011) comment internet est utilisé comme un moyen de préservation et de partage de la culture inuit à travers le site internet IQ Adventure. Ce site internet permet d'apprendre des aînés tout en jouant, en faisant, selon les auteurs, un exemple du « *critical role that information and communication technologies (ICTs) play in decolonization efforts by indigenous peoples* ». Ce qui représente également pour eux un moyen de « *counter the one-way information flows to the North that reinforced colonial systems* », tout en permettant par ailleurs de dessiner une nouvelle forme d'identité des populations autochtones. Enfin, ils constatent que « *New media technologies are playing a key role in securing Inuit knowledge systems for current and future generations of Inuit, and for humanity.* », tout en relevant le fait que les mauvaises performances de l'infrastructure internet coupent une bonne partie de la jeunesse du Nord de l'accès à ce savoir, appelant par ailleurs à plus d'études sur les effets du fossé numérique dans le Nord.

Rachael Petersen (2012, 10 octobre) se demande elle, « comment un endroit sur étudié et problématisé sans relâche tel que le Nunavut, puisse être en même temps autant délaissé et coupé de l'accès à l'information ? » (Petersen, 2013, 23 janvier). L'auteure se focalise en effet sur le manque d'accès à internet au Nunavut et des effets néfastes de cette situation en affirmant à son tour que : « *Internet doesn't threaten Inuit culture ... but unequal access does. Internet access does not threaten Inuit people but low-bandwidth, high-cost Internet access does* » (Petersen, 2013, 23 janvier). Il faut ajouter à cela son coût élevé et sa faible capacité offerte dans le Nord, empêchant les Inuit d'avoir accès à du contenu vidéo, gourmand en bande passante et en volume de données. Cela cantonnant les Inuit à avoir accès à du contenu écrit en anglais sur les réseaux sociaux, plutôt qu'à des vidéos en inuktitut par exemple.

Ces conclusions retournent ici complètement le débat assimilation/appropriation, faisant apparaître que c'est semble-t-il plus le manque de connectivité au Nunavut qui est une menace pour la culture inuit, et non plus la connectivité et l'accès au contenu du réseau.

Moins uniquement portée sur la question de la culture, sans manquer de l'évoquer, la thèse de Kareena Coelho (non encore rendue publique et soutenue en 2018), s'est-elle penchée

sur les discours et les pratiques liées à internet au Nunavut. Ces discours font état de fortes frustrations liées aux mauvaises capacités offertes par le réseau disponible, et ce depuis qu'internet est arrivé au Nunavut. L'auteure met au jour également des discours qui présentent internet comme étant « *vital by many Nunavummiut for their work, education, cultural engagements, socializing, and for the broader financial and economic well-being of the territory and its communities* » (Coelho, 2018, p. 15). Elle va également étudier le *lobbying* inuit mis en place pour tenter de faire améliorer cet accès à internet. Celui-ci ayant été décrit par les Inuit comme ayant la possibilité d'améliorer leur quotidien si son accès est facilité et le réseau plus performant. Ses recherches menées directement auprès des Inuit du Nunavut, et notamment à Iqaluit, permettent de mettre en avant le caractère insuffisant d'internet, mais également son rôle vital au quotidien, et notamment à travers les réseaux sociaux, qui sont très populaires chez les Inuit au Nunavut.

Il apparaît donc bien que les Inuit soient demandeurs de plus d'accès à internet, ceux-ci ne disposant pas d'un accès performant. On constate également qu'au final, internet est un outil que les Inuit semblent s'être largement approprié, l'utilisant au quotidien et pas seulement dans le cadre de la préservation de leur culture, ce qui transparaît dans l'usage des réseaux sociaux.

B- L'étude des usages des réseaux sociaux au Nunavut chez les Inuit

Avec l'arrivée des réseaux sociaux (RS), autour de 2005, et leur large utilisation par les Inuit, de nombreux auteurs vont se pencher sur l'étude de ces plate-formes, plus spécifiquement sur les usages et les impacts des RS chez les Inuit. En effet les réseaux sociaux, et particulièrement Facebook nous le verrons, sont très populaires auprès des Inuit. Ici, et déjà depuis les années 2000, il ne s'agit donc plus de s'intéresser aux impacts possiblement néfastes de l'utilisation d'internet dans le Nord pour les Inuit, mais bien de tenter de comprendre quels sont les usages et la place des RS dans leur quotidien.

1- Bebo, le premier réseau social adopté par les Inuit, étudié par Aurélie Hot

Le premier réseau social qui connut une popularité importante au Nunavut fut la plate-forme Bebo, qu'Aurélie Hot a étudiée dans le cadre d'un article publié en 2010 (Hot, 2010). Dans ce dernier, elle fait état de la grande popularité de ce réseau social chez les jeunes inuit de la communauté d'Igloolik. Sur les 350 habitants de la communauté ayant entre 10 et 20 ans, 255 avaient un profil Bebo dans les années 2005 à 2007. Ce succès du

réseau social serait lié selon l'auteure au fait qu'il s'appuie « sur la richesse des dynamiques culturelles et communautaires, comme ont pu le faire d'autres médias par le passé à l'instar de la presse écrite » (Hot, 2010, p. 65). Cette dernière va d'ailleurs connaître un essor important dans le Nord dans les années 1970, car les Inuit se sont approprié ce média, un processus qui est également constaté pour internet avec ces jeunes qui s'approprient le réseau social Bebo. Une appropriation qui fait la part belle à l'anglais plutôt qu'à l'inuktitut, tout en participant, selon l'auteure, d'un nouveau processus de socialisation. Cette étude de cas qui ne concerne que quelques centaines de jeunes à Igloolik, annonce toutefois la future popularité des autres réseaux sociaux et notamment Facebook, qui va concerner plus uniquement les jeunes mais toute la population inuit.

2- Une étude de parenté au travers des réseaux sociaux par Florence Dupré

Florence Dupré constate elle aussi une utilisation de plus en plus large d'internet dans les années 2000. L'auteure va, durant une étude de terrain dans la communauté de Sanikiluaq au Nunavut entre 2007 et 2010, étudier « l'exercice des parentés et la transmission des savoirs relationnels » (2011). Ceci au travers de l'étude des pages personnelles des Inuit de Sanikiluaq sur les réseaux sociaux Bebo et Facebook (Dupré, 2011). Cette étude arrive au moment où « les réseaux Internet deviennent de hauts lieux d'« exercice » des relations sociales dans les communautés inuit ». Un des résultats de cette étude est que cet « usage des sites de réseaux sociaux [privilégie] l'investissement de relations préexistantes pratiquées hors de l'espace numérique ou entravées par la distance géographique ». Des usages qui semblent perdurer aujourd'hui, où Facebook est un moyen de rester en contact avec la famille, proche ou éloignée, tout en permettant de donner des nouvelles des membres de la famille entendu au sens large, et ainsi surmonter l'éloignement « dans un contexte social caractérisé par la diminution des visites avec les aînés et l'augmentation des relations numériques entre pairs » (Dupré, 2011, p. 92). L'auteure conclut de ses recherches, entre autres, que l'utilisation de Facebook et de Bebo n'en fait plus seulement un moyen d'afficher *online* des réalités qui existent *offline*, comme l'a démontré Neil Blair Christensen avant l'arrivée des réseaux sociaux, et que ces derniers sont devenus « de véritables milieux d'exercice des parentés et de l'organisation sociale » (Dupré, 2011, p. 106). Elle finit enfin par annoncer qu'internet sera « l'un des principaux médias communautaires de l'Arctique inuit canadien » (Dupré, 2011, p. 106), une affirmation qui au vu de nos recherches semble se confirmer.

3- Willow Scobie et Kathleen Rodgers, réseaux sociaux et contestation minières

Les RS vont très vite servir à débattre et parfois à se mobiliser, comme ici face à des projets d'extractions minières, comme l'ont étudié Willow Scobie et Kathleen Rodgers dans deux cas précis à Baker Lake et Pond Inlet dans un article publié en 2013 (Scobie & Rodgers, 2013). Les réseaux sociaux semblent ajouter « *a new layer of complexity to the fairly nascent governance procedures of Nunavut* » (Scobie & Rodgers, 2013, p. 85) selon les deux auteures. Leur étude démontre également une utilisation des RS qui n'est pas seulement le fait des membres des communautés, mais aussi des entreprises minières qui ont utilisé les réseaux sociaux comme des outils marketing pour vendre leurs projets sous leur meilleur jour.

4- Laura Dunn et Pamela Gross : la page Facebook Cambridge Bay news et les pratiques de partage de nourriture

Les réseaux sociaux apparaissent également comme un moyen de partager la nourriture au sein des communautés. C'est ce qu'ont étudié Laura Dunn et Pamela Gross, à travers l'étude de la page communautaire Facebook Cambridge Bay News (Dunn & Gross, 2016), rattachée à la communauté du même nom. Une pratique qui ne date pas d'internet, mais qui est centrale dans la culture inuit, et qui se manifeste également au travers de Facebook, comme un moyen de combattre l'insécurité alimentaire tout en gardant un lien avec la tradition inuit en ayant ainsi accès à de la nourriture traditionnelle.

5- L'utilisation de YouTube par les jeunes inuit étudié par Nancy Wachowich et Willow Scobie

Nancy Wachowich et Willow Scobie se sont intéressées au réseau social YouTube en 2010 et à son utilisation par les jeunes inuit (Wachowich & Scobie, 2010). C'est en menant un "cyber-terrain" d'un an, comme Neil Blair Christensen, que les deux auteures ont recueilli des données. Dans cet article, elles mettent en lumière le fait que de nombreux inuit utilisent ce réseau social comme un exutoire, pour affirmer et afficher leur identité, en dehors des codes imposés et des idées reçues sur l'identité inuit. Par cela elles en arrivent à la conclusion qu'internet « *has become one of the tools that will ensure the survival of Inuit young people in the 21st century* » (Wachowich & Scobie, 2010, p. 99).

6- Alexander Castleton, Facebook chez les jeunes et les chasseurs inuit

Les travaux d'Alexander Castleton (2014, 2016) permettent d'aller encore plus loin que le simple débat des débuts sur l'appropriation ou l'assimilation, celui-ci affirmant que l'identité inuit qui est en perpétuelle évolution, comme n'importe quelle autre identité, est liée aux nouvelles technologies qui y occupent une place centrale. C'est notamment le cas au travers de l'usage qui est fait des réseaux sociaux qui prennent part à une « *larger story of the shifting condition of Inuit identity through technology* » (Castleton, 2016, p. 208), faisant selon lui de ces nouvelles technologies une part de l'identité inuit.

Alexander Castleton a pu étudier à Iqaluit, dans le cadre d'un mémoire de Master (Castleton, 2014) en 2013, l'usage de Facebook au quotidien par les élèves inuit du Collège de l'Arctique. En plus d'être une source importante d'information, de loisir et un bon moyen de communication pour ces élèves, l'auteur constate des usages impliquant le plus souvent du contenu inuit qui a un impact positif sur ces jeunes. Facebook permettant ainsi de partager le savoir, l'identité et la culture inuit. Pour cette raison, selon lui, les réseaux sociaux servent à préserver la culture inuit, malgré le fait que Facebook soit une technologie occidentale dans sa forme, et que Facebook impose une langue et des fonctionnalités non choisies. Il avance également l'hypothèse que les réseaux sociaux, comme Facebook, pourraient être un moyen efficace de prévention du suicide chez les jeunes, notamment en facilitant l'accès à la culture inuit.

La question du partage et de la préservation de la culture inuit à travers Facebook fut également au centre d'une recherche menée par Alexander Castleton, par l'étude de la page Facebook Inuit Hunting Stories of the Day (Castleton, 2016). Cette page Facebook permet de partager des histoires de chasse, qui regroupe en majorité des Inuit, mais pas uniquement, issus de tout l'Arctique. L'auteur affirme que ce groupe Facebook et la manière dont il est utilisé par ses membres « *is an example of how the internet and Facebook are appropriated* » (Castleton, 2016, p. 207) par les Inuit. Cette page permet une certaine proximité aux membres de ce groupe et de la communauté inuit envers les pratiques culturelles, comme la chasse et la terre (*the land*). Ses recherches, comme celles précédemment citées, permettent de mettre en lumière une appropriation claire d'internet et des réseaux sociaux par les Inuit, tout en devenant une part importante de la diffusion et de la préservation de la culture inuit.

7- Twitter et le cas #sealfie

En 2014 les Inuit se sont mobilisés sur les réseaux sociaux, et notamment sur Twitter, sous le mot-dièse #sealfie, pour faire face à une campagne contre la chasse au phoque menée par l'ONG américaine HSUS. Ceci à la suite d'un don conséquent de 1,5 millions de dollars reçu avec l'aide de la star de télévision américaine Helene De Generes, et la publication du tweet qui restera le plus partagé de l'histoire de la plate-forme pendant longtemps. Réagissant à cette énième attaque d'ONG et de personnalités contre leur mode de vie, les Inuit ont utilisé les RS pour se faire entendre en posant habillés de peaux de phoque. Ce mouvement gagnera une audience internationale et fera l'objet de plusieurs recherches. C'est notamment l'article de Irena Knezevic, Julie Pasho et Kathy Dobson (2018) qui vont démontrer que la réaction inuit ne va pas faire changer d'avis les partisans des ONG anti-chasse au phoque, au vu des débats houleux qui ont eu lieu en 2014 sur Twitter à cette occasion, et qui ont dérapé pour certains.

D'autres, comme Kathleen Rodgers et Willow Scobie, ont démontré qu'en lançant la campagne #sealfie, les Inuit ont montré une sorte de « *cultural resilience* », tout en étant également un moyen pour « *control the content of information that is about them* » (Rodgers & Scobie, 2015, p. 71), mais aussi comme étant un moyen de contrer des discours paternalistes et d'affirmer leur identité en ligne. Ce dernier point a également été avancé par Edmund Searles (2019), qui ira plus loin en affirmant que #sealfie est devenue « *an effective platform for defending their foraging traditions and for creating a meaningful and modern identity* », ajoutant que « *its message [#sealfie] continues to resonate with current cultural practices, beliefs and modes of expressing Inuit identity* » (Searles, 2019, p. 677, p. 679). L'utilisation des RS par les Inuit apparaît donc encore une fois liée à la question de la culture ici, mais cette fois-ci sous une forme plus militante et politique.

8- Un retour du débat appropriation/assimilation en 2016 avec Jason Young ?

Enfin, Jason Young a en partie relancé le débat de l'appropriation/assimilation en 2016 (pourtant mis de côté par la plupart des chercheurs), en se demandant si internet ne serait pas à la fois un outil d'*empowerment* et d'assimilation pour les Inuit (Young, 2016). Dans son article il met exergue une contradiction qui existe selon lui entre le fait qu'internet puisse à la fois être un outil utilisé à l'avantage des Inuit, pour diffuser les représentations géographiques de leur territoire à destination de personnes qui ne mettront jamais les pieds en Arctique, et ainsi ré imaginer l'Arctique, devenant par là un outil d'*empowerment*; tout

en limitant leur discours du fait que cet espace canalise d'une certaine manière ces propos à travers une forme politique qui leur est imposée. Après avoir lancé ces pistes de recherche, l'auteur conclut que plus de recherches sont nécessaires sur le sujet pour comprendre comment « *indigenous peoples are developing digital tactics to take advantage of the benefits, and minimize the dangers, of its political potential* » (Young, 2016, p. 1).

C- Internet outil d'autodétermination pour les populations autochtones

Au-delà de ces recherches nombreuses sur la question d'abord de l'assimilation ou de l'appropriation, puis des usages et du rôle au quotidien d'internet et des réseaux sociaux pour les Inuit, d'autres chercheurs et organisations se sont penchés sur la question de l'appropriation de la gestion des infrastructures, et non plus seulement d'internet, au niveau communautaire, pour mieux répondre aux besoins des populations autochtones dont les Inuit.

1- Donner le contrôle du réseau aux communautés autochtones

C'est notamment le First Mile Connectivity Consortium (FMCC, s. d.a) créé en 2010, qui regroupe des chercheurs dont les études ont pour but de mettre en avant la nécessité de prendre en compte le concept du premier kilomètre, dans les communautés autochtones et rurales éloignées. « Ce concept met en évidence la nécessité de la prise en compte des besoins des communautés autochtones dans le développement de l'infrastructure à large bande, un développement auquel les autochtones doivent être associés. Il est à l'opposé de l'approche traditionnelle du “dernier kilomètre”, laquelle suit généralement un modèle descendant de développement mené par l'industrie » (McMahon et al., 2010, p. 3). Ce concept s'oppose donc à ce que l'on appelle en anglais *The last Mile*, le dernier kilomètre et place les communautés autochtones en premier dans le processus de design d'un réseau et non plus en dernier.

Dans le cadre du FMCC, un nombre important d'études (FMCC, s. d.b) ont été menées afin de promouvoir les bienfaits potentiels de la gestion locale des réseaux internet haut-débit. Ces auteurs mettent également en avant, comme dans les discours analysés par Kareena Coelho, le potentiel transformateur de ces technologies.

2- Internet et *Digital Self-Determination* pour les populations autochtones

Rob Mc Mahon va aller plus loin dans sa thèse, intitulée *Digital Self Determination Aboriginal Peoples and the Network Society in Canada*. Dans celle-ci, il met en avant le concept de *Digital Self-Determination* qu'il va développer en partant du même postulat que le FMCC dont il fait partie, à savoir de l'intégration des communautés dans le processus de design des réseaux et le contrôle de ces réseaux par ces mêmes communautés. En tentant, et parfois en réussissant à mettre en place des réseaux en partant de la base, c'est-à-dire des besoins des communautés, les autochtones font ainsi preuve de *Digital Self-Determination*, concept qui se définit comme suit : « *Digital self-determination describes how indigenous peoples are shaping and using newly developing technologies to meet their needs as self-determined collectives* » (McMahon, 2013, p. 303). Ceci en ne laissant pas des entreprises privées ou des politiques publiques décider de la forme du réseau et des financements qui leur seront imposés et alloués par des acteurs du Sud. L'auteur constate que les politiques publiques visant à réduire le fossé numérique sont en général imposées aux autochtones, sans leur consentement, et qui selon l'auteur reproduisent des structures et des logiques colonialistes où le Sud décide pour le Nord sans lui demander son avis (McMahon, 2013, p. 1). C'est pour contourner cela que les autochtones doivent prendre en main la mise en place de ces réseaux, permettant l'accès à internet, décidant eux-mêmes la forme de ceux-ci et demandant les financements ensuite.

C'est ce qui s'est passé lors de la formation, entre deux groupes des Premières nations et les Inuit du Nunavik, du Northern Indigenous Community Satellite Network (NICSN), qui permet d'apporter et de gérer l'internet par satellite dans les communautés, en partant des besoins de celles-ci (McMahon, 2013). Cela en fait selon l'auteur un parfait exemple de *Digital Self-Determination* (McMahon, 2013, p. 135). Cette initiative endogène donne ainsi accès à internet aux 14 communautés inuit du Nunavik, alors qu'aucune entreprise privée n'était disposée à investir dans un tel réseau au vu du retour sur investissement négatif. Ces initiatives locales et endogènes sont importantes, car les populations autochtones souvent isolées, comme les Inuit, sont laissés de côté du développement *profit driven* des réseaux permettant l'accès à internet par des grandes entreprises qui ne sont tournées que vers la recherche de profit. Par ailleurs, ces réseaux apparaissent également dictés par les intérêts nationaux des États.

Malgré certaines initiatives locales qui permettent aux populations autochtones, dont les Inuit, d'exercer leur *Digital Self-Determination*, des limites persistent et des logiques

coloniales avec, où le Sud décide pour le Nord quelle technologie et quelle entreprise leur fournira le service demandé, au risque de ne pas satisfaire les besoins des Inuit. En effet, ces réseaux et les financements, restent attribués par l'État fédéral à des grandes entreprises privées de télécommunications guidées par le profit, empêchant ainsi les initiatives locales d'éclorre et aux populations locales d'exercer leur *Digital Self-Determination*, du fait des politiques publiques préférant financer les entreprises privées plutôt que les organisations autochtones (McMahon, 2013, p. 19). Cela a pour conséquence, selon l'auteur, de « *fails to involve user communities in technical and administrative decision-making, undermines local engagement and economic development opportunities, and may result in the lack of equitable service over the long term* » (McMahon, 2013, p. 201). C'est donc un constat de demi-victoire pour les autochtones au Canada, dans le domaine du développement des réseaux de télécommunication, car il reste dirigé par Ottawa et les entreprises privées, ceci au profit de ces dernières, plutôt que pour répondre d'abord aux besoins des populations locales qui continuent de voir s'agrandir le fossé numérique avec le reste du pays.

IV – État de la question : apport des recherches déjà menées et état du manque

A- Apports des recherches publiées

1- Le rôle stratégique de l'infrastructure de télégraphe

L'étude de l'histoire des technologies de (télé)communications, et plus particulièrement des câbles sous-marins de télégraphe, comme objet autonome ayant un impact sur les sociétés a tardé (plus de 100 ans après les premiers câbles de télégraphe). En ce domaine, les recherches de Paul Kennedy, mais surtout de Daniel Headrick et d'autres après eux, ont contribué à mettre en lumière le rôle stratégique du réseau mondial de télégraphe et particulièrement des câbles sous-marins dans les rapports de force entre États sur la scène des RI. Montrant notamment à quel point ces infrastructures ont été dès le départ considérées comme vitales et stratégiques par les États dans leur volonté de puissance. Ceci en faisant un réel outil de puissance, par l'accès et le contrôle de l'information pour ceux qui contrôlent le réseau. Ces études ont entre-ouvert également un champ de recherche qui n'a pas encore été exploré de manière plus poussée, à savoir le rôle qu'ont joué ces réseaux pour les populations colonisées dans leur volonté d'émancipation, et comme un possible outil de puissance. Le rôle du réseau mondial de câbles sous-marins de télégraphe, contrôlé en partie par les États, constitue le point de départ de notre réflexion et une source d'inspiration pour étudier le rôle que joue internet de nos jours dans les

rapports de forces entre acteurs.

Un rôle vital, mais aussi et surtout stratégique et un outil de puissance qui apparaît encore aujourd'hui au travers du réseau de câbles sous-marins de fibre optique comme l'affirment Dominique Boullier et surtout Camille Morel, ceci nous confortant dans notre approche du sujet sous l'angle de la puissance. Cet angle n'a d'ailleurs pas été utilisé pour étudier les impacts des réseaux de télécommunication dans l'Arctique, et cela constitue un manque selon nous ici.

2- Des bribes d'histoire des télécommunications dans l'Arctique canadien

Seuls quelques pages au détour de certains ouvrages nous permettent d'approcher de loin les conditions d'arrivée et de déploiement des réseaux de télécommunications dans le Nord. Le sujet apparaît comme annexe dans l'histoire des télécommunications au Canada. On y apprend succinctement comment les réseaux vont être déployés par les militaires dans le Nord pour des besoins militaires et non civils, et comment les entreprises privées comme Bell et NorthwesTel vont se partager ce quasi-*no man's land* qui apparaît comme peu rentable et délaissé.

Seuls quelques-uns, comme Lorna Roth, Robert Babe et Howard Fremeth, vont esquisser un début de réflexion critique sur les conditions de l'arrivée des télécommunications dans le Nord canadien, et nous permettre d'apporter des éléments à nos premiers questionnements allant dans ce sens. Cela notamment au travers de la mobilisation du concept de *Technological Nationalism* et des mythes pour justifier la création de Telesat.

3- Une étude critique de l'histoire des télécommunications dans l'Arctique canadien

L'étude critique du rôle central des États dans la mise en place des réseaux, et particulièrement par leur financement dans le Nord, est quasi inexistante alors même qu'ici les États apparaissent comme des acteurs incontournables dans le développement du réseau. En effet, l'étude de l'histoire des télécommunications au Canada est assez pauvre, se révélant être surtout une étude de l'historique de Bell dans l'Est du pays. Quand le Nord est évoqué, c'est de manière romancée, sans laisser beaucoup de place aux impacts sur le quotidien des Inuit de l'arrivée de ces nouvelles technologies. Seuls Lorna Roth et Howard Fremeth, et dans une certaine mesure Robert Babe, vont vraiment s'interroger sur le rôle de l'État fédéral dans le choix de la technologie satellitaire et mener une étude critique de ces choix. Maurice Charland va lui analyser la politique canadienne en matière de

télécommunication au travers de son concept de *Technological Nationalism*, repris par Robert Babe, un concept utile pour tenter d'expliquer les choix de l'État fédéral canadien, notamment concernant la création de Telesat, imposant le satellite dans le Nord canadien.

Sur le plan politique, ces quatre dernières références : (Maurice Charland, Robert Babe, Lorna Roth, et Howard Fremeth) sont les plus remarquables, car elles nous ont permis d'avoir des éléments critiques indispensables sur l'historiographie des télécommunications au Canada et du rôle du gouvernement canadien dans l'installation d'un réseau de télécommunication dans le Grand Nord. Elles sont le point de départ permettant d'étudier de manière critique l'historique de l'arrivée d'internet dans le Nord canadien et ainsi tenter de comprendre des choix politiques qui impactent encore aujourd'hui le réseau disponible dans le Nord.

C'est par ailleurs un réseau qui a été construit dans le Nord sans demander l'avis des premiers concernés, à savoir les populations locales, dont la majorité sont Inuit. C'est là qu'interviennent les travaux du *FMCC* et de Rob Mc Mahon à travers la mobilisation du concept de *Digital Self-Determination*. Celui-ci servant à montrer le potentiel d'*empowerment* et d'émancipation que représente internet pour les Inuit, à condition que l'infrastructure soit décidée et détenue par les Inuit eux-mêmes. L'exemple des réseaux communautaires évoqués dans ces travaux viennent appuyer la réalité du concept de *Digital Self-Determination*. Toutefois, aujourd'hui le satellite au Nunavut comme au Nunavik n'offre que des possibilités limitées. Le réseau ne suffit pas au vu des besoins, et les financements publics alloués pour permettre de financer les mises à niveau du système ne sont pas suffisants pour suivre la demande.

Ces recherches vont constituer le point de départ de plusieurs de nos questionnements concernant la responsabilité du gouvernement fédéral et des raisons ayant poussé à ces choix technologiques dans l'érection des réseaux de télécommunication dans le Nord canadien.

4- Une étude des contenus et des usages d'internet par les Inuit

Du côté des Inuit et de l'impact de l'arrivée de ces nouvelles technologies de (télé)communications, les recherches vont se porter sur les usages, les contenus et leur impact sur les Inuit. On apprend avec Robert Mayes qu'avec la télévision captée dans le Nord grâce au satellite dès 1973, déjà le réseau ne satisfaisait pas aux besoins des Inuit.

Continuant ces recherches, Gail Valaskakis mettra elle aussi en avant le fait que ces médias, notamment la télévision et la radio, ne comblaient pas les besoins des Inuit en ne diffusant que très peu de programmes en inuktitut. Le travail de ces deux chercheurs préfigure les recherches menées dans les années 1990 avec l'arrivée d'internet dans le Nord, faisant naître un débat portant sur la question de l'assimilation/appropriation et de possibles impacts négatifs sur la culture inuit, avec l'article de Jean-François Savard en 1998 notamment.

Ce débat sera toutefois dépassé en 2010 (Savard, 2010), la question ne se posant plus du point de vue inuit, ceux-ci demandant toujours plus d'accès à internet, comme nous le verrons. Ce qui va surtout être étudié, ce sont les usages d'internet au Nunavut chez les Inuit, comme outil au service de la culture (Christensen, 2003 ; Alexander et al., 2009 ; Petersen, 2012 ; Coelho, 2018, p. 15). Ces recherches ont mis en lumière l'utilisation d'internet par les Inuit visant à se représenter en ligne tels qu'ils sont, au travers de leur culture et de leur quotidien. La culture inuit semble guider les usages d'internet des Inuit qui apparaît comme un outil de sauvegarde, de partage et de diffusion de la culture inuit. Dans ces pratiques, les réseaux sociaux tiennent une place prépondérante depuis les débuts de ces plate-formes nées aux alentours de 2005.

Le champ culturel n'est pas le seul à avoir été investi par les pratiques inuit sur internet, le champ économique l'est également, mais il est peu étudié par les différentes publications disponibles. Tout comme le champ politique, à part les publications portant sur la mobilisation Inuit lors du mouvement #sealfie, faisant apparaître internet et les réseaux sociaux comme de possibles outils d'influence pour les Inuit. Ce dernier sera d'ailleurs le point de départ de nombreuses questions sur le rôle que joue internet et les réseaux sociaux dans le quotidien des Inuit, ceux-ci pouvant apparaître comme de véritables outils d'émancipation politique, mais aussi économique et culturel.

Toutes ces recherches sur l'usage des RS par les Inuit du Nunavut, nous apportent une vision large des usages qui en sont faits et surtout de leur popularité, notamment pour ce qui est du maintien et de la préservation de la culture inuit. Il apparaît que les Inuit font un usage très large des réseaux sociaux, toutes générations confondues, malgré les mauvaises performances du réseau internet disponible au Nunavut. Ces usages allant du loisir, à la préservation de la culture inuit jusqu'à la mobilisation politique dans le cas de #sealfie et de la contestation contre un projet minier par exemple. On voit donc poindre ici les utilisations d'internet et des RS comme des outils au service des Inuit, utilisés à leur avantage, une technologie qu'ils se sont appropriés, pouvant servir leurs intérêts comme

leurs besoins au quotidien.

B- Les télécommunications dans l'Arctique canadien, un sujet peu étudié

1- Un historique de l'arrivée d'internet dans le Nord canadien à faire

On constate que malgré ces nombreuses recherches menées sur les usages d'internet, et notamment des RS et donc du contenu et de son impact, aucune étude historique critique n'a été menée sur l'arrivée d'internet dans le Nord et des conséquences des choix de la puissance publique qui impose ses choix et ses technologies depuis le début, pouvant ainsi expliquer pourquoi le réseau est ce qu'il est aujourd'hui au Nunavut. De plus, aucune recherche ne met en lien ces choix technologiques avec les possibles impacts de ces choix politiques et technologiques dans le quotidien des populations du Nord, et notamment envers les Inuit. Cela vaut également pour les possibles impacts des choix technologiques faits sur les capacités du gouvernement fédéral à surveiller et contrôler le Nord, et donc la capacité à exercer une souveraineté effective par le contrôle, à l'aide de ces infrastructures de télécommunication.

2- Des choix impactant les Inuit peu critiqués

Pour ce qui est de l'infrastructure satellitaire actuelle et des projets de câbles sous-marins dans l'Arctique canadien, très peu a été écrit et les choix récents du gouvernement fédéral impactant la vie des Inuit du Nunavut n'ont que rarement été remis en cause ou débattus. Pourtant, ces choix ont des impacts à la fois sur le quotidien des populations inuit, mais aussi sur les capacités du gouvernement fédéral à exercer un contrôle à distance de son arctique. Tout cela prend part dans un contexte où l'Arctique devient de plus en plus une route potentiellement viable pour l'internet mondial, et alors que de nouveaux acteurs s'y intéressent, notamment la Chine. Cette nouvelle route diffère des routes actuelles et pourrait capter une part importante du trafic internet mondial, donnant ainsi accès à une masse de données importante à celui qui contrôle ces nouveaux câbles. La place de l'Arctique dans la géopolitique mondiale de la connectivité nous apparaît donc de plus en plus comme un enjeu sur la scène des RI, ceci alors que la Chine semble s'y intéresser au plus haut niveau politique, pourtant pratiquement aucune recherche ne s'est encore penchée sur la question.

3- Le contrôle de l'infrastructure internet comme outil de puissance

Bien que l'étude de cet aspect de la connectivité soit importante, aucune recherche n'est consacrée à l'étude du rôle stratégique que représente l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet dans l'Arctique. De plus, l'étude critique de l'historique de l'arrivée de ces technologies dans le Nord canadien et aujourd'hui de la place d'internet dans l'Arctique n'est également pas étudiée. Pourtant, hier comme aujourd'hui, les infrastructures de télécommunication apparaissent comme des outils stratégiques et de puissance, en premier lieu pour les États.

Nous voyons poindre des implications géopolitiques, au travers de l'ouverture d'une nouvelle route des données mondiale, que ce soit au travers du Passage du Nord-Ouest ou du Nord-Est. Cette technologie pouvant être un outil d'influence pour les États qui contrôlent cette nouvelle route dans la région. En effet, en contrôlant cette nouvelle route qui peut desservir 70% des internautes de la planète (en Amérique du Nord, en Europe et en Asie), ces câbles peuvent être une source d'influence importante sur la gouvernance mondiale du réseau internet, tout en étant un moyen de contrôler et d'accéder à une part importante de l'information transmise dans le monde. Il s'agit donc ici d'étudier le rôle du contrôle de l'infrastructure internet comme outil de puissance pour les États, comme cela l'a été durant le télégraphe.

Alors que l'Arctique s'ouvre de plus en plus à de nouveaux projets de câbles, comprendre le rôle que joue cette infrastructure dans les rapports de force entre acteurs, et notamment entre États, apparaît comme indispensable pour guider les choix des décideurs politiques dans le financement d'un réseau internet dans le Nord qui pourrait à l'avenir devenir une route majeure de l'internet mondial.

C- Une approche inédite du sujet qui ouvre de nouvelles pistes de recherche

Après l'étude de ce corpus, de nombreuses questions se sont donc fait jour, ainsi que la possibilité d'étudier ce sujet sous un angle inédit, celui de la puissance conférée par l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet, devenu facteur du *Soft Power* à l'heure de la société de l'information. Une situation qui pourrait s'appliquer à la fois pour le gouvernement fédéral canadien et les Inuit du Nunavut.

1- Deux acteurs liés par la question de la souveraineté et l'accès et le contrôle des infrastructures

Le choix de lier ces deux acteurs dans notre travail de recherche, sous l'angle de la puissance, peut apparaître au premier abord inapproprié. Toutefois, ceux-ci sont liés de plusieurs manières sur le sujet de la connectivité, les actions de l'un ayant des répercussions sur l'autre. En effet, les choix politiques et financiers du gouvernement fédéral qui ont façonné et continuent de façonner le réseau tel qu'il est aujourd'hui, impactent à la fois le quotidien des Inuit du Nunavut, mais aussi les capacités du gouvernement fédéral dans l'Arctique. Ensuite, la souveraineté canadienne sur la région apparaît légitime uniquement au travers de l'occupation historique des Inuit sur ces terres et de l'archipel Arctique, faisant ici de la souveraineté canadienne dans l'Arctique une souveraineté par procuration fortement liée aux Inuit. Enfin, de manière plus large, sur la question des investissements dans les infrastructures par le gouvernement fédéral, les Inuit apparaissent ici comme étant des citoyens de seconde zone, du fait des services disponibles de mauvaise qualité qui leur sont proposés par le gouvernement fédéral, comparé à ce qui est disponible dans le Sud du pays. Ceci pouvant avoir *in fine* un impact sur la crédibilité de la souveraineté canadienne dans le Nord qui repose donc en partie sur les Inuit.

Du fait de ces liens qui apparaissent comme forts entre ces deux acteurs, nous avons donc choisi d'étudier les implications pour les deux acteurs du contrôle et de l'accès à internet au Nunavut comme possible outil de puissance.

2- Des enjeux transversaux

Ces deux acteurs apparaissent donc comme liés, tout comme les enjeux de l'accès et du contrôle d'internet dans le Nord.

Tout d'abord, comme il n'existe aucune étude critique de l'historique de l'arrivée des télécommunications dans le Nord canadien et des choix politiques ayant conduit à l'érection de ces réseaux, nous souhaitons modestement combler ce vide pour apporter des éléments de compréhension à la situation actuelle. Ceci devant permettre d'éclairer les choix du gouvernement fédéral et les impacts sur le quotidien inuit.

Ensuite, la question de la souveraineté canadienne dans l'Arctique occupe une place centrale dans la politique canadienne, et apparaît comme étant liée à la question des

infrastructures dont celle d'internet. Pour cette raison, nous souhaitons étudier les conditions de financement, de contrôle et d'utilisation de cette infrastructure, à la fois pour surveiller et contrôler l'Arctique, mais aussi pour apporter de meilleures conditions de vies aux populations du Nord. Ceci devant servir à renforcer ou non l'effectivité de la souveraineté territoriale canadienne dans l'Arctique.

En termes de souveraineté, un autre enjeu se fait jour et sur lequel nous souhaitons nous pencher et qui n'a pas été étudié jusque-là dans l'Arctique. Il s'agit de la souveraineté technologique et numérique. Ceci alors qu'une guerre d'influence se joue actuellement sur la scène internationale pour le contrôle de la gouvernance de l'internet mondial et des NTIC, une guerre qui semble poindre également en Arctique et où la place du Canada reste à définir.

Au milieu de ces enjeux, se trouvent les Inuit qui veulent reconquérir petit à petit leur autonomie, et cela passe, entre autres, par l'accès à internet et en particulier par l'usage à but politique, mais aussi économique et culturel, des réseaux sociaux. Ceci dans le but de faire avancer leurs revendications, et tenter d'améliorer leur niveau de vie tout en tentant de faire partie de ce monde globalisé. Ces revendications et actions sont à la fois tournées vers l'État fédéral canadien, mais aussi vers les opinions publiques et les ONG qui s'attaquent à leur mode de vie.

L'utilisation des réseaux sociaux comme un outil politique a été étudié à travers l'exemple de la campagne #sealfie menée sur Twitter. Mais ce mouvement semble avoir encore des conséquences aujourd'hui sur le long terme, témoin d'une utilisation à leur avantage d'internet et des RS tel un outil de *Soft Power*. Par une étude de cas que nous avons mené sur ce sujet, nous avons voulu démontrer les effets à long terme encore de ce mouvement de protestation inuit en ligne, qui se ressentent encore aujourd'hui, et la capacité des RS à influencer les décisions concernant les Inuit aujourd'hui.

L'écho des actions inuit menées à travers internet au niveau national et international, comme d'autres groupes d'individus, fait entrer les Inuit sur la scène internationale, et de ce fait ceux-ci acquièrent potentiellement le pouvoir d'influer sur les autres acteurs, tout en devenant à leur tour un acteur de la scène des RI. Ceci justifiant selon nous l'étude des Inuit tel un acteur de la scène des RI, au même titre que les États, sous l'angle de la puissance et du *Soft Power*.

Enfin, nous pensons que l'influence et la place d'internet et des RS dans le quotidien des acteurs de la scène des RI est sous-estimée. Cela alors que la pandémie a révélé en 2020 le

rôle vital que joue internet dans le quotidien, que ce soit pour les États ou pour les populations, dans l'Arctique ou ailleurs.

3- Une étude des vecteurs comme facteur de puissance

L'infrastructure internet, au travers de son accès et de son contrôle, constitue un vecteur de puissance et c'est donc cela que nous allons étudier pour rendre compte de l'accès et du contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord comme outil de puissance au service des deux acteurs que sont le gouvernement fédéral et les Inuit. Pour le gouvernement fédéral nous nous attarderons à rechercher les ressources de la puissance que sont le contrôle de l'infrastructure et la manière dont ce réseau disponible aujourd'hui dans le Nord s'est développé. Cette étude historique a pour but mettre en lumière des choix politiques qui impactent encore aujourd'hui les choix technologiques actuels. Cette approche sera prolongée, pour le cas des Inuit, par une étude de l'utilisation de ce facteur de puissance qu'est l'accès à internet, ainsi que de ses résultats pouvant faire apparaître internet comme un outil politique, économique et culturel œuvrant en faveur des intérêts inuit.

Conclusion

Bien que les usages et la question d'internet et des RS comme possible outil d'*empowerment* pour les Inuit ont déjà été en partie étudiés, le sujet a été traité sous l'angle sociologique voire anthropologique, mais pas sous l'angle de la Science politique et des RI. De plus, aucun de ces travaux ne lie l'impact de l'accès et du contrôle de l'infrastructure internet pour les Inuit et le gouvernement fédéral comme possible outil de *Soft Power* ; et aucun ne replace la question au sein des rapports de force de la scène des RI. Il n'y a pas de vraie réflexion, sur l'impact possible de l'accès et du contrôle d'internet et des RS dans l'Arctique pour les Inuit et le gouvernement fédéral canadien. C'est donc sous cet angle que nous nous proposons de traiter le sujet, tout cela dans le contexte où une bataille se joue au niveau mondial pour le contrôle à la fois du mode de gouvernance de l'internet et de ses infrastructures, affectant potentiellement jusque dans l'Arctique les populations locales dont les Inuit. Ceci alors que l'Arctique pourrait devenir une future nouvelle route des données, lorgnée par la Chine et la Russie, et délaissée par le Canada et les États-Unis.

V- Formulation de l'hypothèse

Les infrastructures de télécommunication et particulièrement les câbles sous-marins de télégraphe, furent donc des outils stratégiques pour les États depuis leur invention, apparaissant comme des facteurs de puissance. Au regard des recherches déjà menées, et dans le contexte d'une bataille pour le contrôle de la gouvernance de l'internet mondial et d'une recherche d'une certaine souveraineté numérique et du rôle du télégraphe hier, on peut voir que l'accès et le contrôle d'internet et de son infrastructure apparaît d'autant plus comme un enjeu stratégique, non seulement pour les États mais aussi pour les populations.

Aujourd'hui, alors que la puissance apparaît comme étant plus douce, à la faveur de la mondialisation, de l'interdépendance des acteurs et du poids des NTIC dans la société de l'information, la puissance se définit de plus en plus au travers du concept de *Soft Power* théorisé par Joseph Nye. Ce concept fait référence à la capacité d'un acteur de séduire, d'attirer et de façonner son environnement pour au final arriver à ses fins sans faire usage de la force ou de la coercition.

Alors qu'internet est devenu en peu de temps un outil indispensable pour toutes les sociétés, y compris dans l'Arctique, envahissant tous les aspects du quotidien, celui-ci apparaît également comme un outil de puissance pour les acteurs de la scène des RI, des acteurs qui se multiplient et ne comptent plus seulement les États. En effet, dans le contexte d'un changement de nature et d'une diffusion plus large de la puissance, accéléré par l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont internet, les acteurs de la puissance se multiplient sur la scène internationale et sont plus nombreux à accéder à la puissance et ceci jusque dans l'Arctique.

Au vu de ces éléments, l'accès et le contrôle de l'infrastructure et des technologies d'internet au Nunavut, apparaît comme un facteur de puissance capable de renforcer la capacité de contrôle et de surveillance à distance de l'État fédéral canadien, ainsi que sa souveraineté (territoriale, technologique et numérique) face aux autres acteurs de la région. Par ailleurs, ce contrôle exercé par le gouvernement fédéral sur les infrastructures et les technologies du réseau internet dans le Nord peut contribuer à renforcer l'influence canadienne sur le modèle de gouvernance et l'architecture de l'internet mondial décidé au sein de diverses organisations internationales. Enfin, internet et son accès apparaît également comme un moyen de renforcer dans le même temps l'influence des Inuit sur la société civile canadienne et internationale, ainsi que sur l'État fédéral au travers des

changements des politiques publiques menées au Nunavut, notamment par l'utilisation des réseaux sociaux. Tout ceci faisant de l'accès à internet, mais aussi du contrôle d'internet et de son infrastructure au Nunavut, un outil à double tranchant, utile à l'État fédéral canadien comme outil de contrôle et de puissance, mais aussi un outil de puissance pour les Inuit pour faire entendre leur voix et faire avancer leurs revendications politiques.

Dans ce contexte et selon tous ces éléments, nous posons l'hypothèse que l'accès à internet pour les Inuit du Nunavut, ainsi que le contrôle de ces infrastructures par le gouvernement fédéral canadien, est source pour ces deux acteurs de puissance sous la forme du *Soft Power*.

Chapitre 2 : Concepts et cadre théorique

I- La puissance, un concept central des relations internationales

Notre cadre théorique s'appuie sur le concept du *Soft Power*, conceptualisé par Joseph Nye. Le *Soft Power* est une facette de la puissance qui est un concept central au sein de la discipline des Relations internationales (RI). Ses définitions sont nombreuses et multiformes. Nous allons d'abord définir la puissance, telle qu'utilisée par les auteurs de la discipline des RI, avant de définir ce qu'est le *Soft Power*.

A- Pouvoir et puissance

1- Définition sémantique : pouvoir-puissance

Avant de se plonger dans les définitions du concept de la puissance, nous devons d'abord aborder un point de sémantique, à savoir la signification de ce mot en français. Sa signification se rapproche du mot « pouvoir » qui est souvent utilisé en synonyme du mot puissance. Ce concept est rattaché en un seul mot en anglais (*power*) et en allemand (*macht*), les deux rassemblant les mots puissance et pouvoir dans leur signification. Cette différence ajoute à la difficulté de définir ce qu'est la puissance (ou le pouvoir) en français, d'autant que certains auteurs font la différence entre pouvoir (exercice du pouvoir à l'intérieur d'un pays) et puissance (exercice de la politique étrangère d'un État) pour les États (Argounès, 2018, p. 21). D'ailleurs, dans une des définitions que donne le *Larousse* en ligne de la puissance, celle-ci est directement associée au pouvoir : « Puissance : Pouvoir, autorité dans le domaine politique, social : État au sommet de sa puissance » (Larousse, s. d., Puissance). Sa définition met donc en avant l'État et y associe le mot pouvoir, faisant apparaître celui-ci comme un synonyme. Jean-Claude Zarka associe également puissance et pouvoir dans sa définition du concept de puissance : « La puissance repose d'abord sur l'exercice du pouvoir », un exercice du pouvoir qui fait de « la puissance (...) du pouvoir en action » » (Zarka, 2016, p. 8). Il semble donc difficile de dissocier ces deux mots, d'autant que le concept de *Power* se traduit le plus souvent par puissance dans les écrits anglophones qui dominent la discipline des relations internationales, et qui regroupent dans sa signification puissance et pouvoir.

Nous utiliserons le mot « pouvoir » pour faire référence à une action ou une situation qui n'a pas encore produit de résultats, tout en étant susceptible de le faire si l'acteur en

question décide d'utiliser ses ressources, cela faisant donc référence aux facteurs de la puissance détenus mais non encore activés. Pour ce qui est du mot puissance, il sera utilisé pour se référer à une manifestation passée ou escomptée de la puissance, résultat d'une action au travers de l'application d'une politique de puissance dirigée vers d'autres acteurs.

B- La puissance, un concept central dans l'étude des relations internationales

L'utilisation du concept de puissance remonte à la naissance de l'étude des Relations internationales comme discipline. Pourtant, sa définition est un processus toujours en cours aujourd'hui, le concept étant réactualisé, suivant ainsi les soubresauts de l'Histoire. Il existe presque autant de définitions que d'auteurs des RI, rendant d'autant plus difficile la définition de ce concept.

1- La puissance au centre des rapports de forces entre États

Dès le V^e siècle avant JC, Thucydide dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, va tenter de mettre en lumière les causes de cette guerre, par l'étude des rapports de forces entre les deux cités Athènes et Sparte. La cause de la guerre serait due, selon l'auteur, à la rupture d'un certain équilibre de la puissance entre les deux cités (Thucydide, 2000, p. 49), du fait de la volonté de puissance hégémonique d'Athènes dans la région, ce qui forcera Sparte à réagir.

En 1532, le concept de puissance est également très présent dans *Le Prince* de Machiavel, ce manuel ayant pour but de conseiller les princes (et en particulier Laurent II de Médicis à qui il dédie ce manuel) sur la façon de garder et/ou d'acquérir le pouvoir dans une Italie morcelée au XVI^e siècle, plaçant ainsi la recherche de puissance, notamment à travers les armes, au centre de l'action du prince (Machiavel, 2000).

Enfin, dans le *Léviathan* publié en 1651, Thomas Hobbes fait lui aussi de la puissance le moteur des rapports de forces et décrit l'Homme comme désirant la puissance, un désir de puissance qui est rendu nécessaire par l'état de nature.

Ces trois auteurs sont considérés comme les précurseurs du réalisme et constituent les références des premiers auteurs de l'école réaliste dans la discipline naissante des RI. Cette discipline est née après la Première Guerre mondiale et a pour but d'expliquer les rapports de forces entre États par l'élaboration de concepts et de théories. Le réalisme, une

des écoles des RI, se consacre principalement à l'étude de la puissance, ce qui donnera à ce concept une place centrale dans l'étude des RI.

2- La puissance au centre des analyses des auteurs classiques des RI

Les premiers auteurs réalistes de la discipline vont analyser eux aussi les rapports de forces au sein du système des RI à travers le concept de puissance. Dans son étude des causes de la Seconde Guerre mondiale, dans *The Twenty Years' Crisis* publié en 1939, Edward Carr place lui aussi le concept de puissance au centre des RI : « *Power is an indispensable instrument of government* » (Carr, 1939, p. 107), affirmant qu'il existe un lien intime entre les États et la puissance à travers ce qu'il appelle la « *power politics* » (Carr, 1939, p. 107), ou politique de puissance : « *Politics are, then, in one sense always power politics* » (Carr, 1939, p. 102). Pour Reinhold Niebuhr, figure de l'école réaliste, la guerre est, dans un système des RI anarchique, le moyen d'agir pour contrer la puissance des autres États. Reprenant en partie l'idée d'Edward Carr, il affirme également que la politique est une lutte pour la puissance (Niebuhr, 1932-2002).

Hans Morgenthau, plaçait lui aussi la puissance au centre des rapports de forces sur la scène internationale, en affirmant dans la même veine que Reinhold Niebuhr que « *International politics, like all politics, is a struggle for power. Whatever the ultimate aims of international politics, power is always the immediate aim* » (Morgenthau, 1948, p. 13). En se basant sur l'histoire des RI, Morgenthau arrive à la conclusion que la lutte pour la puissance entre États a toujours été l'enjeu premier des rapports de forces (Morgenthau, 1948, p. 17).

La recherche de la puissance est donc, selon l'école réaliste qui a dominé et continue de dominer les débats aujourd'hui, l'essence même des rapports de forces qui se déroulent sur la scène des RI. Ces rapports de force sont donc majoritairement étudiés à travers ce prisme.

Les rapports de force entre États, pour la recherche de puissance, découlent de la volonté des États d'acquiescer de la puissance et/ou d'amoindrir la puissance et la marge de manœuvre des autres États, ceci dans le but d'imposer leurs vues aux autres. C'est une compétition permanente qui se joue entre les États sur la scène des RI, où chacun tente de remettre en cause la puissance de l'autre.

On le voit, la puissance est d'abord définie à travers l'État, situé au centre du système des RI, des États qui s'affrontent sur la scène internationale, représentée par Arnold Wolfers

comme étant un billard géant, dans lequel les boules (les États) s'entrechoquent (s'affrontent) en permanence. C'est donc l'État qui détient les ressources de la puissance et l'exerce selon les premiers auteurs réalistes.

C- Les différents visages de la puissance selon les auteurs classiques

1- De nombreuses définitions des auteurs classiques

La figure de l'école réaliste d'après-guerre, Hans Morgenthau, définit la puissance comme étant : « *man's control over the minds and actions of other men* » (Morgenthau, 1948, p. 13). Pour Raymond Aron : « la puissance est la capacité de faire, produire ou détruire » (Aron, 1962, p. 58) ; mais en allant plus loin, il « appelle puissance sur la scène internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités » (Aron, 1962, p. 58), et finit par qualifier la puissance de « relation humaine ». Une définition qui se rapproche en partie de celle de Robert Dahl, qui voit la puissance comme étant relationnelle, et pour qui la puissance est la capacité d'un acteur d'obtenir d'un autre acteur qu'il fasse quelque chose qu'il ne voulait pas faire : « *A has power over B to the extent that he can get B to do something that B would not otherwise do* » (Dahl, 1957, p. 203). Ce qui induit donc un pouvoir de coercition d'un acteur sur un autre et une dimension relationnelle à la puissance. Cette définition se rapproche également de celle de Max Weber, pour qui la puissance est : « toute chance d'imposer sa volonté à autrui, quels que soient les moyens utilisés à cette fin » (Badie, 2013, p. I). Enfin, plus simplement, pour Fernand Braudel, la puissance c'est : « la capacité d'une nation pour créer une conjoncture qui lui est favorable » (cité dans Roche, 2002, p. 42).

2- Une puissance qui est d'abord militaire

Les premières définitions de la puissance sont fortement inspirées d'auteurs comme Thucydide et Machiavel, donnant des définitions marquées par le contexte guerrier de ces époques. Cela va donc placer en haut de la liste des facteurs définissant la puissance, les facteurs tangibles que sont les forces armées, les Hommes et les matières premières disponibles.

Pour Raymond Aron, les forces armées sont l'outil principal des rapports de forces en temps de guerre entre unités politiques sur la scène internationale, mais pas en temps de paix. Ce qui fait qu'une puissance est considérée comme une grande puissance, c'est le fait

qu'elle soit capable de gagner ses guerres. Comme pour le Japon contre la Russie par exemple, qui entre dans la cour des grandes puissances après sa victoire terrestre et navale en 1905 (Aron, 2004, p. 68).

La plupart des auteurs réalistes ne voient pas de puissance sans force militaire, comme Hans Morgenthau, bien que plaçant ce facteur en quatrième position dans sa liste des facteurs de la puissance. Il écrit que : « *The dependence of national power upon military preparedness is too obvious to need much elaboration* » (Morgenthau, 1948, p. 88) ; « *In international politics in particular, armed strength as a threat or a potentiality is the most important material factor making for the political power of a nation* » (Morgenthau, 1948, p. 14). Ou encore Edward Carr, qui affirme que : « *The supreme importance of the military instrument lies in the fact that the ultima ratio of power in international relations is war. Every act of the state, in its power aspect, is directed to war* » (Carr, 1939, p. 111). Ce dernier auteur a d'ailleurs subdivisé la puissance en trois catégories, plaçant en premier la puissance militaire ; ensuite la puissance économique et enfin en troisième la puissance sur les opinions (Carr, 1939, p. 108), préfigurant ainsi en partie la distinction faite par Joseph Nye et qui deviendra le *Hard* et le *Soft Power*.

Les auteurs réalistes vont donc faire de la force armée l'élément premier de la puissance des États dès les débuts de la discipline des RI, durant l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale, marquant ainsi durablement la discipline.

D- La puissance est une volonté, un moyen et une fin

Mais la puissance est avant tout une question de volonté, puisque la détention seule des facteurs de la puissance ne veut rien dire s'ils ne peuvent pas être convertis en puissance. Au-delà donc de la possession de certains facteurs de puissance, les acteurs doivent avoir la volonté de les transformer en puissance et donc d'activer ces ressources par le biais de la mise en place de politiques étrangères, ce qui fait de la puissance à la fois une relation et une volonté (Roche, 2002, p. 87), et suppose que les acteurs soient rationnels et mettent en place une stratégie.

Enfin, selon certains auteurs, la puissance est à la fois un moyen et une fin, soit une agrégation de moyens ou de facteurs, qui une fois mis en œuvre permettent d'exercer et retirer de la puissance (Gomart, 2019, p. 12 ; Roche, 2002, p. 42). C'est le cas de Hans Morgenthau, pour qui la puissance est une fin dans le cadre des rapports de forces entre

États sur la scène des RI, mais aussi le moyen d'atteindre cet objectif à travers la détention puis l'activation des facteurs de la puissance.

E- Vers de nouvelles définitions de la puissance

1- Le tournant des années 1970, de la puissance militaire à la puissance économique

La définition de la puissance est évolutive, et ce sera particulièrement le cas à partir des années 1970 et plus encore dans les années 1990, avec plusieurs évolutions notables.

Tout d'abord, les États vont voir leur puissance grignotée par de nouveaux acteurs (Roche, 2002, pp. 14-115) à la faveur de la mondialisation et de l'accélération des échanges facilités par la dérégulation des différents secteurs de l'économie. Ces nouveaux acteurs ce sont notamment les entreprises dites transnationales ou multinationales et les Organisations Non Gouvernementales (ONG), qualifiées alors d'acteurs non étatiques, qui s'affranchissent des frontières et profitent de l'ouverture toujours plus grande aux échanges. Ces nouveaux acteurs vont prendre une dimension globale et disputer une part de la puissance des États, réduisant ainsi la marge de manœuvre de ces derniers sur la scène internationale, en étant capable d'influencer les politiques des États à leur profit (Braillard & Djalili, 2012). Mais ce sont aussi les Organisation Internationales (OI), qui ont le pouvoir d'émettre des normes, qui vont restreindre la marge de manœuvre de certains États, et conforter les intérêts d'autres acteurs, tels que les États-Unis et les entreprises transnationales en tête. C'est ce que Stephen Krasner (1983) a décrit comme étant des régimes internationaux, producteurs de normes, que certains acteurs sont capables d'influencer à leur profit. Les États, ne sont donc plus seuls sur la scène internationale et doivent désormais compter avec ces nouveaux acteurs, de plus en plus influents.

Ensuite, on constate que le champ économique, et plus particulièrement la performance économique, prennent de plus en plus le pas sur les autres facteurs de la puissance, la force armée et le territoire n'étant plus les premiers critères, bien que restant toutefois importants dans la liste des facteurs de la puissance. On parle des États-Unis comme étant la première puissance économique ; c'est d'abord à travers ce prisme que l'on analyse, à partir des années 1970, la place des États et leur puissance sur la scène internationale. La définition de la puissance d'un État passe donc désormais d'abord par l'appréciation de la performance de son économie à travers la mesure de son Produit National Brut (PNB) et/ou de son Produit Intérieur Brut (PIB) (Argounès, 2018, p. 32).

Cela s'explique par le fait que l'« économie est devenue le champ par excellence de la mutation de la puissance, affectant toutes les fonctions fondamentales de l'État, son contrôle sur la production des biens et des services, sur la monnaie, le crédit, la finance, la distribution du savoir » (Buhler, 2011, p. 270 ; Courmont, Niquet & Nivet, 2004, p. 5).

Cette force de frappe économique des États leur donne les moyens d'investir dans d'autres domaines (la puissance économique étant une puissance fongible), et notamment scientifique, technologique, du savoir, culturelle etc.

Cette redéfinition de la puissance voit donc l'économie prendre plus d'importance dans les rapports de forces entre acteurs, et principalement entre États, sur la scène internationale.

Mais cette redéfinition de la puissance n'est pas un phénomène nouveau, puisque selon Joseph Nye (Nye, 2013, pp. 19-20), les facteurs de la puissance ont évolué et continuent d'évoluer au fil du temps. Ce qui est nouveau, c'est la question de la diffusion de la puissance qui s'opère à partir des années 1970, en direction d'autres États moins puissants, mais aussi au profit des nouveaux acteurs non étatiques. Ce sont deux processus qui sont à l'œuvre, avec un changement de nature et une nouvelle répartition/diffusion de la puissance, et qui vont être analysés par plusieurs auteurs, dont Robert Keohane et Joseph Nye, qui font état en 1972 dans leur ouvrage *Transnational Relations and World Politics*, puis en 1977 dans *Power and Interdependence*, d'une nouvelle répartition de la puissance qui serait à l'œuvre dans un contexte d'une plus grande interdépendance entre les acteurs, et notamment à travers l'économie, et alors que de nouveaux acteurs font leur apparition sur la scène internationale.

2- La puissance structurelle de Susan Strange : le poids de l'influence sur le système

De cette place prépondérante de l'économie constatée à la fin des années 1970 dans la mesure de la puissance des États, une sous discipline des RI va voir le jour : l'économie politique internationale. Susan Strange va, au sein de cette discipline, lier étude des relations internationales et de l'économie internationale, rapprochant ainsi les deux champs d'étude et donner naissance, entre autres, au concept de la puissance structurelle.

Alors que certains auteurs affirment que la puissance des États-Unis est en déclin (thèse avancée par Paul Kennedy dans son ouvrage *The Rise and Fall of the Great Powers* paru en 1987), Susan Strange va elle au contraire démontrer que les États-Unis disposent d'une puissance structurelle qui leur confère une puissance importante, du fait du pouvoir que

détient ce pays sur les structures de l'économie internationale. Le concept de puissance structurelle est défini comme suit par Susan Strange : « *Structural power, (...) is the power to shape and determine the structures of the global political economy within which other states, their political institutions, their economic enterprises and (not least) their scientists and other professional people have to operate.* » (Strange, 1994, p. 25).

Ce concept qui redéfinit en partie la puissance, prend acte de la place prépondérante de l'économie dans les relations entre acteurs des RI, et met en lumière la question de la gouvernance du monde qui passe au travers des structures qui encadrent les acteurs des RI et qui permettent de retirer de la puissance pour celui qui a su les façonner et les imposer. Cela concerne principalement les États-Unis, qui après 1945 ont imposé des institutions au reste du monde, tel que le GATT et le système de Bretton Woods, imprimant des normes économiques et commerciales inspirées de la culture économique américaine et largement adoptées à l'échelle mondiale. En cela, Susan Strange veut démontrer que, comme la puissance économique est devenu encore plus le mètre-étalon de la puissance des États, et que l'influence des intérêts américains sur les structures qui soutiennent le système économique mondial est très importante, cela rend la puissance de plus en plus structurelle (Strange, 1994, p. 24).

Les États-Unis ont en effet réussi à façonner le cadre des échanges économiques à leur avantage, en imposant en grande partie au travers des OI leur modèle économique à partir des années 1980, par une libéralisation et une privatisation des économies qui va d'abord profiter à ses entreprises. Susan Strange va donc conclure qu'au contraire, les États-Unis, devenu un empire déterritorialisé, sont plus puissants encore qu'ils ne l'étaient avant, dans un contexte de redéfinition de la puissance (Strange, 1987, 1994, pp. 24-32).

Cette théorie sera complétée par l'approche qualifiée de néo gramscienne de Robert Cox (1981), avec sa théorie sur l'hégémonie américaine, qui s'apprécie à travers sa domination des trois domaines clés que sont les capacités matérielles, les idées et les institutions (Roche, 2002, p. 194). Cette hégémonie est acceptée par l'adhésion des autres pays aux normes, valeurs et pratiques mises en avant par les États-Unis à travers notamment les organisations internationales, où se décide et se fait la gouvernance mondiale, telles que le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou encore l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Cela confère ainsi un pouvoir structurel fort aux États-Unis, qui sont à l'origine de ces OI et qui les dominent. Ce sont ces OI qui régulent les grands secteurs de la scène des RI (finances,

santé et économie entre autres). Cette hégémonie américaine s'exprime en particulier dans le secteur économique, dont le système financier, à travers l'imposition par exemple du « Consensus de Washington, un corpus de normes néolibérales appliqué par les institutions financières internationales », comme le note Fabrice Argounès (2018, p. 39). Robert Cox réfute lui aussi l'hypothèse du déclin des États-Unis née dans les années 1970, les États-Unis étant doté d'un pouvoir structurel hégémonique dominant ainsi encore la scène des RI, par la domination de la gouvernance internationale *via* les OI, soit ce qui structure le système de RI.

Cette redéfinition de la puissance (puissance structurelle et hégémonique) esquissée par Susan Strange (1987, 1988) et Robert Cox (1981), contredit donc les hypothèses avancées par Paul Kennedy d'un déficit de la puissance américaine. Tout ceci rendant cette puissance, qui passe en partie par le contrôle des structures du système des RI, comme de plus en plus importante au détriment de la puissance classique. Ces idées vont préfigurer le concept de *Soft Power* de Joseph Nye.

II- *Soft Power*

Joseph Nye va, lui aussi, réfuter la théorie du déclin de la puissance américaine en démontrant que la nature et la diffusion de la puissance sont en train de changer, faisant perdre à l'outil militaire de son importance, tout en rendant la puissance douce ou immatérielle (Mayer, 2020) de plus en plus importante. C'est dans ce contexte que Joseph Nye va théoriser un nouveau concept, soit une nouvelle définition de la puissance : le *Soft Power*, battant en brèche ces théories du déclin américain en affirmant qu'au contraire les États-Unis restent les plus puissants sur la scène des RI.

En affirmant que la nature et la diffusion de la puissance ont changé, Joseph Nye continue des travaux menés dans les années 1970 par Marshall Singer (Roche, 2002, p. 95), mais aussi par Robert Keohane et lui-même (Nye & Keohane, 1977). Joseph Nye est l'ancien doyen et professeur de Science politique à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard et ancien sous-secrétaire d'État, puis secrétaire adjoint sous les présidents Carter et Clinton (Belfer Center, s. d.). C'est d'abord dans un article (Nye, 1990b) et dans un livre (Nye, 1990a) qu'il va développer le concept de *Soft Power* en 1990. En prolongeant en partie ses écrits sur l'interdépendance complexe, il tente de démontrer que les États-Unis restent les plus puissants ; d'abord grâce au fait qu'ils détiennent encore le plus de ressources qui constituent le *Hard Power*, mais aussi grâce à leur *Soft Power* qui

n'a aucun égal.

A- La puissance selon Joseph Nye

1- Les différentes dimensions de la puissance selon Joseph Nye

Joseph Nye définit la puissance relationnelle, ou *behavioral power*, comme ayant trois dimensions : d'abord le pouvoir de contraindre par la force armée ; ensuite, celui d'inciter ou de forcer par l'argent ou l'économie ; et enfin le pouvoir d'attraction et de cooptation pour amener l'autre à vouloir ce que l'on désire. Les deux premières dimensions de la puissance constituent le *Hard Power*, la dernière étant le *Soft Power* (Nye, 2004b).

Ces trois dimensions de la puissance ont été représentées dans le tableau suivant, en 2004, par Joseph Nye dans son ouvrage, *Soft Power The Means To Success In World Politics*. On constate que celles-ci se rapprochent de ce que Edward Carr avait énoncé en 1939, avec les trois catégories de la puissance que sont : « *military power, economic power, and power over opinion* » (Raimzhanova, 2015, p. 6).

	Behaviors	Primary Currencies	Government Policies
Military Power	coercion deterrence protection	threats force	coercive diplomacy war alliance
Economic Power	inducement coercion	payments sanctions	aid bribes sanctions
Soft Power	attraction agenda setting	values culture policies institutions	public diplomacy bilateral and multilateral diplomacy

Tableau n° 1 : *Three Types of Power* (Nye, 2004b, p. 31)

2- Définition du concept

Le *Hard Power* est défini par Joseph Nye comme étant le moyen d'arriver à ses fins par la force, par « *inducements (“carrots”) or threats (“sticks”)* » (Nye, 2004b, p. 5). Le *Soft Power* lui est défini comme étant une deuxième manière d'exercer la puissance, « *more attractive way of exercising power than traditional means* » (Nye, 1990b, p. 166). Il s'agit de la puissance qu'un État exerce en attirant un autre État à vouloir ce qu'il désire et que Joseph Nye appelle « *co-optive or soft power* » (Nye, 1990a, p. 166). Le *Soft Power* ou *Co-optive Power* c'est donc : « *the ability of a nation to structure a situation so that other nations develop preferences or define their interests in ways consistent with one's own nation. This type of power tends to arise from such resources as cultural and ideological attraction as well as the rules and institutions of international regimes* » (Nye, 1990a, p. 191).

Il s'agit donc de tenter de façonner, d'orienter les comportements, et attirer les autres acteurs sans exercer de contrainte, pour les amener à vouloir la même chose que soi-même, en façonnant leurs envies, pour les pousser à agir dans le sens qui nous intéresse. En prenant l'exemple très parlant de l'éducation des enfants par les parents, Joseph Nye rend compréhensibles les ressorts non contraints qui sous-tendent le concept du *Soft Power* : « *Parents of teenagers have long known that if they have shaped their child's beliefs and preferences, their power will be greater and more enduring than if they rely only on active control* » (Nye, 1990b, p. 166).

Dans son ouvrage *Soft Power: The Means To Success In World Politics*, Joseph Nye va en donner une définition simplifiée, où le *Soft Power* est : « *the ability to attract, and attraction often leads to acquiescence. Simply put, on behavioral terms soft power is attractive power* » (Nye, 2004b, p. 6); un pouvoir qui « *rests on the ability to shape the preferences of others* » (Nye, 2004b, p. 5).

Au fil des publications, Joseph Nye va faire évoluer sa définition du *Soft Power*, la plus aboutie étant celle qui se trouve dans l'ouvrage *Power and interdependence* de Joseph Nye et Robert Keohane réédité en 2012 : « *Soft power, on the other hand, is the ability to get desired outcomes because others want what you want ; it is the ability to achieve desired outcomes through attraction rather than coercion. It works by convincing others to follow or getting them to agree to norms and institutions that produce the desired behavior. Soft power can rest on the appeal of one's ideas or culture or the ability to set the agenda*

through standards and institutions that shape the preferences of others. (...) If a state can make its power legitimate in the eyes of others and establish international institutions that encourage others to define their interests in compatible ways, it may not need to expend as many of its costly traditional economic or military resources » (Nye & Keohane, 2012, p. 216).

Ce pouvoir d'attraction et de persuasion passe de nos jours en grande partie par la communication, et ses cibles sont le plus souvent les opinions publiques et les médias des autres pays et à travers eux les États étrangers et leurs dirigeants. Il s'agit d'imposer son discours et de le rendre crédible pour s'attirer de la sympathie et jouir d'une image positive. En se créant un environnement favorable, en apparaissant comme crédibles aux yeux des autres acteurs, les actions de cet État seront moins contestées, réduisant ainsi le besoin du recours au *Hard Power* pour tenter d'imposer ses volontés.

Défini comme aussi important en 1990 dans *Bound to Lead* que le *Hard Power*, Joseph Nye va considérer au fil de ses publications, le *Soft Power*, comme plus important que le *Hard Power* avec l'avènement de la société de l'information, rendant la crédibilité et l'image des États encore plus importantes, dans un environnement où l'utilisation du *Hard Power* est devenu de plus en plus coûteux.

B- Le fonctionnement du *Soft Power*

1- Les ressources du *Soft Power* et leur conversion

Le *Soft Power* repose principalement sur des ressources dites intangibles, les ressources tangibles caractérisant le plus souvent le *Hard Power*. Ces ressources sont regroupées sous trois dimensions que Joseph Nye définit comme étant : l'attraction pour la culture d'un acteur et son degré d'universalité ; l'idéologie et les idées politiques d'un acteur, et enfin le contrôle/l'influence et la mise en place de règles, normes et institutions internationales et de politiques étrangères (Nye, 1990b, pp. 166-167 ; Nye, 2002).

Toutefois, disposer de ressources, même en plus grand nombre que ses adversaires, ne suffit pas. Pour que ces ressources soient source de *Soft Power*, il faut convertir la puissance potentielle en puissance réelle, c'est ce que Joseph Nye nomme la *power conversion*, ou la conversion de la puissance. Il s'agit de transformer les ressources, les facteurs de la puissance, en puissance effective, en influence réelle sur les autres acteurs, ce qui peut

avoir pour résultat de changer le comportement des autres acteurs : « *Power conversion is the capacity to convert potential power, as measured by resources, to realized power, as measured by the changed behavior of others* » (Nye, 1990a ; Nye, 2004a, p. 54).

2- Le pouvoir d'attraction et de persuasion du *Soft Power*

Par la conversion en puissance des ressources, ou facteurs du *Soft Power*, un acteur a la possibilité de susciter une attraction, et d'avoir un pouvoir de persuasion sur certains acteurs et ainsi impulser un changement de comportement par l'attraction et la persuasion et non par la contrainte.

Les ressources à la base du *Soft Power* agissent parfois comme un aimant, donnant une image positive et attractive d'un acteur pour les autres, tout en façonnant le cadre dans lequel prennent part les rapports de forces, créant ainsi un environnement favorable à l'acteur mettant en place ces stratégies et lui permettant ainsi de rencontrer le moins de résistance possible à ses actions sur la scène internationale. C'est ce qu'affirme ici Joseph Nye en ajoutant que la séduction est plus efficace que la contrainte : « *When you can get others to admire your ideals and to want what you want, you do not have to spend as much on sticks and carrots to move them in your direction. Seduction is always more effective than coercion, and many values like democracy, human rights, and individual opportunities are deeply seductive* » (Nye, 2004b, p. x).

Pour ce qui est de l'attraction, selon Joseph Nye, c'est un processus complexe qui peut aussi bien avoir des effets positifs que négatifs. Mais le *Soft Power* lui repose sur une attraction positive et non négative, c'est une attirance positive, séduisante. En attirant, en séduisant, un acteur a la capacité de faire accepter plus facilement ses préférences et ainsi façonner les volontés et les comportements des acteurs ainsi séduits. C'est pour cela que Nye définit le *Soft Power* en termes comportementaux, comme étant un pouvoir d'attraction (Nye, 2004b).

Dans *The Future of Power*, Joseph Nye va répondre aux critiques de certains auteurs lui reprochant de ne pas aller plus loin dans la description du processus d'attraction du *Soft Power*. Il va donc aller chercher des éléments d'explications dans la psychologie, pour tenter d'expliquer comment l'attraction positive fonctionne.

Appliquée aux États, l'attraction se produit lorsqu'un État dispose de trois qualités que

sont, selon Alexander Vuving : « la bienveillance (soit un comportement qui ne menace pas les autres et renvoi une image positive et de la sympathie) ; la compétence (qui se traduit par des comportements qui créent de l'admiration chez les autres) et la beauté ou le charisme (qui provient de valeurs et idéaux défendus par un acteur et qui sont susceptibles de produire inspiration et adhésion) ». Ce sont ces trois qualités, que l'acteur détient, qui constituent le cœur de l'attraction permise par la détention de ressources converties en puissance immatérielle à destination d'autres acteurs (Nye, 2011, pp. 91-93).

Par ailleurs, allant plus loin dans la description du fonctionnement de l'attraction, Joseph Nye va la décomposer en deux dimensions, soit l'attraction passive et l'attraction construite. L'attraction passive du *Soft Power* d'un acteur est comme : « *the light shining from a city on the hill* » (Nye, 2011, p. 94). Telle que la culture populaire d'un pays, qui rayonne en dehors de ses frontières, mais qui n'est pas contrôlée par l'État et qui ne rentre pas dans une stratégie de *Soft Power*. L'attraction construite, quant à elle, découle d'une volonté, de la mise en place de stratégies par un acteur, avec pour objectif de changer ou de façonner le comportement d'autres acteurs, c'est le cas de la diplomatie publique ou des politiques étrangères mises en place par les États.

De ces deux attractions, découlent deux modèles dits directs et indirects, sur la façon dont un État influence les autres États. Le modèle direct est celui où les élites d'un État sont attirées, séduites et persuadées par la bienveillance, la compétence ainsi que la beauté ou le charisme des autres élites.

Le modèle indirect voit des opinions publiques influencées, qui en retour vont influencer les élites d'autres pays. De manière concrète ce modèle indirect se traduit par la mise en place de politiques de diplomatie publiques des États visant les opinions publiques d'autres États pour ainsi influencer en retour, à travers leurs populations, ces gouvernements.

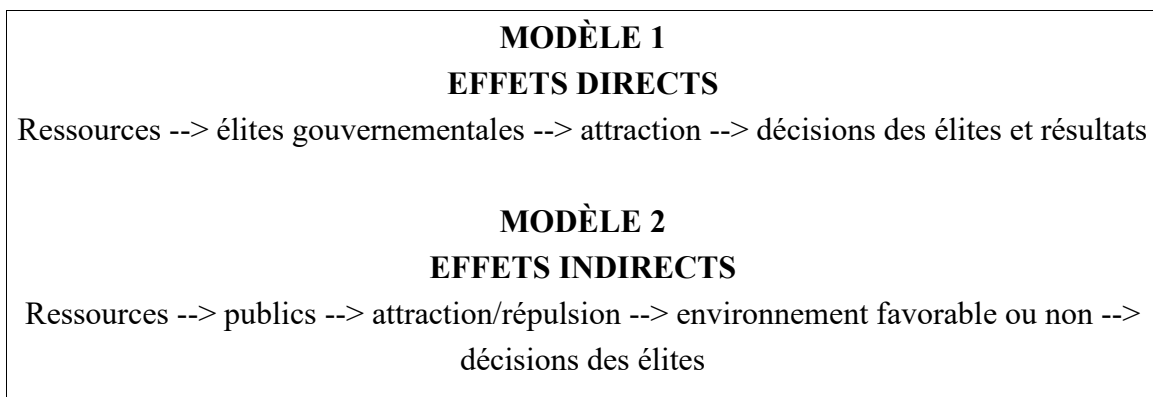


Schéma n° 1 : *Soft Power: Direct and Indirect Causal Models* (Nye, 2011)

Que ce soit donc d'une manière plus passive à travers la diffusion de la culture qu'elle soit populaire ou non, la diffusion d'un certain mode de vie ; ou à travers le façonnement des structures qui régissent les rapports de forces sur la scène des RI et donc de manière plus active, un acteur peut volontairement ou non orienter les volontés, ou au moins jalonner les options ouvertes pour les autres acteurs, et ainsi les diriger dans une direction favorable aux intérêts de l'acteur à la manœuvre.

Enfin, pour ce qui est de la persuasion, Joseph Nye la définit comme étant : « *the use of argument to influence the beliefs and actions of others without the threat of force or promise of payment. Persuasion almost always involves some degree of manipulation, with some points being emphasized and others neglected (...)* In persuasion, rational argument appealing to facts, beliefs about causality, and normative premises are mixed with the framing of issues in attractive ways and the use of emotional appeals » (Nye, 2011, pp. 91-93).

Au bout du compte, le *Soft Power* c'est donc la capacité de faire apparaître et de persuader les autres acteurs, que ses valeurs, sa culture, ses normes et ses actions sont légitimes et sont moralement justes, appelant les autres à le suivre et à accepter ses actions, lui permettant ainsi d'agir sans avoir à user de la force : « *If a leader represents values that others want to follow, it will cost less to lead* » (Nye, 2004b, p. 6).

C- Le *Soft Power* en pratique

Tout l'enjeu est donc de transformer les ressources que détient un acteur en résultats, des résultats qui se mesurent en changement de comportement, par l'attraction et la persuasion. Ce qui nous intéresse ici c'est donc de savoir comment fonctionne concrètement le *Soft Power*, à travers des exemples, et comment le phénomène d'attraction et de persuasion s'exerce à l'aide de l'activation de ressources dans les trois dimensions que sont la culture, les idéologies et les normes et politiques étrangères.

1- Séduire et attirer au travers de la culture

Le premier facteur du *Soft Power*, qui est aussi le plus cité pour évoquer le *Soft Power*, c'est celui de la culture. Le *Soft Power* étant un pouvoir d'attraction, la culture participe grandement à celui-ci. En diffusant sa culture à travers de très nombreux canaux et formats, tels que le cinéma, les séries télévisées, la mode vestimentaire ou encore les

fast-foods, les États-Unis accoutument et souvent attirent des populations à une part de leur culture et exercent ainsi une forte attirance pour l'*American Way of Life*. Ce dernier est célébré par certains comme un objectif à atteindre et comme étant le symbole du confort et de la réussite, tout comme le personnage américain type du *self made man*, qui véhicule des valeurs d'individualisme et de libre entreprise propre à la culture américaine. Cette large diffusion de la culture américaine a aussi fini par faire imposer l'anglais, qui s'utilise comme langue internationale et qui est un des vecteurs du *Soft Power* américain.

De plus, selon Joseph Nye, la culture américaine diffuse avec elle des valeurs universelles, partagées par d'autres pays et populations, en faisant donc finalement une culture universelle et plus facile à diffuser (Nye, 2004b). Cette diffusion massive de la culture populaire et des normes américaines véhicule parfois aussi des valeurs politiques, à travers des images subliminales volontaires ou non, qui peuvent avoir des effets politiques importants dans certains pays (Nye, 2004b).

Les effets de la mise en place d'une politique d'exportation massive de produits de la culture américaine, constitutifs du *Soft Power* américain, crée un marché et donc une demande importante venant de certains pays étrangers accoutumés à ce type de produits, que ce soit à travers notamment des films et des séries (Dagnaud, 2011). Ce secteur reste dominé par Hollywood, et les plates-formes de streaming américaines, qui par leur nombre de films exportés et d'abonnés, témoignent de l'intérêt et de l'attraction exercée par ces produits culturels véhiculant des normes, des valeurs et un mode de vie propre au pays d'origine de la production. Par le nombre de films exportés dans le monde, Hollywood est le champion, suivi par la France (Sallé, 2014, 14 mai). Les États-Unis dominent également le marché des plates-formes de streaming, avec Netflix qui était encore en 2019 la première plate-forme de streaming vidéo en nombre d'abonnés (Armstrong, 2020, 05 février), soit 192 millions d'abonnés (Turcan, 2020, 17 juillet), suivi par Amazon Prime avec 150 millions d'abonnés (Zanchi, 2020, 31 janvier) et Disney+, ESPN+ et Hulu avec 100 millions d'abonnés (Pimenta, 2020, 05 août); et bien que certaines comme Netflix mettent en avant des productions locales, la majorité des catalogues ont des contenus américains. Par ailleurs, ce contenu culturel américain est de plus en plus apprécié au pays de Bollywood en Inde (Aggarwal, 2019, 20 septembre), qui est pourtant le plus grand producteur de films au monde avec près de 2 000 films produits par an (Ba, 2016, 13 mars), des films qui s'exportent surtout en Asie mais moins que les films américains.

Cette culture américaine est donc très largement exportée, en faisant profiter ses industries culturelles et important des habitudes qui n'existaient pas avant dans certains pays. C'est

le cas des habitudes alimentaires. Les enseignes de fast-food américaines sont présentes presque partout dans le monde (Subway compte 45 000 restaurants, devant McDonald's qui compte 37 000 restaurants). A travers cette culture du *fast-food*, les États-Unis exportent leur *American Way of Life*, et l'on peut voir que par exemple le *Burger*, ce plat typiquement américain est désormais l'un des plats les plus consommés et revisités, même dans les restaurants en France, allant jusqu'à remplacer le traditionnel sandwich jambon beurre de la pause midi du travailleur de bureau français (AFP, 2019, 14 septembre ; Samson, 2018, 20 mars).

Tout cela ancre profondément cette culture, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans l'esprit des populations d'une grande partie du monde, réduisant en partie parfois l'écart culturel entre certaines populations, et contribuant ainsi parfois à faciliter les échanges et les actions américaines dans ces pays.

D'autres pays, comme la France, exercent eux aussi une attirance au travers de leur cuisine et leurs vins, leur riche histoire et leurs paysages, dopant le tourisme, et faisant ainsi de l'Hexagone le pays le plus visité au monde.

Le nombre de touristes visitant un pays est considéré comme un marqueur. La France est ici sur la première marche du podium grâce à l'attraction que provoque sa culture et son histoire, et un nombre important de monuments historiques bien conservés et devenus iconiques, notamment à Paris. Tout cela fait de la France un des pays les mieux classés au classement du *Soft Power* chaque année (The Soft Power 30, s. d.), justement par ce que sa culture est largement diffusée et attire de nombreux touristes.

C'est aussi le cas de la Corée du Sud, qui exerce aussi une certaine attirance par le biais de sa culture, que ce soit par la cuisine, la musique (K-Pop), ou encore les nouvelles technologies.

Le Japon lui aussi exporte sa culture (volontairement ou non) au travers de sa nourriture, les restaurants de sushis étant légions dans les pays occidentaux ; mais c'est aussi au travers des mangas japonais traduits et vendus à travers le monde. C'est aussi la culture du *Kawaiï*, qui influence une part de la jeunesse européenne qui l'a adoptée, l'amenant à visiter et à découvrir le Japon en tant que touriste et parfois même en tant qu'expatrié, alors même que le Japon peine à attirer des étrangers sur son sol.

Enfin, la culture peut également être entendue sous le sens du savoir, à travers les universités qui se battent au niveau international pour figurer à la meilleure place des différents classements internationaux. Évaluées par le biais de nombreux facteurs,

l'apparition dans ces classements est un moyen de donner de la visibilité à ces établissements et d'attirer encore plus d'étudiants et de financements, tout en renforçant la réputation et l'image à la fois de l'établissement et du pays. Le regroupement d'université Paris-Saclay en France est un exemple de cette politique qui semble payer, puisque cette dernière s'est hissée à la 14^e place du classement de Shanghai dès son entrée en 2020, ceci alors que la France ne comptait aucune université dans le top 15 de ce classement auparavant (Université Paris-Saclay, 2020, 15 août).

Enfin, le nombre d'étudiants étrangers venus étudier et découvrir la culture d'un pays est un marqueur fort également, mais pas suffisant. Les États-Unis attirent chaque année plus d'un million d'étudiants étrangers (Study International Staff, 2018, 02 mai), soutenu par une politique d'attribution de bourses (comme les bourses Fulbright) qui forment les futures élites de certains pays aux valeurs et à la culture américaine, contribuant ainsi à prolonger potentiellement le *Soft Power* américain sur le long terme.

2- Séduire au travers des idées et des idéologies politiques

Le deuxième facteur du *Soft Power*, selon Joseph Nye, est celui qui constitue les idées et idéologies politiques, ainsi que les régimes politiques. On peut constater, par exemple, que le régime démocratique s'est étendu bien au-delà de la seule Europe au fil des siècles, tout comme l'ouverture des marchés au libre-échange, les idées économiques néo-libérales et la mondialisation. Ces processus d'ouverture et d'adoption de principes et des idéologies occidentales va d'abord servir les pays européens, puis les États-Unis, qui vont imposer de plus en plus après la Seconde Guerre mondiale leurs valeurs et leurs idées politiques ainsi que leurs théories économiques. Les idéologies et principes européens se sont répandus à travers le monde, tel que le concept de Nation, de frontière, d'État, de Droits de l'Homme etc. En adoptant ces concepts, jusqu'au modèle démocratique, ce sont les principes et les idéologies occidentales qui s'imposent, souvent par choix, donc par attirance pour ce régime politique.

Les pays occidentaux continuent de prôner leur modèle démocratique et leurs valeurs ainsi que le respect des libertés individuelles, l'État de droit et les Droits de l'Homme, pour qu'ils soient acceptés et adoptés dans d'autres pays. Ces valeurs sont susceptibles de susciter l'intérêt des populations vivant sous le joug de régimes autoritaires. En plus, les régimes démocratiques occidentaux mettent également en avant leurs économies ouvertes, appelant les autres pays à ouvrir leurs économies eux aussi. Souvent, ces économies

occidentales sont attirantes car elles offrent pour les travailleurs diplômés de nombreuses perspectives d'emploi, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, comme aux États-Unis avec la Silicon Valley.

Ces valeurs, normes et idéologies servent les acteurs les prônant, d'une façon diffuse, en façonnant leur environnement sur la scène internationale, c'est ce qu'Arnold Wolfers qualifie de « *milieu goals* », à propos de la promotion du régime démocratique (Wolfers, 1962). En tentant de faire adopter le régime démocratique, ses valeurs et les normes associées, les pays occidentaux façonnent leur environnement afin de leur permettre d'agir dans un environnement favorable et proche de leurs valeurs et de leur culture, réduisant ainsi les chances de résistance à leurs politiques, face aux autres acteurs.

Au-delà des États, la société civile est elle aussi productrice de *Soft Power*, en véhiculant des valeurs, des normes et des idées politiques, consciemment ou non. C'est notamment le cas à travers la culture populaire et plus particulièrement à travers la musique avec des textes engagés.

Enfin, la culture populaire américaine, qui échappe en grande partie au contrôle de l'État fédéral, peut-être elle aussi une ressource du *Soft Power* dans le domaine politique, lorsqu'elle facilite les actions des États-Unis à l'étranger. Ce fut le cas notamment durant la guerre froide, où les productions audiovisuelles américaines étaient disponibles dans les pays soviétiques, ceci permettant de montrer un autre modèle que celui de l'URSS et attirant notamment les jeunes générations du bloc communiste, qui au travers de ces films ont pu contourner la propagande soviétique et se rendre compte que les Américains n'avaient pas à faire la queue des heures pour acheter leur nourriture dans les magasins, par exemple (Nye, 2004b). Ce *Soft Power* n'était pas contrôlé par l'État, mais il a toutefois contribué à grignoter petit à petit la crédibilité du régime soviétique, facilitant ainsi sa chute.

3- Façonner son environnement

Le dernier facteur du *Soft Power*, défini par Joseph Nye, ce sont les politiques étrangères menées par les acteurs et leur perception par les acteurs visés ; ainsi que la capacité à contrôler et mettre en place des institutions, normes et régimes internationaux et à les imposer au reste du monde. En façonnant à son avantage la structure du système international, la gouvernance mondiale, par la mise en place d'institutions édictant des normes et règles favorables à ses intérêts, un acteur peut ainsi imposer ses préférences aux

autres acteurs.

Les États-Unis ont mené bien avant la théorisation du concept même de *Soft Power*, une politique étrangère visant à façonner les institutions internationales et les règles régissant les échanges économiques à son avantage. D'abord avec la mise en place du système de Bretton Woods, puis de l'OMC et du FMI, entre autres. Ces organisations internationales promeuvent le libre-échange, la dérégulation des marchés, la privatisation et la baisse des dépenses publiques, imposant la volonté des acteurs économiques américains de faire du monde un marché libre, en accord avec les idéologies économiques et politiques américaines (Nye, 1990a, p. 191), et faisant ainsi accepter le principe même du libre-échange et de la mondialisation qui sont à la base de ces OI.

En imposant ces OI, les négociations dans ces organisations internationales façonnées selon les intérêts américains, ne sont donc plus que des négociations de degrés. En effet, celles-ci ne portent pas sur le système, mais sur des dispositions prenant part dans le cadre du système, posant ainsi le cadre du débat et empêchant celui-ci de déborder et d'aller à l'encontre des intérêts américains. Ce sont les multinationales américaines qui en sont les premières bénéficiaires, ceci leur permettant d'exporter leurs biens et services au sein d'un système tourné vers le libre-échange, qui permet une ouverture toujours plus large des marchés, accompagné en cela par une privatisation de tous les secteurs de l'économie prônée par le FMI, et impulsé par les États-Unis dans les années 1980 (Nye, 1990b).

En amenant les autres pays à accepter et utiliser ces normes et institutions, en rendant son pouvoir sur l'économie et la gouvernance mondiale légitime au travers de ces OI, les États-Unis se sont ainsi créé un environnement favorable à leurs intérêts et à leurs politiques, réduisant les chances de friction en façonnant les règles du jeu à leur avantage, rendant l'usage de la force armée presque inutile pour imposer leur volonté dans le domaine économique (Nye, 1990b, pp. 31-33 ; 2004b).

Mais c'est aussi en menant certaines politiques étrangères, en allant dans le sens de valeurs partagées par une majeure partie de l'opinion publique visée, que les États peuvent bénéficier de *Soft Power*. Ceci va leur permettre de se forger une image positive par la mise en place de politiques de diplomatie publique (Nye, 2004b, pp. 11, 142, 168-169). Il s'agit ici du modèle d'attraction indirect, lorsqu'un pays, par la mise en place d'une politique de diplomatie publique, vise à influencer le regard que porte une population d'un autre État sur le gouvernement qui met en place cette politique. Cette image positive devant en retour influencer sur les élites du pays visé. Cela prend souvent la forme de politiques de

communication positive, différentes de la propagande, qui tentent de toucher les populations en invoquant des thèmes et des valeurs qui sont si possible le plus largement partagées, tels que les Droits de l'Homme par exemple. Mais il s'agit surtout de construire une relation durable entre l'État et les populations visées, afin de se ménager un environnement favorable à l'action d'un pays dans un autre.

Joseph Nye distingue trois dimensions de la diplomatie publique : la communication journalière qui a pour but d'expliquer les actions sur la scène des RI d'un État aux opinions publiques visées ; ensuite vient la communication stratégique, qui par l'organisation d'événements axés sur des thèmes simples permet de mettre en avant certains sujets en accord avec les intérêts de l'État émetteur ; et enfin la troisième dimension vise à construire une relation de long terme avec des individus influents ou appeler à le devenir à travers des conférences, des échanges, par l'attribution de bourses d'études pour venir étudier dans le pays offrant la bourse, par exemple. Ces trois dimensions contribuent toutes à façonner une image positive d'un État chez les populations visées (Nye, 2004b).

4- Séduire et attirer avec des facteurs du *Hard Power*

Au-delà de ces ressources « classiques » du *Soft Power*, Joseph Nye cite également l'économie, mais aussi le militaire, comme étant parfois des ressources du *Soft Power*, celles-ci ayant également la capacité à séduire et attirer. En effet, bien qu'étant considérées comme des ressources du *Hard Power*, un pays fort économiquement et militairement peut également attirer, la force apparente d'un pays pouvant le rendre attractif.

Comme exemple concret rassemblant plusieurs facteurs du *Soft Power* comme éléments d'attraction et de séduction, nous pouvons évoquer le cas du Canada pour les jeunes Français. En effet, le Canada semble attirer en nombre les jeunes travailleurs français. Nombreux sont les Français qui tentent d'obtenir des visas de travail pour émigrer, temporairement, voire définitivement au Canada, et plus particulièrement au Québec. Depuis de nombreuses années, cette tendance ne faiblit pas. Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'abord parce que ce pays dégage une image positive sur la scène internationale, loin d'être vu comme un pays belliqueux, il donne une image positive et pacifique de son action dans le monde, et ce depuis la mise en place de stratégies de diplomatie publique mettant l'accent sur la signature de nombreux accords internationaux considérés comme justes et nécessaires. De plus, son récit de cohésion nationale met en avant les bienfaits de l'immigration présentée comme une force, tout comme le

multiculturalisme. Cette force est par ailleurs nécessaire au développement économique du Canada, celui-ci ayant besoin de l'apport de migrants pour continuer de se développer. Ensuite, la proximité culturelle (histoire commune, langue, influences francophones, pays démocratique, francophonie etc.) rend le choix presque évident pour nombre de jeunes Français.

Enfin, la bonne santé économique et la facilité d'obtention (au minimum) d'emplois alimentaires, sinon d'emplois qualifiés lorsque l'on dispose de diplômes reconnus, facilitent une intégration rapide sur le marché du travail et la promesse d'un salaire. D'autres facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cet attrait des jeunes Français pour le Canada, mais ce qui est sûr, c'est qu'ici le *Soft Power* canadien est à l'œuvre, et cela est à son avantage, permettant d'attirer une main-d'œuvre souvent qualifiée et parlant très souvent les deux langues officielles du pays, afin de soutenir son développement économique.

Ces exemples nous permettent de mieux comprendre comment le *Soft Power* fonctionne à travers ses trois dimensions. On constate que les États-Unis, par l'agrégation de nombreuses ressources à la base du *Soft Power* et de leur application, restent sans doute l'un des pays les plus puissants. Tout comme les ressources du *Hard Power*, les ressources du *Soft Power* sont désormais recherchées par les pays les plus puissants, en faisant un enjeu central du rapport de force sur la scène des RI, et pas seulement entre États.

D- Quelques limites au *Soft Power* et ses dérivés

Il faut toutefois noter plusieurs limites au *Soft Power*, qui ne s'applique pas partout et en tout temps avec les mêmes effets.

1- Des ressources dont les effets diffèrent d'un acteur à l'autre

D'abord, ses effets peuvent varier grandement en fonction des situations et des individus, tout en n'étant pas automatique. Sur le court terme, manger un menu *Burger* dans un *fast food* d'une chaîne américaine, ou dans un restaurant étoilé français revisitant ce plat typiquement américain, ne veut pas forcément dire que l'on adhère au capitalisme et à l'individualisme prôné par la culture et l'idéologie américaine, ou encore à la politique étrangère américaine.

L'attraction qui est à la base du *Soft Power* dépend fortement de l'acteur visé, et donc de

la perception qu'il va avoir de l'action menée à son égard, qui peut être positive ou négative. C'est notamment le cas dans le cadre de politiques de diplomatie publiques qui, mal pensées, peuvent apparaître comme de la propagande et perdre toute leur crédibilité.

D'autres voient leur *Soft Power* fonctionner auprès de certaines populations et pays mais pas d'autres. C'est le cas de la Chine par exemple, dont le *Soft Power* fonctionne auprès des pays autoritaires, et notamment en Asie et en Afrique, mais pas ou peu dans les pays occidentaux et les démocraties. L'idéologie et le modèle chinois apparaissent comme étant trop éloignés des notions comme les Droits de l'Homme et les libertés individuelles, des concepts qui ne sont pas présents dans le discours politique en Chine, mais qui sont chers aux populations des pays démocratiques. Le *Soft Power* d'un pays ou d'un acteur n'est donc pas forcément universel, il peut fonctionner auprès d'un acteur, mais pas auprès d'un autre, et ce pour les mêmes raisons.

2- Des effets difficiles à évaluer et mesurables uniquement sur le long terme

Ensuite, en rendant la culture américaine quasiment universelle à travers divers canaux, les États-Unis exportent leur culture et leur *American Way of Life*, réduisant ainsi parfois l'écart avec les autres cultures et favorisant de fait les échanges économiques mais aussi parfois politiques. Mais les effets sont ici difficiles à saisir et apparaissent diffus et sont à évaluer sur le long terme.

Parfois, l'enjeu n'est pas tant d'imposer ses vues, mais de réduire l'écart entre deux cultures et permettre les échanges et le dialogue, faisant encore une fois du *Soft Power* un outil difficile à observer et particulièrement sur le court terme.

3- Un *Soft Power* qui échappe en grande partie aux États

Le *Soft Power* provient aussi et surtout en majorité d'actions menées en dehors du contrôle direct des États. Le *Soft Power* provient souvent d'acteurs non étatiques, telles que les multinationales, ou les produits culturels comme les films, les séries, la musique, la mode vestimentaire, etc., qui font rayonner une culture et son pays sans que pour autant cet État n'ait les moyens de la contrôler.

Ces éléments de culture diffusés dans le monde entier peuvent aussi avoir un effet négatif et au contraire amoindrir l'image et la crédibilité d'un État, et donc sa capacité à attirer. Comme par exemple, avec l'exportation de films et séries télévisuelles où les personnages

divorcent et portent des tenues dévoilant certaines parties du corps, choses qui sont considérées comme immorales dans de nombreuses sociétés, faisant ainsi apparaître la société d'origine du film comme étant dépravée, écornant ainsi son image. La question des caricatures religieuses et de la liberté d'expression défendue par la France apparaît comme une hérésie et un blasphème auprès de nombreuses populations musulmanes dans le monde, alors que cela peut apparaître comme un droit inaliénable dans certaines démocraties.

4- Des idéologies qui sur le long terme peuvent être rejetées

Dans le domaine des idéologies et des régimes politiques, vouloir imposer presque par la force, la mise en place de régimes démocratiques, comme en Irak, au mépris des conditions et croyances locales, donne une mauvaise image des États-Unis dans ces opinions publiques. Cela a par ailleurs eu pour conséquence de faire apparaître ce régime, la démocratie, comme faible et incapable de gouverner le pays, puisqu'il fut imposé contre la volonté de certains et en pleine guerre civile.

Autre exemple, les préceptes économiques ultras libéraux imposés de plus en plus à travers les OI et les accords de libre-échange, qui favorisent clairement les grandes entreprises occidentales au détriment des autres, et des travailleurs les plus pauvres, donnent une très mauvaise image du capitalisme au sein des opinions publiques. Tout comme les politiques du FMI qui forcent à la privatisation dans les pays en voie de développement contre des prêts, au profit des entreprises occidentales souvent, tout en faisant disparaître les services publics dans le cadre des politiques d'ajustement structurel dont l'efficacité est remise en cause et dont les conséquences se font le plus ressentir pas les populations pauvres (Domergue, 2003 ; Chavagneux, 2002, 01 juillet). Ce genre de politiques érodent donc la confiance dans ces organisations internationales, acteurs du système des RI, façonné par les États-Unis qui sont les premiers bénéficiaires de celui-ci et qui prônent le libre-échange et la privatisation de tous les secteurs de l'économie, au bénéfice d'abord des grandes entreprises transnationales.

Ce système de normes, institutions et régimes est donc de plus en plus décrié et de moins en moins source de *Soft Power*, mais plutôt de conflit entre les acteurs. C'est notamment le cas de la Chine, qui remet en cause la gouvernance mondiale dominée par les États-Unis et l'Occident, et qui souhaite changer celle-ci par la mise en place de ses propres normes, institutions internationales et régimes, soutenue dans cette démarche par certains pays

autoritaires tel que la Russie par exemple (Sheng & Anqi, 2021, 23 mars).

5- Des politiques nationales impactant le *Soft Power* sur la scène internationale

Enfin, les politiques nationales mises en place sur de nombreux sujets, comme le non-contrôle des armes, la peine de mort, la réponse répressive face à des manifestations massives revendiquant une plus grande redistribution des richesses, considérées comme légitimes, ou les positions contre l'avortement ou encore l'utilisation de la torture etc., ont un effet inverse et diminuent le *Soft Power* des États concernés. Ces politiques nationales renvoient dans les opinions publiques des autres pays une image négative de ces pays, réduisant ainsi leur marge de manœuvre à l'international et décrédibilisant parfois leurs stratégies de *Soft Power*.

Le *Soft Power* apparaît donc comme une puissance jamais acquise, fragile et variable selon les situations et les acteurs, tout étant une puissance diffuse, indirecte, incontrôlée, longue à produire des résultats et difficile à mesurer, notamment sur le court terme.

6- Les dérivés du concept de *Soft Power* de Joseph Nye

Notre choix de mettre en avant, d'une part les définitions et les auteurs de la puissance de l'école réaliste, et d'autre part de nous arrêter aux années 1970, repose sur le fait que nous nous reposons après les années 1970 sur un courant au sein des RI porté par Robert Keohane, Joseph S Nye et Susan Strange. Ce courant redéfinit la puissance avec de nouveaux concepts, visant à mieux rendre compte de la mutation de la puissance en cours. C'est sur ce premier concept du *Soft Power* que notre cadre théorique s'appuie, érudant volontairement les autres écoles de pensées, définitions et conceptions de la puissance. Bien que prenant racine dans les années 1970, le concept de *Soft Power* reste très actuel et a connu des évolutions qui permettent de l'adapter à la situation actuelle, témoignant de sa capacité à durer et à rendre compte des rapports de force contemporains.

a- *Smart Power*

Sous le terme de *Smart Power*, Joseph Nye va regrouper les deux facettes de la puissance que sont le *Hard* et le *Soft Power*. Cette association des deux faces de la puissance dans les politiques menées par les États, vise à atteindre une politique étrangère

efficace et non figée, afin de retirer le maximum de résultats et d'influence sur les autres acteurs, ceci en jonglant entre attraction et coercition selon le contexte. Joseph Nye a d'ailleurs conseillé au gouvernement américain de mener ce type de politique. Ce terme sera d'ailleurs utilisé dans un discours prononcé en 2009 au Sénat par Hillary Clinton, avant d'être confirmée en tant que ministre des Affaires étrangères de l'administration Obama.

b- *Cyber Power*

En 2010, Joseph Nye théoriserait le concept de *Cyber Power* qui est lui lié aux actions menées dans le cyber espace par les acteurs de la scène des RI, ayant parfois des résultats dans le monde réel. Joseph Nye le définit ainsi : « *Defined behaviorally, cyber power is the ability to obtain preferred outcomes through use of the electronically interconnected information resources of the cyber domain.* » (Nye, 2010, pp. 3-4).

Bien que cette définition fasse apparaître ce concept comme pouvant être utile à notre cadre théorique, la description et les exemples associés qu'en donne Joseph Nye semblent bien plus s'appliquer aux cas de cyber guerre, et donc à des usages militaires se rapprochant plus du *Hard* que du *Soft Power*. En effet, le *Cyber Power* repose surtout sur la coercition, au travers d'actions pouvant menacer et contraindre les autres acteurs, notamment par l'envoi de virus et de cheval de Troie, ou en menant des attaques de déni de service, faisant du cyber espace un vrai terrain de conflit armé virtuel, loin du *Soft Power* qui vise à attirer et séduire.

Le *Cyber Power* apparaît ainsi comme l'usage de la puissance *Hard* et *Soft* à travers le cyber espace, certains aspects de l'utilisation d'internet pouvant être qualifiés de *cyber power soft*. Pour cela, nous pensons que l'analyse de notre sujet à travers le concept de *Soft Power* et non du *Cyber Power*, plus restrictif, est plus adapté à notre sujet.

c- *Sharp Power*

Enfin, le *Sharp Power* est un concept qui est apparu très récemment, dans un rapport publié en 2017, par le National Endowment for Democracy, et rédigé par Christopher Walker et Jessica Ludwig. Largement repris, ce terme fait référence à une puissance mise en œuvre d'abord par les pays autoritaires, au premier rang desquels la Chine et la Russie, et dont l'influence serait grandissante. Il est défini comme suit par les auteurs : « *What we have to date understood as authoritarian "soft power" is better categorized as "sharp power" that pierces, penetrates, or perforates the political and information environments*

in the targeted countries » (Walker & Ludwig, 2017, 05 décembre, p. 6). Cette nouvelle face du *Soft Power* se justifie selon les auteurs par le fait que : « *the conceptual vocabulary that has been used since the Cold War's end no longer seems adequate to the contemporary situation* » (Walker & Ludwig, 2017, 05 décembre, p. 7).

Le but du *Sharp Power* est d'influencer et de contrôler l'information, de façonner l'image d'un pays à son avantage dans les esprits des populations étrangères, limiter la liberté d'expression, tout en orientant les comportements des opinions publiques des démocraties, en utilisant pour cela « la censure, la manipulation, le mensonge, la propagande et la tromperie » (Lauzon Chiasson, 2019, p. 19). Il se traduit par, entre autres, une véritable guerre informationnelle menée par la Chine et la Russie contre les puissances occidentales. Ce sont par exemple les opérations d'interférence Russe sur les élections américaines de 2016, ou plus largement, la volonté du pouvoir chinois de contrôler et restreindre les évocations de la Chine dans les publications et films produits aux États-Unis (Nye, 2018, 24 janvier).

Toutefois, selon Joseph Nye, ce nouveau visage du *Soft Power* ne serait en fait qu'un autre type de *Hard Power* : « *Sharp power is a type of hard power* » (Nye, 2018, 08 janvier). Car « lorsqu'un acteur limite les choix volontaires d'un sujet, cela est une forme de contrainte et donc de hard ou de sharp power » (Lauzon Chiasson, 2019, p. 20). Ce qui pourrait faire du *Sharp Power* « un mélange malhabile » (Lauzon Chiasson, 2019, p. 20) du *Hard* et du *Soft Power*.

III- Une définition actuelle du *Soft Power*

A- Une définition de la puissance contemporaine évolutive

La définition de la puissance continue d'être remaniée en fonction du contexte international actuel, toutefois les acteurs étatiques restent au centre des rapports de force, et les facteurs militaires de la puissance restent importants, malgré l'apparition de nouveaux facteurs.

Le géographe Gerard Dorel prend en compte dès 1998 les nouveaux déterminants de ce qui fait qu'un État est puissant : « Une puissance mondiale, c'est un État qui dans le monde se distingue non seulement par son poids territorial, démographique et économique mais aussi par les moyens dont il dispose pour s'assurer d'une influence durable sur toute la

planète en termes économiques, culturels et diplomatiques. Celle-ci suppose une capacité à innover en permanence, à dominer les marchés en s'appuyant sur des firmes implantées mondialement et sur des instruments monétaires universellement acceptés, à diffuser ses propres valeurs, à disposer de moyens militaires et financiers pour imposer son arbitrage dans les conflits régionaux » (Dorel, 1998).

Les définitions stato-centrées se font toutefois de moins en moins nombreuses aujourd'hui, notant le fait que la puissance n'est plus uniquement le fait des États, prenant ainsi acte de la diffusion de la puissance aux nouveaux acteurs de la scène des RI. C'est ce qui transparaît très clairement dans la définition donnée dans l'ouvrage dirigé par Stéphane Paquin et Dany Deschênes : « La puissance représente la capacité d'un acteur, que ce soit un État, une organisation internationale, une multinationale ou une ONG, d'influencer ou de contrôler les domaines centraux de la compétition internationale. La puissance n'est pas l'apanage des États, même si ces derniers sont des acteurs centraux dans la politique internationale » (Paquin & Deschênes, 2009, p. 29). On parle donc d'acteurs et non plus des seuls États, comme Pierre Verluise pour qui : « la puissance caractérise la capacité d'un acteur du système international à agir sur les autres acteurs et sur le système lui-même pour défendre ce qu'il croit être ses intérêts, atteindre ses objectifs, préserver voire renforcer sa suprématie » (Verluise, 2013, 10 novembre) ; ou encore pour Michael Barnett et Raymond Duvall : « *Power is the production, in and through social relations, of effects that shape the capacities of actors to determine their circumstances and fate* » (Barnett & Duvall, 2005, p. 39).

B- Une définition du *Soft Power* à faire évoluer

1- Mise en contexte

La définition de la puissance étant évolutive et fortement liée au contexte international, la définition du *Soft Power*, ou puissance immatérielle (Mayer, 2020), l'est aussi, et c'est pourquoi nous avons souhaité donner notre propre définition afin de prendre en compte toutes les mutations décrites précédemment.

Les premiers travaux de Joseph Nye ont eu pour but de tenter de démontrer que la puissance américaine n'était pas en déclin, contrairement à certaines thèses avancées, face à la montée en puissance (économique notamment), du Japon dans les années 1980-90. Plusieurs auteurs contemporains se posent à nouveau cette question, au regard de la montée en

puissance économique, mais aussi militaire, et de l'influence chinoise dans le monde, qui a remplacé le Japon comme compétiteur direct des États-Unis. Par ailleurs, la place de plus en plus grande des NTIC et plus particulièrement d'internet dans les facteurs du *Soft Power*, ainsi qu'un processus de diffusion de la puissance vers de nouveaux acteurs au détriment de la puissance des États, change encore une fois la donne et donc le besoin de définir les formes de la puissance en 2021.

Dans une société mondialisée, où internet et l'information ont pris une place centrale dans tous les échanges et activités au quotidien, c'est l'information qui devient l'enjeu principal, faisant d'internet le canal d'information par excellence, et un possible outil de *Soft Power* pour tous les acteurs de la scène des RI sachant le contrôler et y accéder.

2- Les manques de la définition de Joseph Nye

La définition du concept de *Soft Power*, nous l'avons vu, était au départ très centrée sur les États. Au fil de ses différentes publications, Joseph Nye va y intégrer d'autres acteurs, comme les firmes transnationales, mais aussi tous les autres nouveaux acteurs de la puissance, jusqu'à affirmer en 2014 que le *Soft Power* « *is not the possession of any one country, nor only of countries* » (Nye, 2014, p. 4).

Toutefois, ses différentes définitions mettent en avant d'abord les États, ainsi que les multinationales et les ONG, ou encore les organisations terroristes. Il est très peu fait mention dans les travaux de Joseph Nye, des simples individus ou des populations en tant qu'acteur des RI, et donc acteurs de la puissance dans le contexte de la société de l'information, sauf au moment des révolutions arabes, dans quelques courtes publications en ligne.

Par ailleurs, bien que prenant en compte l'avènement de la société de l'information, notamment par la théorisation du concept de *Cyber Power*, la place d'internet pour les individus et les groupes d'individus n'est pas assez prise en compte, alors que pourtant ces acteurs sont de plus en plus présents sur la scène des RI, grâce notamment aux réseaux sociaux.

C- Notre définition du *Soft Power*

Constatant ici un manque dans la définition du *Soft Power* telle que donnée par Joseph Nye au fil de ses travaux, et au vu de l'importance d'internet dans les relations entre

acteurs, et du poids grandissant des individus et des groupes d'individus en tant qu'acteurs des RI, nous donnerons notre propre définition du *Soft Power*. Cette définition prend en compte le contexte international du début des années 2020, et donc ce processus constaté d'accession à la puissance de ces nouveaux acteurs, accéléré et amplifié par l'accès à internet et aux réseaux sociaux.

Le *Soft Power* aujourd'hui reste le pouvoir d'attirer et d'amener les autres acteurs à vouloir ce que l'on veut sans contrainte, à travers la culture, les idées, les valeurs, ainsi que par la mise en place de régimes et de normes. Mais à l'heure de la société de l'information, c'est aussi et surtout devenu le pouvoir d'imposer sa parole et sa version de l'Histoire dans une société où l'accès à l'information est devenu simple et peu onéreux, facilitant la production et les échanges d'informations. Un processus dans lequel les NTIC, et notamment internet et les RS, jouent un rôle prépondérant, ce qui favorise la diffusion de la puissance vers des acteurs minoritaires (individus organisés en groupes ou non et les minorités) ; au détriment des acteurs principaux (les États et parfois les entreprises transnationales). Ces derniers restent toutefois loin d'avoir perdu toute leur puissance, mais ils évoluent désormais dans un environnement plus fragile, où l'enjeu est de pouvoir préserver une image crédible et positive face aux opinions publiques internationales, tout en devant capter l'attention de celles-ci, une ressource devenue rare, pour que leur message soit entendu.

Afin de remettre au centre les enjeux des NTIC, d'internet et de l'information qui prennent toujours plus de place dans le quotidien des acteurs, nous proposons la définition du *Soft Power* qui suit.

Le *Soft Power* aujourd'hui peut donc se définir comme étant la capacité d'un acteur à influencer sur le comportement d'autres acteurs, ainsi que sur la gouvernance mondiale (régimes, normes, standards) et donc son environnement, sans exercer de contrainte, par l'attraction, la séduction et la persuasion. Ceci alors que l'exercice du *Soft Power* s'appuie toujours plus sur le pouvoir conféré par l'utilisation et le contrôle des NTIC, et plus particulièrement d'internet et des RS, qui facilitent à la fois l'accès à, mais aussi le contrôle de l'information.

Chapitre 3 Méthodologie

I- Comment mesurer la puissance et le *Soft Power*

A- Mesurer la puissance

1- Selon les auteurs contemporains

Les définitions de la puissance et du *Soft Power* étant nombreuses et souvent très larges, il reste encore aujourd'hui difficile de mesurer clairement et facilement la puissance. Plusieurs méthodes/écoles s'opposent ici. Certains auteurs privilégient la mesure des ressources de la puissance ; d'autres les résultats ou *outcomes* en anglais ; alors que d'autres auteurs combinent les deux méthodes.

Mesurer la puissance sert avant tout aux acteurs de la scène des RI à se mesurer les uns aux autres en permanence, et ainsi permettre d'évaluer quelles actions peuvent être engagées contre un acteur. Cette hiérarchie entre acteurs se mesure d'abord par la puissance économique, avec la mesure du PIB et les exportations/importations (et sa différence, soit la balance commerciale) plus que par la mesure de la puissance militaire, ces deux éléments constituant le *Hard Power*. Mais c'est aussi au travers de l'influence ou du *Soft Power* (culturel, politique et diplomatique) que la puissance des acteurs est de plus en plus mesurée.

2- Selon Joseph Nye

Pour Joseph Nye également la mesure de la puissance apparaît comme compliquée : « *Power, like love, is easier to experience than to define or measure* » (Nye, 1990a, p. 25) ; « *"power" is surprisingly elusive and difficult to measure* » (Nye, 2011, p. 3). Une difficulté de la mesure de la puissance qui peut s'expliquer par le fait que celle-ci ait changé de nature et est donc devenue plus complexe : « *the nature of the resources that produce power capabilities has become more complex, and the international power hierarchy more difficult to determine* » (Nye, 2004a, p. 159).

Par ailleurs, il met en garde sur le fait de ne mesurer la puissance que sur la base de ses ressources, celles-ci n'étant pas toujours transformées avec succès en puissance (Nye, 2011, p. 157). De plus, la seule mesure des ressources ne permet pas de mesurer les effets

de leur utilisation (Nye, 2011, p. 155), puisque « *Proof of power lies not in resources but in the ability to change the behavior of states* » (Nye, 1990b, p. 155). L'approche de la mesure de la puissance que met en avant Joseph Nye, prend donc en compte les deux facettes, c'est à dire la mesure de la puissance par le décompte des ressources (ou facteurs) de la puissance détenue par l'acteur A, et par le changement de comportement de l'acteur B sur qui la puissance est appliquée. Joseph Nye, opte donc pour une mesure de la puissance qui combine à la fois les ressources et les résultats (mesuré en changement de comportement), ce qui demande de connaître à l'avance le comportement présumé de ses adversaires pour avoir ainsi un point de comparaison.

B- Mesurer le *Soft Power*

1- Selon Joseph Nye

Comme la puissance, Nye mesure donc le *Soft Power* en tenant compte à la fois des ressources et des résultats. Les ressources du *Soft Power* sont les facteurs qui produisent une attraction et/ou permettent de persuader un acteur (Nye, 2004b). Ce sont des facteurs que l'acteur détient mais qui ne sont pas encore activés, utilisés. Les ressources ne produisent en général un effet que lorsque l'acteur décide de les utiliser ; en elles-mêmes elles ne produisent pas ou ne rapportent pas forcément du *Soft Power*. Ces effets sont appelés *outcomes*, ou résultats. C'est par un processus que Joseph Nye appelle la conversion de puissance que les ressources, une fois activées, produisent des résultats effectifs, à la suite de la mise en place d'une stratégie visant à modifier le comportement des autres acteurs (Nye, 1990b, pp. 25-26). L'enjeu ici est donc de pouvoir mesurer ces deux éléments à la base du *Soft Power* ; ainsi que la volonté de mettre en œuvre une politique de *Soft Power* au travers d'instruments, de vecteurs et de moyens.

Critiqué pour son manque de clarté, Joseph Nye va approfondir les dimensions du *Soft Power* au fil de ses publications, notamment à travers l'évocation de nombreux exemples concernant les États-Unis et permettant ainsi de toucher du doigt les différentes façons et outils permettant d'apprécier le *Soft Power*. Par exemple, pour ce qui est de la diplomatie publique menée par les États, étant une dimension du *Soft Power*, les sondages d'opinions sont un des moyens de le mesurer ; toutefois ce n'est pas le seul moyen et il comporte des limites car cette mesure est éphémère (Nye, 2011, pp. 227-228) et ne rend compte que du moment présent (Nye, 2004b, p. 95). Dans le cas des ONG, le *Soft Power* peut être mesuré par leur niveau de citation dans les médias, mais aussi par l'écho que rencontrent leurs

actions et leurs rapports dans les opinions publiques, mettant en cause États et grandes entreprises, comme Human Rights Watch et Reporter sans frontières, ou encore Amnesty International par exemple (Nye, 2004b, p. 91).

Toutefois, selon Joseph Nye, pour bien évaluer ses effets et donc mesurer le *Soft Power*, cela doit se faire sur le long terme, étant un processus qui prend du temps à montrer des résultats. C'est pour cette raison qu'il cite les historiens et les chercheurs comme étant les plus à même de mesurer ses effets (Nye, 2004b), sans toutefois leur donner tous les outils pour le faire. De plus, pour arriver à mesurer les résultats, il faut savoir avant cela ce que les acteurs ciblés voulaient, avant qu'ils ne subissent une politique de *Soft Power*, et ainsi pouvoir déceler un changement de comportement pouvant être attribué à la mise en place d'une stratégie de *Soft Power* (Nye, 2004b).

Malgré de très nombreux exemples et des clarifications données au cours de ses publications, ce concept reste large, changeant et parfois flou ou incomplet aux yeux de certains, un flou que différents auteurs ont tenté de compléter, comme Frédéric Mayer (2020).

2- La mesure du *Soft Power* en débat

La mesure du *Soft Power* a fait et continue de faire l'objet de nombreux débats. Sa mesure n'est pas aisée, le concept étant qualifié d'être à la fois trop flou et trop large pour être circonscrit. D'abord et avant tout parce que le débat sur ce qu'est une ressource et un *outcome* (résultat) ne semble pas avoir été réglé, faisant de l'opérationnalisation du concept une opération inachevée venant compliquer la définition des outils de mesure (Seong-Hun, 2018). Ensuite parce qu'une politique de *Soft Power* peut se traduire par « *a diffuse effect, creating general influence rather than producing an easily observable specific action* » (Nye, 2004b, p. 16). C'est aussi parce que celui-ci agit plus souvent sur le long terme (Nye, 2004b ; Ji, 2017), que sur le court terme. C'est le cas par exemple d'une politique de diplomatie publique menée par un État, qui produit rarement des résultats immédiats (Ji, 2017, p. 77). Par ailleurs, il existe plusieurs façons de mesurer le *Soft Power*, le plus simple étant d'évaluer les ressources du *Soft Power* ; ou bien de mesurer les résultats de la mise en œuvre des ressources du *Soft Power* par un acteur. Enfin, il est difficile de définir avec certitude si le changement de comportement d'un acteur est le fruit d'une politique de *Soft Power* mise en place par un autre acteur, ou le fait d'un autre facteur.

Bien que la mesure des seules ressources apparaisse plus adaptée à la mesure du *Hard* que du *Soft Power* (Patalakh, 2016, p. 99), certains choisissent tout même cette méthode (Anguelov & Kaschel, 2017, p. 4), comme les index de *Soft Power* pour les États (Yavuzaslan & Cetin, 2016), tel le *Rapid-Growth Markets Soft Power Index* d'Ernst and Young (2012) ; ou encore le classement annuel *Soft Power 30* de Portland (2019).

D'autres mettent l'accent sur la mesure des *outcomes*, soit les résultats (Patalakh, 2016). C'est le cas pour les politiques de diplomatie publique, ou l'image d'un État perçue dans les autres États est mesurée à travers la perception qu'en ont les populations au moyen de sondages, comme pour les États-Unis au Moyen-Orient par exemple. C'est le cas du *Global Soft Power Index* (Brand Finance, 2020), qui s'intéresse à la perception du *Soft Power* à travers le monde, en menant des sondages sur la perception de l'influence de 60 pays à destination de citoyens et d'experts, sur la base de sept familles de critères.

Au-delà de cette opposition entre ressources et résultats, d'autres prennent en compte les deux dans leur tentative de mesure du *Soft Power*, et la méthode qui apparaît chez plusieurs auteurs consiste à étudier d'abord les ressources, puis les résultats afin d'évaluer l'impact et l'effectivité ou non du *Soft Power*. C'est ce qu'a fait le rapport du British Council, qui étudie d'abord les ressources, et ensuite les changements de comportements produits par l'activation de ces ressources chez un acteur (Singh & MacDonald, 2018, pp. 26, 34).

II- Mesurer le *Soft Power* dans le cadre de ce sujet de thèse

Pour mesurer le *Soft Power* dans le cadre de notre sujet, nous avons décidé de mesurer d'abord les ressources que détient le gouvernement fédéral canadien, puis pour les Inuit de mesurer et d'analyser les résultats, l'utilisation et donc la conversion de ces ressources en *Soft Power*. Le contrôle et l'accès à l'infrastructure internet, ainsi qu'aux RS, apparaissent comme étant des ressources du *Soft Power*, et donc des outils permettant de mettre en œuvre une politique de *Soft Power* produisant des effets sur les acteurs visés.

Ce choix se matérialise dans la sélection des dimensions, indicateurs et variables du concept de *Soft Power* définis et détaillés ci-après et que nous allons rechercher dans nos données.

A- Les dimensions du *Soft Power* retenues par acteur

1- Les dimensions retenues pour l'État fédéral

Pour le premier acteur qu'est le gouvernement fédéral canadien, nous avons choisi d'aborder le concept du *Soft Power* au travers de trois dimensions que sont la souveraineté technologique, la souveraineté numérique et la souveraineté territoriale. Ces trois dimensions sont fortement liées à la détention des ressources, des moyens du *Soft Power*, et donc au contrôle de l'infrastructure internet, plus qu'aux résultats. Nous avons fait ce choix car le Canada dispose de peu d'infrastructures dans le Nord, et avant même de pouvoir tenter de mesurer les effets de la mise en place d'une politique de *Soft Power* visant d'autres acteurs, il nous faut nous pencher sur les ressources, les facteurs et ainsi tenter de mettre en lumière leur présence ou non.

Nous verrons de manière plus poussée que les NTIC sont de plus en plus facteurs de *Soft Power*, et en ce domaine la question de la souveraineté joue un rôle central.

- **La dimension de la souveraineté technologique**

Cela se traduit d'abord et avant tout au travers du contrôle des technologies et des infrastructures, que l'on peut regrouper sous le concept de souveraineté technologique. La souveraineté technologique fait référence à la capacité d'un acteur, le plus souvent, un État mais pas uniquement, de contrôler les technologies qui lui sont nécessaires pour être autonome en la matière et ainsi ne pas dépendre d'autres pays, entreprises et technologies. Ceci est nécessaire, car les technologies ne sont jamais neutres. Ces technologies, véhiculent en effet des normes, des standards et des entreprises souvent liées ou subordonnées à un État et à sa législation, mais aussi une certaine culture et vision du monde. En atteignant la souveraineté technologique, un acteur, le plus souvent un État, acquiert ce que l'on appelle dans le milieu militaire l'autonomie stratégique. Cette autonomie stratégique se traduit par le fait qu'un État est capable de maîtriser de bout en bout une technologie et un réseau, et qu'il a les moyens de ne pas dépendre d'entreprises et de puissances étrangères.

- **La dimension de la souveraineté numérique**

D'une manière encore plus fine et plus centrée sur les NTIC, et notamment sur internet, la

souveraineté numérique fait elle référence à la question du contrôle des outils numérique de la société de l'information et des données ; mais aussi de l'existence de géants de l'internet et des NTIC qui restent fortement liés aux États, dont ils dépendent, et notamment au travers de leurs législations sur l'accès et le contrôle de l'information. Ces géants de l'internet et des NTIC, mais aussi la question du contrôle et de l'accès à l'information et le contrôle de l'infrastructure internet, deviennent de plus en plus des enjeux de puissance pour tous les acteurs, et en premier lieu pour les États. Ces moyens, ces facteurs, doivent donc être présents pour qui veut atteindre une certaine souveraineté numérique et ainsi avoir le contrôle sur ses infrastructures, les entreprises, les logiciels, ainsi que les plateformes, mais surtout sur les données, au niveau de leur utilisation et de leur accès.

- **La dimension de la souveraineté territoriale**

Enfin, la souveraineté territoriale est une souveraineté qui est directement liée au concept de puissance, puisqu'elle fait référence au droit exclusif d'exercer son pouvoir et ses prérogatives pour un État sur un territoire donné, un territoire qui est facteur de puissance. Le territoire est constitutif de la souveraineté d'un État, celui-ci exerçant son autorité à la fois sur ce territoire et sur ses habitants.

Cette souveraineté territoriale doit être « gagnée », puis maintenue, par l'exercice continu de cette souveraineté, que l'on peut ainsi qualifier d'effective lorsqu'elle est effectivement exercée.

Dans le cadre de notre sujet, l'investissement dans les infrastructures et la souveraineté apparaissent comme étant intimement liés car nous avons posé l'hypothèse que l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord canadien sont des facteurs de *Soft Power*, pouvant permettre de contrôler à distance un territoire qui manque d'infrastructure et de présence permanente de la part des divers services de l'État, concourant ainsi à rendre effective une souveraineté canadienne qui apparaît comme faible. De plus, la présence de cette infrastructure internet, comme les autres, participe de l'effectivité de la souveraineté canadienne, puisqu'elle est décidée et financée par le gouvernement fédéral qui est garant des bonnes conditions de vie des populations du Nord. C'est donc en investissant dans ces infrastructures et en les développant, que la souveraineté du gouvernement canadien devient plus crédible, plus effective, en ne faisant pas des habitants du Nord des citoyens de seconde zone délaissés.

2- Les dimensions retenues pour les Inuit

Pour ce qui est de l'acteur inuit, nous avons choisi d'aborder le concept du *Soft Power* à travers trois dimensions que sont le politique, l'économique et le culturel. Nous reprenons ainsi les trois dimensions qui ont été mobilisées par Jean-François Savard en 2010 (Savard, 2010), et qui nous sont apparues d'elles-mêmes au fur et à mesure de l'avancée de nos travaux.

- **La dimension politique** est prise ici au sens de tout ce qui a trait aux décisions prises par le gouvernement fédéral canadien et en partie par les gouvernements locaux, tout autant que pour qualifier les relations entre les différents acteurs, tels que les Inuit avec le gouvernement fédéral canadien ou avec les ONG, dans le cadre d'un rapport de force visant pour les Inuit à défendre leurs revendications. Dans cette dimension, nous allons tenter de mesurer si le niveau d'accès à internet et son utilisation sont sources de *Soft Power*, au travers de l'influence qu'il peut conférer sur les décisions politiques et les politiques publiques ; mais aussi par le poids qu'il confère dans le débat public ; ou encore par la façon dont les idées de chaque acteur sont portées sur la scène internationale. Il s'agit donc ici de mesurer à la fois les ressources et les résultats.
- **La dimension culturelle** regroupe tout ce qui a trait aux pratiques liées à l'identité et aux traditions d'un acteur (tel que le type de nourriture, la langue, la mode vestimentaire, le mode de vie, ainsi que ses valeurs et son histoire), qui constituent le ciment d'une société. Nous nous intéresserons aux usages d'internet, comme d'un outil pouvant permettre de mettre en avant la culture inuit, la préserver, la partager et la revendiquer, ce qui en bout de course doit permettre de séduire et d'attirer. Ici il s'agit également de mesurer à la fois les ressources et les résultats.
- Enfin, **la dimension économique**, regroupe elle toutes les pratiques ayant trait aux échanges donnant lieu à des gains ou des pertes financiers entre acteurs. Bien que relevant du *Hard Power*, la dimension économique peut être étudiée sous l'angle du *Soft Power* lorsqu'elle attire et séduit. Ceci produisant des effets mesurés en avantages économiques retirés du contrôle et de l'accès à internet, soit au niveau individuel, soit au niveau fédéral. Ces gains financiers peuvent être au bout du compte un moyen d'améliorer les conditions de vie des Inuit du Nunavut grâce à l'accès à internet tout en participant à leur émancipation.

B- Les indicateurs et les variables retenus³

1- Les indicateurs et les variables retenus

Afin de mesurer le *Soft Power* dans les données que nous avons pu recueillir au fil de nos travaux, nous avons décomposé chaque dimension du *Soft Power* en indicateurs puis en variables, regroupés dans deux tableaux disponibles en annexe et que nous commentons ici. Nous avons ajouté une strate pour l'acteur inuit, la composante, entre la dimension et l'indicateur. Celle-ci n'a que pour but de regrouper sous une étiquette plusieurs indicateurs.

Les indicateurs et les variables sont des éléments, des faits observables dans la réalité, des manifestations empiriques des dimensions du concept que l'on peut repérer et mesurer grâce à nos sens, et qui se rapportent directement aux différentes dimensions du concept de *Soft Power* ici. La plupart du temps il s'agit d'actions des acteurs étudiés que l'on peut observer.

Ces indicateurs et variables ont été choisis pour rendre compte des ressources et des résultats du *Soft Power*. Les ressources, ce sont tout ce qui constitue les facteurs à la base du *Soft Power*. Posséder ces ressources est un préalable pouvant, par leur utilisation, produire des résultats. Pour produire un résultat observable permettant de constater les effets du *Soft Power* il faut que ces ressources soient activées au travers de politiques mises en place et l'utilisation de vecteurs, que sont ici l'accès à internet et les réseaux sociaux. La question des ressources va concerner plus spécifiquement le gouvernement fédéral mais aussi en partie les Inuit ; alors que la question des résultats concernera surtout les Inuit. Il s'agit donc d'étudier à la fois les ressources du *Soft Power* détenus par un acteur, et les résultats de la mise en œuvre de ces ressources visant ainsi à influencer sur d'autres acteurs. Ces acteurs ciblés sont pour l'État fédéral les autres États, et notamment les États circumpolaires. Pour les Inuit il s'agit de l'État fédéral canadien, des opinions publiques, des ONG et de la société civile dans son ensemble.

³ Cf. tableaux des indicateurs et variables en annexe 6

2- Justification et présentation des indicateurs choisis par acteur

a- État fédéral canadien

Pour tenter de rendre compte de la présence des ressources du *Soft Power*, soit l'accès et surtout le contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord par l'État fédéral, nous avons choisi de mesurer dans la première dimension, la souveraineté technologique, qui se décompose en plusieurs indicateurs et variables. C'est d'abord la question du contrôle des technologies associées à internet au travers de l'existence de champions nationaux en ce domaine ou non qui a guidé nos recherches. Mais aussi la recherche des champions nationaux, qui peuvent ou non détenir une position dominante sur leur secteur, et ainsi avoir une influence sur le réseau mondial d'internet. L'existence de ces ressources peuvent être favorisées par la mise en place de politiques de puissance technologique, source de puissance dans le contexte d'une compétition internationale pour l'innovation technologique et notamment dans les NTIC. Enfin, le poids de l'Histoire dans l'atteinte d'une certaine souveraineté technologique est un point crucial, devant servir à comprendre l'état actuel du réseau que nous étudierons également.

Ensuite, pour ce qui est de la dimension souveraineté numérique, nous nous attacherons à rechercher les indicateurs mettant en lumière le contrôle qu'exerce ou non l'État fédéral sur les infrastructures, le réseau, les données, mais aussi sur les entreprises du secteur. Nous nous efforcerons également de mettre au jour le rôle que joue le Canada, et donc son poids, sur la gouvernance de l'internet mondial, qui fait l'objet d'une guerre pour son contrôle entre grandes puissances, possiblement jusque dans l'Arctique. De plus, la question du financement et donc du développement du réseau au travers de stratégies et de politiques et de lois mises en place pour tendre vers la souveraineté numérique sera étudiée afin de comprendre le poids du gouvernement fédéral ici.

Enfin, la dernière dimension est celle de la souveraineté territoriale, qui découle des deux autres dimensions et qui est liée. Il s'agit ici de savoir si le gouvernement fédéral exerce un réel contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord et de ce fait un contrôle à distance de sa région arctique. Ce qui dans ce cas en ferait un facteur de contrôle à distance et donc de souveraineté territoriale de l'Arctique canadien. Par ailleurs, au-delà de la question du contrôle, la souveraineté territoriale effective se matérialise si le gouvernement fédéral investit suffisamment pour mettre à niveau les infrastructures dont celle d'internet, dans le Nord, au profit des citoyens du Nord. Il va donc s'agir de mettre en lumière les actions et

les ressources démontrant ou non l'existence d'un réseau permettant de subvenir aux besoins des Inuit dans le Nord, sur qui la crédibilité du titre de souveraineté canadien s'appuie. Dans le cas contraire, l'effectivité de la souveraineté canadienne pourrait apparaître comme affaiblie.

Les indicateurs et variables découlant de ces dimensions ont pour but de tenter de rendre compte ou non d'une volonté forte de l'État fédéral canadien de disposer dans son arctique d'entreprises et d'un réseau géré par des intérêts canadiens, soutenues par une stratégie en ce domaine et des financements publics dans les nouvelles technologies, ainsi qu'une volonté de puissance dans le secteur à travers le contrôle de ces nouvelles technologies, mais aussi de la volonté de peser sur la gouvernance mondiale du réseau internet.

b- Les Inuit

Concernant les Inuit, c'est au travers des trois dimensions du *Soft Power* que sont le politique, la culture et l'économie que nous tenterons de mesurer le *Soft Power*, pour y déceler à la fois les ressources, mais aussi les résultats, par la mesure du changement de comportement des acteurs visés, que sont l'État fédéral canadien, les opinions publiques, les ONG et la société civile dans son ensemble.

Dans la dimension politique, il s'agit d'étudier l'utilisation d'internet et des RS d'abord au travers de la question de la souveraineté technologique inuit. C'est-à-dire tenter de savoir si les Inuit ont la main sur le réseau disponible et s'ils ont leur mot à dire sur son développement. Ensuite il s'agit d'évaluer les conditions d'accès au réseau. Ces deux points constituent les ressources.

La question de la souveraineté numérique inuit doit également être étudiée au travers de son utilisation par les Inuit comme d'un outil de communication politique, doublée d'une volonté de se saisir de cet outil pour en avoir la maîtrise. Cette utilisation peut produire des effets, des résultats, que nous tenterons de mesurer.

Dans la dimension culturelle c'est au travers des composantes de la souveraineté numérique inuit et de l'*empowerment* inuit que nous tenterons de mesurer les ressources et les résultats. Il s'agit ici de rendre compte de la maîtrise des données par les Inuit, mais aussi du contenu, de l'appropriation de la technologie et de son utilisation comme un outil de préservation et de diffusion de la culture inuit, ceci dans le but d'attirer et de séduire les autres acteurs.

Enfin, dans la dimension économique, il s'agit surtout de s'intéresser aux ressources du *Soft Power* ici, en tentant de rendre compte de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux et de son accès par les Inuit comme moyen d'attirer et de séduire.

III- Une étude qualitative basée sur différents corpus de données

A- Un contexte historique indispensable

En commençant l'étude de notre sujet, et en faisant l'état de l'art de celui-ci, nous avons eu l'occasion de nous plonger dans la littérature scientifique ayant pour sujet le rôle du télégraphe depuis son invention jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Étant historien de formation, il nous paraissait impossible de ne pas étudier ce qu'il s'était déjà produit par le passé dans le domaine des télécommunications pour comprendre le présent. De plus, nous inspirer de l'Histoire nous est très vite apparue comme indispensable. Ceci devant permettre de mettre en parallèle le rôle joué, non seulement pour les États, mais aussi parfois pour les populations, de l'accès aux technologies de télécommunication, et plus particulièrement grâce aux câbles sous-marins de télégraphe. Ceux-ci furent un enjeu stratégique pour le Royaume-Uni et la France durant toutes les crises géopolitiques de l'époque coloniale et après, tout en ayant été dans un cas au moins un moyen d'émancipation pour les populations. Par ailleurs, de nombreuses similitudes existent entre l'utilisation qui a été faite du télégraphe, qui reposait en grande partie sur le réseau de câbles sous-marins, tout comme internet aujourd'hui. Pour ces raisons, l'étude de la littérature scientifique, principalement historique, nous fournit un élément de contexte permettant de voir quel fut le rôle qu'ont joué les câbles sous-marins de télégraphe pour les États et les populations durant l'époque coloniale, et le rôle que l'infrastructure internet joue aujourd'hui au Nunavut pour le gouvernement fédéral et les Inuit.

B- Une étude qualitative

Pour constituer les données appuyant notre étude qualitative du rôle qu'internet joue pour les États et les populations aujourd'hui, nous nous sommes reposés sur plusieurs corpus de données.

Le premier corpus de données est constitué des articles scientifiques, des mémoires et des thèses ainsi que des publications sous forme de livres parfois vulgarisateurs, portant sur la question du rôle qu'a joué le télégraphe et en particulier les câbles sous-marins pour les

États et les populations ; ainsi que le rôle d'internet aujourd'hui et des usages des réseaux sociaux. Les deux sujets principaux de ce corpus de données concernent : la géopolitique de l'infrastructure du télégraphe et d'internet et du rôle des États, ainsi que les usages d'internet et les enjeux de l'accès à internet dans les régions isolées pour les populations autochtones, et bien évidemment plus particulièrement dans l'Arctique et au Canada. Ce corpus nous permettra de donner le contexte général et la place d'internet et du télégraphe en termes géopolitique, ainsi qu'une vision critique de l'historique de l'arrivée d'internet dans le Nord canadien. De plus, nous espérons pouvoir replacer le Canada dans la géopolitique des NTIC et notamment d'internet au milieu de cette guerre pour le contrôle de l'internet mondial avec ces données.

Ce corpus scientifique a été complété par une veille et une étude systématique de la couverture médiatique de l'accès à internet dans le Nord. Nous avons sélectionné aussi bien des articles relevant de la presse internationale que de la presse locale, en mettant néanmoins un focus sur cette dernière, traitant très régulièrement les questions ayant trait à l'accès à internet. Ce corpus doit nous permettre de saisir quels sont les enjeux de l'accès à internet dans le Nord et ses conditions, tout en nous montrant quelle utilisation et quel écho de cette utilisation retirent notamment les Inuit d'internet et des RS.

Pour compléter cela, nous nous sommes appuyés sur un nombre important de rapports venant de diverses sources et qui portent tous sur la question de la connectivité et surtout du développement des infrastructures internet dans l'Arctique. Par ailleurs, conscient du rôle prépondérant des câbles sous-marins comme colonne vertébrale de l'infrastructure internet et enjeu stratégique pour les États, nous avons eu la chance de pouvoir rencontrer les acteurs leaders du secteur. Cette source de données technique doit nous permettre de mieux saisir les caractéristiques techniques des réseaux et leurs capacités, ainsi que son état actuel dans l'Arctique canadien et les projets en cours.

Par ailleurs, il nous paraissait indispensable de pouvoir nous rendre sur le terrain qui constitue notre sujet d'étude, afin d'y recueillir des données provenant des utilisateurs eux-mêmes et de nous rendre compte par nous-mêmes des enjeux entourant l'accès à internet au Nunavut. Nous avons donc pu réaliser un terrain d'étude au Nunavut, des rencontres au Canada et en Alaska et nous avons pu passer quelques jours dans deux communautés en Alaska. Ce qui constitue un corpus de 16 entretiens et plusieurs rencontres non enregistrées. Ces données doivent nous permettre de mettre en lumière comment les Inuit sont impactés par les décisions du gouvernement fédéral canadien dans le domaine de l'infrastructure

internet, mais aussi comment internet et les RS sont utilisés au quotidien par les Inuit.

Enfin, dans le but de nous intéresser plus particulièrement aux usages faits par les Inuit d'internet, nous avons mené une veille sur les principales pages Facebook qui ont intéressé notre sujet et qui sont en rapport avec le terrain que nous avons mené à Iqaluit. Ceci afin de pouvoir rendre compte de l'usage qui est fait des réseaux sociaux par les Inuit, et venant appuyer les résultats de nos entretiens. Nous avons donc suivi très régulièrement les publications des pages Facebook d'Iqaluit que sont : Iqaluit Public Service Announcements et Iqaluit Rant and Rave, auquel nous nous sommes abonnés quelques mois avant notre terrain et auxquelles nous sommes toujours abonnés et que nous continuons de suivre de près. Ces données doivent nous permettre de comprendre les usages, et l'ampleur de ces usages des RS, par les Inuit dans leur quotidien.

C- Etude de cas

Dans le cadre de deux conférences, nous avons mené deux études de cas qui nous ont servi à nourrir notre réflexion et nous ont apporté des éléments en lien avec les deux facettes de notre sujet que sont : l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de puissance pour les Inuit ; et la place stratégique de l'infrastructure internet pour les États dans l'Arctique.

C'est d'abord grâce à une étude sur les conséquences du mouvement #sealfie, plusieurs années plus tard, dans une présentation donnée en octobre 2019 pour la conférence *Inuit Studies* que nous avons pu mettre en lumière le rôle de Twitter pour les Inuit dans ce cas précis (Delaunay, 2019, 03 octobre).

Nous avons ensuite également pu étudier les enjeux entourant le projet de câble Arctic Connect, avec une probable implication de la Chine dans le cadre de la « route de la soie ⁴», et ainsi mettre en lumière la question de l'influence au travers du financement des infrastructures. Ces recherches ont fait l'objet d'une présentation lors du colloque international Politiques de l'Arctique en perspectives des 18 et 19 décembre 2019 organisé à Science Po Paris (Delaunay, 2019, 19 décembre) et d'un article (Delaunay, 2021).

⁴ La nouvelle route de la soie, ou *The Belt and Road Initiative* (BRI) ou *One Belt One Road* (OBOR), est un projet de financement d'infrastructure de transport physique et de données numériques lancé par la Chine en 2013, qui a pour but de connecter la Chine au reste du monde tout en offrant plus de débouchés aux entreprises chinoises. Il faut noter que ce projet commercial ne cache pas sa volonté d'influencer politiquement et structurellement les pays concernés au travers d'investissement dans les infrastructures.

IV- Conditions de réalisation du terrain et description de la cohorte

A- Terrains annexes

Dans le but de recueillir des données et de nous rendre compte par nous-mêmes des enjeux entourant l'accès à internet dans l'Arctique nord-américain, nous avons donc pu nous rendre en Alaska, dans le cadre d'une conférence internationale à Fairbanks en mai 2017 (The Arctic Broadband Forum 2017). Lors de ce déplacement nous nous sommes rendus dans la région du North Slope, où se trouve de nombreuses réserves de pétrole, d'abord dans la communauté d'Utqiagvik (ex Barrow), qui compte environ 4 000 habitants, en majorité Inupiaq ; puis à Deadhorse, un lieu qui n'existe que pour soutenir l'activité d'extraction pétrolière dans la région. Aucun entretien enregistré n'a été mené lors de ces déplacements.

Par ailleurs, durant ces six années de thèse nous nous sommes régulièrement rendus à Montréal et Ottawa, pour des conférences et pour effectuer des rencontres enregistrées et non enregistrées avec des personnes ayant nourri notre réflexion.

B- Terrain principal : Iqaluit

Notre terrain principal a consisté à passer deux semaines dans la ville d'Iqaluit au Nunavut, Canada, entre le 18 septembre et le 03 octobre 2018.

1- Le choix du terrain

Nous avons décidé de mener notre terrain principal dans la ville d'Iqaluit pour plusieurs raisons. D'abord parce que les contacts que nous avons pu nouer au fil des années se trouvaient en majorité dans cette ville, ainsi que des personnes-clés pouvant apporter une meilleure compréhension des enjeux de notre sujet. Ensuite, la présence à Iqaluit du Nunavut Research Institute, et de ses infrastructures qui encadrent les recherches effectuées au Nunavut, nous ont permis de bénéficier d'un soutien logistique et de conseils indispensables, ainsi que d'un bureau disposant d'un accès à internet, ressource précieuse au Nunavut comme nous le verrons. Enfin, les déplacements par avion étant très coûteux et alors qu'initialement nous avions souhaité pouvoir nous rendre dans une ou deux communautés « proches » d'Iqaluit, il nous a fallu, pour des raisons de moyens financiers limités, nous concentrer uniquement sur Iqaluit ; restant ainsi deux semaines sur place.

2- Le but de ce terrain

Le but de ce terrain était de recueillir, par le biais d'entretiens audio semi-directifs enregistrés, des données sur le rôle d'internet au quotidien pour les habitants d'Iqaluit et plus largement dans tout le Nunavut, aussi bien pour le Gouvernement du Nunavut (GN) que pour les populations locales. Avec comme questionnement : Internet est-il vu et utilisé comme un outil d'émancipation (politique, économique, culturel) pour les Inuit du Nunavut ? Les données recueillies venant soutenir, ou non, notre hypothèse à savoir qu'internet serait un outil de *Soft Power* pour les populations inuit dans le domaine politique, économique et culturel.

Ce terrain n'a été possible que grâce au financement qui nous a été octroyé par l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), *via* le programme de soutien aux doctorants de l'IHEDN 2017-2018 à hauteur de 3 500 euros. Nous tenons encore une fois à remercier l'IHEDN pour son soutien, qui nous a permis de réaliser ce terrain d'étude indispensable à nos recherches.

3- Processus de certification éthique et d'autorisation à mener des recherches

Avant de pouvoir effectuer ces entretiens, nous avons dû passer par plusieurs étapes afin d'obtenir l'autorisation de mener des recherches au Nunavut. D'abord il nous a fallu obtenir un certificat éthique. Demande faite auprès de l'ENAP à Montréal, Université où l'un de nos co-directeurs de thèse, le Professeur Stéphane Roussel est titulaire. Le certificat éthique est obtenu *via* un processus nécessaire au Canada, afin de pouvoir mener des recherches avec des êtres humains, quel que soit le domaine. Le choix de demander un certificat éthique auprès de cette université plutôt que l'UVSQ était guidé par le fait que notre terrain se déroulait au Canada, et que pour cette raison nous nous devions de respecter des normes éthiques canadiennes. Ce certificat éthique canadien avait donc plus de chance de se rapprocher des exigences demandées par le Nunavut Research Institute (NRI), en charge d'étudier la validité du projet de recherche et de délivrer un certificat d'autorisation à mener des recherches au Nunavut. Après un processus de plusieurs semaines, durant lequel nous avons dû ajuster notre cible, en enlevant la volonté d'interroger les mineurs, nous avons obtenu le certificat éthique CER-ENAP 2018-14 le 2018-06-27 (cf. annexe). Ceci nous permettant de soumettre notre dossier de demande de licence de recherche au NRI, qui nous a été délivré le 03 août 2018 avec la licence numéro # 01 029 18N-A le (cf. annexe).

4- La méthode de l'entretien semi-directif

Nous avons souhaité mener des entretiens semi-directifs, guidés par une liste de questions, qui ont été parfois adaptées à la profession de l'interlocuteur, pour orienter les échanges vers son domaine d'expertise.

Ces entretiens, menés par nous-mêmes uniquement, sans traducteur, et le plus souvent en tête à tête, ou avec la présence d'adjoints, ont été enregistrés au moyen d'un dictaphone. Ceux-ci se sont tenus soit en anglais, soit en français, selon la préférence de chaque personne. Les entretiens ont eu lieu principalement sur le lieu de travail des personnes interrogées, ou dans des lieux publics. Les questions ont porté sur le rôle que joue internet au Nunavut dans la vie de tous les jours et notamment dans les domaines politiques, culturels et économiques. Les questions posées ont donc servi de point de départ à la conversation et un exemple de trame est disponible en annexe.

5- Constitution de la cohorte

Pour constituer notre cohorte, nous avons d'abord contacté à distance, avant notre arrivée, une série de personnes identifiées comme étant concernées par notre sujet, car travaillant ou ayant des activités touchant directement à la question de la connectivité et de l'usage d'internet au Nunavut. Ceci a été fait par l'envoi d'invitations à participer à un projet de recherche (cf. annexe) comme le préconise le comité éthique de l'ENAP. Une fois sur place, seul ou avec l'aide de nos contacts, nous avons tenté d'élargir ce panel à une cohorte représentative de la population de la ville.

6 - Descriptions des cohortes

Afin de respecter les règles de réalisation des entretiens, couverts par des accords de confidentialité, nous ne pouvons donc dévoiler les noms et ou des indices permettant d'identifier les personnes interviewées, ainsi que le contenu brut des entretiens. Exception faite pour les personnes ayant accepté d'être citées, telle que l'ancienne maire de la ville d'Iqaluit, Madeleine Redfern.

Durant ces deux semaines à Iqaluit, nous avons pu réaliser 14 entretiens semi-directifs enregistrés par dictaphone, sans compter les rencontres informelles, ou non enregistrées ayant permis d'apporter d'autres éléments intéressants notre sujet. Sur ces 14 personnes,

deux sont autochtones (Inuit), dont la maire d'Iqaluit, quatre sont des allochtones francophones, et les huit personnes restantes sont des allochtones anglophones. Tous vivaient et travaillaient à Iqaluit, soit depuis quelques mois soit depuis de nombreuses années. La plupart occupent ou occupaient des postes à responsabilités dans des administrations ou des entreprises présentes dans la ville. Ces 14 entretiens représentent 12 heures d'enregistrements, dont la durée varie de 30 minutes à 80 minutes.

Pour compléter ces entretiens, nous en avons réalisé deux autres à Ottawa en décembre 2019, avec des représentants d'une agence du gouvernement fédéral et du gouvernement fédéral, totalisant deux heures d'entretiens.

7- Limites de la cohorte et problèmes pour recruter les intervenants

Bien que la population de la ville d'Iqaluit soit plus cosmopolite que dans le reste du territoire, la surreprésentation des allochtones dans notre échantillon peut apparaître comme une faiblesse. Toutefois, la majorité des personnes ayant été interrogées travaillent pour, ou avec, des autochtones, et sont amenées à se déplacer très régulièrement dans tout le territoire et ont donc une connaissance élargie des conditions de vie au Nunavut et des usages, ainsi que du rôle d'internet au quotidien. La faible présence d'autochtones dans notre échantillon n'a pas représenté un problème majeur, étant donné que les allochtones interrogés font partie de la communauté pour la plupart depuis plusieurs années au moins, et sont des membres actifs, ayant pour certains des postes à responsabilité haut placés, au sein de cette même communauté. Ils nous ont permis de toucher du doigt, à travers eux, la situation des autochtones que nous n'avons pas pu interroger. Par ailleurs, grâce à l'aide d'un inuk (Adamee Itorcheak) qui fut tel un sherpa durant notre séjour, nous avons pu rencontrer un nombre important de membres de la communauté ; autochtones et allochtones, et ainsi avoir des échanges très riches, mais non enregistrés dans toute la ville, apportant ainsi des éléments indispensables et intéressants directement notre sujet.

C- Biais et difficultés

1- Biais identifiés des corpus de données et pertinence des données

Le manque de données provenant des Inuit qui n'occupent pas des postes à responsabilités que nous n'avons pas pu recueillir, est une des limites de ce travail de thèse, ainsi que le fait que nous ayons interrogé plus d'allochtones que d'autochtones.

Toutefois, nous considérons que ces limites sont en partie dépassées car nous avons pu approcher les usages d'internet par cette population à travers ses représentants, des rencontres non enregistrées avec plusieurs Inuit grâce à l'aide d'Adamee Itorcheak, la rencontre avec des responsables du secteur des télécommunications, que ce soit du gouvernement ou des opérateurs, l'étude de cas de #sealfie, l'étude de l'usage des pages Facebook de la ville d'Iqaluit, mais aussi *via* la mobilisation de productions scientifiques d'autres chercheurs ayant déjà étudié ces usages, et enfin la couverture médiatique locale riche sur le sujet.

Même si nous n'avons pas pu mener une étude de grande ampleur auprès de tous les types d'utilisateurs, ainsi qu'auprès de ceux qui n'ont pas accès à internet de manière régulière, ces biais ont été pris en compte dans nos recherches. Ils ont même fait l'objet de plusieurs codes permettant d'approcher la population inuit dans son ensemble, au travers des expériences rapportées des personnes interrogées et de leur entourage, nous permettant de toucher du doigt les usages d'internet à la fois dans les communautés autochtones et allochtones, de tous niveaux de vie.

2- La question de la rémunération des intervenants

Notre volonté de départ était de pouvoir interroger à la fois des personnes occupant des postes en lien direct avec notre sujet, tout en pouvant interroger des citoyens inuit. Toutefois, nous n'avons pas dans notre budget de quoi pouvoir financer ce type d'entretien, car il est apparu comme indispensable de devoir rémunérer les entretiens proposés à des Inuit qui n'étaient pas en poste pour une administration ou une entreprise. Cette pratique est très courante et demande au minimum 100 dollars par entretien, ce qui représente un budget conséquent, surtout s'il faut y ajouter un traducteur. Avec l'idée de vouloir réaliser une quinzaine d'entretiens, cela aurait représenté 1 500 dollars au minimum, soit 1 000 euros, qui n'ont pas été prévus au budget au départ. Par ailleurs, bien qu'étant considéré comme le moyen de donner une contrepartie à une population qui se sent (avec raison) très (trop) étudiée par les chercheurs allochtones, et qui voient rarement le résultat de ces recherches, la rémunération des entretiens peut introduire un biais, certains pouvant accepter de répondre aux entretiens uniquement pour gagner de l'argent. Nous avons tout de même essayé, à distance, puis sur place, de recruter des Inuit sans proposer en contrepartie de rémunération, mais aucun des Inuit contactés dans ce cadre, que ce soit sur place ou à distance, n'a donné suite à ces sollicitations.

C'est donc pour des raisons de budget, mais également de possible biais induits que notre cohorte comporte peu d'Inuit, mais plutôt des personnes occupant des postes à responsabilité pour des associations, des entreprises ou pour le gouvernement fédéral ou territorial, la plupart étant allochtones mais pas uniquement.

3- Comment le sujet de la recherche a été reçu

Durant cette étude de terrain, notre sujet de recherche a été bien reçu par les résidents rencontrés, souvent avec intérêt, une seule fois avec hostilité. Bien que certains sujets apparaissent plus pressants et vitaux, tels que le manque de logements ou l'insécurité alimentaire, notre sujet est tout de même apparu pour une grande partie de nos interlocuteurs comme un problème important à traiter, notamment en regard du fossé numérique qui existe entre le Nord et le Sud. La question du manque de connectivité dans le Nord symbolisant encore une fois la différence de niveau et de conditions de vie qui caractérise le Nord par rapport au Sud, et qui est vécue par les populations locales comme une injustice, soit une injustice de plus faite aux Inuit qui se sentent délaissés par les autorités fédérales dans de nombreux domaines.

D- Mener des recherches au Nunavut dans un contexte de réappropriation de la recherche par les Inuit

Enfin, il nous semble important d'évoquer un point, celui de l'étude du Nord et des Inuit par des allochtones, dans un contexte de réappropriation de la recherche sur les Inuit par les Inuit.

La recherche sur les Inuit par les allochtones date quasiment de la découverte de ce peuple par les explorateurs. Au départ, les Inuit furent étudiés comme des curiosités et parfois ramenés en Europe pour être exposés aux Européens, dans un contexte de colonisation et d'acculturation qui encore aujourd'hui est très présent dans les esprits des Inuit. Le nombre de recherches menées sur les Inuit reste aujourd'hui conséquent, conduisant ceux-ci à se sentir épiés en permanence, et sur-recherchés par des allochtones qui viennent accumuler des données et repartent sans jamais donner de retour sur les recherches menées. Après une certaine prise de conscience au Canada de cet état de fait dans les années 1970, des guides éthiques pour la recherche dans le Nord avec les Inuit sont apparus grâce à des chercheurs du Sud du Canada. De plus, afin d'encadrer ces projets de recherche menés sur les Inuit au Nunavut, le Nunavut Research Institute a été créé. Celui-ci impose désormais d'obtenir une licence de recherche, basé sur leurs propres règles, pour pouvoir mener des recherches

dans le Nord sur les Inuit, ceci constituant une première reprise en main en quelque sorte de la recherche dans le Nord par les populations locales. Dans un deuxième temps, les projets de recherche en partenariat avec des Inuit se multiplient, c'est ce que l'on appelle la co-crédation de la recherche.

Cela se traduit aussi plus récemment par une rhabilitation du savoir inuit longtemps dénigré ou mis de côté. Enfin, depuis quelques années, sous l'impulsion d'ITK et de son président Natan Obed, il existe une volonté très forte des Inuit de reprendre en main eux-mêmes la recherche portant sur leur communauté. La stratégie nationale inuit sur la recherche publiée en 2018 est très claire : il s'agit de ne plus être seulement des objets de recherche, mais de mener les recherches sur leur peuple, et ainsi d'en finir avec une approche coloniale. Natan Obed a eu un discours très dur à l'égard des chercheurs allochtones qui sont décrits pour certains comme ayant profité de fonds publics pour effectuer leurs recherches sur les Inuit, en ne faisant pas de retour aux communautés, et donc n'apportant rien à celles-ci ; mais profitant de leurs recherches pour faire évoluer leurs carrières et parlant même d'exploitation des Inuit au profit de ces chercheurs et de leur avancement.

ITK veut que les Inuit acquièrent l'autodétermination en matière de recherche, et que cette autodétermination soit respectée en continuant de développer des partenariats entre chercheurs du Sud et inuit pour mener ces recherches. Le but est également de diriger les recherches vers les sujets qui intéressent en priorité les Inuit, et pas les chercheurs du Sud, afin de mener à l'élaboration de meilleures politiques publiques et ainsi améliorer les conditions de vie des Inuit.

Cette tendance s'est également exprimée lors de la conférence Inuit Studies 2019, lors de laquelle nous avons présenté nos recherches, et où les Inuit ont annoncé le changement de nom de cette conférence, passant de Inuit Studies à Inuit Research Network. Dans une *key note*, Natan Obed a réaffirmé la volonté que la recherche sur les Inuit soit reprise en main par les Inuit. Cette conférence en particulier a vu une présence importante d'intervenants inuit qui ont donc présenté leurs recherches, menées seules ou en partenariat avec des chercheurs du Sud, et les sujets furent il est vrai assez différents des conférences habituelles, avec par exemple un nombre impressionnant d'interventions concernant les chiens de traîneaux ou encore la sécurité alimentaire.

C'est donc dans ce contexte que nous avons mené nos recherches, avec le souci de ne pas

apparaître comme un imposteur, au risque de ne pas avoir la légitimité de mener des recherches sur un sujet touchant les Inuit, et avec la volonté de prendre en compte le plus possible la vision inuit des problématiques, tout en ayant le recul nécessaire pour étudier nos données.

V- Etude des données

Les données recueillies lors de notre terrain à Iqaluit constituent la base de notre étude du rôle d'internet pour les Inuit et sont venu confirmer, ou non, certaines hypothèses, tout en apportant de nouvelles facettes du sujet que nous n'avions pas anticipées.

A- L'étude des données par ATLAS.ti

Les données recueillies lors de nos entretiens menés à Iqaluit (14 entretiens) et Ottawa (deux entretiens) ont été retranscrites à l'écrit dans des verbatims, qui ont ensuite été analysés avec le logiciel d'analyse de données ATLAS.ti version 7.5.10.

Le choix d'analyser les données *via* un logiciel nous est apparu pertinent, à la fois pour mettre en lumière des concordances entre les différents entretiens, faire ressortir des thèmes, mais aussi pour apprécier facilement de manière quantitative l'apparition de certains termes et thèmes. Par ailleurs, la création de codes et de familles de codes, nous a servi de base pour organiser le plan de notre chapitre 11, tout en apportant des éléments dans les autres chapitres de cette thèse.

B- Les codes et les familles de codes

Ce sont 16 documents Word, représentant les 16 verbatims d'interviews réalisés, soit 13 heures 35 minutes d'entretien, qui ont été analysés ensemble dans une même unité herméneutique ou projet Atlas, qui est le document créé par le logiciel ATLAS.ti lorsqu'ils sont téléchargés dans le logiciel. Nous aurions pu séparer les entretiens menés à Iqaluit de ceux menés à Ottawa, mais ceux-ci traitant des mêmes sujets, et voulant mettre en valeur les liens entre les différents entretiens, nous avons inclus tous les entretiens dans le même projet Atlas.

C- La codification

La codification s'est déroulée comme ceci : en partant des textes bruts des entretiens, nous avons attribué au fur et à mesure de la relecture de ceux-ci un code, par ligne, par phrase ou par paragraphe. Chaque phrase ou paragraphe pouvant relever de plusieurs codes.

Nous avons ainsi choisi d'attribuer 80 codes thématiques, qui apparaissent entre 2 fois et 189 fois dans les 16 verbatims. Cela représente au total 2 044 occurrences de codes.

D- Les familles de codes

Ces 80 codes, disponibles en annexe, ont été organisés en 18 familles de codes que nous avons ensuite rassemblées sous cinq super familles, qui ont ainsi inspiré la mise en forme de la présentation des résultats de l'étude des données dans le chapitre 11.

Un accès à internet restreint mais bénéfique	Qui apporte parfois du mauvais	Un accès à internet insuffisant et dépendant du sud	Internet et les RS : très populaires	Internet comme outil utilisé à l'avantage des Inuit
Internet besoin de base	Un accès à internet reproducteur des inégalités sociales	Un accès à internet possible mais limité	Internet très populaire chez les Inuit	Outil Culturel au service des Inuit
Internet outil d'amélioration du mode de vie à l'occidental dans le Nord	Internet apporte parfois du mauvais	Un internet dépendant du Sud	Les réseaux sociaux utilisés	Outil d'échanges et de développement économique
Internet rassemble les Inuit		Quelle technologie pour améliorer l'accès à internet au Nunavut ?	Facebook : réseau social le plus populaire	Outil Politique de revendication, de visibilité et de débat
Internet au quotidien pour les allochtones		Outil indispensable mais insuffisant tel quel pour le GN		Outil d' <i>empowerment</i>
		Internet est stratégique		

Tableau n° 2 : Super familles et familles de codes issues de l'étude par code sous ATLAS.ti

E- Utilisation des données

Dans le but de satisfaire à la clause de confidentialité assurée aux personnes interviewées, nous avons attribué un code à chacune des personnes interviewées allant de A1 à N1.

Lorsque nous citons une personne ayant requis l'anonymat nous ne mettrons donc que le code suivi de la citation, ou le code entre parenthèse après la citation, citation qui aura été préalablement validée par la personne interviewée.

Nous n'avons pas pu inclure toutes les citations, cela rendant le texte trop long et trop lourd à la lecture. Nous citons donc parfois uniquement en fin de phrase entre parenthèses les codes se référant aux personnes ayant permis d'affirmer ou d'infirmer des faits évoqués dans notre étude dans un entretien.

Enfin, la mobilisation des autres corpus de données est-elle visible au travers de la citation systématique renvoyant aux sources utilisées. Nous avons ici recherché des éléments de contexte éclairant le sujet, mais aussi la présence des variables nous permettant de mettre au jour la présence ou l'absence de ressources et de résultats du *Soft Power*, afin de confirmer ou non les données recueillies durant nos entretiens et nos deux études de cas.

PARTIE 1

Chapitre 4 : Le télégraphe comme outil de puissance pour les États et les populations

I- Du télégraphe optique au télégraphe électrique, les débuts de la télégraphie

En 54 avant Jésus-Christ, un message mettait 29 jours pour être transmis de Rome à Londres. En 1834, il fallait 30 jours pour envoyer une lettre sur le même trajet, 20 jours entre l'Europe et l'Amérique, et 100 jours entre Londres et Bombay. Cela alors que l'Angleterre subventionnait fortement la distribution du courrier, et que les bateaux à vapeurs avaient accéléré la distribution du courrier (Salvador et al., 2006). La révolution industrielle va drastiquement réduire ces délais avec l'apparition de nouvelles technologies de communication. Cette révolution industrielle est également l'époque d'une expansion territoriale pour les puissances européennes qui va leur octroyer une domination politique, économique, militaire et technologique sur le reste du monde au XIX^e siècle.

A- La rupture du télégraphe Chappe

Grâce au télégraphe optique, aussi appelé télégraphe aérien, créé par Claude Chappe en 1791 en France, le premier réseau de télécommunication dans l'Histoire à être capable de transmettre aussi rapidement et sur de longues distances l'information, vit le jour, révolutionnant ainsi sa transmission (Schofield, 2013, 17 juin).

Ce premier télégraphe consistait en une série de sémaphores, soit des tours surmontées de bras mécaniques permettant de représenter une série de 98 signes visibles d'un sémaphore à l'autre et ayant la capacité de transmettre des messages sur la base d'un répertoire de 8 500 mots (Schofield, 2013, 17 juin). Par beau temps, on pouvait transmettre un message entre Paris et Strasbourg en 60 minutes (Fletcher, 2012, pp. 40-41), soit jusqu'à 6 messages de 20 à 30 mots par jour (Hugill, 1999). Pour les parties du pays les plus éloignées de Paris, il fallait compter 3 à 4 heures, contre des jours auparavant (Schofield, 2013, 17 juin). Ce premier réseau de télégraphe optique était composé de 556 stations et représentait 5 000 kilomètres de lignes en 1850 (Headrick, 1991, p. 11 ; 2009, p. 103).

La France ne fut pas le seul pays à mettre en œuvre cette nouvelle technologie, d'autres pays

en bâtirent ; ce fut le cas en Europe : en Suède, en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Danemark, mais aussi en Inde et jusqu'aux États-Unis, au Canada et en Russie (Fletcher, 2012, pp. 40-41 ; Headrick & Griset, 2001). Toutefois, seul le réseau français était aussi étendu. Il est à noter que certains de ces réseaux, comme en Angleterre et au Canada, furent construits pour protéger les côtes (Rens, 2014, pp. 699-770).

L'arrivée du télégraphe électrique dans les années 1830 va vite remplacer le télégraphe optique et se développer bien plus largement encore que le télégraphe Chappe.

B- Les débuts du télégraphe électrique

Peu après l'invention du télégraphe optique, le télégraphe électrique vit le jour en Angleterre avant de se répandre rapidement à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, puis dans le reste du monde, en grande partie pour soutenir la colonisation européenne et le commerce.

Le 9 avril 1839, Charles Wheatstone et William Cooke, malgré le refus d'aide des autorités anglaises, vont mettre en service la première ligne de télégraphe électrique le long de la ligne de chemin de fer du Great Western Railway, entre Paddington Station et West Drayton sur 13 miles (Fletcher, 2012).

Aux États-Unis, ce n'est que le 24 mai 1844 que Samuel Morse va mettre en service, malgré de nombreux obstacles, une ligne télégraphique commerciale entre Washington et Baltimore qui n'a pas intéressé au départ le gouvernement américain là aussi (Fletcher, 2012). C'est donc le secteur privé qui va d'abord permettre à cette technologie de se développer dans les premiers temps aux États-Unis, alors qu'en Europe et en partie au Canada également, les choses furent différentes.

Les premiers réseaux de télégraphe sont terrestres, pourtant dès 1839 la possibilité d'immerger les câbles sous l'eau fut démontré par un physicien et professeur anglais de Chimie du Calcutta Medical College, résidant alors en Inde : William Brooke O'Shaughnessy. Dans le cadre d'une expérience, ce dernier a posé un câble de 22 kilomètres près de Calcutta, dont trois sur le fond de la rivière Hooghly, et réussit à transmettre un signal (Headrick, 1988 ; Headrick, & Griset, 2001). Resté un temps dans l'oubli, cette prouesse technique ne « refit surface » qu'en 1850 lors d'essais menés dans la Tamise, prélude à la pose du premier câble de télégraphe sous-marin opérationnel entre Douvres et Calais. Ce dernier ne fonctionna que quelques heures, coupé par un pêcheur croyant avoir trouvé de l'or dans son filet (Chesnoy, 2002, p. 19). Un autre câble dû être à

nouveau posé en 1851, qui lui fonctionnera 37 ans (Headrick, 1991, p. 15), et connectera directement les bourses de Londres et Paris. Celui-ci permettait de réduire de trois jours (par courrier), à une heure, l'envoi d'informations entre les deux bourses (Salvador et al., 2006, p. 22). Cette prouesse sera le point de départ d'une campagne de pose de petits câbles sous-marins permettant de relier la Grande-Bretagne avec ses voisins.

Il n'est pas inutile de noter que la pose a eu lieu entre les deux grandes puissances d'alors, la France et l'Angleterre, entre la plus grande puissance militaire et économique du moment et le continent européen. Depuis ce moment, et jusqu'à aujourd'hui encore, l'Angleterre restera le centre névralgique mondial des télécommunications par câbles sous-marins, qu'ils soient pour le télégraphe, le téléphone ou internet.

Ce premier câble sous-marin entre la France et l'Angleterre, va marquer le début des câbles sous-marins qui vont toutefois connaître des débuts difficiles, du fait d'une série d'échecs coûteux. C'est notamment la tentative de pose d'un câble transatlantique, soutenu financièrement par la Grande-Bretagne à hauteur de 14 000 livres (Winseck, 1999), qui par trois fois (1857, 1858 et 1865) échoua (Headrick & Griset, 2001, p. 548). Il faudra attendre 1866 pour que l'Europe et l'Amérique soient enfin connectés.

C- Des réseaux contrôlés par les États depuis leurs débuts

« *Governments crave communication, for a timely flow of information is a vital instrument of power.* » (Headrick, 1991, p. 5).

Depuis l'invention des technologies de télécommunication, ces infrastructures et l'information qu'elles transportent ont été convoitées par les États (Keohane & Nye, 1998, p. 6), ceci afin de contrôler et diffuser l'information.

La première ligne de télégraphe optique Chappe, entre Paris et Lille, fut construite par le gouvernement français, plus précisément par le ministère de la Guerre en 1794, pour qu'il se tienne informé des opérations menées dans le Nord de la France (Rens, 2014). Le premier moteur du réseau sera donc militaire, car le réseau fut utilisé pour contrôler les frontières françaises. De ce fait, son tracé à travers l'Europe suivra les campagnes des armées napoléoniennes (Boullier, 2019, pp. 53-54). Le télégraphe Chappe va donc permettre de transporter de l'information stratégique entre la capitale et les armées de Napoléon Bonaparte stationnées à Boulogne, et dans le reste de l'Europe, comme en Italie.

En 1830, le réseau fut étendu, et une administration du télégraphe fut créé par le gouvernement français pour servir les autorités locales et informer Paris de possibles révoltes et crises pouvant éclater dans le pays. Cette nouvelle technologie fut très utile aux autorités françaises également, en cela qu'elle a permis d'étendre le pouvoir centralisé de l'État français (Nickles, 2003, p. 5).

Alors que son concepteur avait pour projet de rendre son invention disponible au monde des affaires et à la presse, les autorités françaises s'y opposèrent préférant garder la mainmise sur cette nouvelle technologie au profit de ses armées (Rens, 2014, pp. 699-770). Elle fut déclarée monopole d'État en France par la loi en 1837, perpétuant ainsi un monopole et donc un contrôle des moyens de communication par l'État (Chesnoy, 2002). Ce monopole étatique sur les télécommunications durera en France jusqu'en 1994, date à laquelle France Telecom fut privatisé (Boullier, 2019, pp. 53-54).

Le gouvernement français exercera également son contrôle sur le réseau du télégraphe électrique, notamment pour les câbles touchant ses colonies, alors que les navires câbliers français sont à cette époque armés par la Marine Nationale (Salvador et al., p. 82).

La France ne fut pas le seul pays à exercer un monopole étatique sur le télégraphe, plusieurs pays européens le firent également (Chesnoy, 2002, p. 17), comme l'Allemagne, ou l'Angleterre. Cette dernière nationalisera en 1868 le secteur après avoir au départ laissé le champ libre au marché et aux capitaux privés. Seuls les États-Unis ne vont pas exercer un contrôle direct sur les entreprises de télégraphe (Salvador et al., 2006, p. 14), à l'exception des périodes couvrant la guerre avec le Mexique et la guerre de Sécession (Winseck, 1999, p. 138). Le Canada oscillera entre les deux modèles (Winseck, 1999), détenant et finançant une partie du réseau de télégraphe (Winseck, 1999, p. 145). Finalement, tous les gouvernements de l'époque contrôlaient de près ou de loin le secteur des télécommunications à travers leurs entreprises, celles-ci étant décrites par Daniel Headrick comme des créatures hybrides : « *private in appearance and by law, but intimately tied to their home governments* » (Headrick, & Griset, 2001, p. 544). Cette technologie est vite devenue un enjeu de souveraineté, en faisant un outil de pouvoir pour les États (Headrick, 1991, p. 7), poussant donc les États à exercer un contrôle sur les entreprises de télégraphe (Headrick, 1991, p. 37 ; Headrick, & Griset, 2001, p. 544). D'autant plus que les réseaux de câbles vont se retrouver plus d'une fois au centre des rapports de force entre États durant les XIX^e et XX^e siècles, devenant ainsi un outil indispensable de transmission et de contrôle de l'information pour des États européens alors en conflit quasi-permanent.

Malgré plusieurs tentatives de créer un réseau intercontinental, et quasi mondial, de câbles de télégraphe à travers la Russie et l'Amérique en passant par l'Arctique (projet Collins Overland), le réseau de télégraphe ne devint mondial que grâce à l'invention de câbles pouvant supporter l'immersion prolongée dans les cours d'eaux, et plus particulièrement dans les mers et océans du globe. Les câbles sous-marins de télégraphe sont l'instrument du développement que va connaître le réseau télégraphique tout autour de la planète, grâce à la découverte du latex naturel, la gutta percha, une matière qui permet d'imperméabiliser les câbles sous-marins depuis les années 1840. La gutta percha provient des hévéas, qui sont des arbres cultivés principalement en Malaisie et dans l'archipel indonésien (Headrick, 1988, p. 98-99 ; Chesnoy, 2002, p. 18). Ces territoires sont alors contrôlés par la Grande-Bretagne, qui exercera de fait un monopole sur l'accès à cette ressource, lui donnant ainsi un avantage certain dès le départ sur la production des câbles sous-marins de télégraphe.

On constate enfin que ce sont les grandes puissances européennes, et les États-Unis, qui vont donc les premières développer cette technologie, qui sert leurs intérêts économiques et militaires. Dès 1852, on comptait 23 000 miles de lignes de télégraphe terrestre et 10 000 en construction aux États-Unis. Dans le même temps, l'Angleterre connectait toutes ses grandes villes et se connectait au reste de l'Europe, qui elle aussi s'emparait de cette nouvelle technologie (Fletcher, 2012). Mais ce sont d'abord les Anglais, les Danois et les Français qui vont dominer le secteur, notamment à travers la pose de câbles sous-marins longue distance, motivés par des raisons militaires et en majorité détenus par les États (Headrick, & Griset, 2001, p. 546).

II- Le télégraphe électrique : un réseau développé avec et pour les intérêts des États

A- Le développement des réseaux britannique et français

Entre 1850 et 1866 on assiste à une période de frénésie de pose de câbles et de nombreux échecs, alors que la technologie n'était pas encore au point. Sur les 17 700 kilomètres de câbles posés en 1861 seuls 4 800 fonctionnaient (Headrick, & Griset, 2001, p. 18). La deuxième période qui suit va voir elle un développement du réseau de câbles sous-marins de télégraphe dans le monde entier plus fiable, après l'évolution des techniques et des technologies, notamment au profit des puissances coloniales européennes. Dès lors, le caractère stratégique de cette infrastructure devenait de plus en plus évident aux empires européens, que ce soit pour le commerce mais aussi pour

« défendre ce commerce et ces colonies en temps de guerre » (Headrick, 2013, p. 5). Un élément devenu essentiel à ces empires coloniaux et à leur expansion, selon Daniel Headrick, pour connecter tous les territoires à la métropole (Iwan Rhys, 2000, pp. 455-456).

Cette phase d'extension du réseau va donc toucher le monde entier ou presque, et les États, notamment européens, vont venir en soutien du développement de ce réseau. L'Inde, colonie britannique, fut connectée par câble sous-marin en 1870 en partie grâce à la nationalisation du réseau domestique britannique qui a permis de libérer des fonds pour de nouveaux projets de câbles, tel que celui-ci (Headrick, 1991, p. 24). C'est aussi, dans le cadre du « *scramble for Africa* », cette ruée vers l'Afrique des pays européens (France, Allemagne, Angleterre) pour coloniser les derniers territoires « non occupés » du continent à partir des années 1880, que les États vont soutenir le développement des câbles de télégraphe, notamment sous-marins. Ces nouvelles conquêtes ont créé un besoin en réseaux de télécommunication important, ceux-ci devant servir à garder le contact entre la métropole et les troupes ainsi que les administrations sur place. Contrairement aux routes indiennes et transatlantiques, le marché africain ne représentait quasiment pas d'intérêt commercial. Son développement sera donc presque exclusivement guidé par les intérêts stratégiques des États.

Il existe un débat entre plusieurs auteurs spécialistes de l'histoire des télécommunications sur le réel moteur du développement du réseau mondial des câbles sous-marins de télégraphe comme nous avons pu le voir dans le chapitre un. Les uns mettant en avant le fait que les États et leurs intérêts stratégiques aient été les moteurs de cette extension du réseau⁵. Alors que d'autres réfutent cette lecture et mettent en avant le côté économique, cette infrastructure ne s'étant développée que grâce aux intérêts économiques et au profit du secteur privé⁶. Nous adhérons à la première lecture, tout en ayant conscience que les intérêts économiques privés ont joué un rôle.

De manière générale, de nombreux câbles furent posés avec l'aide de subventions (souvent britanniques) sur des routes non rentables, car déjà desservies ou peu profitables, telles que l'Atlantique Nord ou la Méditerranée, ces câbles devant se révéler toutefois très utiles au moment de la Première Guerre mondiale (Headrick & Griset, 2001).

⁵ Tels que Daniel Headrick, Pascal Griset ou encore Jill Hill

⁶ Tels que Paul Fletcher, Dwayne Winseck et Robert Pike.

Le moteur le plus efficace de ces câbles stratégiques furent les crises et guerres qui éclatèrent durant cette période dans les empires coloniaux européens, mettant en avant la nécessité d'avoir un moyen rapide et fiable de communiquer avec les troupes et les administrations sur place, dans des colonies parfois éloignées de plusieurs milliers de kilomètres et joignables uniquement par courrier transporté par bateau et pouvant prendre des mois. Ces crises et guerres sont par exemple : la Révolte des Sepoy en Inde en 1857, qui va justifier la pose d'un câble entre l'Inde et la métropole britannique. C'est aussi la guerre Zulu de 1879, qui força la pose d'un câble britannique subventionné pour raisons militaires entre la métropole et l'Afrique du Sud. Mais c'est aussi à cause de l'invasion britannique de l'Égypte en 1882 ; ou encore à la suite de la révolte Boxer qui eut lieu en Chine en 1900 que des câbles furent posés, justifiant ainsi de relier Shanghaï et le réseau britannique afin d'éviter le territoire chinois à la suite de la révolte Boxer (Headrick, 1988, p. 106).

En 20 ans, entre 1866 et 1886, une partie de la planète sera reliée au télégraphe grâce aux câbles sous-marins de télégraphe, en commençant par l'Amérique du Nord en 1866, l'Inde en 1870, le Japon, la Chine et l'Australie en 1871, puis les caraïbes l'année d'après, l'Amérique du Sud en 1874, puis l'Afrique entre 1879 et 1886 (Headrick, 1991, p. 46).

B- Hégémonie britannique sur le réseau mondial de câbles sous-marins

La technologie des câbles sous-marins, difficile à maîtriser et coûteuse, est donc réservée à une élite de pays ayant les moyens techniques et financiers de se l'approprier. Ceci explique pourquoi dès le départ cette technologie fut dominée par la grande puissance de l'époque, la Grande-Bretagne. Elle domine le secteur *via* une série d'entreprises qui seront ensuite regroupées au sein de l'Eastern and Associated Companies dirigée John Pender ; et ce n'est pas avant la fin du XIX^e siècle que des concurrents virent le jour en France et en Allemagne (Headrick, 1988, p. 103).

L'Eastern and Associated Companies de John Pender, ancêtre des GAFAM et outil de la puissance britannique ?

Une compagnie britannique et un homme vont incarner cette hégémonie britannique sur le secteur des câbles sous-marins de télégraphe, c'est l'Eastern and Associated Companies de John Pender. Patiemment, cet ancien patron de l'industrie textile de Manchester, va construire un empire en partant de sa fortune personnelle (Headrick, 1991, p. 19), en

rachetant une à une les entreprises britanniques du secteur. A tel point que l'Eastern va finir par maîtriser toutes les étapes de l'approvisionnement, de la chaîne de production, jusqu'à la pose, les réparations et l'opération des câbles, apparaissant ainsi comme la première multinationale, suite à la fusion en 1872, de toutes ces entreprises qui vont créer l'Eastern and Associated Companies. Du fait du caractère stratégique de cette infrastructure, John Pender va tisser des liens très forts avec le pouvoir britannique (Headrick, 1991, p. 65), allant même jusqu'à offrir à des fonctionnaires haut-placés du Foreign Office et du Colonial Office, des sièges dans ses conseils d'administration des différentes entreprises dépendant de l'Eastern (Headrick, 1991, p. 36 ; Headrick & Griset, 2001, p. 562), assurant sûrement ainsi au passage à ses entreprises de bonnes chances de continuer de prospérer. Il est dit également qu'il fut apte à influencer le gouvernement britannique pour s'assurer du financement de certains de ses projets de câbles (Lahiri Choudhury, 2010, pp. 81-82), sans oublier qu'il sera également député de 1862 jusqu'en 1896, année de sa mort.

John Pender sera l'architecte du plus grand réseau mondial de câbles sous-marins de télégraphe, que ce soit avec ses propres câbles, ou ceux vendus aux gouvernements. Outil d'édification du réseau britannique, l'Eastern attirera la majorité des 2 900 000 livres de subventions du gouvernement britannique distribuées jusqu'en 1900 aux compagnies de câbles sous-marins selon l'inter-Departmental Committee on Cable Communications (Kennedy, 1988), dont 1,750,000 livres rien que pour le câble reliant l'Afrique du Sud à l'Australie (Headrick, 1988, pp. 108-109). De plus, quand l'Eastern ne recevait pas d'argent directement, elle bénéficiait tout de même du soutien du gouvernement britannique sous la forme de « *naval surveys of the ocean bottoms and diplomatic pressure on foreign governments to grant landing rights* » (Headrick & Griset, 2001, p. 562). En fin de compte, selon Headrick, l'histoire de l'Eastern and Associated Telegraph Companies va suivre la montée en puissance, puis le déclin, de l'empire britannique, à partir de 1870 (Headrick, 1991, p. 35).

A la lumière de ces événements, on peut se demander si l'*Eastern and Associated Companies* de John Pender, ne représente pas le digne ancêtre des GAFAM, en étant capable de maîtriser un pan entier de l'économie et en s'imposant comme un géant du secteur de l'information. En effet, l'Eastern dominait le réseau mondial de câbles sous-marins, la plaçant ainsi en position de monopole ou au moins en position dominante sans comparaison avec ses concurrentes. Elle engrangera des profits importants et aura accès aux dirigeants Britanniques, étant ainsi capable d'influencer son gouvernement.

Première à avoir mis en place un réseau mondial de télécommunication avec les câbles sous-marins de télégraphe à la fin des années 1880, la Grande-Bretagne maintiendra son hégémonie sur les télécommunications jusqu'en 1945-1950, toujours en avance sur ses concurrents (Hugill, 1999, pp. 2-28). Ce réseau de télégraphe, stratégique pour l'empire britannique, sera même décrit par certains comme étant le système nerveux de l'État victorien, permettant de connecter toutes les extrémités de l'empire au centre névralgique, la métropole (Iwan Rhys, 2000, pp. 474-475). L'hégémonie britannique sur cette technologie s'expliquerait par le fait qu'elle a été la première à développer -avec une aide financière importante des pouvoirs publics- cette technologie à travers diverses sociétés dont celles de John Pender. Le réseau se révéla utile aussi bien pour le commerce colonial (Hugill, 1999, p. 8) que pour les intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne, permettant une couverture de l'empire colonial le plus étendu et le plus développé économiquement (Headrick & Grisct, 2001, p. 544).

Ce réseau de câbles, soutenu par la plus grande flotte marchande et militaire, devint très vite un outil indispensable à la puissance britannique (Headrick & Grisct, 2001, pp. 562-563). Et quand le réseau n'était pas soutenu financièrement, il était soutenu de diverses autres manières, grâce à la puissance maritime de la Grande-Bretagne, en fournissant une aide par le sondage des fonds marins sur les trajets des câbles, mais aussi par le soutien diplomatique et l'obtention de droits d'atterrissages des câbles ou encore par l'utilisation par le gouvernement de ces câbles (Headrick, 1988, p. 106). D'ailleurs, consciente de l'importance de ce secteur, la Grande-Bretagne va, en 1868, nationaliser toutes les compagnies domestiques de télégraphe, en compensant financièrement les actionnaires (Headrick, 1988, p. 104), et ainsi prendre le contrôle direct des télécommunications en métropole tout en permettant par cela le développement à l'international du réseau, en libérant ainsi des fonds, mais aussi en subventionnant des projets.

Cette hégémonie britannique sur le réseau va s'exprimer de plusieurs manières.

-D'abord sur la longueur des câbles sous-marins posés, comme on peut le voir sur le tableau suivant, la Grande-Bretagne détenant jusqu'à 70% du réseau mondial de câble et jamais moins de la moitié du réseau jusqu'en 1908.

Année	Câbles anglais		Câbles non anglais		Total km
	km	%	km	%	
1887	149 269	70	64 948	30	214 217
1894	172 465	63	100 137	37	272 602
1901	225 795	63	132 342	37	358 137
1904	248 265	60	163 766	40	412 031
1908	265 971	56	207 137	44	473 108

Tableau n°3 : Câbles sous-marins posés entre 1887 et 1908 (Headrick, 1992, p. 135)

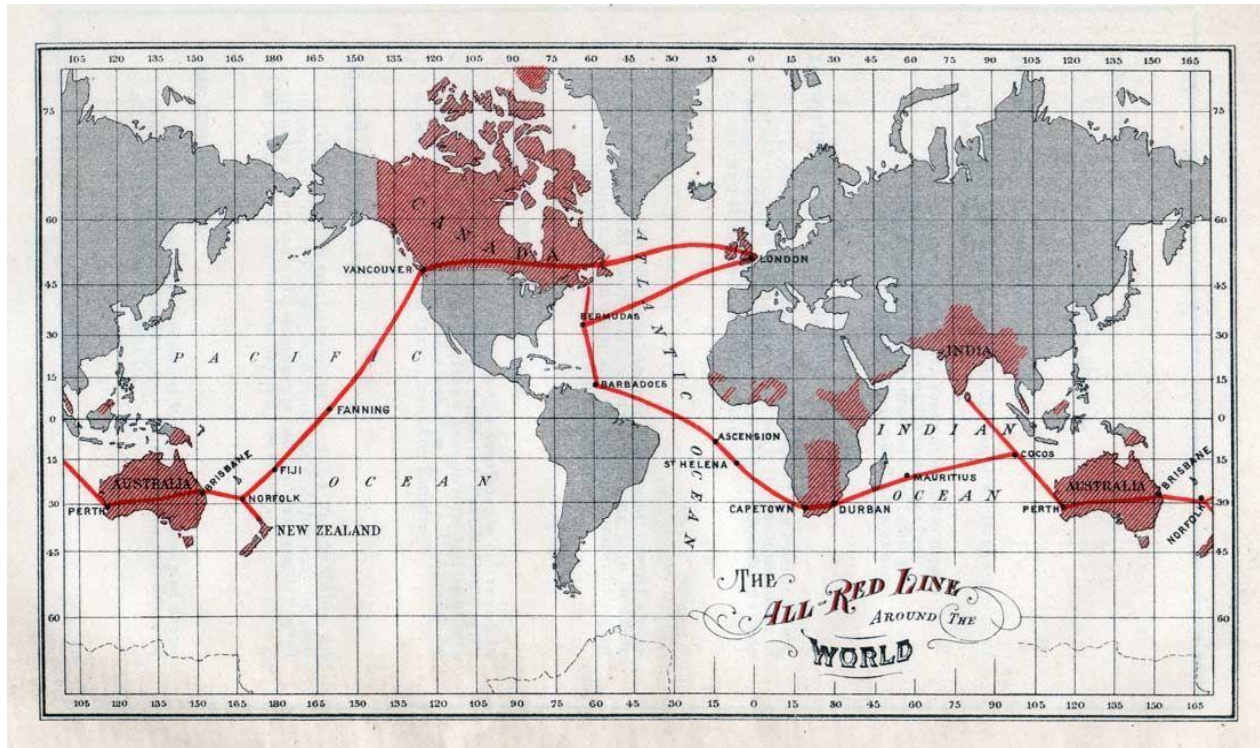
Comme on peut le voir, malgré un certain rattrapage des autres puissances, la Grande-Bretagne restera la seule en tête et détiendra la majorité du réseau de câbles sous-marins de télégraphe (O'Hara, 2010, p. 616).

-Mais c'est aussi au travers du contrôle de la gutta percha que l'hégémonie britannique dans le domaine des câbles s'apprécie. La gutta percha est la matière qui permet d'isoler les câbles sous-marins de l'eau et qui était produite quasi exclusivement sur un territoire contrôlé par les Britanniques (Hugill, 1999, pp. 29-34).

-C'est aussi une domination qui s'exprime au travers de la production de câbles, les usines britanniques étaient les premières et vont rester les seules jusqu'à l'arrivée des concurrents français et allemands.

-Enfin, cette hégémonie se voit également sur la flotte de navires poseurs de câbles, puisqu'en 1896, 24 des 30 navires câbliers en service étaient anglais, contre trois français. Cette domination anglaise se maintiendra en 1904, puisque sur les 41 navires câbliers en service dans le monde, plus de la moitié, soit 28, étaient anglais et seuls cinq étaient français (Headrick, 1988, p. 103).

C- Le réseau étanche britannique *All Red Line*



Carte n° 4 : *The all Red Line Around the World* (Wikipédia, 2019, 14 octobre)

Cette domination britannique sur le réseau mondial s'explique par le fait que les sociétés de câbles de John Pender vont dominer le marché mondial, mais aussi parce que les autorités britanniques vont vite se rendre compte de la nécessité militaire et politique de cette nouvelle technologie pour leur empire. Sur demande et sur pression des autorités militaires britanniques (le Colonial Defence Committee, l'Amirauté et le War Office), et alors que le contexte international devenait plus instable à partir de la fin du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne va sécuriser son réseau de câble en le rendant « étanche » et redondant, ceci en prévision d'un conflit.

A partir de 1889, plusieurs câbles vont donc être posés afin de rendre le réseau britannique 100% britannique, reliant toutes les possessions anglaises, et pour cela ne traversant que des territoires sous son contrôle, opérés par des opérateurs britanniques et détenus par des entreprises nationales. Ce réseau, doublant parfois le réseau commercial de l'Eastern and Associated Companies, sera terminé en 1902 avec la pose réussie du câble transpacifique (connectant le Canada à l'Australie et à la Nouvelle Zélande pour 2 millions de livres). Il

fermera ainsi la boucle du réseau dit *All Red Line* (Kennedy, 1988), le rouge étant la couleur permettant de représenter les câbles anglais sur les cartes (Headrick, 1988, p. 108; Kennedy, 1988), comme on peut le voir sur la carte ci-dessus. Finalement, le réseau sera déclaré sécurisé en 1911, peu avant la Première Guerre mondiale, par le « *subcommittee of the Committee of Imperial Defence*. » (Headrick, 1988, p. 109 ; Kennedy, 1988).

D- Le réveil franco-allemand face à l'hégémonie britannique et la création de Cable and Wireless

Devant cette hégémonie britannique sur le réseau mondial de câbles sous-marins de télégraphe, deux pays commencèrent à prendre conscience de leur dépendance et de leur vulnérabilité, en même temps que du caractère stratégique de cette infrastructure aussi bien économiquement que militairement. La France, en retard sur le télégraphe électrique notamment du fait que son réseau de télégraphe optique lui suffisait pendant un temps, mais aussi par manque de financements, va donc rater le train et se retrouver dépendante des entreprises britanniques. Plusieurs colonies françaises n'étaient donc connectées que par des câbles détenus par des intérêts anglais tel que le Congo, Madagascar, Djibouti, l'Indochine et la Nouvelle Calédonie (Headrick, 1988, pp. 111-113 ; Kennedy, 1988).

Plusieurs incidents qui se sont déroulés entre 1885 et 1899 vont finir par réveiller les velléités nationalistes françaises et allemandes, notamment lorsque les Britanniques vont pratiquer la rétention d'information et l'espionnage d'informations militaires françaises transitant par des câbles anglais (Headrick, 1991, p. 79). Mais c'est aussi la réquisition d'un câble pendant plusieurs heures, empêchant les autres pays de l'utiliser (Headrick, 1991, p. 80), ainsi que la pratique de la censure de messages codés pendant la guerre des Boers (Kennedy, 1988), que les adversaires des Britanniques vont se réveiller. Ces actions nourrirent un agacement et une indignation de plus en plus grande en France, face à cette dépendance envers les réseaux anglais, alors l'ennemi potentiel. Cela va transparaître dans la presse française à partir des années 1890, où plusieurs articles appelant au financement d'un réseau français de câbles de télégraphe contre l'hégémonie britannique furent publiés, dénonçant la vulnérabilité de la position française (Kennedy, 1988, pp. 114-117).

Suite à cette prise de conscience, la France, autorisée par un vote du Parlement, va se lancer dans la construction d'un réseau national étanche à son tour (Headrick, 1988, p. 117). Deux lois furent votées et permirent l'achat de plusieurs câbles sous-marins reliant certaines des colonies françaises à la métropole, et d'autres suivront les années suivantes, achevant un

réseau indépendant vers toutes les colonies françaises d'Afrique de l'Ouest. Ces câbles, qui à part ceux connectant l'Amérique du Nord, furent des échecs commerciaux, ne dégagèrent pas de profits, mais la raison de leur existence était avant tout stratégique et non commerciale (Headrick, 1991, p. 105). Toutefois, le réseau français de câble ne menacera pas la rentabilité du réseau anglais, mais il a fourni un réseau 100% français qui à l'heure de la Première Guerre mondiale connectait l'Amérique du Nord, les Caraïbes, le Brésil, et l'Afrique (Headrick, 1988, pp. 117-119), faisant de la France dans l'entre-deux guerres, le pays qui disposait du réseau de câbles sous-marins gouvernemental le plus étendu du monde (Salvador et al., 2006, p. 95).

Dans le même temps, les Allemands décidèrent à leur tour de se départir de la domination anglaise, poussés par leur croissance économique et une volonté politique forte. À partir de 1899, les autorités allemandes apportèrent leur soutien à un réseau de câble allemand, par l'octroi à une entreprise allemande de crédits consentis par le Parlement pour cette tâche (Lesage, 1915, pp. 249-250).

Ces politiques nationales vont mener à un deuxième boom de la pose de câbles, après la guerre des Boers et jusqu'à la Première Guerre mondiale, poussé par la volonté des grandes puissances d'avoir un réseau indépendant, doublé d'une augmentation des échanges mondiaux (Headrick, 1991, p. 111).

Cette hégémonie britannique faillit être contournée par le réveil des grandes puissances européennes, mais elles n'eurent toutefois pas les moyens de la contester, pas même avec la radio, qui était une technologie moins fiable car pouvant être facilement interceptée et brouillée. La radio qui en Grande-Bretagne fut également soutenue par les autorités britanniques et notamment militaires, ainsi que par le secteur des assurances maritimes (Boullier, 2019). Toutefois, par peur de voir les câbles rendus moins rentables que la radio, la Grande-Bretagne décida de fusionner les compagnies de télécommunication opérant ces deux technologies, créant ainsi en 1929 Imperial and International Communications, Ltd., qui devint ensuite Cable and Wireless Ltd, dans le but de sauvegarder son réseau de câbles télégraphiques stratégiques face à la concurrence de la radio (Kennedy, 1988). Cette décision permit aux Britanniques de conserver le réseau le plus étendu, peu avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, et ce finalement au profit des Alliés (Headrick, 1988 ; 1991, pp. 207-208).

III- Un réseau stratégique contrôlé par les États et utilisé telle une arme de guerre pendant les crises

Ces réseaux de câbles sous-marins de télégraphe nationaux, au service des intérêts des grandes puissances de l'époque, vont se révéler extrêmement utiles lors des crises et des guerres qui vont marquer la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. A travers celles-ci, ce sont les Britanniques qui vont le plus bénéficier des câbles sous-marins de télégraphe. Durant les nombreuses crises qui eurent lieu pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'utilité d'un tel réseau contrôlé par l'État est apparue.

A- Les crises

La nécessité de connecter par câble l'Inde à la métropole anglaise se fit sentir dès les débuts du câble sous-marin de télégraphe, lorsqu'en 1857 une révolte éclata dans l'armée indienne, c'est la révolte des Sepoy, ou *Indian Rebellion* en Hindustan. Il a fallu 40 jours pour prévenir la métropole de cette révolte, malgré un réseau de télégraphe terrestre déjà en place en Inde (Headrick, 1991, p. 19 ; Headrick & Griset, 2001, p. 547). C'est ce qui va pousser la Grande-Bretagne à faire poser, trop vite, le câble sous-marin de 1861 qui échoua ; ainsi que d'autres câbles par des routes terrestres longues, chères et peu fiables, souhaitant connecter à tout prix cette colonie. Il faudra attendre 1870 pour qu'un câble sous-marin fiable puisse enfin connecter de manière sécurisée la métropole à l'Inde. L'utilité militaire du télégraphe est également apparue lors de cette révolte, puisque les lignes terrestres de télégraphe permirent aux autorités locales de s'organiser et de faire face à cette révolte, grâce à la rapidité de transmission des messages sur de longues distances, un dirigeant britannique ayant même déclaré que le « *telegraph saved India* » pour l'empire britannique (Headrick, 1988, p. 121 ; 2010, p. 3). Toutefois, cette affirmation semble depuis avoir été en partie remise en cause (Bayly, 1996 ; Headrick, 2010).

À la suite de l'incident qui eut lieu à Fachoda en 1898, les autorités françaises prirent conscience du caractère stratégique du réseau de câbles sous-marins de télégraphe et surtout de la nécessité de disposer de son propre réseau indépendant et sécurisé. Le 19 septembre 1898, deux expéditions coloniales, l'une française voulant s'appropriier ces territoires, et l'autre britannique venu l'en empêcher, se rencontrèrent le long du Nil, au Soudan actuel, à Fachoda, ce qui provoqua des tensions pouvant éclater en une guerre ouverte. Cette information devait donc être à tout prix transmise par les deux détachements à leurs métropoles, pour recevoir en retour la conduite à tenir. Le réseau anglais étant bien

plus développé que celui des Français, les autorités britanniques furent informées dès le 24 septembre, alors que les autorités françaises l'apprirent *via* leurs homologues anglaises le 27 septembre. Ce message britannique faisait en plus apparaître le détachement français, à tort, comme étant à bout de souffle. Cette information sera démentie un mois plus tard, mais trop tard puisque son détournement permit d'influencer la décision du gouvernement français et le poussa à retirer son détachement. De plus, le détachement français fut empêché d'utiliser une partie du réseau anglais au Soudan pour communiquer avec la métropole, il leur fallut pour cela se rendre au Caire en Egypte, ce qui fait que les autorités françaises ne reçurent le message envoyé par son détachement que le 22 octobre (Headrick, 1991, pp. 84-85). Par ailleurs, alors que les tensions entre les deux pays et leurs détachements étaient importantes, le câble d'une compagnie anglaise, la West African Telegraph Company, reliant le Sénégal à la France était indisponible au même moment. Le câble ne fut réparé qu'après une mobilisation de l'armée locale par le gouverneur français du Sénégal (Headrick, 1992, p. 143). Les autorités françaises étaient donc aveugles et sourdes, et incapable de réagir au contraire des Britanniques, ce qui obligea le détachement français à se retirer jusqu'au Caire et ainsi abandonner les revendications territoriales françaises sur le Soudan (Kennedy, 1988). Dernier incident d'une longue liste depuis l'avènement des câbles sous-marins de télégraphe, celui-ci finira de convaincre le Parlement français qui vota des crédits pour acheter et poser des câbles 100% français en direction de ses colonies (Headrick, 1988, p. 115 ; Headrick, 2013, pp. 9-10).

Au Canada également, comme en Inde, le télégraphe se révéla un outil utile aux autorités afin de mater une révolte, celle des métis francophones et des amérindiens, une révolte menée par Louis Riel en 1885 au Saskatchewan. Le télégraphe va jouer un rôle central dans les opérations militaires engagées pour mater la révolte, selon l'historien des télécommunications Jean Guy Rens : « Du début jusqu'à la fin, les opérations militaires seront marquées par les télécommunications. En effet, le ministre de la Milice et de la Défense, Joseph-Philippe Caron, fait aménager un bureau du télégraphe dans l'immeuble même du Parlement. Le télégraphe est utilisé pour recevoir des informations du champ de bataille tout autant que pour orchestrer la propagande fédérale sur place [...] Les troupes du général Middleton qui progressent en trois colonnes distinctes demeurent en contact télégraphique constant ». Malgré des coupures incessantes des révoltés, celles-ci furent à chaque fois rapidement réparées et l'armée canadienne pu rester en contact permanent avec Ottawa qui a réussi à mettre fin à la révolte (Rens, 2014).

B- Les guerres

C'est aussi et surtout durant les guerres que le télégraphe, et principalement le réseau de câbles sous-marins de télégraphe, est apparu comme une arme au service des grandes puissances. Plusieurs exemples peuvent être évoqués, tels que la guerre de Crimée, la guerre hispano-américaine et les deux conflits mondiaux. Durant ces conflits, les câbles sous-marins de télégraphe furent utilisés au profit des grandes puissances de deux manières : soit par la coupure, la pose, et la récupération de câbles ou au travers de l'espionnage et de la transmission d'informations.

Le caractère stratégique des câbles sous-marins de télégraphe pour les armées et la conduite de la guerre se révéla dès leurs débuts, lors de la guerre de Crimée et le siège de Sébastopol. Cette guerre menée par la France et l'Angleterre en Russie, loin de leurs territoires, vit la pose d'un câble terrestre entre Bucarest et Varna au bord de la mer Noire, puis un câble sous-marin fut posé entre Varna et Balaklava près de Sébastopol, celui-ci entra en service en avril 1855. Un autre câble fut ensuite posé entre Varna et Constantinople le 14 août 1855. Ces câbles ne furent posés qu'en raison et pour les besoins du conflit en cours (Salvador et al., 2006, p. 23). Pour la première fois, les capitales françaises et anglaises sont directement connectées avec le champ de bataille. Ce qui ne manquera pas d'influer négativement sur la conduite des opérations au niveau tactique, les généraux à Paris et Napoléon III, donnant des directives pour influencer sur la conduite des opérations au plus bas niveau (Cogan, 1988, pp. 171-172) ; tout en ayant permis d'améliorer la logistique et l'administration des armées sur place (Headrick, 1991, p. 17 ; Iwan Rhys, 2000, p. 474).

Durant la guerre hispano-américaine de 1898, le seul câble de télégraphe reliant la Floride à Cuba fut censuré par les autorités américaines et espagnoles dès le premier jour du conflit. Les États-Unis ont ensuite coupé le câble français qui reliait New York et Haïti, dans le but d'empêcher les Espagnols de s'en servir. Les armées espagnoles ne purent continuer à communiquer avec leur métropole depuis Cuba que grâce à l'incapacité de l'US Navy à trouver et à couper les quatre autres câbles reliant Cuba, depuis Haïti et la Jamaïque (Headrick, 1988, p. 115 ; 1991, pp. 82-83 ; 2013, pp. 6-7).

Ces premières opérations impliquant des câbles sous-marins de télégraphe vont prendre une tout autre dimension lors de la Première Guerre mondiale. La Grande-Bretagne mettra en application à la lettre son plan d'isolement de l'Allemagne, en coupant dès le 5 août 1914, seulement quelques heures après la déclaration de guerre, les cinq câbles qui

reliaient l'Allemagne avec le reste du monde. Puis dans les mois suivants, ce sont les câbles allemands de l'Atlantique Sud et du Pacifique, ainsi que les postes émetteurs TSF de leurs colonies qui seront coupés et/ou récupérés. En 1915, l'Allemagne ne pouvait communiquer avec le monde extérieur qu'avec la radio, facile à intercepter et à brouiller, ou *via* des pays neutres (Headrick, 2013). Ces câbles allemands coupés furent réutilisés, notamment dans l'Atlantique, au profit des alliés. Côté Alliés, seul le câble terrestre reliant l'Inde à l'Angleterre, à travers la Russie et l'empire Ottoman, fut coupé (Headrick, 1988, pp. 129-130). De plus, durant le conflit, la censure fut mise en place sur tous les câbles atterrissant en Grande-Bretagne et ses colonies, et tous les câbles détenus par des intérêts britanniques, soit une majorité du réseau, de plus l'utilisation de codes pour transmettre des messages étaient interdits en dehors des gouvernements (Cogan, 1988, p. 185).

Bien qu'en 1911 décision fut prise de créer un réseau impérial de communications par radio, la priorité est donnée au réseau de câbles sous-marins pour les communications stratégiques, les ondes radio étant trop faciles à intercepter et à brouiller (Kennedy, 1988, p. 73). C'est ce qui va pousser durant l'entre-deux guerres les autorités militaires britanniques à garder en réserve des câbles non rentables. Ceux-ci seront mis en sommeil, tout en étant capables d'être réactivés en un mois, dans le cas d'une crise grave ou d'une guerre. Leur mise en sommeil se justifiait car ils empruntaient des routes stratégiques mais non rentables. D'ailleurs, l'Imperial Communications Advisory Board refusera par deux fois, avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, d'abandonner les câbles non rentables, ce qui permis aux alliés de disposer à nouveau pendant ce conflit d'un réseau de télécommunication fiable et intact (Headrick & Griset, 2001, pp. 577-578).

Les Alliés entrent donc dans la guerre avec un réseau intact de câbles sous-marins. L'Histoire se répéta une nouvelle fois, les câbles sous-marins de télégraphe furent à nouveau des cibles (Headrick & Griset, 2001, p. 545), notamment les câbles allemands et italiens qui furent coupés. Bien que les forces de l'Axe aient fait plus de dégâts que lors de la guerre précédente et disposaient d'un meilleur réseau radio que lors de la Première Guerre mondiale, les Alliés restèrent maîtres des télécommunications dans le monde (sauf dans le Pacifique occidental). Ils en retirèrent un énorme avantage, étant capables d'imposer une censure sur tous leurs réseaux, leur donnant ainsi accès à de nombreuses informations sensibles. Mais cela leur permit également de rendre difficile les transmissions par câble pour les ennemis et leurs sympathisants, en retardant les messages d'un à plusieurs jours, forçant ceux-ci à passer par la radio facile à intercepter (Headrick, 2013).

C- Espionnage et influence : le contrôle de l'information

On l'a vu, les Britanniques ont pu mettre en place un système de censure durant les deux guerres mondiales, un système soigneusement préparé avant ces deux conflits (Kennedy, 1988), qui leur a permis de ralentir les échanges d'informations mais aussi et surtout d'y avoir accès avec le réseau le plus étendu du monde de câbles sous-marins de télégraphe. En dehors de ces deux conflits, une censure existait également sur le réseau britannique, favorisant les intérêts de la couronne encore une fois. En effet, en 1920, par le vote d'une loi, *The Official Secrets Act*, les autorités britanniques ont permis l'espionnage de tous les messages quittant ou arrivant en Grande-Bretagne par câble et par radio. Ceci alors que la Grande-Bretagne était un hub mondial des câbles sous-marins. De plus, cette loi obligeait toutes les compagnies à remettre aux autorités britanniques une copie de tous les messages envoyés. Toutefois en pratique, seule une partie de ces messages étaient vraiment transmis aux autorités, par manque de personnel en temps de paix pour tous les traiter (Headrick, 1991, p. 219).

En plus d'espionner les messages, les autorités britanniques se réservaient le droit de retenir des messages importants pour leurs destinataires, comme en 1893 lorsqu'un télégramme français « entre le gouvernement français et l'amiral Humann au Siam fut » retenu par les autorités britanniques pour relecture et approbation avant son envoi par ces dernières (Headrick, 1992, pp. 9,142). En 1895, c'est encore une fois la France qui fit les frais de l'hégémonie britannique lors de la prise de Tananarive, par les troupes françaises, une nouvelle qui fut retenue trois jours avant d'être transmise au gouvernement français (Headrick, 1992, p. 142).

Durant la guerre des Boers, entre 1899 et 1902, la dépendance des autres États au réseau britannique se fit jour encore plus. En effet, les Britanniques exigèrent de la France, de l'Allemagne et du Portugal, utilisant son réseau, qu'ils fournissent leurs livres de codes leur permettant de coder leurs messages pour communiquer avec leurs colonies situées dans le sud de l'Afrique (Headrick & Griset, 2001, p. 563). De plus, tous les télégrammes transmis au-delà de la station d'Aden étaient soumis à la censure durant la guerre, et les Britanniques interdirent ensuite les télégrammes codés à partir de novembre 1899 (Headrick, 1992, p. 144). Le gouvernement britannique se réservait également le droit de mettre un veto sur les communications avec les colonies des autres pays européens au-delà d'Aden (Headrick, 1988, p. 116).

Enfin, cette quasi-hégémonie britannique sur l'échange et le contrôle de l'information dans le monde, à travers son réseau de câbles sous-marins de télégraphe, peut être résumée par un seul événement qui permet de voir à quel point cette position dominante est source de puissance pour la Grande-Bretagne sur la scène internationale, c'est l'affaire du télégramme Zimmermann.

Coupés du monde extérieur par les coupures de câbles dès le 5 août 1914, les autorités allemandes transmettaient certains de leur message *via* la Suède, pour communiquer avec les Amériques. Les Anglais ayant récupéré une partie des codes diplomatiques allemands, ceux-ci purent déchiffrer un télégramme envoyé à l'ambassade allemande à Mexico le 16 janvier 1917, un message envoyé par le ministre des Affaires étrangères allemand Arthur Zimmermann. Le télégramme a transité par deux voies différentes, les deux ayant été interceptées par les censeurs britanniques. Dans ce télégramme, l'ambassadeur devait inciter le président mexicain Carranza à entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne, contre les États-Unis, en échange de quoi le Mexique pourrait obtenir le Texas, le Nouveau Mexique et l'Arizona. Révélé à travers une fuite organisée en direction de l'ambassadeur américain en Angleterre, l'information arriva aux oreilles du président américain et de la presse (Headrick, 1991, pp. 167-169). Ceci résulte d'une fuite orchestrée par les Britanniques et qui aurait pesé en faveur de la décision de l'entrée en guerre américaine dans la Première Guerre mondiale auprès des Alliés.

IV- Le télégraphe, un outil de contrôle à double tranchant

Apparaissant comme un outil, voire comme une arme, pouvant être mise au service des États, le réseau de télégraphe peut également se révéler être une arme à double tranchant pour les États.

A- Les câbles sous-marins de télégraphe : un outil qui ne garantit pas le contrôle total à distance

1-Des gouverneurs récalcitrants malgré le télégraphe

Dans plusieurs situations, rapportées par Robert Kubicek, et au-delà de la marche normale de l'administration des colonies par le ministère britannique des colonies, le télégraphe s'est révélé être un outil de pouvoir inefficace de la métropole sur ses colonies. Certains gouverneurs de colonies refusant d'obéir aux ordres de la métropole, malgré des

directives claires envoyées par télégramme. Ce fut le cas en 1899 lorsque Chamberlain tenta de calmer les tensions entre l'Afrique du Sud et le Transvaal, ce que le haut-commissaire en Afrique du Sud, Lord Milner ignore, et qui provoqua la guerre des Boers (Headrick, 1988, p. 107 ; Headrick, 1992, pp. 136-137). Ce fut également le cas lors de négociations entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, sur le sort des îles Samoa en 1899, où Seddon le gouverneur de Nouvelle-Zélande s'opposait fermement à l'abandon de ces îles aux Allemands (Kennedy, 1988, pp. 74-77).

De plus, alors que les communications postales n'avaient pas disparu, l'administration continua de communiquer par ce moyen encore longtemps, notamment par habitude et dédain envers cette nouvelle technologie. Enfin, il est possible que plusieurs fois, les représentants de la couronne britannique en charge des colonies aient présenté les faits de telle manière qu'ils servent les intérêts de ceux-ci lors de leurs communications avec la métropole. Ceci donnera parfois une image faussée de la réalité dans certaines colonies et rendit le gouvernement britannique toujours dépendant de ses représentants sur place : « *London still depended on the men on the spot* » (Headrick, 1988, p. 107).

2-Un outil d'unification des populations colonisées, l'exemple de l'Inde

Bien que cher au départ, et donc réservé soit aux États soit aux riches commerçants, le télégraphe va devenir petit à petit de plus en plus accessible à une certaine partie de la population, tout en restant hors de portée de la majorité, ce qui distingue ce réseau d'internet aujourd'hui, alors que certains ont qualifié le réseau de télégraphe britannique comme étant l'internet victorien (Standage, 2014).

Toutefois, grâce au nouveau gouverneur de l'Inde, le marquis de Dalhousie et William O'Shaughnessy, pionnier du câble sous-marin méconnu, un réseau terrestre étendu et accessible à tous fut construit dans la colonie, en plus du réseau de câbles sous-marins connectant la colonie avec la métropole et le reste du monde. Ce réseau commencera par connecter les plus grandes villes dès 1853, telles que Calcutta et Bombay, réduisant à un jour contre un mois les communications entre ces deux villes, avant même que l'Inde ne soit reliée à la métropole (Headrick, 2010, p. 53). Nous l'avons vu plus haut, la révolte des Sepoy, ou *Indian Rebellion*, va donner un coup d'accélérateur à l'édification du réseau terrestre indien, ceci dans l'espoir de permettre plus de contrôle sur le territoire au profit des autorités coloniales qui ont utilisé le télégraphe pour mater cette révolte (Headrick, 2010, p. 3). Selon Deep Kanta Lahiri Choudhury c'est grâce à cette révolte que le réseau a été modernisé, tant il était en mauvais état et peu fiable à l'époque « *The telegraph did not*

save India, rather India saved the telegraph and the uprisings of 1857 saved the telegraph in India » (Lahiri Choudhury, 2010, p. 49). Cette extension du réseau a donc permis de desservir de plus en plus d'indiens, passant en 1856 de 46 bureaux de télégraphe et 6 840 kilomètres de lignes, à 4 949 bureaux de télégraphe en 1900, pour atteindre en 1947 à la date de l'indépendance du pays 185 000 kilomètres de lignes de télégraphe (Headrick, 2010, p. 54). En plus de son étendue, le réseau indien offrait une tarification unique pour chaque télégramme, indépendamment de la distance à parcourir pour atteindre le destinataire du message à l'intérieur du territoire. Et cela pour un prix deux fois moins cher qu'en Europe, ouvrant ainsi l'accès à cette nouvelle technologie à la classe moyenne indienne et aux commerçants indiens.

Le télégraphe fut donc accessible à une majorité d'Indiens qui bénéficièrent de l'accès à un prix très bas à l'un des réseaux terrestre et sous-marin de télégraphe les plus développés au monde. Ceci facilitant la démocratisation de ce mode de communication en Inde contrairement au reste du monde.

Selon Daniel Headrick, les conséquences de la Révolte Sepoy a rendu possible ce qui ne l'était pas en 1857 (Headrick, 2010). Par ailleurs, à cette époque il apparaît que la plupart des Indiens ne s'identifient pas comme tel, mais plus à leur région, leur langue, leur religion et leur caste. Ce n'est que dans les années 1880 que les élites indiennes vont prendre conscience de l'appartenance des populations indiennes à un même ensemble, des élites qui seront à l'origine de la création de l'Indian National Congress tels que Dadabhoi Naoroji et Gopal Krishna Gokhale (Headrick, 2010, p. 58). Selon l'auteur, une des raisons qui les poussèrent à prendre conscience de leur appartenance commune à une nation indienne fut facilitée et permis par la possibilité de communiquer à travers tout le pays par « *mail, telegraphs, and railroads* ». Cette conscience fut aussi transmise à travers les nombreux journaux indiens recevant et transmettant des informations à travers les télégrammes de presse transitant par le télégraphe. Cela a donc permis en partie de forger une conscience nationale indienne : « *In the formation of Indian consciousness, the means of communication proved as important as the motivations* » (Headrick, 2010, p. 62). Le télégraphe a ainsi permis de transmettre des nouvelles de l'oppression coloniale qui vont nourrir le mécontentement et le sentiment nationaliste, tout en permettant d'atteindre le reste du monde au travers des journaux nationalistes : « *The nationalists in India were quick to seize the opportunities offered by the diverse systems of communication to reach an international audience* » (Lahiri Choudhury, 2010, p. 121). Mais il permit aussi de donner de l'espoir aux peuples colonisés, comme les Indiens. Ceci par la diffusion de nouvelles

telle que celle de la victoire japonaise sur les Russes en 1905, ce qui galvanisa, selon Daniel Headrick, le mouvement indépendantiste indien (Headrick, 2010).

C'est donc cet accès facilité au télégraphe qui aurait ensuite permis l'unification du mouvement nationaliste indien, entre autres (Headrick, 1991, p. 53). Cet outil semble donc avoir participé au détricotage de la domination impériale britannique sur l'Inde, selon Bayly (1996), et selon Fletcher il fut un outil « *used by natives as a tool of resistance and negotiation* » (Fletcher, 2012, p. 182). Disposant d'un des plus grands réseaux de télégraphe, qui plus est pensé et fabriqué localement, les nationalistes indiens ont pu se servir de cette nouvelle technologie afin d'unir leur mouvement sur tout le territoire, et aurait ainsi participé de la naissance de l'Indian National Congress en 1885. Les leaders nationalistes indiens ont saisi l'importance de cet outil, et l'usèrent à leur avantage, réduisant virtuellement les distances entre les différents acteurs du mouvement en Inde, mais aussi en donnant la possibilité d'entrer en contact avec Londres plus facilement et rapidement. Gandhi aussi bien entendu utilisa tous les moyens à sa disposition pour se déplacer et porter sa parole dans tout le pays, avec le chemin de fer, le courrier, le téléphone, les journaux et le télégraphe (Headrick, 2010, p. 61).

Finalement, le télégraphe comme les autres moyens de communication modernes (courrier, presse écrite, chemins de fer, radio), semble avoir été un des moyens de répandre les idées nationalistes indiennes, tout en facilitant la prise de conscience de l'existence d'une nation indienne dans la population locale. Ce réseau étendu, accessible à un grand nombre du fait de la baisse continue des coûts et de son tarif unique, en fit un moyen de communication très populaire en Inde, raison pour laquelle il ne fut abandonné qu'en 2013 (Garber, 2013, 17 juin). Ce réseau de télégraphe indien qui devait au départ servir le gouverneur et l'administration de la colonie britannique, sera au final, selon Daniel Headrick, un des instruments de la chute de la Grande-Bretagne en Inde, au côté des autres moyens de communication modernes introduits par les Britanniques : « *that network [...] contributed to the downfall of British rule in India* » (Headrick, 2010, p. 52). Ceux-ci favorisèrent ainsi l'émergence et la diffusion du nationalisme indien, en diffusant notamment les paroles de Gandhi : « *news of the activities of Gandhi and his followers brought Indians from different regions together in a way that could not have happened in the mid-nineteenth century* » (Headrick, 2010, p. 51).

Il s'agit très probablement du premier exemple réussi de l'utilisation du télégraphe à l'avantage de populations sous domination coloniale européenne, contre les inventeurs

de cette nouvelle technologie, qui dès le départ servait d'abord les intérêts économiques et politiques des puissances coloniales. Toutefois, il faut noter que cette technologie fut expérimentée très tôt en Inde, par William O'Shaughnessy, qui fut un pionnier et qui avec le soutien du gouverneur Dalhousie dota l'Inde d'un réseau de télégraphe très tôt. Le réseau fut ensuite étendu à l'aide d'une main d'œuvre locale dès 1853, apparaissant donc ainsi moins comme une technologie venue d'ailleurs (Fletcher, 2012).

B- Le télégraphe, outil de *Soft Power*

Après avoir étudié la place qu'a occupé le réseau sous-marin de câbles de télégraphe, à la fois pour les États, mais aussi pour les populations, il apparaît clairement que ce réseau de télécommunication fut un enjeu stratégique entre les États. Il joua un rôle central, à la fois en temps de paix et en temps de guerre, et ce à trois niveaux : au niveau politique, économique et culturel. Plusieurs éléments nous permettent de dire que cela en fait un outil de *Soft Power* (mais aussi parfois de *Hard power* lorsqu'il est coupé et parfois réutilisé en temps de guerre, en faisant une arme de guerre) dans les mains des États (et en premier lieu de l'empire britannique) qui le contrôlait, mais aussi pour certaines populations.

1- Une hégémonie technologique qui se traduit politiquement et géopolitiquement

C'est d'abord au niveau politique que le télégraphe apparaît comme un outil de *Soft Power* pour les États, et ce à plusieurs niveaux.

Par sa domination du réseau, tout au long de la période du télégraphe, mais aussi par son statut de grande puissance de l'époque, l'empire britannique va pouvoir peser sur les négociations qui vont amener à la signature de la convention sur la protection des câbles de 1885. Les Anglais ayant imposé, contre l'avis de la France et des États-Unis (Headrick, 1988, p. 115), que dans ce texte, l'interdiction de la coupure des câbles qui est puni de pénalités financières et de peine de prison, ne soit applicable qu'en temps de paix. Ceci alors qu'à cette époque peu de pays maîtrisent cette nouvelle technologie, seule la Grande-Bretagne dispose à la fois du savoir-faire et des moyens d'effectuer ces coupures, contrairement à la plupart des autres pays, faisant de facto des câbles sous-marins de télégraphe un objectif de guerre que seuls les Britanniques peuvent couper (Salvador et al., 2006, p. 53). En faisant pression sur les contenus de cette convention, la Grande-Bretagne s'accorde ainsi le droit de couper des câbles en temps de guerre, grâce à sa domination

technologique en ce domaine, mais aussi grâce à son poids politique et économique. Ceci n'étant pas sans rappeler l'influence américaine aujourd'hui.

Par ailleurs, du fait de sa domination du réseau de câbles sous-marins de télégraphe, la Grande-Bretagne a pu en tirer parti politiquement en pratiquant la rétention d'information militaires d'autres nations transitant par ses câbles, et ainsi avoir la primeur de celles-ci et mettre dans l'embarras les pays concernés, c'est ce qui s'est passé pour Fachoda. Elle avait également le pouvoir de couper toute communication à des régions entières, empêchant ainsi par exemple la France de communiquer avec certaines de ses colonies. De plus, sur le réseau britannique, les télégrammes émis par des intérêts britanniques étaient prioritaires, et en particulier ceux émis par le gouvernement, qui étaient précédés de l'injonction répétée deux fois « dégagez la ligne ! » (Kennedy, 1988), retardant d'autant et parfois pendant plusieurs heures, voire pendant des jours, les télégrammes des autres pays (Lesage, 1915, p. 23).

Dès le départ, et plus particulièrement en France, mais pas uniquement, le télégraphe, qu'il soit optique ou électrique, va être en partie ou complètement contrôlé par les États au profit de leurs intérêts stratégiques et en partie pour la conduite de la guerre. Mais ce sont les Britanniques les premiers qui vont comprendre l'intérêt stratégique de cet outil, qui pouvait à la fois être un outil de *Hard* et de *Soft Power* lors des guerres. Le réseau de télégraphe et ses câbles sous-marins vont ainsi devenir un objectif, mais aussi une arme de guerre qui est coupée et réutilisée par les belligérants dès les premiers jours de la Première Guerre mondiale, en faisant un outil de *Hard Power* (coupures), mais aussi un facteur de *Soft Power* (par le contrôle du réseau et de son contenu).

Ce qui en fait un outil de *Soft Power* durant les guerres et les crises, c'est la possibilité, en premier lieu pour les Britanniques, de pouvoir espionner les contenus des messages, donnant ainsi un avantage considérable à ces derniers sur leurs adversaires et ennemis. On l'a vu, l'affaire du télégramme Zimmermann en est un parfait exemple, démontrant qu'une information stratégique peut avoir des répercussions géopolitiques considérables rien que par sa diffusion. Cela a été possible car le réseau britannique, très soutenu par l'État, est le plus étendu, mais surtout car il est reconnu comme étant un outil efficace pour les autorités politiques et militaires, l'information devenant plus stratégique ainsi dès cette époque. En contrôlant la majeure partie du réseau de communication par câbles sous-marins de télégraphe, les Britanniques avaient un accès privilégié à cette information, une information source de puissance.

Ce qui en fait un outil de *Soft Power* en temps de paix, c'est l'utilisation d'un réseau étendu au profit des intérêts britanniques. Ceux-ci ayant plus de câbles que la France, ils eurent moins de mal à imposer les dépêches de leurs agences de presse, plutôt que d'autres, car elles étaient transmises plus nombreuses, plus vite et plus loin. En effet, en favorisant les dépêches des agences de presse anglaises et américaines, plutôt que française en Amérique latine, les nouvelles diffusées dans ces pays le furent plus souvent sous le point de vue britannique et états-unien, que sous le point de vue français. Ceci influençant en bout de course la vision des événements au sein de ces populations qui sont donc présentés sous le prisme anglo-saxon (Headrick, 1991, p. 54).

Par ailleurs, en permettant de distribuer les nouvelles des agences de presses britanniques écrites selon le point de vue de la métropole dans tout l'empire, le télégraphe contribua à la large diffusion de la propagande du gouvernement britannique dans les colonies, façonnant ainsi la réalité et l'image de la Grande-Bretagne sous son meilleur jour auprès de millions de colonisés (O'Hara, 2010, pp. 618-619).

Enfin, dans le domaine politique, il semble que le télégraphe ait participé à unifier l'empire britannique, déjà en le rapprochant virtuellement, grâce à la rapidité de transmission des messages et la connexion de tous les territoires de l'empire à la métropole. Ensuite, en démontrant la supériorité technique britannique sur les autres pays, mais aussi en apportant des communications sécurisées et rapides, assurant ainsi les colonies du soutien et de l'écoute de la métropole en cas de problème, ce qui a permis de réprimer toutes les rébellions tentant de remettre en cause l'autorité coloniale britannique (Headrick, 1988, p. 110).

2- Une hégémonie sur le réseau qui profite à l'économie britannique

Cet accès à l'information privilégié des Britanniques leur a servi non seulement politiquement, mais aussi économiquement. En accueillant un nombre important de câbles sur son sol, en accordant systématiquement le droit de faire atterrir des nouveaux câbles, la Grande-Bretagne est devenue le point de passage quasi obligé des câbles connectant l'Europe et l'Amérique. De ce fait, ce flux d'information important passant par le territoire britannique va servir son économie : « *There is no doubt that cables contributed (...) to Britain's economic position as the commercial center of its empire and of the world* » (Headrick, 1988, p. 110). Il était d'ailleurs très fréquent de voir les informations économiques arriver en premier lieu à Londres, avant d'arriver dans les autres capitales :

« *Thomas Lenschau added: " All important commercial and political news were known in England two to three hours before the Continent " »* (Headrick, 1991, p. 75).

Cette position centrale de hub d'information de Londres favorisa également et bien entendu la bourse de Londres, renforçant ainsi « la prédominance de la City dans l'activité des banques, des assurances, des affaires et des agences de presse : c'est un avantage qu'on ne pouvait écarter à la légère » (Kennedy, 1988, p. 57).

Tout cela au détriment de la France notamment, qui ne pris qu'en retard le train du télégraphe électrique, et laissa des entreprises britanniques connecter certaines de ses colonies en Afrique, faisant donc transiter par Londres une bonne partie des télégrammes venant d'Afrique et ainsi donnant un avantage économique aux entreprises britanniques au détriment des entreprises françaises. Ces informations allaient des « *commodity prices, contracts, ships' arrivals and departures* », tout comme les nouvelles pouvant intéresser les agences de presse qui revendaient leurs dépêches aux journaux et qui atterrissaient dans les rédactions britanniques avant les rédactions françaises : « *This helped British trade at the expense of the French* » (Headrick, 1988, p. 114).

Mais c'est aussi grâce à la censure mise en place par les autorités britannique, de manière unilatérale, que les entreprises britanniques vont pouvoir bénéficier d'informations les avantageant et participant donc ainsi de la puissance économique de la Grande-Bretagne. En effet, l'interdiction d'utiliser des messages codés fut plusieurs fois appliquée sur le réseau britannique, qui sur certaines routes était incontournable. Ceci obligeait les entreprises étrangères à se conformer aux règles britanniques et à transmettre en clair des messages pouvant intéresser des entreprises concurrentes britanniques. Il semble que cette pratique (la délivrance de télégrammes interceptés sur le réseau britanniques pouvant intéresser les entreprises britanniques concernées) soit attestée, ce qui a permis d'avantager ces entreprises. La Grande-Bretagne semble avoir largement utilisé sa position dominante sur le réseau pour renforcer ses intérêts économiques (Headrick, 1991, p. 147). Une pratique qui sera continuée et massifiée à l'heure d'internet par les États-Unis.

3- Une hégémonie sur le réseau qui profite culturellement aux Britanniques

Enfin, sur le plan culturel, dimension la plus visible du *Soft Power*, la position dominante du réseau britannique de télégraphe ne fut pas sans avantages.

La domination britannique sur le réseau se doublait d'une obligation d'utiliser uniquement la langue anglaise pour les messages transmis sur son réseau, imposant encore plus cette langue comme la langue internationale au détriment du français. De plus, les dépêches des agences de presse britanniques étaient semble-t-il favorisées dans leur acheminement au détriment des agences de presse étrangères et notamment françaises.

Ce qui eut pour conséquence de défier la volonté française, dans certaines régions du monde, de rayonner culturellement à travers sa langue et ses agences de presse, notamment dans les pays latins comme en Amérique du Sud. La France ayant compris l'intérêt de faire rayonner ses idées et sa langue (Headrick, 1991, p. 54). Toutefois, les Britanniques étant plus rapides que les Français dans l'envoi de nouvelles, les nouvelles françaises étaient le plus souvent moins prisées, car périmées pour les journaux locaux déjà informés par les dépêches des agences anglaises, assurant ainsi l'influence de la vision anglaise et de sa langue (Headrick, 1991, p. 54).

Par ailleurs, durant la Première Guerre mondiale, les pays d'Amérique latine n'ont presque pas reçu de bulletins d'informations allemands, recevant en majorité la vision de la guerre des alliés à travers les bulletins des agences de presse de ces pays. L'Allemagne était coupée du monde par les coupures de câbles effectuées dès le début de la guerre, favorisant ainsi une vision des événements façonnée par les futurs vainqueurs du conflit (Headrick, 1991, pp. 147-148).

Ici donc, comme dans le domaine économique et politique, le contrôle du réseau de télégraphe international apparaît comme un réel outil de *Soft Power* au profit des intérêts britanniques, qui domine le réseau au détriment des autres nations et plus particulièrement au détriment de ses adversaires et ennemis du moment.

Conclusion

Pour la première fois dans l'Histoire, un pays avait les capacités de contrôler l'information sur des distances immenses et d'en retirer des avantages économiques, culturels, militaires et donc politiques, participant ainsi à renforcer sa puissance. Jamais un pays n'avait jusqu'alors concentré autant d'informations grâce à un système de communication, source de puissance (Headrick, 1991, pp. 167-169). Cette puissance s'exprime à travers un contrôle à distance plus grand, un accès à l'information et une rapidité de transmission que les Britanniques seront les seuls à avoir pendant un temps dans

tout leur empire. Toutefois, cette arme sera qualifiée de *Double Edged Sword*, puisqu'elle pouvait à la fois rendre les exécutants de l'empire britannique plus libres de leurs choix dans les colonies, tout en permettant aux populations de s'unir et tenter de s'émanciper de la tutelle coloniale, comme en Inde.

C'est en cela que le réseau de télégraphe, en majorité constitué de câbles sous-marins à l'international, apparaît comme un outil de *Soft Power* (et parfois de *Hard Power* durant les guerres) pour les États, mais également pour les populations.

Hier comme aujourd'hui, ce qui est le moteur du développement des réseaux de télécommunication, qu'ils soient commerciaux ou stratégiques pour les États, c'est l'accès à l'information qui donne le pouvoir aux États, aux multinationales et aux nouveaux acteurs de la scène des RI.

Chapitre 5 : Internet, enjeu de puissance, de *Soft Power* et de souveraineté (numérique et technologique) pour les États

I- Les câbles sous-marins de fibre optique, des infrastructures stratégiques et vulnérables dominées par les grandes puissances

A- Du télégraphe au câble de fibre optique : passage de témoin entre la Grande-Bretagne et les États-Unis

1- Des technologies maîtrisées et contrôlées par les Occidentaux

En 1928, le réseau mondial de câbles sous-marins de télégraphe atteignait 658 000 kilomètres de long, et restera à peu près stable jusqu'à la fin du télégraphe dans les années 1960 (Salvador et al., 2006, p. 52). Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les nations les mieux placées dans ce secteur sont la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France. Mais très vite les États-Unis vont reprendre le flambeau de la domination britannique dans le domaine des télécommunications, à partir des années 1950, entre autres domaines (Salvador et al., 2006, pp. 153-156). Le réseau de télégraphe de câbles sous-marins qui a tant servi aux Alliés pendant les deux guerres mondiales se meurt juste après l'arrivée de la nouvelle technologie dite des câbles coaxiaux, marquant la fin du réseau *All Red Line* de télégraphe anglais, abandonné à la fin des années 1960 (Salvador et al., 2006, p. 131).

A partir de ce moment, l'hégémonie occidentale, incluant désormais le japonais NEC, va perdurer jusqu'à aujourd'hui dans le monde de la fabrication et de la pose des systèmes de câbles sous-marins. Les géants du secteur se sont partagé la maintenance des câbles dans le monde entier (Chesnoy, 2002, pp. 36, 221), alors que le réseau se développe rapidement avec une croissance de 10 à 15% par an dans les années 1960 et 1970 (contre 30% par an aujourd'hui). Une croissance que se partagent les entreprises occidentales (Salvador et al., 2006, pp. 151-152 ; Chesnoy, 2002, p. 33), avec une prédominance des entreprises américaines, britanniques et françaises (Chesnoy, 2002, p. 34 ; Salvador et al., pp. 177-180).

2- L'arrivée de la fibre optique

Dans les années 1980, une nouvelle technologie apparaît : le câble de fibre optique qui va révolutionner le transport de données et rendre les câbles sous-marins bien plus

performants que le satellite. Ce dernier a pendant un temps concurrencé les câbles sous-marins, mais avec la numérisation des télécommunications, les câbles reprennent leur place de numéro un. Alors que 317 000 kilomètres de câbles sous-marins coaxiaux ont été posés en seulement 30 ans (1955-1985), les câbles de fibre optique vont venir mettre un terme à cette technologie qui disparaîtra au début des années 2000 (Salvador et al., 2006, p. 232). L'ère du numérique dans les câbles sous-marins débute en décembre 1988 (elle a débuté en 1982 pour les câbles terrestres (Chesnoy, 2002, p. 38), avec la pose du premier câble sous-marin de fibre optique, le TAT 8, grâce à la « bande des quatre » qui va rendre possible cette technologie sous-marine et se la partager (Salvador et al., 2006, p. 246) alors que le monde est en pleine vague de libéralisation de l'économie, y compris dans le secteur des télécoms, ce qui va chambouler celui-ci.

Enfin, dans les années 2000, poussé par la bulle internet, on constate une frénésie de pose de câbles dans le monde entier (Chesnoy, 2002, p. 46). En seulement 10 ans, 650 000 kilomètres de câbles sous-marins de fibre optique vont être posés, soit plus que le réseau de télégraphe en 100 ans (Chesnoy, 2002, p. 45). Ce réseau restera toutefois concentré sur les besoins des pays riches et continuera d'emprunter les mêmes routes que celles du télégraphe, confortant la place à la fois des États-Unis, mais aussi de la Grande-Bretagne comme hubs de données mondiaux. C'est pendant cette période que l'entreprise française Alcatel Submarine Network (ASN) devient leader mondial du secteur (Salvador et al., 2006, p. 307), avec plus de 50% de part de marché en 2005 (Salvador et al., 2006, p. 312), suivi par l'américain Tyco (ancien AT&T), et le japonais NEC.

3- Les États-Unis imposent leur vision

Durant cette période, et dès le début de l'après-guerre, les États-Unis vont imposer leur vision et leurs technologies, considérant les télécommunications comme un outil stratégique. Pour faciliter le développement de cette infrastructure au bénéfice des intérêts américains, ceux-ci vont imposer au reste du monde la doctrine américaine du « *Free flow of information* », qui « projette les thèses libres échangistes sur les systèmes de communications, faisant de l'information une marchandise “ comme les autres ” » (Griset, 1991, pp. 79-80). Ce flux d'information viendra principalement des États-Unis, et notamment dans le domaine de la culture, ce qui va inonder le monde de produits culturels américains, formant ainsi la base de ce que Joseph Nye va conceptualiser comme étant le *Soft Power*. Le Sénat américain avait d'ailleurs saisi l'importance de mettre en place une telle politique dans le domaine des télécommunications dès 1944 (Griset, 1991, p. 80).

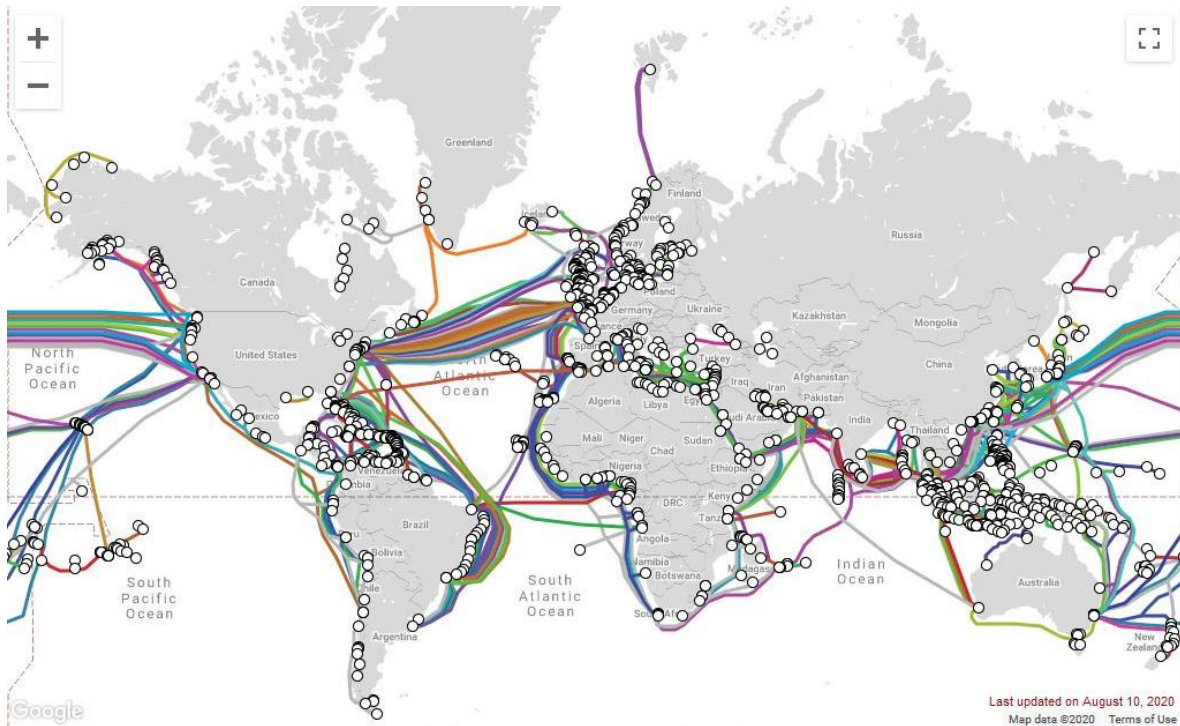
Cette fois-ci, cette hégémonie sur le secteur des câbles sous-marins ne se fit pas de manière dirigée, mais au travers du secteur privé, toutefois fortement subventionné par la puissance publique, par le soutien à la recherche et *via* des innovations financées par de l'argent public (Griset, 1991, p. 84).

La domination américaine sur les NTIC prend donc le relais de l'hégémonie britannique, avec toutefois un partage qui s'opère entre quelques entreprises dans le domaine des câbles sous-marins. Cependant, ce qui régit, gouverne le secteur, est imposé par les États-Unis au travers de la doctrine du « *Free Flow of Information* », conférant ainsi aux États-Unis un certain contrôle sur le réseau, constituant là aussi un élément de *Soft Power*, au travers du contrôle des régimes, normes et idéologies qui régissent la scène des RI.

B- Les câbles sous-marins, un enjeu de puissance et une infrastructure stratégique et vulnérable

1- Géopolitique du réseau des câbles sous-marins de fibre optique

Selon le cabinet d'analyse Telegeography, spécialisé dans l'étude du marché des câbles sous-marins, il y avait en 2020, installés ou en projets, 447 câbles sous-marins dans le monde (Telegeography, s. d.). Soit plus de 1,2 million de kilomètres de câbles, qui représentent la colonne vertébrale de l'internet mondial et un outil absolument vital pour l'économie et tous les échanges dans le monde, sachant que 99% des données passent par ces câbles, et alors que seule une infime partie des échanges internationaux passent par le satellite.



Carte n° 5 : *The Submarine Cable Map* (Telegeography, s. d.)

On constate clairement sur la carte ci-dessus, bien que cela soit en train de changer timidement, que les routes empruntées sont les mêmes depuis le temps des câbles sous-marins de télégraphe. Les plus gros utilisateurs restent l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Asie venant toutefois s'ajouter, mais sans changer fondamentalement les routes historiques du télégraphe. Les deux routes les plus empruntées restent la route transpacifique et transatlantique qui absorbent une grosse partie du trafic internet.

Ces routes, bien qu'éprouvées depuis le XIX^e siècle, comportent des points de faiblesses que sont le détroit de Malacca, qui représentent une sorte de goulot d'étranglement où se rencontrent un nombre important de câbles exposés aux activités de pêche et à un trafic maritime important, ce qui peut causer des coupures de câble du fait des chaluts et des ancres des navires. Tout comme dans le golfe d'Aden et le détroit de Bab el Mandeb, mais aussi dans le golfe d'Oman. C'est aussi le cas du canal de Suez, tout en étant une zone hautement stratégique avec un trafic maritime important (porte-conteneurs et tankers) avec une stabilité politique pouvant être remise en cause et qui est sujet aux attaques de pirates. Il y a enfin le détroit de Luzon, qui est également un goulot d'étranglement, tout en étant aussi sujet à des tremblements de terre. Ces routes sont donc d'abord vulnérables sur certains points précis du fait des risques liés aux activités de pêche et à l'activité sismique,

tout en étant parfois sujets à des risques politiques (pirateries, instabilité politique, trafic maritime à risque, disputes territoriales en cours ...).

Mais petit à petit, ce réseau tend à se détourner des routes traditionnelles avec des initiatives venant de pays émergents, comme le projet avorté de BRICS cable qui visait à connecter la Russie, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud (Rolland, 2015, 02 avril), sans passer par les États-Unis. Il s'agissait ainsi d'offrir aux pays émergents une alternative au réseau existant dominé par les pays riches. Cela donnera toutefois lieu à d'autres câbles connectant directement le Brésil à l'Afrique (South Atlantic Inter Link (SAIL) et South Atlantic Cable System (SACS)) par exemple. Mais c'est aussi l'Arctique qui devient une route potentielle comme nous le verrons plus loin.

2- Les câbles sous-marins, une infrastructure d'importance vitale et stratégique pour les États

Bien que très peu connus et quasi invisibles, les câbles sous-marins de fibre optique constituent la colonne vertébrale de l'internet mondial. Le fait qu'internet soit devenu indispensable à quasiment toutes les activités, en fait une infrastructure critique, ou infrastructure d'importance vitale selon la terminologie française, pouvant être la cible d'actes malveillants, et donc une infrastructure vulnérable. En France les entreprises telles qu'ASN sont considérées comme des opérateurs d'importance vitale (OIV), leurs infrastructures étant définies comme stratégiques et indispensables au bon fonctionnement des activités dans le pays et sont donc encadrées et protégées par la loi (Morel, 2018). Le caractère vital et stratégique de cette infrastructure et de son bon fonctionnement, explique que l'État français cherche à ramener ASN dans le portefeuille d'entreprises françaises (Orange), après avoir pourtant accepté sa vente à Nokia dans un premier temps (Les Échos, 2019, 02 mai).

La France n'est pas la seule à considérer les câbles sous-marins comme étant une infrastructure vitale, les États-Unis considèrent que cette infrastructure touche à leurs intérêts vitaux. C'est pourquoi, au travers d'un comité interministériel, appelé Team Telecom (Boullier, 2014), les États-Unis se réservent le droit de refuser la réalisation d'un projet de câble sous-marin de fibre optique qui pourrait représenter un danger pour les intérêts américains. Ce fut le cas en 2012, le projet de câble Hibernia Express qui devait comporter des équipements Huawei (Powell, 2013, 11 février) et plus récemment le projet

The Pacific Light Cable Network (PLCN) en 2020 (Judge, 2020, 07 février) ont été empêchés par les autorités américaines.

Le caractère stratégique de cette infrastructure a également été mis en lumière par les révélations d'Edward Snowden en 2013, qui ont permis de mettre au jour plusieurs programmes d'espionnage de masse mis en œuvre par la National Security Agency (NSA), qui s'appuyait sur les données transitant par les câbles sous-marins (Vaudano, 2013, 06 septembre). Ces programmes profitaient de la place des États-Unis et de la Grande-Bretagne comme hub de données, comme cela était déjà le cas au temps du télégraphe pour les Britanniques, mais de manière moins massive (Headrick, 1991).

Pour certains États, l'infrastructure qui soutient internet est donc considérée comme stratégique, car vitale pour le bon fonctionnement de leurs économies et pas seulement. Contrôler ces technologies et cette infrastructure est donc un atout pour les États qui veulent garder une certaine souveraineté technologique et numérique, à l'heure où l'espionnage des données est plus que répandu.

C- Le secteur des câbles sous-marins dominé par les Occidentaux

Ce réseau reste contrôlé, fabriqué et installé par les mêmes entreprises que durant les précédentes phases du réseau de câble sous-marin. Dans le paysage des câbles sous-marins de fibre optique, trois acteurs comptent, avec en premier lieu le français Alcatel Submarine Networks (ASN) qui était en 2014 leader, avec 47% des parts de marché (Auchard, 2016, 12 octobre), pour plus de 600 000 kilomètres de câbles sous-marins posés avec 220 systèmes de câbles de fibre optique (Alcatel Submarine Networks, 2020), dont un projet dans l'Arctique (Quintillion). La deuxième entreprise la plus importante étant l'américain SubCom, et en troisième position se trouve le japonais NEC.

Entre 2015 et 2019, ASN aurait vendu 11 systèmes de câbles tout comme SubCom, contre 8 pour NEC et Huawei. Ce qui représente plus de 100 000 kilomètres de câbles pour SubCom, 68 000 kilomètres de câbles pour NEC et 49 000 pour ASN, ces trois entreprises étant très loin devant Huawei, selon les chiffres compilés par STF (2019, 15 octobre). Au-delà de la production de câbles, il y a le marché de la pose de câbles, qui sur la même période voit ASN poser le tiers, soit 31% des systèmes de câbles, 18% pour SubCom et 13% pour Orange Marine et seulement 3% pour Huawei (STF, 2019, 15 octobre). Enfin, sur les 54 navires câbliers existant aujourd'hui, la majorité appartiennent à SubCom, ASN, Orange Marine et Global Marine, soit des compagnies occidentales (ISPC, 2021, 10 mars).

Cette hégémonie occidentale sur le réseau s'exprime également à travers l'apparition des GAFAM dans le club fermé des propriétaires de câbles sous-marins. A un rythme d'un câble par an, Google est l'un des piliers de ces nouveaux acteurs, dit des fournisseurs de contenus, qui participent eux aussi à l'extension du réseau mondial de câble. Quant à Facebook et Microsoft, ceux-ci participent également au financement de nouveaux câbles. Alors que les États et les consortiums d'opérateurs, traditionnellement les financeurs du réseau, pèsent de moins en moins dans son extension, les fournisseurs de contenus américains prennent la tête, asseyant encore plus la mainmise occidentale et américaine sur le réseau, avec le risque de voir un réseau se construire uniquement pour servir les besoins de ces multinationales américaines, afin de relier leurs clients et leurs data center, en oubliant les zones les moins bien connectées.

II- La gouvernance et le contrôle d'internet, au centre d'un rapport de forces entre États

A- La gouvernance du réseau, enjeu majeur entre États

La gouvernance de l'internet fait référence à « l'élaboration et l'application par les États, le secteur privé et la société civile, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes communs propres à modeler l'évolution et l'utilisation de l'Internet » (Benhamou & Sorbier, 2006, p. 521 ; WGIG, 2005). Cette cogestion du réseau par toute une série d'acteurs a historiquement échu aux États-Unis, au travers des organismes non lucratifs privés, en apparence indépendants, mais liés aux intérêts américains que ce soit directement avec le gouvernement américain ou au travers des GAFAM. Peu remis en cause dans ses débuts, ce modèle de gouvernance de l'internet américain est de plus en plus fortement remis en cause, et pas seulement par les pays autoritaires comme la Chine et la Russie, mais aussi par les pays en développement et certains pays occidentaux, tant internet et sa gouvernance sont devenus des enjeux stratégiques pour les États. Cette gouvernance apparaît pour certains pays comme étant « insuffisamment multilatérale, démocratique et transparente » (Türk, 2020, p. 26) et doit être réformée en dépit du refus des acteurs américains, ce qui dans le cas contraire pourrait favoriser l'éclosion de réseaux distincts du réseau actuel, actuellement modelé par les entreprises et les intérêts américains, et plus largement par les entreprises occidentales.

La gouvernance aujourd'hui est prise dans un rapport de force entre les acteurs privés, les États, les institutions et la société civile, entre le modèle originel imposé par les acteurs américains et adopté par la majorité des pays occidentaux qui permet un internet ouvert ; puis un modèle qui monte et qui est mis en avant par les européens au travers de régulations et de lois de l'Union européenne qui tente de faire face au pouvoir des GAFAM; et enfin le modèle des pays autoritaires comme la Chine et la Russie où le contrôle étatique est très fort (Trevisan Pigatto, 2020, 20 octobre). Nous allons présenter ci-dessous les deux modèles qui s'opposent le plus, le modèle américain et chinois.

1- Du contrôle des États-Unis au modèle multi-acteurs

Un débat animé existe autour de la gouvernance d'internet au niveau international (Lepot, 2014), alors que la marque américaine reste encore aujourd'hui très forte, au travers du modèle de gouvernance dit *multistakeholder*, ou multi-acteurs en français (CIGI, 2016), ou encore approche à intervenants multiples en québécois. Ce modèle de gouvernance donne le pouvoir de décision à toute une série d'acteurs regroupés au sein d'organisations privées qui rassemblent des acteurs privés, des membres de la société civile, des représentants des États et des utilisateurs, ce qui en fait un modèle décentralisé (The Internet Society, 2016, 07 juin).

Certaines de ces organisations privées sont chargées d'établir les normes de l'internet mondial, comme l'Internet Engineering Task Force (IETF), d'autres sont chargées de gérer les noms de domaines comme l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN). La plupart ont été créées sur le sol américain, parfois même directement par le gouvernement américain, et elles ont donc leurs sièges aux États-Unis. Après avoir été contrôlées directement par le gouvernement américain elles sont désormais autonomes depuis peu, renforçant ainsi la place du modèle multi-acteurs. Toute cette série d'organisations ont chacune pour but de réunir différents acteurs, afin de permettre de faire fonctionner et d'améliorer le réseau. Des ingénieurs de différentes nationalités participent donc à ces travaux qui influent directement sur l'architecture du réseau. Mais depuis les années 2010, le mécontentement de nombreux pays, dont certains pays occidentaux, envers le contrôle qu'exercent les États-Unis sur le réseau s'est renforcé.

Bien que depuis 2016 le lien de subordination directe avec le gouvernement américain et l'ICANN n'existe plus (Brenac, 2017), le gouvernement fédéral continue de bénéficier d'une certaine influence sur la gouvernance du réseau (Brenac, 2017). L'IETF par exemple,

semble être encore sous influence américaine avec une prépondérance des ingénieurs américains, faisant dire à certains que « Le rôle du gouvernement américain dans l'essor technique d'Internet continue à lui donner un pouvoir sur la régulation du numérique » (Brenac, 2017, p. 45). L'influence américaine sur ces organisations et sur le réseau internet se matérialise surtout aujourd'hui au travers des grandes entreprises américaines des nouvelles technologies que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (GAFAM) ; et par le fait que le réseau physique soit majoritairement construit par des entreprises occidentales, en partie Américaines.

Au bout du compte, le fait que les États-Unis influent plus que d'autres sur le réseau, du fait de son contrôle historique du réseau et de la prépondérance du modèle de gouvernance dit multi-acteurs (Stifel, 2017), mais aussi *via* des technologies ainsi que des applications et des logiciels, et surtout des GAFAM, en fait un outil d'influence dans les mains des autorités américaines face aux autres pays (Bloch, 2017).

2- Le modèle cyber souverain et un internet chinois verrouillé

a- Le modèle cyber souverain

Cette influence américaine sur l'internet mondial est fortement critiquée par de nombreux pays dits émergents, tels que la Russie et la Chine, depuis plusieurs années (Nocetti, 2015). Ces pays accusent les États-Unis de vouloir contrôler internet. Ces États tentent donc de mettre en avant au sein des organisations internationales (dont l'Union internationale des télécommunications (l'UIT)) leur modèle de gouvernance dit cyber souverain, où l'État régit la gouvernance du réseau, jusqu'au contenu, ainsi que les normes et standards découlant préférentiellement des technologies développées par leurs entreprises nationales. Il est ici question pour les États qui soutiennent ce modèle de gouvernance, de pouvoir contrôler toutes les couches du réseau internet, allant à l'encontre de l'esprit des débuts de l'internet qui était ouvert à tous et sans frontières (Creemers, 2020). La volonté de ces pays de se départir de l'influence américaine sur l'internet, dont le Brésil qui promeut lui aussi son propre modèle de gouvernance, est très forte, leur but étant de « changer la trajectoire de la gouvernance mondiale sur ces questions » (Creemers, 2020, p. 303).

Internet, sa gouvernance, ses technologies ainsi que son infrastructure sont considérées par nombre d'États comme touchant à leurs intérêts nationaux, les infrastructures de

télécommunication étant des infrastructures d'importance vitale on l'a vu, et cette infrastructure étant au cœur des économies nationales. La Chine et les États-Unis font partie de ces États, et c'est pour cela que Chinois et Américains se livrent une lutte d'influence à propos du contrôle de l'internet mondial (Page et al., 2019, 12 mars), et la gouvernance est une des dimensions sur laquelle la Chine veut s'imposer face aux Occidentaux. Cette gouvernance de l'internet est décriée par la Chine et la Russie depuis 1998 (Couture & Toupin, 2019). La Chine a demandé très tôt, par exemple, que l'ICANN soit transformée en une agence de l'ONU, plutôt qu'elle soit sous juridiction américaine (Creemers, 2020).

Pour tenter de contrer le modèle de gouvernance américain, la Chine a mis en place son propre forum international pour la gouvernance d'internet qui se tient tous les ans : c'est la Conférence mondiale sur l'internet à Wuzhen, afin de tenter de peser encore plus sur la forme de la gouvernance appliquée à internet (Creemers, 2020). C'est d'ailleurs durant cette conférence, en 2015, que Xi Jinping a exposé la vision chinoise de la gouvernance d'internet.

Toutefois, à ce jour, l'offensive chinoise pour infléchir la gouvernance mondiale de l'internet est peu fructueuse, celle-ci peinant à séduire par ses propositions au-delà de certains pays autoritaires (tels que la Russie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Turquie, ou les Émirats arabes unis) et n'arrivant donc pas à imposer son modèle de gouvernance de l'internet dans les OI (Creemers, 2020).

b- Un internet chinois et russe verrouillé et souverain

Le modèle cyber souverain découle de la façon dont internet est contrôlé à l'intérieur des frontières de la Chine et de la Russie. Il est caractérisé par la mise en place d'un système de contrôle sur les infrastructures, mais aussi sur les contenus. Ce système, amélioré au fil des années, a été introduit dès les débuts de l'internet en Chine dans les années 1990. Avec seulement quelques points d'entrées pour les flux de données entrant et sortant de Chine, la mise en place de la Grande muraille électronique fut aisée (Creemers, 2020). Le ministère de l'industrie et des technologies de l'information a la charge d'internet et grâce à ce système de contrôle il est capable de surveiller, censurer et bloquer toute activité ou presque sur l'internet chinois, facilitant le blocage de mouvements de contestation en ligne, sans pour autant les faire disparaître. Ce système s'appuie par ailleurs sur une série de lois qui permettent à l'État chinois de maintenir un contrôle social sur

internet, aidé en cela par une armée de *troll* appelée *wu mao dang*, soit des internautes chinois payés par le gouvernement pour donner une image positive du régime sur les réseaux sociaux (Jing, 2016, 19 mai). De plus, depuis 2017, les VPN sont interdits et les données personnelles des internautes chinois doivent être stockées dans des serveurs situés en Chine. Des données auxquelles les autorités chinoises peuvent avoir accès sur simple demande, une disposition qui nourrit beaucoup d'inquiétudes chez les Occidentaux, alors qu'il semble que cette loi, contrairement au Cloud Act américain, ne soit pas applicable hors de Chine (Longuet, 2019, 1er octobre).

Enfin, on constate qu'il existe une certaine convergence de vues entre la Russie et la Chine en ce domaine, ceux-ci ayant en commun un modèle de gouvernance d'internet dit cyber souverain très similaire, ainsi qu'une infrastructure de contrôle du contenu d'internet et la possibilité de couper leur internet du reste de l'internet mondial et fonctionner en circuit fermé, ce qui a été testé en 2019 par la Russie. A noter que l'internet souverain russe a été mis en place avec l'aide de Huawei (Murgia & Gross, 2020, 27 mars). Par ailleurs, des lois russes permettent la censure et le contrôle, à la fois des infrastructures et des contenus, tout comme l'accès aux données des utilisateurs en Russie, tout en obligeant toutes les entreprises opérant en Russie à stocker leurs données dans des serveurs russes elles aussi (Longuet, 2019, 1er octobre).

B- La stratégie de cyber super puissance chinoise

1- L'enjeu majeur du développement d'internet pour l'économie chinoise

Internet occupe un rôle central dans la politique de développement économique chinoise, afin de tenter de maintenir sa croissance économique, et avec pour but de faire muer cette économie d'une économie industrielle, vers une économie de services et ainsi devenir grâce à internet et aux investissements dans les NTIC un *Cyber-super power* (Segal, 2018, 13 août), « Le discours présidentiel du 20 avril 2018 sur le cyberspace a réaffirmé les ambitions chinoises d'être une " superpuissance cyber ", reliant explicitement cette stratégie au développement de technologies nationales » (Nocetti, 2018b, p. 125). Il faut rappeler qu'en 2019, la Chine comptait 829 millions d'internautes, loin devant tous les autres pays (Xinhua, 2019, 28 février).

Pour atteindre son but, le régime chinois a mis en place plusieurs plans pour développer internet dans le pays et à l'extérieur. C'est d'abord le 13^e plan quinquennal qui appelle le

gouvernement à utiliser internet pour promouvoir le *Soft Power* chinois (Livingston, 2016, 07 janvier) ; mais aussi dans la continuité de la stratégie *going out* promulguée au début des années 2000 (Hong, 2018) ce 13^e plan quinquennal appelle également les entreprises chinoises des nouvelles technologies à s'étendre en dehors des frontières chinoises. Par ailleurs, en 2015, le Conseil d'État chinois a publié un plan d'action nommé *Internet Plus*, plaçant internet au centre de la stratégie de développement chinoise (Rolland, 2015, 02 avril). Cette question du développement d'internet et de ses applications pour soutenir le développement économique chinois est prise très au sérieux par Xi Jin Ping lui-même qui mise beaucoup sur les NTIC et surtout internet. Ce dernier participe d'ailleurs tous les ans à la World Internet Conference qui vise entre autres à pousser le modèle de gouvernance de l'internet chinois, témoignant de l'importance de la question pour le pouvoir (Murgia & Gross, 2020, 27 mars ; Nocetti, 2018a, p. 25).

2- Imposer son modèle par les normes

La volonté chinoise de devenir une cyber super puissance, capable de rivaliser avec les États-Unis et le reste du Monde, repose sur deux piliers : imposer ses normes et standards, ainsi que son modèle de gouvernance au sein des OI ; et étendre son réseau physique internet partout dans le monde. Ces deux piliers se renforçant l'un l'autre pour atteindre cet objectif (Creemers, 2020).

Bien que ses succès soient maigres (Creemers, 2020), la Chine déroule sa stratégie afin de jouir à son tour d'une puissance structurelle, à l'image des États-Unis, qui dès 1945 vont façonner selon leurs intérêts et ce jusqu'à aujourd'hui, le système international et la gouvernance mondiale, à travers l'imposition de normes standards et modèles de gouvernance adoptés dans le monde entier. Ceci constituant une face du *Soft Power*. Ayant compris l'intérêt de cette puissance structurelle, la Chine tente de proposer « un véritable modèle de développement et de gouvernance nationale, et une restructuration de la gouvernance mondiale » (Ekman, 2018) 100% chinoise. Cela passe par l'imposition de normes, notamment à travers l'ONU, et toute une série d'organisations internationales chargées d'une partie de la gouvernance mondiale.

Pour cela, la Chine mène une véritable conquête de l'ONU, en témoigne sa contribution au budget de l'ONU qui la place désormais au deuxième rang des contributeurs, juste derrière les États-Unis, depuis 2019 (Thibault et al., 2019, 03 juin). Elle a profité ainsi de la faiblesse américaine sous Donald Trump, pour investir les organisations internationales,

jusqu'à y exercer la présidence pour certaines d'entre elles, telles que : la FAO, Interpol, l'Organisation de l'aviation civile (OACI), l'organisation des nations unies pour le développement industriel, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), tout en ayant une présence très importante dans de nombreux sous-comités de l'ONU (Vendrely, 2019, 24 juin). L'objectif étant de siniser la gouvernance globale (Lincot, 2019, p. 43).

Dans notre domaine, il semblerait que la Chine ait « parfaitement intégré l'importance du facteur technologique dans sa stratégie globale » (Nocetti, 2018b, p. 124) et veuille désormais « peser sur les normes mondiales en la matière » (Nocetti, 2018b, p. 124) pour aller dans le sens de ses intérêts. On peut le constater au travers de ses tentatives d'imposer ses normes et sa vision de la gouvernance dans les nouvelles technologies au sein de l'ONU (Creemers, 2020), par un lobbying très fort exercé au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (CEI) ou encore l'UIT, ainsi que la présence très importante des représentants chinois, parfois plus nombreux que ceux des États-Unis dans ces institutions (Seaman, 2018). Il n'est donc pas étonnant de voir que la Chine ait fait élire Houlin Zhao, haut fonctionnaire chinois, à la tête de l'UIT. La Chine essaye notamment de peser sur les normes techniques de l'internet mondial, qui étaient fortement marquées par les propositions d'ingénieurs non chinois, et le plus souvent occidentaux, puisque « sur plus de 6 000 *requests for comments* (rapports menant parfois à des standards techniques) émis entre 1986 et 2012, seuls 4 % provenaient d'ingénieurs chinois » (Nocetti, 2018b, p. 126).

L'exemple de la 5G démontre que la Chine est capable de concurrencer les États-Unis dans le domaine technologique, provoquant une forte opposition américaine qui y voit un danger pour elle. Mais c'est aussi sur ce qu'on qualifie de technologie de rupture, soit l'intelligence artificielle et les ordinateurs et l'internet quantique, que la Chine mise énormément pour imposer ses normes et standards et ainsi asseoir sa souveraineté technologique dans les NTIC (Nocetti, 2018b). Enfin, cela peut se voir également au travers d'une proposition de nouvelle architecture de l'internet proposée par les ingénieurs chinois, qui par cela tentent d'imposer leurs normes.

Influence chinoise sur le réseau mondial d'internet : l'exemple de New IP

En septembre 2019, des représentants des autorités chinoises accompagnés de nombreux ingénieurs d'entreprises chinoises (Huawei, China Unicom et China Telecom) (Murgia & Gross, 2020, 27 mars ; Nocetti, 2018b) sont venus présenter dans le sous-

comité *Technologies for Network 2030* au siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Genève, une nouvelle infrastructure de l'internet mondial développée par Huawei, qui ambitionne d'imposer au monde entier un nouveau standard de l'internet appelé New IP et qui devait être opérationnel dès 2021. Cela consiste en une nouvelle architecture de l'internet, qui en accord avec le modèle de gouvernance d'internet dit cyber souverain, mis en avant par la Chine, redonnerait le pouvoir de la gestion et du contrôle du réseau aux États et non plus à la société civile (Murgia & Gross, 2020, 27 mars ; Nocetti, 2018a). C'est un modèle d'internet complètement à l'opposé de l'actuel, selon Alissa Cooper présidente de l'IETF, « qui repose sur un type d'architecture descendante monolithique et cherche à coupler fermement les applications au réseau » (Murgia & Gross, 2020, 27 mars).

Les craintes sont qu'avec cette nouvelle infrastructure, les entreprises chinoises puissent avoir accès à chaque appareil connecté au réseau pour surveiller, espionner et surtout censurer encore plus facilement qu'il n'est possible aujourd'hui de le faire. Cela à l'aide d'un « *kill switch* », permettant de couper l'accès à internet à toute adresse IP d'un utilisateur gênant, alors que dans le même temps, New IP permettra de relier une adresse IP à un individu, mettant ainsi fin à l'anonymat sur internet (Back, 2020, 01 avril).

Plusieurs organisations occidentales se sont déjà dit très sceptiques voire complètement opposées à ce nouveau modèle de l'internet qui, derrière de nouvelles spécifications techniques, cache un nouveau moyen de censure plus efficace (Cimpanu, 2020, 23 avril ; Sherman, 2020, 06 décembre ; Sharp & Kolkman, 2020 ; ETNO, 2020 ; NTIA, 2020, 08 juin). L'OTAN s'est même inquiétée dans un rapport de ce nouveau modèle d'internet proposé par la Chine (Caleb, 2020, 03 avril ; Muncaster, 2020, 31 mars). Si une telle infrastructure de l'internet se met en place, notamment dans les pays dirigés par des régimes autoritaires, les protestations et révoltes comme celles du printemps arabe pourraient être tuées dans l'œuf très rapidement, en coupant l'internet et ou en censurant les éléments perturbateurs très facilement.

Par ailleurs, avec New IP, chaque pays pourra décider du niveau de contrôle appliqué aux échanges sur internet, créant ainsi une myriade d'internet nationaux différents. Selon un délégué britannique, cela est le reflet d'une bataille en cours entre certains pays sur la future infrastructure de l'internet mondial (Tonkin, 2020, 31 mars).

En passant par l'UIT, la Chine tente de contourner l'Internet Engineering Task Force (IETF) qui a pour mandat de définir les standards techniques de l'internet, toutefois cette

dernière est sous l'influence occidentale, alors que la Chine mène une politique d'influence au sein des différentes organisations internationales dépendantes de l'ONU où elle gagne du poids, notamment face aux USA comme nous avons pu le voir. De plus, la Chine comme les pays en voie de développement, sont plus présents au sein de l'UIT qu'au sein de l'IETF (Murgia & Gross, 2020, 27 mars). La Chine a donc plus de chance de trouver des pays soutenant ses propositions au sein de l'UIT que d'ingénieurs favorables à sa nouvelle architecture de l'internet au sein de l'IETF. Enfin, il faut noter que la Chine a fait nommer, puis réélire, Houlin Zhao comme secrétaire général de l'UIT, et dispose de nombreux représentants présidant les sous-comités de cette organisation internationale (Beattie, 2019, 24 juillet). Par cela, la Chine tente donc d'imposer à l'internet mondial son modèle de gouvernance mais aussi ses normes et standards, lui permettant d'asseoir un peu plus encore son influence sur le réseau.

Toutefois, cette proposition ne semble pas avoir recueilli un fort soutien, notamment de la part des pays occidentaux, alors que l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Russie ont apporté leur soutien à cette proposition (Murgia & Gross, 2020, 27 mars), des pays qui depuis les années 2000 cherchent une alternative au modèle d'internet occidental ouvert (Murgia & Gross, 2020, 27 mars). En attendant, la Chine continue de poser des câbles, le long de la route de la soie, dans les pays qui adhèrent à ce modèle de gestion de l'internet qui revient entre les mains des États, imposant petit à petit ce modèle d'internet et ainsi jouant la politique du fait accompli, tout en essayant à travers l'UIT d'imposer ses normes et standards au reste du Monde. Cette route de la soie numérique est mise en place en coopération étroite entre le pouvoir chinois et les champions nationaux du secteur selon Hong Shen (Hong, 2018).

Le modèle *New IP* semble être déjà appliqué en secret dans certains pays (Clark, 2020, 04 janvier), notamment en Afrique par Huawei (Caleb, 2020, 03 avril). C'est donc deux internet qui sont en train de voir le jour, avec deux modèles de gouvernance différents.

C- Une hégémonie occidentale menacée ?

« Dans les ambitions internationales de la Chine, la technologie joue un rôle éminent. Instrument de puissance et de prestige, moyen de promouvoir sa propre vision de l'ordre international, la technologie est pour Pékin un outil au service d'une quête décomplexée de rang » (Nocetti & Seaman, 2019, p. 404).

1- Une hégémonie technologique occidentale de plus en plus contestée

Malgré une solide position américaine sur les nouvelles technologies, celle-ci est de plus en plus contestée par les pays européens et asiatiques, et notamment par la Chine. L'avance de Huawei sur la 5G, devenu un des leaders mondiaux dans le secteur des télécommunications, en témoigne. Cette technologie pourrait de plus être un formidable vecteur pour l'espionnage des données, qui pourrait être cette fois-ci dominé par des entreprises chinoises et non américaines.

Au-delà d'internet, Xi Jin Ping attache énormément d'importance à l'indépendance technologique de son pays, prenant conscience du rôle stratégique du contrôle des nouvelles technologies et ce dès 2013 (Nocetti, 2018b). Par ailleurs, « Dès 2015, le plan Made in China 2025 annonçait les velléités de leadership chinois : soutenir la montée en gamme de l'économie, réduire sa dépendance à l'égard des technologies étrangères, et développer des secteurs stratégiques comme les batteries électriques, l'Intelligence artificielle (IA) et la 5G » (Nocetti & Seaman, 2019, p. 404).

Pour tendre vers cette indépendance technologique, et en particulier dans le domaine d'internet, la Chine déploie des efforts importants pour rattraper son concurrent numéro un, les États-Unis, et ainsi tenter de se départir de sa dépendance envers certaines de ses technologies et plus encore la détrôner de son statut de numéro un (Creemers, 2020). L'objectif chinois étant de « remettre en cause le monopole technologique des pays occidentaux – tout particulièrement américain –, en comblant son retard sur les États-Unis puis en dépassant ces derniers d'ici 2050 » (Nocetti, 2018b, p. 125).

Cette volonté d'indépendance technologique chinoise s'accompagne d'une volonté d'imposer ses technologies et de changer les normes et standards et plus globalement la gouvernance du réseau internet, de manière à aller dans le sens des intérêts chinois. Depuis 2010 en effet, le gouvernement chinois a enclenché une politique visant à contester l'hégémonie américaine sur les nouvelles technologies et à les dépasser dans les domaines du calcul, de l'intelligence artificiel, de l'internet quantique, de l'exploitation des données et de la surveillance de masse, mais aussi les technologies de réseaux telles que la 5G et la 6G, et enfin les infrastructures tels que les câbles sous-marins (Boullier, 2019).

La guerre commerciale qui a eu lieu sous Trump, entre Américains et Chinois, est donc avant tout une guerre technologique (Bache, 2019, 10 mai) qui ne fait qu'accélérer un plan chinois visant à atteindre l'indépendance technologique face aux États-Unis (Longuet,

2019, 1er octobre ; Creemers, 2020), et qui semble progresser rapidement dans de nombreux domaines (Longuet, 2019, 1er octobre). En effet sous l'impulsion des autorités, les entreprises chinoises tentent de devenir autonomes en matière de production de composants électroniques dès 2022 ; avec un plan en trois étapes appelé « 3-5-2 », « en raison du taux de progression exigé par le gouvernement : 30 % en 2020, 50 % en 2021 et les 20 % restants en 2022 » (Kallenborn, 2019, 09 décembre). Soit trois années plus tôt que prévu précédemment « pour remplacer toutes les technologies étrangères dans ses systèmes informatiques » (Creemers, 2020, p. 307). Ce qui finalement aura pour conséquence d'accroître l'autonomie stratégique de la Chine face aux États-Unis, lui conférant ainsi une plus grande marge de manœuvre dans le cadre de leurs rapports de forces, et se traduisant par une perte de puissance pour les États-Unis.

2- De Huawei Marine à Hengtong

Alors que le développement de la 5G, de l'intelligence artificielle et la production exponentielle de données et son analyse, va demander des capacités de transfert de données toujours plus importantes, le rôle des câbles sous-marins apparaît encore plus central. Pour cela, la Chine oppose aux Occidentaux son champion national, Huawei Marine Networks (HMN), filiale du géant chinois des télécoms Huawei, qui a créé en 2008 une *joint-venture* avec la société anglaise Global Marine, vestige de la domination anglaise sur les câbles sous-marins, celle-ci apportant sa flotte de navires de pose de câble au pot commun. Cela en fait la quatrième plus grosse entreprise dans le marché du câble sous-marin, avec six bateaux poseurs de câbles. HMN a posé depuis 45 câbles, soit près de 60 000 kilomètres de câbles (Huawei Marine Networks, 2020), dont deux expériences en Arctique (Greenland Connect et Greenland Connect North). Cette *joint-venture* ne semble toutefois pas encore être en mesure de concurrencer ASN, Subcom et NEC, Huawei Marine ne représentant que 2% du marché en 2018, loin derrière les trois grands, mais est présentée comme un joueur avec qui il faudra compter dans les années à venir (Clark, 2020, 24 janvier).

Dans la guerre commerciale et technologique qui oppose États-Unis et Chine, il y a déjà eu une victime, puisque Huawei a décidé en 2019 de revendre la part de sa *joint-venture* avec Global Marine, l'entreprise Huawei Marine Networks, peu après que la maison mère ait fait l'objet d'interdictions d'achat d'équipements auprès des entreprises américaines, sur fond d'accusations d'espionnage venant de l'administration américaine (Jiang, 2019, 03 juin). Cette vente relève d'une stratégie visant à ne pas empêcher la bonne marche du plan de mise en place d'une infrastructure internet chinoise, en faisant oublier le nom de

Huawei, honni en Occident, pour ne pas souffrir des interdictions d'achats de composants ou de pose de câble. HMN a donc été vendu à Hengtong Optic-Electric pour 149 millions de dollars (Clark, 2020, 24 janvier). Cette entreprise chinoise de câbles va probablement devenir à terme le leader chinois des câbles de télécommunication, et l'instrument privilégié du pouvoir chinois dans son projet de construction d'une infrastructure internet mondiale chinoise.

III- Quelle souveraineté numérique et technologique à l'heure des GAFAM ?

A- La souveraineté technologique et numérique : facteurs de puissance

Cette volonté d'indépendance technologique chinoise peut être décrite au travers de deux concepts que sont la souveraineté technologique et numérique. Ces concepts, les États les reprennent de plus en plus dans leurs politiques, face aux géants de l'internet notamment, et pour traiter de la question de la gestion et de l'accès aux données personnelles qui est devenu un enjeu majeur de l'économie numérique mondiale.

1- La souveraineté technologique

Ce concept est utilisé dès les années 1970 (Couture & Toupin, 2019), et aujourd'hui plus encore, avec l'apparition des technologies du numérique et la question de leur contrôle qui est devenu un enjeu de puissance pour les États, car « de lourds enjeux économiques et industriels résultent de la dépendance de l'économie mondiale au secteur numérique » (Türk, 2020, p. 26). De plus, le secteur numérique, et plus particulièrement le cyber espace, est considéré comme étant « un milieu stratégique comme [...] les espaces stratégiques militaires, économiques ou politiques » (Germain & Massart, 2017, p. 46). Ce qui fait que « l'espace numérique est devenu progressivement un enjeu de puissance tout à fait décisif dans les rapports de force » (Germain & Massart, 2017, p. 49), faisant ainsi apparaître la souveraineté numérique et technologique comme étant à la fois des facteurs et des enjeux de puissance pour les États.

a- Sous l'angle des individus

La définition qu'utilise Alex Haché et qui se rapporte à la question de la souveraineté des communautés d'individus ou de la société civile sur internet, est en réalité une réponse à la prise de contrôle des logiciels et technologies par de grandes entreprises

privées telles que les GAFAM, mais aussi par les États. La souveraineté technologique des individus implique qu'ils développent leurs logiciels et les technologies libres, seuls garants de la « souveraineté technologique (ST) aux populations, qui est un enjeu de taille pour la démocratie numérique » (Padilla, 2020, 14 septembre). Il s'agit ici d'offrir à la société civile et aux individus la possibilité d'avoir accès à, et de construire par eux-mêmes, des logiciels et des technologies gratuits et libres de tout contrôle étatique ou commercial, et ainsi redonner le contrôle aux individus sur les technologies qu'ils utilisent (Haché, 2014).

b- Sous l'angle des États

La deuxième acception du concept de souveraineté technologique se rapporte aux États et à leur capacité à identifier, maîtriser et contrôler les NTIC stratégiques, mais également les entreprises qui les mettent en œuvre. Cela dans l'optique de rester maître de leurs choix et de pouvoir jouir ainsi d'une indépendance technologique empêchant d'être dépendant de technologies et par là d'entreprises étrangères (Germain & Massart, 2017). Pour cela, les États se doivent de mettre en place des stratégies de puissance technologique. Ce sont des stratégies qui demandent beaucoup de temps et d'investissements pour donner des résultats dans un secteur où la compétition est féroce. Ces stratégies impliquent avant tout d'investir sur le long terme dans l'enseignement, dans la recherche, mais aussi de soutenir les entreprises qui développent ces technologies d'avenir par le financement, ainsi que par la mise en place de politiques industrielles favorisant l'éclosion d'innovations. Ces stratégies nationales peuvent être complétées au niveau international par la mise en place de politiques de *Soft Power* visant à façonner et contrôler les écosystèmes internationaux au travers des OI, par l'imposition de normes et de standards mis en avant par des entreprises nationales à leur profit (Baumard, 2004).

La puissance technologique d'un État se mesure à travers les parts de marché que détiennent ses entreprises nationales ayant bénéficié des conditions favorables au développement de leurs technologies (écoles, universités, subventions, recherche publique, infrastructures etc.) (Baumard, 2004). Mais aussi « par le taux de contrôle qu'elle exerce sur l'ensemble des “ actifs critiques ” de chaque industrie. [...] Un actif est toute activité, technologie, savoir-faire humain ou machine, permettant la manufacture ou le développement d'un service durablement défendable sur les différents marchés mondiaux » (Baumard, 2004, p. 2). C'est pour cela que les États sont des acteurs clés dans l'innovation, et des acteurs incontournables de la souveraineté technologique. L'iPhone

d'Apple est un exemple parmi de nombreux autres qui permet de voir que ce téléphone intelligent n'aurait pas pu être commercialisé sans les technologies mises au point par la recherche publique sur les « réseaux sans fil, l'internet, le GPS, l'écran tactile, et plus récemment l'assistant personnel à commande vocale Siri... » (Benhamou, B. 2020, p. 38).

De ce fait, à l'heure actuelle, pour garder ou acquérir leur souveraineté technologique sur les futures technologies stratégiques, certains États investissent massivement dans l'Intelligence artificielle (IA), annoncée comme étant la technologie majeure de l'avenir et donc un atout stratégique pour qui saura la maîtriser, car « la capacité à créer, maîtriser, contrôler, exploiter les potentialités de l'IA confèrera à ceux qui l'exerceront une supériorité sur tous les plans » (Türk, 2020, p. 28). Être à la pointe de ce domaine est donc devenu un réel enjeu de souveraineté pour les États, donnant ainsi à ces derniers « *the capability and the freedom to select, to generate or acquire and to apply, build upon and exploit commercial technology needed for industrial innovation* » (Couture & Toupin, 2019, p. 6) sans être dépendant d'entreprises et de pays étrangers, c'est ce que l'on appelle en termes militaires : l'autonomie stratégique.

2- La souveraineté numérique

a- Éléments de contexte et historiographie du concept

Le concept de souveraineté numérique est un concept encore flou, car il est nouveau et est apparu avec l'essor d'internet et surtout des GAFAM (Brenac, 2017 ; Türk, 2020). C'est dans les années 2000 que l'on a pu voir apparaître les premières préoccupations sur le sujet, et bientôt la notion même de souveraineté numérique (Türk, 2020). Une préoccupation va naître du fait de la place grandissante des GAFAM affectant le quotidien de milliards d'individus, mais aussi des États et de leurs prérogatives. La première fois que ce concept est apparu remonte à 2006 en France, d'abord dans le domaine des sciences politiques avec l'article de Bernard Benhamou et Laurent Sorbier dans la revue *Politique Etrangère* (Brenac, 2017 ; Benhamou & Sorbier, 2006). Le concept sera ensuite popularisé en France en 2011 par un article de Pierre Bellanger, Président de Skyrock (Bellanger, 2011, 30 août). Dans celui-ci, Pierre Bellanger alerte sur le risque d'« un abandon de la “ souveraineté numérique française ” au profit de l' “ impérialisme américain ” » (Danet & Desforges, 2020, p. 172). Le concept sera ensuite repris par les politiques dès 2013 ; notamment à travers la réalisation d'un rapport d'information du Sénat par la sénatrice Catherine Morin-Desailly (2013) : *L'Union européenne, colonie du monde numérique ?*

puis en 2019 par le sénateur Gérard Longuet : *Le devoir de souveraineté numérique* (Longuet, 2019, 1er octobre). Au niveau international, le concept est utilisé dans le monde anglo-saxon dès 2011 (Couture, 2020, 05 août), et en 2012 « lors de la Conférence mondiale des télécommunications internationales, notamment par la Russie et la Chine qui revendiquent la restauration de leurs “ droits souverains ” sur la gestion du réseau et l'élaboration d'un traité international permettant de mieux partager les responsabilités » (Türk, 2020, p. 20). Côté américain, en position de force sur cette question, le concept n'est peu voire pas du tout usité (Couture & Toupin, 2019).

C'est principalement à la suite des révélations d'Edward Snowden en 2013, qui ont mis au jour les programmes d'espionnage mis en place par les agences de renseignement américaines, que le concept de souveraineté numérique va gagner en popularité, notamment dans la société civile et dans le débat public hors des États-Unis, dans les pays dépourvus de souveraineté effective sur les nouvelles technologies du numérique (Couture & Toupin, 2019). Les décideurs prennent alors doucement conscience du besoin de se prémunir contre la toute puissance américaine et de la dépendance de nombre d'États à travers des technologies et des services fournis par les GAFAM. Cette prise de conscience sera ravivée par les révélations de l'affaire Cambridge Analytica (Danet & Desforges, 2020). La question est donc devenue un enjeu stratégique pour les États, face à la pression des opinions publiques, faisant du sujet un enjeu majeur des démocraties au travers de la protection des données personnelles et de leur utilisation, face aux GAFAM et à des lois américaines très permissives. Les GAFAM, de par leur poids, impactent de plus en plus tous les aspects de la vie quotidienne et ont ainsi une énorme influence sur les comportements (Benhamou, 2020).

b- Définition du concept

Bien que la question de la souveraineté numérique apparaisse plus largement associée au contrôle des États sur les technologies du numérique, les applications, les données et les entreprises du secteur ; le concept est également associé aux entreprises, à la société civile, aux peuples autochtones, ainsi qu'aux individus. De ce fait plusieurs définitions peuvent être données de ce concept, faisant dire à Anne Blandin-Obernesser et Pauline Türk qu'il existe plusieurs souverainetés numériques. Tout comme Stéphane Couture et Sophie Toupin qui en donne une définition multiforme au travers d'une classification retenant plusieurs facettes que sont : « *Cyberspace sovereignty, Digital*

sovereignty, governments, and states, Indigenous digital sovereignty, Social movements and digital sovereignty, "Personal" digital sovereignty » (Couture & Toupin, 2019, p. 6). Pour Pierre Bellanger, qui en donne une définition large en 2011, c'est « la maîtrise de notre présent et de notre destin tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des technologies et des réseaux informatiques » (Bellanger, 2011, 30 août). Pour Frédérick Douzet, Jean-Loup Samaan et Alix Desforges « la souveraineté numérique est le contrôle de l'État "sur ses réseaux et sous-réseaux" » (Brenac, 2017, p. 36). Pour Bernard Benhamou, c'est la capacité à « maîtriser l'ensemble des technologies, tant d'un point de vue économique que social et politique », et de « se déterminer pour avoir sa propre trajectoire technologique » (Türk, 2020, p. 22 ; Guiton, 2016, 20 mai).

Ces définitions nous permettent d'appréhender les différentes formes de souveraineté numérique en fonction de différents acteurs. Dans cette thèse, nous nous arrêterons aux deux acteurs qui nous intéressent, à savoir les États et les Inuit.

B- Quelle souveraineté numérique et technologique pour le Canada ?

1- Une souveraineté numérique et technologique américaine au travers des GAFAM

La souveraineté numérique et technologique des États-Unis s'exprime à travers l'existence et le contrôle, par le gouvernement fédéral, des GAFAM et des autres entreprises des NTIC. Ces géants qui dictent les pratiques et l'offre de contenu sur le réseau et dominent le marché du stockage de données avec notamment Amazon, Microsoft et Google (Longuet, 2019, 1er octobre), participent et profitent à la puissance américaine, renforçant la domination américaine sur le réseau internet à la fois sur les infrastructures et le contenu.

Aujourd'hui, seuls les États-Unis et leurs entreprises disposent d'une telle puissance hégémonique sur le réseau internet (technologies, logiciels, stockage de données), ce qui fait qu'ils contrôlent et ont accès grâce à leurs nombreuses agences de renseignements, à une masse de données gigantesque, favorisée par l'existence sur le sol américain, et donc soumis au droit américain, des GAFAM et autres entreprises des NTIC. Par le biais d'une législation adaptée, les États-Unis s'assurent ainsi un accès facilité aux données des utilisateurs d'internet. C'est notamment grâce au *Claryfying Lawful Overseas Use of Data Act*, ou *CLOUD Act*, adopté en mars 2018 par le Congrès des États-Unis, que le gouvernement américain peut avoir accès légalement à toutes les données qui transitent par

les réseaux des GAFAM, même si ces données se trouvent stockées sur des serveurs à l'étranger (Longuet, 2019, 1er octobre). Cette loi est la preuve que le gouvernement américain dispose d'un pouvoir important sur les entreprises des NTIC qui opèrent aux États-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde, faisant des GAFAM un outil de puissance projetable et projeté en dehors des frontières américaines, au profit des intérêts américains. Cette position dominante des entreprises américaines, accompagnée d'une volonté forte du gouvernement fédéral de profiter de cela en mettant en place une législation et une régulation qui lui ouvre l'accès aux données des utilisateurs, font des GAFAM un facteur de puissance pour l'État américain. Ceux-ci leur donnant accès et le contrôle sur une part significative des infrastructures et des données du réseau internet mondial et donc à l'information, au bénéfice de ses agences de renseignement. Ce qui en fait « un instrument de contrôle de l'information extrêmement efficace » (Griset, 1991, p. 86), à la manière du télégraphe pour la Grande-Bretagne.

2- Une souveraineté numérique canadienne contrariée par le voisin américain et les opérateurs canadiens

a- Un trafic internet aspiré par le réseau américain

Comme dans beaucoup de domaines, le Canada doit composer avec la puissance de son voisin américain et subir son hégémonie dans le domaine d'internet et des NTIC. En effet, le Canada (comme d'autres pays et en partie comme l'Europe) ne maîtrise pas ses données, dans le sens où celles-ci ne transitent pas et ne sont pas stockées en priorité sur son sol mais aux États-Unis. Une grosse partie du trafic internet canadien (entre 25 et 60%) transite par le sol américain, et donc sous la juridiction et la surveillance américaine (Clement, 2018, 26 mars). C'est ce que l'on appelle le « *boomerang routing traffic* ». En effet, il est très possible que le chemin emprunté par les données que s'échangent deux terminaux qui communiquent entre eux et se trouvent à une rue de distance dans une ville du Canada, passe tout de même sur le sol américain, d'où l'appellation de trafic boomerang.

Pour ce qui est des communications internationales, plus de 80% du trafic international canadien (sans compter le trafic à destination des États-Unis), passe par les États-Unis et donc au travers des équipements de la NSA, étant donné que le Canada ne dispose que de deux câbles transatlantiques et d'aucun câble transpacifique (Clement, 2018, 26 mars).

De plus, les opérateurs canadiens, Bell, Telus, BlackBerry et Rogers, utilisent très peu sinon pas du tout le réseau canadien pour partager le contenu de leurs utilisateurs, mais plutôt le réseau américain. Ils obligent donc les autres utilisateurs à venir échanger leurs données aux États-Unis, celles-ci tombant sous la juridiction américaine, en raison d'une stratégie commerciale visant à rendre plus cher et plus difficile aux petits opérateurs l'échange de données (Clement, 2018, 26 mars).

La logique économique prend ici clairement le dessus sur la souveraineté numérique et les intérêts de l'État et des utilisateurs. Le Canada a donc très peu de contrôle sur ses données qui sont surveillées en grande partie par la NSA.

b- Des appels à la souveraineté du réseau (*Network sovereignty*) et à une souveraineté numérique canadienne

Avec la prise de conscience de plus en plus grande de la société civile, mais aussi des opinions publiques, de l'importance de maîtriser ses données, des appels se multiplient (Ciuriak, 2018, 5 mars ; Scassa, 2019, 15 janvier ; CIGI, 2018 ; Obar & Clément, 2012) pour que le Canada se dote enfin d'une réelle stratégie en matière de souveraineté numérique, en termes de contrôle des données, mais aussi de souveraineté du réseau ou *Network sovereignty* (Clement, 2018, 26 mars), afin de ne pas laisser le marché décider de tout (Trudel, 2019, 3 septembre). Cela dans le but de réduire la dépendance du Canada aux réseaux et aux opérateurs américains dans le transport et le stockage des données numériques canadiennes, et ainsi pouvoir faire profiter aux opérateurs canadiens de la manne économique que représente ces données, tout en sécurisant celle-ci sur le territoire national. Car en effet, en laissant ses données transiter et être stockées en masse aux États-Unis, le Canada souffre là d'une dépendance aux États-Unis.

3- Quelle est la riposte du gouvernement fédéral canadien face à cette dépendance ?

Il semble que les pouvoirs publics canadiens commencent à prendre la mesure du besoin d'avoir une stratégie en matière de souveraineté numérique et notamment de maîtrise des données, au vu de ce rapport (Gouvernement du Canada, 2018) et de cette stratégie des données publiques canadiennes qui reconnaît le risque de voir les données publiques être accessibles à des acteurs étrangers et aussi « assujetties à des lois étrangères » lorsqu'elles sont stockées dans des *clouds* privés (Gouvernement du Canada, 2020b). Ainsi, le Gouvernement canadien reconnaît que le principal risque qui pèse sur la

confidentialité de ses données provient des États-Unis et de leur législation (Gouvernement du Canada, 2020b). Toutefois, tout en sachant que le fait de stocker ses données chez des opérateurs privés étrangers peut représenter un risque, le gouvernement canadien ne propose que des mesures d'atténuation du risque, et préconise pour le moment seulement de ne pas stocker dans le secteur privé ses données les plus sensibles, « limiter les catégories de données stockées dans le nuage ; chiffrer les données » (Gouvernement du Canada, 2020b). La question d'un cloud souverain ne semble pas à l'ordre du jour, alors que les quatre autres membres des *Five Eyes* (les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) disposent eux tous d'un cloud souverain (Gouvernement du Canada, 2020b).

Cette prise de conscience semble de plus être freinée par la volonté du gouvernement canadien de ne pas « limiter la disponibilité des solutions sur le marché » et de ne pas « créer un obstacle au commerce » (Gouvernement du Canada, 2020b), mais aussi du fait d'une conception de la protection des données privées laissée aux individus qui apparaît pourtant comme inefficace et illusoire (Obar, 2019).

En somme, le Canada n'a pas mis en place les outils lui permettant de protéger les données privées et publiques canadiennes d'un accès par des acteurs étrangers, tout en laissant ces données transiter hors du pays et se retrouver sous la juridiction de pays étrangers. Ceci fait que le Canada ne contrôle pas ses données et ne dispose donc pas de souveraineté numérique.

Par ailleurs, le manque de stratégie et une politique dépassée selon Jim Balsillie (2019, 21 septembre) font que le secteur des NTIC canadien n'est rien d'autre qu'un réservoir de main d'œuvre pas cher pour les géants américains et étrangers des NTIC, et font que le secteur canadien des NTIC apparaît comme à la traîne (Schwartz, 2018, 18 juillet), n'étant pas soutenu par une stratégie de souveraineté technologique efficace et forte, ce qui laisse la place au marché et donc laisse la porte grande ouverte à toutes les pratiques des GAFAM que l'on connaît.

4- Quelle influence canadienne sur la gouvernance de l'internet mondial ?

A défaut de disposer de géants des NTIC, et d'exercer un certain contrôle sur ses données, le Canada tente de peser sur la gouvernance mondiale de l'internet au travers de deux organisations que sont l'ICANN et le FCGI, et de manière moins directe à travers

l'Autorité Canadienne pour les Enregistrements Internet (ACEI), ainsi que l'Internet Society.

A travers ces organisations et des acteurs de la société civile, le Canada soutient le modèle de gouvernance multi-acteurs (FCGI, 2019). Un modèle de gouvernance qui est au cœur du fonctionnement de l'ICANN auquel le Canada contribue sans interruption ou presque depuis sa création avec une certaine influence (FCGI, 2019 ; Newell Cohen, 2019, 05 novembre). Le Canada « *“punches over its weight”, especially at ICANN and ITU* » selon Mark Buell⁷. Le Canada serait une voix qui porte au sein de l'ICANN au travers du Governmental Advisory Committee (GAC), mais aussi au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), et la World Telecommunication Standardization Assembly (WTSA). Organismes dans lesquels siègent des représentants du ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISED).

De plus, de 2011 à 2016, l'ACEI a organisé le Forum Canadien sur l'Internet (ACEI, s. d.) qui a pour but de « trouver des solutions aux problèmes pressants concernant les politiques publiques touchant l'Internet » (ACEI, s. d.). Il deviendra en 2019 le Forum Canadien sur la Gouvernance de l'Internet (FCGI), chapitre national du Forum mondial sur la Gouvernance de l'Internet (FGI), pour servir de lieu de rencontre et de discussion sur le modèle multi-acteurs et ainsi faire avancer les débats sur les problèmes que pose la gouvernance d'internet au Canada. Ce forum canadien découle de la création en 2006 par l'ONU du Forum mondial sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) qui se tient tous les ans dans une ville différente dans le monde, il n'a cependant aucun pouvoir de contrainte sur les acteurs, mais sert à réunir les différents acteurs de l'internet pour tenter de régler les problèmes de gouvernance de l'internet (Global Partners and Associates, 2013, 26 septembre). En 2019 et 2020 les sujets évoqués dans ce forum vont des enjeux de la protection de la vie privée et de la sécurité en matière d'intelligence artificielle, des villes intelligentes et de l'internet des objets (IdO), aux répercussions sur les entreprises et le rôle que peuvent jouer les jeunes dans l'évolution de l'internet (ACEI, s. d.).

Enfin, le Canada est un des membres fondateurs de la *Freedom Online Coalition* qui réunit 32 États ayant pour volonté de promouvoir « les droits et libertés des personnes en ligne » et qui veille à ce qu'internet reste ouvert, sûr et accessible, mais aussi pour « protéger la liberté d'association et de réunion en ligne partout dans le monde, ainsi que les droits liés à la vie privée » (Gouvernement du Canada, 2020a). Cette coalition défend également le

⁷ Mark Buell, échange du 01 février 2021

modèle multi-acteurs de la gouvernance d'internet et entend entre autres produire des « normes mondiales sur les droits humains en ligne par le biais de déclarations conjointes » (Coalition pour la liberté en ligne, 2018).

Tout ceci reflète bien la stratégie de la diplomatie canadienne qui cherche la coopération et le consensus sur le plan international, en y intégrant des acteurs de la société civile pour résoudre des problèmes, et cela semble s'appliquer également à la gouvernance de l'internet, le Canada se posant donc encore une fois comme un facilitateur tout en défendant le modèle de gouvernance multi-acteurs (FCGI, 2019).

Conclusion

Internet et son contrôle apparaît comme un réel facteur de puissance, de *Soft Power*, pour les États et notamment pour les États-Unis qui dominent le réseau, au travers de son infrastructure, de sa gouvernance et des GAFAM. L'importance stratégique d'internet et plus largement des NTIC pour l'économie mondiale en fait une infrastructure d'importance vitale pour les États qui prennent conscience du besoin de disposer d'une certaine souveraineté numérique et technologique face aux USA et aux GAFAM, menant à une remise en cause de l'hégémonie américaine sur les NTIC par la Chine et du contrôle de l'internet par toute une série de pays y compris l'Europe. Dans ce contexte, le Canada lui a décidé de laisser faire le marché, abandonnant ainsi sa souveraineté numérique et technologique aux acteurs américains. Il n'y a que dans le domaine de la gouvernance d'internet que le Canada semble jouer un rôle en pesant de tout son poids dans les OI pour promouvoir le modèle de gouvernance multi-acteurs, face aux velléités chinoises de mettre en place leur propre modèle de gouvernance cyber souverain.

Chapitre 6 : Internet, un outil de *Soft Power* pour les nouveaux acteurs de la puissance

I- Un changement de nature et une diffusion de la puissance amplifiée par les NTIC

Nous l'avons vu, selon Joseph Nye, nous assistons depuis les années 1970 à un double processus sur la scène des RI en matière de puissance : soit d'abord un changement de nature de la puissance, ce qui est courant dans l'Histoire, mais aussi et surtout à sa diffusion vers de nouveaux acteurs, aidé en cela par les nouvelles technologies de l'information et plus particulièrement par l'accès facilité à internet, qui amplifie ce double phénomène.

A- Changement de nature de la puissance

Dans l'édition de 2012 de l'ouvrage *Power and interdependence*, Robert Keohane et Joseph Nye font le bilan de l'évolution des ressorts de la puissance à l'aune de la révolution de l'information (Nye & Keohane, 2012, p. 217). Selon leur analyse, au XVIII^e siècle en Europe le pouvoir reposa d'abord sur le territoire, la population et l'agriculture pour la France ; au XIX^e siècle celui-ci reposa sur la capacité industrielle au profit d'abord de la Grande-Bretagne puis de l'Allemagne ; au cours du XX^e siècle c'est sur la science et en particulier avec l'atome que la puissance des États-Unis et de l'Union soviétique s'exprime. A l'heure actuelle, au XXI^e siècle, où le recours à la force armée pure est de plus en plus coûteux et de moins en moins efficace, c'est l'information qui constitue l'attribut le plus central de la puissance, ce qui leur permet d'affirmer que : « *Information is power* » (Nye & Keohane, 2012, p. 212).

Dès 1998, aux débuts de l'internet commercial grand public, Robert Keohane et Joseph Nye prédisaient déjà que la révolution de l'information changerait la nature du pouvoir et qu'au XXI^e siècle : « *information technology, broadly defined, is likely to be the most important power resource* » (Keohane & Nye, 1998, p. 7). Ce qu'annonçait aussi déjà en 1990 Joseph Nye en affirmant que « *Power is passing from the "capital-rich" to the "information-rich"* » (Nye, 1990b, p. 164).

Ce n'est donc pas nouveau, les attributs qui font la puissance changent, et avec eux la dimension de la puissance la plus utile également, le *Hard Power* devenant moins pertinent que le *Soft Power* à l'heure de la mondialisation et de la société de l'information. Dès les

années 1990, Joseph Nye constatait déjà que « *less threatening types of power resources are becoming more useful* » (Nye, 1990a, p. 191), reléguant ainsi l'usage de la force au second plan.

B- Les nouveaux facteurs de la puissance

Ce changement de nature de la puissance, qui rend le *Soft Power* plus pertinent, s'accompagne forcément d'un changement dans les facteurs de la puissance.

Selon Joseph Nye, les éléments à la base de la troisième révolution industrielle, les NTIC, sont source de puissance. Ce qui lui fait dire qu'aujourd'hui les facteurs de la puissance internationale que sont l'innovation technologique, l'éducation, et la croissance économique deviennent plus importants que les facteurs classiques, tels que la taille des populations, la géographie et l'accès aux matières premières (Nye, 1990b).

La capacité des États et de leurs entreprises à innover dans les nouvelles technologies et d'imposer leurs technologies, normes et standards associés, à la fois sur les marchés et dans les OI, est devenu un élément essentiel de la puissance des États sur la scène internationale. Tout comme plus globalement, la capacité à peser sur la gouvernance mondiale, au travers des OI, dans tous les domaines ; ainsi que la capacité à renvoyer une image positive et attractive sur la scène internationale et plus particulièrement à destination des opinions publiques. Au centre de tout cela, le contrôle et l'accès à l'information, et donc aux données, est devenu l'un des principaux enjeux des rapports de forces entre États.

C- Diffusion de la puissance

En plus de changer de nature, ce processus s'accompagne d'une diffusion plus large de la puissance, d'abord vers d'autres États, puis vers de nouveaux acteurs. Les causes de ce processus de diffusion de la puissance seraient dû, selon Joseph Nye, à l'apparition de cinq tendances que sont : « l'interdépendance économique, l'émergence d'acteurs transnationaux, le nationalisme dans les États faibles, la diffusion de la technologie et des changements politiques » (Nye, 1990b, pp. 160-161 ; 1990a, p. 182).

Cette diffusion plus large de la puissance se mesure en gain de *Soft Power* et profite, selon Joseph Nye, d'abord aux États ayant une culture dominante proche des normes globales liées au libéralisme. En effet, désormais certains États qui n'avaient jusque-là pas autant

de poids sur la scène des RI, se voient investis de la puissance du fait du changement de nature de celle-ci, devenant plus *Soft* que *Hard*. Profitant des échanges économiques facilités par la mondialisation et la dérégulation des marchés, certains pays qualifiés de pauvres sont désormais qualifiés de pays émergents. Ceux d'entre eux qui ont choisis de jouer le jeu de la mondialisation fondent leur puissance sur leur économie, soutenant l'essor de multinationales dans tout type de secteurs capables de rivaliser avec les entreprises occidentales, sans toutefois oublier de se constituer une force militaire, mais qui reste encore aujourd'hui loin de pouvoir concurrencer les capacités militaires occidentales et surtout américaines.

L'accès et le contrôle de l'information et des données, sont donc désormais des attributs essentiels du *Soft power* des États (Nye, 2002, p. 70 ; 2004b, pp. 30-32), du fait de la révolution de l'information qui change les rapports de force (Devin, 2018, p. 51) et fait de l'information et de la capacité à innover des éléments encore plus cruciaux de leur puissance (Nye & Keohane, 2012, p. 223). Mais ces changements créent aussi de nouvelles difficultés pour les grandes puissances, car cette nouvelle nature de la puissance et sa diffusion plus large, amplifiée par les NTIC, va ainsi permettre à plusieurs pays de se confronter à celles-ci plus régulièrement dans certains domaines, tout en favorisant la diffusion de la puissance vers de nouveaux acteurs.

II- Une diffusion de l'information et de la puissance vers de nouveaux acteurs permise par internet

A- Des nouveaux acteurs « traditionnels » plus puissant grâce à internet

Les NTIC participent fortement de cette redéfinition et de la diffusion de la puissance en l'accéléralant et en l'amplifiant. Internet et le contrôle de l'information devenant chaque jour encore plus stratégiques pour tous les acteurs de la scène des RI, notamment pour les États, mais pas uniquement.

1- Généralités

Le *Soft Power* tel que l'a défini au départ Joseph Nye se concentrait avant tout sur les États, bien qu'il note dès 1990 que « *new elements in the modern world are diffusing power away from all the great power* » (Nye, 1990b, p. 160). Toutefois, le concept va vite être appliqué aux nouveaux acteurs de la scène des RI pour prendre en compte cette

diffusion de la puissance dont ils bénéficient. En 2002, dans son ouvrage *The Paradox of the American Power*, Joseph Nye décrit la distribution du pouvoir selon un échiquier à trois étages où chaque acteur se partage le pouvoir. Le premier niveau de puissance est celui de l'outil militaire, apanage des États et principalement des États-Unis rendant cette puissance unipolaire ; le deuxième niveau est celui de l'économie, où la puissance est partagée entre les États, en faisant une puissance multipolaire ; et enfin le dernier niveau est celui des relations transnationales qui s'affranchissent des frontières, incluant les acteurs non étatiques. Sur ce troisième niveau la puissance est dispersée, beaucoup plus diffuse entre cette multitude de nouveaux acteurs et échappant pour une grande partie aux États (Paquin & Deschênes, 2009, p. 37 ; Nye, 2013, p. 23). C'est sur ce niveau que l'on constate une perte de puissance des États, du fait d'une diffusion de la puissance vers ces nouveaux acteurs de la puissance, aussi appelé puissance privée.

Les États émergents ne sont donc pas les seuls bénéficiaires de la diffusion de la puissance grâce aux NTIC. Celle-ci est redistribuée de manière plus large et en particulier aux nouveaux acteurs de la scène des RI. C'est ce qu'avait annoncé Joseph Nye en 2004 : « *Transnational corporations and non governmental actors (terrorists included) will play larger roles. Many of these organizations will have soft power of their own as they attract citizens into coalitions that cut across national boundaries* » (Nye, 2004b, pp. 30-32). Et cela se vérifie d'autant plus aujourd'hui à l'heure de la société de l'information.

2- Les multinationales

Ces nouveaux acteurs, que nous qualifions de traditionnels car déjà identifiés dans les années 1960-1970, sont d'abord les grandes entreprises transnationales. Ces nouveaux acteurs vont connaître un essor sans précédent aujourd'hui dans le domaine d'internet et de ses applications, avec l'apparition de géants des NTIC, tels que les GAFAM et les BATHX entre autres. Ces entreprises transnationales, étant donné leur poids économique (les revenus d'Amazon en 2019 s'élevaient à 280,5 milliards de dollars (Duvert & Bertrand, 2020, 2 février) et leur présence dans de nombreux pays, facilité en cela par le processus de mondialisation, rend ces acteurs de plus en plus influents sur la scène internationale. Cela en fait également des acteurs encore plus incontournables avec qui les États doivent désormais compter et parfois même se battre pour collecter l'impôt.

En cela, les multinationales sont investies de la puissance sur la scène des RI. Cette puissance des géants des NTIC relève du *Soft Power*, celles-ci étant capables d'influer sur

les normes et standards, les usages et ainsi façonner les comportements des usagers des nouvelles technologies, sans contrainte et par consentement (acceptations des conditions d'utilisation). De ce fait, ces entreprises détiennent une part de *Soft Power* au détriment des États, tout en participant du *Soft Power* des États dans lesquelles elles ont leurs sièges, (le plus souvent aux États-Unis et en Chine), en étant leader sur leurs marchés respectifs et en véhiculant des pratiques, des normes et une culture issues de leur pays d'origine. Cela tout en récoltant une masse de données énorme, qu'elles sont capables de traiter et de monétiser, et dont certains États ne se privent pas d'utiliser à des fins d'espionnage.

Ces géants des NTIC semblent aussi avoir le pouvoir de peser sur les États du fait de leur poids économique, politique et financier, mais aussi par les normes et usages qu'elles imposent à des milliards d'individus de par le monde. Certains allant jusqu'à parler de souveraineté des GAFAM, une souveraineté déterritorialisée et qui s'exerce sur des individus et des États un peu partout à travers le monde.

Toutefois, cette souveraineté des GAFAM à travers leur position dominante et leur *Soft Power* sur une bonne partie de la population mondiale n'est pas contestée.

3- Les ONG

Au-delà des multinationales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) constituent un nouvel acteur investi de puissance grâce à internet qui vont venir concurrencer la puissance des États, mais également la puissance grandissante des entreprises transnationales.

Ces organisations non gouvernementales sont présentes dans le monde entier pour soutenir des causes, et parfois se confronter aux politiques menées par les États et les grandes entreprises, prenant à témoin l'opinion publique mondiale, afin de faire plier ces acteurs. Elles se servent notamment d'internet et des réseaux sociaux et de leur pouvoir de mobilisation pour alerter sur des causes et obtenir le soutien des opinions publiques du monde entier, mais aussi pour mener des campagnes de levée des fonds de manière massive.

Comme les multinationales, elles ont parfois le pouvoir d'imposer des normes et des comportements adoptés par tous à travers la signature de traités ou d'accords (comme par exemple le Traité d'Ottawa interdisant les mines anti personnels), obligeant ainsi les États

à s'y conformer et devenant productrice de normes elles aussi (Nye, 2004b).

Les ONG sont aussi capables de cibler des multinationales aux pratiques illégales, ou amORAles, tel que l'utilisation de l'huile de palme qui contribue à la destruction des forêts. C'est par exemple la campagne choc de Greenpeace, contre Nestlé, visant à dénoncer l'utilisation de l'huile de palme dans ses friandises KitKat en 2010 (Greenpeace UK, 2010, 17 mars). En plus d'éveiller les consciences sur des problèmes environnementaux, ces campagnes appelés en anglais « *name and shame* », qui visent à ternir ou menacer de ternir l'image des multinationales, poussent le plus souvent ces entreprises à adopter de meilleures pratiques sous la pression de ces campagnes, puis de la pression des consommateurs informés de ces pratiques. Il s'agit alors ici bien de *Soft Power*. Ces changements de comportements sont visibles, comme dans le cas de Carrefour qui a choisi de ne plus utiliser d'huile de palme pour certains de ses produits (Carrefour, s. d.b), et plus récemment de substituer des colorants naturels à ses colorants artificiels par exemple (Carrefour, s. d.a) sous la pression des ONG et des demandes des consommateurs.

La mondialisation d'abord, puis la démocratisation d'internet ensuite, permettent donc à ces organisations de toucher une part très importante des opinions publiques de la planète à travers les réseaux sociaux, ceci leur donnant la possibilité de mobiliser des milliers de militants, leurs sympathisants, mais aussi plus largement les opinions publiques, afin de soutenir une cause. Alors que les ONG disposent d'une forte crédibilité auprès des populations, internet vient amplifier ici leurs actions en permettant de toucher toujours plus de monde. Encore une fois ici, comme pour les entreprises transnationales, les NTIC permettent une diffusion de la puissance plus large vers les ONG, et leur apparition avec force sur la scène des RI, disposant elles aussi d'une part de *Soft Power*. Cette puissance des ONG et leur pouvoir de nuisance contribue également à réduire la marge de manœuvre des États, ces derniers devant encore plus aujourd'hui compter sur ces nouveaux acteurs de la puissance traditionnels.

On peut donc dire que, comme le constatent Joseph Nye (2002, p. 61 ; 2011, p. 114), Guillaume Devin (2018, p. 51) et Thomas Gomart (2019, pp. 17-19), les NTIC changent profondément à la fois, la nature du pouvoir, tout en accroissant sa diffusion, grâce à l'information. Ces changements se font au profit des différents nouveaux acteurs de la scène des RI, et donc au détriment des États, sans pour autant destituer les États de leur place d'acteurs principaux de la scène internationale. Toutefois, ces nouveaux acteurs de la puissance sont selon Joseph Nye la source principale du *Soft Power* : « *soft power*

springs largely from individuals, the private sector, and civil society » (Nye, 2014, p. 6) par l'accès à et la diffusion de l'information, facilité par l'arrivée des NTIC qui ne feraient donc qu'accélérer un processus déjà engagé dans les années 1970 (Nye, 2004b).

B- L'information, l'attention et la crédibilité, les nouvelles ressources du *Soft Power*

1- L'avènement de la société de l'information rend l'information encore plus stratégique

Alors que les États se sont toujours inquiétés du contrôle des flux d'informations dès l'arrivée du télégraphe, comme nous l'avons vu, et encore plus avec l'avènement des technologies de télécommunication, il devient aujourd'hui à la fois plus facile pour les pays autoritaires et plus difficile pour les pays démocratiques qui garantissent un accès facilité à l'information pour tous, de contrôler cette information (Gomart, 2019, p. 17). L'information, transportée à travers les données numériques, est devenu la monnaie d'échange du monde numérique qui a envahi tous les aspects du quotidien, une monnaie convoitée par tous les acteurs.

Le changement de nature de la puissance de *Hard* à *Soft* déjà constaté dès les années 1960-1970, va donc s'accélérer et s'amplifier avec l'avènement de la société de l'information. Car les NTIC, et notamment internet, permettent une circulation plus large et rapide de l'information, tout en diffusant plus largement la puissance : « *The Internet creates a system in which power over information is much more widely distributed* » (Nye, 2002, p. 61),

L'information est donc au centre des échanges, des relations et des rapports de force, en faisant un enjeu de puissance car celui qui détient l'information, détient un avantage sur les autres acteurs. Joseph Nye écrivait ainsi dès 1990 : « *Information becomes power, especially before it spreads. Thus a capacity for timely response to new information is a critical power resource* » (Nye, 1990b, p. 164). Ainsi, alors que tout s'accélère et que la masse d'information en circulation grossit de manière exponentielle, avoir les capacités d'accéder à cette information en premier et de pouvoir l'analyser, est devenue un facteur de puissance apportant un avantage comparatif sur les autres acteurs.

L'information est donc devenue encore plus stratégique pour les États, qui depuis le début des télécommunications tentent de contrôler les flux et leur contenu, à la fois pour des

questions militaires et politiques, mais aussi économiques et d'image. C'est également un enjeu pour ces nouveaux acteurs de la puissance traditionnels que sont les multinationales et les ONG, mais aussi pour les individus et les groupes d'individus, ces nouveaux acteurs de la puissance 2.0. Il apparaît de plus en plus que les États qui étaient autrefois les seuls maîtres des réseaux d'informations et donc détenteurs des informations stratégiques au nom de l'intérêt national, ne sont plus les seuls à avoir accès à l'information.

2- Gagner les cœurs et les esprits...

L'information en elle-même, ainsi que son accès et son contrôle, ne sont pas les seuls enjeux. De nos jours, chaque acteur tente de gagner les cœurs et les esprits des différents acteurs et notamment des opinions publiques (Nye, 2004b). La crédibilité et l'image d'un acteur mettent du temps à se construire, mais elles peuvent être rapidement détruites par une seule information rendue disponible sur internet. Cela rend la question de la réputation des acteurs, et notamment des États encore plus importante. Une mauvaise réputation peut impacter fortement la capacité des États et des autres acteurs à tirer profit de leur *Soft Power*. Il semble qu'en effet avec internet : « *Politics has become a contest of competitive credibility* » (Nye, 2004b, p. 106) où l'acteur avec la meilleure histoire, et reconnue comme étant crédible et à même d'attirer l'attention, gagne (Nye, 2011, 14 février).

Les nouveaux acteurs de la puissance tirent donc une partie de leur puissance du souci que les États et les entreprises transnationales ont de garder une bonne image et une crédibilité qui participe de leur *Soft Power* et de leur capacité à agir sur la scène des RI. Un État discrédité par des mouvements de contestations ou des révélations d'actes illégaux ou immoraux, peut perdre toute liberté d'action, en perdant sa crédibilité face aux autres acteurs, et en particulier face aux autres États au sein des grandes organisations internationales, et ainsi ne plus provoquer d'attraction et de sympathie. Il s'agit donc pour les États, mais aussi pour tous les autres acteurs de la scène des RI, de préserver leur *Soft Power* en protégeant leur crédibilité et donc leur image face aux autres acteurs, et particulièrement face aux opinions publiques du monde entier devenues des acteurs très influents sur la scène des RI.

3- ...et imposer sa version de l'Histoire dans des sociétés saturées par les informations

Alors qu'avec l'accès facilité à internet les sociétés sont saturées d'information, l'enjeu est selon Joseph Nye de pouvoir attirer l'attention, c'est ce qu'il appelle le « *paradox of plenty* » (Nye, 2004b). Cet océan d'information fait de l'attention une ressource rare, et devient donc elle aussi un enjeu. La capacité d'attirer l'attention et de faire passer son message devenant ainsi source de puissance dans cet océan d'information (Nye, 2004b) : « *Getting others' attention is a necessary condition for using information as a political resource* » (Nye & Keohane, 2012, p. 215). Certains faisant même référence à l'existence d'une « économie de l'attention », ou d'un « marché de l'attention » (Longuet, 2019, 1er octobre ; Citton, 2014 ; Patino, 2019 ; Wu, 2016). Ce qui renforce le besoin pour les États et les différents acteurs, de rechercher une crédibilité et une image positive à l'heure de la société de l'information, en faisant « *an important source of soft power* » (Nye, 2004b, p. 106).

Aujourd'hui avec internet, il s'agit donc d'avoir accès à et de contrôler l'information, tout en apparaissant crédible mais aussi et surtout en étant capable de se faire entendre. Dans un monde où la question n'est plus uniquement de savoir qui a l'armée la plus puissance (bien que cela compte encore), mais surtout qui va faire triompher sa version de l'Histoire sur les réseaux, dans des sociétés saturées d'information où les chaînes de télévision vendent du temps de cerveau disponible, il s'agit pour les acteurs et plus particulièrement pour les États, d'être capables d'attirer l'attention du plus grand nombre et de faire triompher leur version de l'Histoire.

Ici aussi, la marge de manœuvre des États semble diminuer face à l'apparition sur la scène internationale de ces nouveaux acteurs de plus en plus investis de la puissance, qui ont eux aussi accès à ce marché de l'attention, du fait de leur forte crédibilité (ONG), ou de leurs moyens techniques et financiers énormes (GAFAM). Cette puissance que les nouveaux acteurs acquièrent peut influencer sur les autres acteurs, notamment pour infléchir les politiques des États et les actions des entreprises privées. Les États restent toutefois les acteurs principaux les plus puissants de la scène des RI, « *but the stage on which they play is more crowded* » (Nye, 2013, 11 février), désormais occupé par un nombre important d'acteurs non étatiques profitant du changement de nature et de la diffusion de la puissance, et ce y compris par les individus qui bénéficient de l'accès facilité à internet et donc à l'information.

III- Internet outil d'émancipation et d'*empowerment* des individus ?

Pour les individus et/ou les groupes d'individus, il semble qu'internet et l'usage des réseaux sociaux comme porte-voix de leurs revendications apparaissent comme des outils d'émancipation et d'*empowerment* efficaces, au service de leurs revendications face aux autres acteurs.

A- Internet, outil d'émancipation et d'*empowerment* pour les nouveaux acteurs ?

1- Éléments de définition

Avant d'aller plus loin, nous devons définir ces concepts. Tout d'abord, le concept d'émancipation est très vaste, aussi vaste que le concept de la puissance, et est mobilisé dans de nombreuses disciplines telles que la sociologie ou la psychologie par exemple. Sa définition lie parfois ce concept au combat féministe et est décrit comme étant un processus qui permet de se « détacher, de libérer quelqu'un, enfant ou esclave, d'un pouvoir tutélaire légitime qui s'exerce sur lui » (Brassat, 2013, p. 45). L'émancipation est le processus qui amène à se sortir d'une domination ou d'une tutelle, conférant ainsi à l'individu et ou à une communauté le pouvoir de retrouver une certaine liberté et une autonomie dans un domaine (Berlan, 2016, p. 59).

Ce concept peut être prolongé par celui d'*empowerment*. Ce terme anglophone est né dans la fin des années 1970 dans le cadre de l'étude du développement communautaire et des populations minoritaires et marginalisées entre autres. Sans équivalent en France, certains au Québec le traduisent par autonomisation ; il signifie littéralement de « renforcer ou acquérir du pouvoir » (Calvès, 2009, p. 735), soit « en termes simples, l'*empowerment* fait référence aux situations dans lesquelles un individu ou un groupe retrouve ou obtient du pouvoir » (Mendell, 2006, p. 64). C'est un processus que l'on peut observer et qui voit les populations marginalisées acquérir la capacité d'« assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant (Calvès, 2009, p. 736), qui donne la priorité au point de vue des opprimés, afin que ces derniers puissent s'exprimer mais aussi acquérir le pouvoir de surmonter la domination dont ils font l'objet » (Calvès, 2009, p. 737). Il permet également de rendre ces populations actrices de leur développement et pas seulement spectatrices, où les décisions et leur mise en œuvre sont faites localement et non pas imposée depuis les centres de pouvoir centraux de l'État. C'est un processus qui finalement redonne en partie le pouvoir (de décision et d'agir) à ces populations, qui vont ainsi

s'émanciper en partie d'une certaine domination de l'État, récupérant une partie des « ressources politiques et de(s) capacité(s) d'organisation » (Jouve, 2006, p. 5).

C'est un processus qui naît à la suite de mouvements de revendications dans les années 1970, comme pour les Inuit au Canada, et qui débouchera sur la création du territoire du Nunavut vingt ans plus tard.

Alors que ce concept est devenu très populaire dans les années 1990, et l'est encore aujourd'hui, son sens a évolué au gré de son utilisation par des institutions non académiques. C'est le cas des organisations internationales, qui l'utilisent dans le domaine du développement des populations pauvres. La définition que nous retenons de ce concept est celle donnée par Bernard Jouve : « *L'empowerment* désigne le processus de transfert de ressources politiques et de pouvoirs de l'État vers la société civile, la modification du rapport entre, d'une part, l'individu comme sujet politique et social et, d'autre part, l'État » (Jouve, 2006, p. 7).

2- Émancipation et *E-empowerment*

a- Émancipation

La thèse défendue par Joseph Nye sur le rôle des NTIC et particulièrement d'internet, et reprise par d'autres (Devin, 2018, p. 51 ; Gomart, 2019, pp. 17-19), est que la diffusion du pouvoir permise par l'accès facilité à internet suivant et accompagnant le processus de la mondialisation, permet aux nouveaux acteurs de la scène des RI d'obtenir une part de ce pouvoir par la diffusion de celui-ci des États vers les nouveaux acteurs. Ces nouveaux acteurs font face aux États contre lesquels ils se sont et continuent de se battre afin d'acquérir ou reconquérir une certaine autonomie politique.

Ce pouvoir pourrait être qualifié de pouvoir de nuisance, de « poil à gratter », envers les États qui sont parfois contraints par ces nouveaux acteurs à infléchir leurs politiques publiques tout en restant les acteurs les plus importants et centraux des RI, rassemblant le plus grand nombre d'attributs de la puissance. La puissance traditionnelle des États est donc grignotée, contestée, par ces nouveaux acteurs qui disposent au minimum d'un pouvoir de nuisance, grâce aux outils qu'apporte avec elle l'avènement de la société de l'information. Ce pouvoir d'émancipation du monopole des États mais aussi du monopole économique et financier de certains géants, telles que les entreprises multinationales, permettent à des ONG, mais aussi à des individus de s'émanciper en partie de l'emprise de

celles-ci tant au niveau politique, économique, culturel que financier, grâce à internet.

b- *E-empowerment*

Ce pouvoir plus diffus qui profite aux nouveaux acteurs leur permet une certaine émancipation, voire même leur apporte de l'*empowerment*.

Cela en apportant des moyens de communication et d'accès à l'information de moins en moins chers, qui offrent la possibilité de nouer des liens et de créer des communautés au-delà des frontières, donnant une dimension globale aux revendications de groupes d'individus souvent minoritaires (Nye, 2004b, p. 22).

Internet permet l'*empowerment* à travers une participation politique facilitée, l'accessibilité, la visibilité et la possibilité d'influencer les politiques gouvernementales, cet *e-empowerment* ayant des conséquences aussi bien au niveau local, national et international (Amichai-Hamburger et al., 2008), faisant des internautes des « citoyens informés » (Amichai-Hamburger et al., 2008). Des citoyens qui s'informent autrement, *via* internet et les réseaux sociaux en s'émancipant du monopole des médias traditionnels sur l'information et le savoir, en ayant accès librement à une masse d'information jamais vu auparavant. L'accès à l'information n'étant plus réservé à une partie seulement de la population (Boniface, 2018, pp. 174-175), ce qui fait que : le « citoyen " ordinaire " peut singulièrement monter en compétence à travers l'utilisation des réseaux virtuels et prendre en main les questions le concernant, ce qui correspond à une logique " d'*empowerment* " » (Argounès, 2018, pp. 170-171). Tout ceci permet au simple citoyen désormais de jouer un rôle aussi bien au niveau local que dans les affaires internationales (Nye, 2002, p. 61).

Enfin, nous le verrons plus en détail, internet et les réseaux sociaux permettent à des groupes de se mobiliser avec peu de moyens, tout en ayant un écho international sans avoir à sortir de chez soi, grâce aux téléphones intelligents, aux tablettes et aux ordinateurs connectés à internet. « Le web 2.0, c'est-à-dire les réseaux sociaux sur internet – illustrés par le phénomène Facebook – représente donc la nouvelle frontière de l'accès de la société civile à l'influence et à l'action, une notion capturée par le terme intraduisible d'*empowerment* » (Buhler, 2011, pp. 346-347). C'est en cela qu'internet et plus globalement les NTIC permettent l'*empowerment* des nouveaux acteurs et en particulier les individus et les groupes minoritaires, nous amenant à parler ici d'*e-empowerment* (Amichai-Hamburger et al., 2008).

Toutefois, cet outil peut être à double tranchant, permettant à la fois un processus d'*empowerment*, tout en étant en même temps un moyen de surveiller et d'espionner toujours plus facilement ces mêmes nouveaux acteurs émancipés (Boniface, 2018, pp. 174-175). De plus, depuis quelques années, les campagnes de désinformation et ou de manipulation des opinions publiques sont apparues avec force sur internet. Les sites diffusant des fausses nouvelles ont apparemment eux joué un rôle non négligeable dans l'élection de Donald Trump, en perturbant au minimum le processus électoral. Des campagnes de désinformation et de déstabilisation des démocraties, financées semble-t-il par des États comme la Russie, qui inondent internet de fausses nouvelles en finançant des usines à *trolls* (Nexon, 2020, 18 février), ont également été menées. On a aussi pu voir que de simples individus se sont enrichis en partageant et en créant des fausses nouvelles qui génèrent un trafic très important et donc des revenus publicitaires. Enfin, la question du contrôle des données et de leur utilisation malveillante, avec l'affaire de Cambridge Analytica, vient également ternir le tableau et mettre en lumière le côté sombre d'internet et des RS. Toutefois, malgré tout cela internet et les RS apparaissent comme des outils au service des individus.

B- Les individus deviennent à leur tour des acteurs de la scène des RI grâce à internet

1- Internet au service des revendications des individus

a- A l'heure de la société de l'information, « tout acteur est un acteur international potentiel » (Paquin & Deschênes, 2009, p. 31).

Les multinationales et les ONG ne sont pas les seules bénéficiaires de la diffusion de la puissance grâce aux NTIC, puisqu'est apparu avec force sur la scène des RI une nouvelle catégorie d'acteurs que sont les individus ou les regroupements d'individus créés à l'occasion de mouvements sociaux. Ils sont devenus grâce à internet eux aussi des acteurs de la puissance de la scène des RI, investis de *Soft Power* par le pouvoir multiplicateur qu'offre internet et plus particulièrement les réseaux sociaux. Ces outils leurs permettent de s'exprimer, et parfois de favoriser l'éclosion de mouvements sociaux, durables ou éphémères, capables de faire changer les comportements des autres acteurs et en particulier les États.

Ces individus peuvent être des célébrités ou des influenceurs, qui disposent d'un écho sans précédent au travers des réseaux sociaux, étant suivis par des millions de personnes sur leur

compte Instagram, Facebook, Twitter, Tiktok ou encore Snapchat. Chacune de leur publication leur donne le pouvoir de toucher un nombre important d'individus à travers le Monde. Cela leur permet donc de peser sur les autres acteurs en s'engageant pour ou contre une cause par exemple, telle la défense de la chasse au phoque comme nous le verrons ; et en cela ils disposent de *Soft Power* (Changhe, 2013, p. 436).

Mais nul besoin d'être une star internationale pour se faire entendre, n'importe quel autre individu faisant le « buzz » avec une information importante peut attirer l'attention du monde entier et avoir un impact, témoignant de la large diffusion de la puissance des États jusqu'aux individus au travers des NTIC. C'est le cas par exemple de certains individus que l'on nomme les lanceurs d'alertes, qui ont la capacité de ternir l'image de certains États et entreprises par la révélation de simples informations et documents compromettants mis en ligne. A l'image des ONG qui se battent pour que certains acteurs adoptent des valeurs, des normes et des pratiques plus morales. C'est un combat qui est en général plutôt dirigé vers les États et les entreprises transnationales. Les individus ont le pouvoir ici de pointer du doigt des pratiques illégales ou immorales en utilisant internet et les réseaux sociaux comme des porte-voix capables de détruire la réputation d'une entreprise mal intentionnée, par la diffusion de documents, d'image, de vidéo et de témoignages qui peuvent être partagés facilement dans le monde entier et cela en peu de temps, sans avoir besoin de passer par les médias traditionnels. C'est donc par un même procédé dit de *naming and shaming* que les ONG et les individus s'attaquent aux pratiques immorales et/ou illégales des autres acteurs, sabotant ainsi leur image et leur crédibilité sur la scène internationale, et au final les poussant ainsi à changer parfois avec succès leurs comportements (Nye, 2011). En cela, ces acteurs disposent de *Soft Power*.

D'autres catégories, comme les populations minoritaires ont elles aussi accès à internet et aux réseaux sociaux, et donc à la puissance. Ce sont par exemple ces populations autochtones isolées géographiquement et habituellement invisibles, car n'ayant pas accès aux médias, qui ont trouvé avec internet un moyen de rendre visible leur existence et leurs revendications (cf. les Indiens des États-Unis qui se battent contre la construction de pipelines sur leurs terres contre leur volonté, comme dans la réserve indienne de Standing Rock). Grâce à internet et aux réseaux sociaux, ces nouveaux acteurs ont trouvé le moyen d'attirer l'attention sur eux. Un combat qui ne semble pas avoir été vain dans le cadre du pipeline Keystone, les permis ayant été annulés par le nouveau président américain Joe Biden dès son entrée en fonction. Toutefois, il est difficile de dire aujourd'hui si la campagne de communication mise en œuvre sur les réseaux sociaux par les Indiens a pesé

dans la prise de décision du président américain, ce qui est certain, c'est que cela a participé de la publicité de leur mouvement de contestation au minimum.

Du fait d'une démocratisation de l'accès à internet qui permet aux individus même seuls de se faire entendre, y compris des médias traditionnels et parfois d'influer sur les politiques des États, les acteurs ayant accès à la puissance ne sont donc plus seulement les États, mais potentiellement tous les individus ayant accès aux moyens de se faire entendre dans le monde entier avec internet et les réseaux sociaux. Tout individu devenant ainsi potentiellement un acteur de la scène des RI (Nye, 2011, pp. 115-116, 120 ; Paquin & Deschênes, 2009), consacrant ainsi le « règne de l'individu » (Argounès, 2018, pp. 170-171).

b- Les raisons de l'apparition des nouveaux acteurs de la puissance grâce aux NTIC

Par la baisse continue et drastique des coûts de la transmission et de la diffusion de l'information, avec l'augmentation des capacités des ordinateurs et autres supports (tablettes et téléphones), la transmission des informations est devenue un coût marginal. La baisse continue du coût des équipements facilite l'accès à cet outil qu'est internet à des acteurs non étatiques disposant de moins de moyens que les États. N'importe qui ayant potentiellement aujourd'hui la possibilité de se faire entendre dans le monde entier et donc de peser sur la scène internationale avec un simple téléphone, un forfait internet et un compte sur les réseaux sociaux. De plus, internet rend l'information immédiate, facilement transmissible et disponible pour pratiquement tout un chacun.

Bien que le poids des opinions publiques et des peuples dans les rapports de force au sein des États ne soit pas nouveau, ce qui apparaît comme nouveau c'est la rapidité de transmission, l'ampleur du partage de l'information, mais aussi le fait qu'elle puisse être transmise au-delà des frontières souveraines des États sous toute ses formes, montrant au monde la réalité du « front » social des luttes menées par les mouvements d'individus organisés grâce à internet. Et dans ce domaine les réseaux sociaux semblent être devenus l'arme préférée accompagnant les révoltes et autres mouvements sociaux.

Les réseaux sociaux sont devenus le porte-voix des individus, souvent mais pas toujours organisés en groupes et mouvements, s'affranchissant des représentants démocratiques et des autres relais traditionnels des revendications du peuple. C'est en cela que désormais les nouveaux acteurs, les individus, acquièrent une part de puissance, permis par la caisse

de résonance que constituent internet et les réseaux sociaux (Buhler, 2011, p. 328 ; Nye, 2011, p. 120).

2- Les réseaux sociaux, ces nouvelles armes des mouvements sociaux

a- La contestation iranienne, prémices aux révolutions arabes

Parler des révolutions arabes pour évoquer le rôle des réseaux sociaux lors de mouvements sociaux apparaît comme évident tant ces plate-formes, que sont Facebook et Twitter, semblent avoir joué un rôle important et sont donc restées dans les esprits des spectateurs étrangers de ces mouvements, qui ont pu voir au plus près ces révolutions à travers les images et vidéos partagées sur les RS.

Mais avant les révolutions arabes, aussi appelées Printemps arabes, qui ont commencé en 2011, il y a eu le soulèvement de la jeunesse iranienne, lors des élections présidentielles iraniennes de 2009. Celui-ci, appelé le mouvement vert, a pu être suivi sur Twitter, qui fut central dans la visibilité internationale du mouvement et de la mise en image des affrontements avec la police. D'ailleurs, ce mouvement et le rôle qu'a joué Twitter est un bon exemple du *Soft Power* qu'apporte aux États-Unis les GAFAM. Le département d'État américain a en effet demandé à Twitter de reporter une mise à niveau de la plate-forme nécessitant une coupure du service, alors que se déroulait au même moment le mouvement vert en Iran. Un mouvement de contestation du pouvoir qui ne pouvait qu'écorner encore plus l'image de l'Iran sur la scène internationale (soit une perte de crédibilité et donc de *Soft Power*) profitant ainsi aux États-Unis et à leurs alliés opposés au régime iranien.

b- Les réseaux sociaux, des outils utiles aux révoltés

Il est vite apparu qu'au minimum, durant les révoltes, internet fut un facilitateur sans conteste de ces révolutions, sans en être la raison principale (Bensalah, 2012), certains allant jusqu'à parler de révolution Facebook (ParisTech Review, 2011, 22 mars) ou de révolutions créées par Facebook. Dans son ouvrage, *Twitter & les gaz lacrymogènes*, Zeynep Tufekci, vient nuancer ces premières affirmations. Ces mouvements sociaux, ce ne sont pas internet et les RS qui les ont créés, ils existaient déjà. En effet, les blogs d'activistes et d'opposants aux différents régimes existaient déjà avant les révoltes et ont joué un rôle important pour nourrir la colère, révélant des informations compromettantes pour les pouvoirs en place et attisant ainsi le rejet des dirigeants dans la population (Faris, 2012).

Les auteurs de certains blogs égyptiens et tunisiens sont même allés jusqu'à organiser des manifestations, *via* les RS, contre les pouvoirs en place respectivement en 2008 en 2010. Ce sont ces manifestations, ces blogs et ces groupes Facebook qui vont en partie constituer le socle des révoltes de 2011 dans ces deux pays (Bensalah, 2012), sans pour autant en être la seule raison.

Ce qui est sûr, c'est qu'internet a facilité l'organisation et changé la façon de coordonner et de faire des mouvements de contestation (Tufekci, 2019), tout en leur permettant de prendre de l'ampleur rapidement. Si les réseaux sociaux n'ont pas été la cause des révolutions, ils les ont accompagnées (Smyrniaios, 2019, 09 décembre). D'autres affirmant que sans ces outils, ces révoltes n'auraient pas eu un succès aussi rapide, ceux-ci ayant offert « à ces peuples un nouvel espace d'auto-organisation pour bien mener leurs révolutions » (Boughzala et al., 2014, p. 73).

Internet a donc au minimum servi à connecter les individus entre eux, y compris les différents mouvements de contestations, pour partager et créer du contenu, permettant ainsi de soutenir leurs mouvements de contestations en mobilisant, mais aussi en permettant d'organiser le mouvement dans le but de mener des actions collectives (Arafa & Armstrong, 2016). Les réseaux sociaux sont apparus comme étant des outils très efficaces pour faciliter la coordination, mobiliser, faire la publicité de leurs mouvements par le partage de photos, de vidéos et de textes dénonçant les violences faites à leur encontre, mais également diffuser leurs revendications, tout en facilitant l'accès et la diffusion de l'information (Bensalah, 2012 ; Arafa & Armstrong, 2016). Ils ont notamment permis de partager le « scandale » selon Dominique Boullier : « La vague du scandale, terrain favori des réseaux sociaux, a porté les révolutions arabes » (Boullier, 2013, p. 41) ; amplifiant ainsi la portée des deux suicides survenus le 17 décembre 2010 et le 17 janvier 2011 en Tunisie et en Egypte. Les réseaux sociaux ont rendu disponibles ces informations qui vont permettre de cristalliser les colères et constituent le point de départ des révoltes (Boullier, 2013). Facebook transformant « cette circulation accélérée du scandale en coordination pour l'action » (Boullier, 2013, p. 45), tout en permettant de contourner la censure du pouvoir (Zouari, 2013 ; Salmon, 2014). Il existait pourtant une censure en Tunisie, mais celle-ci sera débordée et Facebook se révélera être un outil très utile pour partager les images et les vidéos de la révolte (Salmon, 2014).

Enfin, internet et les réseaux sociaux ont fait des populations arabes et notamment des jeunes, des citoyens engagés et informés, leur permettant de contourner les canaux

traditionnels de l'information *via* les RS (Arafa & Armstrong, 2016) et ainsi protester contre le chômage massif de cette catégorie de la population arabe, mais aussi contre la corruption des pouvoirs en place (Arafa & Armstrong, 2016). En effet, ce sont les jeunes qui furent au centre de la révolte selon l'enquête menée par Younès Boughzala, Inès Bouzid et Jean Moscarola (2014).

Les Révolutions arabes ont donc montré la puissance des réseaux sociaux dès 2011, seulement quelques années après leur naissance, en ce qu'ils permettent de rassembler les colères d'individus qui peu de temps auparavant ne soupçonnaient pas que tant d'autres pensaient comme eux, faisant ainsi apparaître internet et les RS comme de formidables outils d'agrégation des colères.

c- Quelques limites aux RS

Toutefois, comme le rappelle Zeynep Tufekci dans son ouvrage *Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilité de la contestation connectée*, les réseaux sociaux peuvent être une arme à double tranchant (Smyrniaios, 2019, 09 décembre) en facilitant la censure et le contrôle des populations et ainsi en pouvant empêcher les mouvements sociaux de s'organiser et de se faire voir. Dans les années 2010, il semble que les pays arabes et l'Iran aient été surpris par la puissance qu'offraient les RS aux populations et n'avaient pas pris de mesures suffisamment efficaces pour empêcher cette utilisation des RS. Pourtant, en Tunisie, le régime de Ben Ali avait mis en place une surveillance et une censure des contenus dignes de la Chine (Salmon, 2014).

Autre point à noter et qui fut rappelé à l'occasion de l'étude des printemps arabes, c'est qu'internet comme autrefois l'imprimé (Boullier, 2013), sont finalement des outils permettant d'amplifier (en nombre, dans la distance et dans la durée) des comportements, des actes, des idées qui existaient déjà. Il semble rare qu'internet et les réseaux sociaux soient à l'origine de mouvements venus de nulle part. Ce qui fait bien d'internet et des réseaux sociaux des porte-voix et donc des outils aux services des revendications des nouveaux acteurs 2.0 de la puissance.

On constate également que le rôle des médias traditionnels, bien que contournés dans un premier temps, continue d'être très important dans la publicité qui peut être faite des mouvements de contestation dans un deuxième temps, et cela se vérifie dans presque tous les mouvements.

Les médias traditionnels semblent être devenus des relais de ce qui se passe en ligne, donnant ainsi parfois un coup de pouce à des mouvements naissants ou bien établis en ligne, leur permettant de prendre encore plus d'ampleur. Les médias traditionnels contournés dans un premier temps, deviennent ensuite une caisse de résonance, montrant que les médias traditionnels restent toutefois encore influents malgré la place importante prise par les RS comme source d'information. Il apparaît que les médias traditionnels agissent plus comme une sorte de validation d'événements survenus en ligne. L'un ne semblant pas fonctionner sans l'autre pour donner de l'ampleur aux mouvements de contestation.

Il apparaît donc qu'internet et les RS, deviennent de plus en plus des armes à double tranchant, outil d'émancipation et de *Soft Power* pour les populations contre les États et les multinationales ; tout en étant à la fois un outil de surveillance, de contrôle et de propagande extrêmement efficace pour les États.

Finalement, « savoir s'il convient ou non de qualifier les soulèvements arabes de “ révolution Facebook ” ou de “ révolution Twitter ” » (Faris, 2012, p. 108) est un débat obsolète qui mérite d'être dépassé. Les médias sociaux sont aujourd'hui extrêmement présents, y compris dans les pays en développement, et il est désormais difficile d'imaginer qu'une mobilisation sociale puisse se faire sans eux. Autrement dit, « la révolte se fera en réseau ou ne se fera pas » (Faris, 2012, p. 108). Le tout est de savoir à quel point ils jouent un rôle dans chaque nouveau mouvement social qui éclate, et pour cela chaque mouvement social ou révolte mérite d'être étudié avec le recul nécessaire.

d- Le mouvement des gilets jaunes et *Black Lives Matter*

Même si de plus amples recherches sur le rôle des RS dans le mouvement des gilets jaunes et de *Black Lives Matter* doivent encore être menées, des constats peuvent déjà être tirés de ces mouvements spontanés permis par Facebook qui ont fortement marqué l'actualité récente en France et aux États-Unis avant la pandémie.

Le mouvement des gilets jaunes est né de plusieurs initiatives individuelles partagées sur Facebook suite à l'annonce de la hausse de la taxe sur les carburants. C'est d'abord la republication sur Facebook de la pétition de Priscillia Ludosky (2018) hébergée sur change.org qui va attirer 1,2 million de signatures ; puis c'est la vidéo Facebook de Jacline Mouraud (2018, 18 octobre) vu plus de 6 millions de fois, mais aussi l'appel d'Éric Drouet

également sur Facebook qui lance l'idée d'un rassemblement, puis vient la vidéo de Ghislain Coutard (2018, 24 octobre) qui va proposer de mettre un gilet jaune sur le tableau de bord pour exprimer son désaccord, le 17 novembre 2018. Tout cela va donner naissance à des groupes Facebook nationaux et locaux appelant à se rassembler et à marcher sur Paris contre la hausse des prix du carburant. Leurs vidéos et la pétition partagées sur les réseaux sociaux, et plus particulièrement sur Facebook, ont trouvé un très large écho auprès d'une frange de la population au bord de la précarité et dont la colère contre ces mesures touchant d'abord les classes moyennes laborieuses qui ont du mal à s'en sortir, est à son comble. Tous sont des citoyens lambda, inconnus des mouvements sociaux. Facebook va donc contribuer à agréger les colères non seulement face au projet de nouvelle taxe sur les carburants, mais aussi face à tout un système et à une politique libérale qui impacte notamment les provinces françaises, appelée désormais la France périphérique ou les territoires, et qui se sent délaissée par le gouvernement.

C'est une des forces des RS, de permettre d'agréger des milliers, voire des millions, d'individus qui ne se connaissent pas mais qui partagent les mêmes raisons de se révolter sans le savoir, leur permettant ainsi de s'organiser pour faire connaître leur colère. C'est bien ce qui s'est passé avec le mouvement des gilets jaunes, hors de tout parti politique, de tout syndicat, surprenant ainsi tous les acteurs politiques français. La hausse de la taxe sur le carburant fut l'élément déclencheur, Facebook l'outil permettant de cristalliser et exprimer cette colère, mais il fut aussi l'outil permettant de mobiliser et de coordonner le mouvement et enfin un moyen d'informer tout en contournant les médias traditionnels décrédibilisés.

Dans le cas de *Black Lives Matter*, le mouvement qui est né en 2013 d'un mot-dièse sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter et Facebook, va prendre une ampleur internationale grâce à ces RS, portant ainsi son message à travers le monde. Le mouvement va prendre encore plus d'ampleur en 2020 avec un nombre important de vidéos mises sur les réseaux sociaux et montrant des policiers, le plus souvent blancs, tirant sur des afro-américains dans le cadre de contrôles ou de tentatives d'arrestation, dans des situations qui le plus souvent ne semblent pas justifier l'utilisation d'une arme à feu ou de la force pouvant entraîner la mort. Internet et les RS permettent de rendre visibles des comportements de la part de ces policiers qui vont pourtant se multiplier et amener la communauté afro-américaine et leurs alliés blancs à manifester dans tout le pays pour dénoncer ces violences et réclamer justice, ceci alors que ces actes semblent avoir été jusque-là peu punis par la justice. Ces manifestations vont être organisées grâce aux RS et

relayées sur ces mêmes RS, contournant ainsi les médias traditionnels dans un premier temps, médias qui vont ensuite reprendre ces événements à leur tour et mettre au cœur du débat public la question du racisme systémique (Illingworth & Gawthrop, 2020).

Ce mouvement, dont les effets ne sont pas encore connus, car toujours en cours, a toutefois permis de mettre au jour un racisme systémique dans les forces de l'ordre américaines, mais aussi dans la société américaine, tout en mettant en évidence une fragmentation très forte entre deux Amériques.

Il apparaît par ailleurs que l'utilisation des réseaux sociaux, permettant de montrer ces violences policières à l'encontre des afro-américains, ait eu un impact sur une partie de la population en changeant son opinion sur la question. C'est ce que révèle un sondage du Pew Research Center (2020, octobre 15).

3- Le pouvoir émancipateur et d'*empowerment* d'internet au quotidien

Au-delà des révolutions et des grands mouvements de contestation sociale, internet est un outil puissant, permettant de changer les rapports de force du tout au tout entre ces nouveaux acteurs que sont les individus et les acteurs plus traditionnels que sont les États et les entreprises transnationales. Cela on peut le voir tous les jours et les exemples sont nombreux.

En ayant la capacité de mettre en réseau des individus autrefois isolés et les amener à se rendre compte d'un de leur proximité idéologique et sociale, et de deux de leur force par le nombre, internet rend possible le combat de David (les individus) contre Goliath (les États et les entreprises transnationales) à de nombreuses occasions.

a- Les AMAP, contourner les intermédiaires

C'est par exemple le contournement des intermédiaires de la grande distribution et des grossistes dans le domaine alimentaire où des producteurs et des consommateurs, seuls ou à plusieurs, s'organisent grâce à internet pour vendre leurs produits fermiers directement du producteur au consommateur. Ceci se fait *via* des plate-formes en ligne⁸, qui regroupent les sites internet de chaque producteur, le plus souvent organisés en AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Cette pratique a l'avantage de supprimer les marges souvent importantes des intermédiaires qui forcent les agriculteurs à accepter des

⁸ <http://www.fraislocal.fr/> et <http://www.acheteralsource.com/>

prix toujours plus bas pour préserver les résultats de ces grands groupes de l'agroalimentaire. La toute-puissance de ces grands groupes est donc ici contournée, tout simplement en mettant en contact consommateurs et producteurs par internet, tout en favorisant les circuits courts. En ce domaine, les individus reprennent le pouvoir sur leur alimentation, en choisissant directement avec quel producteur ils veulent traiter et ainsi s'autonomiser, s'émanciper de la dépendance aux grands groupes qui avaient jusque-là le monopole de l'approvisionnement en nourriture, et avec pour seule motivation la recherche du profit.

b- Rendre visible les violences policières contre le mouvement des gilets jaunes

Le mouvement des gilets jaunes évoqué plus haut a aussi eu pour effet de rendre visible une série d'actes qualifiés de violences policières et qui apparaissent pour la plupart comme en dehors de la légalité au vu des images diffusées sur les réseaux sociaux. Ces actes furent recensés entre autres par le journaliste David Dufresne, spécialiste du maintien de l'ordre, qui a recensé sous le mot-dièse #AlloPlaceBeauveau, 993 cas de violences policières (Perocheau, 2021, 28 janvier). Cela alors que les médias traditionnels ont pendant longtemps refusé de traiter ce sujet, d'abord en le niant, avant de finalement évoquer le sujet, sous la pression des actes se multipliant et de la colère des manifestants. C'est par les réseaux sociaux, et donc internet, que les vidéos toujours plus nombreuses montrant des tirs tendus (interdits) de LBD 40 ou de grenades, défigurant ou blessant des manifestants qui pour la plupart ne représentaient pas de menace pour les forces de l'ordre, tel que ce pompier gilet jaune à Bordeaux (Balluffier & Schirer, 2021, 17 mars), ont pu être partagées et rendues publiques.

Ce procédé a montré une certaine efficacité en rendant visibles des pratiques illégales d'usage de la force. Les RS ont permis de dénoncer ces violences policières, en les rendant visibles, mais aussi parfois en permettant d'identifier les auteurs de ces violences.

Ces violences policières ont plus qu'écorné à la fois l'image du pouvoir et de la police, mais de la France également, celle-ci se faisant rappeler à l'ordre par l'ONU à la fois pour ces violences et pour les enquêtes menées à ce sujet (Le Monde, 2020, 09 décembre). L'ONU étant d'habitude plus coutumière du rappel à l'ordre en direction des pays autoritaires utilisant une force disproportionnée lors de l'éclatement de mouvements sociaux, plutôt qu'envers des démocraties.

Ici les réseaux sociaux ont donc d'abord servi à contourner le mutisme des grands médias sur la question, tout en contournant le déni du gouvernement qui refusera jusqu'à très récemment ne serait-ce que de prononcer le terme violences policières. Internet, et notamment ici Facebook et Twitter, ont rendu visibles des violences illégitimes et illégales de la part des forces de l'ordre sur des manifestants, redonnant ainsi un peu de pouvoir à ces derniers dans un rapport de force entre l'État et les manifestants, non seulement physique mais aussi politique, où les grands médias ont pendant un temps préféré montrer les dégâts des manifestations plutôt que ces violences policières.

**c- L'affaire GameStop, où quand les petits épargnants font trembler Wall Street :
« *Power to the players* »**

Pendant la rédaction de cette thèse, un événement parmi d'autres a retenu notre attention (sur le marché de l'attention que sont les réseaux sociaux), avant même que les médias traditionnels ne s'emparent de la question : c'est l'affaire GameStop. Cette affaire nous est apparue comme étant historique, et comme étant aussi un exemple parfait du pouvoir multiplicateur qu'offre internet aux individus lorsqu'ils prennent conscience de leur puissance collective.

L'entreprise GameStop (maison mère de Micromania), qui avec internet et la dématérialisation de plus en plus grandes des jeux vidéo ne connaît pas ses meilleurs jours, a vu plusieurs fonds d'investissements, dont Melvin Capital, parier sur la baisse de l'action de l'entreprise par un procédé appelé le *short selling*, ou vente à découvert (Wikipédia, 2021, 12 avril). Ayant eu vent de l'opération, une section du célèbre forum Reddit, organisé dans un groupe de plus en plus nombreux de petits épargnants atteignant plusieurs millions d'inscrits, fortement opposés à ces grands groupes financiers et à leurs pratiques, se sont lancés pour défi de contrer cette opération en achetant en masse des actions GameStop. Par cela, ils ont fait monter en flèche (fois 135) le cours de l'action et ainsi fait perdre des milliards de dollars aux fonds d'investissements qui avaient parié sur la baisse de l'action. Tout cela à l'aide de plusieurs applications d'investissements en bourse dédiés aux petits épargnants, telle que RobinHood et grâce au forum Reddit (Lamy, 2021, 29 janvier ; Perocheau, 2021, 28 janvier).

Pour la première fois de son histoire, la bourse américaine a vu une coalition de petits épargnants tenir tête à et faire plier des fonds d'investissements gérants des milliards de dollars, par une simple discussion sur un forum réunissant toutefois des centaines de

millions d'utilisateurs.

Ce collectif Reddit, r/Wallstreetbets, fortement opposé aux fonds d'investissements et à leurs pratiques immorales, a déjà fait savoir qu'il pourrait à nouveau agir contre ceux d'entre eux qui pratiquent la vente à découvert, apparaissant du jour au lendemain comme un acteur de poids à Wall Street face aux capacités pourtant énormes des grands groupes financiers américains. Le pouvoir semble bien revenir aux (petits) joueurs comme le scande la devise de GameStop.

Encore une fois, en mettant en contact des individus qui seuls n'ont que peu de pouvoir, internet rééquilibre la puissance ici des grands groupes financiers qui détiennent un pouvoir financier énorme, face aux individus capables désormais de les ruiner en quelques heures. C'est donc en cela qu'internet apparaît dans certaines situations comme un véritable outil d'émancipation et d'*empowerment* et au final de puissance (qu'elle soit *Soft* ou *Hard*) pour les individus, face aux États et aux grandes entreprises transnationales.

Conclusion partie 1

Après avoir été l'apanage de la force armée (le *Hard Power*), la puissance se mesure de plus en plus aujourd'hui aussi et surtout à travers le *Soft Power*. Les NTIC, et en particulier internet, participent fortement de cette redéfinition de la puissance (et de sa diffusion vers de nouveaux acteurs) en l'accéléralant et en l'amplifiant tout en changeant la nature des rapports de force.

Dans une société mondialisée, où internet et l'information ont pris une place centrale dans tous les échanges et les activités au quotidien, c'est l'information qui devient l'enjeu principal, faisant d'internet le canal d'information par excellence, un outil de puissance capable d'influer sur les autres acteurs et notamment sur l'image et la crédibilité des acteurs devenu une source importante de *Soft Power* pour tous les acteurs de la scène des RI.

Il nous est apparu que le télégraphe aussi fut un outil de puissance, *Hard* et *Soft*, aux mains des États mais également des populations, celui-ci partageant de nombreuses similitudes avec internet aujourd'hui toutes proportions gardées. Une vraie guerre technologique autour du contrôle de l'internet, que ce soit son mode de gouvernance, ses technologies, ses normes ou son réseau physique se joue en ce moment entre les deux grandes puissances que sont les États-Unis et la Chine. L'enjeu est la maîtrise du réseau d'aujourd'hui et de

demain et ses technologies, facteur de puissance et de croissance économique. De plus, la question du contrôle et de l'accès à l'information demeure comme au temps du télégraphe.

Mais l'information, son accès et son contrôle, sont devenus des enjeux entre acteurs des RI et une source de *Soft Power* encore plus qu'au temps du télégraphe. Désormais il s'agit d'avoir une bonne image et d'être capable d'attirer l'attention et de faire passer son message dans un océan d'information.

De cet accès permis par internet à l'information, devenu un facteur de puissance, les nouveaux acteurs qui peuvent avoir accès à internet, et donc à l'information, profitent d'un processus de diffusion de la puissance et disposent désormais de *Soft Power* grâce à internet et aux RS, des entreprises transnationales jusqu'aux individus. Internet et les RS permettent à ces nouveaux acteurs, de contourner les voies traditionnelles qui relayaient leurs revendications, en prenant les opinions publiques mondiales à témoin et en s'attaquant à la crédibilité et à l'image des États, élément devenu essentiel de la puissance des États sur la scène internationale. Les États ne peuvent se passer, encore plus aujourd'hui, du soutien des opinions publiques pour gouverner, qui grâce aux NTIC sont capables d'imposer une pression importante sur la direction des politiques intérieures et étrangères des États. Internet permet à ces nouveaux acteurs de s'informer mais aussi d'émettre de l'information, faisant perdre ainsi aux États, le monopole de l'information, et donc d'une certaine manière de la puissance (Boniface, 2018, p. 149 ; Nye, 2013, 11 février). Pour cela, « *A much larger part of their populations than ever before has access to the power that comes from information* » (Nye, 2011, 07 février).

Déjà identifiés comme bénéficiant de la diffusion de la puissance dans les années 1970, certains de ces nouveaux acteurs (entreprises et ONG) ainsi que les individus et les groupes isolés, ont donc de plus en plus la capacité de se faire entendre, à se mobiliser et à agir en réseau grâce aux NTIC. C'est en ayant le pouvoir de faire changer le comportement des autres acteurs, qu'internet et les réseaux sociaux apparaissent comme des outils de *Soft Power* dans les mains des individus.

On constate donc qu'internet et les RS sont au minimum devenus des outils d'émancipation et d'*empowerment*, mais aussi de *Soft Power*, que ce soit pour les États et les individus. Objet d'une guerre d'influence pour son contrôle, internet est un enjeu stratégique pour les grandes puissances et il semble que cela soit le cas jusque dans l'Arctique.

Internet rend l'information toujours plus stratégique et fait apparaître avec force sur les

scènes politiques nationales, mais également sur la scène des RI, les individus comme des acteurs de la puissance. Cela peut-il s'appliquer également au cas de l'État fédéral canadien et des Inuit dans l'Arctique canadien ?

PARTIE 2

Chapitre 7 : L'Arctique canadien et l'accès à internet aujourd'hui

I- L'Arctique canadien

A- L'Arctique canadien, vue générale

1- Description

L'Arctique canadien, ou le Grand Nord, se situe au-dessus de la latitude 60 degrés Nord et s'étend sur 40% du territoire canadien, soit 4 millions de kilomètres carrés. L'archipel Arctique canadien compte 36 000 îles sur une superficie de 1,4 million de kilomètres carrés et 162 000 kilomètres de côtes arctiques, soit le littoral arctique le plus long. Administrativement, l'Arctique canadien est composé de trois territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) habités par 200 000 personnes, dont la moitié sont des peuples autochtones, tels que les Inuit. De plus en plus, l'Arctique canadien se définit au travers des quatre régions inuit que sont l'Inuvialuit, qui s'étend au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Nunavik au Nord du Québec et le Nunatsiavut au Labrador ; des régions inuit regroupées sous le terme inuktitut de Inuit Nunangat (Escudé-Joffres, 2019, p. 69).



Carte n° 6 : L'Inuit Nunangat (ITK, 2019).

2- De sa découverte à aujourd'hui, l'Arctique canadien et la question de la souveraineté

L'Arctique canadien a été exploré à partir du XVI^e siècle, puis colonisé par les explorateurs européens au cours des XVII^e et XIX^e siècle, notamment par des Britanniques qui vont en prendre possession pour la Grande-Bretagne. Les droits souverains sur cette région seront ensuite transmis à la Confédération canadienne en 1880 qui devra s'atteler à rendre effective et faire reconnaître sa souveraineté dans la région, ceci alors « que la Grande-Bretagne n'avait jamais officiellement intégré l'Arctique à son territoire, ni défini ses frontières » (Demontigny, 2013, p. 19). C'est notamment sous le gouvernement de Wilfrid Laurier, entre 1896 et 1911, puis sous le gouvernement de Mackenzie King, entre 1921 et 1926, que plusieurs expéditions vont être envoyées dans l'archipel Arctique

canadien afin d'y matérialiser l'effectivité de la souveraineté canadienne. Ceci afin de contrer toute velléité expansionniste américaine, et dans une moindre mesure norvégienne, sur la zone (Demontigny, 2013). Les dirigeants canadiens craignaient en effet d'être victimes d'une possible poussée expansionniste américaine dans la région. À la suite de ces expéditions canadiennes, des postes de la police montée furent installés à certains endroits, ainsi que des comptoirs de la compagnie de la baie d'Hudson, ceux-ci étaient les seuls représentants de l'autorité fédérale canadienne en Arctique.

Ce n'est que durant la Seconde Guerre mondiale que l'intérêt de l'Arctique va apparaître, rendant cette région d'autant plus importante, ravivant au passage les questions de souveraineté dans la zone. Durant la Seconde Guerre mondiale, des aérodromes de transit pour les avions américains en partance pour l'Europe vont être aménagés, notamment à Frobisher Bay (futur Iqaluit). Mais c'est surtout au sortir de la Seconde Guerre mondiale que l'Arctique canadien va être investi par les militaires. D'abord au travers de nombreux exercices militaires visant à entraîner l'armée canadienne à intervenir et à opérer dans des conditions arctiques (Lackenbauer & Kikkert, 2016). Mais aussi avec la construction de la DEW line, cette ligne de radars visant à prévenir d'une attaque soviétique sur l'Amérique du Nord. Ces installations vont permettre la construction de pistes d'aviation, ouvrant ainsi pour la première fois la région vers le Sud du pays. La construction de cette ligne de radar par l'armée américaine, en grande partie sur le territoire canadien, va raviver la crainte des politiques canadiens de voir l'effectivité de la souveraineté canadienne dans le Nord contestée. Ceci car le Canada disposait de moyens bien moins conséquents et d'une faible présence dans la zone, face aux activités du voisin américain disposant de moyens humains, financiers et technologiques hors normes.

Durant la guerre froide, la question de la souveraineté canadienne dans le PNO, alors que le Canada considère le PNO comme faisant partie de ses eaux intérieures, va revenir régulièrement au centre des débats. Des tensions entre Américains et Canadiens vont émerger à la suite des transits au travers du PNO du pétrolier américain SS Manhattan, de la compagnie américaine Humble Oil, entre 1969 et 1970, puis en 1985, à cause du transit du brise-glaces de la garde côtière américaine le Polar Sea. Ces transits ont pu avoir lieu car les États-Unis considèrent le PNO comme un détroit international ouvert à la navigation et non comme étant des eaux intérieures soumises à l'autorité canadienne (Lasserre & Roussel, 2007).

Chacun de ces événements va réveiller la colère de l'opinion publique et des médias canadiens, face à ce qui apparaît comme une violation de la souveraineté canadienne (Lasserre & Roussel, 2016). C'est sous la pression de sa population que le gouvernement fédéral canadien va réagir afin de réaffirmer au moins aux yeux de sa population la souveraineté canadienne sur le PNO.

En réaction au transit du Manhattan, le gouvernement canadien a donc adopté la loi pour la prévention de la pollution de l'Arctique, lui permettant d'étendre ses eaux intérieures dans son archipel arctique de 3 à 12 miles, tout en se réservant le droit d'accorder l'accès au PNO aux navires souhaitant l'emprunter selon leur type, afin de respecter des normes environnementales (Lasserre, 2016). Après le passage du Polar Sea en 1985, le Canada a décidé de proclamer une ligne englobant tout son archipel arctique, dite ligne de base droite, comme le permet la toute jeune convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) de Montego Bay. Cela permet de faire de tout l'archipel canadien des eaux intérieures en vertu de l'article 8 (Lasserre & Roussel, 2016).

De plus, afin d'apporter une réponse concrète en termes de moyens à cette souveraineté canadienne sur l'Arctique qui peut apparaître contestée, en 1987 le *Livre blanc sur la défense* prévoyait des investissements militaires très conséquents pour surveiller l'Arctique canadien et y affirmer la souveraineté canadienne (Lasserre & Roussel, 2016).

Conscients d'un désaccord sur le PNO, les États-Unis et le Canada vont signer en 1988 *l'Accord sur la coopération dans l'Arctique*, celui-ci mettant entre parenthèses le différend qui existe entre ces deux pays sur le statut du PNO. Cet accord acte en quelque sorte que les deux parties sont en désaccord (*agree to disagree*), maintenant un certain *statu quo* sur la question et permettant les transits de brise-glaces américains dans le PNO après demande faite aux autorités canadiennes.

Dès lors, ces événements vont faire de la souveraineté canadienne dans l'Arctique et plus particulièrement sur le passage du Nord-Ouest, un enjeu majeur pour le Canada. Cette souveraineté canadienne dans l'Arctique est d'ailleurs perçue comme faible par certains responsables politiques face au voisin américain avec la construction de la DEW Line dans l'Arctique canadien. Ce à quoi le gouvernement canadien répondra par la *Canadianization* des installations, où petit à petit, les militaires américains seront remplacés par des militaires canadiens, ceci afin de faire apparaître sa souveraineté comme forte et effective dans une partie de son territoire où elle est peu présente et où les infrastructures se font rares.

Au-delà du PNO, un autre différend oppose le Canada et son voisin américain. C'est le tracé de la frontière maritime entre les deux pays en mer de Beaufort, qui contient des ressources pétrolières. Le Canada s'oppose également au Danemark sur un tracé de frontière maritime autour de l'île de Hans. Enfin on peut également noter que les pays circumpolaires s'opposent sur la question des extensions des plateaux continentaux. Toutefois, tous ces différends territoriaux sont circonscrits aux niveaux diplomatiques, soit de manière bilatérale, soit au sein d'instances de l'ONU pour les plateaux continentaux.

3- L'Arctique fait partie de l'identité canadienne

La réaction parfois épidermique de l'opinion publique canadienne, souvent plus forte que celle de leurs dirigeants, face aux activités américaines dans l'Arctique canadien, découle d'une identité canadienne très fortement liée, au moins dans les esprits et les images d'Épinal plutôt que dans les faits, au Grand Nord. Nombreux sont les Canadiens se considérant comme un peuple du Nord, cette région constituant un élément rassembleur pour l'identité canadienne, alors que peu de Canadiens ont pu se rendre dans les territoires arctiques canadiens, et que la majorité d'entre eux vivent près de la frontière avec les États-Unis (Lasserre & Roussel, 2016).

Avec la chute de l'URSS, les tensions nucléaires dans l'Arctique ont baissé un temps, permettant dans les années 1990 à l'idée de Gorbatchev de créer dans l'Arctique une zone de coopération de faire son chemin, ceci menant à la création par la Déclaration d'Ottawa du Conseil de l'Arctique en 1996. Mais avec le retour de la Russie dans cette région, et la modernisation de ses bases militaires, ainsi que la reprise des vols de bombardiers stratégiques dans la région, les tensions ont été ravivées.

Avec la fin de la guerre froide, l'Arctique va perdre pendant un temps de son intérêt politico-militaire pour la majorité des États circumpolaires, et c'est au travers de la question environnementale et des effets du réchauffement climatique que la région va revenir au centre des débats dans les années 2000, notamment au Canada (Lasserre & Roussel, 2016). De plus, depuis 2002 l'armée canadienne est de retour dans la zone et va mener plusieurs exercices (Lasserre & Roussel, 2016). Avec les effets du réchauffement climatiques, prédits et ou perçus, les médias et les chercheurs vont à nouveau s'intéresser à la question de la souveraineté canadienne dans la région (Lasserre, 2011) et un débat va s'engager sur la crédibilité de cette souveraineté canadienne en Arctique à partir de 2003, entre notamment Franklin Griffiths (2003, 2004), Rob Huebert (2003) et Michael Byers (2009).

Ce débat sera en quelques sortes consacré entre 2006 et 2008 par plusieurs événements qui vont venir acter le retour de la question de la souveraineté dans l'Arctique pour tous les États circumpolaires. C'est d'abord l'arrivée au pouvoir en 2006 de Stephen Harper, qui a fait campagne en partie sur cette question de la souveraineté canadienne en Arctique, et qui va prononcer plusieurs discours agressifs en ce sens. C'est notamment le discours de 2007, dans lequel il réaffirme la place de l'Arctique comme faisant partie de l'identité canadienne et le besoin d'affirmer la souveraineté canadienne sur cette région, en l'utilisant sous peine de le perdre : « *We either use it or lose it* » (Harper, 2007, 9 juillet). Tout cela va attiser la frénésie médiatico-politique autour de la question, qui va grossir le trait, alimenté par les grandes annonces du Premier ministre canadien sur le sujet, faisant apparaître la région comme étant en danger, assiégée, et faisant apparaître également la souveraineté canadienne et la sécurité de cette région comme étant en danger (Lasserre & Roussel, 2016). Le Premier ministre va annoncer des moyens militaires pour palier à cela, notamment la construction d'un port militaire en eaux profondes dans l'Arctique (à Nanisivik), ainsi qu'un nouveau brise-glaces et six navires capables d'évoluer dans les glaces pour patrouiller dans l'archipel (Lasserre & Roussel, 2016). De plus, de nouveaux exercices militaires vont être menés chaque année dans l'Arctique à partir de 2007, ce sont les exercices Nanook. La même année, en 2007, le scientifique russe Arthur Chilingarov mène une expédition au pôle Nord et fait poser un drapeau russe en titane à la verticale du pôle Nord, sur le fond de l'océan Arctique. L'année d'après, l'United States Geological Survey (USGS) publie son étude sur les réserves probables d'hydrocarbures en Arctique qui finissent de faire de la région, au moins pour les médias, un futur point chaud des rapports de force de la scène des RI.

Le double mandat de Stephen Harper va conforter la vision qu'a le Canada de sa région arctique, comme étant une zone stratégique où elle se doit d'affirmer sa souveraineté et protéger sa sécurité, notamment du fait que le statut du PNO qu'elle revendique est contesté par d'autres États (les États-Unis surtout) et qu'elle dispose de peu d'infrastructures au contraire de la Russie par exemple. Ce manque d'infrastructures impacte d'abord et avant tout les populations habitants cette région, et notamment les Inuit, sur lesquels la souveraineté canadienne dans la zone repose en grande partie.

Toutefois, ces enjeux de souveraineté semblent circonscrits aux niveaux diplomatiques, et les tensions dans la région restent basses bien que les discours américains et canadiens pointent de plus en plus leurs inquiétudes face aux activités grandissantes de leurs voisins russes et chinois. La souveraineté canadienne ne semble pas être contestée dans son

principe, mais plutôt dans la forme (cf. le statut du PNO). Mais avec les effets du réchauffement climatique, et alors que l'Arctique et le PNO apparaissent comme de plus en plus accessibles, la question du statut du PNO et de la souveraineté canadienne sur celui-ci redeviennent des sujets actuels. Cette souveraineté peut apparaître comme étant faible au vu du manque d'infrastructures présentes dans la zone, notamment comparé à la Russie. Mais c'est aussi et surtout au regard des conditions de vies des populations autochtones canadiennes, qui sont les premières victimes du manque d'infrastructures dans l'Arctique, que la souveraineté canadienne peut apparaître comme faible. Ceci faisant des infrastructures un défi d'autant plus important auquel le Canada doit répondre pour apporter de meilleures conditions de vies aux populations du Nord, et par là rendre sa souveraineté plus crédible, en ne laissant pas ses populations du Nord apparaître comme des citoyens de seconde zone.

B- Le Canada et ses relations avec les Inuit, une souveraineté canadienne par procuration dans l'Arctique

1- La colonisation

L'occupation de ces terres dans l'Arctique par les Inuit est très ancienne. Les peuples paléo eskimos, issus de peuples nés il y a 10 000 ans dans l'actuelle Sibérie et dans les îles aléoutiennes, auraient commencé à émigrer depuis de la Russie et les îles aléoutiennes vers l'Alaska il y a environ 6 000 ans, puis vers l'Arctique canadien autour de -4 500 avant JC (Canobbio, 2007). Ils seront ensuite remplacés par les Dorsétiens vers -2 800 avant JC, puis par les Thuléens 1 000 ans après JC, ceux-ci constituant les ancêtres directs des Inuit.

La colonisation de l'Arctique canadien fut d'abord le fait de pêcheurs européens (morutiers, baleiniers et phoquiers) puis d'explorateurs, de représentants de la compagnie de la baie d'Hudson à la recherche de fourrures, et de missionnaires religieux, avant d'être le fait de militaires ou de représentants officiels de la couronne britannique. C'est l'anglais Martin Frobisher qui mènera les premières expéditions européennes dans l'Arctique canadien dès 1576, et qui découvrira et nommera Frobisher Bay la future capitale du Nunavut, Iqaluit. Succédant ou s'ajoutant aux pêcheurs, ce sont les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, créée en 1670 à Londres, qui vont venir occuper le territoire et l'exploiter économiquement, mais aussi se l'approprier au nom de l'Angleterre et ainsi installer en quelque sorte les premières communautés.

2- L'assimilation et la sédentarisation

Dès le départ, les Inuit vont offrir leurs services aux pêcheurs européens venus dans l'Arctique. C'est de ces premiers contacts avec les pêcheurs, puis les explorateurs, les missionnaires religieux ainsi que les agents des compagnies commerciales, et enfin des représentants de l'autorité canadienne et les militaires américains dans les années 1950 venus construire la DEW Line, que les Inuit vont être soumis à une lente assimilation et à un processus de sédentarisation. Ils vont se regrouper dans des communautés souvent érigées par des allochtones (poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, bases militaires, camp de pêcheurs, postes de la GRC...) pour y acheter et y vendre des biens, et finir par vivre dans des maisons et adopter une partie du mode de vie occidental, devenant ainsi sédentaires et dépendant des aides du gouvernement.

En parallèle de ce lent processus de sédentarisation-assimilation pourrait-on dire doux, une politique d'assimilation-sédentarisation forcée fut mise en place par les autorités canadiennes, dont les cicatrices sont encore vives aujourd'hui dans la mémoire inuit. C'est notamment après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950 et 1960, que le Canada souhaite assimiler de force les Inuit au mode de vie occidental, et ce de plusieurs manières. Cette politique d'assimilation va brutalement changer les modes de vie et la communauté inuit, non sans conséquences néfastes.

C'est d'abord par l'envoi des jeunes inuit dans des pensionnats tenus par des religieux, qui vont leur interdire de parler leur langue et leur inculquer un savoir occidental et non inuit, tout en leur infligeant des sévices qui vont marquer à jamais les Inuit et dont les conséquences catastrophiques se ressentent toujours aujourd'hui (Eva Dyck & Tannas, 2019).

Par ailleurs, afin de recenser et d'identifier les Inuit qui utilisaient une façon de nommer les membres de leur communauté différentes de celles des colons, rendant impossible la reconnaissance de la filiation biologique, les autorités canadiennes décidèrent d'attribuer à chaque inuk un numéro d'identification remis par la GRC et porté sur un disque autour du cou (Eva Dyck & Tannas, 2019).

La sédentarisation inuit sera accentuée par l'abattage des chiens de traîneaux inuit par la GRC dans les années 1950 et 1960, ceux-ci étant considérés comme étant des chiens errants (Eva Dyck & Tannas, 2019), ce qui empêchera désormais les Inuit de se déplacer sur de longues distances.

Enfin, ce processus de sédentarisation fut couronné par la mise à disposition d'habitations à faible loyer à partir de 1959 par le gouvernement fédéral, attirant ainsi les Inuit dans les communautés pour les sédentariser, mais sans leur fournir les moyens de gagner un salaire. De plus, ces habitations étaient de mauvaise qualité et inadaptées au mode de vie inuit, cela étant la cause de nombreux problèmes de santé. Ces problèmes persistent encore aujourd'hui, alors que par ailleurs les logements manquent et certains sont insalubres.

3- Une souveraineté canadienne par procuration au travers des Inuit

Sous un double objectif, celui de déplacer les Inuit sur des terres plus riches en animaux pour la chasse et donc pour leur subsistance, ainsi que suite à l'effondrement du prix des fourrures (objectif affiché), mais aussi et surtout afin d'établir la souveraineté canadienne (objectif non affiché), les autorités canadiennes vont forcer en 1953 des Inuit de plusieurs communautés du Nord à émigrer dans des lieux jusque-là inhabités et situés dans l'extrême Arctique canadien. Ces lieux deviendront les communautés de Resolute Bay et Grise Fjord sur l'île d'Ellesmere.

Les recherches menées sur ces événements ont mis au jour que le motif principal était bien d'assurer la souveraineté canadienne dans la zone : « *Documents confirm that concern for sovereignty was the primary motive for the government's choice of the Grise Fiord and Resolute Bay locations in the 1953 resettlement project* » (Grant, 2016, p. 2). Il s'agissait notamment d'agir face aux chasseurs groenlandais parcourant ces terres et ainsi encadrer et contrôler ceux-ci afin de ne pas donner du crédit à des revendications danoises hypothétiques (Sponagle, 2017, 18 juillet ; Grant, 2016).

Promesse a été faite aux Inuit qu'ils y trouveraient là plus de gibier et que si au bout de deux ans ils souhaitaient repartir dans leurs communautés d'origine, l'État les renverrait. Mais aucune de ces promesses ne se réalisa. Ces Inuit déplacés furent appelés les « drapeaux humains », car ils ont été envoyés plus au Nord pour rendre la souveraineté canadienne dans l'archipel Arctique effective. Des Inuit mourront à la suite de ces déplacements sur des terres pauvres en gibier, mal approvisionnées par le gouvernement fédéral en nourriture et en outils nécessaires à la chasse. Les Inuit déplacés manquaient de tout, et le climat était plus rude que dans leur communauté d'origine (Maffione, 2011). Cette migration forcée avait déjà été tentée dans les années 1930, mais sans succès, justement dû à la rudesse du climat (Maffione, 2011 ; Grant, 2016).

Malgré cela, l'objectif du fédéral semble être atteint puisque « La population a permis d'une manière tangible de confirmer la souveraineté de cette région » (Maffione, 2011, p.

5). Cette souveraineté canadienne sur l'Arctique s'est donc appuyée de gré ou de force sur la légitimité de l'occupation historique de ces terres par les Inuit. C'est encore aujourd'hui le cas et plus que jamais, la souveraineté canadienne s'appuie sur les Inuit, grâce à leur présence historique antérieure à la colonisation de l'Amérique du Nord par les Européens. Mais aussi grâce aux unités de Rangers (Nicolas-Vullierme, 2019), ces unités de réservistes de l'armée canadienne constituées dans l'Arctique canadien quasi exclusivement par des Inuit, commandées par des instructeurs venus du Sud du pays et associées à la surveillance de l'Arctique canadien. Elles sont les véritables sentinelles du gouvernement fédéral dans l'Arctique canadien.

4- L'autodétermination inuit

Toutes ces décisions qui forment la politique menée envers les Inuit, vont s'accumuler et jouer un rôle central dans le « réveil » inuit des années 1970, où certains leaders inuit vont mener les négociations pour la création du Nunavut, poussés par la volonté de l'État canadien de supprimer la loi sur les indiens de 1876. Celui que l'on nomme le Père du Nunavut, John Amagoalik qui est un de ceux qui a mené les négociations, a d'ailleurs fait partie de ces Inuit déplacés qui sera fortement marqué par cet exil forcé (Sponagle, 2017, 18 juillet).

En effet, c'est dans les années 1970 qu'au Canada, les peuples autochtones commencent à réclamer leurs droits à l'autonomie et sur leurs terres, suite à la publication en 1969 d'un livre blanc qui recommandait alors l'abrogation de la Loi sur les Indiens et l'assimilation des peuples autochtones. C'est cela qui va déclencher l'activisme politique autochtone et la création d'organisations autochtones nationales, visant à stopper cette politique d'assimilation et ses conséquences et à protéger la langue et la culture autochtone. Graduellement, les peuples autochtones canadiens vont obtenir des avancées, y compris les Inuit, tel que en 1982 avec l'inclusion dans l'article 35 de la Constitution de la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus des traités. Dans le cas des Inuit cette mobilisation va mener à la création d'une organisation représentative inuit, Inuit Tapirisat of Canada, qui mènera les négociations commencées dans les années 1970, et qui débouchera sur la création du territoire et du gouvernement du Nunavut en 1999, conférant ainsi une certaine autonomie gouvernementale aux Inuit, notamment sur la question de la culture, de la langue, des ressources et de l'environnement. La signature de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut donne la responsabilité de 350,000 km² au Gouvernement du Nunavut (GN) et des droits sur les ressources aux Inuit ainsi qu'un droit

d'utilisation et de regard sur le reste de terres (Dubreuil, 2014), notamment pour les projets d'extraction de ressources au travers du Nunavut Impact Review Board (NIRB).

C- Le Nunavut

Le Nunavut est un territoire qui couvre près de 2 millions de kilomètres carrés, soit 20% de la superficie totale du Canada. Il comprend l'archipel Arctique canadien, et donc le PNO, qui est bordé par 25 communautés habitées en majorité par des Inuit, soit 85% (Kikkert, 2020, 29 mai), pour une population évaluée en 2021 à 39 400 personnes (Statistiques Canada, 2021). Ceci représente une densité de population de 0,02 habitant au kilomètre carré (Nicolas-Vullierme, 2019), répartie dans trois régions : Qikiqtaaluk, Kivalliq et Kitikmeot.

Les plus grandes communautés sont Iqaluit, la capitale, qui compte 8 200 habitants, puis Rankin Inlet avec 3 000 habitants, Arviat avec 2 900 habitants et Baker Lake avec 2 200 habitants estimés en 2020 (Gouvernement du Nunavut, 2021).

1- Le Gouvernement du Nunavut

Ce territoire est administré par le GN et une assemblée législative, qui compte 22 sièges et dont les membres ne sont affiliés à aucun parti politique. C'est un gouvernement dit de consensus où les décisions sont prises sur la base du consensus. L'Assemblée élit un Premier ministre ainsi que son cabinet après les élections générales. Bien que présent surtout à Iqaluit, le GN et ses services ont été décentralisés dans 11 communautés pour faire profiter des emplois créés aux autres communautés. Au-delà de ce gouvernement, chaque région dispose de son association régionale inuit qui détient des droits sur les terres appartenant aux Inuit et gère les revenus de celles-ci, tout en participant à l'administration locale des communautés au travers de la Qikiqtani Inuit Association, la Kivalliq Inuit Association et la Kitikmeot Inuit Association. Aujourd'hui les Inuit aspirent à plus d'autonomie, notamment économique et financière. Cela devrait se faire au travers d'un accord dit de dévolution des droits sur les terres publiques de la couronne au Nunavut. Ces droits seraient transmis aux Inuit pour que ceux-ci puissent gérer ces terres et leurs ressources, et ainsi décider de leur gestion et de leur protection, mais aussi afin de pouvoir récolter directement les retombées financières des projets d'extraction de ressources (Kikkert, 2020, 29 mai).

2- La capitale

Iqaluit est une ville à part, elle est la seule communauté à avoir le statut de ville au Nunavut, depuis 2001, et est la capitale du territoire. Pour cette raison, elle compte un nombre important d'administrations et de services fédéraux et territoriaux. La ville se situe là où les Inuit venaient camper, pour y chasser et surtout y pêcher, Iqaluit signifiant *place of many fishes*. « Découvert » par Martin Frobisher, ce lieu sera nommé Frobisher Bay en 1576. En 1914, la Compagnie de la Baie d'Hudson s'y établit, attirant les Inuit venus échanger leurs produits de la chasse contre des produits venus du Sud. Mais c'est en 1941, avec la construction d'une piste d'aviation à Koojessie Inlet (About iqaluit: history & milestones, s. d.), puis avec la construction de la DEW Line, qui amène des milliers de soldats américains, que les Inuit commencèrent à s'y établir, accroissant ainsi un processus de sédentarisation qui fut parfois forcé par les politiques du gouvernement fédéral (Kassam, 2016, 05 juillet ; Newbery, 2019, 07 mars). Frobisher Bay redevient Iqaluit en 1987 (About Iqaluit: history & milestones, s. d.). Avec la création du Nunavut en 1999, Iqaluit devient la capitale de ce nouveau territoire et accueille nombre d'administrations. Aujourd'hui, le profil de sa population s'en ressent avec un nombre important d'allochtones venu du Sud du pays pour travailler dans les postes à haute qualification que la main d'œuvre locale ne peut occuper par manque de diplômes. Seulement 50% des emplois du GN étant occupés par des Inuit, loin des 85% de représentativité inuit espérée. En conséquence, près de la moitié des 8 000 habitants sont allochtones (Kassam, 2016, 05 juillet), alors que dans le reste du territoire les communautés inuit sont constituées d'au moins 85% d'Inuit sinon plus. Ceci en fait une ville très multiculturelle et cosmopolite, unique au Nunavut.

3- Les défis du Nunavut

Ce jeune territoire doit faire face à de nombreux défis tels que l'accès à la nourriture, l'accès au logement, la santé aussi bien physique que mentale (notamment dû au fait que les jeunes sont fortement en proie aux suicides), l'accès aux diplômes universitaires et aux emplois qualifiés, mais aussi à l'éducation en général et à la perte de la langue inuktitut chez les jeunes.

Dans le secteur économique, le plus grand défi est celui de l'emploi, le taux de chômage est de 20% chez les Inuit et de 14% pour tous les résidents du Nunavut en 2020 (Gouvernement du Nunavut, 2020). Les secteurs les plus importants dans le territoire en termes de retombées économiques et d'opportunités d'emplois sont d'abord, et de loin, le

secteur minier et le secteur public (Varrella, 2021b, 9 mars). Chacun de ces deux secteurs comptent pour 18% du PIB du Nunavut (Varrella, 2021a, 9 mars). Mais ce sont surtout les deux secteurs miniers et de la construction qui comptent le plus dans la croissance à deux chiffres du PIB du Nunavut depuis 2017, soit la plus grosse croissance économique du Canada (Statistics Canada, 2019, 01 mai). Malgré cette croissance économique à deux chiffres, les défis restent importants, notamment l'emploi des Inuit qui n'ont pas de diplômes. Le Nunavut ne dispose pas de son Université et nombreux sont les Inuit, ceux qui le peuvent, à devoir aller dans le Sud pour pouvoir obtenir un diplôme après le cursus du secondaire.

Au-delà de la question des emplois et de l'économie, le Nunavut doit faire face à un déficit de logement qui est loin d'être réglé, même si récemment des annonces de nouvelles constructions de logements ont été faites. Il manquerait 3 545 logements pour loger correctement tous les habitants du territoire (Nunatsiaq News, 2020, 05 octobre). A cela s'ajoute la question de l'accès à la nourriture, la majorité de celle-ci étant importé depuis le Sud, et les prix sont très élevés, de ce fait 70% des habitants du territoire, notamment des enfants, vivent dans la faim (Nunavut Food Security, s. d.).

Malgré des programmes financés par le gouvernement territorial et fédéral, ces deux situations demeurent d'année en année, et les améliorations apparaissent trop lentes et insuffisantes. C'est également le cas dans le domaine des infrastructures, dont le financement dépend fortement du fédéral. Le territoire accuse un manque d'infrastructure très important, et celles qui existent sont vieillissantes, comme les générateurs d'énergie qui tournent au fuel et dont le Nunavut est à 100% dépendant pour son énergie.

De ce fait, la souveraineté canadienne pourrait apparaître comme mince au vu du manque d'investissements du fédéral pour rendre les conditions de vies des Inuit décentes au travers des infrastructures, en faisant des citoyens de seconde zone et rendant ainsi cette souveraineté non effective selon de récents rapports publiés par le Parlement canadien (Glenn & Bovey, 2019 ; NTI, 2020 ; Lewitt, 2019). C'est ici un enjeu pour les Inuit mais aussi pour le gouvernement fédéral, qui voit son arctique comme une zone stratégique.

Un des défis du Nunavut est donc bien la question des infrastructures, et notamment son déficit. En ce domaine on constate qu'il existe un déficit en infrastructure dans le secteur des télécommunications, et plus particulièrement pour l'infrastructure internet au Nunavut, de manière plus prégnante ici qu'ailleurs au Canada.

II- L'état de l'accès à internet au Canada aujourd'hui

Au Canada, jusqu'en décembre 2016, seul le téléphone et une connexion bas-débit à internet étaient définis depuis 1999 comme des besoins de base devant être accessibles à tous les Canadiens (Nunatsiaq News, 2016, 15 janvier). Pour cela une taxe sur les appels longue distance permettait de financer l'investissement dans les zones à faible rentabilité pour le téléphone. Depuis décembre 2016 (CRTC, 2016, 21 décembre), après une série d'auditions publiques et de sondages menés sur le rôle d'internet dans le quotidien des Canadiens par le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), le régulateur des télécommunications au Canada a défini l'objectif d'un accès à l'internet haut-débit partout au pays comme étant un service universel de base à fournir à chaque Canadien avec une vitesse minimum de 50-10 Mbps, et la possibilité d'avoir accès à des forfaits sans limite de volume de données. Le CRTC reconnaissait ainsi par cette décision, qu'internet est un outil indispensable au développement économique (Brousseau-Pouliot, 2016, 21 décembre) et que « les services d'accès Internet à large bande fixes et sans fil mobiles sont des catalyseurs pour l'innovation. Mais aussi qu'ils sont essentiels à la prospérité économique future, à la compétitivité à l'échelle mondiale, au développement social et au débat démocratique du Canada ». (Politique réglementaire de télécoms CRTC 2016-496 (CRTC, 2016, 21 décembre))

Par ailleurs, pour soutenir cette décision, un fonds de 750 millions de dollars a été mis en place pour cinq ans par le CRTC, afin de favoriser les investissements dans les régions rurales et les communautés isolées de l'Arctique canadien et apporter l'internet haut-débit. Cette somme ne sera toutefois pas suffisante pour combler les besoins et apporter le haut-débit à tous au Canada, mais représente un coup de pouce pour certains projets afin d'améliorer la connectivité en zone rurale, comme nous l'a confirmé N1.

A titre de comparaison circumpolaire, l'accès à l'internet est défini comme un besoin de base dans certains pays et assurent ainsi à leurs citoyens, au travers de la législation, un accès à un service universel minimal. C'est le cas au Danemark, qui a un service universel de base pour les télécommunications incluant internet, un service qui doit être offert à tous les villages de plus de 70 habitants incluant le Groenland (TelePost, s. d.). Aux États-Unis, depuis 2011, l'accès à l'internet est inclus dans l'Universal Service Obligation (USO) qui ne s'appliquait auparavant qu'au téléphone (FCC, s. d.). En Suède, il existe également un service universel minimum depuis 2018 et qui est fixé à 10 Mbps (Telecom Paper, 2018, 21 janvier). La Finlande a également défini par la loi l'accès à internet comme étant un

service universel obligatoire de la part des opérateurs et pour tous les citoyens. Il est même depuis 2010 défini comme un droit légal pour chaque citoyen (BBC, 2010, 01 juillet). En Russie également il existe un service universel pour internet qui doit être fourni à tous les villages de plus de 250 habitants à une vitesse minimum de 10 Mbps depuis 2014. Par ailleurs, depuis 2020, à la suite d'un vote de la Douma (la chambre basse du Parlement), tous les villages de plus de 100 habitants doivent avoir accès à un hotspot Wi-Fi public (Comms Update, 2020, 07 avril). Enfin, en Norvège, une réflexion est en cours depuis fin 2019 pour définir ici aussi un service universel d'accès à internet à hauteur de 10-2 ou 20-2 Mbps (Comms Update, 2019, 04 septembre).

Il faut noter également qu'en 2016, les Nations unies sont allées plus loin en votant une résolution non engageante définissant l'accès à internet comme étant un droit humain fondamental (Sandle, 2016, 23 juillet).

Lorsque que l'on compare le Canada avec ses voisins et le reste du monde, on constate que celui-ci est loin d'engager tous les efforts nécessaires pour améliorer l'accès à internet partout au pays. La comparaison faite par Kareena Coelho met avant le fait que le Canada, bien que vu comme étant « généreux » dans ses subventions distribuées pour tenter d'améliorer la connectivité dans le Nord, est en fait l'un des pays qui investit le moins dans ce domaine en 2016. Alors que les premiers pays du classement sont la Nouvelle-Zélande avec 163\$ dépensés par habitant, et l'Australie (avec des contraintes similaires au Canada) 25\$ par habitant, le Canada lui n'avait dépensé que 2\$ par habitant pour améliorer la connectivité avec de l'argent public les années précédentes, rejoignant en bas du classement des pays comme la Bulgarie ou la Roumanie (Coelho, 2018, pp. 144-145).

III- L'état de la connectivité dans l'Arctique

Comme dans de nombreux domaines, il n'existe pas une seule réalité dans l'Arctique et cela se vérifie dans le domaine des télécommunications, avec des situations très différentes d'un pays à l'autre, voire d'un territoire à l'autre, avec des qualités de connexion et des technologies offertes très différentes en fonction des facteurs géographiques, politiques et économiques.

A- L'état de la connectivité dans l'Arctique américain et russe

1- Les États-Unis

Pour ce qui est de l'Alaska, l'État est connecté au réseau de télécommunication international au travers de diverses technologies que sont le satellite, les tours à micro-ondes (comme le réseau TERRA qui fut financé par un prêt accordé par le *Stimulus Fund* créé par le gouvernement fédéral pour relancer l'économie après la crise de 2008 (GCI, s. d. ; Grove Oliver, 2017, 25 août), ainsi que plusieurs subventions) et enfin *via* des câbles sous-marins de fibre optique qui connectent le Sud de l'État au reste des États-Unis. Un de ces câbles, celui de l'entreprise Quintillion, court le long de la côte, connectant cinq villages et la zone pétrolière de Prudhoe Bay, et de là se connecte à Fairbanks par la terre jusqu'au reste du pays et du monde. Malgré ces infrastructures, un rapport de 2019 fait état d'une vitesse de connexion moyenne de 17.03 Mbps (High Speed Internet, s. d.) pour l'Alaska, soit la vitesse la plus lente des 50 États américains.

2- La Russie

Toutes les villes russes en Arctique sont connectées à un câble de fibre optique à internet, la dernière à avoir été connectée est Norilsk, qui en 2017 a été raccordée grâce au mécénat de l'entreprise Norilsk Nickel (Nilsen, 2017, 28 septembre) qui exploite le nickel de la région et qui est la raison d'être de cette ville de 180 000 habitants. Les côtes et les villages des régions de l'Est n'ont quant à elles que très peu accès à internet, à l'exception de certaines zones connectées par satellite afin d'y mener des opérations d'extractions de pétrole ou de gaz, ou alors par ce que des bases militaires russes existent comme à Tiksi (TFTIA, 2017).

B- De l'Arctique européen au Groenland

1- Les pays nordiques

Bien que cette région semble faire partie des mieux connectées, toutes les zones rurales des pays nordiques ne sont pas connectées à l'internet haut débit. La Finlande ne dispose pas de câble de fibre optique connectant sa région arctique, mais elle bénéficie d'une large couverture internet mobile 4G. La Suède dispose elle d'une infrastructure terrestre de câble de fibre optique importante, ainsi que d'une bonne couverture internet

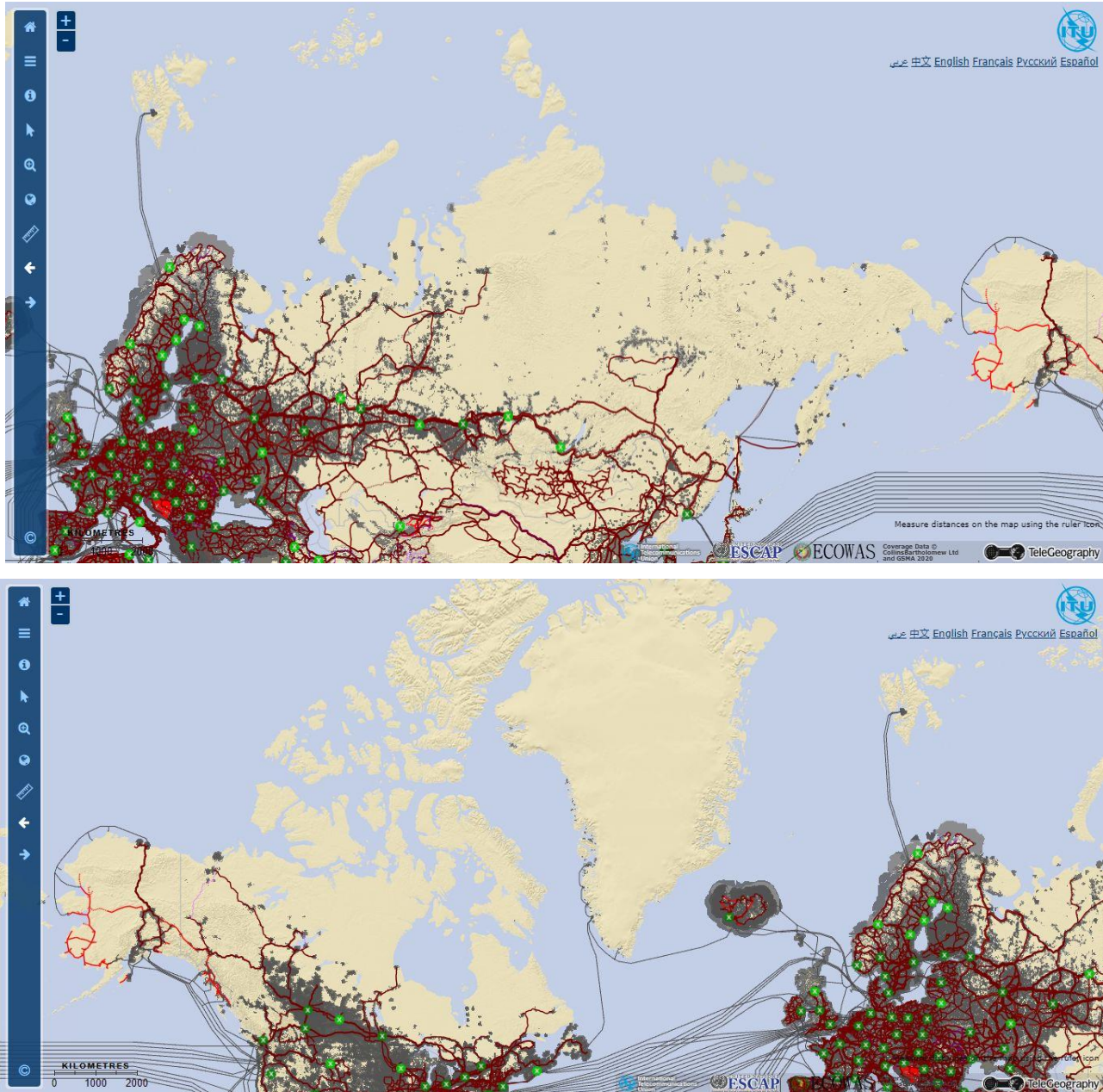
mobile avec la 4G. Pour ce qui est de la Norvège, celle-ci dispose du meilleur réseau grâce à des câbles de fibre optique terrestres et un réseau 4G disponible dans les régions arctiques de Tromsø et du Finmark (TFTIA, 2017 ; Randall, 2020). Ajouté à cela, un double câble sous-marin connecte l'archipel du Svalbard depuis 2004 au continent, et un autre câble relie la station de recherche de Ny Alesund à Longyearbyen depuis 2015. Il est à noter que la ville de Kirkenes aspire à devenir un hub majeur de données, notamment grâce à l'arrivée possible d'un câble de fibre optique sous-marin porté par la Finlande, le projet Arctic Connect.

2- Islande

L'Islande est elle connectée au réseau mondial de télécommunications depuis 1994 et dispose désormais de quatre câbles sous-marins de fibre optique qui lui donnent accès à internet. Ces câbles ont tous été financés en grande partie par des fonds publics. L'île dispose par ailleurs d'un réseau micro-ondes et d'une large couverture mobile qui permet l'accès à internet à 99% des ménages à des vitesses supérieures à 30 Mbps (TFICA, 2019). Sa position géographique centrale, son climat arctique ainsi que sa bonne connectivité, fait de l'Islande une des destinations privilégiées par les entreprises et les entrepreneurs voulant installer leurs fermes de serveurs dans l'Arctique, tout comme les mineurs de crypto monnaies (Hern, 2018, 13 février).

3- Groenland

Enfin, le Groenland, *via* la compagnie d'État TeleGreenland qui finance et opère le réseau, connecte tous les villages de plus de 70 habitants par satellite pour le Nord et l'Est, ou par liaison radio depuis Nanortalik jusqu'à Uummannaq (TelePost, s. d.b). La côte Ouest de l'île est connectée à internet par deux câbles sous-marins de fibre optique qui connectent cinq villages, dont la capitale Nuuk. Ainsi 95% de la population est couverte depuis 2009 (TFTIA, 2017).



Légende :

- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|--------|
| | Fibre Optic Cable - Operational | | 2G/GSM |
| | Fibre Optic Cable - Under Constr. | | 3G |
| | Fibre Optic Cable - Planned | | 4G |
| | Fibre Optic Cable - Proposed | | |
| | Microwave - Operational | | |
| | Microwave - Planned | | |
| | Submarine Cable | | |

Carte n° 7 : ITU Interactive Transmission Maps (UIT, s. d.)

C- La place de la connectivité dans la gouvernance arctique

Au niveau circumpolaire, la question de la connectivité est un sujet qui est au centre des attentions depuis au moins 2016. La connectivité a été la priorité de l'Arctic Economic Council qui a organisé plusieurs conférences sur le sujet à travers le monde, *via* son groupe de travail sur la connectivité. Les conférences *Top of the World Arctic Broadband Summit* (TOW) se sont tenues à Barrow, Alaska en 2016 ; à Oulu en Finlande en 2017 et enfin à Sapporo au Japon en 2018. La conférence *The Arctic Broadband Forum 2017* (Welcome to The Arctic Broadband Forum 2017, s. d.) fut également un événement marquant. Cette conférence organisée par l'Université d'Alaska Fairbanks a réuni pendant deux jours de nombreux acteurs du secteur de tout l'Arctique, y compris le directeur du CRTC de l'époque, Jean Pierre Blais.

Enfin, au sein du conseil de l'Arctique, le sujet a également été au centre des attentions, puisqu'une *Task force* s'est penchée deux fois sur la question et a rendu deux rapports, en 2017 et 2019, faisant état de la situation de la connectivité et appelant à plus de coopération public-privé et à la mise en œuvre de plusieurs technologies afin d'améliorer l'infrastructure et connecter les peuples de l'Arctique. Ce dernier rapport a été publié à la fin de la présidence finlandaise du conseil de l'Arctique durant laquelle la connectivité était l'une de ces priorités.

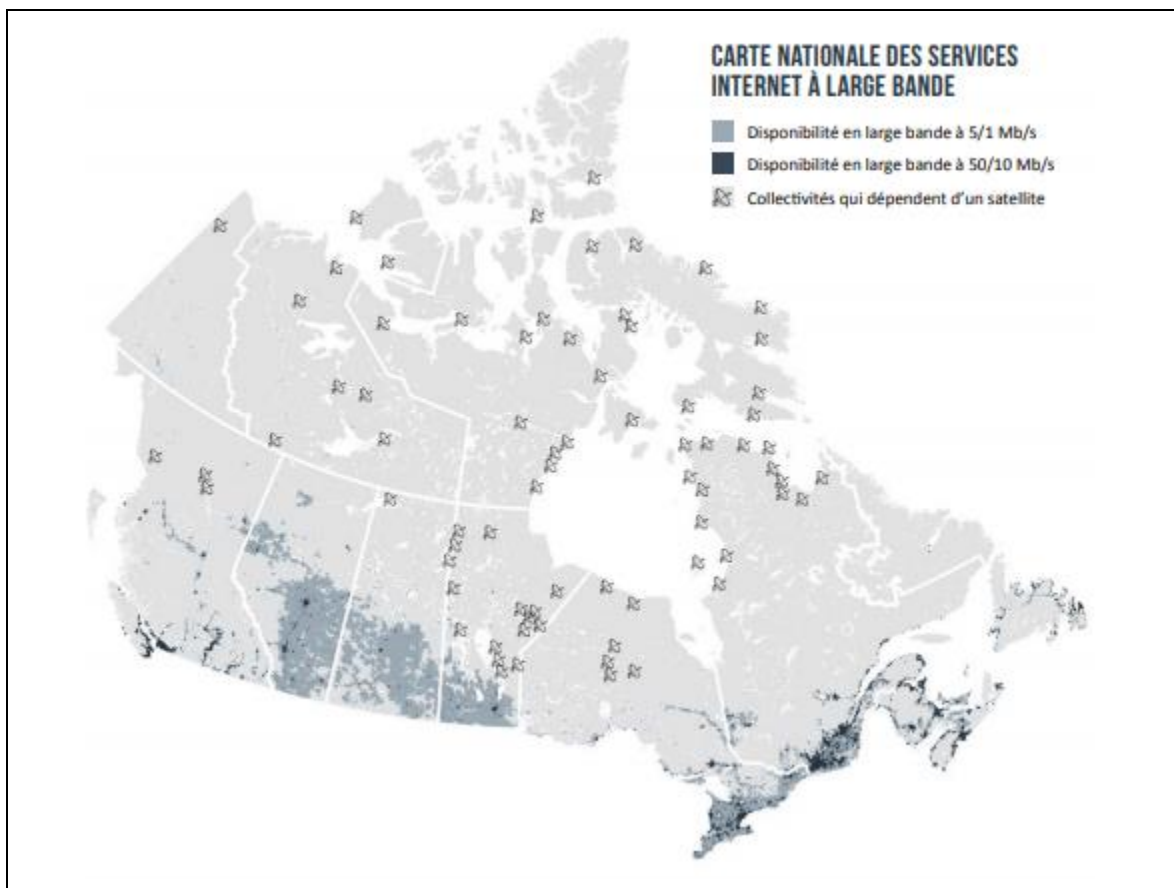
Tous les pays arctiques font face à des besoins en connectivité que chacun aborde de manière différente, et malgré ce foisonnement de conférences et de rapports, il n'existe pour le moment aucune solution unique pour aborder toutes les situations et seulement des expressions de bonnes intentions.

IV- L'État actuel de l'internet dans les régions rurales du Canada et dans l'Arctique

A- La disponibilité de l'internet haut-débit au Canada dans les régions rurales

De manière générale, les régions rurales et en particulier les communautés autochtones sont très mal connectées à internet au Canada. Ci-dessous, sur cette carte tirée du programme fédéral « La haute vitesse pour tous », nous pouvons voir quelles sont les zones couvertes au Canada par satellite et les autres, ainsi que les zones desservies par des vitesses de 5-1 Mbps et par le haut débit défini comme étant des vitesses de 50-10 Mbps. On peut y voir que dès que l'on s'éloigne de la frontière avec les États-Unis, zone où se

concentre la majorité de la population canadienne, le nombre de communautés desservies uniquement par satellite augmente. On constate également que nombreuses sont les zones au Canada qui ne sont pas desservies par des réseaux terrestres, tels que les câbles de fibre optique ou les micro-ondes, les communautés rurales dépendant ainsi exclusivement pour beaucoup du satellite, comme au Nunavut.



Carte n° 8 : Carte nationale des services internet à large bande (ISED, 2019, p. 6).

Dans le *Rapport de surveillance des communications 2019* du CRTC, on peut voir que l'accès aux vitesses 50-10 Mbps, soit le haut-débit, est seulement de 37,2 % dans tout le Canada pour les collectivités rurales et seulement de 27,7 % pour les réserves des Premières nations, pour une moyenne nationale de 84,1 % (CRTC, 2020, p. 41). Le ministère Innovation, Sciences et Développement économique Canada avance lui le chiffre de 24 % des ménages de toutes les communautés autochtones ayant accès aux vitesses minimales de 50/10 Mbps (ISED, 2019, p. 6).

La difficulté d'avoir accès à internet au Canada n'est donc pas uniquement le fait du Nunavut ou du Nord canadien, mais bien d'une partie de la population canadienne qui est éparpillée dans de nombreuses communautés et villages à travers le pays. Mais c'est également en sortant des grandes agglomérations par exemple, sur les autoroutes, que le haut-débit, voire tout simplement l'accès à un internet mobile n'est pas encore possible. Cet état de fait nous a été rappelé par plusieurs de nos interlocuteurs tels que F1, M1 et N1. Il y a donc encore énormément de chemin à parcourir avant de pouvoir apporter le haut-débit à tous les Canadiens.

En termes de latence (le temps de réponse lorsque l'on envoie une requête vers un serveur depuis son terminal) le Nord et notamment le Nunavut ne sont pas les moins bien lotis au Canada. Toutefois, en termes de perte de paquets de données, soit la perte d'informations envoyée par le serveur à l'ordinateur, le Nunavut obtient 3,8 % de perte de paquet de données, soit le plus mauvais taux de tout le Canada avec les Territoires du Nord-Ouest qui sont à 3,23 % contre moins de 2 % pour tout le reste du pays. Étant donné que cela influe énormément sur la qualité de la connexion, pour les jeux en ligne et l'utilisation de la vidéoconférence ou autres appels vidéo, cela handicape beaucoup les utilisateurs au Nunavut pour l'utilisation de Skype ou Facetime et tous types de jeux-vidéo (ACEI, s. d.).

Ces moyennes concernant les régions rurales et isolées cachent elles aussi des disparités au sein même de cette catégorie. Dans le Nord, la région la moins bien desservie en termes de connectivité, les situations sont très disparates, et l'on constate ici qu'il existe un fossé numérique avec le Sud.

B- Internet dans les territoires arctiques canadiens

1- Le Nunavik

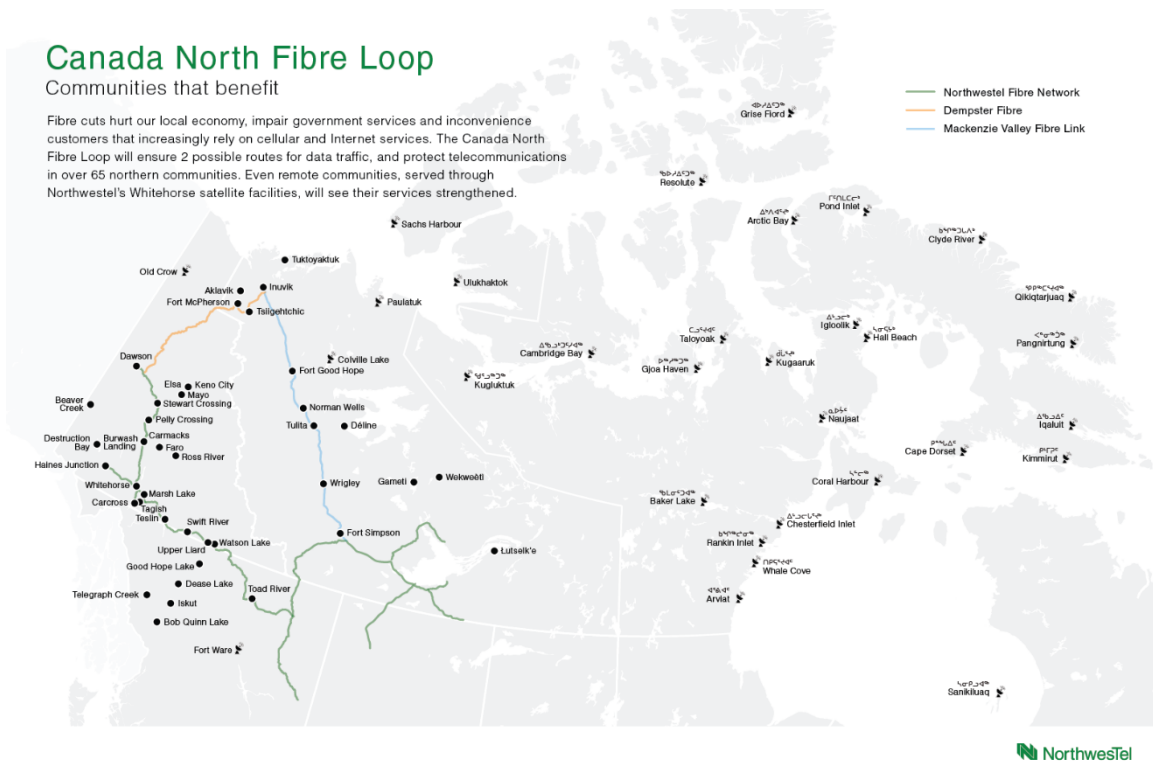
Le Nunavik, région arctique du Québec, dépend quasi exclusivement du satellite, qui est fourni par Tamaani, une entreprise détenue par l'administration régionale de Kativik (ARK), qui a dû se résoudre à fournir elle-même l'accès à internet avec la création de Tamaani, du fait du manque d'opportunité de retour sur investissement pour les entreprises privées dans ce secteur au Nunavik. La vitesse de connexion y est limitée à 4 Mbps et à 75 GB de données par mois.

2- Le Yukon

Le Yukon quant à lui dispose d'une infrastructure de télécommunication qui repose quasi exclusivement sur les câbles terrestres de fibre optique, une seule communauté étant dépendante du satellite, en faisant le territoire arctique canadien le mieux connecté, avec un taux de connexion internet fixe de la population de 93 % (EnviroNics Research, 2020, p. 10). Le réseau est géré par NorthwesTel qui domine le marché.

3- Les Territoires du Nord-Ouest (TNO)

Ensuite viennent les Territoires du Nord-Ouest, qui eux dépendent de plusieurs technologies : plusieurs câbles terrestres, mais aussi des réseaux à tour micro-ondes et du satellite pour certaines communautés. Ici aussi la majorité du réseau est opérée par NorthwesTel. Le dernier grand projet mis en place fut le câble Mackenzie Valley Fiber posé entre Fort Simpson et Inuvik, où se trouve une station de recueil de données de satellites à orbites polaires. Long de 1 154 kilomètres, le projet a coûté 82 millions de dollars, entièrement financés par le gouvernement des TNO, qui en a confié la gestion à NorthwesTel (Gibbins, 2017, 11 juin). Les TNO sont le fief de l'entreprise NorthwesTel et de SSI Micro. Enfin, bien que disposant de câbles terrestres de fibre optique, les coupures sur le réseau, géré par NorthwesTel, sont fréquentes et ont parfois des conséquences économiques importantes.



Carte n° 9 : Réseau de câble de fibre optique terrestre aux TNO et au Yukon (NorthwesTel, 2020, 19 avril)

C- Le cas spécial du Nunavut

1- Le Nunavut, « terre du satellite »

Enfin, le Nunavut lui n'a qu'un seul moyen de se connecter à internet et au téléphone : par satellite géostationnaire et ce depuis le début d'internet, du fait d'une géographie compliquée mais aussi du fait des choix politiques et technologiques. Bien qu'étant indispensable et étant le seul moyen existant pour offrir internet à ces régions, cet accès à internet est très lent, limité en capacités, cher et sujet à des coupures régulières plus ou moins longues. Trois entreprises s'y partagent le marché, d'abord NorthwesTel, Qiniq (filiale de SSI Micro) tous les deux *via* les satellites de Telesat, et Xplornet *via* les satellites de l'entreprise américaine Hughes Network Systems.

Depuis que les satellites géostationnaires desservent le Nunavut et qu'internet existe, ce territoire a accès à internet. Toutefois, cette technologie a de nombreuses limites. Les satellites géostationnaires classiques sont placés sur orbite à 36 000 kilomètres d'altitude de la Terre et suivent toujours un même point précis, accompagnant ainsi la rotation de la

Terre, parfait pour retransmettre des signaux de télécommunication. Ces satellites sont placés face à l'équateur, ce qui pose un problème dans les hautes latitudes du fait de la courbure de la terre, ces satellites ayant beaucoup de mal à fournir un service de qualité, ne pouvant atteindre toutes les régions polaires. Par ailleurs, la distance énorme qui sépare le satellite de l'utilisateur implique un temps de latence important, ralentissant les usages d'internet et de la téléphonie. De plus, les perturbations dans ces latitudes sont nombreuses, et sont sources de coupures ou de service dégradé très régulièrement.

La capacité des satellites, dont la durée de vie est rarement de plus de 15 ans, contre 25 ans pour les câbles de fibre optique, est très limitée et une fois atteint sa capacité maximum, celle-ci ne peut pas être étendue, contrairement aux câbles de fibre optique. Ces capacités limitées concernent le volume de données ainsi que la vitesse maximale possible et enfin la stabilité de la connexion qui peut souvent décrocher lorsque l'on essaye d'envoyer des gros fichiers, rendant cela quasi impossible. Ensuite, le fait de faire reposer tout le réseau sur une seule technologie l'empêche de disposer de redondance, c'est-à-dire de la possibilité de changer de réseau reposant sur une autre technologie en cas de panne. Ces pannes peuvent arriver et bloquer tout le territoire, comme en 2011 et en 2016, et il arrive très régulièrement que des coupures de quelques minutes à quelques heures se produisent.

Le réseau actuel, qui a connu certaines améliorations, dont la dernière date d'octobre 2018, passant d'une connexion disponible de 5 à 15 Mbps sur le réseau de NorthwesTel, n'existe pratiquement que grâce aux subventions publiques. Seul Xplornet offre un internet plus rapide avec 25 Mbps.

Bien qu'il y ait de la concurrence entre NorthwesTel, Qiniq, et Xplornet, les prix restent très élevés et le taux de connexion des ménages s'en ressent forcément.

2- Le Nunavut est le territoire le moins connecté et où la connexion est la plus chère

Selon les derniers chiffres disponibles publiés par le gouvernement du Nunavut en 2011 et portant sur 2009-2010 (Gouvernement du Nunavut, s. d.a), les ménages du Nunavut étaient seulement 59% à avoir accès à internet, un chiffre qui n'a pas bougé en 2016 (CRTC, 2016, 12 avril). Ce taux monte à 76% pour Resolute Bay et 71% dans la capitale Iqaluit et à Kugaaruk. En dehors de ces trois communautés, les taux de la plupart des communautés oscillent entre 36% et 67%. Les moins bien connectées étaient Kugluktuk et Cape Dorset avec 38%, et enfin Sanikiluaq avec 36%. On le voit, l'accès à internet en 2010 est très inégalitaire dans les 25 communautés du territoire avec trois communautés, dont la

capitale, affichant des taux plus élevés que le reste, mais toujours moins élevés que les taux que l'on peut trouver dans le Sud pays.

Par ailleurs, selon les chiffres du CRTC publiés dans *son Rapport de surveillance des communications de 2018* portant sur 2017, le Nunavut est le territoire le moins bien connecté avec seulement 29,9% des ménages ayant accès à un internet ayant une vitesse d'au moins 5 Mbps et 0% ayant accès à 10 Mbps ou plus (CRTC, 2019). Dans ce même rapport de 2019 portant sur 2018 (CRTC, 2020), les ménages du Nunavut sont 49,7% à avoir accès à un internet avec une vitesse d'au moins 5 Mbps et 0% ayant accès à 25 Mbps ou plus, la nouvelle fourchette ayant évolué. Au global, les ménages canadiens sont 97,5% à avoir accès à au moins 5 Mbps en 2017 et 97,9% en 2018. Ces chiffres permettent donc d'apprécier l'énorme fossé numérique qui existe entre le Nunavut et le Sud du pays ; mais aussi entre le Nunavut et les deux autres territoires, puisqu'aux TNO 97,7% des ménages ont accès à une connexion d'au moins 5 Mbps en 2017 et 2018 ; et qu'au Yukon ils sont 90,5% en 2017 et 2018. Par ailleurs, ces deux territoires ont accès à des vitesses bien plus élevées, allant jusqu'à 100 Mbps au moins et plus en 2019, grâce notamment aux câbles de fibre optique. Enfin, à l'intérieur même du territoire, il y a aussi des disparités puisque la capitale Iqaluit utilise 75% de la bande passante alors que la ville ne représente que 25% de la population, mais concentre la majorité des emplois de l'administration du GN (Howes, 2020, 21 janvier).

Selon des chiffres plus récents, l'accès à Internet au Nunavut semble s'être amélioré puisque selon un rapport émis pour le compte du CRTC, au Nunavut 80% des ménages ont accès à internet à domicile, tout en restant le taux le plus bas du Nord canadien (Enviroics Research, 2020). Ce même rapport précise toutefois que les 20% n'ayant pas accès à l'internet fixe à la maison semblent accéder « à Internet au moyen de leurs données mobiles, ou encore au travail ou chez un ami ou un membre de leur famille » (Enviroics Research, 2020, p. 12).

Afin d'apprécier le coût d'accès à internet et ses capacités limitées au Nunavut, nous mettons ici les prix pratiqués en février 2020 par les trois entreprises présentes au Nunavut, et en comparatif la situation au Nunavik voisin qui dépend lui aussi du satellite.

- Au Nunavik avec Tamaani, il en coûte entre 60\$ (1,5 Mbps – 384 Kbps et 20 Gb), 80\$ (3 Mbps – 512 Kbps et 45 Gb) et 150\$ (4 Mbps – 512 Kbps et 75 Gb) par mois pour l'internet fixe et mobile par LTE (Tamaani, s. d.).

- Avec Qiniq il faut déboursier entre 40\$ (512 Kbps et 2 Gb), 80\$ (3 Mbps et 25 Gb), et 399\$ (5 Mbps et 55Gb) *via* l'infrastructure internet « fixe mobile » LTE (Qiniq, s. d.c).
- Chez NorthwesTel il vous en coûtera entre 80\$ (5-1 Mbps et 45 Gb), 100\$ (10-1 Mbps et 75Gb) et 129\$ (15-2 et 100 Gb) par mois en internet fixe (NorthwesTel, s. d.b).
- Xplornet offre des forfaits allant de 5-1 Mbps jusqu'à 25-4 Mbps, avec entre 50 Gb et un volume de données illimités par mois (Xplornet, s. d.). Pour le forfait de 25-4 Mbps avec 100 Gb de données, il en coûte 104\$ par mois⁹.
- Il est également possible d'avoir internet avec Bell, et sa branche Bell mobilité, qui offre l'accès à internet par mobile, toutefois, encore une fois à des prix assez élevés soit entre 75 et 175 \$ par mois selon le forfait (Bell, s. d.).

⁹ Echange avec un résident d'Iqaluit le 15 février 2020 *via* Twitter.

Chapitre 8 : Un historique de l'accès à internet dans l'Arctique canadien

I- Les premiers réseaux de télécommunications du Nord canadien

A- Le Canada s'ouvre avec les nouvelles technologies

1-Le télégraphe et les chemins de fer ont ouvert le pays

Le chemin de fer, qui se développe dans les années 1830 au Canada, est présenté comme ayant joué « un rôle énorme dans l'édification même du pays » (Marsh et al., 2020, 18 juin), notamment pour son extension, sa colonisation et l'industrialisation du territoire de la Confédération canadienne, ainsi que pour son développement économique et la création de certaines villes et villages (Marsh et al., 2020, 18 juin). Le chemin de fer est même une condition de l'existence de la Confédération canadienne, permettant de connecter le pays, dont la Colombie-Britannique, qui exige d'être relié par le chemin de fer pour entrer dans la Confédération en 1871 (Marsh et al., 2020, 18 juin). Ce n'est que le 4 juillet 1886 que le premier train transcontinental parti de Montréal atteint Port Moody, en Colombie-Britannique *via* le Transcanadien du Canadian Pacific, et ainsi connecte l'Est à l'Ouest. Ce réseau de chemins de fer sera largement financé par des subventions d'État pour voir le jour au Canada, (comme d'autres technologies d'ailleurs) et sera en grande partie nationalisé en 1920.

Parallèlement au développement du chemin de fer, comme souvent, le télégraphe va se développer le long des chemins de fer, les deux technologies étant liées, chacune ayant besoin de l'autre.

Le télégraphe et le chemin de fer furent pour le Canada le moyen de connecter le pays, notamment avec le voisin américain, dans un axe Nord-Sud d'abord, et tout le pays canadien d'Est en Ouest *via* les lignes de chemin de fer transcontinentales ensuite. Le télégraphe arrive lui au Canada en 1846 (Neilson Bonikowsky, 2015, 04 mars) avec la Toronto-Hamilton-Niagara and St. Catharines Electro-Magnetic Company et va permettre lui aussi de connecter toute la Confédération ou presque.

Très vite, le gouvernement fédéral s'intéressera au télégraphe. En 1873, ce dernier finance la construction d'une ligne de télégraphe de l'Est à l'Ouest du pays, afin selon Jean-Guy Rens, d'affirmer sa souveraineté sur les territoires contestés de l'Ouest depuis 1870 par les États-Unis, moment de la création de la Confédération canadienne. Toutefois, mal conçu

et ayant fait l'objet de malversations, le réseau sera beaucoup trop cher à l'usage et très peu performant. Il faudra attendre 1886 pour qu'une ligne de télégraphe fiable puisse connecter l'Est et l'Ouest du pays, grâce aux chemins de fer. Ces deux infrastructures se développèrent souvent côte à côte, le télégraphe profitant de l'infrastructure ferroviaire pour y mettre ses poteaux et relier les villes et les gares, et les compagnies de chemin de fer profitant du réseau pour communiquer tout le long du chemin de fer (Babe, 1990, p. 42). Créé en 1881, le Canadian Pacific (CP) avait pour but de construire une voie de chemin de fer transcontinental entre l'Est et l'Ouest (terminée en 1885), avec le droit d'y construire également des lignes de télégraphe (terminées en 1886). De fait, la compagnie de chemins de fer va donc devenir un opérateur de télégraphe et un acteur important dans le relais des informations. Deux autres chemins de fer transcontinentaux vont également être construits plus tard et doublés eux aussi par des lignes de télégraphe (Rens, 2014).

Dès les débuts de cette technologie, la région arctique du Canada va être elle aussi raccordée à ce réseau, de manière sommaire, malgré son éloignement et sa faible densité de population, grâce à deux projets.

2- L'Overland Telegraph

Dans la deuxième partie du XIX^e siècle, les projets de lignes de télégraphe, sur terre ou sous les mers fleurissent. La volonté de connecter la vieille Europe au Nouveau Monde fait naître de grands projets, dont certains vont réussir après plusieurs échecs et d'autres non. C'est le cas du projet de Perry Collins, l'Overland Telegraph. Alors que les projets de câbles transatlantique tardent à voir le jour et connaissent des échecs, l'Overland Telegraph est né dans l'esprit de Perry Collins. Il avait pour ambition de connecter les États-Unis depuis San Francisco *via* l'Alaska, le Canada *via* la Colombie-Britannique et le Yukon ; ainsi que la Russie *via* la Sibérie et une ligne déjà existante entre Irkoutsk et Moscou, en passant par le détroit de Béring (McDonough Collins, 1864). Financée par Western Union, la construction commença en 1865 et se termina en juillet 1866 à l'annonce de la pose réussie du câble transatlantique de l'Atlantic Cable Company de Cyrus Field (Collins, 1977, p. 43). Le travail ne cessa vraiment que l'année suivante en Sibérie, en Alaska et au Yukon par manque ... de moyens de communication pour prévenir toutes les équipes (Rens, 2014, Collins, 1977, p. 43). Cet échec n'en fut pas un pour tout le monde selon Jean-Guy Rens, historien des télécommunications, puisque les rapports des ouvriers ont permis aux Américains de prendre conscience de la richesse de l'Alaska alors Russe, qui fut achetée aux Russes l'année suivante en 1867 (Rens, 2014 ; Collins, 1977, p. 45 ; Babe, 1990, p.

55). Pour le Canada également, cette entreprise a permis de mieux connaître la Colombie-Britannique et le Yukon, et d'amener le télégraphe dans ces contrées, une ligne que le gouvernement canadien rachètera ensuite et qui constituera la base du réseau du Yukon (Collins, 1977, p. 41 ; Miller, 2004, pp. 59-60).



Carte n° 10 : *The Collins Overland Telegraph* (McDonough Collins, 1864).

3- Le Klondyke

Le deuxième épisode se déroule à partir de 1896, lorsque commence la ruée vers l'or du Klondyke, au Yukon. Plus importante encore que celle de l'Ouest américain, cette ruée vers l'or aura des conséquences géopolitiques, puisque cela va amener les États-Unis à, à nouveau, tenter de contester le tracé de la frontière entre les deux pays en y massant des troupes (Miller, 2004, p. 89). Selon Jean-Guy Rens, ce serait pour cette raison que le gouvernement fédéral aurait ordonné et financé la construction d'une ligne de télégraphe appartenant au gouvernement canadien, reliant la région des mines d'or du Klondyke ainsi que les différents postes frontaliers canadiens.

B- Les premiers réseaux de télécommunication dans l'Arctique canadien

1- Les début des télécommunications dans les régions arctiques canadiennes

Motivé par le besoin d'affirmer sa souveraineté dans ces territoires contestés et isolés (Babe, 1990, p. 7), le gouvernement fédéral financera et opérera une ligne de télégraphe baptisée la *all-Canadian route*¹⁰, car elle avait pour but de connecter la Colombie-Britannique et le Yukon au reste du pays sans passer par les États-Unis. C'est donc le gouvernement Laurier qui devant les gesticulations militaires américaines va décider de financer cette ligne de télégraphe. Cet épisode montre bien qu'à peu près partout, ce moyen de communication sert dès les débuts les intérêts de l'État et particulièrement en temps de crise. Décidée en 1899 et terminée en septembre 1901, la ligne connectera Dawson City à Vancouver et au reste du pays, *via* une route 100% canadienne (Miller, 2004, p. 118) et non plus uniquement *via* Skagway en Alaska.

Peu après l'arrivée du télégraphe au Yukon, c'est la radio qui va à son tour connecter le Nord et cela grâce aux militaires et aux postes de la GRC, et donc encore une fois grâce à l'État fédéral, dans un souci de contrôle à distance de ses territoires les plus éloignés. Le réseau sera donc financé ici aussi en grande partie par le gouvernement fédéral, mais aussi par la compagnie de la Baie d'Hudson, pour les besoins de ses comptoirs. On notera qu'au départ, le télégraphe, qu'il soit par radio ou par câble, sera d'abord et avant tout utilisé par les allochtones, les blancs, pour leurs besoins et notamment pour le commerce, mais aussi pour servir de moyen de contrôle fédéral à distance (Collins, 1977, p. 211).

La radio sera la première technologie à connecter de manière quasi permanente une partie du Nord au Sud, dès 1923, avec une première ligne de communication par radio entre Dawson City et Mayo dans le Nord-Ouest du pays, installée grâce aux soldats du *Royal Canadian Corps of Signals* (R.C.C.S.) (Mayes, 1972, p. 27 ; Collins, 1977, p. 209). Quelques années plus tard, ce sera au tour de l'Est des régions arctiques canadiennes d'être connectées par la compagnie de la baie d'Hudson, qui désirait commercer plus facilement à l'aide de ce moyen de communication, mais aussi parce que le gouvernement fédéral souhaite à ce moment multiplier les postes radio dans la Confédération. Ce qui a eu pour effet selon Robert Collins de réduire « beaucoup les dangers pour l'aviation, (et d'ouvrir) largement la porte du Grand Nord canadien » (Collins, 1977, p. 213).

¹⁰ Faisant ainsi référence à la *all british line* du réseau de câbles sous-marins de télégraphe de l'empire britannique

Plusieurs réseaux de télécommunications seront construits avant et pendant la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1960 par et pour les militaires, et vont connecter l'Arctique Nord-américain. Ces réseaux furent notamment construits le long de l'Alaska Highway, en passant par le Yukon. Un de ces réseaux est la ligne de poteaux à micro-onde construite par la Canadian National Telegraphs (CNT), ancêtre de *NorthwesTel*, pour le compte du département de la défense américain en 1962 (NorthwesTel, 2021, 10 mai). Mais c'est aussi en 1963, la CNT qui construira pour le compte de l'armée américaine un réseau de télécommunication troposphérique pour connecter la ligne de détection avancée contre les bombardiers russes appelée Distance Early Warning (DEW) line (NorthwesTel, s. d.a). Certains de ces réseaux militaires permirent aux civils dans les communautés de pouvoir communiquer avec le Sud (Mayes, 1972, p. 37). Une partie de ces réseaux seront ensuite transférés aux autorités civiles et confiés à la Canadian National Telegraphs (CNT) pour desservir les populations du Nord. Entre la CNT et Bell Canada s'opère un partage du Nord canadien au-delà du 60 degrés Nord où la CNT, détenue par le gouvernement fédéral (Mayes, 1972, p. 79), connecte l'Arctique à l'Ouest de 102 degrés Ouest ; alors qu'à l'Est de cette ligne c'est Bell Canada qui fournit le service depuis 1958 (Mayes, 1972, p. 77 ; Wonders, 2003. p. 298 ; NorthwesTel, s. d.a).

On voit donc bien encore une fois que le rôle militaire des télécommunications et son financement par les gouvernements fédéraux américains et canadien est central dans la connexion du Nord avec le reste du pays, rendant de fait les télécommunications stratégiques pour les États dans cette région.

Les militaires ne sont pas les seuls à s'équiper dans le Nord, la compagnie de la baie d'Hudson aussi. Elle va se doter de postes émetteurs/récepteurs dans les années 1935, postes qui serviront également aux autres acteurs locaux tels que la GRC et les missionnaires religieux (Mayes, 1972, p. 29).

C'est donc grâce à l'utilisation de technologies sans fil, que les télécommunications vont pouvoir fonctionner et se développer plus largement dans le Nord, ceci permettant de se passer de construire des lignes sur poteaux dans des conditions souvent difficiles et sur des distances immenses (Mayes, 1972, p. 36). Mais dès le début, ces technologies vont connaître des problèmes dus aux conditions particulières à ces hautes latitudes. La transmission par radio haute fréquence rencontre des interférences dues au soleil (*sun transit*) (Warf, 2011, p. 196), le magnétisme du pôle Nord, ou encore les effets des aurores boréales, ainsi que les autres utilisateurs (Mayes, 1972, p. 36), tout ceci rendant parfois le signal impossible pendant plusieurs jours, ou au minimum créant une distorsion du signal

(Mayes, 1972, p. 37).

L'arrivée du télégraphe par radio ainsi que de la radiodiffusion vont donc contribuer à ouvrir le Nord canadien (Mayes, 1972, p. 29), en grande partie grâce aux militaires, qui ont besoin de pouvoir communiquer partout sur le territoire national, en faisant un atout stratégique pour eux et pour les États dans leur quête de contrôle des marges les plus éloignées et isolées. L'encyclopédie canadienne qualifie ainsi le rôle des télécommunications dans le Nord de crucial du fait de son « importance militaire et économique » qui de plus « favorise l'éclosion des médias électroniques » alors que les échanges se faisaient avant par courrier, délivré par navire une fois par année (Yusufali & Valaskakis, 2015, 04 mars). Le changement est donc radical avec ces nouvelles technologies, qui au premier abord semblent rendre perplexes les Inuit (Mayes, 1972, p. 29), avant que ceux-ci ne les adoptent massivement.

2- L'arrivée de la radiodiffusion dans le Nord

L'autre technologie de télécommunication qui va desservir le Nord et continue de le faire aujourd'hui, c'est la radiodiffusion, qui reste populaire. Cette technologie va permettre la diffusion de programmes dans tout le Nord. Bien que les programmes proviennent du Sud, sont en anglais et sont diffusés par des stations non canadiennes, et qu'il faudra attendre 1960 pour entendre la première émission de radio en inuktitut (Yusufali & Valaskakis, 2015, 04 mars), cette technologie va s'ancrer durablement dans les communautés inuit.

En effet, la radiodiffusion va mettre du temps avant de toucher tous les habitants du Nord avec des programmes purement canadiens. Le Nord reçoit plus facilement les émissions américaines, britanniques, russes et même groenlandaises que les émissions canadiennes (Mayes, 1972, p. 47). C'est surtout le Sud de l'Arctique canadien qui est connecté, le futur Nunavut restant encore longtemps hors de portée des émissions canadiennes. Jusqu'en 1956 il y avait huit stations de radio à faible puissance éparpillées dans l'Arctique canadien (Whitehorse, Dawson City, Watson Lake, Aklavik, Yellowknife, Fort Nelson, Churchill et Goose Bay) appartenant soit à l'armée canadienne, au ministère des transports ou aux communautés elles-mêmes, et qui étaient ravitaillées en matériel audio par la CBC par l'envoi d'enregistrements sur bande, dans chaque communauté du Nord, et ce par avion (Mayes, 1972, p. 38 ; Collins, 1977. p. 263).

A partir de 1958, avec la mise en place du CBC Northern Service (Roth, 1999, p. 86), les populations vivant dans le Nord, et en particulier les Inuit, vont avoir de plus en plus accès à la radiodiffusion en direct. Ensuite, grâce à un financement du gouvernement fédéral, à partir de septembre 1960, des programmes spécifiquement destinés aux Inuit vont être transmis en anglais, en français et en inuktitut sept heures par jour (Mayes, 1972, p. 39). Ce réseau va donc réellement se développer à partir des années 1960, et les stations radio se multiplier. Mais il est à noter que dans le futur Nunavut, à cette date, ce qui n'était encore que Frobisher Bay (Iqaluit), était le seul endroit à recevoir par ondes courtes les programmes radio en direct, ou enregistrés sur bande et envoyés dans le Nord (Mayes, 1972, pp. 41-44).

Toutefois, la radio va devenir au fil du temps et de la sédentarisation (parfois forcée) des Inuit dans les communautés, un élément central de leur quotidien, chacune des communautés disposant de sa radio communautaire où il est possible encore aujourd'hui de faire passer des messages personnels (Hot, 2010, p. 67). Le réseau d'échange d'informations qui était transmis par le bouche-à-oreille de manière très efficace à la faveur des déplacements des Inuit, va petit à petit être supplanté par la radio qui va devenir le moyen le plus utilisé pour diffuser l'information dans les communautés inuit (Mayes, 1972, p. 27).

3- Le téléphone et la télévision dans le Nord grâce au satellite

Ce n'est qu'en 1967 que la télévision arrive dans l'Ouest de l'Arctique, soit près de 20 ans après le Sud du pays (Coelho, 2018, p. 130). Le reste du pays sera lui aussi connecté au réseau de télévision par satellite cinq ans plus tard, en 1973 avec le lancement réussi du premier satellite de télécommunication régional canadien Anik A1. Ce lancement a été effectué par la compagnie Telesat, une entreprise semi publique créée sur décision du Parlement canadien et financée en partie par de l'argent public. Le Nord canadien va petit à petit recevoir la télévision, la radio et être connecté par téléphone au reste du pays et du monde (Yusufali & Valaskakis, 2015, 04 mars ; Mayes, 1972, pp. 126-127 ; Collins, 1977, p. 263 ; Coelho, 2018, p. 132).

Dès le départ, ce nouveau réseau de télécommunication, desservant le Nord et le reste du pays, a été présenté comme un moyen d'améliorer les conditions de vie des populations du Nord. Un point mis en lumière par Robert Mayes et qui se retrouve dans les documents officiels, qui parlaient déjà de besoin de base en matière de télécommunication à l'époque :

« *The Canadian Government has accepted the position that the first priority of a northern communications system should be assigned to " ... ameliorating social conditions"*(Canada, Department of Communications, 1971b, 143) ; Mr. Robert Stanbury, Minister of Communications, has been quoted as saying "Anik is the one instrument that best can meet the basic needs ... of the North ... (The Drum, 1972) » (Mayes, 1972, p. 126).

Plusieurs technologies vont donc être mises en place pour pouvoir connecter le Nord au Sud du pays, d'abord le télégraphe, ensuite la radio, puis les micro-ondes, le système troposphérique, et enfin le satellite, tout cela en grande partie grâce au soutien du gouvernement fédéral d'une manière ou d'une autre. On constate que dès le début, pour l'Est de l'Arctique, les systèmes sans fil sont privilégiés, alors que l'Ouest bénéficie de plusieurs types de technologies. Une distinction que l'on retrouve encore aujourd'hui et qui est due en partie aux contraintes géographiques mais aussi à des choix technologiques et budgétaires.

Ces moyens de communication, bien que lents à connecter tout le Nord, ont contribué à unifier, du moins dans les esprits, le Canada, en permettant de relier des populations diverses éparpillées sur un territoire immense, ainsi que de diffuser en anglais et en français (et inuktitut) des programmes canadiens, tout en contribuant à assurer la souveraineté canadienne en permettant de communiquer directement, *via* des réseaux contrôlés par le gouvernement canadien, avec des territoires parfois contestés par le voisin américain (Babe, 1990, p. 6). Le caractère stratégique, en ce sens que les technologies des télécommunications sont des technologies fortement liées aux intérêts de l'État, qu'ils soient militaires, économiques, sociaux ou politiques, ressort ici également en creux, tout comme le rôle central du financement public pour développer le réseau dans tout le pays et surtout dans les zones les moins rentables. Le rôle de l'État fédéral apparaît donc comme indispensable déjà dans le Nord, que ce soit avant ou après 1992 et la dérégulation du marché des télécommunications (fin du monopole de Bell) qui marque le désengagement du Fédéral dans le financement des réseaux au Canada (Roth, 1999, p. 9).

4- Le monopole naturel (contestable et contesté) de Bell Canada : « *the choosen instrument* » (Fremeth, 2005, p. 47)

Alors que le Nord n'a accès au téléphone qu'en 1973, celui-ci est déjà depuis longtemps bien installé dans le Sud du pays et constitue un monopole dit naturel au profit

de quelques entreprises et en particulier de Bell Canada, ceci au travers de l'alliance des monopoles régionaux Stentor composée de Bell Canada, BCTel, Telus, SaskTel, MTS, NfldTel, Island Tel et Télésat.

Le monopole naturel est un concept en économie qui fait référence à une situation où un bien ou un service est disponible à un meilleur prix et dans les meilleures conditions lorsque le monopole sur celui-ci est laissé à une entreprise. Dans le cas contraire, sans monopole, ce bien ou ce service coûterait plus cher et serait moins fiable. Cette situation découle du fait qu'il est possible de réaliser des économies d'échelle avec une seule entreprise, et cela se retrouve notamment dans les entreprises de réseaux, comme ici les télécommunications. Cette situation requiert souvent l'intervention des pouvoirs publics pour assurer, octroyer ce monopole dit naturel, en supprimant ainsi toute concurrence, celle-ci n'étant pas jugée bénéfique.

Au Canada, Bell obtiendra ce monopole naturel en 1910, et ce jusqu'en 1993. Ce monopole naturel est censé permettre des économies d'échelle et l'atteinte du service téléphonique universel (c'est-à-dire pouvoir connecter tous les Canadiens) par un contrôle de tout le spectre de la technologie. Ce monopole s'appliquait non seulement sur les équipements, mais aussi sur les appels longues distances, afin de pouvoir financer ainsi le développement du réseau et donner le meilleur service possible, sans avoir à faire face à la concurrence, tout en étant aidé par des subventions de l'État fédéral (Coelho, 2018, pp. 136-137).

L'État fédéral va donc s'appuyer en grande partie sur Bell Canada pour apporter les télécommunications au plus grand nombre de Canadiens, y compris dans le Nord nous le verrons plus loin, chacun trouvant un intérêt dans ce choix politique. Bell sera dès 1882 déclaré d'intérêt public pour le Canada (Fremeth, 2005, p. 49), et bien que n'opérant que sur 2% du territoire canadien (Fremeth, 2005, p. 48), Bell va devenir selon certains « l'instrument choisi » par le gouvernement fédéral pour connecter la partie la plus peuplée du pays, soit le corridor dit de Windsor-Québec City qui abrite 60% de la population canadienne (Fremeth, 2005, p. 48).

Selon Howard Fremeth, le gouvernement fédéral s'appuiera sur Bell pour connecter le pays car le gouvernement fédéral ne voulait pas créer d'entreprise publique pour le faire, et la seule entreprise canadienne qui était capable de le faire était Bell, permettant ainsi au gouvernement fédéral de se passer des services des entreprises américaines et de préserver sa souveraineté en ce domaine (Fremeth, 2005, p. 92). Toutefois, comme aux États-Unis,

faisant face aux mêmes étendues immenses et à de faibles densités de population, de nombreux réseaux locaux, municipaux, provinciaux, privés et communautaires vont se développer au Canada là où aucune entreprise ou presque ne vient investir (Rens, 2014).

Selon Robert Babe, le monopole naturel de Bell sera de moins en moins justifié, notamment depuis les années 1970 car il n'y avait pas de preuve des économies d'échelle. Mais aussi car le service universel qui était une des raisons de l'existence de ce monopole n'était pas le fait de Bell, car les petits villages et communautés isolés furent connectés non pas par Bell mais par des réseaux construits par les locaux eux-mêmes. Et enfin par ce que l'argument de l'intégrité du réseau permis par une seule entreprise et ses équipements centralisant le contrôle du réseau ne tenait pas (Babe, 1990, pp. 137-139).

Toutefois, au fil des époques, la compagnie Bell Canada va construire un monopole parfois contesté qui est présent presque partout au pays, et faire naître l'idée d'une possible nationalisation qui lui sera pourtant évitée (Rens, 2014). Né en 1880¹¹, Bell Canada restera lié à sa maison mère américaine AT&T jusqu'en 1957. La situation de Bell Canada est très similaire à ce qui se passait aux États-Unis pour AT&T qui a également bénéficié du statut de monopole naturel sur les appels interurbains aux États-Unis à partir de 1936 (FCC, s. d.), et ce jusqu'à la dérégulation du marché et l'explosion du *Bell system* sur décision de Justice en 1984. Cette dérégulation arrivera plus tardivement au Canada, en 1992, lorsque le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) mettra fin au monopole naturel de Bell sur les appels interurbains par la Décision Télécom 92-12 (CRTC, 1992, 12 juin) et la Loi sur les télécommunications de 1993 (Gouvernement du Canada, 1993), ouvrant ainsi aux entreprises de télécommunication un marché dérégulé et plus compétitif (Coelho, 2018, pp. 136-137). Nous verrons qu'il faudra attendre encore un moment avant que cela ne soit également le cas dans le Nord canadien. L'ancien monopole naturel de Bell Canada va toutefois se transformer en position dominante, encore très forte aujourd'hui au Canada, malgré l'existence de plusieurs grands concurrents tels que Telus, Rogers, Shaw, Vidéotron et Cogeco.

5- La naissance de NorthwesTel pour servir le Nord canadien

NorthwesTel est une entreprise propriété de Bell Canada qui opère dans le Nord canadien et offre des services de télécommunication (télévision, internet et téléphonie). Cette entreprise est née de la fusion et du regroupement de plusieurs entreprises locales du

¹¹ Bell naîtra au Canada après avoir reçu une charte du gouvernement en 1880.

Nord au fil des années menées par la Canadian National Telegraphs (CNT), propriété du gouvernement fédéral, entre 1958 et 1964. Elle est devenue en 1979 une entreprise à part entière, filiale de CNT, devenue alors Canadian National (CN). Elle a ensuite été revendue en 1988 à BCE (Bell Canada Entreprises), puis à nouveau à Bell Canada en 1999 (Koroscil & Smyth, 2019, 13 mars). Entre-temps, les opérations de Bell Canada dans l'Arctique canadien ont été revendues à NorthwesTel en 1992, mettant fin au partage du territoire entre les deux entreprises dans le Nord et donnant une situation de monopole à l'entreprise qui disposait du monopole sur les communications locales et longue distance. Toutefois, la plupart des opérations de NorthwesTel se concentrent du côté Ouest, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, là où le réseau sera modernisé petit à petit, alors que l'Est devra attendre à chaque fois ou presque l'aide de la puissance publique pour voir des améliorations, ce qui est encore le cas aujourd'hui.

II- Le Nord enfin connecté, grâce au satellite

A- Le satellite connecte le Nord

C'est avec le lancement du satellite Anik A-1, de Telesat, que l'Arctique canadien sera petit à petit connecté à la radio, au téléphone et à la télévision. Dès janvier 1973, certaines communautés telles que Frobisher Bay (Iqaluit) et Resolute Bay, vont pouvoir téléphoner dans le Sud. Viendra ensuite la télévision retransmise en direct par le satellite (Collins, 1977, p. 263). Presque tout le Nord va enfin être connecté en permanence aux nouveaux moyens de communication disponibles partout ailleurs dans le Sud du pays. Depuis ce moment-là, le Nord et notamment le Nunavut ne peut plus se passer de cette technologie qui lui permet d'être en lien avec le Sud et le reste du monde. Ce qui deviendra le Nunavut avait été jusque-là « la dernière roue du carrosse » en matière de télécommunication, du fait de son immensité et de la difficulté d'y construire des infrastructures (Roth, 1999, p. 3). De plus, il arrivait souvent que des zones entières du Nord soient coupées du reste du monde pendant plusieurs jours ou semaines, du fait des interférences ou des défaillances des systèmes de communication avant l'arrivée du satellite (Collins, 1977, p. 266).

Les années 1990 seront un tournant pour le Nunavut à plusieurs titres, les Inuit ayant enfin leur territoire, à partir du 1er avril 1999, mais aussi une connexion à internet. Déjà connecté par satellite, mais de manière sommaire, dès le début des années 1990 (Penicaut, 1996, 20 décembre), ces années vont être cruciales et façonner le futur de l'internet dans tout le

territoire, que ce soit avec des initiatives locales, des collectifs, des organisations ou grâce aux autorités.

B- *Connecting the North*

À la suite d'une série de consultations menées dans les communautés, sur demande du département de l'éducation et de la culture du GTNO en 1993, un rapport sur la situation des télécommunications et des besoins fut publié (Roth, 1999, p. 89). C'est sur la base de ce rapport que l'Inuit Broadcasting Corporation (IBC), qui produit des programmes inuit diffusés dans le Nord, et sur demande du département de l'éducation et de la culture du GTNO que la conférence *Connecting the North* sera organisée en 1994. Celle-ci réunira sur trois jours, en présentiel ou à distance grâce au satellite, des acteurs du secteur, des résidents, des représentants des gouvernements et des chercheurs de l'Arctique. Cette conférence avait pour but de « *promote the use of technology and connectivity in northern communities* » (Mignone et al., 2008, p. 19), mais aussi de démontrer comment et pourquoi cette connexion devait être amenée jusqu'aux Inuit (Christensen, 2003, p. 58). Elle permit également d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les besoins du Nord et de créer un forum de discussion sur le sujet (Roth, 1999, p. 90). Les débats, retransmis en vidéo-conférence (Christensen, 2003, p. 58), ont permis de faire participer des ressortissants de tout l'Arctique, par téléphone et par fax. Ceux-ci ont été diffusés en direct *via* le réseau de télévision Television Northern Canada (TVNC) (IBC, 1995, p. 2).

L'IBC a été moteur dans l'organisation de cette conférence, souhaitant faire connecter tout le Nord à internet, sentant que cette technologie pourrait être bénéfique aux Inuit (Coelho, 2018, p. 134). Elle va donc mener un travail de lobbying pour amener internet dans le Nord, et notamment pour des raisons de partage de la culture et du savoir inuit entre communautés, selon une des personnes interviewées par Kareena Coelho dans le cadre de sa thèse, celle-ci ayant participé à cette campagne de lobbying qui aurait commencé dès 1992 (Coelho, 2018, p. 134). Cette téléconférence, qui ne fut possible que grâce au satellite, a donné lieu à un autre rapport publié en 1995 par l'IBC, qui permet de résumer la teneur des débats (IBC, 1995). Il en ressort que les Inuit veulent avoir accès à ces *autoroutes de l'information*, car ils pensent que cet outil leur sera bénéfique sur de nombreux plans et le premier étant la culture, qui est évoquée dès le premier paragraphe, page une, et à travers tout le document. Internet est vu comme le moyen de partager la culture inuit tout en connectant les communautés entre elles. Internet est aussi présenté comme étant un moyen d'améliorer l'accès à la santé et à l'éducation, et un outil favorisant le développement

économique. La question de la littératie numérique et du contenu inuit à développer est aussi abordée, essentielle pour la prise en main par les Inuit de cet outil, pour ainsi avoir l'opportunité d'atténuer les possibles mauvais effets sur leur culture d'un afflux de contenu venu d'autres cultures. Enfin, entre autres nombreux sujets évoqués, il est fait mention du besoin d'impliquer les Inuit à chaque étape de la construction du réseau afin que celui-ci colle le mieux possible à leurs besoins.

C- Un Inuk connecte Iqaluit à internet

Internet est devenu petit à petit de plus en plus accessible dans ce qui va devenir le Nunavut. A travers plusieurs initiatives locales, comme à Iqaluit, grâce à un Inuk, Adamee Itorcheak, ex-employé du géant des télécommunications canadien Bell Canada, qui crée en 1995 l'entreprise Nunanet Worldwide Communications Limited. Dès la première année, celle-ci comptera 150 clients (Warin, 2002, 15 août), elle fournissait internet à l'aide d'un seul modem 56 Kbps connecté au satellite¹². Un an après sa création, ce fournisseur d'accès à internet (FAI) local, générait un million de visiteurs par semaine sur sa plate-forme en ligne Nunanet (Libération, 1996, 20 décembre), et disposait de 540 clients (Penicaut, 1996, 20 décembre), puis de 900 clients en 1998 (Christensen, 2003, p. 59). En 2000, l'entreprise compte 1 400 abonnés à Iqaluit, alors que la ville ne compte que 5 000 habitants (IEEE newsletter, 2000), faisant de Nunanet, le FAI le plus important de la ville, voire du territoire. En 2002 l'entreprise compte 1 500 abonnés, contre 200 pour Sympatico le FAI concurrent de Nunanet à Iqaluit créé par Bell Canada, son ancien employeur (Warin, 2002, 15 août). Il y a donc en 2002 au moins 1 700 personnes connectés à internet à Iqaluit, soit 34% de la population de la ville. A cette époque, les résidents de l'actuel Nunavut sont déjà proportionnellement plus nombreux à être connectés à internet que le reste du Canada (Penicaut, 1996, 20 décembre). Même les écoles sont connectées, et on expérimente déjà la vidéoconférence avec le réseau SchoolNet (Roth, 1999, p. 90).

Tous ces éléments témoignent de l'intérêt des résidents de la future capitale du Nunavut pour internet. Même si la plupart sont des allochtones, certains Inuit s'y intéressent très tôt également. Toutefois, l'accès à ce réseau reste à ce moment l'apanage des plus aisés, en 1999 chez Nunanet il fallait déboursier 30 dollars par mois pour 45 heures de connexion, plus le coût d'un appel longue distance pendant la connexion (De Santis, 1999, 19 octobre). Ce réseau connaîtra sa première coupure majeure dès 1995, lorsque le satellite s'arrêtera d'émettre pendant huit heures, coupant les communications dans le Nord, bloquant déjà les

¹² Rencontres non enregistrées avec Adamee Itorcheak au cours d'octobre 2018, Iqaluit.

atterrissages d'avions, le téléphone et la télévision à Iqaluit (Penicaut, 1996, 20 décembre). Cet événement permet de voir qu'Iqaluit était déjà dépendante au quotidien, à ce moment-là, de la connexion offerte par le satellite.

D- Un réseau majoritairement pour les autochtones au départ

Il semblerait qu'une grande partie des internautes, des premiers temps de l'arrivée d'internet à Iqaluit, aient été des autochtones aux revenus plus conséquents que les non-autochtones (Teitelbaum, 1997, 11 janvier). Ces derniers ayant des niveaux de vie moins élevés (Teitelbaum, 1997, 11 janvier), plus fortement touchés par le chômage et pas suffisamment diplômés pour occuper les postes administratifs qu'offrent le nouveau gouvernement du Nunavut. A cette époque, selon l'estimation faite par Adamee Itorcheak, seuls 10 à 20% de ses clients auraient été des Inuit, à une époque où la littératie numérique et les smartphones étaient peu répandus (Teitelbaum, 1997, 11 janvier). Seuls ceux possédant de bons salaires pouvaient se procurer un ordinateur et se payer une connexion à internet. Cela n'a pourtant pas empêché certains Inuit d'avoir accès à internet. C'est par exemple, des coopératives d'artistes inuit qui ont tout de suite vu l'opportunité pour eux de vendre dans le Sud leurs œuvres avec internet (Dupré, 2010, p. 43). Pour ceux qui n'en avaient pas les moyens, il y avait le Programme d'accès communautaire (PAC) ou Community Access Program (CAP) financé par Industrie Canada, et qui dès 1994 apportait internet dans des lieux publics comme les bibliothèques, les écoles, ou encore les centres communautaires dans 21 des 25 communautés du Nunavut. Le programme était financé par les gouvernements fédéral et des TNO. Ces PAC seront et sont encore aujourd'hui très populaires.

III- L'espoir d'un gouvernement inuit décentralisé grâce aux autoroutes de l'information

A- Les rapports de la Commission d'établissement du Nunavut

Les années 1994 à 1999 vont être décisives pour la connectivité dans le Nord canadien. Le futur territoire du Nunavut est alors en train de réfléchir à la forme que va devoir prendre son organisation administrative lorsque l'arrivée d'internet va s'immiscer dans les travaux de la Commission d'Établissement du Nunavut (CEN) dès 1994. Ceci au travers d'un premier rapport : *L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche* qui va consacrer 14 pages à la question des *autoroutes de l'information*, terme englobant toute une série de

technologies dont internet. Dès le départ, la volonté d'avoir accès à cette nouvelle technologie est affirmée avec force :

« Les chemins du passé ont été tracés par les traîneaux et les motoneiges. C'est en avion que l'on voyage sur les chemins du présent, et c'est par les moyens de l'électronique que l'on voyagera sur les chemins du futur. L'information, et les gens qui sauront la manipuler, sont les ressources de l'avenir. Le Nunavut doit être rattaché à "l'autoroute de l'information" » (CEN, 1995, p. 57).

Le potentiel de ce nouvel outil pour les Inuit et leur futur gouvernement est tout de suite mesuré et plébiscité pour ses capacités potentielles, pouvant servir les intentions du gouvernement du Nunavut qui souhaite décentraliser en partie son administration (CEN, 1995, p. 25). L'objectif était de pouvoir apporter des opportunités d'emploi dans le plus grand nombre de communautés et pas seulement dans la capitale (CEN, 1995, p. 56). 11 communautés en dehors de la capitale Iqaluit seront choisies pour cela, et internet devait venir connecter ces communautés à la capitale. Quel meilleur moyen qu'internet pour permettre à toutes ces administrations dispersées dans le territoire de pouvoir travailler ensemble à distance, sinon *via* un réseau de télécommunication permettant de transmettre des données, de la vidéo, du son, des fichiers dans tout le territoire ? Internet est donc dès 1994 considéré comme une condition *sine qua non* pour la mise en place de ce gouvernement décentralisé et son administration : « La répartition géographique des ministères présente, en regard de l'organisation, des défis de taille qui ne peuvent être relevés qu'en utilisant efficacement les techniques modernes de communication » (CEN, 1995, p. 56).

Alors que la CEN sera véritablement surprise par l'irruption massive d'internet dans la vie quotidienne (CEN, 1995, p. 58), celle-ci perçoit toutefois dès le début les implications des changements en cours induits par l'arrivée massive d'internet dans le quotidien et son futur poids dans le développement de l'économie mondiale et donc du futur Nunavut (CEN, 1995, p. 56). La CEN définit internet comme étant une technologie critique (CEN, 1995, p. 58), qui sera nécessaire pour le fonctionnement du GN mais aussi pour toute l'économie, afin de pouvoir vendre les produits du Nunavut ailleurs que dans le territoire (CEN, 1995, p. 58). Avec un internet performant, il devenait enfin possible de surmonter en partie l'absence de routes au Nunavut pour communiquer, et ainsi rapprocher au moins virtuellement toutes les communautés du futur territoire. Internet est présenté comme la technologie la mieux adaptée, pour rendre plus simple l'administration des 25

communautés éparpillées sur un territoire immense. L'accès à ce réseau serait aussi le moyen de donner accès à toute une série de services à distance, à tous les résidents du Nunavut. En même temps, déjà des économies « considérables » (CEN, 1995, p. 59) sont espérées en permettant de réduire les coûts de déplacements pour certains secteurs tels que : l'éducation, la cour de justice itinérante, les déplacements des fonctionnaires, les déplacements des résidents voulant avoir accès à des services administratifs non disponibles dans leur communauté, ou encore la santé. Entre 1992 et 1993, le GNTO dépensait déjà 70 millions de dollars pour couvrir les frais de déplacement par avion, dont la moitié pour le Nunavut (CEN, 1996, p. 77). La protection et le partage de la culture inuit n'est néanmoins pas oublié, à travers la création préconisée « d'outils et de bases de données dans la langue inuit » (CEN, 1995, p. 59).

L'importance d'internet est donc saisie dès le début par la CEN qui pousse fortement pour que le Nunavut soit doté d'un tel réseau « dans les plus brefs délais, lequel devrait correspondre étroitement aux besoins des gens et du gouvernement du Nunavut » (CEN, 1995, p. 56). Et ces besoins en termes de vitesse de connexion au réseau sont définis dès 1994 comme étant d'au moins « de 1 544 Mo/s ou davantage » (CEN, 1995, p. 60). C'est pourquoi deux rapports ont été commandés dans la foulée uniquement sur ce sujet : *Nunavut Telecommunication Needs* paru en 1995 et un deuxième (NIC, 1996) que nous n'avons pas pu retrouver et paru en 1996.

Le rapport de 1994 concluait sur le besoin de créer une « société des systèmes d'information du Nunavut » (CEN, 1995, p. 61), détenue à parts égales par le secteur privé et le public, pour construire et gérer ce futur réseau. Dans le rapport de 1995, l'accent est mis sur la nécessité d'un PPP (NIC, 1995), et va servir à évaluer et préciser les besoins et ainsi donner une première vision du réseau dont doit disposer le Nunavut avant sa création officielle. Ce rapport est très dense, voici néanmoins quelques points à retenir :

- Ce réseau doit permettre l'accès à tout ce qu'offre déjà internet dans le Sud
- Ce réseau doit être un moyen de renforcer les liens circumpolaires entre les Inuit
- Un accès à ce réseau est indispensable pour le développement économique du Nunavut
- La possibilité de mettre en place des centres communautaires d'accès aux nouvelles technologies (CTSC), dont internet
- Et pour réduire les coûts, le choix est fait de ne soutenir qu'un seul réseau et une seule technologie.

Enfin, ce rapport de 1995 a, semble-t-il, comme celui de 1994, très bien saisi l'intérêt d'internet pour le Nunavut, puisque dans les pages 24 et suivantes on peut y trouver une série de 16 utilisations supposées ou constatées permises par l'accès à internet. Cette liste se révèle être parfaitement en phase avec les utilisations d'internet aujourd'hui, mais certains points restent encore pour la plupart hors de portée des utilisateurs au Nunavut, du fait des capacités trop limitées de leur réseau.

Dans le rapport l'*Empreinte de nos pas dans la neige fraîche II* paru en 1996, ce sont encore 37 pages qui sont consacrés à ce sujet, rappelant ce qui a été étudié dans les précédents rapports, en affirmant encore une fois l'importance qu'internet revêt pour le développement économique et le fonctionnement décentralisé du futur GN. A noter qu'un mois avant la publication de ce rapport, le 6 mai 1996, le GNTNO lançait l'appel d'offre pour la mise en place d'un réseau internet dans le Nord. Mis devant le fait accompli, la CEN va donc apporter dans ce rapport son soutien à cet appel d'offres, en appelant à sa mise en place pour au plus tard avril 1999, et l'ouverture d'au moins 11 CTSC avant le 1er avril 1999 et 15 autres l'année d'après. Toutefois, il semblerait que la CEN n'ait pas eu la main sur cet appel d'offre, ni même avoir été associée à la définition des besoins.

B- Le gouvernement des TNO connecte le Nord canadien

Les Inuit ont donc très tôt mis en avant le besoin pour eux d'avoir accès à un tel réseau, que ce soit pour satisfaire leurs besoins à titre individuel, mais aussi pour soutenir la mise en place et le fonctionnement du GN dans son processus de décentralisation. C'est donc dans ce contexte que le GTNO lancera le 6 mai 1996 un appel d'offres pour la mise en place et le maintien d'un réseau de télécommunication à destination de 58 communautés de l'Arctique canadien, dont les 26 communautés du futur Nunavut. Cet appel d'offre est lancé alors qu'aucune entreprise privée n'avait l'intention d'investir seule dans un tel réseau de télécommunication, qui ne pouvait garantir un retour sur investissement suffisant, comme cela sera presque toujours le cas dans le domaine des télécommunications dans l'Arctique canadien.

Malgré la publication de plusieurs rapports par le CEN sur la question permettant de savoir quels étaient les besoins du futur territoire du Nunavut, mais également de nombreuses initiatives lancées par le GNTNO sur le sujet (les consultations, le rapport *Connecting North* (IBC, 1995), la conférence et le rapport de la conférence de 1994), cet appel d'offre semble s'être plutôt appuyé sur une étude de rentabilité commandée par le GNTNO à une entreprise

privée qui se chargea de faire un audit pour savoir comment dimensionner le réseau. Celle-ci a évalué le coût d'un possible réseau de télécommunication à 25 millions de dollars. C'est donc ce prix que le gouvernement des TNO fixera lors du lancement de l'appel d'offres. Le réseau sera financé par des fonds publics et opéré par des entreprises privées. Ce réseau devait être terminé avant avril 1999, connecter les 58 communautés et le consortium choisis devait être établi dans le Nord (Roth, 1999, p. 94). Le consortium gagnant devait également assurer avec ce réseau l'« accès au gouvernement, à l'éducation et à des installations de santé dans toutes les communautés arctiques canadiennes avec une bande passante de 384 Kbps » (Roth, 1999, p. 94). La date d'avril 1999 montre que l'appel d'offre a tout de même pris en considération la date à laquelle le Nunavut deviendra officiellement un territoire. Mais on remarque qu'en termes de capacités, on est loin de ce que la CEN préconisait pour répondre aux besoins des Inuit, à savoir une vitesse de 1,544 Mbps minimum, contre 384 Kbps dans l'appel d'offre du GNTO, soit 1,160 Mbps de moins que préconisé.

Deux consortiums vont s'affronter pour remporter l'appel d'offres : Ardicom et TVNC/CANCOM (Roth, 1999, pp. 94-95). Ardicom Digital Communications était composé de NorthwesTel, du réseau de coopératives Arctic Co-operatives Ltd. et de Northern Aboriginal Services Company. Le second consortium est mené par TVNC, entreprise autochtone de diffusion de programmes autochtones canadiens qui avait pour but d'apporter du contenu autochtone partout au pays. Elle a commencé ses diffusions en 1991 et fut lancée officiellement en 1992 dans le Nord, et est devenue depuis en 1999 le réseau Aboriginal Peoples Television Network (APTN) (APTN, s. d. ; Conn, 2020, 27 janvier). L'associé de TVNC ici était CANCOM, une entreprise née au Yukon en 1981 (The Canadian Communications Foundation, s. d.), qui dès 1996 apporte déjà l'internet par satellite en Colombie-Britannique (Teitelbaum, 1997, 11 janvier ; Cancom, s. d.), et des programmes de télévision par satellite dans le Nord et dans les zones isolées du Canada.

Le contrat sera attribué en 1997 à Ardicom. Deux critères importants semblent avoir guidé le choix du GTNO vers l'offre d'Ardicom : le réseau devait être opérationnel dans un délai court, avant le 1^{er} avril 1999, et devait être le moins cher et le plus efficace. C'est donc sous une double contrainte de temps et de coûts-bénéfices que les propositions ont été évaluées. Étant donné que NorthwesTel disposait déjà d'une infrastructure de télécommunication, de par sa position de monopole sur ce secteur, il lui était plus simple pour elle que pour son concurrent d'améliorer son infrastructure déjà en place. TVNC et CANCOM eux ne transmettaient que des signaux TV et pas des signaux de télécoms, les paraboles n'étant

que réceptrices et pas émettrices de signaux. Il a donc été jugé plus rapide et moins cher de se reposer sur l'infrastructure de NorthwesTel plutôt que celle de TVNC et CANCOM, ce qui aurait demandé une mise à niveau plus coûteuse des équipements dans les communautés en faisant installer des paraboles émettrices/réceptrices, retardant d'autant la mise en place du réseau (Roth, 1999, pp. 94-95). Dans ces conditions il apparaissait comme difficile de voir une autre entreprise remporter l'appel d'offres, une des exigences étant le rapport coûts/bénéfices. Comme souvent dans le Nord, c'est la solution la plus *cost-effective* et pas forcément la plus performante et moderne qui fut donc retenue.

C- Un internet limité qui freine le projet de décentralisation du GN

Alors qu'internet devenait de plus en plus important dans le quotidien à travers le monde au tournant des années 2000, le Nord accédait lui aussi à internet grâce au réseau Ardicom. Mais bien que désormais disponible dans le Nord, internet restait très cher, lent et toutes les communautés n'avaient pas de fournisseurs d'accès à internet (FAI). Ardicom n'offrant pas ce service ; il fallait donc qu'un FAI se crée pour pouvoir offrir dans la communauté des forfaits d'accès à internet en achetant de la capacité au réseau Ardicom ou à un autre fournisseur de capacité satellitaire. Parmi les 26 communautés au Nunavut devant être connectées à ce nouveau réseau internet, seulement 11 (les plus peuplées) disposaient d'un FAI (Christensen, 2003, p. 58). Certains de ces FAI étaient des entreprises locales qui virent le jour avant Ardicom, tels que Nunanet à Iqaluit en 1995, ainsi que Polarnet à Cambridge Bay en 1997 et dans quatre communautés. Ensuite Sakku Artic Technologies a été créé à Rankin Inlet en 1999, Polarland en 2000, une autre compagnie à Arctic Bay et Sanny Internet à Sanikiluaq (Coelho, 2018, p. 135) ; pendant que Bell créait Sympatico en 2001 (Warin, 2002, 15 août). Les petites communautés qui n'avaient pas de FAI, avaient accès à internet *via* les appels longue distance. Toutefois, cela ajoutait un coût non négligeable à la connexion à internet déjà trop cher (Christensen, 2003, p. 59).

Il apparaît très vite qu'internet est trop cher, et limité en capacité, pour la majorité des résidents du Nunavut (Coelho, 2018, p. 135), tout en étant accessible qu'à certaines communautés (Coelho, 2018, pp. 135-136), comme le rapporte Kareena Coelho : « *In the 10 communities outside Iqaluit with decentralized Nunavut government functions, government employees put up with a primitive form of satellite access that's so slow it's sometimes unusable. For private users in most of those communities, there's nothing, except for expensive long-distance modem calls to Southern Internet service providers* » (Coelho, 2018, p. 136). Un article de 2002 du journal Nunatsiaq News allait dans le même :

« *Nunavut remains light-years behind communities in the South* », creusant déjà ainsi le fossé numérique entre le Nord et le Sud, où les technologies, les vitesses et les performances du réseau augmentaient bien plus vite et pour un prix moindre (Murphy, 2002, 19 janvier). Par ailleurs, selon l'étude de Javier Mignone et Heather Henley, les résidents du Nord étaient déjà mécontents de la connexion internet et de son prix qui pouvait atteindre jusqu'à 500\$ par mois (Mignone et al., 2008, p. 20). Un coût trop élevé confirmé par le premier Chief of Information Officer (CIO) du GN, David E. Smith, qui était donc en charge des télécommunications du GN et a connu ce réseau internet fourni par Ardicom. Celui-ci affirmera que l'accès à internet était trop cher pour les citoyens lambda, les gouvernements étant ceux qui bénéficiaient des meilleurs tarifs (Nunatsiak News, 2019, 08 avril). Déjà, des communautés dans l'Arctique canadien essayaient d'obtenir une connexion par satellite autrement que *via* le consortium Ardicom, comme à Inuvik avec Cascade Publications et Inuvik TV, qui vont réussir à obtenir une connexion six fois plus performante que celle fournie pour Ardicom.

D- Le choix d'Ardicom plutôt que TVNC-CANCOM

Lorna Roth évoque, au-delà des raisons techniques et financières, les raisons de ce choix par un faisceau de raisons ayant en partie trait à la : « *politics, social relationships, cost, and the possibility of schmoozing in Yellowknife where the action was* » (Roth, 1999, p. 95). Ce qui est certain, c'est que ce choix d'attribuer le contrat à Ardicom, -dont NorthwesTel fait partie et qui détient à ce moment-là le monopole sur les télécommunications dans le Nord, et qui est lié à la compagnie privée Bell Canada- plutôt qu'à une société 100% autochtone tel que TVNC alliée avec CANCOM (Roth, 1999, p. 10), va pérenniser une situation de monopole dans le domaine des télécommunications dans le Nord. Il va en résulter un réseau sous dimensionné, confié au privé plutôt qu'au public ou à une société ou organisation autochtone. Il faut également noter que TVNC proposait dans sa réponse à l'appel d'offre trois niveaux de vitesses différents pouvant être mis à disposition, dont le troisième niveau atteignait les préconisations de la CEN, soit 1,544 Mbps. C'est aussi un choix clair en faveur d'une entreprise privée, un choix qui, selon Lorna Roth, ne doit pas être pris à la légère, et comme étant le signal que le contrôle par une entreprise publique n'était plus perçu comme viable économiquement (Roth, 1999, pp. 11-12). Cela s'est déroulé dans un contexte de fortes pressions en faveur de la dérégulation du secteur des télécommunications, alors qu'en 1992 le monopole naturel de Bell Canada était aboli par le CRTC, et que depuis les années 1980, avec la pression du voisin américain qui dérégulait fortement ce secteur, la dérégulation était aussi en marche

au Canada. Tout cela s'accompagnant d'un certain retrait des subventions de l'État fédéral.

E- Un réseau sous dimensionné qui va amener à la création de la Nunavut Broadband Development Corporation

Internet devenant de plus en plus important dans la vie quotidienne, y compris dans le Nord, le GN et les Inuit se sont mobilisés dès le début des années 2000 pour tenter d'améliorer leur accès à internet. D'abord avec la création par le gouvernement du Nunavut, le 31 janvier 2001, d'une *Broadband Task Force* (Gouvernement du Nunavut, 2001, 31 janvier) qui produira un rapport (Nunavut Broadband Task Force, 2002) dans le but de conseiller le GN sur le meilleur moyen d'améliorer l'accès à internet. Dans le même temps, une *task force* était créée par le gouvernement fédéral, traitant de la question au niveau national. Cette dernière a d'ailleurs évalué en 2001 le coût d'apporter internet dans tout le Canada à 4 milliards de dollars (Coelho, 2018, p. 135). Suite à cette *task force*, en 2003, la Nunavut Broadband Development Corporation (NBDC) sera créée. Composée d'acteurs du secteur privé, de membres du GN, mais aussi d'organisations inuit, la NBDC était une organisation à but non lucratif représentant les intérêts du public (Mignone et al., 2008, p. 20), qui avait pour but d'amener internet dans toutes les communautés inuit du Nunavut (McMahon et al., 2010, p. 51). Le NBDC répondait aux exigences administratives permettant d'accéder à un nouveau programme fédéral de subvention pour la connectivité créé en 2002 par le ministère Industrie Canada (Mignone et al., 2008, p. 20) : Broadband for Rural and Northern Development (BRAND), qui était doté de 105 millions de dollars et avait pour but de favoriser l'investissement dans les régions rurales et du Nord (Coelho, 2018, p. 138). La NBDC y soumettra un plan sur cinq ans pour l'amélioration du réseau et la connexion des 25 communautés (et non plus 26) du Nunavut à internet *via* le satellite. Ce plan sera ensuite accepté et mènera à la création du réseau Qiniq et au choix de SSI Micro, au détriment de NorthwesTel, par la NBDC, pour la mise en place et la maintenance de ce nouveau réseau.

F- La création et la mise en place de Qiniq au Nunavut

Le réseau sera opérationnel dès 2005 et fonctionnera jusqu'en 2013 sur un seul satellite (Veniot, 2018), ce qui en 2011 aura des conséquences importantes, nous le verrons plus loin. Le satellite sera à nouveau choisi comme la technologie respectant les critères de coûts-bénéfices, l'offre s'appuyant sur le satellite déjà en place dans les communautés avec le satellite Anik F2 de Telesat (Coelho, 2018, p. 140). Le réseau coûtera 11 millions de

dollars (Veniot, 2018) et le maintien du réseau était financé pour neuf ans (Coelho, 2018, p. 141). Pour se connecter, il en coûtait entre « *\$60 to \$400 a month for bandwidth ranging from 256 Kbps to 768 Kbps* » (Karlin, 2007, 01 novembre). Ces prix sont les mêmes que ceux du réseau Air Ware mis en place par SSI Micro aux TNO en 2007, à l'aide d'un financement de BRAND également. Avec ce nouveau réseau, et pour la première fois en mai 2005 Qiniq (qui veut dire chercher en inuktitut), connecte les 25 communautés du Nunavut, quelle que soit leur taille. Ce que Ardicom et NorthwesTel n'avaient pas réussi à faire, les FAI n'étant pas développés dans toutes les communautés. Avec le modèle de développement mis en place par Qiniq, toutes les communautés ont accès à un revendeur Qiniq membre de la communauté appelé un Community Service Provider (CSP) qui gère les souscriptions, forme, répare le matériel et parfois même paye pour les clients avec sa propre carte de crédit quand ceux-ci n'en ont pas, tout en offrant par ailleurs des facilités de paiements pour faciliter l'accès à internet (Mignone et al., 2008, p. 21). La majorité des CSP étaient dès le départ inuit (Taptuna, 2010, 17 mars) et le sont encore aujourd'hui (Veniot, 2018). De plus, ce réseau constitue une amélioration comparée à Ardicom, passant de 384 Kbps à 768 Kbps, mais une amélioration à la marge, car huit ans après l'entrée en service du réseau Ardicom nous sommes toujours loin des 1,544 Mbps qui avaient été préconisés en 1994 par la CEN. Ce n'est donc qu'une amélioration à la marge en termes de capacité, bien qu'internet soit désormais disponible dans les 25 communautés.

IV- Une décentralisation inachevée du fait d'un réseau en place sous-dimensionné

A- Un nouveau réseau rapidement adopté mais très vite saturé

Ce nouveau réseau mis en place par Qiniq va connaître tout de suite un vrai succès auprès des résidents du Nunavut. Le réseau atteindra en sept mois les prévisions établies sur cinq ans par Industrie Canada, qui prévoyait 2 000 clients (Veniot, 2018), soit la capacité maximum pour laquelle le réseau avait été pensé et qui devait durer neuf ans. Ils seront entre 3 000 et 3 600 en 2007, soit 35% des foyers et des commerces au Nunavut à être clients du réseau (Mignone et al., 2008), pour atteindre 4 000 clients en 2008 (Coelho, 2018, p. 141) et 6 800 projetés pour 2012 (Infrastructure Canada, 2009, 03 décembre). Seulement trois ans après son lancement, le réseau Qiniq est donc déjà saturé et opère avec deux fois plus de clients que prévus. A la suite de consultations menées par la NBDC, un second plan d'amélioration du réseau sera lancé en 2008 (McMahon et al., 2010), et obtiendra du gouvernement fédéral une partie des 45 millions de dollars nécessaires pour améliorer et maintenir le réseau. Le gouvernement fédéral contribuera à hauteur de 21,6

millions de dollars au travers de l'Initiative Nationale de Satellite (INS) et le reste viendra du GN et de SSI Micro (Coelho, 2018, p. 141 ; Babcock, 2010, 22 septembre). Cette amélioration du réseau sera apportée en plusieurs phases entre 2009 et 2012, et portera la capacité du réseau à 1,5 Mbps (Qiniq, s. d.a), soit la capacité préconisée par la CEN en 1994, 18 ans plus tôt. Plusieurs améliorations du réseau de Qiniq suivront ensuite en 2016 et 2018 (Qiniq, s. d.b) pour encore améliorer les capacités, mais sans pouvoir aller au-delà des capacités maximales possibles des satellites alors disponibles.

Cet engouement va donc très vite saturer le réseau et le rendre très lent (Infrastructure Canada, 2009, 03 décembre). Encore une fois, il est difficile de caractériser le type de client de Qiniq, mais par le biais de certains témoignages on peut penser que ces clients ne furent pas uniquement les allochtones diplômés disposant d'un bon salaire, comme au début de l'internet au Nunavut. C'est par exemple le témoignage d'Anna Qaunaq, rapporté par Susan Karlin, racontant que l'arrivée d'internet a vidé les rues de sa communauté, les gens passant leur temps sur internet plutôt que dehors (Karlin, 2007, 01 novembre). Internet allant même jusqu'à remplacer les moyens de communication traditionnels comme le téléphone, avec les courriels et Skype (Karlin, 2007, 01 novembre). Les résidents du Nord étaient donc de plus en plus friands d'internet, demandeurs de plus d'accès à internet.

La connexion n'est toutefois améliorée qu'à la marge et le réseau est encore sous dimensionné, rendant l'accès à internet très lent du fait du nombre trop importants d'internautes. Cela démontre à quel point les habitants du Nunavut, et donc les Inuit et pas seulement les allochtones, se sont emparés rapidement et en masse d'internet. Cet intérêt pour internet ne va pas se démentir au fil du temps, jusqu'à aujourd'hui, et cela peut se voir notamment au travers de l'adoption massive des réseaux sociaux par les Inuit, comme nous le verrons plus loin.

B- Iqaluit : hyper centre majeur d'internet et premier utilisateur de bande passante

Selon Madeleine Redfern, la ville qui ne compte que 25% des habitants du Nunavut, utilise entre 70 et 75% de la bande passante de tout le territoire. Ce qui fait qu'Iqaluit est le plus gros utilisateur de bande passante du Nunavut. Ceci n'est pas seulement dû au fait que ce soit la communauté la plus peuplée, mais aussi et surtout que malgré la stratégie de décentralisation du GN qui a permis de créer 500 emplois dans 11 communautés en dehors de la capitale, Iqaluit concentre tout de même la majorité des emplois du GN qui représentent 5 138 employés (Gouvernement du Nunavut, 2020, 03 mars). Ce qui fait du

GN le plus gros employeur du territoire, et comme internet est indispensable pour quasiment tous les emplois, le GN est également le plus gros utilisateur de bande passante, ce qui nous a été confirmé par M1 et K2b. Toutefois, en 2018, le gouvernement du Nunavut doit administrer 38 000 personnes sur un territoire de 2 millions de km², où les 25 communautés ne sont accessibles en hiver que par avion et en bateau l'été, avec seulement 200 mégabits par seconde de débit pour faire fonctionner tous les services dans tout le territoire (K2b). Cela représente presque autant que ce que peut recevoir sur son téléphone mobile n'importe quel citoyen du Sud, résidant dans une grande ville, selon K3. Le GN dispose donc d'une capacité extrêmement limitée qui devait toutefois s'améliorer en 2019 avec une amélioration du réseau et le lancement d'un nouveau satellite de Telesat, le T-19, augmentant le débit disponible à 4,8 gigabits par seconde, dont 2 gigabits pour Iqaluit.

C- L'espoir de la mise en place d'un e-gouvernement

Au Nunavut, le GN espère pouvoir fournir un jour des services gouvernementaux à distance, par internet, permettant de desservir tous les habitants du territoire mais aussi d'économiser sur les déplacements et les infrastructures qui ne seraient plus nécessaires dans chaque communauté. Mais encore aujourd'hui, du fait d'un internet insuffisamment performant, il n'est pas possible de jouir pleinement d'applications telles que la télémédecine, alors que la santé représente un quart du budget total du GN, dont 102 millions de dollars en 2019-2020 (Radio Canada, 2020, 20 février) ont été dépensés uniquement pour payer les vols médicalisés à destination du Sud, et 17,6 millions de plus le seront en 2020-2021 (Gouvernement du Nunavut, 2020, 20 février), budget en nette augmentation tous les ans. L'espoir du GN dans les années 1990 était (Penicaut, 1996, 20 décembre), et est toujours que, grâce à internet une partie de ces dépenses puissent être réallouée à d'autres priorités telles que le logement, grâce à la télémédecine.

V- Satellites et monopoles

Lors de nos recherches et de nos différents entretiens, une question est revenue sans arrêt : pourquoi avoir fait le choix du satellite et pourquoi ce choix perdure-t-il aujourd'hui ? De plus, le doute plane sur l'efficacité et l'utilité à long terme de cette technologie pour le Nord, et particulièrement pour le Nunavut, qui continue encore aujourd'hui, 25 ans plus tard, à être son seul moyen de connexion. Il faut ajouter à cela une histoire du satellite au Canada fortement liée aux choix politiques du gouvernement fédéral et à des considérations politiques voire géopolitiques plus que sociales.

A- Le satellite au Canada et la naissance de Telesat sous le prétexte de connecter le Nord

1- La naissance de Telesat Canada

C'est dès les années 1960 que le Canada s'intéresse aux satellites, avec le lancement le 29 septembre 1962 du satellite scientifique Alouette I depuis les États-Unis, avec une fusée américaine, faisant du Canada le quatrième pays spatial après l'URSS, les USA et la Grande-Bretagne. Ce satellite, financé par le gouvernement canadien, avait pour but d'étudier l'ionosphère afin de tenter de découvrir « les causes de l'instabilité des communications radiophoniques, particulièrement dans les régions nordiques » (Brunel, 1978, p. 48). Les régions nordiques vont également intéresser le satellite scientifique ISIS II, lancé en mars 1971, afin de mieux comprendre les aurores boréales et ainsi tenter d'améliorer les communications dans le Nord (Fremeth, 2005, p. 68). Fort des succès de ces satellites scientifiques, le Canada décidera de se lancer dans les télécommunications par satellite et donnera naissance à Telesat le 6 mai 1969. Créé par le vote d'une loi du Parlement canadien, Telesat a pour mission de connecter aux communications par satellite tout le Canada (Telesat, s. d.), tout en étant doté du monopole des stations terrestres au Canada jusqu'en 1979. Telesat lancera le 9 novembre 1972 le premier satellite géostationnaire de communications commercial et domestique canadien : ANIK A-1 (Brunel, 1978, p. 48). Ce satellite et les suivants apporteront téléphone, radio et télévision presque partout au pays jusqu'au 80° parallèle (Collins, 1977, p. 260). Telesat Canada restera détenue par l'État et des entreprises de télécommunication (Collins, 1977, p. 260) jusqu'en 1988 ; date où l'entreprise sera revendue à BCE (Bell) qui elle-même la revendra en 2007 à une entreprise américaine, Loral Space and Communications et à un fonds de pension canadien, mais gardera son siège social au Canada. Telesat est aujourd'hui l'un des quatre grands joueurs du secteur des télécommunications par satellite. L'entreprise fournit un accès à internet par satellite et plusieurs centaines de chaînes TV (Telesat, s. d.), et malgré son rachat, celle-ci reste fortement ancrée au Canada.

2- Telesat bâti sur des mythes ?

Ce lien fort qui existe entre Telesat et le Canada est lié à la genèse de l'entreprise, dont la création va être présentée comme étant le meilleur moyen de connecter les populations du Nord et d'unir tout le pays, en apportant radio, téléphone et télévision aux Canadiens. L'un des buts ici est d'unir la nation canadienne, tout comme le firent le chemin

de fer, le télégraphe et le téléphone. Le Canada, du moins dans les discours du gouvernement fédéral, apparaît comme une nation n'existant qu'au travers des technologies de (télé)communications, celles-ci servant à unifier les populations et lier l'Ouest à l'Est et au Nord. Chaque nouvelle technologie de (télé)communications fut en effet à chaque fois présentée comme étant le moyen d'unir le pays, faisant du Canada « *a Communication State* ».

Ce discours aurait servi à faire accepter à l'opinion publique et aux politiques de tous bords, la décision du gouvernement fédéral de créer Telesat sur fonds publics. Mais ce discours, serait basé sur des mythes selon Howard Fremeth (2005). Ce dernier arrive à cette conclusion en étudiant le cas précis de la création de Telesat et en mobilisant le concept de *Technological Nationalism*. Ce concept sera d'abord étudié par Maurice Charland qui va le développer, étudiant la rhétorique qui en découle, en s'appuyant sur la construction du Canadian Pacific Railway (CPR) par le gouvernement fédéral (Charland, 1986).

Comme la construction du CPR de 1881 à 1885 pour connecter l'Est du Canada avec le reste du pays, le satellite semble pouvoir remplir le même but, c'est-à-dire unifier le pays. Que ce soit pour justifier la construction du CPR ou du satellite, le concept sera mobilisé, en mettant en avant une certaine rhétorique. C'est cette vision du rôle des télécommunications qui a été mobilisée par le gouvernement fédéral pour justifier le financement des coûteux chemins de fer transpacifiques et du télégraphe, mais aussi pour la création de Telesat. Howard Fremeth, dans ses travaux, affirme donc que Telesat a été créé sur la base de plusieurs mythes, servis à l'opinion publique et aux politiques par le gouvernement fédéral pour faire accepter la création par le Parlement de cette entreprise, sur la base du concept de *Technological Nationalism*, un concept qui « *lies deep in the roots of Canadian history* » (Fremeth, 2006).

Howard Fremeth, définit le *Technological Nationalism* comme étant « *the belief that Canada's existence as a sovereign, independent nation hinges on its use of communication technology* » (Fremeth, 2006).

La rhétorique du gouvernement pour faire accepter la création de Telesat sur fonds public était simple et reposait sur : « *the notion that satellite communications was essential to Canada's social, economic, and political vitality (ce qui) helped rally multi-party support and mitigate criticism of the policy* » (Fremeth, 2005, p. 112). Selon lui, en se basant sur ce concept et cette rhétorique qui en découle, le gouvernement fédéral va construire une rhétorique basée sur plusieurs mythes pour fonder la légitimité de la création de Telesat,

dont l'un de ces mythes soutenait que les « *satellites would help develop the North* » (Fremeth, 2005, p. 95).

Toutefois, ces mythes semblent avoir plutôt servi dans un premier temps les intérêts du gouvernement fédéral (et de Bell), plutôt que ceux des Canadiens et notamment des Inuit (Fremeth, 2005, p. 112), la création de Telesat servant à atteindre une certaine souveraineté technologique dans le domaine du spatial pour le Canada comme nous le verrons plus loin dans le développement.

B- Le Nord pris comme prétexte pour justifier la création et l'existence de Telesat

1- Connecter le Nord pour le développer

Un de ces mythes est donc que le lancement du satellite Anik A-1 avait un but social. En connectant les populations du Nord, il s'agissait de développer cette région délaissée, dans laquelle se trouvent des Inuit isolés et déconnectés du reste du pays, tout en assurant l'unité canadienne. Le Nord fut donc associé dans le discours politique pour l'acceptation de la création de Telesat et du lancement de la constellation de satellites Anik, et ainsi justifier ces dépenses publiques selon Howard Fremeth. Il fallait convaincre non seulement l'opinion publique canadienne, mais aussi l'opposition du gouvernement, afin de faire voter la loi au Parlement pour la création de Telesat. Cela sera fait en mettant en avant les bienfaits sociaux (connecter les populations du Nord pour leur apporter les médias et le téléphone) et politiques (tout en unifiant le pays en connectant ces populations isolées) (Fremeth, 2005, pp. 8, 29, 96-100 ; Babe, 1990, p. 5). Le satellite était vu comme le moyen d'intégrer ces populations du Nord au reste de la population canadienne, en les connectant aux nouvelles technologies de télécommunication, tout en leur offrant l'accès à la circulation de l'information de santé, un accès plus grand à l'éducation et en facilitant les communications entre les communautés (Babe, 1990, p. 220). Ces promesses font curieusement écho aux promesses que l'on entend encore aujourd'hui avec l'arrivée prochaine de l'internet haut-débit, des promesses qui ne se sont toujours pas réalisées du fait des capacités insuffisantes, encore aujourd'hui, du réseau au Nunavut.

2- Le choix du nom Anik et la mise en scène du lancement

Telesat créé, c'est encore une fois vers le Nord que l'on va se tourner pour appuyer le lancement des premiers satellites. Cela va passer par la dénomination de ces satellites et

une mise en scène du lancement en y associant les Inuit et le Nord. C'est par un concours national que le nom du premier satellite, repris pour les deux suivants, sera choisi par un jury. Le nom d'Anik sera retenu, ce qui signifie frère en inuktitut. Ce nom, Howard Fremeth le décrit comme « *a vital component of the Liberal government's plan to garner public consent [...] It served the purpose of drawing attention of both the Inuit and Canadians to the impression that Telesat's goal was to magnanimously serve the North and benefit the Inuit* » (Fremeth, 2005, p. 103). Ensuite, le lancement fut mis en scène par la présence de plusieurs jeunes autochtones, dont des Inuit, qui furent interviewés afin d'appuyer encore une fois l'idée que ces satellites étaient lancés pour le bien-être des populations du Nord et devaient contribuer à unir le peuple canadien en le connectant partout au pays grâce au satellite lancé par une entreprise canadienne, bien que lancé depuis les USA (Fremeth, 2005, pp. 103-105). Le Nord fut donc pris comme caution pour justifier un investissement public. Toutefois, selon Howard Fremeth ce ne sont pas les seules raisons ayant poussé à la création de Telesat, nous les étudierons plus en détails dans le chapitre neuf.

On peut donc voir que l'Arctique a joué un rôle prépondérant dans la création de Telesat. L'Arctique et les Inuit furent instrumentalisés pour donner corps aux mythes devant soutenir le vote de la loi sanctionnant la création de Telesat.

C- Monopole des télécommunications dans le Nord : de Bell à NorthwesTel

1- Un réseau qui ne sert pas les besoins inuit

Ces satellites ont donc été lancés sans que l'on demande quels étaient les besoins des Inuit, qui à aucun moment n'ont été associés à ce projet, si ce n'est pour en faire la publicité et faciliter son approbation en le présentant comme un projet social pour connecter le Nord du pays. Un des besoins non pris en compte au départ est celui de pouvoir avoir accès à des contenus radios et télévisuels inuit, et non pas uniquement à des programmes en anglais, provenant qui plus est majoritairement des États-Unis, pouvant impacter fortement la culture inuit (IBC, s. d.). C'est lors d'auditions menées par le CRTC en 1973, soit très peu de temps après la mise en orbite et la mise en service des satellites Anik, que les Inuit ont pu faire part de leurs besoins et de leur colère de voir le Nord être utilisé pour justifier le lancement de ces satellites : « *As Northerners we feel that the North is being used to support the presence of Anik rather than that Anik is being used for the true good of the North" (Akeshoo and MacNeil, 1974, Section 2)* » (Fremeth, 2005, p. 108). Ce serait à la suite de ces auditions que le service de CBC dans le Nord a été modifié, mais

ce n'est que dans les années 1980, avec la création de l'Inuit Broadcasting Corporation (IBC), et dans les années 1990 avec TVNC, puis APTN, qu'une vraie production de contenu inuit verra le jour dans le Nord, transmis par les satellites Anik, grâce à la mobilisation de différentes organisations inuit.

2- Le monopole de Bell et un service minimum pour les Inuit

En échange d'un monopole naturel octroyé par le gouvernement fédéral sur la zone la plus peuplée du Canada (les provinces du Québec et de l'Ontario), Bell se devait de rendre accessible les télécommunications dans certaines zones isolées telles que l'Est de l'Arctique canadien (Fremeth, 2005, pp. 50-55), que Bell va desservir à partir des 1958 (Fremeth, 2005, p. 50). Toutefois il apparaît que ce service était et reste loin d'être aussi bon que dans le Sud du pays. Bell se concentrait sur les zones les plus rentables dans le Sud du pays (Fremeth, 2005, p. 50) et ne s'occupera jamais vraiment d'apporter un service digne de ce nom dans le Nord. Howard Fremeth a démontré que Bell soutiendra la création de Telesat uniquement pour le contrôler et donc mieux le neutraliser et le sous utiliser, par peur de voir un concurrent s'emparer de ses marchés, plutôt que de se servir du satellite pour apporter un meilleur service dans le Nord. C'est donc un service de mauvaise qualité qui est apporté par Bell comme le note Robert Babe : « *the service provided remains far from adequate [...] (Bell was) at best a reluctant purveyor of telecommunications in the eastern arctic [...] Indeed, so unreliable and scarce were telecommunications in the Northwest Territories* » (Babe, 1990, pp. 140-141), tout en étant très cher. Bell ne va donc investir que très peu dans le Nord, en reprenant en 1958 une partie d'un réseau autrefois bâti par les militaires et la Hudson Bay Company et qui ne sera modernisé que tardivement et ne permettra qu'un accès limité aux télécommunications aux communautés du Nord.

3- Le monopole et le service minimum de NorthwesTel au Nunavut

C'est ce réseau dont NorthwesTel va hériter au moment de sa revente à BCE en 1988, détenant dès ce moment le monopole sur tout le Nord du Canada. Les habitants de l'Est de l'Arctique n'ont donc qu'un seul choix pour leurs télécommunications, d'autant plus que NorthwesTel dispose d'un monopole sur la téléphonie longue distance et locale. Dans ce qui deviendra le Nunavut, le service a été amélioré uniquement à la marge sur la base de financements publics, système qui perdure encore aujourd'hui. Le monopole de NorthwesTel ne sera remis en cause qu'en 2005, par SSI Micro et son réseau Qiniq, après avoir gagné l'appel d'offre du gouvernement pour ce projet, constituant une première pour

NorthwesTel. Lors de nos entretiens et en étudiant les nombreux articles de presse sur le sujet, il apparaît que NorthwesTel jouit d'une très mauvaise image chez une partie de la population du Nunavut, alors qu'il est un acteur incontournable dans le même temps, du fait de sa position dominante sur le marché.

D- La fin du monopole de NorthwesTel

1- Fin du monopole sur le téléphone et injonction à moderniser le réseau

Jusqu'en 2001, NorthwesTel avait le monopole des appels longue distance dans tout le Nord canadien, et jusqu'au 1^{er} mai 2012 sur les communications locales. Ces monopoles avaient été octroyés par le CRTC du fait des conditions extrêmes du marché dans le Nord. Il a donc été défini comme l'opérateur principal en charge des télécommunications pour le Nord du Canada, afin de favoriser le développement du réseau dans un environnement contraint. Ce statut de monopole n'est pas sans rappeler le monopole naturel de Bell, sa compagnie mère, dans le Sud du pays. Mais c'est à la suite d'auditions menées en 2011, auprès des clients et des représentants des trois gouvernements du Nord, que décision a été prise de mettre fin à ce monopole par le CRTC (Trichur, 2012, 28 mai ; Joannu, 2012, 30 mai). Ceci alors que dans le Sud, la fin de la compétition sur la téléphonie locale était effective depuis 1997 (Trichur, 2012, 17 décembre). Dans le rapport relatant les auditions de 2011, le CRTC émet un jugement au vitriol de l'état du service et des infrastructures de NorthwesTel, l'obligeant à présenter dès juillet 2012 un plan de modernisation de son réseau (CRTC, 2011, 14 décembre). Dans cette décision historique, le régulateur ordonne à NorthwesTel de moderniser son infrastructure dépassée (CBC, 2015, 05 mars ; Trichur, 2012, 17 décembre), notant que celle-ci n'a fait aucun effort pour moderniser ses réseaux. Le CRTC se disant déçu du service offert par NorthwesTel (Yellowknife Local News, 2011, 14 décembre). Alors même que la compagnie recevait depuis 2007, près de 20 millions de dollars par an en subventions, pour apporter le téléphone partout dans sa zone de monopole et qu'elle engrangeait 67 millions de dollars de bénéfices (Kerr, 2011, 16 décembre).

Le plan sur cinq ans mis en place par NorthwesTel en 2012 sera très vite critiqué par ses concurrents (Trichur & Houpt, 2012, 09 juillet ; Vela, 2012, 25 juillet ; Innes, 2012, 07 août ; Iristel Inc., 2012, 30 juillet), et devra être revu en janvier 2013 (Bell, 2013, 18 janvier). Il promettait d'apporter un internet de 5 Mbps maximum dans certaines communautés du Nunavut, alors que d'autres n'auraient accès qu'à une vitesse maximum de 1,5 Mbps. Ce plan révisé qui était moins ambitieux que le précédent sera également

critiqué par le GN, mécontent du mauvais service actuel et à venir offert par NorthwesTel, tout comme ses concurrents et certains commentateurs (Nunatsiaq News, 2013, 10 mai). Cette injonction du CRTC, ainsi que l'ouverture à la concurrence dans le Nord, aura au moins obligé NorthwesTel, ainsi que Bell *via* sa branche de téléphonie mobile Bell mobility, à moderniser le réseau, notamment à Iqaluit (Jackson, 2016, 16 septembre).

2- Une position dominante

Toutefois, malgré la fin du monopole sur la téléphonie de NorthwesTel dans le Nord, l'entreprise semble encore détenir une position dominante, alors même qu'elle est accusée par SSI Micro de tout faire pour empêcher la concurrence d'accéder à son réseau par divers moyens (Bell, 2019, 16 septembre ; Edgar, 2019, 03 janvier ; Frizell, 2019, 02 janvier ; SSI Micro, s. d.). Cette position dominante et les pratiques parfois contraires aux règles édictées par le CRTC, ont amené une partie de ses clients, qui n'ont parfois pas d'autres choix que NorthwesTel pour se connecter à internet, à lancer des actions telle cette pétition sur change.org (Lundbek, 2019, 02 janvier). Nombreux sont ceux qui se plaignent de la qualité de service, la presse s'en faisant souvent l'écho (Bell, 2019, 16 septembre). Cela s'est également vu dans nos rencontres et entretiens (H3, Madeleine Redfern), mais aussi et surtout sur les réseaux sociaux et dans la couverture médiatique et les commentaires à propos du service de NorthwesTel qui sont très souvent négatifs. Toutefois, selon un sondage récent, le service offert par NorthwesTel au Nunavut apparaît moins critiqué que celui de SSI Micro (Environics Research, 2020, p. 13).

Cette mauvaise image de NorthwesTel peut également se voir au travers de la société civile, et parfois des gouvernements locaux, qui appellent à plus de compétition dans le secteur et à la fin du monopole de NorthwesTel (Windeyer, 2017, 03 mars). Un monopole qui selon de nombreuses voix dans le Nord serait conforté par les choix politiques des gouvernements du Yukon et des TNO, en attribuant par exemple les projets Dempster Highway et Mackenzie Valley fibre à NorthwesTel, ce qui empêche toute compétition (Quenneville, 2015, 16 novembre ; Windeyer, 2018, 29 juin). Ce mécontentement semble assez important au Yukon, qui dépend en majorité de câbles terrestres de fibre optique opéré par NorthwesTel, qui détient 88% du marché internet et 90% au TNO (Environics Research, 2020, p. 11).

Cette place dominante a encore été confortée en 2019 lorsque NorthwesTel a annoncé que son nouveau réseau, Tamarmik Nunaliit, était désormais complètement opérationnel un an après son entrée en service en octobre 2018. Ce réseau a été financé par une subvention du

gouvernement fédéral *via* le fonds Brancher pour innover, pour 49,9 millions de dollars. Il a permis une augmentation du débit théorique offert aux habitants du Nunavut par NorthwesTel de 5 à 15 méga bits par seconde, grâce au satellite T19 de Telesat lancé en 2018 et dont la capacité maximum aurait déjà été atteinte en 2019 (Nunatsiaq News, 2019, 08 avril). Il semblerait que déjà ce réseau ne donne pas toute satisfaction à ses utilisateurs (Bell, 2019, 16 septembre). De plus, cette subvention a été gagnée par NorthwesTel contre Qiniq, dupliquant selon cette dernière son réseau déjà existant (Veniot, 2018). Par ailleurs, et alors que NorthwesTel y est contraint, SSI Micro ne semble pas disposer de l'accès à ce nouveau réseau (Bell, 2019, 16 septembre), alors que cela est une condition de l'acceptation des fonds publics du programme Brancher pour innover. NorthwesTel allant même jusqu'à demander au CRTC de tenir compte des frais engagés pour ne pas autoriser l'accès à ce réseau à ses concurrents (Frizzell, 2019, 02 janvier ; Edgar, 2019, 03 janvier).

PARTIE 3

Chapitre 9 : Internet, outil stratégique au service des États jusque dans l'Arctique ?

Nous avons pu voir dans le chapitre quatre que le télégraphe fut un outil précieux dans les mains des États colonisateurs français mais surtout britannique, dans leur volonté d'expansion et de contrôle des territoires et des populations depuis la métropole. Ce fut aussi et surtout un formidable outil d'accès et parfois de contrôle de l'information par le contrôle de l'infrastructure de télécommunication qui était majoritairement le fait de câbles sous-marins et terrestres de télégraphe britanniques (militaires et civils). Bien que la radio soit apparue peu après avec l'ambition de concurrencer les câbles, elle n'y parvint jamais vraiment, son rôle fut différent et le fait qu'elle ait été moins sécurisée et moins fiable que les câbles de télégraphe, fait que le câble fut donc préféré et continue de l'être. Au bout du compte, le contrôle du réseau de câbles sous-marins de télégraphe et des informations y circulant, s'est avéré être un véritable outil de puissance pour les Britanniques lors des crises et des guerres du XIX^e et du XX^e siècle.

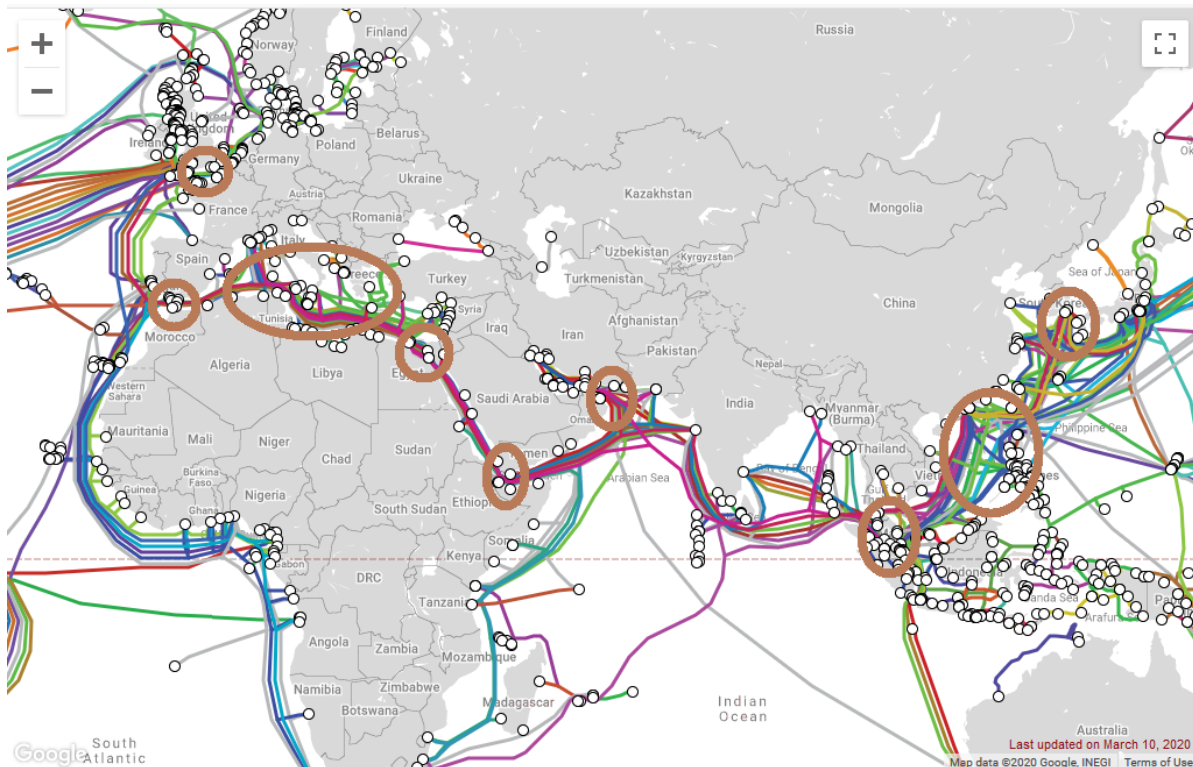
Nous avons ensuite pu voir dans le chapitre cinq qu'une bataille se joue en ce moment entre plusieurs puissances sur le contrôle des NTIC, mais aussi au niveau du contrôle de la gouvernance d'internet et de ses infrastructures. Ceci car le contrôle de cette infrastructure (technologie et gouvernance) par certains États est pour eux source de *Soft Power*, ce qui permet d'influencer les autres acteurs et les infrastructures elles-mêmes, tout en ayant accès à de l'information voire parfois même donnant la capacité de la contrôler.

Dans ce contexte et alors que l'Arctique s'ouvre aux projets de câbles sous-marins transarctiques, on peut se demander si le Canada est dans la « course » pour le contrôle de la future infrastructure internet dans l'Arctique à son profit ? Mais aussi si le Canada fait partie de ces pays qui tentent d'imposer leurs vues sur l'infrastructure internet mondiale, et qui retire une certaine influence du contrôle de ces infrastructures ?

I- L'Arctique, une zone stratégique où les télécommunications sont vitales

A- Pourquoi vouloir encore passer par l'Arctique malgré les échecs ?

1- Une nouvelle route prometteuse mais ...



Carte n° 11 : Les passages à risques des routes de câbles sous-marins (Telegeography, s. d.)

Avant d'aller plus loin, demandons-nous pourquoi vouloir passer par l'Arctique, alors que cet océan reste difficile d'accès et que les routes actuelles des câbles sous-marins sont éprouvées depuis l'avènement du télégraphe dans la deuxième moitié du XIX^e siècle ? Il suffit pour cela de regarder une carte des câbles sous-marins de fibre optique actuelle pour comprendre que les routes empruntées pour aller depuis l'Europe en Asie ne sont pas sans danger. Ces routes passent obligatoirement par des zones d'activités maritimes très denses que sont : le détroit de Gibraltar, la Méditerranée, le canal de Suez ou encore les détroits de Bal el Mandeb, de Malacca et les mers de Chine. En regardant la carte n° 11, on peut voir que ces zones -où les câbles sont nombreux- peuvent se révéler dangereuses pour les câbles. En effet, la concentration des activités maritimes dans ces zones est la menace la plus importante pour ces câbles sous-marins, étant donné que les premières causes de

coupures ou de dommages faits aux câbles, sont dues à la pêche au chalut et aux ancrages des navires (Kordahi et al., 2014). Mais le danger vient également du fait que certaines de ces zones sont potentiellement instables politiquement, où parfois l'État est absent et où il y est difficile d'y mener des opérations de pose ou de réparation en sécurité, un navire de pose et de réparations de câbles sous-marins ayant déjà été attaqué par des pirates en mer rouge en 2016 (Le Marin, 2016, 25 juillet).

En comparaison, l'Arctique représente une route plus courte, tout en ayant une activité maritime bien moins importante et peu de détroits si l'on passe par le PNE. Le potentiel de cette nouvelle route de l'internet se dessine donc depuis déjà plusieurs années, mais n'a pas encore été réalisé malgré les nombreux projets de câbles sous-marins transarctiques ratés ou en cours. Toutefois, il se pourrait que si cette route se concrétise, elle puisse offrir une alternative plus rapide et sécurisée pour le transport de données entre les trois grands pôles d'internautes et les plus grandes économies que sont l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord, rompant pour la première fois avec les routes traditionnelles de transport des données. Les premiers à pouvoir ouvrir cette nouvelle route, auront l'opportunité de développer des hubs de données, notamment dans le Nord des pays Nordiques qui accueillent de plus en plus de fermes de serveurs fonctionnant aux énergies vertes et refroidies par l'air arctique. Cette route pourrait également donner accès à une masse d'information importante pour les services de renseignement des pays desservis par ces câbles.

Il semble donc qu'il y ait un réel enjeu à cette possible nouvelle autoroute des données dans l'Arctique, pourtant depuis 20 ans, aucun projet de câble sous-marin transarctique n'est encore arrivé à son terme.

2- ...Des tentatives infructueuses depuis 20 ans

En comparaison des zones à risques évoquées plus haut, l'Arctique qui commence à s'ouvrir du fait du réchauffement climatique offre donc une route plus courte, avec très peu d'activités maritimes et au bout du compte peu de risques d'endommager ou de couper les câbles, tout en offrant une situation politique stable. Depuis 2000, plusieurs projets de câbles sous-marins de fibre optique passant à travers les passages arctiques ont été annoncés. C'est d'abord le projet russe ROTACS (Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System) estimé à 1,9 milliard de dollars et qui devait connecter tout l'Arctique russe *via* le Passage du Nord-Est (PNE) en partenariat avec l'entreprise russe Transneft (Delaunay, 2014). Bien que soutenu par l'État russe, ce projet ne verra jamais le

jour du fait du manque de financement. C'est aussi le projet américain Arctic Link qui comme Arctic Fibre, projet canadien lui, devait relier l'Asie à l'Europe *via* le Passage du Nord-Ouest (PNO). Les deux projets n'ont jamais vu le jour, n'ayant pas réussi à obtenir assez de financements, eux aussi.

B- L'Arctique, enjeu de souveraineté nationale et technologique

1- Surveiller le Nord contre l'Union soviétique

Région délaissée jusqu'au moment de la Seconde Guerre mondiale, avec le début de la guerre froide, l'Arctique va devenir une zone de plus en plus stratégique militairement et en premier lieu pour les États-Unis. Devant la menace nucléaire soviétique grandissante, la région va apparaître comme étant une voie d'approche privilégiée pour venir frapper le continent Nord-américain avec les nouveaux bombardiers stratégiques à long rayon d'action soviétiques TU-95 Bear, porteurs de bombes nucléaires, et dont la Russie dispose depuis 1949 (Lajeunesse, 2007, p. 52 ; Bégin, 2004. p. 50). C'est la raison pour laquelle a été décidée la construction d'une série de lignes de défense par détection radar, que seront la Pine Tree Line, la Mid Line Canada (ou McGill Fence) et la Distant Early Warning line (DEW line), à l'initiative des Américains et des Canadiens. Depuis le serment de Kingston, les Canadiens se sont engagés à toujours défendre le continent nord-américain contre une attaque passant par le territoire canadien et dirigée contre les États-Unis, facilitant ainsi pour les États-Unis la demande d'installation de ces lignes de détection avancée en territoire canadien.

-La ligne Pinetree longeait la frontière américano-canadienne le long du 49^e parallèle et fut décidée par les États-Unis et financée en partie par le Canada. Elle a été construite sur le territoire canadien et comptait 48 stations radars s'étendant de Vancouver au Labrador. Cette ligne de détection aurait donné un court préavis aux Américains face à une attaque de bombardiers russes. Construite en 1954, elle fut en service jusqu'en 1989.

-La ligne Mid Line ou McGill Fence est une ligne de radar 100% canadienne, financée et développée entièrement par le Canada. Elle fut construite en 1957 dans un but militaire, mais son utilité a toutefois été contestée par certains. Elle fut également construite dans un but politique, soit contrebalancer la construction de la ligne DEW dans l'Arctique, majoritairement financée par les États-Unis, ceci dans le but de minimiser une possible perception de perte de contrôle dans l'Arctique canadien (Lajeunesse, 2007). Cette ligne

était composée de 90 stations radar disposées le long du 55^e parallèle Nord, entre la Pine Tree line et la DEW line (Harris, 2015, 4 mars), devant donner une heure de préavis face à une attaque de bombardiers russes. Elle sera rapidement démantelée en 1965, devenue inutile après l'arrivée des missiles intercontinentaux soviétiques et la mise en place du réseau Ballistic Missile Early Warning System (BMEWS) américain en Alaska, au Groenland et en Grande-Bretagne.

-La ligne DEW fut elle construite de 1955 à 1957, et fut opérationnelle dès cette même année et ce jusqu'en 1985. Constituée de 59 stations radars (Gagnon, 2009, p. 59), développées et construites par A.T.&T., et le Bell System, le long du 70^e parallèle de l'Alaska au Groenland, elle devait donner un préavis de quatre à six heures contre une attaque aérienne (Bégin, 2004, p. 51). Construite et financée en majorité par les États-Unis, le Canada n'ayant pas les moyens, cela n'ira pas sans quelques craintes canadiennes sur la perception de l'exercice de sa souveraineté dans la zone qu'elle avait jusque-là pratiquement délaissée, à part la présence de quelques postes de la GRC (Landriault, 2013, p. 151 ; Perreault, 2010 ; Bégin, 2004, p. 50 ; Lajeunesse, 2007).

L'Arctique est donc devenu un enjeu sécuritaire majeur pour l'Amérique du Nord, une zone à surveiller en permanence qui va rapidement être quadrillée par les militaires, grâce aux technologies radars et de télécommunication. Du fait du manque d'infrastructures dans l'Arctique Nord-américain et notamment canadien, et par ce qu'il était impossible de construire un réseau de tours hertziennes pour relier ces stations avec le Sud et leurs centres de contrôle, et entre elles sur des distances aussi immenses dans des lieux aussi isolées, il fallait trouver une nouvelle technologie (McCamley, 2013, p. 41). Une nouvelle technologie sera donc développée à l'aide d'ondes hertziennes, dite troposphériques, avec le réseau POLE VAULT, grâce aux Bell Laboratories et le MIT aux États-Unis. Ce réseau de télécommunication militaire entrera en fonction dès 1955 (Rens, 2014). Toutefois, ce réseau sera graduellement abandonné dans les années 1960, puis revendu dans les années 1970 à Bell Canada pour un usage commercial, du fait de l'arrivée des télécommunications par satellite (McCamley, 2013, p. 42). Par ailleurs, quand cela était possible, les communications passaient par la VHF et l'UHF ou encore *via* la radio FM, puis par un câble sous-marin. Ce câble sous-marin fut le premier dans l'Arctique, il fut installé entre le Groenland et Terre-Neuve, mais connut beaucoup de déconvenues, coupé à de nombreuses reprises par les pêcheurs et les icebergs (McCamley, 2013, p. 41). Très vite, c'est donc avec le satellite, apparu dans les années 1960, que l'on va communiquer dans l'Arctique.

La charge des sites de la DEW line situés en territoire canadien furent laissés à l'armée canadienne en 1968, donnant du même coup au Canada le moyen d'occuper physiquement et surveiller son territoire arctique tout en l'ouvrant, grâce à la présence de pistes d'aviation dans la plupart de ces bases. La construction de la DEW line et le contrôle opérationnel des stations a donc permis au Canada d'occuper et d'exercer effectivement un contrôle plus large sur cette zone (Lajeunesse, 2007, p. 58), alors qu'avant, cette zone avait été en partie délaissée par les autorités fédérales. C'est donc grâce aux militaires que l'Arctique canadien va être équipé de moyens de télécommunication et de surveillance. Le satellite naîtra lui aussi du besoin des militaires de communiquer et d'observer, comme beaucoup de technologies (Rens, 2016) et va donc garder cette marque.

2- Souveraineté technologique et fierté nationale : les vraies raisons de la création de Telesat

C'est donc des besoins militaires que vont naître les satellites, y compris au Canada, comme le confirment Jean Guy Rens, historien des télécommunications (Rens, 2016) et Robert Babe (1990). De plus, nous l'avons vu, l'histoire du satellite au Canada est fortement liée au gouvernement fédéral, comme le furent le télégraphe et le chemin de fer. Cela n'est pas un hasard, le Canada se définissant comme *a communication state*, c'est-à-dire un État qui existe grâce aux technologies de communications, ce que Maurice Charland d'abord, puis Robert Babe, définissent comme étant du « *technological nationalism* » soit « *nationhood through deployment of industrial devices* » (Babe, 1990, p. 5).

Ce discours qui fait des technologies de (télé)communications le ciment de la nation canadienne sera tenu par de nombreux responsables politiques canadiens au fil du temps, les technologies des télécommunications étant présentées comme constitutives du Canada et de son identité, comme Arthur Kroker rapporté par Robert Babe : « *So ingrained in the Canadian imagination has been this purported link between Canadian nationhood on the one hand and media of communication on the other that Arthur Kroker wrote recently* » ; « *The Canadian identity is, and always has been, fully integral to the question of technology ... Technological nationalism ... has always been the essence of the Canadian state, and, most certainly, the locus of the Canadian identity.* » (Babe, 1990, p. 6).

En creusant derrière ce type de discours qui vont être mobilisés pour faire accepter la création de Telesat, Howard Fremeth a mis au jour une série d'autres raisons que celles invoquées par les autorités fédérales pour légitimer la création de Telesat sur des fonds

publics. On l'a vu, comme pour le chemin de fer ou le télégraphe, le discours canadien s'appuie sur l'immensité du territoire canadien et la possibilité de réduire les distances par la technologie et ainsi connecter tous les Canadiens et par là assurer l'unité du pays. Le satellite serait le moyen de renforcer l'unité nationale canadienne en connectant les populations du Nord et ainsi intégrer, rassembler, unifier tous les Canadiens sous la même parole : « *Deputy Minister of Communications A.E. Gotlieb in 1969 remarked: '[The satellite] will introduce a new dimension into life in the North and thereby make it much more possible for that part of Canada to be a single, national, cohesive whole by integrating the more remote areas into the common whole* » (Babe, 1990, p. 5).

Cette parole canadienne serait alors diffusée par un satellite et des diffuseurs canadiens, avec des programmes canadiens, les gouvernements canadiens ayant toujours eu peur d'un Canada désuni selon Howard Fremeth (2005, p. 31) et de l'influence, voire la volonté américaine, de s'étendre sur les terres canadiennes.

C'est donc d'abord et surtout pour des raisons de souveraineté que le gouvernement canadien va créer Telesat, étant vu comme un moyen d'étendre sa souveraineté dans le Nord et de connecter tout le pays, ce qui ne manquerait pas de servir le gouvernement fédéral dans sa volonté de contrôler tout le territoire, y compris les zones les plus isolées (Babe, 1990, p. 220 ; Fremeth, 2005, pp. 77-79). Ceci alors qu'à cette période, le Canada se dotait de son propre drapeau et d'une politique étrangère propre et affirmait son identité sur tout son territoire national (Fremeth, 2005, p. 67). C'est pourquoi une pression très forte pour la création de Telesat est venue du gouvernement fédéral, et non pas des compagnies privées de téléphone et de télévision qui étaient au minimum circonspectes, sinon opposées à ce projet, y voyant là une menace pour leur réseau terrestre tout juste modernisé (Babe, 1990, pp. 222-223 ; Fremeth, 2005, p. 72). Comme le rapporte Robert Babe, Telesat fut créé à la suite de plusieurs auditions et rapports émis par l'administration fédérale, qui se sont succédé en 1967, 1968 et 1971 (Fremeth, 2005, p. 18). Ces rapports pointaient l'urgence de créer une entreprise de communication par satellite canadienne (Fremeth, 2005, p. 8) et ainsi de disposer d'un réseau de communication pour un usage national. Selon ces rapports (the Chapman report on the Upper Atmosphere and Space Programs in Canada et le White Paper on a Domestic Satellite Communication System for Canada), le risque était que le Canada ne perde sa place sur ce secteur où les places en orbite pour les satellites géostationnaires étaient limitées, le Canada se devait donc d'en être (Babe, 1990, pp. 222-223).

Mais c'est donc également pour des raisons de souveraineté technologique et de prestige national que Telesat fut créé, afin de ne pas se laisser distancer dans le domaine spatial par les États-Unis et la Russie, et ainsi faire vivre et développer le secteur spatial canadien (Babe, 1990, p. 220 ; Coelho, 2018, p. 131). La technologie satellitaire a depuis le début été très fortement associée aux intérêts stratégiques des États, de par ses capacités d'observation de l'adversaire et d'espionnage, ou encore de retransmission des télécommunications. Tout ceci touchant directement au prestige, aux attributs de la puissance, mais aussi à la souveraineté technologique et à la liberté de décision pour le politique lors de crises, les satellites d'observation notamment donnant accès à des informations souvent déterminantes. Il s'agissait donc bien d'abord d'une question de souveraineté : technologique, économique, politique, territoriale et de fierté nationale.

Le contrôle de la technologie satellitaire revêt donc un symbole très fort dans les années 1960, en pleine guerre froide, cette technologie n'étant maîtrisée que par les deux grandes puissances d'alors et quelques pays se comptant sur les doigts d'une seule main. Il s'agissait donc pour le Canada ici de disposer de son propre champion national dans le domaine des télécommunications, et par exemple de ne pas être qu'un simple passager dans l'initiative Intelsat contrôlée par les États-Unis (Fremeth, 2005, p. 66). Pour cela, le Canada se devait de disposer de sa propre entreprise nationale de satellite, capable de contrôler la technologie des satellites de télécommunication. La création de Telesat avait également pour but de garder le Québec dans le giron de la Confédération en ce domaine, alors que ce dernier était sur le point de nouer un partenariat dans le domaine satellitaire avec la France, pour développer une station terrestre permettant de recevoir les programmes diffusés par le futur satellite franco-allemand Symphonie (Babe, 1990, pp. 223-224). C'est aussi pour contrer cette initiative que la création de Telesat devenait de plus en plus pressante pour le gouvernement fédéral, avec comme objectif encore une fois le maintien de l'unité et de la souveraineté nationale (Fremeth, 2005, p. 70, 112). Toutefois, contrairement au premier satellite canadien, c'est l'entreprise américaine Hughes Aircraft qui réalisera le satellite Anik A-1 (Collins, 1977, p. 264) et les suivants, son offre étant la moins chère. Le Canada va donc s'appuyer sur les États-Unis pour développer son industrie du satellite, alors que ce projet avait en partie pour but de ramener des contrats pour son industrie, tout en protégeant la souveraineté technologique canadienne (Fremeth, 2005, p. 9).

La sacro-sainte règle administrative du *cost-effective* (coût/bénéfices) semble donc avoir été appliquée dès les débuts du satellite au Canada, au détriment du reste de la souveraineté technologique.

Ce choix de créer un champion national dans le domaine du satellite va durablement marquer les choix technologiques canadiens dans l'Arctique. Plus encore aujourd'hui, le Canada continue de miser en priorité sur la technologie satellitaire afin de surveiller le PNO, et exercer sa souveraineté sur celui-ci, mais également pour y amener les télécommunications.

C- Les outils de surveillance dans l'Arctique

1- *Situational et domain awareness*¹³: Surveiller et communiquer dans le PNO aujourd'hui

Pour surveiller et communiquer dans l'Arctique canadien, plusieurs dispositifs existent, et la majorité reposent sur la disponibilité des satellites de communication et d'observation.

C'est d'abord le système de trafic de l'Arctique canadien (ou NORDREG en anglais), créé en 1977 et au départ facultatif pour les navires, mais néanmoins largement utilisé. Il est le système de surveillance maritime de l'Arctique canadien qui permet de savoir où se trouve les navires empruntant le PNO, fournissant en retour une assistance et des informations sur les glaces. Ce système est géré par la Garde côtière canadienne depuis Iqaluit. Depuis 2010, il est devenu obligatoire pour les navires de plus de 300 tonnes et ceux transportant des matières polluantes de se signaler auprès du NORDREG (Woitrin, 2012 ; Gouvernement du Canada, s. d.). Il fonctionne sur la base des déclarations faites par les navires avant leur entrée dans ces eaux et sur des rapports réguliers envoyés par les navires, permettant ainsi d'avoir une image assez précise des navires présents dans les eaux du PNO.

Le Canada peut également compter sur le Système d'Alerte du Nord (SAN) ou North Warning System (NWS), successeur de la DEW line en 1992 (Gagnon, 2009), qui reprend ses missions avec des équipements modernisés pour détecter les nouvelles menaces, telles que les missiles de croisière, et qui en plus de surveiller les mouvements d'aéronefs est étendu à la surveillance maritime depuis mai 2006 (Huebert, 2015). Au-delà de ces capteurs, l'armée canadienne peut également se reposer sur une composante de la réserve, les Rangers. Ces unités de réservistes de l'armée sont majoritairement constituées dans le Nord par des Inuit, et encadrés par des militaires venus du Sud. Elles ont la capacité de

¹³ La *situational* ou *domain awareness* sont des concepts faisant référence à la capacité à rassembler toutes les données permettant de mieux connaître un environnement, dans le temps et l'espace ; le plus souvent l'environnement maritime, dans le but d'y surveiller les activités comme les mouvements des navires et l'état des glaces, par la collecte d'information à l'aide de divers capteurs.

surveiller le territoire et de mener des opérations de recherche et sauvetage. Mais c'est surtout *via* les satellites que l'observation maritime se fait. Depuis la mise en orbite des constellations Radarsat et Radarsat-II et maintenant de la constellation Radarsat Constellation Mission (RCM), le Canada dispose dans l'Arctique d'une capacité d'observation quatre fois par jour, ce qui lui permet de suivre les navires dans les eaux canadiennes au travers des images radars reçues et qui sont ensuite entrées dans le système Maritime Security Operations Centres (MSOC), tout en fournissant un état des glaces et une aide aux opérations de recherche et sauvetage depuis 2019 (ASC, 2019, 19 décembre).

Dans le domaine des télécommunications, les besoins ne sont pas comblés dans l'Arctique, les satellites géostationnaires ne pouvant apporter des télécommunications au-delà de 75 degrés Nord, ce qui manque aux militaires pour communiquer et surveiller l'Arctique (Pugliese, 2017, 14 mars).

Au final, on constate que la surveillance de la zone n'est pas continue et les moyens de télécommunications manquent ainsi que la capacité à prévoir de manière fiable les conditions météorologiques. C'est pourquoi dès 2008, le Canada a voulu lancer le programme Polar Communications and Weather, (PCW). Il devait comporter deux satellites en orbite de Molniya, visant à couvrir en permanence la zone. Cette constellation devait améliorer les capacités d'observation météorologique et de télécommunication militaires et d'autres agences gouvernementales, tout en améliorant la connectivité pour les populations arctiques. Initialement évalué à 600 millions de dollars (Windeyer, 2010, 12 juillet), le projet va vite être réévalué à \$4.5 milliards de dollars et abandonné en 2016 (Gruss, 2019, 30 juin ; Byers, 2016, 18 juillet).

Un autre projet de satellites de communication servant à combler le fossé de l'Arctique canadien est l'Enhanced Satellite Communication Project (ESCP), basé sur une orbite de Molniya également, afin de pouvoir couvrir l'Arctique, contrairement aux satellites géostationnaires. Le contrat pour ce projet devait être notifié en 2020 pour un lancement en 2024. Il vise à fournir une couverture ininterrompue pour les communications dans l'Arctique canadien au profit du ministère de la Défense nationale du Canada. Le coût de cette constellation de satellite est évalué à 2,4 milliards de dollars (Gruss, 2019, 30 juin). Ce programme apparaît toutefois pour certains bien trop cher et inutile, au vu des capacités disponibles et à venir proposées dans le secteur civil, et qui pourraient pour moins cher servir les besoins des militaires canadiens dans l'Arctique (Intelsat, s. d.), avec notamment la technologie LEO.

Au-delà des capteurs satellitaires, un projet de capteurs pouvant être ajoutés sur les projets de câbles sous-marins de fibre optique transarctiques aurait été évoqué par des militaires canadiens. Ces capteurs serviraient à surveiller les mouvements de navires dans le PNO en permanence, alliant ainsi contrôle du PNO et apport du haut-débit pour toutes les infrastructures civiles et militaires dans le PNO. Toutefois, le refus du gouvernement fédéral de subventionner et de soutenir les projets de câbles transarctiques dans le PNO empêche une telle initiative de prendre forme.

Enfin, une surveillance AIS grâce aux données achetées à l'entreprise privée exactEarth (Boucher, 2015, 09 février) et un autre programme est attendu avec la mise en place du Tactical Narrowband Satellite Communication Project (TNP), celui-ci devant permettre aux forces militaires au sol de communiquer. Ce système pourrait fonctionner sur la constellation de satellite américaine Mobile User Objective System (MUOS) (Howell, 2016, 15 juillet).

Bien que disposant de capteurs avec la constellation de satellites Radarsat, le gouvernement canadien ne dispose pas de capacités de surveillance et de télécommunication permanentes et fiables dans sa région arctique. Ce déficit en termes de télécommunications s'est vu en 2009 lorsqu'au cours de l'Opération Nanook (une opération militaire d'envergure menée dans l'Est de l'Arctique canadien autour d'Iqaluit, région qui dépend uniquement du satellite) l'armée canadienne s'est reposée sur l'unique réseau civil. Le réseau fut tellement surchargé qu'il tomba en panne (Bachelder et al., 2011, p. 15 ; Bell, 2019, 01 avril ; Ruiz, 2014, p. 1 ; Kuersten, 2017, p. 99), incapable de répondre aux besoins importants des militaires canadiens, privant ainsi toute la région de son système de télécommunication par satellite, celui-ci n'étant pas fait pour supporter un tel pic d'utilisation. Se reposer sur un seul réseau qui sert aux civils et aux militaires n'est donc pas du tout suffisant et met en lumière l'extrême fragilité d'un réseau civil ne reposant que sur une seule connexion.

2- L'armée américaine mise aussi sur le satellite dans l'Arctique

L'armée américaine dispose déjà d'une connexion pour les avions de chasse de l'US Air Force avec la constellation Enhanced Polar System (EPS), qui avec deux satellites en orbite elliptique, fournit une connexion au-delà de 65 degrés Nord (Strout, 2019, 24 octobre). De plus, l'armée américaine peut compter sur la constellation MUOS, qui permet d'avoir accès à un réseau de télécommunication par téléphonie presque partout dans le monde, y compris dans l'Arctique (Gruss, 2019, 30 juin). Mais cela ne semble pas suffire

puisque le Northern Command en charge de l'Arctique a émis le souhait de s'appuyer sur les futures constellations LEO commerciales à venir, telles que celle de One Web ou de Space X, en demandant des fonds à hauteur de 132 millions de dollars pour l'année 2021, afin de développer leur propre terminal compatible avec les satellites One Web et Space X (Humpert, 2020, 27 février). Ces deux constellations ont d'ailleurs déjà reçu un contrat pour tester leur capacité à fournir une connexion internet aux avions militaires dans l'Arctique (Arevalo, 2020, 24 février ; Insinna, 2020, 22 janvier). Ceci afin de pallier le manque de moyens de communications disponibles dans cette région et notamment pour les militaires et les garde-côtes. L'amélioration des télécommunications pour les forces armées américaines a été définie par le général Terrence O'Shaughnessy, commandant du Northern Command, comme étant sa priorité numéro un (Arevalo, 2020, 24 février). Cela se matérialise dans la stratégie arctique de l'armée de l'Air et de l'Espace américaine qui publie pour la première fois en 2020 un tel document et qui repose sur quatre piliers (U.S. Air Force, 2010, 21 juillet), dont l'un met l'accent sur la connectivité (Insinna, 2020, 21 juillet).

Enfin, c'est dans ce contexte que l'entreprise Quintillion mise depuis peu sur le volet sécuritaire (Quintillion, 2020, 21 juillet) et donc sur l'attribution de fonds gouvernementaux provenant notamment du ministère de la défense américain pour financer les autres phases de son projet de câble sous-marin transarctique dans le PNO. Ce changement de stratégie peut se voir à travers le recrutement de deux généraux américains à la retraite, dont un ayant commandé le NORAD, (Quintillion, 2020, 16 septembre ; 17 août ; 21 juillet), qui par ailleurs mettent en avant dans les médias le besoin de télécommunications sécurisées dans la zone (Jacoby & Tronsrue III, 2020, 28 août). De plus, Quintillion a (re)publié une nouvelle carte du tracé de l'extension de son câble, faisant figurer un branchement en direction de la base militaire américaine de Thulé au Groenland (Quintillion, 2020).

On constate qu'encore une fois dans l'Arctique Nord-américain, c'est le domaine militaire qui est moteur en matière de télécommunication, et cela se vérifie également à moitié dans l'Arctique russe.

II- La Russie et son « vieux » projet de connecter sa région arctique

A- Le projet de câble russe dans le PNE



Fig 16. Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System

Carte n° 12 : *Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System* (Lehto et al., 2019)

La Russie mise également en partie sur le satellite pour surveiller l'Arctique et améliorer ses télécommunications dans la région, notamment le long du PNE, *via* plusieurs satellites tels que la constellation Tundra et la constellation à venir Arktika (FRS, s. d.). Mais depuis des années, la Russie souhaite avoir un câble sous-marin de fibre optique traversant le PNE, apportant le haut-débit et avec lui des perspectives de développement économique, mais pas seulement. C'est dès 1999 qu'un projet de câble sous-marin de fibre optique russe envisage d'apporter la connectivité dans le PNE. Ce projet, nommé R.O.T.A.C.S. (Russian Optical Trans-Arctic Submarine Cable System), de l'entreprise Polarnet, avait pour but de connecter Tokyo à Londres en passant par le passage du Nord-Est, avec une connexion possible vers la Chine (Telegeography, 2011, 18 octobre) et le Japon. Il va toutefois connaître de nombreux déboires tout au long de son existence de 1999 à 2017, jusqu'à être abandonné. Dans une première phase, évaluée à 860 millions de dollars, ce câble devait donc connecter Londres et Tokyo *via* le PNE. La deuxième phase évaluée à 500 millions de dollars devait connecter les régions de l'Arctique russe, et enfin la dernière phase, également évaluée à 500 millions de dollars, devait être réalisée avec l'entreprise pétrolière russe Transneft, pour installer des connexions terrestres au câble sur le territoire russe. Ce qui faisait monter la facture à près de 1,9 milliard de dollars.

Bien que le projet ait été en perpétuelle recherche de financements et de partenaires, mais aussi de technologies permettant la pose et la fabrication de ce système de câble sous-marin de fibre optique, l'État russe a finalement apporté son soutien à ce projet porté par un oligarque russe Oleg Kim (Telegeography, 2011, 18 octobre). Ce câble devait servir à l'État russe car il devait comporter une capacité réservée à l'usage des autorités russes (Lehto et al., 2019), traduisant ainsi dès le début des années 2000 l'intérêt de la Russie pour la zone mais aussi du caractère stratégique de ce projet. Dès 2005, les responsables du projet ROTACS furent reçus par le président du Conseil de la fédération de Russie, Sergueï Mironov qui a soutenu le projet en le recommandant directement auprès du Premier ministre Dmitry Medvedev (Konik, 2006). C'est ensuite le ministère de l'information et des communications russe qui va soutenir le projet en demandant au gouvernement russe d'inclure ce projet : « *as a priority in the Northern Dimension economic and scientific cooperation program between the EU countries, Russia, Norway and Iceland.* » (Konik, 2006). En 2005, l'État russe a accordé son soutien financier à la première partie du projet qui aurait dû être financé par des fonds extrabudgétaires (Petrova, 2018, 18 octobre). En 2011 le ministère de l'information et des communications russe a renouvelé publiquement son soutien au projet, alors que celui-ci continuait à chercher des fonds (Petrova, 2018, 18 octobre). L'année d'après, le projet ROTACS reçut une promesse de financement de ce même ministère de 150 millions de dollars (Loginov, 2013, 16 janvier). Ce soutien politique fut renouvelé en 2013, sous la forme d'une aide aux négociations internationales et d'une aide administrative (Sidorov & Fedoseev, 2015, 14 janvier), qui perdurera jusqu'en 2017 (Titarenko, 2017, 31 juillet). Par ailleurs, la deuxième partie du projet devait être réalisée sous la forme d'un partenariat public privé avec l'État russe, celui-ci aurait donc dû recevoir à nouveau des financements publics (Petrova, 2018, 18 octobre ; Ассоциация Волоконная Оптика, 2016, 19 décembre). C'est donc un projet qui fut suivi de très près et soutenu par le gouvernement Russe tout au long de son existence, mais qui malgré cela ne vit jamais le jour du fait de nombreux obstacles, le financement étant sûrement l'un des plus importants, mais également le manque de technologies adaptées (Petrova, 2013, 16 janvier) qui n'existaient que dans les pays occidentaux. Il se peut que l'opportunité d'avoir accès aux technologies occidentales se soit envolée, du fait des effets de l'annexion de la Crimée et des sanctions occidentales s'ensuivant.

B- Internet militaire : la Russie veut relier et surveiller son arctique

Pourquoi l'État russe a donc soutenu le projet ROTACS ? Pour les mêmes raisons semble-t-il que les autres pays de la zone, soit le manque de capacités de

télécommunication, ROTACS représentant le meilleur moyen de connecter les bases militaires russes graduellement réactivées le long du PNE, alors que la zone est devenue depuis le début des années 2000 une zone de développement stratégique prioritaire pour le pouvoir russe. Le satellite n'étant pas suffisant pour assurer les télécommunications civiles et militaires, notamment pour le transfert de données (comme dans l'Arctique canadien), et que connecter des postes fixes est bien plus efficace avec du câble qu'avec le satellite, l'option de ROTACS représentait donc une opportunité que la Russie ne pouvait pas laisser passer. Le projet prévoyait entre autres de connecter Mourmansk, Anadyr et Vladivostok, des ports militaires dont deux majeurs pour la flotte russe, sans compter les autres bases militaires dispersées le long du PNE. Par ailleurs, les connexions prévues à l'intérieur du territoire russe ont semble-t-il été décidées par le conseil maritime du Conseil de sécurité russe qui souhaitait ainsi initier le développement de l'Arctique russe (en particulier dans le secteur des ressources pétrolières et gazières (Nilsen, 2018, 01 mars)), signe que cette région, et son développement, est très importante pour les autorités russes et présenté comme tel dès 2011 (Esaulenko, 2011, 07 novembre ; Petrova, 2018, 18 octobre).

Ce n'est donc pas étonnant de voir que le pouvoir russe a initié en 2015 un projet d'internet militaire fermé passant par le PNE, qui lui ne servira que les armées russes (Staalesen, 2019, 14 mars ; Nilsen, 2018, 24 avril) et qui ne sera pas connecté à l'internet civil. Ce câble s'étendra de Severomorsk à Vladivostok et selon un expert militaire russe : « *will seriously increase defense capability of the country* », tout en facilitant la surveillance de la zone allant de la Norvège à la Chine, alors qu'il se peut qu'il comporte des senseurs sous-marins (Nilsen, 2018, 24 avril). Il a pour but de supporter le réseau internet militaire Multi-service Transport Network System (MTSS) (Ramm et al., 2019, 12 mars ; Navy Recognition, 2018), continué par d'autres câbles terrestres partout dans le pays. N'ayant pas les navires câbliers nécessaires, deux furent lancés en janvier 2015 (Navy Recognition, 2018) par le chantier naval Zaliv à Kerch en Crimée, sous le nom de Volga et de Vyatka (Project 15310 (Navy Recognition, 2018)). Ce sont des navires de classe glace 5, qui peuvent se déplacer dans la glace sans brise-glace accompagnateur, jusqu'à 80 centimètres d'épaisseur de glace (Weapon News, 2017, 04 juillet).

Mais ce projet de câble militaire semble être lui aussi à l'arrêt, depuis que les deux poseurs de câble classe glace apparaissent comme laissés à l'abandon dans leur cale sèche ; et alors que ceux-ci devaient être livrés en 2018 et 2019 (Google Map, s. d. ; Weapon News, 2017, 04 juillet) et sont désormais annoncés pour 2021 et 2022 (RussianShips.info, s. d.). L'entrée en service de ce câble est toutefois toujours officiellement prévue pour 2025

(Navy Recognition, 2018). Bien qu'incertains, ces deux projets de câble montrent à quel point la question des télécommunications est un enjeu stratégique pour la Russie dans l'Arctique, allant même jusqu'à faire construire ses propres navires poseurs de câble classe glace pour cela. Ainsi la Russie ne mise pas que sur le satellite. Disposer d'une infrastructure de câbles sous-marins de fibre optique semble donc être tout aussi important pour la Russie dans la zone.

C- La Finlande et son projet Arctic Connect

La Russie n'est pas la seule à s'intéresser à un tel projet de câble. Puisque dès 2016, Cinia, entreprise finlandaise de télécommunication et détenue à 70% par l'État finlandais, était en pourparlers avec la Russie et Polarnet pour s'associer au projet (Titarenko, 2017, 31 juillet ; Fedoseev, 2016, 28 mars) dans le but de créer une *joint-venture*, et alors que la Chine semblait déjà intéressée également (Titarenko, 2017, 31 juillet). Ces discussions seront suivies par des rencontres à haut niveau, le sujet ayant été évoqué lors de la visite d'État du Premier ministre russe Dmitry Medvedev en Finlande en décembre 2016 (Titarenko, 2017, 31 juillet), et alors qu'un haut responsable du ministère des télécommunications russe a rencontré l'ancien Premier ministre finlandais Paavo Lipponen pour évoquer la possibilité de poser un câble dans l'Arctique russe (Titarenko, 2016, 11 août).

L'idée de ce projet sera finalement reprise en 2016 par Cinia, avec son câble Arctic Connect. Celui-ci envisage de connecter par un câble sous-marin de fibre optique l'Europe du Nord au Japon et la Chine *via* le Passage du Nord-Est (PNE). C'est à la suite de la publication de plusieurs rapports, dont un de l'ancien Premier ministre finlandais Paavo Lipponen sur la question ; et sur proposition du ministère des transports finlandais, que le projet fut lancé. On constate que la volonté étatique est ici aussi très forte encore une fois, tout comme en Russie, et les nombreuses rencontres qui ont eu lieu sur le sujet à haut niveau politique entre les différents pays intéressés ne font que le confirmer. Cela peut s'expliquer par la volonté de certains pays nordiques, tels que la Finlande, la Suède et la Norvège, de devenir des hubs de données grâce à cette nouvelle route, misant beaucoup sur ce secteur de l'économie (Nilsen, 2016, 04 décembre). C'est une nouvelle route de données qui apparaît et qui semble attirer les intérêts stratégiques et économiques russes mais aussi, les intérêts économiques de certains pays nordiques, et pas seulement.

III- L' « intrus » chinois en Arctique

A- La Chine met un pied en Arctique avec l'aide de la Russie

1- L'intérêt chinois pour l'Arctique

Nous ne nous attarderons pas sur l'intérêt évident que porte la Chine depuis plusieurs années sur l'Arctique, et l'augmentation de ses activités dans la zone ; nombreuses sont les publications sur le sujet.

Dès 1925 la Chine est partie au traité du Svalbard, mais ce n'est que dans les années 1990 que son intérêt pour l'Arctique prend de l'ampleur, en y menant de nombreuses expéditions scientifiques à bord de son brise-glaces, puis par l'établissement de plusieurs bases de recherches, et enfin avec son entrée en tant que membre observateur en 2013 du Conseil de l'Arctique. Cet intérêt pour la zone fut formalisé par la publication en janvier 2018, par l'État chinois, de sa très attendue politique arctique, dans laquelle, elle se définit comme un « *Near Arctic State* » et « *an important stakeholder in Arctic affairs* ». Voulant se placer comme un pays avec lequel il faudra désormais compter dans la région ; tout en reconnaissant les droits des pays côtiers de l'Arctique, elle rappelle entre autres choses son droit à la recherche scientifique, mais aussi à poser des câbles sous-marins. On retrouve les mots connectivité et câbles sous-marins à trois reprises chacun dans ce court document, où est également mis en avant le fait que la Chine, travaille déjà dans l'Arctique à « *enhancing Arctic digital connectivity* » dans le cadre de coopérations en cours.

2- Le mariage de circonstance entre la Chine et la Russie dans l'Arctique

La Chine a donc la volonté d'être présente et influente mais surtout d'être reconnue comme légitime à être présente dans la zone. Elle a donc façonné son image en utilisant le concept de « *Near Arctic State* » tout en s'appuyant sur un allié incontournable dans la zone. La Chine qui n'a aucun territoire en Arctique, se repose sur un allié de circonstance : la Russie, afin de pouvoir s'y implanter et gagner de l'influence. Cette dernière est un géant arctique de par ses ambitions, ses moyens et l'étendue de sa région arctique ; mais c'est un géant qui manque de capacités de financements pour développer cette région où reposent les ressources indispensables à son économie. De l'autre côté, se trouve la Chine qui dispose elle des moyens financiers que la Russie n'a pas et qui veut peser dans la gouvernance de l'Arctique, région sur laquelle elle mise dans le cadre des nouvelles routes

de la soie pour en faire une zone d'extraction de ressources, mais aussi une route de transport de marchandises et de données numériques.

Par ailleurs, comme nous avons pu le voir dans le chapitre cinq de cette thèse, la Chine et la Russie partagent une vision commune concernant la gouvernance d'internet et surtout son contrôle, mettent en avant le modèle dit cyber-souverain. Cela alors que les deux pays, Russie en tête, souhaitent voir l'accomplissement des projets de câble de fibre optique dans l'Arctique que ce soit *via* les projets ROTACS ou son volet militaire, ou encore avec le projet *Arctic Connect*, chacun y trouvant ses intérêts. Enfin, la Russie prend très au sérieux, comme la Chine, le rôle d'internet dans son économie, le considérant comme une infrastructure stratégique touchant aux intérêts de l'État russe, notamment en cas de cyber attaque.

B- La Chine et les nouvelles routes de la soie

1- Les nouvelles routes de la soie et son volet polaire

Le projet de nouvelle route de la soie a été lancé en 2013 par Xi Jin Ping, afin de connecter l'économie chinoise aux économies européennes, africaines et asiatiques, par la construction de tous types d'infrastructures de transport terrestre et maritime, le long du trajet qui couvre les deux tiers de la population mondiale et les trois quarts des ressources énergétiques. Il s'agit tout autant de servir de débouché à ses biens manufacturés, que d'étendre l'influence chinoise dans le monde et ainsi faciliter « la pleine acceptation de son système politique » (Thibault et al., 2019, 03 juin). En décembre 2018, la Chine avait investi 110 milliards de dollars et promettait d'en investir 150 de plus d'ici à cinq ans (Hillman, 2019), pour un budget prévisionnel prévu pour les routes de la soie de 1000 milliards de dollars dans 100 pays (Thrush, 2018, 14 octobre). Pour le moment, les investissements les plus importants touchent le Pakistan et le Nigeria (Thrush, 2018, 14 octobre). Les fonds proviennent en grande majorité de grandes banques d'investissements chinoises et d'entreprises chinoises. Il est à noter que ce méga projet de route de la soie permet à 89% des projets financés par des banques d'investissement chinoises d'être attribués à des entreprises chinoises (The Economist, 2018, 26 juillet).

Ce projet a depuis un volet polaire, avec une route commerciale envisagée *via* le Passage du Nord-Est, qui semble pour le moment privilégier la route maritime du Nord, le long des côtes russes, pour le volet maritime. Sur terre, cette nouvelle route de la soie passera par

des lignes ferroviaires en Finlande et en Norvège, servant à transporter les marchandises depuis Kirkenes jusqu'au cœur de l'Europe, tout ceci grâce à des investissements chinois (Quinn, 2019, 22 septembre). Le volet polaire concerne également l'extraction de ressources, comme le gaz naturel, avec le projet Yamal LNG fortement soutenu par des capitaux chinois (Marbler & Shan, 2017).

2- La route de la soie digitale

Ce méga projet inclut également depuis 2015 une route digitale de la soie (RDS), alors appelée « *Information Silk Road* », qui s'appuie sur les technologies 4G-5G, le satellite et surtout les câbles sous-marins et terrestres de fibre optique. Peu mis en avant au départ et relevant plus d'une série désordonnée et non dirigées d'initiatives des entreprises chinoises, ce volet digital de la route de la soie a été relancé depuis 2019 lors de la conférence Belt and Road CEO Conference (Jia Hao, 2019, 30 avril). De plus, les autorités chinoises poussent fortement en avant pour son développement et le sujet commence à faire la une des médias occidentaux qui s'en inquiètent (Triolo, 2020, 8 mai). Cette RDS est une formidable opportunité pour les entreprises de NTIC chinoises, cela leur ouvrant de nouveaux marchés et des financements indispensables à leur expansion (Rolland, 2015, 02 avril).

De plus, ces câbles et technologies chinoises semblent emprunter de nouvelles routes délaissées par les entreprises occidentales, car jugées pas assez rentables (Murgia & Gross, 2020, 27 mars), dans ce qu'on pourrait appeler le ventre mou, c'est à dire les pays en voie de développement gouvernés par des régimes autoritaires, pour lesquels la Chine construit à crédit des infrastructures (crédits concédés par des banques d'investissement chinoises de la route de la soie). En faisant cela, la Chine offre une alternative à l'internet contrôlé par l'Occident (technologies, entreprises, mode de gouvernance, financements) tout en servant ses intérêts (Hemmings & Cha, 2020, 11 mars).

3- Huawei investit l'Arctique canadien avec ses équipements

L'intérêt chinois pour l'installation d'infrastructures de télécommunications dans l'Arctique s'est exprimé en 2019, avec l'annonce par Huawei Canada de l'autorisation obtenu du gouvernement canadien pour la mise en place d'équipements 4G dans 70 communautés isolées de l'Arctique canadien et du Nord du Québec, toutes dépendantes du satellite pour leur connexion (Radio-Canada, 2019, 23 juillet). Ces équipements doivent

être mis en place avant 2025 (Radio-Canada, 2019, 23 juillet), en partenariat avec des opérateurs locaux (ICE Wireless et Iristel). Alors que la connexion de ces communautés est assurée uniquement par satellite et est très limitée en capacité (Bell, 1^{er} avril 2019 ; 16 septembre), installer des équipements plus rapides pour l'internet mobile ne sert pour le moment à rien, tant que le réseau n'augmente pas ses capacités, à moins que ces équipements 4G ne soient le moyen de préparer le futur, à savoir l'arrivée de la 5G de Huawei, pouvant lui octroyer du fait de son avance technologique sur la 5G, une possible position de monopole dans l'Arctique canadien. Dans un contexte de très forte méfiance envers l'entreprise Huawei, à cause de ses liens supposés avec l'armée chinoise et des lois contraignant les entreprises chinoises à partager leurs données avec l'État chinois si celui-ci en fait la demande, certains observateurs alertent sur les risques liés à ces investissements dans l'Arctique canadien (Luedi, 2020, 02 mars ; Levinson-King, 9 septembre 2019 ; Blanchfield, 22 juillet 2019 ; 23 juillet 2019), notamment en termes d'espionnage des données.

La possibilité que l'Arctique s'ouvre de plus en plus et devienne une nouvelle autoroute des données (Delaunay, 2014), pourrait faire de l'Arctique une zone stratégique dans laquelle investir dans le domaine des télécommunications, donnant ainsi un avantage non négligeable aux entreprises et États y ayant investi. Cette possible position dominante des entreprises chinoises dans une zone potentiellement stratégique à l'avenir pour le transport de données, pose donc en effet la question du risque d'espionnage des données, ainsi que d'une influence plus grande de la Chine sur cette infrastructure d'importance vitale de manière globale, et dans l'Arctique en particulier. Une position dominante qui pourrait très bien être utilisée dans le cas d'une (hypothétique) crise géopolitique entre la Chine et le Canada dans la zone par exemple (Levinson-King, 9 septembre 2019). Il faut rappeler que la Chine a déjà prouvé qu'elle était capable, certes sur son territoire national uniquement, de couper internet à des régions entières, comme au Xinjiang en 2009, pour contrôler l'information et cacher la révolte alors en cours.

Le probable accès aux données échangées, par les autorités chinoises, *via* des technologies installées par ses entreprises et une position monopolistique de celles-ci dans une zone qui est considérée comme stratégique pour le Canada (et les États-Unis entre autres), ne sont donc pas à prendre à la légère, alors que le gouvernement canadien tarde à financer la mise à niveau d'un système de télécommunication civil et militaire dans le Nord. Toutefois, dans le même temps, il est à considérer le fait que les entreprises qui investissent dans le Nord canadien dans le domaine des télécommunications ne sont pas légions, car cela est peu

rentable. Par ailleurs, Huawei est déjà présente, l'entreprise ayant fourni des équipements 3G dans les trois territoires arctiques canadiens en 2013 (Capacity Media, 2012, 21 septembre). Évincer Huawei de l'Arctique canadien pourrait avoir comme conséquence d'encore retarder la mise à niveau du service offert, déjà très insatisfaisant, aux habitants du Nord (Luedi, 2020, 02 mars), l'équation n'est donc pas aussi simple.

C- Une stratégie chinoise d'influence par les infrastructures jusque dans l'Arctique

1- La Chine futur investisseur de cette nouvelle route des données ?

Au vu de l'importance accordée par la Chine à internet et les efforts déployés pour s'assurer d'obtenir toujours plus d'influence sur la gouvernance du réseau et l'imposition de ses normes, standards et technologies, ainsi que ses champions nationaux du secteur, il n'est pas étonnant de voir que la Chine pourrait être un des investisseurs majeurs du projet de câble sous-marin de fibre optique Arctic Connect.

Les pays concernés par le projet de câble Arctic Connect : la Norvège, la Suède, la Finlande la Russie, le Japon et la Chine mais aussi l'Allemagne, ont été associés au projet depuis au moins mars 2017 (Saunavaara, 2018), lors d'une réunion qui s'est tenue au ministère des transports et des communications finlandais, réunissant des représentants diplomatiques et économiques des pays cités (Titarenko, 2017, 31 juillet). La Chine avait d'ailleurs dès 2017, avant la publication de sa politique arctique, *via* le ministère chinois de l'industrie et de l'informatisation, montré son intérêt concernant la pose d'un câble de fibre optique dans l'Arctique russe (Titarenko, 2017, 31 juillet). L'intérêt chinois pour ce type de câble dans l'Arctique russe remonterait même à 2016, le sujet du possible financement de ROTACS par la Chine ayant été semble-t-il évoqué lors d'une rencontre entre le Premier ministre russe Dimitry Medvedev et le Premier ministre du Conseil d'État de Chine Li Ketsyan, à Saint Petersburg (Titarenko, 2016, 11 août). Le sujet sera une nouvelle fois discuté de manière bilatérale en juin 2017 par la Chine et la Russie lors d'une nouvelle rencontre entre le ministre des Communications russe Nikolay Nikiforov, et le ministre chinois de l'industrie et de l'informatisation, Miao Wei, lors d'une réunion des ministres des communications des BRICS. Lors de cette réunion, la Chine a à nouveau exprimé son intérêt pour développer le projet de câble dans l'Arctique russe et affirmé qu'elle serait un utilisateur majeur, tout en demandant assistance au ministère russe pour les recherches préliminaires avant la construction d'une telle infrastructure. Signe que la Chine n'a pas

uniquement l'intention de le financer, mais également de le fabriquer (Titarenko, 2017, 31 juillet).

Par ailleurs, la Chine a eu des discussions au niveau ministériel avec la Finlande, lors desquelles les officiels chinois ont été décrits comme extrêmement intéressés par le projet Arctic Connect (Murdoch-Gibson, 2018, 19 juin), tout comme certaines entreprises chinoises qui se sont dites ouvertes à une coopération de type *win-win*, notamment China Telecom (Suokas, 2017, 14 décembre). Cet intérêt chinois pour le projet de câble Arctic Connect, se manifeste également au travers de l'attention portée par la presse chinoise qui suit de près les avancées du projet (Xinhua, 2019, 28 février). Certains experts ayant même déclaré que Cinia et China Telecom sont les deux principales entreprises derrière le projet Arctic Connect (Buchanan, 2018, 01 février), et que la Chine souhaite être un partenaire majeur de ce projet (Shi, 2017, 15 décembre ; Burkitt-Gray, 2018, 19 juin ; Pearce, 2017, 15 décembre ; The Arctic, 2017, 31 juillet ; Xinhua, 2019, 23 mars) sur les plans politiques, techniques et financiers. Par ailleurs, un conseiller de Cinia a annoncé que le financement *via* les banques d'investissement chinoises derrière les projets des nouvelles routes de la soie est une possibilité (Murdoch-Gibson, 2018, 19 juin).

Toutefois, ces prêts chinois, au-delà des taux d'intérêt, ne sont pas « gratuits » comme nous l'avons vu, la majorité des projets financés par la Chine dans le cadre des nouvelles routes de la soie étant attribués à des entreprises chinoises telles que Huawei ou China Telecom. Il se pourrait donc que Huawei (puis Hengtong), puissent elles aussi entrer dans ce projet, puisque Cinia et Huawei ont déjà travaillé ensemble sur le premier câble de l'entreprise finlandaise : le C-lion, posé en 2016 (Huawei, 2016). De plus, les liens bilatéraux entre la Finlande et la Chine se sont renforcés ces dernières années avec la visite en avril 2017 de Xi Jinping (une première depuis 1995), et avec l'ouverture d'une ligne de transport ferroviaire entre Kouvola (Finlande), Xi'an et Zhengzhou (centre de la Chine) et une augmentation des investissements chinois dans le pays, montrant l'importance des liens entre les deux pays.

Cet intérêt très marqué de la Chine, que ce soit au niveau politique, technologique et commercial, pour les infrastructures de câbles sous-marins dans l'Arctique pose donc la question de la souveraineté technologique ainsi que de l'influence, que celle-ci peut retirer du financement, et de la construction par ses champions nationaux, tel que Huawei, de telles infrastructures dans l'Arctique.

Cette influence pourrait être acquise d'abord au détriment des pays circumpolaires, et servir pour peser sur les instances de la gouvernance mondiale de l'internet et ainsi faire adopter des normes et standards et un certain type de gouvernance de l'internet mondial et de ses infrastructures le supportant.

2- Infrastructure et influence

« *Infrastructure financing is the broadest avenue for exercising influence* » (Hillman, 2019, p. 4)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Américains ont proposé aux pays européens, dévastés par cette guerre, une aide à la reconstruction et à la relance de leurs économies sous la forme du plan Marshall. Ces prêts avaient une condition, importer des produits américains pour un montant équivalent à la somme versée par les États-Unis. De cette façon, les États-Unis ont fait une pierre deux coups, en aidant l'Europe à se reconstruire et à adhérer au camp américain durant la guerre froide qui se profilait, et en permettant aux entreprises américaines de trouver là des débouchés pour leurs produits. Par l'envoi d'engins agricoles, de machines-outils et d'autres produits manufacturés participant de la reconstruction des pays européens, les États-Unis vont se rendre incontournables ou presque et ainsi renforcer leur influence en Europe.

Cet exemple n'en est qu'un parmi d'autres, et nous permet d'introduire la question du financement des infrastructures comme outil d'influence, qui répond à la même logique que le plan Marshall. Aujourd'hui les Américains ne sont pas les seuls à avoir compris les effets potentiels d'une telle politique, puisque la Chine, au travers de son méga projet des nouvelles routes de la soie semble bien appliquer une stratégie similaire comme l'avance Jonathan Hillman : « *China is updating and exercising tactics used by Western powers during the nineteenth and twentieth centuries* » (Hillman, 2019, p. 2).

Selon Jonathan Hillman, l'influence d'un pays au travers des infrastructures s'effectue sur trois niveaux, qui correspondent aux trois étapes du développement d'un projet d'infrastructure que sont d'abord son financement (qui est l'occasion d'obtenir des contre parties de toutes sortes); la conception et la construction (qui est l'occasion d'imposer ses normes et standards ainsi que ses entreprises); et enfin la détention et l'opération de l'infrastructure (où l'on peut accéder à des informations sensibles et écarter des concurrents) (Hillman, 2019, p. 2).

En finançant (par le biais de prêts, là aussi) des projets d'infrastructures comme des routes, des chemins de fer, des équipements de service public jusqu'aux réseaux de télécommunications comme les câbles sous-marins de fibre optique, la Chine étend son influence et son emprise sur une partie des pays situées le long de ces nouvelles routes de la soie (Hillman, 2019). L'arme de la Chine réside dans ses banques d'investissements telles que la New Development Bank, le Silk Road Fund et l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) (Reich, 2015, 9 avril). Ces banques, apparaissent comme des concurrentes du système d'organisations financières (FMI, Banque Mondiale) mis en place par les USA. Ceci est un exemple de la volonté chinoise de façonner à son tour son environnement international et d'acquérir de la puissance structurelle.

On peut se demander si cette capacité d'investissement chinois au travers des banques d'investissements peut détrôner les États-Unis de leur place de numéro un dans la gouvernance mondiale ? Ce qui est sûr, c'est qu'avec ces banques, la Chine s'assure d'une capacité d'investissement importante qui vise à concurrencer les investissements occidentaux dans les pays pauvres ou en voie de développement, ceci tout en édifiant de nouvelles infrastructures facilitant le transport des produits chinois vers les marchés demandeurs, *via* de nouvelles routes, différentes de celles des routes traditionnelles tracées par les Occidentaux. Ces nouvelles routes passent par des pays souvent délaissés par les investissements occidentaux et sur lesquels la Chine peut ainsi renforcer son influence au travers de ces investissements. Une influence par le financement des infrastructures que certains qualifient de *Soft Power* (Griswold, 2016, 24 juin ; Marbler & Shan, 2017).

Toutefois, cette influence ressemble plus à du *Hard Power* que du *Soft Power*, car la Chine exporte et impose ses normes, standards et technologies au travers des projets financés, construits et opérés par des entreprises chinoises. Ces normes et standards seraient imposés sous la pression du gouvernement chinois selon Jean-Raphaël Chaponnière (2018, 16 juin). Ce qui fait de « La “ Belt and Road Initiative ” (...) un puissant levier de diffusion » (Chaponnière, 2018, 16 juin) des normes. En multipliant les projets d'infrastructure, la Chine a plus de chance ainsi d'imposer ses standards (McLaughlin, 2018, 22 novembre). C'est donc d'abord au travers du financement (classé comme étant du *Hard Power* par Joseph Nye), par le prêt, que la Chine impose ses projets et ses normes. Le problème est que quand un pays se trouve dans l'impossibilité de rembourser cette dette, sur des projets pas toujours viables au départ, des entreprises nationales sont cédées à des entreprises chinoises en compensation (Courrier international, 2020, 08 septembre ; Bouissou, 2021, 17 janvier ; Rabottin, 2019, 21 novembre ; Chellaney, 2018, 20 février).

La Chine s'achète donc des alliés au travers du financement de projets d'infrastructures : « *buying friends by building infrastructure* » (Griswold, 2016, 24 juin) ce qui relève plus du *Hard Power* que du *Soft Power*. Toutefois, cette stratégie semble fonctionner puisque : « *In recent years, for example, the prospect of Chinese infrastructure loans has helped persuade the Philippines and Cambodia to reevaluate military or diplomatic ties with the United States* » (Hillman, 2019, p. 4).

En faisant cela, la Chine ne propose donc pas seulement des équipements et de l'argent, mais aussi une alternative à l'internet contrôlé par l'Occident (technologies, entreprises, mode de gouvernance, financements) qui rejoint ses intérêts (Hemmings & Cha, 2020, 11 mars). Pour cette raison, on constate que la majorité des pays ayant souscrit à la Route Digitale de la Soie (RDS) sont des pays autoritaires au vu de la liste des pays ayant signé un *Memorandum Of Understanding* avec la Chine pour la mise en place de celle-ci (Murgia & Gross, 2020, 27 mars). Sur celle-ci, seule l'Angleterre représente les pays riches (Triolo et al., 2020, 29 avril), sur les 16 pays signataires. Cette influence semble déjà porter ses fruits puisque par exemple en Égypte, qui fait partie des 16 signataires du MOU pour la RDS, des lois similaires aux lois chinoises sur le contrôle d'internet ont été adoptées, et des accords de développement avec des géants chinois des NTIC ont été signés (El Kadi, 2019, 06 juin).

Notre objectif ici est donc de tenter de mettre en lumière la stratégie chinoise d'influence au travers du financement des infrastructures qui une fois détenues par des intérêts chinois servent ces mêmes intérêts, ceci en pesant sur la gouvernance mondiale et c'est cela qui constitue, selon nous, un facteur de *Soft Power*. Appliqué à la RDS, le contrôle des infrastructures internet par la Chine peut l'amener à influencer sur les normes et standards et la gouvernance mondiale de l'internet.

3- Un instrument d'influence chinois sur le réseau mondial d'internet ?

La nouvelle route de la soie et la RDS sont le moyen d'ouvrir des marchés aux entreprises chinoises pour y écouler leurs produits, alors que le marché intérieur chinois ne suffit plus, mais sert aussi et surtout à imposer leurs normes, standards et technologies et au passage le modèle de gouvernance cyber souverain ainsi qu'une société de surveillance. Nombreux sont ceux qui en effet qualifient la RDS comme étant un moyen pour les entreprises chinoises de se projeter à l'international à travers leurs technologies qui véhiculent également des normes et standards spécifiques (Creemers, 2020), tout en

diffusant l'influence chinoise le long de ces infrastructures : « à travers elle, la Chine tente d'établir une sphère de coopération politique, légale et réglementaire pour l'économie numérique » (Creemers, 2020, p. 304).

Ces infrastructures permettent donc à la Chine d'obtenir de l'influence dans les pays concernés, mais aussi de bâtir son propre réseau internet mondial distinct du réseau occidental (Ekman, 2018, p. 98) qui pourrait passer par l'Arctique également. C'est en étendant son réseau, en proposant un internet chinois qui se démarque de l'internet occidental que la Chine accroît son poids sur la gouvernance de l'internet mondial, et c'est pourquoi nous affirmons que les probables investissements chinois en Arctique dans le projet de câble Arctic Connect ne peuvent qu'accroître le poids de la Chine sur le contrôle de la gouvernance mondiale de l'internet, lui conférant en retour du *Soft Power*.

La volonté chinoise de s'associer à des projets de câbles sous-marins dans l'Arctique, qui pourrait devenir une nouvelle autoroute de l'internet mondial, pourrait donc participer de la politique chinoise pour l'imposition de ses technologies, normes et modèle de gouvernance en s'associant au projet de câble Arctic Connect. D'autant plus que cette nouvelle route permettrait de connecter les trois continents les plus peuplés et disposant du plus grand nombre d'internautes, l'Europe, l'Asie et l'Amérique, faisant d'emblée de cette nouvelle route un tracé stratégique pour qui le contrôle, notamment en termes d'accès aux données.

Chapitre 10 : Le contrôle des infrastructures internet : outil de *Soft Power* pour le Canada ?

Dans ce chapitre, nous allons tenter de mesurer les facteurs du *Soft Power* que constituent les ressources, les moyens, que sont les infrastructures de télécommunication et leur contrôle par le gouvernement fédéral, mais aussi la volonté de puissance canadienne en ce domaine qui en retour peut devenir un vecteur et source de *Soft Power*. Ici ce sont donc plus spécifiquement les moyens, les facteurs du *Soft Power* qui nous intéressent.

I- Une souveraineté numérique et technologique canadienne à inventer

A- Une souveraineté numérique canadienne sous emprise américaine

Au niveau national, le Canada semble abandonner sa souveraineté numérique à son voisin américain en décidant de laisser au marché, et donc à la concurrence, la tâche d'assurer aux Canadiens un accès à internet et à ses données. Toutefois, cette politique a des conséquences importantes sur l'indépendance numérique canadienne.

1- Le Canada est dépendant des GAFAM

En premier lieu, contrairement aux États-Unis, et dans une moindre mesure contrairement à la Chine ou encore à la Russie, le Canada ne dispose pas de géants de l'internet capables d'occuper une position de monopole ou une position dominante dans un des secteurs des NTIC. De ce fait, les autorités canadiennes n'ont pas accès aux données numériques des internautes canadiens au travers d'une législation adaptée au contraire de leur voisin américain. Les internautes canadiens peuvent donc rarement se départir du quasi-monopole des GAFAM sur leurs secteurs respectifs, puisqu'il n'existe pas ou peu d'alternatives canadiennes. Ils sont donc en grande partie dépendants d'entreprises étrangères, et notamment américaines, pour utiliser internet et ses applications. En cela, comme l'Europe et d'autres pays, le Canada perd une part de sa souveraineté numérique et est extrêmement dépendant de sociétés étrangères.

2- Des données canadiennes captées par les États-Unis

En utilisant les produits des GAFAM, les internautes canadiens offrent ainsi leurs données à ces entreprises étrangères qui le plus souvent stockent et font transiter leurs

données aux États-Unis. Ce qui, comme on a pu le voir dans le chapitre cinq, explique en grande partie pourquoi une part importante du trafic domestique canadien passe par les États-Unis. C'est ce qu'on appelle le trajet boomerang (*boomerang traffic*) des données canadiennes. Une autre explication repose sur les pratiques des grands opérateurs canadiens, tels que Bell Canada et Rogers qui ont décidé de ne partager leurs données avec les autres opérateurs canadiens que dans des points de *peering* (d'échange de données) situés aux États-Unis. Cette pratique vise à augmenter le coût d'accès de leurs concurrents à ces données et à leur compliquer la tâche et ainsi les asphyxier. Enfin, pour ce qui est du trafic international, il passe lui aussi en grande partie *via* les États-Unis, par manque de câbles internationaux connectant le Canada au reste du monde. Le Canada apparaît donc ici aussi extrêmement dépendant des États-Unis, que ce soit pour le trafic de données au niveau national, mais aussi pour le transit des données hors du pays.

3- Une absence apparente de volonté de souveraineté numérique canadienne

La liberté d'action que les autorités canadiennes laissent au marché, et donc aux entreprises, pour fournir les services et les infrastructures aux citoyens canadiens, amène donc à choisir des acteurs américains (GAFAM), tout en passant par le réseau américain pour le transport mais aussi pour le stockage des données. Même les plus gros opérateurs canadiens choisissent de faire transiter les données de leurs clients aux États-Unis. Pourtant, en réponse, le gouvernement canadien ne propose que des solutions inadaptées et insuffisantes pour tenter de réduire le risque d'accès aux données des internautes canadiens, et aucune stratégie de souveraineté numérique sur les données ne semble exister. Ceci dépossède le Canada de sa souveraineté numérique, en laissant les données des citoyens canadiens transiter et être stockées aux États-Unis. Ces données ont donc de très fortes chances d'être analysées par la NSA. Par ailleurs, ces données sont donc exploitées en priorité par des entreprises américaines, alors que les données constituent de plus en plus une manne économique vitale pour les acteurs du numérique.

Le Canada, au contraire des États-Unis, ne possède donc pas les ressources suffisantes en matière d'internet pour espérer atteindre la souveraineté numérique, au contraire des États-Unis. Il n'existe pas d'entreprises nationales détenant une position dominante ou de monopole, permettant de capter les données et donc les informations. Pourtant, la question de l'accès et de la protection des données est devenue un enjeu stratégique pour les États, et plus généralement pour tous les acteurs économiques et les populations, et ce notamment à la suite des diverses révélations telles que les affaires Snowden et Cambridge Analytica.

B- Une absence de stratégie, doublée d'une vision à court terme pour apporter la connectivité

Au-delà de l'absence de volonté de souveraineté numérique et de contrôle des données canadiennes, le gouvernement fédéral canadien ne dispose pas d'une stratégie claire et efficace de développement des infrastructures internet, et ce pour plusieurs raisons.

1- Une absence de stratégie

Il n'existait pas, jusqu'en 2019, de stratégie au Canada afin d'apporter la connectivité dans les zones les plus isolées. Les zones les plus densément peuplées du pays ont été connectées par les entreprises privées, parfois avec des aides du gouvernement fédéral, malgré qu'il s'agisse des zones les plus rentables. Les zones isolées ont reçu par à-coups des financements publics qui n'ont pas suffi et ne suffisent toujours pas à fournir un accès à un internet haut-débit abordable, performant et stable. C'est le cas entre autres du Nord et en particulier du Nunavut.

Cette absence de stratégie dans les régions rurales et isolées a été relevée dans un rapport publié en 2018 par le Bureau du Vérificateur Général (BVG, 2018). Dans ce dernier, le BVG constate que le ministère en charge de la politique de développement de la connectivité au Canada : « Innovation, Sciences et Développement économique Canada n'avait aucun plan pour offrir des services Internet de qualité supérieure aux Canadiens dans les régions rurales et éloignées ». Le même constat est fait par un autre rapport publié quelques mois avant, en avril 2018, par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie du Parlement canadien. Celui-ci appelle aussi Innovation, Sciences et Développement économique Canada à mettre en place une vraie stratégie pour apporter la connectivité partout au Canada, tout en faisant « participer les collectivités autochtones du Nord » (Ruimy, 2018).

2- Une vision à court terme

Le gouvernement fédéral n'est toutefois pas resté les bras croisés devant cette problématique, mais la façon d'aborder le problème semble toutefois ne pas être la bonne. En effet, le gouvernement fédéral a choisi de financer les infrastructures internet dans les régions mal desservies en créant de multiples fonds d'investissements, dotés soit d'argent public uniquement ou de fonds privés et publics, créés pour quelques années, souvent pour

quatre ou cinq ans. Chaque fond a des règles différentes et dépend de ministères et organismes différents. Cela n'en fait donc pas une stratégie et semble disperser les efforts tout en ne permettant qu'une vision à court terme, sur cinq ans maximum. Le nombre de fonds créés depuis qu'internet existe dans le Nord canadien et pouvant servir à financer l'internet par satellite est assez important, nous en avons compté au moins 10 depuis 2000. Mais selon le NBDC (CRTC, 2015), ces financements, octroyés sur seulement quelques années où parfois même en une seule fois, ne permettent pas l'émergence de la concurrence. Un financement octroyé sur quatre ou cinq ans ne suffit pas à inciter les entreprises privées à investir dans un marché où les coûts sont très élevés pour seulement quelques années, et de ce fait renforce la position dominante de l'entreprise principale dans le Nord qui est NorthwesTel dans notre cas. De plus, en fonctionnant de cette manière, cela plonge les entreprises qui ont pris le risque d'investir comme SSI Micro-Qiniq dans le Nord, dans l'incertitude d'obtenir à la fin de chaque subvention à nouveau de quoi pouvoir subventionner le service et ainsi pouvoir le proposer à un prix à peu près abordable aux clients du Nunavut, tout en maintenant les infrastructures (McMahon et al., 2010, pp. 54, 56). Enfin, le montant de ces subventions permet certes d'améliorer le service, mais uniquement à la marge, l'augmentation des capacités étant à chaque fois très vite absorbée et le réseau à nouveau saturé (Veniot, 2018).

Cette approche qui vise à financer des projets par l'abondement ponctuel tous les quatre ou cinq ans de fonds de financements spécifiques découle d'une vision à court terme, et ne permet pas d'avoir une vision globale du réseau à construire. Un réseau qui avec ces financements ne peut être construit que petit bout par petit bout, ce que permet uniquement ces fonds sous dotés et dont le nombre de demandes dépasse de loin leurs capacités de financement.

Ce système de subvention pour la connectivité au Canada ne semble donc pas être adapté au défi que représente le fait d'apporter un internet fiable, abordable et performant à tous les Canadiens. Ceci sert seulement à maintenir les réseaux du Nord dans une sous capacité, au regard de la demande, mais aussi de ce qui est disponible dans le Sud du pays. Pour arriver à fournir un internet haut-débit fiable et accessible à tous, comme l'ont noté différents rapports et experts, le Canada se doit de mettre en place une stratégie non plus basée sur l'abondement de différents fonds à court terme, mais en se dotant d'une vision globale, à long terme et avec un financement suffisamment conséquent pour s'attaquer au problème, tout en s'appuyant sur un panel de technologies et non pas uniquement le satellite. Car bien qu'étant moins cher que d'autres technologies sur le court terme, sur le

long terme cette technologie est plus cher, le satellite est d'ailleurs défini par le rapport du Parlement d'avril 2018 comme étant « à court terme, une solution de dernier recours dans les régions très éloignées » (Ruimy, 2018, pp. 32-33). Cette politique est depuis longtemps critiquée, depuis au moins 2010 (McMahon et al., 2010, pp. 7, 111-114) et par certains de nos interviewés.

3- Une vision à court terme qui empêche de penser d'autres technologies que le satellite

a- Une vision à court ou moyen terme qui favorise le satellite

Le Canada, malgré l'importance cruciale que représentent les câbles sous-marins de fibre optique formant la base de l'infrastructure de l'internet mondial, continue de miser en priorité sur le satellite. Le Canada a depuis le début de l'internet préféré miser sur le satellite pour connecter les zones rurales et isolées, et la préférence semblant aller à chaque fois vers le champion national Telesat et ses satellites, plutôt que vers des solutions de câbles de fibre optique.

Le Canada, pense ses politiques publiques (comme beaucoup de démocraties) sur le court ou le moyen terme, ce qui est la même temporalité à peu près que le satellite qui agit sur le court ou moyen terme (la durée de vie d'un satellite de télécommunication est de maximum 15 ans, et encore moins pour les futures constellations LEO). D'autres pays comme la Chine ou la Russie, pensent leurs politiques d'investissements et de puissance sur le très long terme, et les câbles sous-marins de fibre optique s'y prêtent bien puisque leur durée de vie est de 25 ans. Par ailleurs, durant ces 25 ans de vie des câbles, les équipements peuvent être remplacés et modernisés, augmentant ainsi la capacité de transmission des câbles, ce qui n'est pas possible avec les satellites.

b- Des choix confortés par le « dogme » du coût-efficacité

Le choix du court terme, qui s'explique en partie par la durée des mandats politiques dans la démocratie canadienne, comme dans d'autres pays démocratiques, favorise ainsi le choix du satellite qui apparaît plus intéressant sur le court terme, et qui est renforcé par une règle budgétaire. Cette règle, qui s'est érigée quasiment en dogme budgétaire et bureaucratique, commande de choisir l'option qui présente le meilleur ratio coût-efficacité/bénéfices ou *cost-effective*. Cette expression est d'ailleurs revenue à de

nombreuses reprises lors de nos entretiens avec des responsables d'institutions fédérales canadiennes, exposant ainsi la façon avec laquelle est abordé le sujet dans le Sud.

En apparaissant moins cher en termes d'investissements financiers au départ, l'option du satellite pour le Nord est préférée aux autres technologies qui, comparées sur du court terme, sont plus onéreuses. De plus, le fait que le satellite ait été présent, disponible, avant l'arrivée d'internet et qu'il ait les capacités de connecter le Nord aux différents réseaux de télécommunications et de télévision, y compris internet, le choix de se tourner dès le départ vers cette technologie est donc apparu comme évident et le moins cher. Toutefois, ce dogme bureaucratique qui a sûrement sa pertinence dans le Sud du pays, ne semble pas être pertinent lorsqu'on l'applique dans le Nord. En effet, au vu des coûts de construction, de la fenêtre de construction très réduite, des coûts plus importants que représentent la maintenance des réseaux, ajouté à cela un nombre d'habitants par kilomètre carrés bien inférieur au Sud du pays avec une population très dispersée sur un territoire immense, tout ceci rend inadapté cette règle budgétaire. Si le gouvernement du Nunavut raisonnait selon cette même logique, les communautés les plus petites n'auraient donc pas accès à certains services.

Malgré les millions de dollars canadiens dépensés par les pouvoirs publics pour apporter, et maintenir un réseau internet par satellite au Nunavut, les performances sont jugées insuffisantes par ses utilisateurs et ce depuis 25 ans (Coelho, 2018, pp. 141-143). On peut donc se demander si cette logique de coûts-bénéfices (et donc de recherche de rentabilité) est vraiment gagnante, à la fois pour les pouvoirs publics qui dépensent beaucoup sur le long terme pour maintenir une connexion très peu performante, et à la fois pour les résidents du Nunavut qui n'ont pas accès à tout ce qu'internet peut offrir, ce qui est pourtant primordial pour ces communautés isolées qui en dépendent toujours plus et qui comptent souvent sur internet pour tenter de contourner l'isolement.

La volonté de l'État canadien de développer l'infrastructure de télécommunication, et plus particulièrement de connectivité, existe, mais sous une forme qui apparaît inadaptée et qui ne produit pas encore d'effets conséquents sur la qualité du service offert aux habitants du Nunavut. La manière de choisir et de financer les projets et les infrastructures déjà en place, impacte énormément les capacités du réseau et amène à choisir le satellite, une technologie qui apparaît comme moins chère que les autres sur le court terme. Pourtant ce choix, qui apparaît comme logique aux yeux des décideurs du Sud, a été remis en question depuis longtemps déjà.

II- Des projets fortement dépendants des financements publics dans l'Arctique

La question du financement des projets d'infrastructures de télécommunication dans l'Arctique, et notamment par la puissance publique, est centrale, tant les investisseurs privés manquent pour porter ces projets au vu du peu de retour sur investissement promis. Ces financements publics vont de pair avec le contrôle des infrastructures et orientent de fait les choix technologiques. Malgré des choix contestés, les Inuit sont donc dépendants de ceux-ci et des décideurs ainsi que des financements du Sud.

A- Les projets de câbles sous-marins ratés dans l'Arctique faute de financements

1- Le Canada (et les USA) délaisse les projets de câbles sous-marins transarctiques

C'est d'abord le projet Arctic Link, annoncé en janvier 2010 par une entreprise alaskienne Arctic Cable Company¹⁴. Ce câble devait connecter l'Asie à l'Europe *via* l'Amérique du Nord à travers le Passage du Nord-Ouest, pour un montant estimé à 1,2 milliard de dollars, et connecter des communautés en Alaska sur son passage. Par manque de fonds, et malgré une demande de soutien auprès de l'État fédéral américain, à hauteur de 350 millions de dollars (Warf, 2011, p. 195), le projet n'a jamais pu trouver assez de financements. Le seul projet de câble ayant eu pour ambition de connecter l'Europe à l'Asie en passant par le passage du Nord-Ouest, et avec lui les communautés autochtones du Nord canadien, dont celles du Nunavut, était le projet canadien Arctic Fibre. Évalué à 650 millions de dollars, il avait toutefois fait une demande de subvention (lui aussi) à hauteur de 237 millions de dollars auprès du gouvernement fédéral canadien, afin de connecter 17 communautés autochtones du Nunavut et du Nunavik sur son chemin, en plus de celles prévue dans son plan initial, et permettant ainsi de connecter la quasi-totalité des communautés du Nunavut et du Nunavik. Cette demande ne sera jamais pourvue par le gouvernement fédéral et le projet fut racheté en 2016 (Sponagle, 2016, 20 mai) par Quintillion qui n'était au départ qu'un partenaire d'Arctic Fibre pour le segment prévu en Alaska.

2- Quintillion : une exception qui confirme la règle

Après avoir été racheté, Arctic Fibre est devenu Quintillion et a posé un câble en

¹⁴ Détenue par une entreprise d'investissement, Khanjee Holding et la société autochtone Kenai Cable Co., toutes deux implantées en Alaska.

Alaska reliant plusieurs communautés de l'Arctique américain, représentant la phase une du projet. Comme le projet original d'Arctic Fibre, le câble de Quintillion espérait et espère toujours pouvoir arriver à mener à bien ses différentes phases du projet avec l'aide de fonds privés pour connecter l'Asie à l'Europe. C'est le seul projet à avoir pu aller de l'avant dans l'Arctique, uniquement grâce à des financements privés. Toutefois, le 12 avril 2018, Elizabeth Pierce, l'ancienne PDG de Quintillion¹⁵, s'est rendu au FBI à New York après la publication le jour même d'un acte d'accusation de la cour fédérale de Manhattan l'accusant de fraude (Carr, 2019, 08 octobre). Il était reproché à Elizabeth Pierce d'avoir falsifié plusieurs contrats passés avec des entreprises de télécommunication en Alaska entre 2015 et 2017. Cela afin d'attirer d'autres clients et faire ainsi grossir le possible retour sur investissement frauduleusement évalué à 24 millions de dollars la première année et à 1 milliard de dollars sur toute la durée de vie du câble. Cette fraude a permis d'attirer des investisseurs qui ont soutenu le projet de câble sous-marin de Quintillion à hauteur d'au moins 270 millions de dollars. Les deux investisseurs majeurs concernés sont le fonds d'investissement Cooper Investment Partners¹⁶ qui a engagé 200 millions de dollars, celui-ci incitant la banque d'investissement française Natixis à entrer dans le projet, à hauteur de 50 millions de dollars en janvier 2017. Reconnue coupable, l'ancienne PDG de Quintillion qui avait quitté ses fonctions après la découverte des fraudes, a été condamnée à cinq ans de prison en juin 2019 (Associated Press, 2019, 20 juin ; USAO-SDNY, 2019, 19 juin).

3- La place centrale du gouvernement pour financer l'infrastructure dans l'Arctique

Dans l'Arctique, dans le domaine des télécommunications, la place des gouvernements et des administrations locales, *via* leurs financements de projets, apparaît donc comme centrale. Sans ces financements, il n'y aurait peut-être même pas d'accès à internet, car une majorité de projets de télécommunications n'ont pu voir le jour dans l'Arctique qu'avec le soutien de l'État.

C'est d'abord le cas du double câble sous-marin de fibre optique qui connecte l'île norvégienne du Svalbard, financé par des fonds publics. C'est aussi l'Islande, qui bénéficie de plusieurs câbles sous-marins de fibre optique, tous soutenus par des entreprises

¹⁵Quintillion, créé en 2012, est l'entreprise qui a posé un câble sous-marin de fibre optique au large de l'Alaska en 2017 pour amener l'internet haut-débit aux communautés côtières de l'Alaska et connecter l'Asie à l'Europe en passant par le passage du Nord-Ouest dans une deuxième et troisième phases à venir.

¹⁶Appartenant à Len Blavatnik, ressortissant américano-britannique né en Union soviétique, homme le plus riche de Grande-Bretagne, il possède entre-autre la Warner et pèserait actuellement 20 milliards de dollars selon Forbes.

appartenant à l'État islandais, dont deux sont opérés par un PPP avec Farice ehf, et deux par des entreprises publiques et ce, depuis 2004. Avant cette date, le câble CANTAT-3 était le seul à connecter l'Islande à internet, un câble qui connut de nombreuses coupures dont une qui dura sept mois. Devant tous ces problèmes, la puissance publique a pris sur elle de financer plusieurs câbles avec les entreprises de télécoms locales, ceci afin d'assurer une connexion internet fiable au pays.

Au Groenland, comme au Nunavik avec Tamaani, c'est l'entreprise d'État Tele-Greenland (TFTIA, 2017) qui va financer complètement les deux câbles Greenland Connect et Greenland Connect North, posés par Huawei Marine, et qui permettent de relier par câbles sous-marins de fibre optique certaines communautés sur la côte ouest de l'île dont la capitale. Par ailleurs, toutes les communautés qui ne sont pas connectées par câble le sont par satellite ou par tour à micro-ondes.

Au Canada, dans les Territoires du Nord-ouest, le câble de fibre optique Mackenzie Valley Fiber Line (MVFL) a été décidé et financé par le GNTO à hauteur de 20 à 40 millions de dollars canadiens sur les 82 millions du projet (Gibbins, 2017, 11 juin). Au Yukon, les câbles de fibre optique opérés par NorthwesTel sont en partie financés par le gouvernement fédéral et local, tout comme doit l'être le futur câble de la *Dempster Highway* (Government of Yukon, s. d.).

Enfin, en Alaska, le projet GCI Terra Network a été en grande partie financé par le *stimulus fund* mis en place par le gouvernement fédéral américain après la crise de 2008, à hauteur de 88 millions de dollars. Ce réseau, toujours en service, continue d'être amélioré et de recevoir des subventions pour financer son développement (Clearing House CDFI, 2017, 15 mai ; Lee Falsey, 2017, 20 mars) et permet ainsi de connecter 70 communautés isolées de l'Alaska à internet.

Ces exemples montrent que sans la volonté de ces gouvernements et l'argent public, la connexion à internet de ces populations n'aurait tout simplement pas pu exister ou dans de mauvaises conditions de service, et à des prix très élevés. Cela est notamment vrai pour le réseau internet au Nunavut qui (sur)vit grâce aux subventions d'argent public.

B- Le rôle vital du financement public pour le réseau dans l'Arctique canadien

1- Un cas d'absence de marché (*no business case/market failure*)

Le Nunavut, comme 95% du territoire canadien (Ruimy, 2018, pp. 43-44), est considéré dans le domaine des télécommunications, comme un « *failed market* » ou « *no business case* » (K2, K2b, M1), c'est-à-dire un marché où il n'existe pas d'opportunité de faire des affaires, n'étant pas assez rémunérateur pour que des entreprises privées puissent y investir seules et y retirer un retour sur investissement suffisamment élevé pour justifier cet investissement (K2, F1, M1). Cela, on l'a déjà vu, est dû au fait que cet environnement est très difficile, avec une faible population, elle-même dispersée sur un territoire immense, et des éléments ayant trait à la latitude (orages magnétiques) ayant des effets néfastes sur les équipements de télécommunication. L'approche classique en Amérique du Nord qui donne la priorité au marché pour apporter le service n'est donc pas suffisante ici. L'exemple rapporté par Lorna Roth (Roth, 1999, p. 8) de l'échec de Nunavik.net montre bien que, seuls, des investisseurs privés ne peuvent pas s'en sortir et dégager des bénéfices suffisants en finançant un réseau de connexion à internet. Par ailleurs, celle-ci prévenait dès 1999 du risque pour le développement du secteur de la baisse des financements publics (Roth, 1999, p. 84). C'est ce qui a poussé l'ARK à créer une entreprise publique afin d'apporter les télécommunications partout au Nunavik avec la compagnie Tamaani (TFTIA, 2017), puisque personne d'autre ne voulait le faire.

Sans financements publics, il était et il semble encore aujourd'hui impossible pour le Nunavut de développer son infrastructure de télécommunication. Toutefois, malgré ces financements publics, aujourd'hui encore l'accès à internet apparaît comme insuffisant pour satisfaire les besoins au Nunavut, du fait des manques de la politique de développement des infrastructures au Nunavut menée par le gouvernement fédéral, qui dans le contexte des privatisations des années 1990 et de la dérégulation, va s'appuyer en priorité sur les entreprises privées plutôt que sur le modèle public ou des organisations non lucratives pour amener la connectivité dans le Nord, au contraire de Tamaani au Nunavik. Il en résulte un gouffre numérique entre le Nunavut et le Sud du pays qui perdure et s'aggrave avec le temps, une situation que le premier rapport du CEN avait pourtant prédite dès 1994 : « Il faut noter que le niveau des services dans le Nord est déphasé par rapport aux autres régions du Canada, et cela en dépit de l'interfinancement ; le fossé pourrait s'élargir encore plus rapidement avec l'avènement de la nouvelle technologie et des services déjà lancés sur le marché » (CEN, 1995, p. 60).

2- Le cas spécifique du Nunavut : un réseau satellitaire qui ne vit que sous perfusion d'argent public

Depuis le début de l'internet au Nunavut, l'infrastructure n'a pu se développer sans aides publiques. C'est le cas du réseau Qiniq qui entre 2005 et 2018 a nécessité 175 millions de dollars d'investissements privés et publics pour maintenir un service minimum à 80\$ par mois (Veniot, 2018 ; Qiniq, s. d.a). Ce service de base coûterait sinon sans ces subventions au moins 300\$ selon Qiniq (Nunatsiaq News, 2019, 08 avril). Dans un rapport publié en octobre 2014 par le CRTC (CRTC, 2015), les utilisations du satellite au Canada sont qualifiées de « coûteuses et difficiles. C'est pourquoi un montant considérable de financement public a été attribué au fil des ans pour permettre le développement et le déploiement continus de ces activités ». Le rapport continue en affirmant qu'« il semble clair que le recours au financement public sera toujours nécessaire pour fournir les services de transport (sic.) par satellite aux régions rurales et éloignées du Canada » (CRTC, 2015, p. 61). C'est dans ce même rapport que l'on apprend qu'entre 2002 et 2014, ce ne sont pas moins de 200 millions de dollars d'argent public qui ont été dépensés pour soutenir le satellite et apporter la connexion dans toutes les régions isolées du Canada. Toutefois, cette estimation ne prend pas en compte les différents fonds mis en place pour amener la connectivité, le chiffre total étant donc plus élevé (CRTC, 2015, p. 55). Au Nunavik, encore une fois selon ce même rapport, l'Administration régionale Kativik recevait en moyenne 3,2 millions de dollars par an, soit « 37% des coûts globaux supportés pour l'exercice financier 2013 » (CRTC, 2015, pp. 133-134). Ce qui fait une subvention de 900\$ par ménage pour apporter l'internet par satellite (CRTC, 2015, pp. 133-134). La connexion par satellite coûtait en 2010 6 000 dollars pour 1 Mbps à l'achat chez Telesat.

Nous avons tenté de calculer ce qu'a pu recevoir en argent public le Nunavut depuis 25 ans pour créer et maintenir son infrastructure de connexion à l'internet par satellite. Ce calcul n'est qu'une fourchette basse, le total étant sûrement plus élevé, ne prenant pas en compte des financements reçus en dehors des fonds mis en place par le gouvernement fédéral. Afin de donner une idée du coût en dollars actuels, nous avons recalculé toutes les subventions publiques que nous avons pu lister en dollars 2020 grâce au site officiel de la banque du Canada (Banque du Canada, s. d.). Pour Ardicom, nous avons divisé par 2,2 le montant initial pour le rapporter à 25 communautés et non pas 58 communautés. Pour Qiniq, n'ayant pas plus d'informations sur la répartition du montant annoncé de 175 millions co-investis par l'entreprise et le gouvernement fédéral dans le réseau, nous avons seulement pris le coût initial du réseau en 2005. Ce calcul nous donne un total d'au moins 286,16 millions

de dollars canadiens de 2020 dépensés dans le réseau uniquement pour le Nunavut en 25 ans, et en provenance de 12 sources de financements différentes. Ce calcul nous donne une idée des sommes dépensées.

Cette connexion n'existe donc que par ce que les États subventionnent fortement et régulièrement le service, afin de le maintenir et parfois l'améliorer, mais seulement à la marge. Pourtant, sans la « générosité » de l'État fédéral canadien, il est certain que les prix seraient encore plus élevés et internet encore moins accessible à toute une partie de la population au minimum, voire impossible à mettre en œuvre *via* une entreprise privée comme NorthwesTel ou Qiniq. Mais ce choix du satellite et des subventions périodiques destinées à une seule technologie font que la région est de plus en plus à la traîne et voit sa fracture numérique s'agrandir, rendant le montant pour rattraper ce retard de plus en plus grand au fil du temps. Ces subventions, pourtant importantes au regard des chiffres bruts, ne suffisent même pas à rattraper les performances offertes dans le Sud du pays. Ce qui ne fait que maintenir ou améliorer à la marge une connexion qui est de plus en plus saturée. Ceci alors qu'internet est au Nunavut un lien encore plus vital que dans le Sud du pays pour les commerces, la santé, les loisirs, les vols, les banques et toute l'administration du GN. Par ailleurs, cette connexion reste très chère, lente, limitée en capacités et instable. D'autres alternatives existent ou ont existé, mais ces occasions semblent avoir été ratées par les gouvernements fédéral canadien et territorial du Nunavut (F2).

Enfin, la révélation de la fraude de Quintillion met en lumière la difficulté que rencontrent les projets d'infrastructures dans le Nord. Il apparaît donc comme quasi impossible de se passer de l'aide du secteur public pour mener à bien des grands projets de télécommunication dans l'Arctique. De fait donc, les États, dont le Canada, contrôlent totalement ou en partie ces réseaux, ce qui leur permet de choisir également quelles sont les technologies mises en place.

III- Le choix du satellite dans l'Arctique canadien remis en cause

L'Arctique est appelé à jouer un rôle dans la bataille qui se joue dans le contrôle de l'internet mondial, comme nous avons pu le voir dans le chapitre cinq. Dans cette bataille technologique et pour le contrôle de la gouvernance de l'internet mondial, quelles sont ressources et la stratégie canadienne dans l'Arctique ?

A- L'état de la souveraineté technologique et numérique canadienne dans l'Arctique

1- Une souveraineté technologique limitée au satellite

Le Canada a par le passé fortement soutenu le secteur ferroviaire pour connecter ses provinces et maintenir l'unité canadienne, mais aussi pour y affirmer sa souveraineté. Il a également par le passé soutenu le développement du télégraphe en rachetant des lignes existantes ou en finançant de nouvelles lignes pour, entre autres, assurer sa souveraineté sur des territoires éloignés et connecter toute la Confédération, prenant ainsi le contrôle d'une partie du secteur. Il a aussi soutenu les compagnies de téléphone sous la forme de l'octroi d'un monopole naturel à Bell Canada afin de faciliter le déploiement du téléphone pour tous les Canadiens. Tout en soutenant le développement du secteur du satellite en créant Telesat, en partie sur fonds publics, dans le but affiché encore une fois de connecter tout le pays au téléphone, à la radio et à la télévision et plus tard à l'internet.

Le Canada a choisi de miser sur le satellite dans les années 1960-70. Elle était à cette époque la technologie phare des télécommunications qui va presque tuer l'industrie du câble sous-marin avant que n'arrivent les câbles de fibre optique. Nous avons pu voir que ce choix était en réalité motivé par des raisons de souveraineté technologique et de prestige face au voisin américain. En choisissant de miser en priorité sur cette technologie, apparaissant comme parfaite sur du court terme, plutôt que de diversifier sa politique industrielle en essayant de soutenir d'autres technologies en parallèle, le Canada s'est mis dans une situation de dépendance au satellite et s'est enfermé, et a enfermé le Nunavut dans un seul choix, celui du satellite.

Le Canada, au contraire des deux grandes puissances de notre époque (États-Unis, Chine) et d'une partie des puissances moyennes (France, Japon, Grande-Bretagne), ne dispose donc pas d'un champion national dans le domaine des câbles sous-marins. Pourtant cette technologie règne désormais en maître quasi-absolu dans la transmission des données, en transmettant 99% des données échangées dans le monde. Le Canada ne dispose que d'une partie du savoir-faire et des équipements pour poser des câbles terrestres (Ledcor¹⁷) et sous-marins (IT¹⁸), mais ne dispose d'aucun équipementier ou fabricant de câbles et d'équipements de systèmes de câbles.

¹⁷ <https://www.ledcor.com/>

¹⁸ <https://www.ittelecom.com/en/>

2- Le Canada délaisse sa souveraineté technologique

Pourtant, au vu de l'importance d'internet pour le développement économique actuel et futur, le Canada aurait très bien pu investir pour des raisons de souveraineté technologique et économique dans le domaine des câbles de fibre optique. Ainsi, ces investissements auraient pu être là aussi soutenus par les mêmes motifs (ou mythes) mobilisés pour faire accepter la création de Telesat sur fonds publics, à savoir : protéger la souveraineté technologique et l'influence du Canada dans le secteur, s'assurer en partie du contrôle de cette technologie face au géant américain à l'époque et maintenant face à la Chine, et alors même que selon le récit fait du rôle des technologies de communications dans l'histoire canadienne, les communications que ce soit par le train, le télégraphe ou le satellite sont vitales et constitutives de l'identité canadienne. Pourtant, à aucun moment les mythes mobilisés pour le chemin de fer ou le satellite ne l'ont été pour soutenir une stratégie de contrôle de l'infrastructure, des technologies et de l'accès à internet partout au pays ou dans le Nord, par la création d'une entreprise nationale dans le domaine des câbles terrestres et ou sous-marins de fibre optique.

Le Canada ne dispose donc pas d'une telle entreprise, au contraire des États-Unis, de la France, du Japon et de la Chine. Cela alors que cette technologie est d'autant plus liée à la souveraineté technologique et numérique, voire peut être même plus encore, au vu de l'importance de l'infrastructure de câbles sous-marins pour le transport de données et donc du fonctionnement d'internet et de toute l'économie qui repose de plus en plus sur cet outil.

Si Telesat était un élément de souveraineté technologique, un outil d'unité nationale pour le Canada, au vu du rôle absolument central d'internet dans nos vies quotidiennes, pourquoi rien n'a été fait en ce sens afin de doter le Canada d'une entreprise nationale permettant d'apporter l'internet haut-débit dans tout le pays, y compris dans le Nord, *via* la technologie des câbles de fibre optique ? Si l'État canadien était prêt à mettre des millions de dollars dans une entreprise qui fut en partie neutralisée à ses débuts par Bell Canada, pourquoi ne pas mettre des millions pour apporter une connexion internet vitale au quotidien de tous les Canadiens et particulièrement aux résidents du Nord, alors que l'internet disponible actuellement par satellite au Nunavut est loin d'être satisfaisant, et ainsi pouvoir contrôler et bénéficier d'un câble dans la zone stratégique pour le Canada du PNO ?

3- Les raisons de ces choix, tentatives de réponse

Notre hypothèse est que le fait que le marché privé suffise à connecter par câble terrestre les grands centres urbains, notamment grâce à la position dominante de Bell Canada, et que le satellite apporte une connexion (toutefois lente, chère et limitée en capacités) dans les zones rurales et isolées, cela semble contenter les attentes des différents niveaux de gouvernements canadiens. De plus, le satellite convient très bien à la temporalité des gouvernements successifs qui pensent leurs politiques publiques à court ou moyen terme, et qui apporte une impression de coûts/bénéfices acceptable sur le court terme.

Ensuite, le manque de moyens financiers, sans commune mesure avec ceux des États-Unis ou de la Chine, n'est également peut-être pas étranger à cela, toutefois cela ne semble pas être une excuse suffisante. Bien que l'investissement de départ dans les câbles sous-marins soit plus conséquent que pour le satellite, il est finalement moins élevé sur le long terme comme nous allons le voir dans les pages suivantes. Nous pensons qu'il s'agit donc aussi et surtout d'une question de temporalité. Une vision globale et à long terme permettrait sans doute aux autorités canadiennes de prendre conscience que miser également sur les câbles sous-marins de fibre optique pour connecter le Nord serait plus intéressant.

Un autre élément est que le Canada, comme la Russie, est un territoire immense, dont le climat et la géographie compliquent l'équipement en infrastructures de toutes les communautés. De plus, le fait que le pays soit aussi grand et depuis le début du télégraphe toujours très bien connecté avec le reste du monde *via* des câbles internationaux sur ses côtes ou au travers du réseau américain, sans même avoir besoin d'en financer, le Canada n'a jamais vraiment eu besoin de disposer de ce savoir-faire et d'un champion national en ce domaine.

Enfin, on peut supposer que le Canada, qui a beaucoup misé et continue de miser sur le satellite, se trouve dans une situation similaire à celle de la France au XIX^e siècle. Celle-ci va tarder à prendre la mesure de l'utilité du télégraphe électrique après avoir beaucoup développé le télégraphe optique Chappe, ralentissant ainsi le développement du télégraphe électrique dans le pays par rapport à la Grande-Bretagne qui ne faisait pas un usage extensif du télégraphe Chappe.

B- Une remise en cause du choix historique du satellite

Le choix du satellite et le manque de vision à long terme, ainsi que l'absence de stratégie du gouvernement fédéral canadien en termes de développement de la connectivité, semble prendre ses racines, au vu de nos recherches, dans des choix anciens qui vont ensuite enfermer le choix des futurs gouvernements et les obliger à choisir, pour plusieurs raisons, le satellite. Le bien-fondé de ce choix est toutefois aujourd'hui remis en cause, notamment sur le plan économique, le satellite apparaissant plus onéreux que d'autres technologies sur le long terme.

1- Des choix politiques qui favorisent le choix du satellite, ainsi qu'une situation de quasi-monopole

Le choix répété du satellite pour apporter les télécommunications au Canada dans les régions isolées et rurales, dont le Nord et plus particulièrement le Nunavut, est d'abord dû à une raison très simple : le manque d'investissements budgétés (par volonté ou par manque de moyens financiers) du gouvernement fédéral pour de nouvelles technologies internet pour le Nord, ne laissant comme seule alternative que le satellite pour apporter les télécommunications. Cette technologie ayant le mérite d'être disponible immédiatement et ne nécessitant pas de construire de nouvelles ou de lourdes infrastructures.

Le problème prend sa source dès l'origine du satellite. Le choix fait lors de l'appel d'offres lancé par le GNTO en 1996 d'attribuer le marché à Ardicom a scellé le futur de l'accès à internet au Nunavut. A ce moment-là, le satellite apparaissait comme la seule solution possible, car il était disponible et rapide à mettre en place tout en étant le plus économique. Cela va justifier, jusqu'à aujourd'hui, le choix continue pour cette technologie et l'installer solidement au Nunavut, comme en témoigne une citation de Paul Bush, Vice-président de Telesat mettant en avant la technologie du satellite en 2012 à la suite de la coupure de 2011 : « *We don't have to build anything. The satellites exist today to do that.* » (Bell, 2012, 24 septembre). Autrement dit, l'infrastructure et la technologie étant là, pourquoi se tourner vers une autre ? Par cela, le Vice-président de Telesat a sûrement voulu tenter de couper l'herbe sous le pied à toute autre initiative reposant sur une autre technologie, d'autant plus si l'investissement de départ est plus important que le satellite.

En plus d'apparaître comme l'option la plus économique, rapide et pratique, le fait que Telesat soit lié dans l'imaginaire collectif et dans les faits au Canada encore aujourd'hui, il

se peut qu'il y ait une volonté de la part des pouvoirs publics de soutenir ce fleuron historique du secteur spatial canadien. Ceci, en continuant de lui attribuer des subventions directement ou indirectement, ce qui selon nous pourrait être une autre motivation venant s'ajouter aux autres, poussant ainsi le gouvernement fédéral dans son choix de financer cette solution canadienne plutôt qu'une autre souvent étrangère.

2- Un dogme budgétaire et un choix répété pour le satellite remis en cause

Lors d'une conférence organisée par le Secrétariat des Nations Crie en 2016, l'ancien Coordonnateur principal des Programmes et des Partenariats pour la section Tamaani Internet de l'Administration régionale Kativik, Jean-François Dumoulin, a présenté une étude originale. Celle-ci démontre qu'en prenant en compte tous les coûts sociaux de l'utilisation des câbles sous-marins plutôt qu'uniquement les coûts structurels du satellite, et donc en allant bien au-delà de la simple comparaison des coûts d'installation et de mise en œuvre de chacune des technologies, l'économie réalisée par la seule région du Nunavik sur 25 ans (soit la durée de vie d'un câble de fibre optique), serait de plus de 529 millions de dollars au maximum, du fait de l'accès à un internet bien plus performant grâce à la technologie de la fibre optique, comparativement au satellite (Dumoulin, 2016).

Dans cette étude, tout d'abord le constat est fait que la connexion offerte est trop lente, que les projets privés tels que Arctic Link, Arctic Fiber et Nuvitik ne peuvent voir le jour sans financements publics, alors que ceux qui ont été financés en tout ou partie par de l'argent public ont vu le jour. Selon les calculs de cette étude, le Nunavik dépense plus de 5 millions de dollars par an pour ses télécommunications par satellite, pour un service qui ne s'améliore pas ou très peu ; alors que cette somme représente quasiment le même montant par an de ce que coûterait l'investissement étalé sur 25 ans d'un système de câble de fibre optique bien plus performant pour le Nunavik. En mettant en parallèle les coûts d'utilisation du satellite et du câble sous-marin, par an, et les coûts pouvant être réduits grâce à un meilleur internet (comme les déplacements en avion pour se faire soigner dans le Sud, la cour de justice itinérante ou les rendez-vous professionnels etc.), cette étude arrive à la conclusion que de ne pas se tourner vers la technologie du câble sous-marin coûterait entre 122 et 529 millions de dollars au Nunavik sur 25 ans.

Cette étude conclut donc que la rentabilité d'un investissement (sur fonds publics) dans la technologie des câbles sous-marins est possible et que le marché seul ne peut financer ce type de projets. Cette rentabilité proviendrait notamment des économies faites sur les

déplacements en avion vers le Sud qui pourraient être remplacés par des appels vidéo permis par une connexion performante. Ces économies pourraient être ensuite ré alloués à des postes de dépenses jugés plus critiques, tels que le logement ou la lutte contre le suicide, faisant d'internet un levier d'amélioration des conditions de vies dans le Nord. La technologie du haut-débit par câble sous-marin de fibre optique semble donc être un levier d'économies pour les gouvernements, dans le cas précis de l'Arctique canadien, et donc il pourrait être le moyen d'améliorer potentiellement les conditions de vie dans le Nord.

Ce constat fait pour le Nunavik, peut être appliqué au Nunavut sans grand risque de se tromper, tant les contraintes sont les mêmes pour ces deux territoires, voire accentuées pour le cas du Nunavut bien plus étendu, nordique et insulaire que ne l'est le Nunavik. Nous avons d'ailleurs pu rencontrer un des instigateurs de cette étude qui nous a confirmé que cette étude de l'ARK pouvait s'appliquer au cas du Nunavut.

Le câble sous-marin de fibre optique est une technologie que le NBDC appelait de ses vœux dès 2010 (McMahon et al., 2010, p. 65) et qui donnera lieu à une étude de faisabilité (Salter Global Consulting Inc., 2012) en 2012 qui concluait, entre autres, que les projets traversant le PNO devaient être sérieusement considérés pour permettre aux communautés du Nunavut de se connecter à l'internet haut-débit. Toutefois, il est à noter que même s'il est clair que la connexion haut-débit par câble sous-marin a des avantages, garder en parallèle la connexion satellitaire ne peut que participer de la redondance du système tout entier et reste utile aux usages mobiles (chasse, navigation, recherche et sauvetage etc.). Ne s'appuyer que sur les câbles sous-marins reviendrait à commettre la même erreur que de s'appuyer uniquement sur le satellite, en cas de coupure du câble cela signifierait une perte de connexion totale. Plutôt que concurrentes, ces deux technologies, câbles et satellites vont de pair, particulièrement dans les régions arctiques. L'une offrant potentiellement un internet moins cher, très rapide et moins sujets aux coupures, et l'autre offrant un moyen de communiquer partout même en déplacement dans des conditions difficiles. Ces deux technologies sont donc complémentaires et ne doivent pas nécessairement être opposées l'une à l'autre.

A court terme, les communications et l'internet par satellite sont une solution mais qui est loin d'être idéale. A long terme, les câbles de fibre optique semblent donc être le meilleur moyen d'amener l'internet haut-débit aux populations arctiques.

3- Une stratégie émerge mais qui reste centrée sur le satellite

Cette préférence pour le satellite semble pourtant perdurer encore aujourd'hui à l'heure où le gouvernement fédéral se dote d'une stratégie qui vise à amener l'internet haut-débit partout au Canada, d'ici à 2030, mais sans fondamentalement changer le mode de financement.

a- Combien pour combler le fossé numérique au Canada et dans le Nord ?

Cité dans le rapport de 2018 du BVG ; selon une étude faite par Innovation Canada en 2016, il en coûterait entre 6,5 et 50 milliards de dollars en fonction de la technologie choisie (la fourchette basse étant pour le satellite, la haute pour les câbles de fibre optique) pour apporter le haut-débit, défini comme étant une vitesse minimum de 50/10 Mbps, partout au Canada (BVG, 2018). Pour ce qui est plus spécifiquement du Nord, selon N1, il en coûterait entre 8 et 10 milliards de dollars. Selon une évaluation du CRTC, citée dans le rapport d'avril 2018 du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, 7 milliards de dollars sont nécessaires pour apporter le haut-débit dans le Nord canadien (Ruimy, 2018, p. 40). Et plus particulièrement pour le Nunavut, selon une étude faite par le NBDC en 2014 et rapportée par Kareena Coelho, il en coûterait 1 milliard de dollars pour apporter une connexion similaire à ce qui est disponible dans le Sud du pays (Coelho, 2018, p. 146).

b- La stratégie du gouvernement annoncée en 2019

Deux fois, le gouvernement a annoncé un changement de politique, fin 2018, avant la publication annoncée du rapport du BVG ; et avec la publication en juin 2019 de *La haute vitesse pour tous : la stratégie canadienne pour la connectivité* (ISED, 2019) élaboré par Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Plusieurs recommandations des différents rapports et experts du domaine semblent avoir été entendus, puisque cette stratégie vise à apporter d'ici 2030 l'internet haut-débit (50/10 Mbps) à tous les Canadiens. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral promet de mobiliser 6 milliards de dollars pour y arriver, alors qu'une partie de cette somme inclut des dépenses déjà promises auparavant, mais en utilisant cet argent de manière plus efficace (ISED, 2019). Dans ce document, le gouvernement fédéral reconnaît qu'il existe un fossé numérique entre régions rurales et urbaines au Canada (ISED, 2019, p. 11), tout comme la nécessité d'améliorer l'accès à internet partout au pays et que la question de la résilience

du réseau dans le Nord est cruciale (ISED, 2019, p. 15). 2030 est une date qui pour M1 paraît trop proche au vu des contraintes de construction au Canada, où la fenêtre pour effectuer les travaux est bien moins grande que dans des pays à climat moins rude, et évoque 2040 comme étant une date plus réaliste. Ces objectifs, en regard des besoins du Nord, apparaissent déjà comme trop lointains et insuffisants pour combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud. De plus, ce financement annoncé, soit 6 milliards de dollars se rapproche de la fourchette basse que nous avons évoquée plus haut, celle s'appuyant sur le satellite, alors que selon le document *La haute vitesse pour tous*, aucune technologie n'est privilégiée (ISED, 2019, p. 14).

c- Un soutien continue pour la technologie satellitaire et un début de changement pour les câbles

Au travers de cette stratégie de connectivité, on constate toutefois encore une forte préférence pour la solution satellitaire. D'abord, parce que le gouvernement fédéral s'est engagé en 2019 par la voix de Navdeep Bains, Ministre d'Innovation Sciences et Développement économique Canada, à soutenir le programme de constellation de satellite LEO de l'entreprise canadienne Telesat, en injectant 685 millions de dollars (Henry, 2019, 07 août) d'argent public, afin de connecter à l'internet haut-débit tous les Canadiens. Ensuite, par ce que le budget annoncé de 6 milliards de dollars est quasiment le même que l'évaluation de la fourchette basse pour apporter le haut-débit partout au Canada en se reposant sur le satellite. De plus, la préférence du gouvernement fédéral, ainsi que du CRTC et d'autres acteurs semble aller vers le satellite, et plus particulièrement vers les constellations de satellites LEO, comme nous l'ont confirmé M1 et N1. Cette technologie, non opérationnelle pour le moment, est encore présentée comme étant la solution la plus *cost-effectiv*, comme elle l'a toujours été, mais avec le risque encore une fois que le réseau soit trop vite saturé après sa mise en place et souffre des problèmes habituels du satellite ; trop grande latence, débit et volume limités, vulnérabilités aux éléments notamment aux perturbations créées par les orages magnétiques, et donc que cela provoque des coupures fréquentes et maintiennent les coûts élevés des forfaits.

Malgré cette volonté apparente de miser encore une fois en priorité sur le satellite, les conclusions de l'étude de 2016 de l'ARK, largement applicables au cas du Nunavut, semblent ne pas être restées lettre morte. A l'initiative de l'ARK, depuis quelques années, celle-ci tente de faire avancer son projet de câble sous-marin EAUFON, qui a été plusieurs fois remanié et qui s'appuie désormais sur plusieurs technologies, dont le câble sous-marin,

avec pour objectif à terme de connecter les 14 communautés du Nunavik au câble sous-marin de fibre optique. Cette solution mixte, impliquant plusieurs technologies, avait d'ailleurs déjà été préconisée en 2016 pour le Nunavut par la société SSI Micro (Smith, 2016, 01 novembre). Au Nunavut c'est le département des technologies et de l'information qui pousse son projet de câble, Katittuq (WFN Strategies, 2020, 30 avril), devant relier en trois phases toutes les communautés du Nunavut en s'appuyant sur le projet de l'ARK, les deux administrations travaillant de manière très étroite, signe que le sujet est important. Ces deux projets semblent enfin avoir retenu l'attention du gouvernement fédéral qui a annoncé qu'ils seront financés en partie par des fonds du gouvernement fédéral, Katittuq à hauteur des $\frac{3}{4}$ des 209 millions de dollars (Brown, 2019, 25 octobre) et pour la première phase d'EAUFON évalué à 125 millions de dollars sur les 335 millions du projet global, celle-ci sera financée à parts égales par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec (Rogers, 2018, 24 août).

Dans les discours, la connectivité est un enjeu bien mieux pris en compte par les pouvoirs publics locaux et fédéraux au Canada. De nombreux projets sont annoncés ou en cours, et devraient permettre aux communautés isolées du Nunavut, d'avoir accès à un internet plus rapide et performant. Ceci devrait ouvrir ainsi de nouvelles possibilités pour ces populations qui ont besoin et veulent toujours plus de connectivité, leur quotidien étant intimement lié à cette technologie, sûrement même un peu plus que partout ailleurs dans les pays riches.

Depuis 2019, il semble que le gouvernement fédéral se soit doté d'une stratégie, mais celle-ci pointe néanmoins encore une fois en majorité vers le choix du satellite. La volonté d'améliorer la connectivité partout au Canada, y compris au Nunavut, existe, mais les moyens engagés n'apparaissent pas suffisants au vu des effets escomptés. Ici donc, les indicateurs qui permettent de mesurer les ressources du *Soft Power* que ce soit en termes de moyens, ou de volonté, nous permettent de constater que ceux-ci sont présents, mais à minima.

C- Que retire le gouvernement fédéral canadien du financement des infrastructures de télécommunication dans le Nord ?

Ce choix répété du satellite pour apporter internet dans le Nord n'est pas sans conséquences pour les populations locales, mais également pour le gouvernement fédéral.

1- Un contrôle effectif du réseau au travers des financements publics indispensables au Nunavut

Par le financement de Telesat d'abord, mais aussi en étant un contributeur majeur des réseaux mis en place et opérés par NorthwesTel et SSI Micro-Qiniq dans le Nord, le gouvernement fédéral contrôle le développement du réseau et les choix technologiques. Ce contrôle s'exerce donc au travers des financements accordés sous forme de subventions, permettant parfois de créer de nouveaux réseaux, de maintenir ou encore de mettre à jour des réseaux existants. Par cela, le gouvernement fédéral et ses agences décident des technologies et des développements du réseau disponible dans le Nord. En décidant de financer un projet plutôt qu'un autre, par exemple en refusant de soutenir les projets Arctic Fibre ou Nuvitik, au profit des projets de réseau internet par satellite proposés par NorthwesTel et Telesat, le gouvernement fédéral fait un choix technologique qui impacte fortement le réseau disponible et le quotidien des populations concernées. Mais au regard du peu d'investisseurs souhaitant engager des fonds dans les projets de télécommunication dans l'Arctique, le gouvernement fédéral apparaît comme étant incontournable.

Cela assure donc au gouvernement fédéral un contrôle sur le réseau en choisissant ainsi quelles sont les technologies et les entreprises qu'il finance. Le contrôle de l'infrastructure n'est pas total puisqu'il passe par des entreprises privées, des entreprises qui sont toutefois canadiennes telles que SSI Micro, NorthwesTel et Telesat pour les plus importantes. On peut donc dire qu'ici, le gouvernement fédéral contrôle en partie le réseau, sinon à travers les entreprises canadiennes déjà présentes dans le Nord, ce qui constitue un facteur de puissance.

2- Une certaine *situational awareness* du Canada dans l'Arctique

On l'a vu dans le chapitre neuf, l'Arctique canadien est surveillé, par intermittence, de diverses manières. C'est d'abord *via* le système NORDREG, géré par la Garde côtière canadienne depuis Iqaluit et qui permet d'avoir des informations sur les plus gros navires, telle que leur position. Ensuite, le Système d'Alerte du Nord (SAN ou NWS) participe à la surveillance de la zone d'abord dans les airs (bombardiers et missiles), et depuis 2006 surveille également la zone maritime. Toutefois, on ne sait pas sous quelle forme cette surveillance s'effectue, et il apparaît que la zone n'est pas complètement couverte : « *The current NWS radars do not provide coverage for the most Northerly portion of the Arctic,*

and there are gaps in coverage in the interior of the country » (Maj Lutz, 2016, p. 2). De plus, ce système commence à vieillir et doit être remplacé, car il serait loin de fournir une protection complète dans l'Arctique contre les nouvelles menaces tels que les missiles de croisière soviétiques. Les autres capteurs sont des satellites, en effet le Canada utilise une constellation de satellites radars appelée Radarsat et qui permettent aux autorités canadienne de disposer dans l'Arctique d'une capacité d'observation quatre fois par jour.

Les unités de Rangers participent de cette surveillance, ceux-ci étant capables de renseigner le gouvernement fédéral en cas de besoin. Mais ces unités ont besoin de moyens de communications qui ne sont pas disponibles partout, les satellites géostationnaires ne pouvant apporter des télécommunications fiables au-delà de 75 degrés Nord, ce qui impacte également les militaires canadiens en opération dans la zone. L'infrastructure de télécommunication disponible n'est donc pas suffisante pour permettre d'assurer des communications fiables au-delà des téléphones satellitaires Iridium, qui se limitent aux appels voix et ont une capacité très limitée pour l'envoi de données.

De plus, le Canada dispose de brise-glaces et bientôt de plusieurs navires de patrouille extracôtiers (NPEA), mais ces navires ne peuvent pas opérer toute l'année dans le PNO et disposent de peu de port pour se ravitailler, du fait d'un nombre de bases très réduites dans le PNO.

Au bout du compte, les autorités canadiennes disposent donc par intermittence d'une capacité de surveillance dans l'Arctique, plus réduite en hiver lorsque la banquise n'est plus praticable pour les navires de la marine canadienne et les brise-glaces de la garde-côtière canadienne. Cette capacité de surveillance est également réduite du fait du peu de bases et de ports disponibles en dehors des sites radars. Et dans ce panel de capteurs, le réseau de télécommunication disponible dans le Nord n'apporte que peu d'aide.

3- Un manque d'infrastructure et des capacités limitées d'internet qui impactent l'effectivité de la souveraineté canadienne dans le Nord

Ces choix opérés par le gouvernement fédéral, qui soutiennent la solution du satellite plutôt que d'autres technologies comme les câbles sous-marins, font que l'accès internet disponible dans le Nord, et plus particulièrement au Nunavut est limité. Ce manque d'accès à internet dû à des choix technologiques et à un manque chronique d'investissements dans le réseau de télécommunication dans le Nord, prend place dans un

contexte plus large de manque d'investissement dans les infrastructures en général dans le Nord et particulièrement au Nunavut. Ceci va impacter les deux acteurs qui nous intéressent ici, en empêchant les populations du Nord, et donc les Inuit, d'avoir accès aux mêmes services que leurs concitoyens du Sud du pays ; mais aussi en empêchant l'État fédéral d'avoir des télécommunications fiables dans le Nord.

L'Arctique est encore aujourd'hui une région stratégique pour le Canada où l'affirmation de sa souveraineté est une priorité. L'effectivité de la souveraineté canadienne a été et continue d'être questionnée au vu du peu de présence d'hommes et de femmes, mais aussi d'infrastructures dans cette région. Nous ne sommes pas les seuls à avoir voulu aborder la question de l'effectivité de la souveraineté canadienne dans l'Arctique au travers de la question des infrastructures. En effet, deux rapports parlementaires ont coup sur coup abordé la question en 2019 et tiré des conclusions peu encourageantes sur la question de l'effectivité de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

C'est tout d'abord le rapport publié en avril 2019 par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, intitulé : *Édification du pays dans le Nord et vigilance aux frontières : une vision prospective du Canada dans l'Arctique* (Lewitt, 2019). Celui-ci pointe les mauvaises conditions de vie des populations du Nord dû au manque d'infrastructures, alors que la Russie et la Chine apparaissent comme des menaces et investissent dans des infrastructures dans la région. Une des recommandations enjoint le gouvernement fédéral de « combler le déficit infrastructurel entre les collectivités du Nord et celles du Sud du pays, en mettant un accent particulier sur les transports et la connectivité » (Lewitt, 2019, p. 4). Ceci en apportant des solutions de financement à long terme, « en vue de la réalisation de projets de renforcement de la nation » (Lewitt, 2019, p. 4). Un renforcement de la nation qui passerait donc par le développement des infrastructures, dont internet, qui doivent en retour améliorer le bien-être et au final la souveraineté canadienne en raison de l'existence d'« un lien direct entre le renforcement de l'autonomie des habitants du Nord et des Autochtones et l'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique » (Lewitt, 2019, p. 2). A plusieurs reprises ce rapport va pointer le lien qui existe entre la présence d'infrastructures, de bonnes conditions de vie et la souveraineté canadienne, qui apparaît comme fragilisée par « le manque d'infrastructures nécessaires (qui) nuit au développement économique du Nord, perpétue le sentiment d'isolement dans la précarité et rend le coût de la vie prohibitif » (Lewitt, 2019, p. 2).

Dans un deuxième rapport, publié lui en juin 2019 par le comité sénatorial sur l'Arctique et intitulé : *Le Grand Nord : Un Appel à l'Action pour l'Avenir du Canada* (Patterson & Bovey, 2019), la question des infrastructures et du besoin de les développer apparaît également centrale. Ici aussi le lien est fait entre effectivité de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, et le besoin d'assurer de bonnes conditions de vies aux populations locales. Ce rapport appelle l'État fédéral à investir d'urgence dans le Nord – notamment dans les infrastructures – afin de rendre réelle et effective la souveraineté canadienne, tout en améliorant les conditions de vie des populations locales. Cela passe par le développement des infrastructures qui accusent un retard par rapport au Sud, notamment en termes de connectivité. Un retard qui pourrait avoir des effets négatifs dans le futur pour la souveraineté du Canada. Ce rapport liant lui aussi clairement conditions de vie des populations locales et souveraineté canadienne, des conditions de vie loin d'être au même niveau que dans le Sud du pays. Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'une des recommandations portant sur la connectivité enjoint l'État fédéral de débloquer des « fonds dédiés à l'appui du déploiement de la fibre optique pour les régions mal desservies de l'Arctique canadien » (Patterson & Bovey, 2019, p. 12).

Au final, les conclusions de ces deux rapports se rejoignent, ceux-ci appelant à développer un Nord fort, c'est-à-dire disposant d'infrastructures, développé économiquement et socialement avec de bonnes conditions de vie, pour que le Canada puisse y exercer réellement et effectivement sa souveraineté. Les conditions de vie des habitants du Nord doivent donc être améliorées, et notamment pour les Inuit, étant reconnus comme des acteurs majeurs dans l'affirmation de la souveraineté canadienne en Arctique, mission à laquelle les patrouilles de Rangers sont totalement acquises.

Par ailleurs, il faut rappeler que malgré la présence de capteurs, de navires et de Rangers, cela ne suffit pas à rendre le contrôle canadien sur l'Arctique sans faille et permanent. De plus, le manque de moyens de télécommunications, qui plus est fiables, ne suffisent pas à donner les capacités au gouvernement fédéral d'exercer un contrôle et donc sa souveraineté sur le PNO et sa région arctique à distance.

Il apparaît donc que pour justifier d'une souveraineté pleine et entière, le Canada se doit de rendre disponible des services de qualité équivalents dans le Nord à ce qui est disponible dans le Sud, afin de ne pas faire de ses citoyens du Nord, des citoyens de seconde zone et de l'Arctique d'une zone délaissée. Les télécommunications, et l'infrastructure internet, rentrent bien sûr dans cette catégorie, étant un besoin de base aussi et surtout dans le Nord.

La mise en place d'une infrastructure de télécommunication performante et fiable dans le Nord est donc tout aussi utile pour le monde civil que pour le monde militaire, et donc pour les militaires canadiens et en matière de souveraineté. C'est en cela que la souveraineté canadienne dans le Nord peut apparaître comme affaiblie, du fait du manque d'infrastructures disponibles pour assurer un niveau de vie similaires aux citoyens du Sud, mais aussi du manque d'infrastructures à l'usage des différentes agences du gouvernement, dont les militaires, qui manquent de capteurs permanents pour surveiller l'Arctique et y communiquer. Avec l'infrastructure actuelle, il n'apparaît pas que le gouvernement fédéral puisse exercer un contrôle à distance de sa région arctique, par manque de capteurs et par manque d'infrastructures de télécommunication, dont internet.

IV- Un manque d'investissements et de stratégie qui laisse la place aux autres puissances dans l'Arctique

Au-delà des impacts locaux du manque d'investissements et des choix technologiques faits par le gouvernement fédéral dans le domaine des infrastructures de télécommunication dans le Nord, cela semble avoir aussi des impacts géopolitiques régionaux et internationaux.

A- Le Canada délaisse-t-il sa souveraineté technologique à d'autres dans l'Arctique ?

1- Le Canada laisse Huawei investir dans l'Arctique canadien

On l'a vu dans le chapitre neuf, Huawei a obtenu en 2019 l'autorisation du gouvernement canadien pour l'installation d'équipements 4G dans 70 communautés isolées de l'Arctique canadien et du Nord du Québec, toutes dépendantes du satellite pour leur connexion. Ce n'est pas la première fois que Huawei s'intéresse au marché canadien dans le Nord, mais jamais avec une telle ampleur. Bien que le fait que l'Arctique canadien ait besoin de ce type d'investissements, il reste étonnant de voir que le Canada n'émette aucune objection ou réserve sur ce type de projets, et ceci d'abord pour des raisons de sécurité des données. Mais aussi parce que la méfiance envers Huawei et ses liens avec l'armée chinoise sont de plus en plus mis en avant pour justifier l'interdiction de l'utilisation de ses équipements dans un nombre grandissant de pays. Sans oublier que le Canada et la Chine sont en froid depuis l'arrestation, sur demande de la justice américaine, de Meng Wanzhou, numéro deux de Huawei.

Plusieurs experts ont d'ailleurs fait part de leurs craintes de voir la Chine investir dans le secteur des télécommunications dans l'Arctique canadien. On peut se demander si la volonté chinoise d'investir dans l'Arctique et le besoin du Canada de voir des investisseurs moderniser le réseau dans l'Arctique canadien ne sert pas les intérêts des deux pays ; en cela que ceux qui investissent dans les infrastructures dans l'Arctique canadien sans aides publiques se font rares, tandis que la Chine souhaite étendre son influence dans tous les domaines dans l'Arctique.

Toutefois, comme sur de nombreux projets, on peut se demander quelles sont les réelles intentions chinoises derrière celui-ci, étant donné que les capacités des réseaux satellitaires au Nunavut sont très limitées, limitant de fait les capacités de ces futurs équipements 4G. Est-ce un moyen de préparer l'arrivée de la 5G et de se positionner sur le secteur et ainsi se constituer un monopole dans une zone où la Chine souhaite acquérir plus d'influence ? Nous ne pouvons que nous poser la question pour le moment et relever des éléments qui portent à réflexion, tant cette décision de Huawei prend place dans un contexte géopolitique particulier et à un moment de tension particulier entre la Chine et le Canada.

2- Un changement de politique dans le secteur minier à la faveur de la pandémie

Toutefois, au niveau fédéral, il semblerait qu'à la faveur de la crise sanitaire, les autorités canadiennes aient commencé à regarder de plus près les implications et les intentions des investissements chinois dans l'Arctique.

C'est par exemple le projet de vente de la mine d'or de Hope Bay au Nunavut, annoncé en mai 2020. Cette mine qui appartenait à une entreprise canadienne, TMAC Ressources, devait être vendue à la société chinoise SD Gold Mining. Cette vente a soulevé de très nombreuses critiques venant d'experts, de militaires et de politiciens canadiens, mettant en garde contre le caractère stratégique que représente cette mine dotée d'un aérodrome et d'un port situés dans le PNO, passage stratégique pour le Canada.

La vente a finalement été bloquée par l'État fédéral en janvier 2021, en vertu de la loi sur les investissements étrangers, apposant donc ici son veto, sans le justifier.

3- La prise en compte du risque d'espionnage chinois par Huawei dans l'Arctique

Cette méfiance face aux investissements chinois au Canada et aux entreprises chinoises en général, se retrouve au niveau local dans les projets menés par des acteurs au

Nunavut et au Nunavik. En effet, le projet de câble SednaLink, porté par l'entreprise CanArctic Inuit Networks, a annoncé pouvoir amener l'internet haut-débit par un câble sous-marin et ainsi relier Iqaluit à Terre-Neuve et Labrador. Ce tracé évite les câbles Greenland Connect, qui connectent une partie des communautés de l'Est du Groenland, et qui ont été installés et fournis par Huawei (Bell, 2021, 15 janvier). Il apparaît que ce souci de ne pas dépendre des équipements et des câbles de Huawei est très récent dans l'Arctique canadien, tant la route d'un câble allant d'Iqaluit à Nuuk et empruntant donc en partie les câbles Greenland Connect pour se connecter au reste du monde était plébiscitée par certains Inuit, dont Madeleine Redfern, qui semble ici avoir changé d'avis (Bell, 2021, 15 janvier). Mais on peut également se demander si ce n'est pas pour une question de coûts plutôt que de sécurité que le projet SednaLink ait décidé de prendre une nouvelle route ? Quoiqu'il en soit, le fait de ne pas se connecter à des équipements chinois est désormais un élément mis en avant dans les projets de télécommunication dans l'Arctique canadien, ce qui ne l'était pas jusqu'à maintenant.

L'ARK mentionne également le fait d'éviter d'aller se connecter aux câbles Greenland Connect avec son projet EAUFON, qui lui ira se connecter dans la baie d'Hudson au Canada, évitant ainsi les câbles installés et fournis par Huawei (Bell, 2021, 20 janvier). Cette préoccupation ressort également du côté des services du GN, pour leur projet de câble Katittuq qui a abandonné, courant 2021, son projet de connecter Iqaluit à Nuuk, et alors que le GN semble travailler avec le gouvernement fédéral à mettre en place « *an official procurement policy related to Huawei* » (Bell, 2021, 20 janvier).

Il semble donc que doucement les autorités canadiennes locales et fédérales, mais aussi les acteurs privés, intègrent le risque que représente les investissements et les équipements chinois dans les infrastructures de télécommunication dans l'Arctique.

B- La volonté d'influence chinoise en Arctique passe-t-elle aussi par les télécommunications ?

Cette plus grande méfiance des acteurs canadiens est sûrement alimentée par la volonté affichée de la Chine de vouloir gagner de l'influence auprès des pays dans lesquels elle investit dans les infrastructures, faisant notamment du méga projet des nouvelles routes de la soie un instrument d'influence, une politique qui semble viser également l'Arctique.

1- Financement des infrastructures par la Chine, y compris dans l'Arctique ?

Nous l'avons vu dans le chapitre neuf, la Chine semble retirer une certaine influence dans les pays où celle-ci met en œuvre son méga projet de route de la soie, et plus largement dans chaque pays où elle investit dans les infrastructures, utilisant ces investissements souvent conséquents pour imposer ses normes et ses technologies, ainsi que ses champions nationaux et en retirer des bénéfices économiques, mais aussi en tentant d'imposer son modèle de gouvernance d'internet et de gouvernance des sociétés autoritaires.

En finançant, dans des pays étrangers, des projets d'infrastructures dans le cadre de la nouvelle route de la soie, la Chine tente d'imposer sa vision du monde et du mode de gouvernance global. Lorsque ces pays acceptent les financements chinois mais aussi la vision de gouvernance globale chinoise, la Chine en retire de l'influence sur ces pays.

Alors que la Chine ne cache plus sa volonté d'influer sur la gouvernance de l'Arctique, sa stratégie dans la zone semble tendre vers une tentative de s'imposer dans tous les domaines (recherche scientifique, extraction des ressources, trafic maritime, gouvernance, investissements dans les infrastructures dont les télécommunications) et ainsi occuper tout l'espace, dans le but d'en retirer des avantages économiques et politiques. Dans une région où le manque de moyens de communications fiables est criant (tout comme le reste des infrastructures), cela n'est pas anodin. Pouvoir financer, fournir la technologie et construire des réseaux de télécommunication pour au final y exercer un certain contrôle, ne peut qu'apporter toujours plus d'influence à la Chine et à ses entreprises nationales dans la zone.

Etant donné que la Chine souhaite étendre son influence, et contrer celles des États-Unis, au travers des nouvelles routes de la soie numérique jusque dans l'Arctique, les signes montrant la volonté chinoise d'investir dans les câbles sous-marins dans l'Arctique posent donc question. Alors qu'en face le Canada et les États-Unis eux ne montrent aucune volonté de financer de grands projets structurants dans le domaine, à savoir des projets de câble transarctique tel que Quintillion. En faisant cela, le Canada (et les États-Unis) laissent ainsi le champ libre à la Chine en ce domaine, sur une route pouvant devenir une route majeure des données de l'internet mondial.

2- Quels risques de voir la Chine investir dans le secteur dans l'Arctique ?

Alors qu'une bataille pour la gouvernance de l'internet mondial et l'imposition

d'une nouvelle architecture et des technologies, normes et standards qui vont avec, fait rage entre les grandes puissances sur la scène internationale, l'Arctique pourrait devenir une nouvelle autoroute des données majeure dans un avenir proche et ainsi peser dans ce rapport de force. La volonté clairement affichée de la Chine de devenir une cyber super puissance, notamment en proposant une alternative au modèle d'internet occidental, pourrait donc bénéficier d'un investissement majeur dans cette potentielle nouvelle route des données qui passe par l'Arctique, tout en représentant des risques pour d'autres acteurs.

En investissant dans le projet Arctic Connect et en imposant ses entreprises et ses technologies, sur un projet qui vise à connecter la majeure partie des internautes de la planète, faisant d'Arctic Connect un projet structurant pour l'internet mondial, il se pourrait que cela participe à donner du poids à la proposition chinoise d'un nouveau modèle de gouvernance et d'architecture de l'internet dit cyber souverain. Ce modèle de gouvernance est beaucoup moins ouvert et plus autoritaire que le modèle occidental. Le modèle de gouvernance cyber souverain permet à l'État de contrôler jusqu'au contenu de l'internet, ce qui ne pourrait qu'aller à l'encontre des libertés des utilisateurs, comme c'est déjà le cas en Chine, qui construit une société de surveillance (cf. Kurlantzick (2020, 17 décembre), soit le système de crédit social.

Par ailleurs, en étendant son réseau au-delà de ses frontières, la Chine pourrait ainsi avoir accès comme les États-Unis aujourd'hui, à un flux de données important et avoir ainsi la possibilité (comme ses lois le lui permettent) d'espionner ces données à son profit, tout en servant ses recherches dans l'Intelligence artificielle qui nécessitent toujours plus de données.

Enfin, le risque de voir naître un internet parallèle à l'internet mondial n'est pas à exclure. Avec la route digitale de la soie, la Chine impose déjà son modèle d'internet dans les pays de la route de la soie, par des infrastructures internet installées par des entreprises chinoises dans des pays autoritaires, ce qui donne les moyens à ces derniers d'installer un internet de surveillance chinois. Plusieurs pays le long de la route de la soie ont déjà été séduits par les technologies et applications de surveillance chinoises. C'est le cas par exemple de l'Égypte qui a adopté en 2018 une loi sur les crimes cyber proche de la législation chinoise, lui donnant ainsi le droit de censurer le contenu sur internet, alors que d'autres pays utilisent les technologies de surveillance de Huawei (Kurlantzick, 2020, 17 décembre).

Le fait de contrôler un tel système de câble structurant pour l'internet mondial, tel que le projet Arctic Connect, pourrait bénéficier à la Chine, mais aussi à la Russie, en renforçant leur position dans les organisations internationales en faveur de leur modèle de gouvernance. En imposant ses normes et standards et ses technologies nationales sur une nouvelle route qui pourrait être appelée à devenir une autoroute des données majeure (offrant une route plus rapide, moins dangereuse pour la sécurité du câble politiquement et au niveau des risques de coupure), cela pourrait représenter un atout important pour la Chine. Un atout permettant de peser sur la gouvernance mondiale de l'internet et ainsi tenter d'imposer son modèle de l'internet du futur, « New IP », ainsi que son modèle de gouvernance : cyber souverain. L'Arctique pourrait donc représenter une pierre majeure à l'édifice chinois de la recherche de toujours plus d'influence sur la gouvernance de l'internet mondial, si cette nouvelle route de l'internet se concrétise sous les auspices chinoises, tout en sachant qu'internet et son contrôle est un vecteur privilégié du *Soft Power*.

C- Quelle position pour le Canada entre le duopole sino-américain ?

1- Une influence canadienne sur l'internet mondial limitée

a- Une influence canadienne sur le modèle de gouvernance d'internet

On l'a vu dans le chapitre cinq, le Canada apparaît comme très impliqué dans la gouvernance de l'internet à travers sa présence constante au sein de l'UIT et de l'ICANN, qui prônent et défendent le modèle de gouvernance d'internet dit multi-acteurs, tout comme l'ACEI et le FCGI et le chapitre canadien de l'Internet Society. Par cela, le Canada s'oppose au modèle cyber souverain russo-chinois, en se posant encore une fois comme facilitateur de consensus dans les instances internationales, mais aussi et surtout comme un fervent promoteur du modèle multi-acteurs. De plus, le Canada est engagé dans plusieurs initiatives, dont une qui défend la neutralité du Net. Son poids sur le sujet semble être important et en cela le Canada semble avoir de l'influence.

Toutefois, on constate que la Chine et la Russie prennent de plus en plus de poids dans les instances internationales et notamment au sein de l'UIT, et plus particulièrement sur les normes techniques.

b- Mais une absence d'influence sur les normes techniques

Au-delà de son poids sur le modèle de gouvernance de l'internet, le Canada ne semble pas influencer l'architecture technique du réseau, et l'espoir de voir un consensus se dessiner sur le modèle de gouvernance de l'internet mondial est bien loin, du fait de la volonté forte des pays autoritaires d'imposer ou au moins de faire valoir leur modèle cyber souverain.

Bien que la question du modèle de gouvernance soit centrale, le poids des grandes entreprises du numérique (GAFAM, NATU, BATHX et autres équipementiers des NTIC), dont le Canada est dépourvu, est tout aussi important. Ces grandes entreprises sont celles qui introduisent les nouvelles normes, pratiques et standards qui sont adoptés par la majorité des utilisateurs d'internet, domaine qui est pour l'instant l'apanage des États-Unis et de la Chine. Les États-Unis d'abord, et de plus en plus la Chine, disposent d'entreprises influentes dans le domaine d'internet et plus largement des NTIC, tout en ayant une forte influence sur l'IETF et l'UIT.

Dans ce domaine, le Canada ne semble pas avoir les ressources nécessaires pour influencer sur l'architecture technique de l'internet mondial, au contraire des États-Unis et de la Chine.

2- Une absence de volonté de puissance numérique canadienne

Par ailleurs, le Canada n'a pas mis en place de politique de souveraineté numérique, ni de politique de souveraineté technologique depuis la création de Telesat en 1969, une entreprise qui a été créée justement pour des raisons de souveraineté, comme nous avons pu le voir. Pourtant, dès les années 1960, des appels sont lancés pour qu'une stratégie de souveraineté technologique canadienne soit élaborée (Globerman, 1978, p. 43). Aujourd'hui encore, nombreuses sont les voix demandant la mise en place d'une stratégie de souveraineté numérique au Canada, face en grande partie au voisin américain, qui est lui doté de toutes les ressources nécessaires en ce domaine. Cela lui permet d'absorber une majorité du trafic internet canadien et d'en profiter sur le plan économique, mais aussi sûrement pour l'espionner. Le Canada apparaît comme désarmé ici, puisqu'il ne détient pas toutes les ressources nécessaires, ce qui le rend ultra dépendant des États-Unis. De plus, aucune politique industrielle visant à renforcer au moins la souveraineté technologique, sinon la souveraineté numérique, canadienne ne semble poindre à l'horizon. En clair, le

Canada ne semble pas avoir de volonté de puissance technologique dans le domaine d'internet au-delà du satellite.

3- Le Canada risque de se retrouver bloqué entre le duopole sino-américain dans l'Arctique

Le Canada semble donc de plus en plus se retrouver au milieu des deux grands joueurs de l'internet et des NTIC que sont les États-Unis et la Chine, sans avoir sur son sol de champions nationaux dans le domaine des NTIC en dehors de Telesat, alors qu'il faut rappeler que les communications par satellite ne comptent que pour 1% du volume de données échangées mondialement. Il est donc difficile de pouvoir peser sur ce secteur.

Un secteur de plus en plus dominé par un duopole formé par États-Unis et la Chine, qui domine internet mais aussi les recherches sur « l'intelligence artificielle (qui révolutionne les processus de prise de décision), l'informatique quantique (qui remet en cause les systèmes de chiffrement en vigueur dans les forces armées) et la 5G (qui permet de connecter l'ensemble des équipements et des soldats sur le champ de bataille) comme le note Julien Nocetti » (Danet & Desforges, 2020, pp. 190-191). Toutes ces technologies touchant de près ou de loin à internet, et qui ne font donc que renforcer la domination de ces deux pays sur les NTIC.

Au bout du compte, le Canada semble être pris au milieu des ambitions chinoises et de la mainmise américaine, amenant à nous poser la question de savoir si le Canada n'est pas en train de devenir une colonie numérique américaine et bientôt chinoise comme l'Europe (Benhamou, 2020) ?

On le voit, les pays qui pèsent fortement sur à la fois le design des technologies, des normes et standards, mais aussi sur la gouvernance de l'internet, sont ceux qui disposent des champions nationaux dans les câbles, mais aussi dans les applications internet à savoir les GAFAM-NATU et les BATHX. Des géants de l'internet qui, comme en Europe, tendent à faire du Canada une colonie numérique coincée entre des entreprises américaines et chinoises, sans alternative nationale crédible.

Comme l'Europe, le Canada a donc choisi de se concentrer sur la défense de principes tels que la neutralité du Net ou encore la défense du modèle multi-acteurs dans les OI. En cela, le Canada retire une certaine influence, il est toutefois très difficile de dire si cela peut être

converti en *Soft Power* sans avoir également une influence sur les normes techniques et l'architecture de l'internet mondial. D'autant que le Canada est impuissant chez lui sur un des sujets majeurs qui intéressent les internautes et les États depuis les révélations d'Edward Snowden : à savoir la protection et la confidentialité des données. Puisque le Canada continue de laisser les données des internautes canadiens transiter par les États-Unis et donc de tomber sous la juridiction américaine.

4- Une souveraineté numérique et technologique canadienne sans câbles sous-marins est-elle possible dans le Nord ?

a- Une faible influence sur l'infrastructure internet mondiale

En choisissant de tout miser ou presque sur une seule technologie, favorisant une situation de monopole de certaines entreprises canadiennes soutenues par des choix à court terme et une absence de stratégie à long terme, le Canada continue de s'enfermer dans un choix technologique qui ne permet qu'un accès limité à internet d'abord pour les populations locales, mais aussi pour les agences fédérales canadiennes et notamment les armées et la garde côtière dans l'Arctique.

En ne disposant pas de champion national, en dehors du satellite, qui peine à fournir un accès performant à internet dans le Nord, le Canada n'a pas les ressources suffisantes pour peser sur l'architecture de l'internet mondial tout en disposant d'une souveraineté numérique et technologique faible face au duopole sino-américain. A contrario, ces pays retirent du *Soft Power* de leur contrôle sur une grande partie du réseau de câbles sous-marins de fibre optique, ainsi que de l'existence de géants des NTIC sur leur sol, tout ceci leur permettant d'imposer leurs vues sur le futur de l'internet, au contraire du Canada mais également de l'Europe. De ce fait, les États-Unis et de plus en plus la Chine, sont capables de façonner leur environnement, au travers du contrôle du réseau par leurs champions nationaux des NTIC, du contrôle des technologies mais aussi des normes et standards, ce qui constitue un des pans du *Soft Power*.

En refusant de financer sur le long terme des projets structurants comme des câbles transarctiques permettant de peser sur la gouvernance de l'internet mondial, sur une route appelée à devenir une nouvelle autoroute des données de la majorité des internautes de la planète, le Canada choisit de rester dans la même situation dans laquelle il se trouve actuellement. C'est à dire dépendant de l'infrastructure américaine, aussi bien pour son

trafic domestique qu'international. Mais cela veut dire également que se reposer encore et toujours sur le satellite, n'apporte que le service minimum au vu des besoins énormes dans le Nord. Finalement, le Canada ne dispose pas des infrastructures de télécommunication suffisantes, (et donc des moyens, des facteurs du *Soft Power*) pour ses agences et notamment pour ses armées lorsqu'elles opèrent dans le Nord. Par ailleurs, en faisant ces choix, le Canada ne se donne donc pas les moyens de façonner son environnement dans le domaine des NTIC et doit subir le cadre posé par d'autres acteurs.

b- Une souveraineté territoriale affectée par le manque d'infrastructures et notamment d'un internet fiable

En refusant de financer et de soutenir politiquement les projets de câbles transarctiques qui apparaissent pourtant comme des facteurs de puissance sur cette future autoroute des données que pourrait devenir l'Arctique, le Canada se coupe d'un moyen de regagner une partie de sa souveraineté numérique, mais aussi de sa souveraineté territoriale dans l'Arctique.

En privilégiant le satellite au Nunavut, en refusant de financer des projets majeurs structurants pour l'internet mondial comme les câbles sous-marins de fibre optique transarctiques, le Canada se coupe donc d'un moyen d'influencer la gouvernance du réseau, tout en abandonnant sa souveraineté numérique à d'autres.

De plus, si l'on suit la même logique (à laquelle nous adhérons) des conclusions des deux rapports parlementaires sur l'Arctique cités précédemment (Patterson & Bovey, 2019 ; Lewitt, 2019), le manque d'une infrastructure internet fiable, performante et accessible, peut en effet participer de la fragilisation de l'effectivité de la souveraineté territoriale canadienne face aux autres acteurs de la région, et ainsi contribuer à fragiliser la position canadienne sur le PNO. L'un de ces deux rapports parlementaires appelle d'ailleurs de ses vœux un Nord fort pour une souveraineté forte, et cela passe par des investissements plus conséquents dans les infrastructures dans le Nord, dont les infrastructures internet.

c- Un semblant de souveraineté numérique est possible

Enfin, bien qu'étant loin de pouvoir concurrencer à la fois la Chine, et encore moins les États-Unis dans le domaine des NTIC et notamment d'internet, le Canada peut desserrer cet étau dans lequel il se trouve entre ces deux super puissances des NTIC, à condition qu'un câble transarctique ne voit le jour dans l'Arctique canadien avec le soutien du

gouvernement fédéral. Le Canada pourrait ainsi faire d'une pierre deux coups en se donnant les moyens d'ouvrir une nouvelle route des données à l'international qui évite le territoire américain et la surveillance de la NSA pour atteindre l'Europe et l'Asie, renforçant ainsi la souveraineté numérique canadienne. Par ailleurs, en faisant le choix de travailler avec ASN (entreprise française détenue par Nokia), plutôt que Subcom (entreprise américaine), ou HMN (entreprise chinoise), le Canada pourrait ainsi contourner la surveillance américaine et chinoise. Un choix qui a déjà été fait par l'ARK pour son câble EAUFON, qui se soucie elle aussi d'ailleurs de la surveillance chinoise. Mais ce serait aussi et surtout une occasion pour le Canada de connecter toutes les communautés isolées situées le long du PNO, et renforcer ainsi l'effectivité de la souveraineté territoriale canadienne dans la zone en apportant l'internet haut-débit aux populations locales qui auraient enfin accès aux mêmes services que les citoyens canadiens du Sud. Ceci tout en améliorant les capacités de communication pour ses différentes agences opérant dans l'Arctique, y compris l'armée canadienne.

PARTIE 4

Chapitre 11 : Internet, un outil devenu central dans le quotidien des populations du Nunavut

Les choix faits par le gouvernement fédéral canadien ont donc des conséquences sur sa capacité à contrôler à distance et à rendre effective sa souveraineté dans l'Arctique, ceci par manque d'investissements dans les infrastructures, dont celle d'internet. Les premiers utilisateurs de ces infrastructures sont les Inuit, le GN d'abord et les citoyens ensuite, qui doivent composer avec un internet trop limité pour leurs besoins du fait du manque de vision et d'investissement du fédéral et du choix répété pour une seule technologie : le satellite. Pourtant, internet apparaît comme un outil vital dans leur quotidien, encore plus que dans les zones très peuplées du Sud du pays. Le quotidien au Nunavut repose peut-être plus qu'ailleurs sur l'accès à internet que ce soit dans les dimensions culturelle, économique ou politique. Cet accès qui apparaît limité est-il suffisant pour être utilisé à l'avantage des Inuit comme un outil de puissance ?

I – Les limites de l'accès à internet dans le Nord canadien et en particulier au Nunavut

A- Un internet limité, cher et instable

1- Mauvaise connexion dans le Canada rural

Il faut d'abord noter que la difficulté d'avoir accès à un internet performant au Canada n'est pas uniquement le fait du Nunavut ou du Nord canadien, mais bien d'une partie non négligeable de la population canadienne qui est éparpillée dans de nombreuses communautés et villages à travers le pays en zone rurale. Toutefois, le Nunavut est la seule entité administrative fédérale à souffrir d'une mauvaise connexion sur toute sa superficie, pas uniquement quelques villages ou communautés, mais 100% de ses communautés qui dépendent uniquement du satellite. Les satellites géostationnaires, du fait de la courbure de la terre et des hautes latitudes ne peuvent pas offrir un accès à internet optimal. Par ailleurs, ce territoire est immense, bien plus que n'importe quelle autre province du Canada, avec une densité de population extrêmement faible, ainsi qu'un coût d'investissement supérieur à n'importe quelle autre région du Canada. Tout cela fait que l'internet disponible au Nunavut est lent, instable, cher et peu performant, plus qu'ailleurs au Canada.

2- Mauvaises performances du réseau

Ce n'est donc pas un hasard si la thématique des mauvaises performances du réseau ressort 124 fois dans nos entretiens. La description de cette connexion est très souvent crue, reflétant une forte frustration, un discours de frustration que Kareena Coelho a elle aussi rencontré et étudié dans sa thèse (Coelho, 2018).

On constate également beaucoup de colère face à cette situation qui perdure, surtout lorsque l'utilisation d'internet est indispensable à l'activité de la personne rencontrée. Plusieurs mots semblent bien résumer ces sentiments dans nos entretiens et les rencontres non enregistrées, ceux-ci qualifiant l'internet à Iqaluit comme étant : « *shitty, crappy* » (merdique) et « *terrible, awful* » (horrible). Cette mauvaise performance du réseau s'exprime d'abord par la vitesse de la connexion à internet qui se situe selon les offres et les opérateurs entre 1,5 et 25 Mbps. Mais il s'agit de vitesses théoriques, pas toujours atteintes, et qui sont souvent affectées par le fait que le réseau est saturé. De plus, la latence, le temps de réponse du serveur, est très importante du fait de l'éloignement des satellites (K3 ; N1) ce qui se ressent aussi bien avec le téléphone que sur internet. Ensuite il y a la question du volume de données pouvant être transmises par le réseau, qui est là aussi très limité. Il faut également noter que les forfaits illimités sont rares et coûteux et n'existent que depuis peu de temps, contrairement au Sud qui offre des forfaits illimités en données (D1). Cette limite est contournée, pour ceux qui le peuvent, en multipliant les forfaits, notamment pour les entreprises (B1). Et bien que le réseau se soit amélioré, à la marge, les applications étant de plus en plus demandeuses en données, le problème est loin d'être réglé (K1). Enfin, il y a le problème de la stabilité de la connexion, dû aux interférences du soleil (aurores boréales et « *sun spot* ») sur le signal du satellite qui cause de nombreuses coupures de service (H2, F1, H3). De surcroît, ce réseau n'est pas redondant ou résilient, car il ne repose que sur une seule source de connexion, ce qui fait que quand il y a un problème sur le réseau, il n'y a pas d'alternative. Cette situation perdure alors qu'elle a été maintes fois relevée au fil des années par divers rapports, mais aussi et surtout par la presse canadienne et étrangère qui a et continue de relayer cet état de fait (Pearson, 2015, 01 juin ; Ellis, 2015, 06 juillet ; Windeyer, 2016, 22 avril ; Dobby, 2016, 12 avril ; Mathisen, 2015, 27 octobre ; 2015, 06 juillet ; El Akkad, 2013, 10 décembre ; Zander & Jervell, 2014, 23 janvier ; Jackson, 2016, 16 septembre ; Sweeney, 2016, 20 juillet ; Windeyer, 2017, 04 janvier ; Bell, 2019, 01 avril).

Enfin, même le nouveau réseau de NorthwesTel opérationnel depuis 2019 et qui fonctionne

sur une nouvelle bande de fréquence satellitaire, est beaucoup plus sujet aux interférences dues à la pluie et au brouillard, ce qui peut empêcher le signal d'atteindre le Nunavut et donc couper la connexion dans tout le territoire, ce phénomène est appelé « *rain fade* » (Patterson, 2020, 13 août).

3- Un réseau saturé aux heures de pointe, et un service cher et limité

Internet à Iqaluit connaît des pics de fréquentation à certains moments de la journée, en plus du fait que la capacité globale du réseau est limitée. Cela est notamment vrai lorsque les nombreux employés de bureau de la capitale, travaillant dans les services administratifs du gouvernement du Nunavut, quittent leurs postes en fin de journée (H1, K3). La météo est également un facteur selon H1 : « S'il ne fait pas beau et tout le monde essaye d'aller écouter quelque chose sur internet c'est un peu plus lent la [...] Plus il fait beau, plus les gens sont dehors, plus internet marche bien ». On peut donc déduire que les usages récréatifs d'internet sont très importants, internet ne servant pas qu'à travailler, c'est un aussi un élément de confort.

Cet accès à internet coûte cher, d'autant plus au vu du service disponible. Le coût des forfaits et de l'utilisation des données est un sujet qui revient dans la majorité des entretiens H3 : « *And the cost here is just outrageous. Like it's just, it just kills me very month to [...] pay my internet bill* ».

Il est à noter qu'Iqaluit semble toutefois bien mieux dotée en bande passante comparé au reste des communautés. Malgré cela, l'accès à internet reste dans le Nord une ressource finie, et les limitations à l'utilisation sont nombreuses. Ce sujet revenant à 71 reprises dans les entretiens.

La technologie satellitaire, limitée en capacité de fait, ne permet pas d'augmenter le volume de données pouvant être transmises et, à moins d'ajouter des satellites, cette capacité n'augmentera pas, ce qui crée des limitations à l'utilisation d'internet. D'abord, les opérateurs ne peuvent donc multiplier à l'infini les comptes clients, les obligeant à refuser des clients une fois leur capacité maximale atteinte, c'est le cas des entreprises Xplornet et Meshnet, qui sont les seules à proposer internet en illimité, les rendant populaires. Ces mauvaises performances limitent le travail de certaines entreprises, ne pouvant pour certaines envoyer des pièces-jointes de plus de 2 Mo par courriel (F1) ou de recevoir de gros fichiers car cela coûte trop cher à télécharger (D1, F1). Pour ce qui est des usages récréatifs, notamment les appels vidéo ou le streaming, nombreux sont ceux qui ont

abandonné l'idée de pouvoir en profiter (H2, D2, K1, H1).

Cet accès limité ne permet pas d'avoir accès à tout ce qu'offre internet : D1 : « oui j'ai accès à internet, mais pas à tout ce qu'internet peut offrir. Parce que j'ai juste accès au travers du travail et que pour moi ça coûte trop cher de l'avoir à la maison »¹⁹. Certains ne peuvent se permettre de mettre à jour leurs appareils, car cela coûte trop cher (H2). Les mises à jour sont faites la nuit (pour ceux qui peuvent se payer un forfait avec assez de données), le réseau étant trop lent la journée pour cela. Mais ces mises à jour peuvent faire planter tout un réseau dans les entreprises (H3), ou même les services essentiels K2 : « *So if someone plugs in an Xbox, over in Kugluktuk or in the Qikiqtani region way West, it knock down our emergency services here in the hospital* ». Tout cela fait d'internet une ressource rare et précieuse qui n'est pas partagée, comme dans les lieux publics qui d'habitude offrent le *wifi* gratuit ailleurs au pays, mais pas à Iqaluit (H2). La ressource est tellement rare qu'elle est contrôlée par les services du GN au niveau du territoire. Il s'agit pour les employés du service informatique du GN de réduire le débit d'un côté pour préserver le réseau d'une panne et des usages plus vitaux de l'autre. La ressource étant rare, elle doit être préservée pour les usages les plus importants.

4- Un service instable sujet à des coupures au Nunavut et dans le Nord

En 2011 et 2016 deux coupures géantes de télécommunications, respectivement de 16 heures et 18 heures, ont paralysé tout le Nunavut et une partie des autres territoires canadiens, notamment en 2011. Le Nunavut n'était alors connecté qu'à un seul satellite : Anik F2, contre deux en 2016 et trois en 2018. Cette coupure de 2011 est restée très présente dans la mémoire des personnes qui l'ont vécu, et pour les autres qui en ont entendu parler, car cela a touché tous les aspects de leur vie quotidienne. Les résidents d'Iqaluit qui ont vécu cette coupure du 6 octobre 2011 se rappellent que la vie dans la ville s'était presque complètement arrêtée (L1, rencontres non enregistrées). Aucune voiture ne circulait dans les rues, les gens ayant peur de ne pas pouvoir refaire le plein. A Iqaluit comme ailleurs les habitants payent presque tout par carte bancaire, alors que les serveurs des banques se trouvent dans le Sud, et étaient donc injoignables sans un accès à internet, ceci rendait impossible le paiement par carte ou les retraits d'argent (K1). Cela a obligé, pour la même raison, les succursales locales des banques à fermer, ne pouvant interroger les serveurs pour valider les transactions. Il en fut de même pour les commerces, dont

¹⁹ La personne interrogée ici illustre à la première personne la situation des personnes n'ayant pas accès à internet à la maison à Iqaluit, mais seulement au travail, sans faire référence à elle-même.

certains ont tout de même accepté de laisser leurs clients payer plus tard, une fois internet revenu. Les courriels furent indisponibles, empêchant les employés des administrations de travailler, ou encore d'accéder aux logiciels disponibles uniquement en ligne *via* le *cloud*. Le téléphone ne fonctionnait plus (K1), et les services de secours étaient injoignables (H3b). Seul un magasin disposait d'un téléphone satellitaire, lui permettant de faire ses commandes indispensables pour remplir ses étales de produits alimentaires, et a donc dû faire sa commande par téléphone satellite comme cela se faisait avant l'arrivée d'internet. La nouvelle de la possibilité d'utiliser ce téléphone satellitaire qui fonctionne sur la constellation de satellite Iridium²⁰, différente des satellites de Telesat (Anik F2), a attiré un certain nombre de résidents dans le magasin, en quête d'un moyen de communication vers l'extérieur de la ville (F2). La ville n'avait jamais été aussi calme sans le trafic routier (K1, rencontres non enregistrées), et y régnait une ambiance particulière selon certains, la ville étant quasiment coupée de l'extérieur puisque qu'aucun avion ne pouvait atterrir ou décoller, le système de communication de l'aéroport ayant été touché également (H3b). La Première ministre du Nunavut d'alors, Eva Aariak a demandé au GN de se mettre en mode d'urgence pour que chaque service essentiel active son téléphone satellitaire Iridium, offrant le seul lien de communication en dehors de la radio qui fut également mise à contribution. En effet, CBC fut pour les communautés du Nunavut une *lifeline*, étant le seul moyen de communication apte à atteindre tous le territoire (Ruiz, 2014, p. 1).

Au-delà de ces coupures importantes qui restent exceptionnelles, de nombreuses coupures moins importantes, mais régulières, touchent tout le réseau dans les trois territoires arctiques canadiens encore aujourd'hui. Entre juillet 2018 et juillet 2019 par exemple, les trois territoires ont connu pas moins de 40 coupures du service internet, mobile et appels longue distance (Panza-Beltrandi, 2019, 24 septembre). Celles-ci peuvent avoir des effets sur l'économie, puisque à Yellowknife, la capitale des TNO, deux coupures d'internet de 7 et 10 heures auraient causé près de 10 millions de dollars de pertes aux commerces locaux. Ceux-ci ayant été obligés de fermer selon la chambre de commerce de Yellowknife (Panza-Beltrandi, 2019, 24 septembre). Ces nombreuses coupures au Nunavut sont rapportées par plusieurs de nos interviewés, des coupures qui arriveraient plusieurs fois par jours ou par semaine (H3, H1, F2, F1) et qui sont régulièrement décriées sur les réseaux sociaux par les utilisateurs. Ces coupures sont tellement fréquentes qu'elles en sont devenues normales pour la plupart des habitants, ceux-ci ayant intégré ce fait dans leur quotidien, comme

²⁰ La constellation Iridium permet de téléphoner partout dans le monde sans interruption de service, mais elle ne permet pas de se connecter à internet, les capacités de transfert de données étant très limitées sur ce type de satellites et n'étant pas conçus dans ce but.

faisant partie de la vie dans le Nord, tout en rejetant l'idée qu'ils ne devraient pas avoir accès au même service que les agglomérations du Sud uniquement du fait de leur localisation dans le Nord, selon l'enquête menée pour le CRTC en 2020 (Environics Research, 2020).

B- Un accès à internet dépendant du Sud

Internet au Nunavut est complètement dépendant du Sud, et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord, la grande majorité des financements viennent du Sud, soit directement, soit à travers le budget des gouvernements locaux en partie complétés par le gouvernement fédéral. Ensuite, au niveau technologique, toutes les technologies utilisées proviennent d'entreprises situées au Sud, au Canada, aux États-Unis ou d'ailleurs.

D'autre part, la connexion à internet doit passer par des téléports situés dans le Sud, soit en Colombie-Britannique pour NorthwesTel, soit à Ottawa pour Qiniq par exemple. Le signal doit donc parcourir un long chemin pour trouver la source de la connexion qui se trouve dans le Sud. Tout comme les données stockées dans des serveurs qui se trouvent tous sans exception dans le Sud, soit au Canada, voire le plus souvent aux États-Unis. Il n'existe aucun serveur ou source de connexion au Nunavut.

Enfin, les compétences et les matériels nécessaires au maintien du réseau en opération viennent en majorité du Sud du pays, faisant du Nunavut un simple client et non un acteur capable d'opérer et maintenir le réseau seul.

C- Un accès à internet inégalitaire

1- Internet inaccessible pour les plus pauvres

Le coût que représente l'achat d'un smartphone, mais surtout le coût mensuel des forfaits internet, sont des freins importants à l'accès à internet pour une partie de la population d'Iqaluit, la plus pauvre, et qui est en général inuit (mais pas uniquement), non diplômé et sans emploi salarié comme dans la majorité des communautés du Nunavut. Ce fait a été mentionné dans plusieurs de nos entretiens : (F1, K3, L1, H1), Madeleine Redfern : « *The sad reality is that for those who are living in poverty, you know, who do not have enough money, you know, they are off the grid, they are not connected* ». Cela représente donc une inégalité d'accès qui s'explique par un chômage important au Nunavut, il est toutefois moins important dans la ville d'Iqaluit qu'ailleurs dans les

communautés.

Le coût élevé de l'accès à internet amène parfois à faire des choix, internet étant pour certains si important qu'ils doivent choisir entre manger et garder leur forfait. Certains choisissent de garder leur forfait internet plutôt que de manger, comme nous l'a rapporté Madeleine Redfern. Par ailleurs, ceux qui ont un emploi, mais des revenus insuffisants, n'ont accès à internet qu'au travail (D1). Enfin, pour ceux qui arrivent à se payer un forfait internet, souvent ils n'ont accès qu'aux forfaits les moins performants (K3), ne leur donnant qu'un accès très limité à cet outil. On peut donc encore trouver des gens à Iqaluit qui n'ont pas d'adresse électronique, ce qui est pourtant devenu indispensable aujourd'hui, notamment pour les démarches administratives (K3).

Il faut toutefois noter que la population inuit n'étant pas homogène, comme nous l'a rappelé K3 ; il y a une partie de la population inuit plus aisée, voire riche qui a accès à internet sans aucun problème et qui peut se payer les meilleurs forfaits disponibles.

Enfin, cette inégalité d'accès se retrouve également chez certains allochtones qui ont également du mal à se payer un forfait internet résidentiel, leur salaire n'étant parfois pas assez conséquent au regard du coût de la vie à Iqaluit. Et parfois même un salaire d'employé du GN ne garantit pas d'avoir assez de ressources pour se payer un accès internet à la maison.

2- Inégalité d'accès à internet et donc aux informations et aux bénéfices d'internet au quotidien

a- Ceux qui n'y ont pas accès

Cette inégalité d'accès à internet a des conséquences dans de nombreux domaines et apparaît 65 fois dans nos entretiens, mettant donc en lumière l'importance de l'inégalité de l'accès à internet à tous les niveaux à Iqaluit. Cette inégalité d'accès s'exprime d'abord à travers ceux qui en sont empêchés, par leur manque de moyens financiers. Cela les empêche donc de se payer un forfait et/ou un appareil mobile permettant d'avoir internet, et touche particulièrement les Inuit plutôt que les allochtones. Ces derniers, venant du Sud pour l'immense majorité d'entre eux afin d'y occuper un travail, ont déjà avec eux un appareil de type smartphone, tablette et un ordinateur. De plus, la plupart du temps ils arrivent du Sud avec un forfait mobile leur donnant accès à internet qui souvent coûte moins cher que ceux offerts dans le Nord (D2, K3).

Pour accéder aux sites d'achat en ligne, qui nous le verrons sont essentiels pour nombre d'Inuit, il faut avoir accès à internet, mais surtout avoir une carte de crédit. Pour résoudre ce problème de compte bancaire et de carte de crédit, l'entreprise Qiniq a mis en place un procédé innovant, où son représentant dans la communauté appelé *local community service provider* (CSP), dont beaucoup sont Inuit et disposent d'un compte bancaire, accepte des paiements en cash (Veniot, 2018) voire sous forme de nourriture traditionnelle²¹ des chasseurs, afin de leur permettre de payer leur forfait pour un mois, deux mois ou plus, en fonction de ce qu'ils amènent en échange. Cette manière de régler son forfait internet est originale et est adaptée aux conditions de vie de nombreux chasseurs et donne ainsi accès à internet, certes souvent de manière épisodique, mais permet à cette partie de la population d'y avoir tout de même accès.

Il existe également une inégalité spatiale à l'intérieur du territoire, où les communautés en dehors d'Iqaluit ont un accès moins performant encore que la capitale, qui elle absorbe la majorité du trafic du territoire. Par ailleurs, cette inégalité d'accès spatial s'exprime aussi par le fait que la livraison gratuite d'Amazon Prime est uniquement disponible à Iqaluit depuis 2015, rajoutant une inégalité entre la capitale et les communautés, permettant ainsi aux plus aisés vivant dans la capitale de faire des économies. Les résidents des communautés essaient de contourner cette inégalité en demandant à leurs proches voyageant par avion, de retirer leurs colis à Iqaluit pour eux et de les ramener dans les communautés (Scotti, 2017, 11 juillet). Enfin, cette inégalité spatiale s'exprime également au sein même de la ville à Iqaluit, puisque pour certains résidents qui habitent dans le mauvais quartier ou du mauvais côté du bâtiment, il leur est impossible de recevoir internet (K3).

b- Ceux qui y ont accès

Pour ceux qui y ont accès, des inégalités existent également. Certains quartiers de la ville font face à une réception beaucoup moins stable que d'autres, notamment dans le quartier de *Road to Nowhere* qui n'est pourtant pas si loin du centre-ville (D2, H3). Alors qu'au centre-ville et avec la compagnie NorthwesTel qui apporte internet *via* un réseau local de câble dont le centre-ville est doté, la connexion est bien meilleure (K3). En plus d'être fonction de la zone où l'on habite dans la ville, la qualité de la connexion dépend également d'un opérateur à l'autre, Skype fonctionnant pour certains mais pas pour d'autres. On retrouve cette inégalité de service entre les différentes offres, certaines étant

²¹ Rencontre à Iqaluit avec l'équipe de Qiniq, octobre 2018.

limitées à un nombre restreint de clients. Ensuite, lorsque certains ont accès à internet par chance au travail, souvent de nombreux sites sont bloqués et notamment ceux qui permettent d'avoir accès à de la nourriture moins chère tel qu'Amazon, ou Facebook pour la nourriture traditionnelle.

On constate également une inégalité d'accès au sein même des familles. La crise du logement est très importante à Iqaluit. Il en résulte des logements surpeuplés où l'accès à internet est donc ici aussi très inégalitaire entre les différentes générations, et est fonction de l'âge ou encore de la position dans la famille (celui qui paye la connexion) comme nous l'a expliqué (L1). Internet devient alors une ressource partagée et précieuse tout autant que la nourriture selon L1.

Cet internet cher, limité et instable implique donc qu'il n'est pas possible d'avoir accès à tout ce qu'il propose ailleurs dans le pays, dans les grands centres urbains du Sud, comme à toute l'information disponible, Amazon, ou encore l'éducation et la santé à distance. De plus, Skype fonctionne pour certains, mais pas pour tout le monde, restreignant ainsi son utilisation (H2). Tout comme Netflix et les autres plates-formes de streaming extrêmement demandeuses en bande passante, justifiant le maintien d'un magasin de location de DVD dans la ville, probablement l'un des derniers au Canada. (F1).

Cette inégalité d'accès à internet est un vrai marqueur qui permet de mettre en lumière une disparité de revenu et de niveau de vie dans la ville d'Iqaluit entre allochtones et Inuit, mais aussi entre Inuit diplômés et les non diplômés, entre chômeurs et salariés. Tous les allochtones que nous avons rencontrés, à l'exception de deux, ont un forfait internet très confortable chez eux, perpétuant ici d'une certaine manière une sorte de fossé entre eux et les Inuit dans l'esprit de la population.

Enfin, le fait de pouvoir se rendre dans le Sud du pays, dans sa famille, là où la connexion est bien meilleure, représente également une autre inégalité d'accès, car ces voyages sont l'occasion de faire des mises à jour de logiciel, de télécharger des films ou de la musique et de revenir avec des disques durs pleins de divertissements pour quelques mois, ce que tout le monde ne peut pas se payer (K1).

Toutes ces limitations et inégalités de l'accès à internet créent beaucoup de ressentiments chez ceux qui ne peuvent pas se le payer, un ressentiment qui est tourné vers le Sud qui dispose d'une bien meilleure connexion. Ceci donne l'impression à une partie de la population qu'elle est oubliée, laissée de côté, le Fédéral n'engageant pas les sommes

nécessaires à l'amélioration significative de cette infrastructure, tout comme les autres domaines que sont le logement ou la sécurité alimentaire d'ailleurs.

Pour résumer, l'accès à internet existe, mais avec de fortes limitations, variables selon la zone géographique, l'opérateur et le forfait choisi. Il apporte des avantages non négligeables à ceux qui peuvent y accéder, tout en excluant une partie de la population du fait de son prix très élevé.

3- Le fossé numérique entre le Nord et le Sud

Mais la plus grosse inégalité réside dans un fossé numérique entre le Nord et le Sud du pays, thème qui apparaît 59 fois dans nos entretiens. Nous l'avons vu, internet est disponible dans le Nord et au Nunavut mais à un prix très élevé et en offrant des performances très limitées, au contraire des zones urbaines du sud du Canada, où il n'en coûte que 50 à 60 dollars (parfois encore moins) pour un forfait internet en illimité, stable et performant (F1, H1). En plus d'être cher, l'internet disponible à Iqaluit n'offre pas, et de loin, les mêmes possibilités que dans le Sud du pays, faisant dire à Madeleine Redfern qu'il n'y a pas d'égalité d'accès aux télécommunications au Canada.

Du fait de vitesses et de volume de données disponibles sans commune mesure entre le Nord et le Sud, où une capitale territoriale a autant de bande passante que n'importe quel téléphone mobile dans le Sud (K2), et moins qu'un seul particulier qui a accès à la fibre optique de chez lui (K3), on peut commencer à saisir l'ampleur de ce fossé numérique. De plus, l'ampleur de ce fossé semble grandir d'année en année, les vitesses disponibles dans les centres urbains du Sud du pays semblent exploser, ce qui n'est absolument pas le cas au Nunavut où le réseau n'est amélioré qu'à la marge, ce qui ne permet pas de rattraper le retard, le Nunavut restant loin derrière (Madeleine Redfern, L1). Ceci faisant dire à Madeleine Redfern que : « *the challenge has been, is that we are always behind. And that, as things accelerate in other places, southern Canada or another place in the World, or even in arctic regions, is that we are not keeping up* » ; et de continuer en qualifiant l'internet disponible au Nunavut comme étant encore moins performant que celui disponible dans certains pays en voie de développement (Madeleine Redfern, H3, B1). Ce fossé numérique est donc bien réel et il est de plus en plus mal ressenti, alors que les investissements nécessaires tardent à venir et que les résidents d'Iqaluit demandent toujours plus de connectivité.

D- Un accès à internet qui rend possible des comportements déviants

Enfin, bien que limité, l'accès à internet est possible et il apporte avec lui son lot d'usages déviants et qui nous ont été rapportés par certains de nos interviewés, à travers différents comportements constatés en priorité sur les réseaux sociaux.

Par exemple, internet peut devenir pour certaines personnes, d'habitudes silencieuses, un porte-voix qui leur permet de s'affranchir d'une certaine autocensure culturelle et qui deviennent ainsi violents verbalement, agressifs, provoquant des conflits (K1, Madeleine Redfern). Ces comportements se vérifient notamment à travers la page Facebook Iqaluit Rant and Rave, connue comme étant un « repaire » de personnes ayant une forte propension à la critique, souvent infondées, envers des services de la ville ou du GN ou d'autres individus de la communauté et est donc évitée par nombre de gens pour cette même raison : F2 : « *I am actually not on Rant and Rave [...] I am afraid of going on that one because I think they will just be complaining about the city all the time* ».

Twitter est également un réseau social où des comportements verbaux violents sont constatés, qui montrent le mauvais visage d'internet. Ceci pouvant décourager certaines personnes de s'engager en politique selon Madeleine Redfern. Ces comportements peuvent prendre la forme d'interpellations violentes auprès des élus locaux sur des sujets sensibles, comme le manque de logements. Mais finalement, cela ne représente qu'une minorité d'utilisateurs d'internet selon Madeleine Redfern.

De plus, internet peut parfois être détourné contre les Inuit et donner une image peu flatteuse de ceux-ci. Comme avec l'exemple du film *Of The North* ; film fait par un réalisateur canadien allochtone, Dominic Gagnon, qui *via* un montage de différentes vidéos prises sur YouTube, qui d'ailleurs ne sont pas toutes issues du Nord, a montré un visage des Inuit très négatif, ce que Tanya Tagaq et Alethea Arnaquq-Baril ont combattu fermement (L1).

Toutefois, l'impact de ces usages déviants d'internet dans le Nord et notamment *via* les réseaux sociaux, est relativisé par nombre de nos interviewés qui reconnaissent que chaque progrès amène son lot de mauvais côtés sans pour autant remettre en cause le bien-fondé d'un meilleur accès à internet, fortement plébiscité par les Inuit par ailleurs, chaque nouvelle technologie apportant du bon comme du mauvais, le tout étant de savoir l'utiliser à son avantage (Madeleine Redfern, F2, H3, K2b). Au bout du compte, on constate que ces pratiques négatives sur internet et plus particulièrement à travers les réseaux sociaux sont

minoritaires, et ne diffèrent pas des comportements et des usages constatés de la part de certaines personnes ailleurs au pays ou dans n'importe quel autre pays occidental.

II – Internet et les réseaux sociaux sont très populaires chez les Inuit

A- Internet est très populaire au Nunavut

Les résidents de la capitale du Nunavut que nous avons pu rencontrer, mais également de nombreux autres Inuit résidant ailleurs dans le territoire, ont et continuent d'exprimer leur volonté d'avoir plus de connectivité, que ce soit pour le travail ou les loisirs. Cette volonté d'un meilleur internet semble transcender les âges, puisque même certains *elders* (anciens/ainés) y sont favorable selon Madeleine Redfern : « *when I was working [...] in the community consultations [...], we were talking to elders and hunters, you know, everyone wants it, everyone wants get internet, stable, consistent, and affordable.* ». Cette demande est de plus en plus pressante, à mesure que les applications d'internet nécessitent toujours plus de bande passante (H3), au point que chaque amélioration des capacités du réseau l'amène vite à saturation. Pour mesurer les besoins et l'engouement pour internet auprès des Inuit, on peut également citer certaines situations constatées dans la ville, comme ces jeunes inuit assis à l'entrée des bâtiments officiels du gouvernement du Nunavut, qui sont sur leurs appareils portables, téléphone ou Ipad, quelle que soit la température extérieure, profitant du *wifi* du GN dont probablement un des membres de leur famille travaillant là leur a donné le mot de passe du réseau.

Cette scène se produit également proche des hôtels qui ont des mots de passe qui changent peu et sont vite connus. Ces scènes que nous avons pu constater plusieurs fois par nous-mêmes et à des endroits différents, aussi bien en Alaska à Utqiagvik, qu'à Iqaluit, nous a également été rapportée par N1 et B1.

Dans la bibliothèque municipale de la ville d'Iqaluit, qui abrite le Programme d'Accès Communautaire (PAC ou CAP), où l'accès à internet est gratuit, nous avons pu constater que les 20 postes informatiques connectés à internet sont en permanence occupés, en très grande majorité par des autochtones de tous les âges, dont certains viennent avec leurs smartphones et tablettes pour profiter du *wifi* gratuit. Cette situation a été relevée également par d'autres (McMahon et al., 2010, p. 55 ; Coelho, 2018, pp. 188-190), à tel point qu'il faille limiter à 20 minutes les sessions par personne lorsqu'il y a la queue. Le succès de ce point d'accès *wifi* gratuit rend la connexion très lente et empêche ne serait-ce que de consulter ses courriels lorsqu'il y a autant de monde connecté sur une seule connexion déjà

limitée de base. Ceci nous a été confirmé par Madeleine Redfern : « *And anytime it is open, every station is full. It is packed you know. Because they... people want to be connected. I mean, if you double that, you would be full. If you probably you know could triple that, it would be full.* » Enfin, Kareena Coelho rapporte que certaines personnes entrent par effraction dans les PAC du Nunavut lorsqu'ils sont fermés, simplement afin de pouvoir se connecter à internet et non pas pour voler ou dégrader les équipements (Coelho, 2018, p. 191).

Tous ces exemples de situations vécues ou rapportées à Iqaluit, mais pas seulement, donnent un aperçu du besoin et de la volonté des Inuit d'avoir accès à internet, mais également à quel point tout le monde est loin d'y avoir accès.

B- Les réseaux sociaux

1- Les réseaux sociaux les plus utilisés

Les réseaux sociaux sont encore aujourd'hui, et plus que jamais, centraux dans la vie de tous les jours à Iqaluit et au Nunavut, que ce soit pour les allochtones ou les Inuit. Quand on évoque les réseaux sociaux, cela se résume souvent à juste parler de Facebook et un peu de Twitter et de YouTube. Il est cependant difficile de quantifier combien d'Inuit utilisent régulièrement les réseaux sociaux, et il est difficile aussi de quantifier le taux d'inscription à la plate-forme Facebook. Pour tenter de contourner ce manque de données, nous avons relevé chaque fois que le nom ou le sujet d'un réseau social a été évoqué dans nos entretiens, tout en sachant bien que Facebook arriverait largement en tête. Cela se vérifie dans nos entretiens au vu du nombre de références faites à ces trois réseaux sociaux. Facebook est le réseau social le plus cité : 188 fois, contre seulement 22 fois pour Twitter et 10 fois pour YouTube. Arrivent ensuite Instagram huit fois, Snapchat cinq fois et enfin WhatsApp quatre fois.

Ces chiffres sont confirmés par H3 et B1 qui nous rapportent que contrairement au Sud, où Facebook est de moins en moins utilisé par les jeunes, ici il est utilisé par tout le monde, jeunes comme moins jeunes, au contraire d'autres applications comme Snapchat ou Instagram par exemple, ce que confirme Madeleine Redfern : « *I mean Facebook is just ; anyone sort of seems to be over the age of 10 seems to be on Facebook, and a tiny minority are not* ». A côté de cela, Twitter semble être utilisé par une partie de la population à Iqaluit, mais pas autant que Facebook, surtout à l'échelle du territoire, Facebook semble l'emporter

largement sur toutes les autres plates-formes (H3).

2- Réseaux sociaux riment avec Facebook à Iqaluit et au Nunavut

« *It seems like this town runs on Facebook* » (H2)

Pour mettre en lumière cet engouement pour Facebook, il suffit de constater le nombre de pages Facebook consacrées uniquement à des usages locaux, telles que les pages communautaires, mais surtout combien d'abonnés ces pages ont. Par exemple, Iqaluit compte sur sa page principale Iqaluit Public Service Announcements, plus de 14 000 membres pour 8 000 habitants. Il faut toutefois noter qu'une partie des membres de ce groupe sont des travailleurs temporaires venus dans le Nord pour une ou plusieurs années, qui grossissent les rangs de cette page, ce qui reflète au passage le caractère cosmopolite de cette ville. Pour pouvoir s'inscrire sur cette page, il est nécessaire de résider au minimum au Canada et de passer au filtre de plusieurs questions, limitant ainsi l'entrée de membres extérieurs à la communauté. Ce cas n'est toutefois pas isolé, nombreuses sont les pages communautaires qui comptent un nombre excédant leur nombre d'habitants, comme *Cambridge Bay News* (Dunn & Gross, 2016) par exemple avec 4 700 membres, pour 1 766 habitants, selon le dernier recensement officiel de 2016.

D'autres exemples nous permettent d'apprécier la popularité de Facebook auprès des résidents de la ville et ainsi d'avoir une idée du taux d'inscription sur la plate-forme Facebook ; ce sont les pages de vente et d'échanges (*sell and swap*). Telle que Iqaluit trucks and cars sell/swap, avec 2 800 membres, ou encore Iqaluit Sell/Swap avec 23 000 membres, alors que la population totale au Nunavut compte 39 000 personnes (Government of Nunavut, s. d.). Dans ces groupes, on a l'impression que tout le monde y est inscrit selon K3 : « tu as des groupes comme Iqaluit Public Service Announcements, tout le monde est là-dessus ». Par ailleurs, le nombre de billets publiés sur ces pages peut atteindre 90 par jour. Ces pages sont donc extrêmement populaires et actives, en faisant des places incontournables pour tous les résidents. Ces chiffres ne font qu'appuyer les affirmations de nos interviewés qui affirment sans détour que : H2 : « *It seems like this town runs on Facebook* » ; K3 : « C'est énorme, tout le monde est sur *Facebook* ! » ; Madeleine Redfern : « *So Inuit, you know, have a really high penetration of Facebook [...] really through the roof* ».

Enfin, il semble que cet engouement pour Facebook ne concerne pas uniquement Iqaluit ou le Nunavut, mais bien toutes les populations inuit à travers l'Arctique. Au Groenland (Dubreuil & Périn, 2016, 21 novembre) et en Alaska (Rosen, 2018, 06 septembre), ainsi que la diaspora inuit qui habite dans les grandes villes du Sud. La popularité de Facebook auprès des Inuit, considéré au-delà des simples frontières territoriales et nationales, est donc très large.

C- Facebook, outil de communication et d'échange

1- Facebook Messenger

Cet usage que l'on pourrait qualifier de massif, peut également se voir dans l'utilisation qui est faite de l'application de messagerie Messenger de Facebook. Messenger est sûrement la meilleure façon de communiquer au Nunavut, aussi bien pour communiquer avec des proches qu'avec des relations de travail. Alors que certaines communautés, n'ont pas de réseau téléphonique, internet semble être une alternative efficace pour communiquer *via* Facebook Messenger. Pourtant, peu nommée directement dans nos entretiens (9 fois), cette application semble être tout aussi populaire que Facebook lui-même : K1 : « *So, that little messenger app does a lot of good up here* ». Facebook Messenger est le meilleur moyen de contacter un résident d'Iqaluit ou de n'importe quelle autre communauté au Nunavut, comme nous le rapportent plusieurs de nos interviewés (F2, L1, H3) et comme nous avons pu le constater par nous-même lors de notre terrain. A tel point que même certains Inuit semblent avoir abandonné leurs téléphones pour n'utiliser que Facebook Messenger, K1 : « *And I know so many Inuit, especially in small communities, who have dropped their phone and just use Facebook messenger. They are not even using cellphones anymore, just the internet* ».

2- Facebook, pages communautaires et usages communautaires

« Tu as besoin d'aide, tu as besoin de quelque chose ? Mets ça sur Facebook, ça va s'arranger » (D1).

Au sein de la société inuit, même dans une ville aussi cosmopolite qu'Iqaluit, la notion de communauté reste encore très forte. Cela se retrouve sur Facebook grâce aux nombreuses pages communautaires qui existent pour chaque communauté. Nous avons particulièrement suivi les échanges sur les pages Iqaluit Public Service Announcements et

Iqaluit Rant and Rave. Que ce soit de l'étude de l'activité sur ces pages ou de ce qui ressort du code « Facebook pages communautaires et usages communautaires » de nos entretiens, nous pouvons affirmer que ces pages communautaires ont un vrai usage communautaire au sens où il semble recréer de manière virtuelle, des interactions sociales semblables à celles d'une communauté échangeant sur la place du village par exemple. Ce code apparaît 53 fois dans nos entretiens.

« Usage communautaire » fait référence aux pratiques de la culture inuit qui restent fortes et qui transparaissent dans l'utilisation qui est faite de Facebook à travers ces pages. Un usage que Neil Blair Christensen avait déjà mis en lumière plusieurs années auparavant, avec par exemple la page web communautaire de Taloyoak (Christensen, 2003, p. 77). Quand on étudie dans le détail ces pages, et notamment Iqaluit Public Service Announcements, on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'une simple page mettant en valeur la beauté d'Iqaluit et ce qui s'y passe, c'est une page sur laquelle vous pouvez trouver tout ce qui se passe dans la ville D2 ; D1 : « Iqaluit Public service Announcements, c'est des... des points incontournables ici ». Et en effet, cette page en particulier qui est très active, permet d'être au courant de tout ce qui se passe dans la ville (F1) et de partager les informations avec toute la communauté. Ce fait a également été relevé par le rapport fourni au CRTC en novembre 2020 : « Internet et les médias sociaux sont les sources les plus populaires d'actualités locales, suivis par la radio » (Environics Research, 2020, p. 9). Plus que cela, selon cette même étude, dans les petites communautés, Facebook est le seul moyen d'avoir accès à certaines informations : « Les participants habitant dans des communautés plus petites ont mis l'accent sur leur dépendance aux groupes Facebook pour partager et obtenir des renseignements sur tous les sujets, des annonces de naissance et de décès aux conditions routières et aux fermetures d'école. Lors d'une panne, les participants ont indiqué n'avoir parfois aucun autre moyen d'obtenir des renseignements importants, notamment sur les fermetures de route en raison du mauvais temps » (Environics Research, 2020, p. 23).

Ces informations peuvent être classiques, comme les informations sur les prochains événements sportifs, quelles sont les rues en travaux ou encore des annonces d'objets trouvés et perdus, ou encore la fermeture de tel magasin ou bureau du GN (F2, J1). C'est par ce moyen que les habitants de la ville passent pour obtenir ces informations en posant directement la question sur le groupe devenu la source d'information primaire de la communauté (H2). Mais il s'agit aussi parfois d'informations vitales pouvant servir à toute la communauté, telles que l'annonce des coupures d'eau dans tel quartier pour

maintenance, ou les horaires des explosions à venir pour les travaux du nouveau port de la ville. Il peut s'agir également de la mise en garde face à la présence d'animaux sauvages dangereux dans la ville, comme des ours polaires ou des loups (J1), ou encore pour l'annonce de l'arrivée du blizzard (D2) et pour s'enquérir du retour ou non de chasseurs et pêcheurs partis depuis (trop) longtemps.

Par ailleurs, ces pages facilitent un fort contrôle social des uns sur les autres (F1), qui peut passer par la dénonciation des chiens errants faisant des dégâts sur les propriétés de certains habitants, ceux-ci appelant leurs maîtres à venir chercher leurs animaux laissés en liberté. Ce contrôle s'exerce aussi quotidiennement sur les agissements de personnes malveillantes, sur les vols, et actes de vandalisme, qui sont courants et très vite reportés à l'aide de photos et de vidéos publiées sur les différentes pages Facebook, pointant du doigt ainsi les individus qui sont très vite reconnus par la communauté.

D'autres pages communautaires servent elles à acheter, vendre et échanger (*sell and swap*) localement dans chaque communauté tout objet possible, y compris des voitures, des motoneiges voire des maisons ou des appartements (D2, F2, H1). Cette culture du partage se retrouve dans les pratiques de partage de la nourriture (déjà étudiées par Laura Dunn et Pamela Gross (2016) sur le groupe *Cambridge Bay News*) que nous avons pu constater nous aussi dans le groupe Iqaluit Public Service Announcements ainsi que dans nos entretiens (B1), H1 : « tu as accès à pleins de *country food* la [...] Tu peux acheter du poisson, tu peux acheter plein de choses ».

De la nourriture qui n'est pas que vendue mais parfois partagée gratuitement : J1 : « *How many times I have seen a post on public service announcements were someone's like : I made a big pot of caribou stew, there is a lots, anybody who is hungry please come house 5208. You know, DONE !* »

Cela étant un moyen de garder vivante la culture inuit de l'entraide et du partage, qui se retrouve également lorsque par exemple une famille a perdu sa maison suite à un incendie, la solidarité s'est très vite organisée dans la communauté *via* Facebook comme nous l'a expliqué J1, ce que nous avons pu constater par nous-même directement sur Facebook. Facebook et ses groupes communautaires sont devenus un moyen privilégié d'exprimer et d'appliquer cette culture de l'entraide qui bénéficie aussi bien aux autochtones qu'aux allochtones, et résumé par D1 comme suit : « Tu as besoin d'aide, tu as besoin de quelque chose ? Mets ça sur Facebook, ça va s'arranger ».

D- Un moyen de communication utilisé par tous dans le territoire

1- Quand Facebook remplace le téléphone

Il n'est donc pas étonnant de voir ce thème ressortir à 66 reprises dans nos entretiens, tant internet est devenu le moyen de communication privilégié, remplaçant le téléphone (H3, F2, K1) et dans une certaine mesure la radio communautaire (H3). Bien que la ville d'Iqaluit soit de petite taille, c'est aussi un moyen pour communiquer directement avec le maire, notamment *via* Twitter à l'époque de la mandature de Madeleine Redfern tout du moins. Internet sert aussi aux entreprises à communiquer avec leurs clients (F1, F2), mais aussi à faire de la publicité notamment *via* Facebook. Internet est donc devenu le meilleur moyen de communiquer à travers tout le territoire et pas uniquement dans la ville (F2), et d'atteindre le plus de personnes possibles principalement grâce à Facebook (D1, H3, F2, J1).

2- Un moyen de communication plus qu'utile

Ce moyen de communication qu'est devenu internet permet en plus de créer et maintenir des liens, (un code qui apparaît 21 fois dans nos entretiens) et ce en général avec des proches. Pour les nombreux autochtones qui habitent Iqaluit, internet (notamment Skype, ou les messageries textes), représente le moyen de garder le contact avec leur famille et leurs proches restés dans le Sud, bien plus que par le téléphone qui est jugé moins pratique et qui accuse un délai du fait de la latence et de la distance à parcourir entre le satellite et la Terre, ce qui rend les conversations difficiles. (H1, B1, J1, D1, F1, H3). Pour les Inuit c'est un moyen de communiquer également mais aussi de créer et maintenir des liens circumpolaires et en particulier avec le Groenland voisin. Neil Blair Christensen avait déjà démontré dans son étude sur les usages d'internet que grâce à ce réseau, les Inuit ont pu avoir accès au monde entier et partager leur culture, mais aussi et surtout créer et renforcer des liens avec leurs voisins inuit du Groenland, ce qui a permis la création d'une ligue de Hockey entre Iqaluit et Nuuk (Christensen, 2003, p. 11). Ces liens entre Inuit de l'Arctique, continuent d'être maintenus grâce à internet selon F2. Ce qui fait que, selon Madeleine, les Inuit sont désormais interconnectés. Ces liens privilégiés maintenus et parfois créés par internet peuvent se voir également à travers une coopération forte entre Inuit, entre le Nunavut, le Nunavik et le Groenland, pour trouver les fonds nécessaires afin d'apporter la fibre optique entre Nuuk, le Nunavik et Iqaluit *via* le projet de câble Katittuq (K2b) par exemple.

Facebook se substitue-t-il à la radio ?

Cette centralité de Facebook dans le quotidien des habitants d'Iqaluit vient à concurrencer les autres formes de communications populaires et notamment la radio communautaire qui permet de diffuser des programmes en inuktitut et de faire passer des informations aux membres de la communauté, tout en offrant la possibilité d'intervenir directement à l'antenne pour n'importe qui. Avec l'arrivée de Facebook, certains usages ont migré vers cette plate-forme (D1), sans pour autant que la radio ne soit délaissée. Notamment parce qu'il est moins cher de détenir une radio qu'un ordinateur et le forfait internet nécessaire. Mais aussi parce que la radio diffuse des programmes en inuktitut, et que le traditionnel bingo du dimanche à la radio reste encore très populaire (F2) et enfin qu'elle reste très écoutée par les *elders* (D1), surtout par ceux qui ne parlent que l'inuktitut (H3, F2) : F1 : « *Radio is still very important. [...] CBC North One is a local radio with inuktitut language, still very important* ». Ainsi Facebook et la radio semblent plus se compléter dans les usages (F2). Ce que confirme l'étude remise au CRTC en novembre 2020 : « Écouter la radio pendant au moins 10 heures par semaine est plus courant chez les résidents plus âgés (40 % chez les 60 ans et plus) que chez les plus jeunes (22 % chez les 18 à 29 ans) » (Environics Research, 2020, p. 11). Mis ensemble, Facebook et la radio communautaire permettent ainsi d'atteindre toutes les populations des communautés selon H3 et F2 : « *Facebook and radio together are the strongest ways of being able to communicate anything* ». Enfin, lors des coupures que nous avons évoquées, la radio continue elle de fonctionner et reste le meilleur moyen de communiquer massivement de l'information pour les services de secours lorsque internet ne fonctionne plus. Il est donc peu probable qu'internet et Facebook fassent disparaître la radio communautaire, à court ou moyen terme, le besoin et l'intérêt étant encore très fort dans le territoire pour ce moyen de communication.

3- Facebook est utilisé différemment à Iqaluit comparé au Sud, y compris par les autochtones

Au fil des entretiens avec les autochtones vivants à Iqaluit, il nous est très vite apparu que l'usage qui est fait de Facebook par les autochtones est différent de ce qui se fait dans le Sud du pays. En effet, leur usage une fois établi à Iqaluit, se rapproche bien plus de l'usage qui en est fait par les autochtones. Ce code est apparu 36 fois dans nos entretiens. Plusieurs des interviewés reconnaissent d'ailleurs eux même que leur usage est différent de celui qu'ils font dans le Sud, soit totalement, soit à la marge (K3, D2, H1, F1,

B1). C'est notamment au travers de l'usage de Facebook Messenger qui est largement utilisé par les autochtones pour communiquer avec leurs familles et amis (H3) que cet usage différencié se matérialise. De plus, certains autochtones n'ayant jamais eu de compte Facebook se sont vus obligés d'ouvrir un compte pour s'abonner aux pages communautaires et ainsi pouvoir faire partie de la vie de la communauté et se tenir informé de tout ce qui s'y passe comme nous le rapporte J1 : « *Yeah, and I know people that do not use Facebook, for really resisted, but they added those pages when they moved here because it is important !* ». Facebook et tout l'univers de pages créées par des Inuit pour chaque communauté, ou pour la communauté inuit en général, dépasse les frontières territoriales et fédérales, en faisant un outil devenu central dans la vie de tous les jours des autochtones (D2, F2, J1). De plus, les autochtones comme les Inuit achètent et échangent sur les pages *sell and swap*, tel que de la nourriture traditionnelle chassée par des chasseurs inuit et vendus sur Facebook (D1, H1).

Enfin, cela démontre que le processus d'acculturation dont les Inuit auraient été les victimes est en fait ici constaté en direction des autochtones venus s'installer à Iqaluit, puisque ceux-ci adoptent les mêmes usages de Facebook que les Inuit, et non l'inverse.

III- Un internet vital et bénéfique au quotidien

A- Un accès devenu indispensable à ceux qui le peuvent

Internet apparaît comme un outil vital dans le quotidien de ces populations, et plus particulièrement pour les Inuit, qui dans les domaines clés que sont : la culture, l'économie et le politique se sont emparés d'internet et l'utilisent à leur avantage.

1- Internet, un besoin de base vital à la vie quotidienne dans le Nord

La thématique d'internet comme étant un outil vital à la vie dans le Nord est apparue 78 fois dans nos entretiens, reflétant bien le caractère central d'internet et des réseaux sociaux dans le quotidien des Inuit (K3, L1, M1, H2, F2, J1, D1, Madeleine Redfern) : J1 : « *It is like a lifeline, that is how I see it, personally* ». A tel point que la plupart des autochtones interviewés affirment de manière catégorique que sans internet ils ne seraient pas venus dans le Nord. Certains autochtones ne pensent pas pouvoir avoir les mêmes conditions de vie aujourd'hui sans internet, témoignant du rôle vital d'internet dans leur quotidien. Ce discours venant des autochtones d'Iqaluit n'est pas étonnant car nous

avons pu constater qu'internet est pour eux le moyen de garder un certain confort qu'ils avaient l'habitude d'avoir dans le Sud et qui ne peut être maintenu en partie que grâce à l'accès à des services tels que Amazon, Skype, et Netflix et les jeux vidéo qui prennent une place importante dans leur quotidien.

L'étude faite par le CRTC le pointe également : « Bien que les participants autochtones aient été tout aussi nombreux à qualifier l'accès Internet de service essentiel » (Enviroics Research, 2020, p. 13).

Grâce à internet, les résidents d'Iqaluit, et particulièrement les Inuit, disposent d'une fenêtre virtuelle ouverte sur le reste du monde, au-delà de leurs communautés. Cette fenêtre, qui bien qu'entre ouverte du fait des capacités limitées d'internet, leur permet toutefois de prendre part en partie à la marche du monde et à cette société de l'information globalisée.

Pourquoi nous utilisons l'adjectif de vital pour décrire l'accès à internet au Nunavut ? D'abord parce que certains de nos interviewés ont qualifié l'accès à internet comme tel, ce qui ressort également de l'enquête remise au CRTC en novembre 2020 (Enviroics Research, 2020). Mais aussi et surtout parce qu'internet est indispensable pour effectuer des consultations médicales à distance, pour d'autres il est un moyen de se procurer de la nourriture, mais aussi d'accéder aux informations qui peuvent avoir un caractère vital parfois également. Enfin, internet est vital du fait de l'éloignement des communautés inuit des grands centres de population, et il apparaît bien plus important que dans le Sud où les infrastructures disponibles sont bien plus nombreuses. C'est un point également soulevé par l'enquête remise au CRTC en novembre 2020 : « En raison de l'éloignement des communautés dans le Nord canadien, les participants avaient tendance à croire qu'Internet était encore plus important dans le Nord que dans les régions plus au sud du pays, surtout pour les questions d'accessibilité et les urgences » (Enviroics Research, 2020, p. 15).

2- Dépendance à internet

Le thème de la dépendance à internet apparaît 49 fois dans nos entretiens et nous permet de saisir à quel point les habitants d'Iqaluit, mais aussi dans tout le Nunavut, sont rendus dépendants de cet outil au quotidien. Les coupures de 2011 et 2016 nous ont déjà permis de mettre en lumière l'extrême dépendance de la quasi-totalité du territoire à internet, comme le remarque K3, malgré le fait que son accès soit limité par les capacités du réseau.

Cette dépendance, les résidents d'Iqaluit en sont parfaitement conscients comme le remarque H3 : « *What we are doing now is very much dependent on the internet, on the days that works* ». (Ainsi que F1, F2, H1 et B1). A tel point que certains disent ne pas pouvoir vivre à Iqaluit s'il n'y avait pas internet tel que L1, H3 et K3, le Nunavut n'étant pas épargné par le besoin d'être connecté pour faire partie de l'économie mondialisée, comme le fait remarquer L1.

3- Facebook central et indispensable dans la vie des Inuit et des allochtones

Tous ces usages et cette popularité de Facebook *via* ses pages communautaires et son application Facebook Messenger, fait donc non seulement d'internet, mais plus particulièrement de Facebook, un outil indispensable et central à la vie de tous les jours dans la ville. Cet aspect ressort 41 fois dans nos entretiens et est appuyé par nombre d'interviewés qui définissent Facebook et la page Iqaluit Public Service Announcements, comme indispensable à la vie dans la communauté. Ce qui fait qu'avoir un compte Facebook et l'inscription aux pages communautaires est devenu indispensable (K3, J1, H1), un passage obligé pour tous ceux qui arrivent dans la ville (J1, D1, K3), ces pages étant devenu un lieu incontournable de la vie de la communauté. D1 : « on était étonnés quand on est arrivés ici mais tout le monde est sur Facebook, c'est comme la base ».

Le fait qu'il soit indispensable a notamment trait au fait qu'il est optimisé pour la connexion disponible et semble être tellement performant qu'il est parfois le seul site internet qui fonctionne quand les autres ne fonctionnent plus, ou difficilement, lorsque la connexion est saturée : (H2, H3). Cela est sûrement dû au fait que la version de Facebook disponible dans le Nord est Facebook Lite, qui est disponible uniquement dans les endroits où la connexion internet est trop lente pour la version classique (Jérôme, 2015, 05 juin).

4- Facebook, outil indispensable de la vie communautaire à Iqaluit

Il apparaît donc que les Inuit, comme d'autres technologies, ont largement adopté internet et l'utilisent de la façon dont il la trouve la plus utile, obligeant les résidents allochtones temporaires ou non, d'en faire de même pour pouvoir faire partie de la communauté et se tenir au courant de ce qui se passe dans la communauté. Ces pages Facebook ressemblent à un marché, ou une place du village virtuelle, lieux d'échange d'informations et de socialisation à quoi s'ajoute la culture inuit de l'entraide pour la survie du groupe, prolongeant de manière virtuelle la vie de la communauté à travers ces pages

communautaires où la culture inuit n'est pas neutralisée, bien au contraire, bien qu'elle s'y exprime le plus souvent à travers l'anglais et pas l'inuktitut.

Facebook dans le Nord n'est donc pas seulement un moyen de passer le temps ou de se socialiser, mais c'est aussi et surtout un outil utile à la vie de tous les jours qui permet de faire partie de la communauté (B1, F1). Faire partie, et participer à la vie de la communauté à travers ces pages, c'est faire partie de la communauté, pas seulement de manière virtuelle mais bien réelle, car tout ce qui se passe dans la communauté est sur ces pages, et tout ce qui se passe sur Facebook est la vie de la communauté. Ce sentiment d'appartenance à la communauté se voit chez les allochtones qui utilisent eux aussi Facebook de la même façon que les autochtones, une utilisation qui s'ajoute à ou remplace la façon d'utiliser Facebook dans le Sud selon les personnes interviewées.

B- Un accès à internet, besoin de base devenu indispensable

1- Internet est un outil indispensable dans le monde du travail, surtout dans le Nord

Cette dépendance à internet évoquée plus haut se retrouve par exemple dans le monde du travail, où les liens avec l'extérieur de la ville et le territoire sont permanents, et internet est ici central. Ce n'est donc pas étonnant de voir que ce code apparaît 75 fois dans nos entretiens, montrant à quel point les employés et les entreprises sont très dépendants d'internet. Lors des coupures, certains travailleurs n'ont d'autres choix que de rentrer chez eux et fermer boutique, ce qui est particulièrement le cas pour les banques : F2 : « *Actually (rires) just yesterday the internet went down and a whole bunch of us were like “ what do we do now ? ”* ». (H3, K3, H1, J1, F1, L1).

Par ailleurs, pour les entreprises, internet permet d'économiser beaucoup d'argent sur les déplacements en se reposant sur les courriels et parfois les vidéo-conférences qui coûtent bien moins cher que les déplacements en avion, au vu du prix des billets d'avion et des nuits d'hôtels dans les communautés (350\$ la nuit pour une chambre standard).

Iqaluit, la capitale du territoire, ne peut donc pas faire tourner son économie comme elle le fait aujourd'hui sans internet. Internet est donc bien indispensable pour les entreprises (K3, H1, H3, F1, L1, D2), mais aussi pour l'administration du territoire (Madeleine Redfern). Sans internet il n'y pas de *business*, pas de communications par courriels et donc pas de travail possible. Certains définissant internet comme un outil

essentiel (D1) et son utilisation jouant une part importante de leur journée de travail (F2, K3), comptant pour certains entre 50 à 80% de leur travail (D1, H3). A tel point que selon K3 : « On peut plus faire d'affaires aujourd'hui sans internet. On ne peut pas travailler sans internet, c'est impossible ».

2- L'accès à internet, comme facteur d'amélioration du quotidien dans le Nord

Toutefois, internet ne crée pas seulement une dépendance, mais peut être synonyme de bénéfices apportés à la communauté qui auraient été impossibles sans. Ce code est apparu 37 fois dans nos entretiens. Internet est vu comme un bénéfice pour la vie au quotidien à Iqaluit (Madeleine Redfern). Certains allant même jusqu'à dire qu'internet est un outil qui a révolutionné le territoire (F2). L'impact positif n'est pourtant pas encore complètement réalisé et apparaît plus comme un potentiel pour certains (L1), et cela se vérifie dans deux domaines que sont l'éducation et la santé à distance.

L'éducation à distance a un bilan très mitigé pour le moment, alors que c'est un des enjeux majeurs du GN. Toutefois, nous avons pu constater que, par exemple, l'école primaire Nanook qui se trouve dans le quartier d'Apex, dispose d'une connexion internet de la ville et de tableaux intelligents connectés. De plus, internet est accessible dans toutes les écoles de la ville et des étudiants du Nunavut inscrits en Master ont même été diplômés *via* une formation à distance avec l'Université de l'île du Prince Edouard en 2009 et en 2013 (University of Prince Edward Island, s. d.). Malgré cela, l'école à distance est loin d'être une réalité pour les élèves du Nunavut, mais plutôt une exception et l'utilisation reste limitée par les performances du réseau. C'est la même chose pour la santé à distance, qui suscite beaucoup d'espoir et est apparu à 41 reprises dans nos entretiens. Certaines applications sont possibles, comme des appels en vidéoconférence pour des rendez-vous de suivi médicaux (K1), et l'envoi de radios (H1), mais les applications restent pour le moment limitées et la qualité des vidéo-conférences médiocres (D1).

3- L'espoir d'avoir un jour un meilleur accès à internet

La santé à distance tout comme l'éducation à distance, sont des potentiels regardés avec beaucoup d'espoirs par les résidents du Nunavut (F1, F2, K3, K1, K2). L'espoir est de pouvoir permettre des soins plus avancés au sein des communautés, (Iqaluit étant la seule communauté ayant un hôpital), mais également de pouvoir pallier le manque de diplômés inuit pouvant occuper des postes du GN en rendant accessible l'éducation de tous

les niveaux dans toutes les communautés, à distance, sans avoir à se déplacer à Iqaluit ou à Ottawa, et ainsi également pouvoir surmonter le manque de professeurs du Sud acceptant de venir travailler au Nunavut. Enfin, l'éducation à distance serait le moyen de garder les jeunes dans les communautés, tout en leur permettant de se former et d'obtenir un diplôme.

C- Internet, outil indispensable au mode de vie occidental dans le Nord

1- Amazon et la question de l'accès à la nourriture au Nunavut

Il existe une série de sites marchands qui livrent surtout de la nourriture, mais pas seulement, dans le Nord, tel que The Northern Shopper, Fetchable et Arctic Fresh qui offrent des services assez similaires. D'autres initiatives plus locales essaient d'apporter des fruits et légumes frais au prix le moins cher, tel que l'association Iqaleat. Mais s'il y a bien un leader sur ce marché, qui a apporté beaucoup de changements à Iqaluit, c'est bien Amazon et son statut Prime qui permet la livraison gratuite. Selon une remarque faite par les habitants de la ville, on devient vraiment un habitant d'Iqaluit le jour où l'on revient de la poste avec un colis d'Amazon sous le bras. Cette boutade suffit à prendre l'ampleur de la place qu'occupe Amazon dans la capitale et dans le quotidien des habitants de la ville, le code (Amazon) est d'ailleurs apparu 41 fois dans nos entretiens.

Alors que jusqu'en 2015, tout le Nunavut disposait de facilités de livraisons offertes par le site marchand Amazon, qui avec son statut Prime offrait la livraison gratuite, et sachant que les coûts de livraisons, notamment au Nunavut, sont souvent plus élevés que la marchandise elle-même, cela représentait une énorme aubaine pour nombre de résidents pouvant ainsi économiser de l'argent sur les frais de livraison. Mais du jour au lendemain, en 2015 (Rogers, 2015, 10 avril), Amazon a subitement changé sa politique et depuis seule Iqaluit au Nunavut est éligible à la livraison gratuite (CBC, 2015, 10 avril). Aujourd'hui encore et plus qu'avant, Amazon a pris une place centrale dans le quotidien de nombreux résidents de la ville, pour les allochtones comme pour les autochtones, malgré des délais de livraisons allant de deux à six semaines (K1, K3) K3 : « Amazon de plus en plus, tout le monde utilise ça, incluant moi ». Pour prendre la mesure d'Amazon à Iqaluit il suffit de visiter l'entrepôt qu'à dû acheter Postes Canada, en plus de sa succursale. Cet énorme entrepôt est rempli de colis, la majorité arborant le célèbre sourire d'Amazon dessus, et la file d'attente est souvent longue pour venir y récupérer ses colis. L'importance d'Amazon à Iqaluit a encore grandi à la faveur du Covid, qui a favorisé dans un grand nombre de pays, y compris à Iqaluit, la vente et la livraison par internet. D'ailleurs, un Amazon Pick Up

Hub a récemment été installé directement à l'aéroport d'Iqaluit par Canadian North, la compagnie aérienne du territoire, et Amazon, dans le but de faciliter la réception des colis par les clients du site, qui à Iqaluit commanderaient environ 200 000 colis par an (George, 2020, 17 décembre).

Ce qui fait le succès d'Amazon, c'est qu'il donne accès à une large gamme de produits, dont les produits de première nécessité, à des prix plus intéressants que dans les coopératives locales (Scotti, 2017, 11 juillet) et tout cela en offrant la livraison gratuite (D1 ; H1 ; K3). Cela permet donc de faire des économies importantes, et en particulier sur la nourriture. Ce qui a fait dire à certains (Frizzell, 2017, 10 juillet), qu'Amazon Prime a fait plus dans le Nord que ne l'a fait le programme d'aide à l'achat de nourriture Nutrition Nord, mis en place par le gouvernement fédéral, et qui peine à assurer la sécurité alimentaire des plus démunis. A tel point qu'il est mal vu de parler de cette aubaine, qui apparaît comme étant trop belle pour être vraie, de peur qu'Amazon ne change à nouveau sa politique et enlève Iqaluit de la liste des bénéficiaires d'Amazon Prime et donc de la livraison gratuite. C'est ce qu'a fait la journaliste Sara Frizzell, qui nous a rapporté que certains habitants de la ville étaient très remontés contre elle, suite à la publication de son article (Frizzell, 2017, 10 juillet). Certains refusent même d'en parler de peur que ça se sache, malgré les quelques articles de journaux déjà paru sur la question (Rohner, 2019, 13 décembre).

Cette épée de Damoclès qui pèse en permanence sur les résidents d'Iqaluit qui utilisent Amazon Prime pour se nourrir à moindre coût, les « terrifie ». Les résidents, et notamment les Inuit, pourraient ainsi voir leur pouvoir d'achat baisser fortement sans la livraison gratuite d'Amazon Prime, et leur capacité à se nourrir se réduire fortement. The Business Insider, reprenant l'article de Sara Frizzell, a qualifié Amazon de vital pour les résidents d'Iqaluit (Perkins, 2017, 11 juillet), certains parlant de possible « chaos » si cela devait arriver. Amazon a même été qualifié par un résident d'Iqaluit comme un « *life saver* » (Scotti, 2017, 11 juillet). Un presque chaos qui arriva en décembre 2019, lorsqu'un message d'erreur est apparu sur la plate-forme, empêchant la livraison pour certains clients d'Iqaluit. Ce qui a fait craindre la fin tant redoutée de la livraison gratuite. Les habitants d'Iqaluit se sont donc précipités sur le site pour commander, pensant que la livraison gratuite serait bientôt supprimée (Patar, 2019, 24 octobre). Cela a eu pour conséquence de complètement remplir, en un rien de temps, l'entrepôt de Postes Canada. Cet événement ne fait que renforcer l'idée qu'Amazon joue bien un rôle vital à Iqaluit, notamment pour ce qui est de la sécurité alimentaire de nombreux foyers de la ville.

Internet est donc un outil qui permet en partie de contourner certains mauvais côtés du mode de vie occidental dans le Nord, qui implique d'importer tous les biens nécessaires depuis le Sud ; cela en passant par Amazon Prime qui permet de faire des économies non négligeables, que ce soit sur la nourriture ou les biens manufacturés, que l'on trouve moins chers sur ce site. Raison pour laquelle Amazon a clairement changé le quotidien de nombreux résidents de la ville : K3 : « *Amazon a fait une énorme différence* » ; J1 : « *Now, Amazon ! That is a whole other thing, that you can focus on up here. [...] Because we are all like: you need it ! If you want to be clever with your money, right? »*.

Bien que vital, Amazon n'est pas accessible à tous. Ceux qui n'ont pas de carte de crédit ne peuvent pas acheter sur Amazon et donc avoir accès à de la nourriture moins chère, ou des couches. Cela empêche donc une partie de la population d'y avoir accès, celle qui en a le plus besoin. C'est l'un des biais d'Amazon qui aide une partie de la population à faire des économies, mais pas forcément la part de la population qui en a le plus besoin (L1), créant ainsi une inégalité d'accès à la nourriture moins chère et aux produits de première nécessité, entre ceux qui ont internet, une carte de crédit, et ceux qui ne l'ont pas (Madeleine Redfern). Toutefois, malgré cela, certains appellent Amazon à prendre en charge le programme Nutrition Nord du gouvernement, vu comme plus efficace dans les mains d'Amazon pour nourrir tout le Nunavut que dans les mains du gouvernement fédéral.

2- Les autres plates-formes

A côté d'Amazon, d'autres sites marchands existent tel que Arctic Fresh (s. d.), dirigé par une inuk, Rhoda Angutimarik-Recinos, et qui permet de se faire livrer de la nourriture et des produits achetés en ligne dans 13 communautés du Nord, dont Iqaluit. Il existe également une initiative locale à Iqaluit, IqaluEAT, qui a été mis en place par la communauté francophone (AFN, 2018, 24 janvier) de la ville, et qui permet de faire venir *via* The Northern Shopper (The Northern Shopper, s. d.) des fruits et légumes frais à bas prix, et tout se fait *via* Facebook (IqaluEAT, s. d.) ou leur site internet. Au-delà de ces sites internet, il est possible d'avoir accès à de la nourriture traditionnelle *via* Facebook, grâce aux nombreuses pages de vente et d'échange (*Sell and swap*) ou en contactant les chasseurs directement *via* l'application de messagerie Facebook Messenger (H1).

Avec ces initiatives, on le voit, la question de la nourriture abordable est centrale à Iqaluit, et internet semble être en partie un moyen d'attaquer ce problème, tout en étant loin de pouvoir régler le problème seul.

IV- Internet impacte le quotidien inuit en particulier dans trois dimensions

A- Outil de préservation et de promotion de la culture inuit

Dans nos entretiens, la question de la culture liée à internet revient 31 fois et il ressort clairement qu'internet est un outil utilisé pour la préservation et la promotion de cette culture inuit, qui bien que faisant face à de multiples influences venues du Sud, reste centrale dans la définition de l'identité inuit.

1- La culture est présente dès les débuts de l'internet au Nunavut

Avant même l'introduction d'internet au Nunavut, on peut constater que dans le rapport de la conférence *Connecting The North*, qui s'est tenue en 1995, la place de la culture inuit en lien avec cette nouvelle technologie est évoquée dès les premières pages du document, et apparaît comme centrale, mettant en avant le fait que « *We Northerners have always adapted new technologies to enhance and preserve our unique cultures and traditions* » (IBC, 1995, p. i). L'utilité de cette technologie pour les habitants du Nord est tout de suite relevée, le rapport appelant à s'en doter pour satisfaire aux besoins des populations du Nord (IBC, 1995, p. i). Et en effet, dès l'arrivée d'internet au Nunavut, celui-ci sera utilisé entre autres, pour représenter la vie dans le Nord et partager la culture inuit, ce qui a été mis en lumière par les recherches de Neil Blair Christensen, mais aussi dès 1999 par un article du Wall Street Journal (De Santis, 1999, 19 octobre).

2- Une culture inuit toujours aussi présente sur internet et les RS

Aujourd'hui plus encore, internet est utilisé pour promouvoir et partager la culture inuit. D'abord à destination des Inuit eux-mêmes et ensuite à destination du reste du monde, Madeleine Redfern : « *it is a tool that can also enhanced our culture and share the culture amongst ourselves and with the world* ». Une pratique qui ne semble pas être limitée au seul Nunavut selon Madeleine Redfern, mais également aux populations inuit du Groenland et d'Alaska, ou encore en Islande et en Scandinavie. Cela passe par la création et le partage de différents contenus diffusés par internet, sous plusieurs formes.

On peut le voir d'abord au travers des usages qui sont faits de Facebook et comment ce réseau social peut-être un moyen de préserver et promouvoir la culture inuit. C'est le cas des *Kamik*, ces bottes traditionnelles fabriquées par les femmes inuit, comme nous l'a

expliqué Madeleine Redfern. Grâce aux pages de vente des communautés sur Facebook, ces bottes traditionnelles sont de retour et ne sont plus uniquement fabriquées par des femmes inuit âgées qui n'étaient encore il y a peu que quelques-unes à avoir encore ce savoir-faire. Cette tradition recommence donc à être transmise et partagée au sein des communautés inuit, car grâce à cela il est désormais possible d'en vivre, en vendant ces bottes *via* les pages de vente de Facebook, ce qui attire de nouvelles couturières (Jackson, 2016, 06 octobre).

Internet permet également aux artistes inuit d'être visibles dans le monde entier (Hot, 2010, p. 44) et non plus seulement dans quelques coopératives du Nord, de Montréal ou d'Ottawa (L1). Les réseaux sociaux jouent bien évidemment un rôle important dans cette volonté de rendre visible les artistes (L1). Et encore une fois c'est Facebook qui semble le plus utilisé par les artistes pour se faire connaître, leur ouvrant ainsi de nouvelles perspectives, en leur permettant de vendre leurs œuvres d'art selon L1. C'est un outil d'autant plus indispensable pour les jeunes artistes non encore établis (L1). En plus de permettre de diffuser la culture et l'art inuit, internet permet aux artistes de grandir et d'ouvrir leur horizon et ainsi de faire vivre l'art inuit non plus dans un vase clos, mais en profitant de différentes influences et de collaborations entre artistes selon L1.

Toutefois, il est à noter que la place prépondérante de la langue anglaise sur internet, et particulièrement en Amérique du Nord, n'aide pas à la promotion de l'inuktitut. Tout comme la radio et la télévision, cela est en partie contourné par la possibilité pour les Inuit d'y diffuser du contenu culturel inuit selon leurs termes, ce qui peut faire finalement d'internet, tout comme la radio et la télévision, un formidable outil de partage et de préservation de la culture inuit. De plus, plusieurs traducteurs en inuktitut syllabique (Pucci, 2018, 09 juillet) et en inupiak ont été développés, notamment pour Facebook (L1), afin de donner le choix aux Inuit de communiquer dans ces langues. Internet devenant ainsi non plus une menace, mais le moyen de préserver l'inuktitut (F2), qui peut prendre différentes formes telles que l'initiative *Word of the Day* de Angus Andersen sur Twitter, qui chaque jour explique à ses abonnés le sens et la signification de mots inuit (Deuling, 2018, 08 novembre). C'est aussi la page SoundCloud (Nunatsiavut Government, s. d.) *UKâlalautta Inuttitut (Let's Speak Inuktitut)*, du gouvernement du Nunatsiavut et de la société OkâlaKatiget (Breen, 2017, 24 juin), qui permet d'apprendre des rudiments d'inuktitut *via* des fichiers audio en accès libre. Ou encore avec Instagram, grâce au compte de l'association inuit de Qikiqtani, qui met en valeur à la fois l'art visuel inuit et la langue inuit (Avila, 2019, 10 janvier ; qikiqtani_inuit, s. d.), tirant ainsi partie du rôle d'Instagram

plus tourné vers la mise en valeur des images que du texte pour attirer un nouveau public.

3- Garder un lien avec la tradition inuit à distance

La chasse est une activité traditionnelle vitale pour de nombreux foyers inuit, mais aussi pour la culture inuit, étant à la base de celle-ci. Et c'est encore une fois à travers une page Facebook que cette activité traditionnelle est mise en valeur, partagée, vécue à distance et de manière virtuelle avec la page Inuit Hunting Stories of the Day. Cette page qui compte aujourd'hui 41 900 membres, rassemble des Inuit de tout l'Arctique (mais aussi des allochtones), qui partagent leurs récits de chasse en racontant à l'écrit, parfois accompagnées de photos, leurs chasses fructueuses ou non et leurs péripéties, un peu à la manière des *elders* qui racontaient leurs histoires de chasse pour transmettre leurs savoirs aux plus jeunes, recréant ainsi une tradition orale *via* cette page Facebook mais cette fois-ci à l'écrit. Étudiée par Alexander Castleton (2016), celui-ci en conclut que les pratiques de cette page permettent de rapprocher les Inuit des pratiques culturelles traditionnelles plutôt que de les éloigner de celles-ci, en s'appropriant la technologie internet, et bien que cela passe par un outil virtuel et par l'utilisation de l'anglais et parfois de l'inuktitut. Cette appropriation de la nouvelle technologie, couplée à des pratiques culturelles traditionnelles, font partie selon Alexander Castleton d'un changement de l'identité inuit à travers la technologie : « *I assert that the appropriation of a communication technology such as internet, and Facebook in particular, is part of the larger story of the shifting condition of Inuit identity through technology* » (Castleton, 2016, p. 208). On peut donc voir qu'à travers cette page Facebook, cela a permis aux Inuit de recréer une communauté virtuelle, qui permet à de jeunes inuit qui n'ont jamais chassé d'avoir accès à cette pratique traditionnelle, qui fait pourtant partie de l'identité inuit (Castleton, 2016, p. 214), et ainsi garder un lien avec leurs racines et rester connecté d'une certaine manière avec le territoire inuit.

4- Faire vivre des pratiques culturelles inuit dans les communautés au travers de Facebook

Il existe aussi des groupes Facebook qui permettent de perpétuer une autre tradition, celle du partage (Dunn & Gross, 2016, p. 238), comme le révèle l'étude menée par Laura Dunn et Pamela Gross sur le partage de nourriture au sein du groupe Cambridge Bay News. C'est une pratique que nous avons également pu constater sur la page Facebook Iqaluit Public Service Announcements. Ce partage de nourriture permet également à ceux qui

n'ont pas les moyens, ou les connaissances suffisantes pour chasser, de rester connecter d'une certaine manière également ici avec la pratique de la chasse et donc de leur culture, en ayant accès à de la nourriture traditionnelle (Dunn & Gross, 2016, p. 236). Mais cela apparaît aussi comme le moyen de résister à un processus d'acculturation, comme un acte de résistance culturelle, selon Laura Dunn et Pamela Gross (2016, p. 240). Ceci en continuant à manger de la nourriture traditionnelle, plutôt que de la nourriture industrielle moins nourrissante, importée depuis le Sud et trop cher pour certains.

Les exemples d'initiatives permettant de promouvoir la culture inuit sont nombreux, et nous ne pourrions pas tous les traiter ici, ce sujet pouvant faire l'objet d'une thèse à lui tout seul. Nous pouvons néanmoins en citer quelques autres exemples, comme le site internet IQ Adventure qui à l'aide de vidéos et de fichiers audio inclus dans un parcours historique, nous permet d'apprendre les histoires traditionnelles inuit en allant à la rencontre de ceux qui possèdent le savoir inuit : les *elders* (Alexander, 2011). Cela permet notamment aux jeunes inuit d'explorer leurs racines, appuyant ainsi les efforts de décolonisation des Inuit selon Alexander Castleton grâce à internet. C'est aussi à travers des réseaux sociaux 100% inuit, tel que la plate-forme SIKU.org, qui est un Facebook inuit développé pour et par des Inuit, qui se focalise sur la mise en avant de la chasse et de la pêche traditionnelle inuit à travers des cartes et des outils GPS et un partage d'informations entre chasseurs sur l'état des glaces et le partage des histoires de chasse. The Indigenous Knowledge Social Network, lancé en 2019 est aussi disponible *via* une application gratuite sur téléphone.

Enfin internet, et notamment Facebook, permettent de faire vivre en direct des chasses traditionnelles comme lorsqu'en août 2018, à travers les reportages en direct de CBC Nord diffusés sur Facebook (Hill, 2018, 15 août) et à la radio, il a été possible de suivre la chasse à la baleine menée par les membres de l'association des chasseurs et trappeurs d'Iqaluit, la première depuis sept ans. Cela a permis à beaucoup d'Inuit qui n'étaient pas présents, mais aussi le reste du monde, de suivre à distance cet événement devenu rare, mais chargé de symboles pour les Inuit (B1).

B- Un outil d'échange et de développement économique

1- Internet, outil d'entrée dans le marché global

Malgré ses capacités limitées, internet ouvre au Nunavut des perspectives dans le domaine économique en permettant l'accès au marché mondial et non plus seulement à la

communauté ou le territoire. A l'heure où les échanges sont mondialisés, avoir accès à internet pour faire partie de cette économie globalisée est donc indispensable (D1). La chambre de commerce d'Iqaluit est-elle persuadée qu'un meilleur accès à internet est une condition *sine qua non* pour un développement économique plus important à Iqaluit et dans tout le territoire. En ouvrant des perspectives nouvelles, internet devient un des moteurs du développement économique dans le Nord (F2).

Ce développement économique permis ou espéré par l'accès à internet se manifeste dans plusieurs domaines tels que le tourisme, la vente d'art ou encore la vente de nourriture traditionnelle.

Le secteur du tourisme semble pouvoir difficilement se passer d'internet et en particulier quand il s'agit de faire la promotion du territoire en dehors de celui-ci. L'espoir est grand de voir ce secteur de l'économie prendre son essor afin d'assurer plus d'emplois aux Inuit dans les communautés. Comme F2 nous l'a confirmé, il semblerait qu'internet joue un certain rôle dans la visibilité du Nunavut. Une visibilité qui toutefois ne peut rien changer au fait que les prix des billets d'avion sont encore bien trop chers pour amener plus de touristes sur place, tout comme le coût des croisières polaires, réservant ainsi à des clients aisés voire fortunés ce type de voyages.

Ce qui est sûr, c'est qu'internet joue un rôle central dans la stratégie marketing mise en place par l'association chargée de faire la publicité du territoire. Cette stratégie vise à faire connaître des activités de tourisme de niche qui sans internet ne seraient connues que des communautés locales elles-mêmes. Sans internet, il serait impossible pour cette association de travailler à la mise en valeur du territoire, le marketing passant désormais en grande partie par la publicité en ligne jugée bien plus efficace. Notamment au travers des *affinity campaigns*, ces campagnes de publicité qui permettent de cibler des populations sur les RS selon leurs âges, leurs centres d'intérêt, leurs revenus, leur nationalité etc., ce qui permet de toucher les populations ciblées comme les plus à même d'acheter des voyages de ce type très onéreux et dans une zone aussi isolée que le Nunavut. Cela ne serait pas possible sans internet puisque ces données proviennent des grandes plates-formes telles que Google et Facebook. Une partie du tourisme au Nunavut dépend donc d'internet à travers les campagnes de publicité, et ce grâce aux réseaux sociaux tels que Facebook, qui apparaissent ici aussi comme des passages obligés, tant leurs données sont précieuses. Toutefois, internet dans le Nord a ses limites, les capacités réduites de celui-ci ne permettent pas à cette association de faire elle-même 100% du travail, travaillant sur des logiciels en *cloud* très demandant en données, tout comme les photographies HD très

lourdes servant à mettre en valeur le territoire. Cela doit donc être sous-traité à une entreprise dans le Sud, tout comme le travail fait *via* les *affinity campaigns*, bien que le savoir-faire existe à Iqaluit.

2- Un outil permettant de gagner de l'argent et d'améliorer le niveau de vie

Alors que le secteur du tourisme espère grandir avec l'aide d'internet, ce dernier permet déjà aux artistes et aux femmes inuit d'améliorer leurs niveaux de vie, encore une fois *via* les réseaux sociaux tels que Facebook.

Les artistes ont saisi tout l'avantage d'être visibles sur internet et des bénéfices qu'ils pouvaient en retirer. En premier lieu, cela permet de sauter les intermédiaires en leur permettant de vendre sur internet directement à leurs acheteurs et ainsi de récupérer la totalité de la somme payée par celui-ci. De plus, cela leur permet de choisir à qui ils vendent et à quel prix ? tout en ayant un lien direct avec l'acheteur, ce qui semble important pour certains artistes. (L1). Le niveau de vie des artistes est également positivement impacté par le fait que ceux-ci peuvent, grâce à internet, avoir accès à des outils moins chers ailleurs que dans le territoire (L1). Enfin, pour certains artistes qui ne vivaient pas encore de leur art, ce qui n'était qu'un passe-temps, est devenu grâce à internet et notamment Facebook, leur première source de revenus, leur permettant d'en vivre, comme nous l'explique F2 : « *I know a lot of artists, who have been able to turn, you know, a hobby into a full time career, because they were able to post their items online. One of them just actually opened up a store here in town and it started from a Facebook page* ».

Pour revenir à l'exemple des *Kamik*, en plus de pouvoir faire revivre une tradition inuit, celles-ci permettent également aux couturières inuit de gagner de l'argent et parfois même d'en vivre. Internet élargissant leur marché, les couturières inuit peuvent ainsi augmenter leurs prix en ne revendant plus seulement à la communauté, mais au monde entier.

Enfin, le dernier domaine qui semble pouvoir rapporter de l'argent aux Inuit grâce à internet, c'est la vente de produits de la chasse traditionnelle (F2, H1). Ce qui permet aux chasseurs de rembourser une partie de leurs dépenses importantes pour exercer cette activité traditionnelle. Facebook, *via* ses pages et groupes communautaires, mais également *via* son application de messagerie Facebook Messenger, permet à ceux qui le veulent de se procurer directement auprès des chasseurs de la nourriture traditionnelle, à travers tout le territoire et en payant en ligne.

La sécurité alimentaire étant un des grands enjeux du Nunavut, la possibilité pour ces chasseurs de vendre leurs animaux chassés, aussi facilement, ouvrant la possibilité à des familles n'ayant pas les moyens de chasser, permet en plus de faciliter l'accès à cette nourriture, tout en perpétuant la chasse traditionnelle inuit qui permet encore à de nombreuses familles de vivre et de se nourrir. Par ailleurs le fait que Facebook facilite la communication, notamment en annonçant qu'au retour d'une chasse victorieuse tel chasseur offre de la nourriture traditionnelle à qui le veut, cela permet aux familles pauvres de se nourrir gratuitement grâce à la générosité des chasseurs, qui sont encore aujourd'hui dans de nombreuses communautés des piliers de l'apport en nourriture de nombreuses familles, malgré l'adoption d'un mode de vie de plus en plus occidentalisé.

Enfin, il n'est pas rare également de voir des Inuit faire des plats qu'ils proposent à la vente directement sur les pages de vente et d'échange, ou sur la page communautaire de la ville d'Iqaluit, ce que nous avons pu constater par nous-même sur ces pages Facebook. Une pratique courante également évoquée par B1.

3- Outil de communication pour les affaires et les échanges

On l'a vu, internet est indispensable pour toutes les entreprises qui opèrent dans le Nord, une part importante de leur travail reposant sur l'utilisation de courriels voire parfois de logiciels en nuage uniquement disponibles sur des serveurs qui se trouvent au Sud, comme pour l'accès à des serveurs pour les banques par exemple. Internet n'est pas seulement indispensable pour travailler, mais aussi pour faire affaire et faciliter les échanges, c'est pourquoi les entreprises dans le Nord ont en général toutes un site internet et une page Facebook (F1). Facebook étant selon F2 devenu le moyen de communication le plus fiable, y compris pour les entreprises. C'est un moyen de communication qui permet de toucher toutes les communautés du territoire du fait de l'adhésion massive des résidents du Nunavut à Facebook, ce qui facilite le travail des hommes d'affaires lors de leurs déplacements dans le territoire.

Enfin, on l'a vu au niveau des particuliers, les échanges se font également très souvent *via* Facebook avec les pages *sell and swap* pour toutes sortes d'achats.

C- Outil Politique de revendication, de visibilité et de débat

A côté de son utilisation pour promouvoir et préserver la culture inuit et améliorer le niveau de vie, internet semble être également un outil de pouvoir aux mains des Inuit

dans le domaine politique, utilisé pour faire avancer les revendications inuit (Castleton, 2016, p. 215) et initier la mobilisation de mouvements sociaux (Scobie & Rodgers, 2013, p. 84), à l'aide d'un outil plus facile d'accès à mesure que son prix décroît (Scobie & Rodgers, 2013, p. 88). Ceci car internet permet la tenue de débats et accroît la visibilité des Inuit dans les opinions publiques. Mais internet sert surtout à faire passer le message inuit et tenter de faire changer l'image qu'ils renvoient et les comportements à leur égard.

1- Outil de revendication politique pour les Inuit

En premier lieu, internet et notamment les réseaux sociaux semblent être utilisés par certains hommes et femmes politiques comme un outil de revendication, leur permettant de toucher plus de monde et d'avoir un certain écho. C'est le cas de l'ancienne maire d'Iqaluit, Madeleine Redfern, qui *via* Twitter s'est fortement engagée politiquement dans des débats en ligne et s'en est servie pour porter la voix inuit en dehors de la ville d'Iqaluit et du territoire, en faisant un outil politique. Toutefois, Twitter on l'a vu est beaucoup moins utilisé par les Inuit que Facebook, et peu d'hommes et de femmes politiques inuit sont sur Twitter, et quand ils le sont ce sont uniquement des comptes de communication tenus par quelqu'un d'autre que le politique lui-même, ce qui empêche tout débat (Madeleine Redfern).

Si peu de politiciens inuit sont sur Twitter et Facebook, les leaders inuit que l'on pourrait qualifier d'influenceurs le sont eux. C'est le cas de Tanya Tagaq, Alethea Arnaquq-Baril ou encore de Leese Papatsie et d'autres, qui utilisent les réseaux sociaux à certaines occasions clairement comme un porte-voix pour faire entendre des messages visant à défendre la culture et le mode de vie inuit.

Toutefois, comme l'explique F2 et K1, cela ne semble pas encore massif, et ce n'est pas le cas de toute la population inuit. Il apparaît difficile de quantifier cet usage au sein des Inuit inscrits sur Twitter, en dehors de l'étude d'un mot-dièse bien précis.

On constate tout de même que les Inuit utilisent les réseaux sociaux tel un mégaphone pour défendre eux aussi leur mode de vie et la parole inuit, à l'image d'autres minorités à travers le monde.

2- Outil de débat politique en ligne

Les réseaux sociaux, comme Facebook et Twitter, sont utilisés dans le cadre de

débats ou de campagnes en vue d'élections publiques, avec un certain écho. N'ayant pas de chaîne de télévision mettant en scène les candidats aux différentes élections, le seul moyen de faire entendre son programme et ses idées avant une élection est *via* la presse ou *via* internet et les réseaux sociaux (K2b). C'est sa présence importante sur les réseaux sociaux qui selon K2b a permis à Charlie Watt, président de la société Makivik au Nunavik, de gagner encore une fois cette élection en 2018. Par ailleurs, l'élection du nouveau maire d'Iqaluit qui a eu lieu fin 2019, qui opposait Kenneth Bell et Noah Uluuni Papatsie, s'est en partie déroulée sur Twitter et Facebook, avec un impact apparemment plus important *via* Facebook que par Twitter au vu du nombre de réactions sur les publications. On constate une présence et une activité sur les réseaux sociaux bien plus importante pour l'équipe gagnante, celle de Kenneth Bell et un de ses conseillers Stephen Leyden, que pour la liste perdante menée par Noah Uluuni Papatsie. Toutefois, il est difficile de dire si cela a eu un impact direct sur le résultat des élections.

On constate aussi que des débats peuvent avoir lieu sur Twitter, entre leaders politiques comme entre la Maire d'Iqaluit Madeleine Redfern et la leader du parti Vert Elizabeth May, sur la question de la chasse au phoque et qui a permis à tous de le suivre en direct. Par ailleurs, ces débats peuvent aussi bien avoir lieu entre la maire d'Iqaluit Madeleine Redfern et ses administrés directement, sur certains sujets comme la question du logement et la politique de la ville à ce propos, un sujet qui fait souvent débat au sein de la communauté.

3- Internet est un moyen de faire entendre la voix inuit en dehors du Nunavut

Les exemples de mouvements portés par les réseaux sociaux ne manquent pas de nos jours. Et les Inuit ne sont pas étrangers à cette tendance.

a- Le mouvement Idle No More

On peut d'abord citer le mouvement Idle No More qui commença grâce à une mobilisation sur internet et qui ensuite va se transformer en manifestations et rassemblements sur la voie publique, tout en se servant des réseaux sociaux, encore aujourd'hui, pour maintenir le mouvement. Une partie des Inuit a soutenu ce mouvement *via* Facebook notamment, avec le groupe Idle No More qui compte encore aujourd'hui 56 000 membres et la page Idle No More qui totalise 152 000 *likes*.

Ce mouvement est né en novembre 2012 de la contestation de la loi C-45, dont plusieurs

dispositions avaient pour but de faciliter l'extraction de ressources partout au pays en enlevant les restrictions environnementales sur des milliers de lacs et cours d'eau, retirant de facto le droit aux populations autochtones de pouvoir évaluer au niveau environnemental les futurs projets et donc de donner leur avis. C'est par courriel que les quatre femmes à l'origine du mouvement se sont coordonnées avant de créer la page Facebook Idle No More et « Le nom devient instantanément populaire, et le mouvement s'étend rapidement pour englober les questions de la sauvegarde de l'environnement et du respect de l'autonomie gouvernementale des Autochtones. Les quatre fondatrices du mouvement amorcent leur effort de protestation sur Facebook, où elles partagent leurs inquiétudes quant à la loi C-45 » (Marshall, 2019, 04 février). Grâce à cette page Facebook, le mouvement va très vite connaître un écho national et international. Cette visibilité va amener les médias et les opinions publiques à ouvrir les yeux sur les droits et les revendications des peuples autochtones au Canada. Elle va également servir à cristalliser les colères, jusqu'en Nouvelle-Zélande chez les femmes Maoris (Legault, 2013, 10 janvier).

Il semblerait que cette page Facebook en particulier, et plus largement « Les réseaux sociaux ont aussi joué un rôle pour disséminer le message de Idle No More et pour cristalliser les mécontentements. Twitter, en particulier, a joué un rôle prépondérant dans la diffusion du message » (Meney, 2013, 01 juillet). Plusieurs des revendications de ce mouvement seront d'ailleurs reprises par le futur Premier ministre Justin Trudeau, qui succédera à Stephen Harper : tel que la création d'une commission sur les femmes autochtones assassinées et l'intégration de la déclaration des droits autochtones de l'ONU dans le droit canadien.

b- La controverse du film *Of The North*

Pour ce qui est des Inuit plus particulièrement, on peut citer le rôle central d'internet et de l'action de certains leaders inuit, comme Alethea Arnaquq-Baril et Tanya Tagaq, lorsqu'elles lancent une campagne de communication visant à faire retirer le film *Of The North* des programmations des salles de cinéma au Canada (Everett-Green, 2016, 25 mars ; Arnaquq-Baril, 2016, 05 mars). Ce film, qui était selon son réalisateur fait uniquement de vidéos venant du Nord prises sur internet (ce qui n'était pas le cas), et qui véhiculait une image très négative des Inuit, fut au final retiré des programmations de plusieurs festivals de cinéma au Canada suite à la mobilisation sur les réseaux sociaux et dans les médias des Inuit et notamment d'Alethea Arnaquq-Baril et de Tanya Tagaq (Nakonechny, 2016, 17

mars).

c- La page Facebook Feeding My Family

On peut également citer l'exemple de la page Facebook Feeding My Family (Feeding My Family, s. d.), créée en mai 2012 par Leese Papatsie et qui va rapidement prendre de l'ampleur elle aussi. Cette page, jusqu'à encore récemment (elle a été archivée fin 2020) comptait 20 000 membres, et avait pour but de sensibiliser les autorités fédérales et plus largement, l'opinion publique canadienne sur le problème de l'insécurité alimentaire au Nunavut : « *Early on our goal was to bring awareness and bring people together* » (Gladstone & Papatsie, 2018). Pour atteindre ce but, la page mettait en avant des photos de produits disponibles dans les magasins du Nunavut, montrant ainsi de manière simple et efficace les prix très élevés auxquels les populations du Nord doivent faire face. Ceci, afin de montrer que le coût de la vie, et notamment de la nourriture, est bien plus (et trop) élevé dans le Nord. Il s'agissait au final de remettre en question l'efficacité du programme fédéral Nutrition Nord, qui ne permettait et ne permet toujours pas de rendre la nourriture accessible à tous. Par ailleurs, selon les mots mêmes de la créatrice de la page, cette page avait aussi pour but d'« *empower people to speak up about the high cost of food* » (Gladstone & Papatsie, 2018), pour donner la force aux habitants du Nord de parler du problème afin de le rendre visible tout en « *Encourage Northerners to empower themselves to create independence from within the people at the grass roots level* » ; et d'« *Unify people across the North to share one voice* » (Gladstone & Papatsie, 2018).

Bien qu'ayant attiré une forte couverture médiatique nationale et internationale (O'Donnell et al., 2016 ; Scobie & Rodgers, 2013, p. 83), le problème de l'insécurité alimentaire est toujours très présent, sinon encore plus au Nunavut. De plus, selon K1 et malgré les nombreuses tentatives de Leese Papatsie, peu de choses ont vraiment changé, décourageant cette dernière qui a pourtant réussi à attirer l'attention des médias et des décideurs politiques sur ce problème, mais sans arriver à initier un réel changement sur le court terme. Toutefois nous verrons que cette initiative est loin d'avoir été sans effets dans le chapitre 12 et qu'elle est désormais un des sujets au centre de l'agenda politique.

4 - La campagne #sealfie

En termes politiques, lorsque l'on pense réseaux sociaux et inuit, l'événement qui revient en permanence c'est celui que l'on a appelé la campagne #sealfie. Ce mot vient

d'un jeu de mot en anglais entre phoque (*seal*) et autoportrait (*selfie*) et fait référence à un mouvement inuit qui s'est déroulé sur Twitter en 2014.

La chasse, on l'a vu, est centrale dans la culture et l'identité inuit, tout en devenant de moins en moins rentable à la suite des différentes actions menées par certaines ONG du Sud. Celles-ci, (Greenpeace et International Fund for Animal Welfare (IFAW)) mènent depuis les années 1950 au Canada, et surtout depuis les années 1970 et 1980 en Amérique du Nord, de grandes campagnes de communication, afin de faire interdire la chasse au phoque et le commerce des produits issus du phoque. Ces campagnes, vont dans un premier temps obliger le gouvernement canadien à adopter des régulations sur la chasse au phoque. Dans un deuxième temps, avec l'aide de célébrités telles que Brigitte Bardot, Paul McCartney et Pamela Anderson, posant près de blanchons pour des photos qui feront le tour du monde, les ONG vont réussir à mobiliser les opinions publiques européennes et Nord-américaine contre la chasse au phoque, ce qui va se traduire par l'adoption en 1972 aux États-Unis, puis en 1983 et 2009 par l'Union Européenne, d'interdictions d'importations de produits issus du phoque. Malgré le lobbying d'ITK, et le vote d'une exception pour les Inuit par l'Union Européenne, les prix des produits issus du phoque se sont effondrés et l'impact sur le niveau de vie des Inuit fut très important, comme l'explique très bien Alethea Arnaquq-Baril dans son film *Angry Inuk*. Depuis, il n'est plus possible de vivre correctement de la chasse, les prix trop bas ne suffisant pas à dégager assez de bénéfices. Il n'est donc pas étonnant de voir que les Inuit aient développé une forte animosité envers ces ONG, et en premier lieu envers Greenpeace, qui ont ainsi contribué à tarir les revenus de nombreux chasseurs, tout en touchant au cœur du mode de vie et de la culture inuit.

Ce contexte est indispensable pour comprendre ce qu'il s'est passé lors de la cérémonie des oscars du 2 mars 2014, lorsque la présentatrice vedette Ellen DeGeneres a pris un autoportrait avec un téléphone Samsung, comprenant de nombreuses stars du cinéma américain, sûrement l'un des plus célèbres au monde, et l'a mis en ligne sur la plate-forme Twitter (DeGeneres, 2014, 03 mars). Ce qui au passage rendra le réseau social inaccessible pendant un temps, du fait des 3 millions de retweet, ce qui en a fait le tweet le plus partagé de l'Histoire pendant plusieurs années. Le lendemain, le sponsor de la cérémonie, Samsung, a annoncé verser 1\$ pour chaque retweet de cette photo à destination de deux ONG choisies par Ellen DeGeneres, dont l'une d'elle était The Humane Society of the United States (HSUS). Cette dernière était alors en train de mener une campagne de communication pour faire interdire la chasse au phoque. Cet événement a bien entendu

attiré l'attention de la presse traditionnelle, mais également celle des Inuit.

La réponse inuit a commencé sur internet, *via* le réseau social YouTube avec la vidéo *Dear Ellen* (Enuaraq-Strauss, 2014, 23 mars), mise en ligne par une jeune inuit originaire d'Iqaluit, Killaq Enuaraq-Strauss. Cette vidéo sera ensuite commentée sur Facebook d'abord, puis sur Twitter, par la célèbre réalisatrice de films inuit Alethea Arnaquq-Baril. Grâce à ces réactions (Arnaquq-Baril ❄️, 2014, 26 mars), sur les réseaux sociaux, ainsi que la prise de parole de la chanteuse inuk Tanya Tagaq sur le sujet, le *buzz* va sortir de la sphère des réseaux sociaux pour atteindre les grands médias traditionnels.

Rapidement, de nombreux Inuit vont se joindre au mouvement et s'afficher sur Twitter pour défendre leur mode de vie. Profitant de la célébrité d'Ellen DeGeneres, et de la couverture médiatique importante du fameux tweet, les Inuit vont poster des photos d'eux-mêmes portant des vêtements issus de la chasse au phoque tout en expliquant à quel point cette pratique est centrale pour leur culture et leur mode de vie dans le Nord, cela afin de contrer les discours des ONG anti-chasse. En seulement quelques jours, entre le 26 mars et le 17 avril, le mot-dièse "#sealfie" est ainsi apparu plus de 2000 fois sur Twitter. En même temps, de nouveaux mots-dièse associés à #sealfie ont également fait leur apparition, tel que #eatsealwearseal.

Très vite, les grands médias traditionnels vont s'intéresser à ce mouvement entre mars et septembre 2014, tels que CBC, the Globe and Mail, ainsi que Vice et le Huffington Post qui ont rapporté ce qui se passait sur Twitter. Vice Canada Magazine n'a pas seulement couvert les événements mais a également donné la parole à la célèbre chanteuse inuk Tanya Tagaq, tout en soutenant la position inuit dans leurs articles, donnant ainsi de l'écho à leurs messages. L'écho de ces actions sur les réseaux sociaux va s'entendre jusqu'au-delà des frontières canadiennes, celles-ci ayant été relayées dans le monde entier à travers des articles de Business Insider, Al Jazeera, Global News, the Guardian ou encore France Info.

D'habitude, les Inuit sont quasi-invisibles aux yeux des opinions publiques du Sud. Celles-ci les idéalisent parfois, pensant que le Nord est un territoire vide et inhabité, et que les Inuit vivent encore dans des igloos ou ne sont que des chômeurs trop portés sur l'alcool et les drogues. Ce qui s'est passé sur Twitter va attirer l'attention médiatique, et forcer d'une certaine façon ceux-ci à s'intéresser aux racines du problème et ainsi tenter de comprendre ce qui se cachait derrière le mouvement #sealfie. Ceci de la même manière que la page Feeding My Family, mais cette fois-ci encore plus soudainement et avec plus d'ampleur.

Cela a donc donné un espace de parole aux Inuit, qui ont pu faire passer leur message et éveiller les opinions publiques sur les effets des interdictions d'importations de produits issus du phoque sur leur niveau de vie.

En prenant la parole qui leur était ainsi offerte dans les médias, et notamment *via* Twitter, les Inuit ont ainsi pu faire passer leur message et donner une image différente des images préconçues, c'est-à-dire l'image d'un peuple connecté, uni, capable de se battre pour défendre sa culture et son mode de vie de manière cohérente, et avec des arguments solides face aux discours des ONG et de leurs supporters. Ce fut une occasion parfaite pour les Inuit de tenter de changer les préjugés des opinions publiques occidentales sur leur mode de vie et notamment sur la chasse au phoque, en présentant celle-ci comme humaine, vitale pour la survie des communautés et comme étant centrale dans leur culture et leur mode de vie. En faisant cela, les médias ont pour certains repris les arguments inuit et ainsi porté leur message au plus grand nombre, tout en mettant en avant les effets négatifs sur le niveau de vie des Inuit des campagnes de communication des ONG et des interdictions d'importation qui en ont découlé.

Conclusion

On constate au bout du compte que malgré ses limites, internet est utilisé à l'avantage des Inuit dans tous les domaines et notamment dans le domaine culturel, économique et politique. Loin de représenter une menace pour la culture inuit, internet et les RS sont plutôt des outils au service de cette culture inuit qui désormais passe par internet pour être partagée et préservée d'abord à destination des jeunes mais aussi du reste du monde. Par ailleurs, internet semble avoir un impact positif sur le quotidien des Inuit notamment dans le domaine économique en rendant rentables des activités traditionnelles qui ne l'étaient plus, telles que la fabrication de *Kamik*. Dans le domaine politique internet et les RS apparaissent comme de véritables porte-voix pour les Inuit, comme on a pu le voir dans le cadre de #sealfie entre autres. Enfin, de manière générale, internet apparaît comme indispensable au quotidien dans tous les domaines de la vie dans le Nord et ici peut être même plus qu'ailleurs tant le travail, la santé, l'éducation et les loisirs pour ne citer que ces activités, dépendent presque totalement de l'accès à internet au Nunavut. C'est notamment le cas d'Amazon Prime qui apparaît comme indispensable pour rendre l'accès aux produits de première nécessité moins cher.

L'espoir est donc grand de voir un meilleur accès à internet, avec le haut-débit, arriver au Nunavut au vu des possibilités offertes par une telle connexion en termes d'améliorations potentielles des conditions de vie quotidiennes des Inuit. Toutefois, il faut bien faire attention à ne pas considérer l'apport d'une connexion très haut débit accessible à tous comme le moyen de régler tous les problèmes dans le Nord, comme le fait remarquer N1. L'accès à l'internet haut-débit au plus grand nombre n'est pas le seul moyen de régler tous les défis qui existent dans le Nord, mais c'est un prérequis nécessaire à cela. Internet n'est pas la solution à tous les problèmes dans le Nord, mais cette technologie porte tout de même en elle de nombreux espoirs.

Chapitre 12 : Internet, un outil de *Soft Power* limité pour les Inuit

Nous allons ici analyser les données présentées dans le chapitre précédent, afin de tenter de rendre compte du *Soft Power* inuit au travers de l'accès à internet. Nous nous intéresserons d'abord aux facteurs du *Soft Power*, puis dans un deuxième temps aux résultats de la conversion de ces ressources pouvant produire du *Soft Power*.

I- Des ressources limitées

Ce sont donc tout d'abord les ressources, les moyens, aussi appelés facteurs, du *Soft Power* que nous allons évoquer ici. Dans notre cas, ils sont constitués par l'état de l'accès à internet, que ce soient les performances du réseau, le prix, la fiabilité et les technologies disponibles. Mais il s'agit aussi de savoir si cette technologie a fait l'objet d'un processus d'appropriation et d'adaptation aux besoins inuit. Tout cela, constituant la base permettant l'accès, l'utilisation voire le contrôle par les Inuit d'internet, pouvant ainsi ensuite servir comme outil de *Soft Power* par la volonté de convertir ces ressources en *Soft Power*.

A- Un accès à internet limité par les choix du gouvernement fédéral

Nous l'avons vu, les choix faits par les politiques, décidant des technologies du réseau pour le Nord, marquent encore aujourd'hui les conditions d'accès à internet, et en corollaire la capacité des Inuit à jouir de cet outil pourtant devenu indispensable dans le quotidien de milliards d'individus, et tout particulièrement pour les Inuit isolés.

1- Le satellite comme seul choix possible pour le Nunavut

a- Le choix structurant du satellite fait par l'État fédéral

C'est par la décision du gouvernement canadien, pour ne pas rater le train de l'innovation du satellite et ainsi acquérir une certaine souveraineté technologique face aux autres pays, et plus particulièrement face au voisin américain, que Telesat a été créé en 1969. Cela semble faire, encore aujourd'hui, de Telesat une entreprise à part puisqu'elle est née de la volonté même de la puissance publique et non du fait du marché, et ceci dans le but d'unir par les télécommunications la Nation canadienne partout, justifiant ainsi un financement public (tout comme les deux entreprises de chemin de fer CN et CP avant

Telesat). Pourtant, le Canada semble plus souvent donner la priorité au laissez faire, et donc laisser les entreprises privées agir quand il s'agit d'investir dans des infrastructures ou des services.

Mais ici la question de la souveraineté (technologique) et de l'unité nationale est entrée en ligne de compte, raisons qui par le passé avaient déjà poussé le gouvernement fédéral à investir dans d'autres infrastructures, comme le télégraphe, la radio ou encore le train. Ce choix du gouvernement fédéral, encore aujourd'hui, apparaît comme un choix structurant pour l'infrastructure internet disponible dans les régions rurales et isolées du Canada, et notamment au Nunavut, qui ne dispose pour le moment que de cette option technologique. En effet, en faisant cela, le gouvernement canadien a imposé dès le départ, au Nunavut, le satellite comme le seul choix possible pour communiquer avec le reste du monde, ce qui rend en quelques sortes ce territoire prisonnier de ce choix, encore aujourd'hui, du fait de politiques de court terme, aggravées par la politique du coût/bénéfice.

b- Des conditions de financement qui favorisent le choix du satellite

Nous avons pu voir dans la partie précédente que l'absence de stratégie sur le long terme, voire de stratégie tout court dans le déploiement de l'internet partout au Canada, mis en lumière par le BVG (2018), a des conséquences concrètes. Ceci renforce une politique de financement à court terme à travers la création de fonds éphémères. Ces financements apparaissent insuffisants et ne permettent de financer que par à-coups, des bouts de réseaux, sans vision globale de la situation, favorisant en bout de ligne le satellite moins cher à court terme et satisfaisant ainsi à la règle budgétaire dite *cost-effective*. Toutefois, ce dogme bureaucratique a sûrement sa pertinence dans le Sud du pays, mais il ne semble pas adapté aux conditions particulières du Nord. En effet, on a pu constater qu'une stratégie de développement de l'internet haut-débit pensée sur le long terme apparaît bien plus pertinente lorsqu'elle se repose sur la technologie du câble sous-marin de fibre optique, comme le démontre l'étude menée par Jean-François Dumoulin de l'ARK. Ceci prouve que sur le long terme, l'investissement dans le satellite est bien plus onéreux qu'un investissement dans les câbles sous-marins dans le Nord, et que ce dogme et cette non-stratégie continuent de favoriser la solution technologique la plus onéreuse au bout du compte.

Cette vision à court-terme correspond à la longueur des mandats politiques démocratiques, amenant les politiques à faire le choix du moins cher tout de suite, mais pas forcément aux

projets les plus économiques sur le long terme. Cette vision a des conséquences sur l'internet disponible dans le Nord pour les populations locales, tout en ayant un impact sur les capacités de surveillance et de contrôle, mais aussi sur les finances du gouvernement fédéral en bout de course également. Une de ces conséquences est le fait que de financer le réseau par à coup tous les quatre-cinq ans, met dans l'incertitude à chaque fois le peu d'opérateurs présents dans le Nord, et les empêche d'investir à long terme dans le réseau. Cela joue sur leur capacité à pouvoir fournir un service internet par satellite au Nunavut à peu près abordable grâce à des subventions, dont le renouvellement se fait trop souvent attendre, tout en empêchant des entreprises concurrentes d'émerger.

c- Le manque de concurrence et un état de position dominante qui limite l'accès

En plus de la création de Telesat sur décision du gouvernement canadien, on l'a vu, le Nord fut jusqu'à encore récemment un monopole laissé à deux puis à une seule entreprise de télécommunication canadienne, Bell puis NorthwesTel, qui pour la connexion satellitaire ne traite qu'avec Telesat. C'est donc un double monopole, assuré par le gouvernement fédéral, qui va se mettre en place dans le Nord canadien. Ce monopole sur les infrastructures et sur la fourniture de service, impacte toutes les communautés isolées du Nord canadien qui ne sont desservies que par le satellite.

Aujourd'hui, ce monopole s'est transformé en position dominante dans tout le Nord, notamment au Yukon et aux TNO, en termes de parts de marché ; et en une position d'intermédiaire indispensable au Nunavut, puisque NorthwesTel reste le principal fournisseur d'accès de télécommunications au Nunavut, et désigné comme tel par le régulateur canadien des télécoms : le CRTC.

Bien que Qiniq ait la plus grosse part de marché sur l'internet fixe au Nunavut, soit 39% (Environics Research, 2020), NorthwesTel continue d'être indispensable pour Qiniq. En effet, Qiniq est censé passer par NorthwesTel pour obtenir sa connexion, notamment pour le dernier réseau mis en place en 2019 qui a été financé par des fonds publics, impliquant potentiellement un prix pour le consommateur plus élevé puisque cela rajoute un intermédiaire.

En effet, ce nouveau réseau satellitaire, Tamarmik Nunaliit, financé à hauteur de 49,9 millions de dollars par le gouvernement fédéral et opéré par NorthwesTel, ne serait pas encore accessible aux autres opérateurs tel que Qiniq (SSi Micro), qui en 2019 s'est plaint que les négociations visant à leur donner l'accès à ce réseau traînaient depuis déjà deux

ans, semblant démontrer une forte réticence de la part de NorthwesTel à donner accès à ses concurrents au Nunavut à ce nouveau réseau pourtant financé par de l'argent public. Dans le même temps, Bell puis NorthwesTel (détenu par Bell), vont s'exprimer sur leur volonté de voir la clause d'*open access* des réseaux financés par des aides publiques enlevée, tout en ajoutant que la compétition dans les petites communautés, par manque de clients, n'était pas souhaitable (Bell, 2019, 16 septembre ; Edgar, 2019, 03 janvier ; Frizzell, 2019, 02 janvier). Ceci parachevant de démontrer que l'entreprise qui a bénéficié d'un monopole accordé par l'État, apparaît comme opposée à la concurrence sur certains marchés, comme le Nunavut. Afin de contourner cette apparente volonté d'empêcher d'autres opérateurs d'avoir accès à son réseau, l'entreprise Qiniq s'est tournée vers une entreprise de satellite luxembourgeoise, SES Networks, capable de lui fournir la bande passante dont elle a besoin, et ainsi permettre à Qiniq d'accepter de nouveaux clients sur son réseau jusque-là saturé (Thompson, 2021, 19 janvier).

2- Un internet limité en performances et en possibilités offertes

Les conséquences de ces choix portent tout d'abord sur les capacités du réseau qui sont limitées en volume de données, un volume qui est limité par le nombre de satellites disponibles et dont l'amélioration ne peut se faire que par le lancement aux hautes latitudes de nouveaux satellites. Les vitesses de connexion sont très loin de ce qui est possible dans les grandes villes du Sud du Canada, sans compter que la latence, c'est à dire le délai de réponse entre une requête et sa réponse envoyée par le serveur hébergeant les données, est très élevée en raison de l'éloignement du satellite avec la Terre. De plus, le réseau apparaît comme étant peu fiable, très souvent sujet aux coupures, petites ou grandes, et le réseau est peu, voire pas du tout redondant, c'est à dire qu'il n'y a pas d'alternatives pour pallier les dysfonctionnements de certains équipements voire d'un satellite. Enfin, les prix des forfaits, notamment au vu du service fourni, sont très élevés et inaccessibles pour une partie de la population vivant dans le Nord, Inuit ou allochtones.

3- Un accès inégalitaire

Ces limitations à l'accès à internet se matérialisent dans un accès inégalitaire au Nunavut et particulièrement à Iqaluit à internet. Ceci du fait du prix qui empêche les plus pauvres d'y avoir accès, ou alors uniquement quelques minutes par jour dans les centres d'accès communautaires, comme à la bibliothèque d'Iqaluit. En plus d'un fossé numérique Nord-Sud, il existe donc aussi un fossé entre les habitants du Nord, entre ceux qui ont les

moyens de se payer le meilleur forfait et les autres. Enfin, il ne faut pas oublier le fait qu'Iqaluit est la communauté qui est la mieux connectée du Nunavut, disposant du volume de bande passante le plus important, laissant ainsi aux petites communautés un accès encore plus restreint.

Par ailleurs, les limites de capacité de l'accès à internet dans le Nord empêchent les Inuit d'avoir accès à tout ce qu'internet peut offrir, au contraire des habitants des grandes agglomérations du Sud du Canada. Il en résulte une différence d'accès à l'information, à l'éducation et la santé à distance, tout comme pour les loisirs. L'accès à tout ce qu'internet peut offrir au Nunavut est donc encore loin, faisant de cet internet une version réduite de fait d'internet.

B- Quelle souveraineté technologique et numérique inuit ?

1- Un internet doublement dépendant du Sud

En plus d'être limité en capacité et en accès à internet, le Nunavut n'est pas autonome en matière d'internet et dépend du Sud à la fois pour le financement de cette infrastructure indispensable, mais aussi pour son fonctionnement quotidien. En effet, on l'a vu, et cela se ressent particulièrement durant les nombreuses coupures de service, tous les serveurs et donc les données et logiciels en nuage se trouvent sur les serveurs situés dans le Sud, le Nunavut ne comptant aucun serveur. Comme la nourriture industrielle, les données et l'argent viennent du Sud, et même si ces données sont produites par des Inuit vivant au Nunavut, celles-ci sont stockées dans des serveurs situés le plus souvent aux États-Unis et parfois au Canada, mais pas au Nunavut.

La production et le stockage de données des Inuit leur échappe donc, ils n'ont pas le contrôle sur leurs données et n'ont accès à celles-ci et à celles des autres acteurs que si le signal peut atteindre des serveurs situés dans le Sud. De plus, aujourd'hui il n'existe plus de fournisseurs d'accès à internet proprement inuit, et encore moins d'entreprises inuit contrôlant le réseau. Seule Qiniq, filiale d'une entreprise des TNO, emploie des relais locaux au Nunavut majoritairement constitués d'Inuit, mais l'entreprise n'appartient pas aux Inuit.

2- Une souveraineté numérique inuit quasi-inexistante

Il apparaît donc que l'accès à internet, comme ressource du *Soft Power*, existe.

Toutefois, la ressource bien que présente est fortement limitée par les performances du réseau disponible, du fait de choix technologiques répétés faits par des administrations qui se situent dans le Sud et dont dépendent la qualité de la connexion du Nord. Cette dépendance au Sud, raison de la quasi-inexistence de la souveraineté numérique inuit, s'exprime de plusieurs manières. Ceux-ci ne contrôlent pas leurs données, ni les opérateurs et encore moins le réseau, tout cela étant laissé à d'autres acteurs non Inuit. Par ailleurs, les conditions pour qu'une concurrence inuit ou non inuit émerge font qu'il est quasiment impossible actuellement de voir renaître une entreprise telle que celle d'Adamee Itorcheak comme aux débuts de l'internet, tant NorthwesTel détient une position dominante sur le réseau et son accès.

Ce choix originel de donner à NorthwesTel le contrat de construction et d'opération du premier réseau internet par satellite dans le Nord, est un choix politique qui vise à favoriser les grandes entreprises plutôt que les réseaux communautaires autochtones comme a pu le constater Rob Mc Mahon dans sa thèse : « *My analysis of these policy frameworks outlined how over time, an enabling environment that supported the development of community-based indigenous socio-technical institutions shifted to one that supported infrastructure projects undertaken by private sector telecommunications and cable providers* » (McMahon, 2013, p. 114). Tous ces choix faits par la puissance publique depuis les débuts des télécommunications dans le Nord favorisent une situation de monopole. Tout comme le choix d'attribuer des financements sur quelques années seulement. Cela semble en effet étouffer la concurrence et empêcher des entreprises comme celles d'Adamee Itorcheak d'exister aujourd'hui, puisqu'elles n'ont pas la visibilité suffisante pour construire un *business model* viable sur le long terme.

Mais ces financements publics, qui matérialisent les choix du gouvernement fédéral, sont pourtant indispensables dans le Nord pour rendre ces services rentables (pour l'entreprise) et à peu près abordables (pour les clients). Il semblerait que NorthwesTel, qui détient le réseau et qui ne travaille qu'avec Telesat, ait le pouvoir à la fois sur le consommateur, sur ses concurrents mais aussi et surtout sur le gouvernement fédéral, lui permettant ainsi d'attirer en priorité les subventions plus facilement que son concurrent Qiniq, étant le fournisseur d'accès principal désigné par les autorités.

Le réseau, son accès et son développement n'est donc pas entre les mains des Inuit. Si rien ne change, il est donc impossible ou presque de voir naître des entreprises inuit capables de s'approprier le réseau et de fournir un service adapté aux besoins des Inuit. Une

souveraineté technologique et numérique inuit n'est donc possible que si les financements publics et un changement de politique viennent changer la donne, et ainsi concurrencer la position dominante de NorthwesTel, le monopole de Telesat et de l'option du satellite, en finançant des projets inuit.

C- Un outil approprié et vital au quotidien

Même si les Inuit exercent peu de contrôle sur l'infrastructure internet et ont un accès limité à un réseau peu performant, celui-ci est pourtant très populaire et largement utilisé au Nunavut. En effet, les Inuit sont très présents sur internet, ils l'utilisent au quotidien dans tous les domaines, puisque malgré tout, un nombre significatif d'habitants d'Iqaluit et du Nunavut (dont la majorité sont Inuit), ont accès d'une manière ou d'une autre à cet outil.

1- Un outil limité mais largement utilisé et populaire

Bien que l'accès à internet à Iqaluit et dans le reste du Nunavut soit inégalitaire et limité, il est possible pour ceux qui peuvent se le payer, mais aussi pour les autres, en utilisant une connexion au travail par exemple. Mais aussi en allant chez des amis ou de la famille, ou grâce aux centres communautaires, voire en « piratant » des réseaux *wifi* devant les bâtiments publics. Cette soif d'accès à internet se retrouve partout chez les peuples inuit, de l'Alaska au Nunavut et jusqu'au Groenland où les Inuit semblent également nombreux à être connectés et notamment à Facebook. D'ailleurs, cet engouement pour internet ne date pas d'hier dans la population inuit, il se matérialise en particulier au travers de la popularité que connaissent les réseaux sociaux et en premier lieu avec Facebook. En effet, bien qu'il soit difficile de mesurer exactement le nombre d'Inuit utilisant cette plateforme, on retrouve sur les différentes pages Facebook réunissant des Inuit, des dizaines de milliers d'inscrits, dont une majorité d'Inuit de l'Alaska au Groenland en passant par le Nunavut. Cette popularité pour les réseaux sociaux auprès des Inuit ne date pas d'hier, mais depuis les débuts de ces plate-formes comme nous l'avons vu avec Bebo, étudié par Aurélie Hot (Hot, 2010). Tout cela témoigne d'un intérêt constant et non démenti pour l'utilité que représentent ces plate-formes qui s'adaptent sans problèmes ou presque au manque de performances des réseaux disponibles dans l'Arctique.

2- Un outil vital au quotidien, plus qu'ailleurs

Cet accès à internet apparaît également vital au quotidien, ce que nous ont confirmé certains de nos interviewés, qualifiant internet et les RS de véritables *lifeline*, confirmant ainsi son utilité mais aussi la dépendance à cet outil.

L'exemple le plus parlant est évidemment Amazon Prime. Amazon apparaît comme un outil vital au quotidien pour certaines familles (celles qui y ont accès). Ici Amazon est utilisé pour réduire les dépenses en produits de première nécessité avec le statut Prime, tel que la nourriture et les produits d'hygiène. Bien que la livraison gratuite avec ce statut ne soit désormais possible qu'à Iqaluit, il sert encore dans tout le territoire à travers les habitants d'Iqaluit sollicités par leurs proches. Ces derniers commandent sur Amazon pour se faire livrer à Iqaluit chez leurs proches, qui se chargent ensuite de leur envoyer par avion leur commande, avec l'aide d'un proche voyageant depuis Iqaluit jusqu'à leur communauté.

Mais c'est également dans la vie de tous les jours qu'internet apparaît vital, pour payer ses achats et ses factures, pour travailler, pour s'éduquer parfois et même se soigner quand cela est possible. On a pu voir que lors des coupures majeures, Iqaluit est à l'arrêt, toutes les activités ou presque dépendant de l'accès à internet, faisant ainsi apparaître internet comme central dans la vie de tous les jours. Le manque de redondance technologique rend le réseau vulnérable, cela alors qu'ici encore plus qu'ailleurs la population a besoin d'avoir accès à internet, pour continuer à vivre dans des communautés isolées et éloignées de tout et ainsi pouvoir rester en contact avec le reste du Monde. Sans internet, la vie à Iqaluit s'arrête presque, la majorité des activités étant devenues dépendantes de cette connexion, même et surtout ici.

3- Internet, un outil approprié car utile aux Inuit

En adoptant les réseaux sociaux comme Bebo et Facebook en masse et depuis leurs débuts, les Inuit se sont appropriés ces outils en les utilisant selon leurs besoins et à leur avantage. Ceci d'abord au bénéfice de leur culture, qui bien qu'en concurrence avec de nombreuses influences ne disparaît pas, mais semble s'exprimer différemment aujourd'hui au travers d'internet. De ce fait, la culture s'exprime parfois par procuration et à distance, au travers des RS, servant ainsi à la préserver mais aussi à la partager, celle-ci ayant même une influence sur les autochtones et leurs pratiques.

Cet usage de Facebook que l'on peut qualifier de massif dans la population inuit, sans pour autant pouvoir le dénombrer précisément, crée une dépendance à cet outil, un outil que les Inuit de plus ne contrôlent pas. Ce qui nous permet de dire à nouveau ici que les Inuit ne disposent pas de souveraineté numérique. Toutefois, la question de l'utilisation des données et de leur confidentialité n'apparaît pas être un enjeu dans le Nord, puisque le besoin d'avoir accès à internet et à ses avantages pour toute une série de raisons semblent rendre ce risque secondaire. Cette question semble plus poser un problème chez ceux qui disposent d'un meilleur accès à internet, apparaissant plus comme un problème de riches et non de pauvres (en termes de données et d'accès à internet).

En cela, les Inuit montrent encore une fois leur capacité à adopter de nouvelles technologies, celles qui leur sont utiles, dans le but de les utiliser à leur avantage selon leurs termes, en s'appropriant ainsi internet et Facebook comme ils se sont approprié les armes à feu, les motoneiges, les navires de pêche modernes ou encore la radio et la télévision. Ils deviennent même parfois eux même détenteurs, producteurs de programmes et de contenus, comme avec la plate-forme Siku, les rendant ainsi acteurs et non plus seulement consommateurs d'internet et tendant ainsi vers une certaine souveraineté numérique qui reste toutefois très loin d'être achevée aujourd'hui.

On constate donc qu'il existe un certain déficit en termes de ressources de *Soft Power* (technologies, infrastructures, opérateurs, concurrence, financements, capacités du réseau, souveraineté numérique et technologique inuit), qui se matérialise par un fossé numérique entre le Nord et le Sud, et une limitation des capacités du réseau disponible dans le Nord. Ces limitations impactent depuis le début et encore aujourd'hui l'utilisation d'internet au quotidien pour les Inuit et ainsi leur capacité à pouvoir utiliser toutes les possibilités offertes par internet. Toutefois, bien que l'accès soit limité, cela n'empêche pas les Inuit d'adopter internet massivement et de se l'approprier en dépit de ces obstacles. Cet outil devenant même vital au quotidien. Bien que les ressources existent à minima, elles sont donc largement utilisées et à leur maximum (les capacités du réseau étant très vite saturées à chaque mise à niveau), et nous allons voir plus loin que cela semble suffire pour pouvoir être converties en *Soft Power* dans certaines situations, malgré le peu de moyens disponibles.

II- Les résultats observés

Bien que la ressource, le moyen soit limité, son utilisation apparaît comme large par les Inuit, constituant ainsi un facteur de *Soft Power*. Ce qui permet aux Inuit d'utiliser internet pour tenter de faire entendre leur voix, et ceci avec une certaine efficacité.

A- La campagne #sealfie et ses conséquences plusieurs années après

La campagne #sealfie de 2014 lancée sur Twitter par les Inuit et leurs leaders Alethea Arnaquq-Baril et Tanya Tagaq en tête, a eu pour effet de mettre en lumière la parole inuit du Nunavut, grâce aux réseaux sociaux que sont YouTube, Facebook mais aussi et surtout Twitter. C'est sur cette dernière plate-forme que le mouvement a été le plus relayé. Twitter a fonctionné telle une chambre de résonance pour le mouvement, en attirant l'attention des médias traditionnels (journaux et télévisions), qui vont relayer le fond du message inuit. Un message qui continue de produire ses effets auprès des acteurs du Sud plusieurs années après, mais aussi auprès des jeunes inuit.

Bien que des recherches (Knezevic et al., 2018) aient démontré que les débats engagés sur Twitter n'aient pas fait changer d'avis les activistes des ONG sur le moment, une étude de cas menée sur les effets de la campagne #sealfie plusieurs années plus tard (Delaunay, 2019, 03 octobre) nous a permis de mettre au jour que cet événement, son mot-dièse et la signification associée, continuent d'influencer aujourd'hui les Inuit et les non Inuit.

a- Afficher son identité inuit moderne pour soi moi-même et pour autrui

La première chose que nous avons pu constater, est qu'une grande partie de ces tweets servent à affirmer l'identité inuit, de celui qui émet le tweet. Ceci, en portant le message défendant le mode de vie inuit, en se mettant en scène et en s'affichant comme étant moderne, tout en étant à la fois enraciné dans la culture inuit (par des autoportraits mis en ligne sur les réseaux sociaux habillé d'habits en peau de phoque) et parfois en y associant le mot-dièse #proudinuk. Tout cela en se référant de près ou de loin au mouvement #sealfie *via* les mots-dièse, le type de discours ou encore la forme des tweets en posant habillés de vêtements en peau de phoque. En faisant cela, les émetteurs des tweets, en majorité Inuit, choisissent comment ils et elles veulent être vus, représentés, mis en scène, et quel message et image ils veulent donner d'eux et d'elles. Par ce moyen, ces

Inuit se représentent comme un peuple moderne, tout en restant attaché à leur culture et à leur mode de vie, montrant ainsi que les deux ne sont pas incompatibles.

b- Un outil d'expression pour les jeunes et les femmes inuit

Ensuite, nous avons pu constater ici aussi qu'une grande partie des publications comportant un mot-dièse #sealfie, #eatsealwearseal et #huntsealeatsealwearseal sont le fait de femmes inuit. Comme durant la campagne #sealfie de 2014, où Tanya Tagaq et Alethea Arnaquq-Baril -entre autres- ont joué un rôle central pour relayer le message de Killaq Enuaraq-Strauss, plusieurs femmes inuit semblent être très actives sur les réseaux sociaux sur le sujet de la défense du mode de vie inuit et notamment du droit à continuer la chasse au phoque. Au sein d'une société où les femmes inuit, et plus généralement les autochtones, sont souvent victimes de violences (cf. le rapport final ENFFADA (2019)), et n'ont pas le même accès aux médias que les leaders allochtones de sexe masculin, les réseaux sociaux semblent être devenus le moyen pour ces femmes de s'exprimer et de se faire entendre du reste de la société. Il semble donc qu'une partie des jeunes femmes inuit se soient emparé des réseaux sociaux et de ces mots-dièse, pour à la fois affirmer leur identité inuit et leur soutien à la culture et au mode de vie inuit, qu'elles vivent dans le Nord ou non.

c- Moment fondateur et fédérateur, devenu un marqueur pour la définition de l'identité inuit

Enfin, dernier point que nous avons pu constater, c'est le fait que la campagne #sealfie soit devenue un moment fédérateur de l'histoire inuit et notamment pour les jeunes femmes inuit. En effet, dans les publications des jeunes femmes inuit sur les RS, il est très souvent fait référence à la campagne #sealfie, devenant de fait un marqueur de l'identité inuit. Cette référence parle à tous, au vu de l'écho qu'a eu ce mouvement sur un sujet qui met d'accord quasiment tous les Inuit : la défense du mode de vie inuit et de la chasse au phoque, centrale dans la culture inuit. Cette référence est donc entrée dans la culture inuit et est devenue un symbole de l'identité inuit. Ce simple mot-dièse suffit à rappeler ces événements et à faire comprendre à quoi l'on se réfère sans plus d'explications.

B- Les résultats constatés sur les ONG, l'opinion publique et les médias

1- Un impact sur les ONG

En plus d'avoir permis de diffuser le fond du message inuit, et pas seulement le « folklore » des photos d'Inuit portant des habits en peau de phoque portés pour attirer l'attention, la campagne #sealfie, on l'a dit a été le moyen pour les Inuit de contrer un discours perçu comme néo colonialiste visant à interdire la chasse au phoque. Ce discours, soutenu par des activistes du Sud, n'a pas pris en compte les conditions de vie, les besoins ni la culture et la parole inuit sur cette question, et les conséquences de telles interdictions, alors que ce sont les premières personnes concernées. De plus, ce discours venait d'ONG dont le quotidien n'est pas concerné par cette pratique, et dont les membres et sympathisants vivent dans leur écrasante majorité très loin des réalités du Nord.

Il semble que ce message inuit ait eu impact sur ces mêmes ONG, non pas immédiatement dans les débats qui ont eu lieu durant la campagne sur Twitter et qui n'ont fait qu'attiser la haine et l'animosité entre les deux parties, comme l'ont montré Irena Knezevic, Julie Pascho et Kathy Dobson (2018), mais peu après.

C'est d'abord l'ONG Greenpeace qui s'est excusée, par la voix de sa directrice canadienne (Kerr, 2014, 20 juin), d'avoir heurté économiquement et culturellement les Inuit. Cela conduisant en 2015 à un changement de position à propos de la chasse au phoque (Burgwald, 2016, 25 janvier), et à l'arrêt des campagnes contre la chasse au phoque traditionnelle inuit, une fois que Greenpeace a été sensibilisée aux impacts dévastateurs sur les conditions de vie inuit découlant des interdictions d'importation américaines et de l'Union Européenne. Ceci fait directement écho au message de fond qui a été au cœur des messages inuit sur Twitter durant #sealfie, et également dans la tribune de Tanya Tagaq dans *Vice Canada Magazine*.

D'autres effets, plus modestes, ont pu être constatés dans l'attitude de l'ONG HSUS qui a été obligée de clarifier sa position en déclarant ne s'opposer qu'à la chasse commerciale et non pas à la chasse traditionnelle inuit. De plus, depuis la campagne #sealfie, HSUS ne semble pas avoir relancé de campagne anti-chasse au phoque d'une telle ampleur. L'ONG continue toutefois sur son site d'appeler ses sympathisants à interpeller le gouvernement canadien pour interdire la chasse commerciale au Canada.

Ellen DeGeneres n'a jamais osé se confronter aux arguments des Inuit, et n'a plus soutenu

financièrement l'ONG HSUS, du moins publiquement. Elle a toutefois partagé sur Instagram un message se félicitant de l'interdiction mise en place par l'Inde sur les produits de peau de phoque en 2018, par la publication d'une image de l'ONG PETA. PETA qui semble être la dernière des ONG à mener des campagnes agressives anti-chasse au phoque et donc à maintenir une pression sur la société civile et les gouvernements canadiens pour mettre fin à cette pratique. Comme les autres ONG, PETA a été obligée de préciser elle aussi qu'elle ne s'opposait qu'à la chasse commerciale et non à la chasse inuit de subsistance. Toutefois, ce combat continue d'impacter négativement les conditions de vie et les revenus des chasseurs inuit, en interdisant le commerce des produits issus de la chasse au phoque en dehors du Canada et en faisant ainsi baisser les prix de ces produits.

Enfin, autre effet, #sealfie a permis aux Inuit de mettre devant leurs contradictions les ONG qui n'ont plus toute latitude pour s'opposer à la chasse au phoque, mais doivent désormais faire face aux Inuit qui depuis 2014 s'opposent bien plus fermement et de manière plus visible aux actions anti-chasse au phoque. Ceci force les ONG à se mesurer aux arguments des Inuit et donc à se justifier.

Changer les idées reçues prend beaucoup de temps, et un mouvement sur les réseaux sociaux ne peut pas faire changer celles-ci d'un seul coup. Toutefois, on constate une plus grande visibilité de la parole inuit, traitant à la fois du fond et de la forme, reprise par les médias ; et une influence sur certaines ONG anti-chasse, notamment du côté de Greenpeace à la suite de ces événements, les forçant ainsi à changer de comportement.

2- Un impact encore aujourd'hui sur l'opinion publique

De plus, ces actions sur les RS semblent avoir encore aujourd'hui un effet sur l'opinion publique du Sud, puisque dans les tweets étudiés on peut voir que déjà le tweet original de la campagne #sealfie de 2014 fait par Alethea Arnaquq-Baril est toujours commenté aujourd'hui par des Inuit, mais aussi par des allochtones prenant ainsi connaissance des conditions de vie inuit. Aidé en cela par la popularité de son film *Angry Inuk* qui a mis à l'écran les conséquences de l'interdiction de la vente de produits issus de la chasse au phoque.

Il semble que la campagne #sealfie a permis à une partie de l'opinion publique, qui finance et soutient les ONG anti-chasse au phoque, d'ouvrir les yeux sur les réalités des conséquences de l'interdiction de la vente des produits du phoque pour le niveau de vie

inuit, tout comme de l'utilité de la chasse au phoque dans le Nord. Ensuite, on a pu constater à travers les tweets étudiés (Delaunay, 2019, 03 octobre), que les personnes qui mettent en avant les mots-dièse liés à la campagne #sealfie et qui s'affichent portant des produits issus de la chasse au phoque, ne sont pas que des Inuit. On trouve également des individus vivants dans le Sud du Canada.

Plusieurs années après, on peut donc constater que #sealfie et le film *Angry Inuk* continuent d'éduquer en quelques sortes les non Inuit, les « blancs » du Sud du pays, qui pour certains vont jusqu'à s'afficher portant des produits issus de la chasse au phoque, tout en soutenant le fond du message inuit et en le relayant. Ceci constituant un autre élément permettant de voir que les actions des Inuit sur les RS ont eu et continue d'avoir une certaine influence.

C- L'impact des actions des Inuit sur le comportement du gouvernement fédéral

Afin de pouvoir rendre compte d'un changement de comportement d'un acteur face aux actions d'un autre acteur, et ainsi tenter de mesurer le *Soft Power* à l'œuvre, il nous faut d'abord pouvoir déterminer ici un point de comparaison en étudiant quelle a été la politique et le comportement du gouvernement fédéral à l'égard des Inuit. Nous nous sommes arrêtés à la fin des années 2000 et aux années 2010 pour étudier le comportement du gouvernement fédéral canadien face aux Inuit.

Nous analyserons le comportement du gouvernement fédéral sous le mandat de Stephen Harper, établissant ainsi notre point de comparaison. Nous aurions pu remonter plus loin en arrière, mais l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les Inuit n'était pas aussi développée dans le tout début des années 2000 et les réseaux sociaux ne sont nés qu'autour des années 2005, soit deux ans avant l'arrivée de Stephen Harper au pouvoir. C'est d'ailleurs, selon nous, sous le double mandat de ce Premier ministre que plusieurs événements sur les RS vont façonner la réponse du futur gouvernement de Justin Trudeau à partir de 2015.

On constate donc que depuis les années 2010, notamment grâce à la popularité des réseaux sociaux, d'abord dans le Sud, mais aussi au Nunavut dans la communauté inuit, que la parole inuit se fait plus présente sur internet, et de ce fait également dans les médias traditionnels. Les RS servant de caisse de résonance à leurs propos repris par ces médias traditionnels donnant ainsi accès aux Inuit à du « temps de cerveau disponible » des acteurs du Sud et en premier lieu : les opinions publiques, la société civile et à travers eux l'État

fédéral. Avec l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau en 2015, dans le sillage de plusieurs événements, dont #sealfie où la parole inuit semble déliée et plus présente grâce notamment à internet et aux RS, et après le mandat de Stephen Harper, on constate que l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des Inuit a changé.

1- Sous Stephen Harper : une timide ouverture vers les Inuit, dans le contexte d'une politique de sécurisation de l'Arctique

Notre point de comparaison concerne donc, pour ce qui est du comportement de l'État fédéral, le double mandat du Premier ministre Stephen Harper de 2007 à 2015. Son bilan envers les Inuit se lit au travers d'un champ plus large, d'abord celui de sa politique menée en Arctique et ensuite celui de sa politique et des relations avec les peuples autochtones en général au Canada. Son bilan à ce sujet n'est pas jugé positif par nombre de personnes, dont les autochtones eux-mêmes. Certaines actions ont été bien accueillies, mais à part des excuses officielles (les premières), rien d'important n'a été fait pour changer concrètement les conditions de vies des populations autochtones au Canada. Pire même, plusieurs décisions ont laissé des traces négatives dans les mémoires, tout cela favorisant une (re)émergence inédite sous sa forme et sa rapidité, de la colère autochtone et inuit à l'aide des RS envers le gouvernement fédéral sous ces deux mandats.

a- Le temps des excuses

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre sept, c'est dans les années 1970 qu'au Canada les différents peuples autochtones commencent à réclamer le droit à l'autonomie et sur leurs terres, processus qui aboutira à la création du Nunavut en 1999 entre autres. Dans la volonté de réconciliation entre le gouvernement fédéral et les populations autochtones, un temps fort fut la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996 qui mettait sur le papier officiellement les différents comportements du colonisateur et leurs conséquences. Mais il faudra attendre 2008 pour voir un autre geste fort à l'égard des peuples autochtones canadiens, avec les premières excuses officielles du gouvernement fédéral pour les pensionnats indiens et la politique d'assimilation forcée qualifiée de génocide culturel par certains. Ces excuses, s'accompagnent « d'un règlement collectif incluant des dédommagements mais aussi et surtout d'une Commission de vérité et réconciliation sur le sujet » (AFP, 2008, 12 juin).

Il est à noter également qu'en 2010, à Inukjuak au Nunavik, John Duncan, le ministre des Affaires indiennes et du développement du Nord a présenté les excuses officielles du gouvernement fédéral aux Inuit pour les déplacements forcés dans le Haut-Arctique effectués dans les années 1950.

Cependant, derrière ces gestes forts et bien que délivrées de manière sincère par le Premier ministre, ces excuses sont le fruit d'un vote du Parlement obligeant le Premier ministre à les présenter au nom du gouvernement fédéral (Parrott, 2015). Par ailleurs, peu après ces excuses officielles, le gouvernement Harper a réduit les fonds alloués aux langues autochtones (Palmater, 2015, 16 juin). Ce qui devait être un message d'espoir et un début de changement du gouvernement fédéral envers les peuples autochtones, ne fut en réalité que des mots.

b- La politique arctique de Stephen Harper et la place des Inuit

En 2009, le gouvernement Harper publie sa stratégie arctique, en continuant sur la lancée de la campagne pour les élections, celle-ci ayant mis l'accent sur le volet sécuritaire et sur la nécessité d'asseoir la souveraineté canadienne dans l'Arctique par des investissements dans des équipements militaires, une présence plus importante, tout en s'appuyant sur une rhétorique de la peur (Plouffe & Borlase, 2010, 28 août). Sur le papier, les Inuit ne sont pas oubliés, mais dans les faits peu de choses vont changer pour eux. Leona Aglukkaq aura toutefois la charge du conseil de l'Arctique de 2013 à 2015, devenant ainsi la première Inuk à présider cette institution. Durant cette présidence, bien que l'accent ait été mis sur le développement des populations autochtones arctique, l'attention était en fait plus portée sur le développement des ressources de l'Arctique, ce qui allait de pair avec la politique de Stephen Harper visant à développer l'extraction de ressources partout au Canada, sans toujours demander l'avis des populations locales.

c- Idle No More

Cette volonté de faire passer le développement économique avant les intérêts des populations autochtones, fut la raison du mouvement Idle No More qui est né au Canada fin 2012, et qui s'organisera par internet (courriels et pages Facebook) et qui avait pour origine la contestation de deux lois. Des lois qui libèrent les lacs et les cours d'eau de réglementations environnementales, afin de favoriser l'exploitation des ressources qui n'ont ainsi plus besoin de passer par un processus d'évaluation environnementale où les

populations autochtones avaient leur mot à dire (Marshall, 2019, 04 février). Ce mouvement de portée nationale, puis mondiale, va attirer tous les peuples autochtones du Canada, y compris les Inuit, dans la contestation de ces lois et des actions du gouvernement Harper (Meney, 2013, 01 juillet). Le mouvement va très vite prendre de l'ampleur, notamment grâce aux RS, et contribuer à étendre ses revendications pour inclure les conditions de vie des populations autochtones. Ce mouvement sera en grande partie ignoré par le Premier ministre Harper, alors que les manifestants défilaient dans les rues en scandant des slogans demandant au gouvernement d'honorer les excuses de 2008 : « *Honour the Apology* » (Parrott, 2015, 24 avril).

d- Un rapport accablant de l'ONU sur les conditions de vies des peuples autochtones

La situation précaire des populations autochtones au Canada, du fait de leurs mauvaises conditions de vie dans de nombreuses communautés, certaines n'ayant même pas accès à l'eau potable, va être dénoncée par un rapport publié en 2014. Ce rapport a été écrit par le rapporteur sur les droits des peuples autochtones de l'ONU, James Anaya, qualifiant la situation de crise et d'échec du gouvernement fédéral qui ne s'attaque pas au fossé de pauvreté entre les autochtones et le reste des Canadiens. Par ailleurs, le traitement réservé aux populations autochtones sera qualifié par ce rapporteur comme mettant à risque la paix sociale (Anaya, 2014).

Ceci peut se voir dans l'accueil réservé à l'adoption par l'ONU de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) en 2007. Le Canada, sous Harper, sera un des quatre pays à s'opposer à ce texte (Dolata, 2015). Il faudra attendre 2010 pour que le gouvernement fédéral accepte en principe le texte, mais sans aller plus loin (AADNC, 2010, 12 novembre).

e- Un génocide culturel

Fin 2015, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) sur les pensionnats autochtones rendit son rapport, qui conclut qu'il y a eu une tentative de génocide culturel au travers d'une politique d'assimilation des peuples autochtones dans les pensionnats indiens. L'une des 94 recommandations émise par la Commission pour continuer le processus de réconciliation entre le gouvernement fédéral et les populations autochtones proposait d'inclure dans le droit canadien les dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (APTN National News, 2015, 02 juin).

Cette recommandation sera balayée par le gouvernement Harper, sous le prétexte que cela

entrerait en conflit avec le droit canadien et donnerait ainsi un droit de veto aux populations autochtones sur les projets d'extraction de ressources, deux affirmations pourtant fausses (APTN National News, 2015, 02 juin). Ce refus s'ajoute à celui de ne pas mettre en place une commission vérité et réconciliation pour les femmes autochtones disparues et tuées. Par ailleurs, le Premier ministre refusera de parler de génocide culturel pour la politique d'assimilation mise en place dans les pensionnats autochtones, le remplaçant par le terme « assimilation forcée » pour décrire ce sombre chapitre de l'histoire canadienne. Alors que dans le même temps, Justin Trudeau, qui se trouvait en campagne pour les élections, acceptait lui le terme génocide culturel (Radio-Canada, 2019b, 18 juin). A noter également que cette commission a eu du mal à avoir accès à certains documents, le gouvernement fédéral ayant tenté semble-t-il de cacher certains documents utiles à la Commission, tels que des documents portant sur les abus dans les pensionnats autochtones.

Enfin, on peut également noter que rien n'a été fait pour tenter d'améliorer le programme Nutrition Nord jugé inefficace, et montré du doigt publiquement par les Inuit dès 2012 avec la page Feeding My Family de Leese Papatsie. Ajouté à cela, le gouvernement Harper a également réduit les fonds pour la recherche sur la santé des peuples autochtones (Giese, 2015, 11 juin).

f- Quel bilan des mandats de Stephen Harper envers les autochtones ?

Bien que le premier mandat de Stephen Harper ait commencé sur une note positive et historique avec les premières excuses officielles du gouvernement fédéral aux populations autochtones pour le traitement fait aux enfants dans les pensionnats autochtones, et pour les déplacements forcés des Inuit dans le Haut-Arctique, pratiquement rien de concret n'a été fait pour améliorer la situation des populations autochtones au Canada. Au contraire, leur situation ayant été décrite comme étant en crise sous Harper (Kennedy, 2013, 16 octobre). C'est même sous le gouvernement Harper que va naître un mouvement de protestation autochtone inédit, rassemblant tous les peuples autochtones canadiens contre l'action du gouvernement fédéral sur la question de l'extraction de ressources. Les excuses de 2008 et de 2010, et les promesses faites ne resteront que des mots sans actes derrière, ce qui va décevoir nombre d'autochtones : « *Words are not enough* » (Radio-Canada, 2019, 18 juin ; APTN National News, 2015, 02 juin). Enfin, pour ce qui est de l'Arctique, malgré une rencontre à Iqaluit en 2013 avec le Premier ministre Harper et les leaders inuit de tout l'Arctique canadien, la question de l'accord de dévolution des droits sur les terres inuit n'a pas avancé d'un pouce, tout comme le reste des priorités

du quotidien des Inuit tels que le manque de logement, le coût de la nourriture ou encore le manque d'infrastructures (Nunatsiaq News, 2013, 23 août).

2- Sous Justin Trudeau : des paroles et des actes, mais un soutien au secteur gazier

Il semblerait que les actions des peuples autochtones canadiens, dont celles des Inuit sous Stephen Harper, aient planté les graines des changements à venir portés par un nouveau gouvernement, avec le Premier ministre Justin Trudeau. Celui-ci a placé la réconciliation avec les populations autochtones au cœur des priorités de son mandat, annonçant vouloir « tourner la page et entamer un nouveau chapitre dans la relation entre le Canada et les peuples autochtones » (Lévesque, F. & Lachapelle, 2019, 15 octobre). Pour cela, et dans le contexte de la publication du rapport de la CVR sur les pensionnats autochtones qui a présenté 94 recommandations, dont certaines ont été refusées d'emblée par Stephen Harper, Justin Trudeau se devait d'y répondre, assurant qu'il apporterait une réponse à toutes. Cette volonté de donner une nouvelle impulsion aux relations entre ces populations et le gouvernement fédéral ne sera pas faite que de mots cette fois-ci, mais aussi d'actes et donc d'un changement de comportement de la part du gouvernement fédéral.

a- Des excuses officielles

Peu après son arrivée au pouvoir, Justin Trudeau a en décembre 2015 demandé pardon et une nouvelle fois présenté les excuses du gouvernement canadien lors de la remise du rapport final de la CVR sur les pensionnats autochtones. Justin Trudeau, répondant à la 58^e recommandation de la CVR a ensuite demandé en 2017 lors d'une visite au Pape à ce que l'Église catholique s'excuse à son tour pour les mauvais traitements subis par les autochtones dans les pensionnats tenus par des religieux au Canada. Des excuses seront également adressées directement aux Inuit, en mars 2019 à Iqaluit, par le Premier ministre lui-même, au nom du gouvernement fédéral pour le sort qui a été réservé aux Inuit dans le Sud du pays lors des traitements contre la tuberculose. Enfin, en août 2019, c'est la ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord, Carolyn Bennett, qui a présenté les excuses du gouvernement fédéral aux Inuit de la région de Qikiqtani à la suite des déplacements forcés d'Inuit dans le Haut-Arctique et aux abattages de chiens de traîneaux dont ils ont été victimes entre 1950 et 1975. En plus de ces excuses, le gouvernement fédéral a versé 20 millions de dollars en réparation.

b- Respecter les recommandations de la commission vérité et réconciliation

Figurant parmi les 94 recommandations de la CVR, Justin Trudeau va autoriser la mise place de l'Enquête Nationale sur les Femmes et les Filles Autochtones Disparues et Assassinées (ENFFADA) en 2016. L'enquête a rendu ses conclusions et la teneur de ses travaux en juin 2019, parlant d'un « génocide planifié » et formulant plus de 200 recommandations. Ses conclusions seront acceptées par le Premier ministre le lendemain et selon les mêmes termes, en parlant de génocide (Lévesque & Lachapelle, 15 octobre 2019). Le Premier ministre a par ailleurs « promis l'élaboration d'un “ plan d'action national ” pour y répondre » (Lévesque & Lachapelle, 15 octobre 2019), ce qui a été annoncé en février 2021.

Ensuite, dès 2016, le gouvernement canadien décide de ne plus s'opposer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et d'adopter sans réserve la déclaration (Abedi, 2020, 03 décembre). Toutefois, la transposition dans le droit canadien va s'avérer difficile, du fait de l'opposition conservatrice qui usera de procédures diverses pour bloquer l'étude de cette loi, pour la laisser ensuite mourir au Sénat en 2019 à la fin de la session parlementaire. Les conservateurs craignent que la DNUDPA ne donne un droit de veto aux populations autochtones sur les projets industriels pouvant se développer sur leurs terres, tels que des pipelines ou des mines (Abedi, 2020, 03 décembre). Après la réélection de Justin Trudeau, le projet de loi, élaboré en commun avec les populations autochtones, a à nouveau été proposé en décembre 2020 au Parlement. Natan Obed, le président de l'association Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), a déclaré que l'adoption de cette loi serait un pas important vers la fin des discriminations envers les peuples autochtones, en reconnaissant leurs droits et leur statut particuliers, qualifiant ce pas en avant de « positif et d'historique ».

Enfin, on peut citer une autre recommandation de la CVR mise en œuvre sous le mandat de Justin Trudeau, c'est l'annonce par l'agence fédérale Poste Canada de son engagement à mettre en place un plan de réconciliation avec les populations autochtones. Ce plan vise à se rapprocher des populations autochtones afin de mieux répondre à leurs besoins.

c- Droits inuit et nouvelle politique arctique

Le projet d'un accord de dévolution (transfert) des droits détenus par le gouvernement fédéral sur une partie des terres du Nunavut, aux Inuit du Nunavut (des

accords similaires ont déjà été signés en 2003 et 2014 pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest), est en discussion entre les deux parties et une entente a été signée à ce sujet en août 2019, pour un transfert des droits dans les cinq ans. Cela permettrait de donner la responsabilité au Gouvernement du Nunavut de la gestion des terres et des ressources au Nunavut, ouvrant ainsi la possibilité d'une plus grande autonomie inuit en leur permettant de bénéficier directement des retombées économiques liées à la mise en valeur des ressources.

De plus, on constate que la nouvelle politique arctique du gouvernement Trudeau, publiée en septembre 2019, vise à se concentrer sur les échecs du gouvernement fédéral canadien envers les populations du Nord, tout en s'assurant d'asseoir la souveraineté canadienne dans le Nord. Ce cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada a été développé en concertation avec les peuples autochtones concernés. Cette politique arctique fait état d'un échec du gouvernement canadien à offrir les services publics et les mêmes conditions de vie que les Canadiens du Sud dans le Nord. Pour cela, cette stratégie met donc au centre le besoin d'investissements et l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones, tout en mettant l'accent sur le processus de réconciliation avec ces populations. Cette nouvelle politique arctique sera à l'origine de la création pour la première fois, après plusieurs réorganisations recommandées en 1996 par la Commission royale sur les peuples autochtones, d'un ministère des Affaires du Nord, qui sera attribué au député métis Daniel Vandal.

d- Diverses initiatives sous le mandat de Justin Trudeau envers les peuples autochtones

D'autres initiatives en faveur des populations autochtones et des Inuit peuvent être notées sous les mandats de Justin Trudeau, comme l'adoption de deux lois visant à redonner le pouvoir aux populations autochtones sur le sujet des langues et de la protection de l'enfance. Mais c'est aussi l'annonce de nombreux financements alloués aux populations autochtones, dont les Inuit, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et leur niveau d'éducation, mais aussi leur inclusion dans les processus de définition des politiques publiques les concernant.

e- Une politique qui n'efface pas complètement les intérêts économiques

Toutefois, cette politique de réconciliation n'avance pas sans accroc, puisque le

gouvernement Trudeau va autoriser la construction de pipelines contre l'avis de plusieurs peuples autochtones au Canada, tel le pipeline Trans Mountain et le pipeline Coastal GasLink (Gauthier, 2020, 27 février). La construction de ce dernier va se transformer en protestation nationale, où pendant trois semaines, plusieurs nations autochtones, soutenues par des Canadiens blancs parfois, vont bloquer une partie du trafic ferroviaire dans tout le Canada. L'opposition la plus forte provient des chefs héréditaires de la nation Wet'suwet'en, concernés au premier chef par le passage du gazoduc Coastal GasLink sur leurs terres ancestrales en Colombie-Britannique (Gauthier, 2020, 27 février). Ce mouvement de protestation va être pris très (trop ?) au sérieux par la GRC qui va un temps considérer l'usage de tireurs d'élites contre les manifestants.

Cet épisode est caractéristique des problèmes non résolus entre les peuples autochtones et le gouvernement fédéral, sur la question cruciale des droits ancestraux sur les terres autochtones et de la volonté de ces populations de protéger leurs terres, alors que dans le même temps des dizaines de communautés n'ont toujours pas accès à l'eau potable du fait de la pollution des eaux. La décision de laisser ces projets de pipeline aller de l'avant, malgré l'opposition des populations locales, fait dire à certains que le « plan pour une « véritable réconciliation » avec les peuples autochtones ne tient tout simplement plus la route » (Gauthier, 2020, 27 février). Un an après avoir mené de multiples arrestations sur le territoire Wet'suwet'en pour faire cesser le mouvement de protestation, la GRC continue de patrouiller les terres Wet'suwet'en pour empêcher toute nouvelle contestation contre le pipeline, malgré les appels de l'ONU visant à faire cesser ces pratiques et à prendre en compte l'avis des populations autochtones (Simmons, 2021, 22 février).

3- Etude de cas : une certaine prise de conscience dans le Sud sur la question de la sécurité alimentaire au Nunavut grâce à Facebook

a- Rappel des faits

Nous avons pu voir dans le chapitre 11, qu'en en mai 2012, Leese Papatsie a créé la page Facebook Feeding My Family (s. d.), ceci dans le but de faire ouvrir les yeux des autorités fédérales, et plus largement de l'opinion publique canadienne, sur le problème de l'insécurité alimentaire au Nunavut et du coût élevé des aliments dans le Nord. Bien que cette initiative soit individuelle, il est clair que cela découle d'une volonté collective d'avoir accès à de la nourriture moins chère et des conditions de vie plus acceptables. Leese Papatsie se faisant ainsi la porte-parole des Inuit sur cette question. De cette initiative nous avons pu constater plusieurs conséquences.

b- Un impact grâce à une couverture médiatique récurrente

Tout d'abord, comme lors de la campagne #sealfie, c'est à la suite de l'agitation et de l'écho permis par un réseau social, ici Facebook, que le sujet va attirer l'attention des médias, et ainsi offrir à Leese Papatsie et à sa cause une plate-forme médiatique pour faire passer son message. Malheureusement, tout comme la chasse au phoque, la faim, aussi appelée pudiquement insécurité alimentaire, est partagée par un nombre important d'Inuit, ce qui va faciliter leur mobilisation dans leur volonté de mettre en avant cet enjeu vital qui les touche tous de près ou de loin. En permettant aux Inuit de publier des photos témoignant du prix élevé des denrées alimentaires dans tout le territoire sur une page Facebook, et en protestant parfois dans la rue, Leese Papatsie va petit à petit, et ce de manière récurrente après les débuts de la page Facebook, entretenir la couverture médiatique nationale et parfois internationale sur le sujet.

c- Un impact mesurable sur les Canadiens du Sud

Ensuite, on a pu constater qu'à la suite de tout ça, des pages Facebook ouvertes par des Canadiens du Sud du pays vont naître dans le but d'aider depuis le Sud les Inuit à avoir accès à de la nourriture.

C'est d'abord la page Facebook Helping Our Northern Neighbours (s. d.), qui a été créée en 2014 et qui compte aujourd'hui presque 20 000 membres. On peut d'ailleurs lire dans la description du groupe que son existence découle directement de l'attention qu'a attiré sur le sujet la page Facebook de Leese Papatsie, faisant réagir certains Canadiens du Sud sur les besoins de leurs compatriotes du Nord. Ce groupe aide toutes les communautés isolées du Nord du Canada, mais c'est bien la question de l'insécurité alimentaire au Nunavut mise en avant par la page Facebook de Leese Papatsie, et l'attention médiatique qui s'en est suivie qui est la raison de la naissance de la page Facebook Helping Our Northern Neighbours (s. d.). En plus de venir en aide aux communautés Inuit du Nunavut et d'autres communautés isolées, le but affiché de ce groupe est lui aussi de tenter de mettre à l'agenda ce sujet pour « *bringing awareness to the conditions that exist and until a permanent solution can be found and implemented* » (Helping Our Northern Neighbours, s. d.).

L'autre initiative, dans le même genre, est la page The Northern Birthday Box Project Group (s. d.), qui a été créée en 2016 et qui vise à créer et installer des liens entre des sponsors, ou des parrains, situés dans le Sud du pays. Ces parrains se lient avec une famille

du Nord et leur envoient des boîtes (contenant principalement de la nourriture, mais aussi des cadeaux) à des enfants vivant dans le Nord pour leur anniversaire. Cette initiative permettrait d'envoyer chaque année près de 150 boîtes d'anniversaire dans le Nord, en majorité à destination du Nunavut (Radio Canada, 2019a, 18 juin).

d- Un impact sur le gouvernement fédéral

Finalement, au niveau fédéral durant les élections de 2015, toutes ces initiatives ont eu pour conséquence de faire de cette question un enjeu des élections fédérales (celles qui amenèrent Justin Trudeau actuel Premier ministre à être élu) au Nunavut, et la large couverture médiatique de la question semble ne pas être étrangère à cela (CBC, 2015, 28 août). En effet, l'une de ses promesses de campagne était d'investir 40 millions de dollars pour faire baisser le coût de la vie dans le Nord, ce qui incluait l'amélioration du programme Nutrition Nord (Libéral, 2015, 11 octobre). La question de la remise à plat du programme fédéral Nutrition Nord jugé inefficace, fut enfin mise au centre des débats.

Grâce à une simple page Facebook, soutenue par des protestations en présentiel, repris encore une fois par les médias traditionnels, mis au centre de l'attention médiatique du Sud et donc de l'opinion publique, le gouvernement fédéral s'est senti obligé de changer sa politique en la matière, en reconnaissant l'inefficacité de son programme pour la première fois.

Toutefois, bien qu'ayant attiré une forte couverture médiatique nationale et internationale, le problème de l'insécurité alimentaire reste un enjeu non résolu au Nunavut. En effet, selon K1 et Leese Papatsie, malgré de nombreuses tentatives, peu de choses ont changé, décourageant cette dernière qui a pourtant réussi à attirer l'attention des médias et des décideurs politiques sur ce problème, mais sans arriver à initier un réel changement, puisque le programme Nutrition Nord est loin de donner satisfaction encore aujourd'hui, malgré son remaniement récent sous le premier mandat du Premier ministre Trudeau (Cooper, 2020, 17 novembre ; Harvey, 2019, 23 août). Le programme reste inefficace dans son objectif de réduire l'insécurité alimentaire dans le Nord, pourtant il est toujours en place sous une forme très similaire à celle d'avant 2015. En février 2021, un nouveau financement a été annoncé pour tenter d'améliorer le programme une nouvelle fois par l'octroi de 163 millions de dollars sur trois ans (Bonnay, 2021, 20 avril), preuve que le gouvernement continue de tenter de résoudre le problème. Au bout du compte, ce qui a changé, c'est que désormais la question de l'insécurité alimentaire au Nunavut est un enjeu

bien moins tabou chez les Inuit qui n'hésitent plus à en parler ; et le sujet est devenu l'un des nombreux points sur lesquels le gouvernement fédéral se doit d'apporter une réponse.

III- Internet et les RS, des outils au service des revendications inuit

On a pu voir que les Inuit disposent d'une partie des ressources nécessaires à l'accès, mais pas forcément au contrôle d'internet au Nunavut. Ces ressources qui sont limitées semblent suffisantes pour produire des résultats que nous avons pu mettre en lumière. Toutefois, on se rend compte que ces ressources et résultats, avant de produire du *Soft Power* dans certains cas, permettent avant tout d'identifier internet comme étant un outil d'émancipation et d'*empowerment*. Ces trois phénomènes se chevauchent parfois au travers des trois dimensions que nous avons étudiées, à savoir la dimension culturelle, économique et politique. On remarquera que la dimension culturelle est très présente dans chacun des processus mis en lumière (émancipation, *empowerment* et *Soft Power*).

Au vu des résultats présentés et étudiés en chapitre 11, et dans les parties précédentes de ce chapitre, nous allons mettre en lumière comment internet et les RS apparaissent comme un outil d'émancipation et d'*empowerment*, mais aussi de *Soft Power* pour les Inuit.

A- Des outils d'émancipation²² et d'*empowerment*²³ culturel et économique

Internet apparaît d'abord comme un outil d'émancipation et d'*empowerment* pour les Inuit, et c'est notamment le cas dans les domaines culturel et économique, malgré ses performances et son accès limités.

1- Un moyen pour apporter de meilleures conditions de vies

Ici, internet et les RS interviennent à plusieurs niveaux. D'abord localement en créant des marchés locaux d'échange et de vente *via* des pages Facebook comme entre chasseurs et acheteurs de nourriture traditionnelle. Mais aussi régionalement et internationalement en ouvrant de nouveaux marchés, comme pour les artistes et les couturières inuit. Tout cela en permettant d'améliorer le niveau de vie de certaines

²² Nous définissons l'émancipation comme étant un processus qui permet à des individus seuls ou en groupe constitués de se libérer d'une tutelle, d'une domination exercée par un pouvoir qui s'exerce sur lui, retrouvant ainsi une certaine liberté et une autonomie.

²³ Nous définissons l'*empowerment* comme étant un processus qui permet de (re)donner le pouvoir, de renforcement, un pouvoir perdu ou encore jamais acquis par le passé, à des individus seuls ou organisés en groupe et souvent marginalisés, d'assurer eux-mêmes leur bien-être, leur mode de vie, et de décider de leur futur.

catégories de personnes et offrant ainsi la possibilité à certains de vivre d'une activité traditionnelle inuit tout en la préservant. En renforçant la capacité des artistes à vivre de leur art, par la vente de leurs œuvres sur internet, mais aussi pour les couturières et fabricantes d'habits traditionnels inuit, par la vente des *Kamik*, internet redonne une part de contrôle sur leurs vies à ces Inuit.

De plus, cette ouverture sur le monde tend à faire monter les prix, comme pour les *Kamik*, tout en donnant accès à des outils et des matériaux moins chers aux artistes. Cela permet également de supprimer les intermédiaires et donc les commissions, tout en facilitant la vente et le partage de la nourriture traditionnelle et donc l'accès à la nourriture. Tout ceci donnant en plus l'opportunité d'assurer des revenus issus de pratiques traditionnelles à certains Inuit.

Ces activités traditionnelles facilitées par l'accès à internet et les RS, permettent donc de donner des revenus à des Inuit qui auraient peut-être décidé, faute d'emploi, d'émigrer dans le Sud. Ces activités permettent donc de retenir dans leurs communautés des Inuit ainsi capables de vivre, de plus au travers de la culture inuit. C'est devenu un moyen pour certains de s'émanciper du salariat à l'occidental, et en même temps de se rapprocher d'un mode de vie plus traditionnel, en vivant directement ou indirectement de la pratique de la culture inuit.

2- Un moyen de vivre au travers des pratiques traditionnelles

Internet et les RS ont donc un double effet, celui de permettre de pratiquer des traditions inuit revigorées grâce aux nouveaux marchés et aux possibilités offertes par internet et les RS, mais aussi d'en faire vivre les Inuit. En cela, il est indéniable qu'internet et les RS participent dans ce contexte à améliorer les conditions de vies des Inuit. Ce qui tend à les rendre moins dépendants des aides, des programmes fédéraux comme le programme fédéral défaillant Nutrition Nord qui peine à réduire l'insécurité alimentaire au Nunavut.

Le fait de pouvoir à nouveau vivre de et par des pratiques traditionnelles inuit, constitue un vrai outil d'*empowerment* pour maintenir une culture inuit qui continue de définir, malgré les influences de la culture occidentale, leur identité à laquelle ils sont attachés. En rendant viable et utile les pratiques traditionnelles inuit, l'accès à internet et aux RS contribuent en partie à contrer l'influence du mode de vie occidental classique, en favorisant les pratiques traditionnelles, qui tendent à disparaître devant la fonction de l'emploi salarié classique

importé depuis le Sud, comme seul moyen de subvenir à ses besoins. L'art inuit, la fabrication de *Kamik*, la chasse (re)deviennent ainsi utiles dans une société où tous les produits manufacturés viennent du Sud et ont remplacé les objets et la nourriture qui étaient autrefois produits sur place. L'utilité économique, mais aussi sociale et sociétale (en redonnant une place centrale aux chasseurs, aux couturières et aux artistes) de ces pratiques réapparaît donc ici.

3- Un moyen de garder un lien, à distance, avec la culture inuit

Enfin, toutes ces initiatives font de Facebook ici un moyen de faire vivre la tradition inuit, en permettant à ceux qui ne peuvent pas participer à ces pratiques traditionnelles de les vivre à distance, et parfois même en direct au travers des vidéos transmises sur Facebook. Cela est un moyen pour de nombreux Inuit de pouvoir garder un lien, même virtuel, avec cette culture inuit qui continue de définir les Inuit, qu'ils soient chasseurs, employés, ou étudiants à Ottawa. Cette culture continue d'être un repère et apparaît comme centrale dans la définition de l'identité inuit. C'est en cela que Facebook participe de ce processus d'*empowerment*, en préservant et en mettant en valeur la culture inuit, tout en permettant de maintenir un lien entre les Inuit et leur identité.

Ceci fait donc d'internet à la fois un réel outil d'émancipation et d'*empowerment* pour les Inuit, une émancipation de l'aide du gouvernement fédéral mais aussi d'une partie du mode de vie occidental nécessitant des diplômes et un emploi salarié pour vivre. C'est un outil d'émancipation et d'*empowerment* également car internet et les RS permettent à certains Inuit de créer leur propre activité économique de vivre de l'art inuit et de la chasse, ce qui revitalise en même temps des pratiques traditionnelles inuit qui constituent encore une fois des repères. Ces traditions qui semblaient en perdition, car jusque-là pratiquées uniquement par des anciens qui n'avaient pas pu transmettre leur savoir par manque d'intérêt et d'utilité économique auprès des plus jeunes, se voient ainsi réhabilitées car redevenues utiles.

C'est en cela qu'internet et les RS, comme Facebook notamment, constituent des outils à la fois d'émancipation en rendant certains Inuit autonomes financièrement, ne dépendant plus, ou moins, de l'aide publique (tout comme le permet en partie Amazon Prime); tout en étant un outil d'*empowerment* en permettant de promouvoir et de perpétuer des traditions inuit devenues rentables et donc utiles dans une économie capitaliste, touchant même à distance des Inuit qui n'ont pas les moyens de s'engager dans ces pratiques. Internet et les RS redonnent la possibilité aux Inuit, où qu'ils soient, soit d'exercer eux-

mêmes, soit d'en bénéficier, soit de vivre à distance et par procuration les pratiques traditionnelles inuit.

B- Un outil d'*empowerment* et de *Soft Power*

1- Attirer et séduire les jeunes inuit

Internet et les RS ne sont pas seulement utilisés par les Inuit pour vivre de la culture et faire vivre l'art et la culture inuit tout en la rendant visible, accessible et économiquement viable, mais aussi pour protéger cette culture en la partageant, tout en tentant d'attirer et de séduire les jeunes générations. Ceci, car au sein des jeunes générations, la culture inuit connaît un certain déclin, notamment au regard de la perte de la langue inuit, l'inuktitut. On constate qu'au travers d'un mouvement non coordonné, mais qui semble traverser la société inuit ici aussi, le souci de transmettre la culture inuit en attirant les jeunes inuit est large.

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre 11, internet a été dès le départ utilisé comme outil de promotion et de préservation de la culture inuit. Et l'on constate qu'internet et les RS sont d'abord, au niveau local des outils d'*empowerment* pour les Inuit, à destination des Inuit et surtout des jeunes. Ceci, au travers de toute une série d'initiatives à l'aide de sites internet et de diverses plate-formes de RS évoqués précédemment (IQ Adventure, Siku ...). Ces initiatives semblent avoir pour objectif de tenter de contrer des changements dans le mode de vie inuit, qui sont en grande partie responsables de la perte de repères de nombreux Inuit, et notamment chez les jeunes hommes, dont la place dans la société est devenue floue. Ces initiatives participent ainsi de la résilience inuit face aux changements et aux influences dont ils sont la cible.

En mettant en valeur et en partageant cet aspect du mode de vie inuit et donc de la culture inuit, en permettant de vivre à distance et par procuration des pratiques culturelles, ces initiatives permettent de garder vivantes certaines traditions centrales à la culture inuit, comme la chasse, et ainsi la rendant accessible à tous et notamment aux jeunes inuit privés de repères traditionnels par l'adoption d'un mode de vie occidental. Ce dernier place au centre la position du salarié, au détriment de la position du chasseur qui n'est plus celui qui subvient aux besoins de la famille-communauté. C'est plutôt celui qui dispose d'un emploi salarié, qu'il soit un homme ou une femme, qui apporte la nourriture et un toit, alors que pour certains, ces emplois salariés sont difficiles à obtenir pour des Inuit peu diplômés.

En cela, internet, les RS et leur usage par les Inuit, apparaissent comme un outil d'*empowerment* au quotidien pour les Inuit mais aussi parfois comme un outil de *Soft Power*. En effet, l'objectif derrière ces initiatives est d'attirer les jeunes inuit, de les séduire pour les pousser à s'intéresser à la culture de leurs ancêtres pour qu'ils puissent à leur tour la transmettre. Cela relève donc plus de la séduction que de l'*empowerment*, en attirant, en séduisant ou du moins en tentant de le faire, parfois avec succès. En cela, ici les Inuit à l'origine de ces initiatives en ligne mettent en place des stratégies de *Soft Power* au travers d'internet et des RS.

Ce processus de *Soft Power* est soutenu par le fait qu'en étant désormais utiles économiquement, ces pratiques traditionnelles inuit deviennent de fait plus attractives pour les jeunes inuit, qui y voient ainsi une utilité pour leur avenir, facilitant ainsi la perpétuation de pratiques inuit et le fait de vivre par et de la culture inuit.

2- Affirmer son identité au travers des RS

Enfin, en plongeant dans Twitter et en analysant les tweets qui se rapportent à la campagne #sealfie (Delaunay, 2019, 03 octobre), nous avons pu voir que des années après, le mouvement continue d'influencer les Inuit, surtout les jeunes, et ceci sous la même forme qu'à ses débuts. Les Inuit continuent à se prendre en photo en autoportrait et publient ces images sur Twitter en y associant le mot-dièse #sealfie, tout en rappelant le besoin pour la survie inuit de pouvoir continuer à chasser le phoque. Ceci faisant, selon nous, de la campagne #sealfie un marqueur historique, mais aussi un marqueur de l'identité inuit, une référence entrée dans la culture inuit et devenu un symbole de l'identité inuit, puisque ce mot-dièse est largement repris sur Twitter et Instagram pour afficher et affirmer l'identité inuit.

C'est notamment le cas chez les jeunes femmes inuit qui sont majoritaires dans les tweets que nous avons étudiés, et qui utilisent ce média pour afficher leur identité, mais aussi pour continuer de faire passer le message de fond sur la défense du mode de vie inuit. Twitter vient ici donner le moyen aux jeunes inuit d'afficher fièrement leur identité, tout en faisant référence à un mouvement, #sealfie, qui fut rendu possible par Twitter également.

En cela Twitter apparaît ici comme un outil d'*empowerment*, permettant d'affirmer, d'afficher et de partager son identité inuit de manière moderne et loin des clichés sur les Inuit, tout en continuant de promouvoir le message inuit sur la chasse au phoque. Mais on

constate également que cette pratique relève aussi d'une stratégie de *Soft Power*. Ceci d'abord en attirant les jeunes au travers d'internet et des RS *via* différentes initiatives visant à préserver la culture inuit. Internet et les RS sont également un outil de *Soft Power* pour les Inuit en étant un moyen pour les Inuit et notamment pour les jeunes d'afficher, d'assumer et donc de revendiquer leur identité inuit de manière moderne, tout en étant un moyen de transmettre la culture inuit de manière large et tenter ici encore une fois de convaincre du bien-fondé du mode de vie inuit en lien avec la chasse au phoque, face aux acteurs du Sud qui s'y opposent.

C- Un outil de *Soft Power*

Internet et les réseaux sociaux sont également apparus comme étant des outils de puissance dans les mains des Inuit face aux autres acteurs, notamment face aux ONG, face à l'opinion publique de manière générale et face à l'État canadien. Internet et les RS vont être les vecteurs de la parole inuit, avec pour objectif de séduire et de convaincre, ceci dans le but de défendre le mode de vie et les revendications politiques inuit. De nombreux exemples le montrent, comme nous avons pu le voir avec #sealfie, Idle No More ou encore la page Facebook Feeding My Family. Les réseaux sociaux utilisés par les Inuit, et principalement Twitter et Facebook, sont apparus comme étant des outils de communication efficaces et incontournables au quotidien, en faisant une ressource et des vecteurs du *Soft Power* inuit.

1- Les RS, un outil de séduction et de persuasion

Internet et les RS sont pour les Inuit un outil de *Soft Power* en ce qu'ils permettent de tenter de séduire et de convaincre les acteurs du Sud évoqués précédemment, au travers de la mise en avant de la culture et du mode de vie inuit.

Dans un premier temps, c'est au niveau local qu'internet agit comme un outil de *Soft Power* au service des Inuit, en favorisant l'acculturation des allochtones qui adoptent le mode de vie et la façon d'utiliser les pages Facebook communautaires, afin de faire partie de la communauté. Un usage qui reflète les pratiques inuit, notamment le partage et l'entraide au sein de la communauté. Cette acculturation allochtone est reconnue par les allochtones eux-mêmes que nous avons interrogés, ceux-ci participant ainsi à la vie de la communauté selon les usages qu'ont installés les Inuit sur ces pages communautaires. On peut supposer que cela participe à réduire le fossé culturel entre allochtones et Inuit localement, à travers

l'usage communautaire qui est fait des pages Facebook. Plusieurs éléments dans les discours et les comportements des autochtones rencontrés nous permettent d'affirmer que cela est le cas, notamment pour ceux qui résident depuis longtemps à Iqaluit et qui prévoient d'y rester.

Ces comportements autochtones influencés par les pratiques inuit sur internet sont le fruit d'initiatives qui relèvent de stratégies individuelles, ou de petits groupes et institutions, qui ne sont pas dû à une stratégie collective de la communauté inuit ou du GN. Ils ont pourtant tous le même objectif, celui de préserver la culture inuit, de la partager auprès de la communauté, mais aussi auprès des non Inuit, d'abord localement et ensuite plus largement. Ces initiatives, qui représentent une somme de pages Facebook et de sites internet et leur usage, qui participent tous à la mise en valeur et à la préservation de la culture inuit, ont un impact sur les autochtones vivant à Iqaluit, mais aussi sur les autres.

Il semble donc bien qu'au-delà de certains programmes de soutien culturel du GN visant à soutenir financièrement la culture inuit, une volonté collective inuit non concertée, semble exister et émaner de la communauté inuit dans son ensemble, de la société civile inuit et des individus. Ceux-ci décident ainsi de mener à bien ces initiatives dans le but de préserver et de promouvoir la culture inuit, d'abord pour eux-mêmes et ensuite à destination des non Inuit, afin de tenter de réduire le fossé qui existe entre les Inuit et les autochtones comme nous le verrons plus loin.

Ceci nous permet d'identifier la présence d'une ressource qu'est la volonté de préservation et de partage, et donc de séduction, au travers de la mobilisation de la culture inuit, un élément essentiel pouvant amener à produire du *Soft Power*. C'est en cela que ces initiatives, qui dénotent une volonté claire de préserver et promouvoir partout la culture inuit à travers internet et les RS, pour mieux faire comprendre le mode de vie inuit, constitue un possible outil de *Soft Power* inuit, qui combiné à des actions politiques, en font un facteur de *Soft Power* culturel et politique au service des Inuit et de leurs intérêts.

2- Un outil au service des revendications politiques inuit contre les acteurs du Sud

On l'a vu, Twitter va donc permettre aux Inuit de se rendre visible des opinions publiques et des autres acteurs du Sud, ce qui encore aujourd'hui rend visible leur message, permettant de contrer les discours anti-chasse qui leur cause du tort depuis leur apparition. Cela a au minimum permis aux Inuit de tenter de faire changer l'image préconçue des Inuit

dans le Sud auprès de certains, et ainsi tenter de remettre en cause une image d'Épinal qui leur colle à la peau.

En attirant l'attention, en donnant à la fois du temps de cerveau disponible et du crédit à leurs messages au travers des médias traditionnels, Twitter a clairement été utilisé comme un outil de *Soft Power*, par l'attraction et la séduction des médias traditionnels et au bout du compte des opinions publiques. Des opinions publiques qui vont ainsi être exposées, pour une grande partie, pour la première fois, au discours et au message inuit repris et relayés par les médias. On a pu voir que certains allochtones continuent aujourd'hui de se ranger à l'avis des Inuit, après avoir eu connaissance de la situation inuit, notamment à travers le film *Angry Inuk*, mais aussi au travers des tweets que les jeunes inuit continuent de publier sur la question de la chasse au phoque et des conséquences de l'interdiction de la vente de produits issus de la chasse au phoque en dehors du Canada.

Les autres acteurs du Sud sur lesquels la stratégie de *Soft Power* au travers des RS va avoir un effet, on l'a vu, ce sont les ONG, avec notamment la décision de Greenpeace, qui va s'aligner sur la position inuit. La réaction inuit au travers de Twitter avec #sealfie va ainsi pousser cette ONG à changer de comportement, et ce sans contrainte. Les autres ONG n'ont-elles pas abandonné leurs campagnes anti-chasse au phoque, mais apparaissent plus discrètes, excepté PETA. Toutefois, toutes ont au dû au minimum clarifié leur position, en soutenant désormais la chasse dite de subsistance inuit. Et enfin, le discours de ces ONG n'est plus le seul à avoir un écho dans l'espace public et sur la scène politique, puisque grâce aux RS, les Inuit ont la capacité de faire entendre leurs arguments. Ceci, donnant les moyens aux Inuit de se défendre et de contrer, à distance, depuis chez eux, les discours et les campagnes des ONG situées dans le Sud, contre la chasse au phoque.

Enfin, pour ce qui est du gouvernement, bien que le lien de cause à effet entre l'écho des actions et de la parole inuit transmise et rendu visible au travers de l'accès à internet et de l'utilisation des RS soit plus difficile, il y a un minimum un résultat : celui de la mise à l'agenda politique des revendications et du message inuit, résultat d'une politique de *Soft Power*. Il apparaît qu'Idle No More, mais surtout #sealfie, constituent un tournant dans la société inuit, où les Inuit pour la première fois se sont rassemblés virtuellement pour défendre leur mode de vie, constituant le point de départ d'une nouvelle prise de conscience des problèmes dont le Nord est l'objet par l'opinion publique du Sud, mais également par les pouvoirs publics. Tout cela en faisant apparaître de manière plus pesante sur la scène politique les Inuit, en tant qu'acteur politique, apte à se défendre enfin contre les attaques

dirigées contre leur mode de vie. Un mode de vie contrarié par des conditions de vie difficiles, où les enjeux de l'accès à la nourriture, au logement ou encore à l'éducation sont des enjeux quotidiens et vitaux pour les Inuit. En attirant l'attention des acteurs du Sud, et notamment les décideurs fédéraux sur ces enjeux, et en permettant de mettre à l'agenda ces sujets, tout en contribuant parfois à faire changer le comportement des acteurs du Sud, internet et les RS constituent un véritable outil de *Soft Power*.

En effet, ces enjeux semblent avoir été pris en compte par le Premier ministre Justin Trudeau dès 2015, un an après #sealfie, alors que la question sera négligée par le gouvernement Harper. L'objectif non exprimé, mais sous-entendu des Inuit, était et est encore de se faire entendre et d'attirer l'attention, voire de séduire les médias et les opinions publiques, pour les amener à se pencher sur les enjeux auxquels les communautés inuit du Nunavut ont à faire face au quotidien. Cet objectif semble avoir été atteint, mettant au centre de l'agenda politique de Justin Trudeau la plupart de ces enjeux, faisant de Twitter en cela un réel outil de *Soft Power* dans les mains des Inuit. Le mouvement #sealfie apparaît donc comme une victoire pour les Inuit, car ils ont pu se faire entendre et faire passer leur message selon leurs propres mots, en attirant l'attention d'une partie du Monde et des médias, tout en le faisant depuis chez eux grâce à Twitter.

Conclusion

Nous pouvons donc voir dans un premier temps que les Inuit disposent bien de ce que nous considérons comme étant une ressource du *Soft Power*, à savoir l'accès à internet. Bien que cet accès soit peu performant, peu fiable, cher et inégalitaire, du fait de choix politiques, tout en étant complètement dépendant du Sud à tous les niveaux, la ressource est présente bien qu'étant limitée. Malgré ces freins, internet reste un outil vital, très utilisé au quotidien et encore plus indispensable au Nunavut, territoire enclavé où les Inuit se sont approprié l'outil dès ses débuts et c'est notamment le cas pour les réseaux sociaux. On peut donc constater ici que la ressource est largement utilisée au quotidien, et que le vecteur que constituent les RS, le sont aussi très largement dans la population inuit du Nunavut, et ce à plusieurs niveaux.

En s'appropriant internet, dans les dimensions culturelles, économiques et politiques, malgré une connexion fortement marquée par les choix du politique donnant ainsi accès à une connexion très limitée (la ressource), les Inuit ont sur utiliser ces outils à leur avantage et en particulier les RS qui constituent le vecteur. Une volonté existe également dans la

population dans l'utilisation d'internet à leur avantage dans différents domaines, de manière non coordonnée, mais traduisant une volonté collective de faire connaître les conditions de vies dans le Nord et les enjeux auxquels les Inuit sont confrontés, tout ceci dans le but d'améliorer leurs conditions de vie en faisant connaître celles-ci et leurs revendications dans le but affiché de faire changer les comportements des acteurs du Sud à leur égard.

On constate donc une utilisation volontaire du vecteur (les RS) avec un objectif, celui d'un changement de comportement des autres acteurs à l'égard des Inuit, tout ceci constituant les pré requis à des résultats (*outcomes*) pouvant permettre de caractériser l'effectivité du *Soft Power* inuit. Ces résultats apparaissent selon nous au regard des diverses études de cas que nous avons menées (au travers de l'étude des conséquences de la campagne #sealfie et de la page Feeding My Family entre autres). Ces conséquences, résultats, s'apprécient au travers du changement de comportement et de discours des ONG, mais aussi dans l'opinion publique. De plus, ces changements de comportements envers les Inuit prennent place dans un contexte plus large d'un changement de comportement du gouvernement fédéral envers les populations autochtones au Canada.

Avec l'arrivée de Justin Trudeau au pouvoir, on constate un réel changement de politique entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, dont les Inuit. Ceci au travers des excuses officielles faites aux Inuit, au travers d'une prise en compte plus importante et large de l'avis des Inuit dans l'élaboration des politiques publiques, comme cela a été le cas dans l'élaboration de la nouvelle stratégie arctique du gouvernement fédéral. Mais aussi parce que ce gouvernement fédéral accepte de donner plus de pouvoirs aux Inuit en adoptant la DNUPA, ainsi qu'en acceptant de négocier un accord de dévolution des droits fédéraux sur les terres en faveur des Inuit. De nombreuses initiatives vont dans ce sens depuis l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau.

Par ailleurs, bien que ce changement de politique soit difficile à relier directement aux effets des initiatives et mouvements sociaux menés par les populations autochtones et les Inuit sur internet et les RS, on peut constater une certaine influence de l'usage de ces outils. La mise à l'agenda d'enjeux touchant les Inuit (qui est un des effets du *Soft Power*) grâce aux réseaux sociaux est indéniable au vu de l'écho qu'ont eu les initiatives inuit sur Twitter et Facebook. La question de l'insécurité alimentaire et de la chasse au phoque traditionnelle inuit n'ont pu être mis au centre du débat public que grâce au mouvement #sealfie et à la page Feeding My Family. Sans cela, ces sujets auraient eu de grandes chances d'être traités

de la même manière qu'avant et n'auraient pas fait les gros titres, n'appelant pas d'action des pouvoirs publics. On a également pu mettre en lumière les impacts directs de la page Facebook Feeding My Family que l'on constate sur l'opinion publique. Celle-ci semble en effet être mieux informée et au fait des arguments de fond avancés par les Inuit, mais aussi plus engagée et au minimum consciente des enjeux qui touchent les Inuit devenant même pour certains des alliés des Inuit.

Cet outil de *Soft Power* se vérifie principalement sur le plan national, étant plus facilement mesurable. Toutefois, il n'est pas exclu que les Inuit aient réussi à rallier à leur cause des individus ou des organisations en dehors du Canada, au vu de l'écho notamment de la campagne #sealfie et du caractère transnational des plate-formes de RS. Toutefois, cela ne ressort pas de nos données au-delà de l'étude de la couverture médiatique de #sealfie, ayant axé notre attention sur les résultats au sein de la société canadienne, voire Nord-américaine.

Enfin, nous avons également pu constater qu'avant d'être un outil de *Soft Power*, l'accès à internet et l'utilisation des RS est aussi source d'émancipation et d'*empowerment*, ceci pouvant justifier cet engouement pour un besoin toujours plus grand de la part des Inuit d'avoir accès à internet et aux RS.

On constate donc bien que ce processus de *Soft Power*, d'attraction, de séduction et de mise à l'agenda, est opérant. Toutefois, c'est un processus, long, diffus et difficile à mesurer. Les effets de la campagne #sealfie se faisant encore sentir aujourd'hui, et l'écho important de jeunes inuit qui apparaissent de plus en plus sur les RS (comme Shina Novalinga suivie par 1,6 million de personnes sur TikTok pour ses vidéos de chants inuit traditionnels (Shinanova, s. d.)), est encore difficile à mesurer. Malgré ces obstacles, et au bout du compte, l'étude d'événements assez récents dans notre travail de thèse, on constate que l'accès à internet et l'appropriation des réseaux sociaux par les Inuit, fait d'internet un outil devenu indispensable au quotidien et surtout un outil d'émancipation et d'*empowerment* dans les domaines culturels, économique et politique et également un outil de *Soft Power*.

Conclusion générale

L'objectif de départ de cette thèse était d'aborder le sujet de la connectivité dans l'Arctique, sous l'angle de la puissance, et uniquement au travers des États ; toutefois il est vite apparu que les populations locales et les États étaient liés sur cette question. Cela est particulièrement vrai au Nunavut où les Inuit, majoritaires, dépendent des décisions et des financements du gouvernement fédéral en ce domaine, alors que dans le même temps, celui-ci dépend des Inuit pour la crédibilité de sa souveraineté dans le Nord. En plus du lien qui existe entre le gouvernement fédéral canadien et les Inuit au Nunavut, notamment au sujet de la crédibilité et de l'effectivité de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, l'intérêt de ce sujet vient aussi du fait que la connexion disponible est très peu performante et dépend uniquement du satellite au Nunavut, dont l'infrastructure est financée et développée par le gouvernement fédéral. Tout ceci alors que l'Arctique s'ouvre à de grands projets de câbles sous-marins, en faisant potentiellement une nouvelle route des données, et le contrôle de cette infrastructure un possible facteur de puissance, à l'heure où internet est l'enjeu d'une guerre d'influence pour son contrôle entre les grandes puissances.

Notre question de recherche s'inscrit dans ce contexte et pose la question de savoir si l'accès et le contrôle de l'infrastructure internet au Nunavut est un outil de puissance à la fois pour l'État fédéral canadien et les Inuit du Nunavut ?

Au vu de la place qu'occupe internet, son infrastructure et son contrôle par les États, mais aussi son accès par les populations, et après avoir fait l'état de la question de notre sujet, prenant ainsi en compte les nouvelles formes de la puissance et sa mutation, ainsi que la place prépondérante qu'occupe internet aujourd'hui pour tous les acteurs, nous avons posé l'hypothèse que l'accès à internet pour les Inuit du Nunavut, ainsi que le contrôle de ces infrastructures par le gouvernement fédéral canadien, est source pour ces deux acteurs de puissance sous la forme du *Soft Power*.

A partir de là, notre objectif était de rendre compte de la présence des moyens de la puissance, à savoir l'accès à et le contrôle d'internet au Nunavut pour les Inuit et l'État fédéral canadien, ceux-ci constituant ainsi des facteurs du *Soft Power*. Pour le gouvernement fédéral canadien il s'agissait de rendre compte des ressources du *Soft Power*, soit du contrôle de l'infrastructure internet dans le Nord ; et pour les Inuit de rendre compte des résultats produits par l'accès à internet, se traduisant par des impacts de l'utilisation d'internet comme un outil de *Soft Power* à l'égard des acteurs du Sud.

Les résultats de la recherche

La réalisation de l'état de la question a mis en lumière l'existence d'une carence importante en travaux de recherches critiques sur l'historique des réseaux de télécommunication dans le Nord canadien. Pourtant, il est vite apparu essentiel que cet historique permettrait d'apporter des éléments essentiels à la compréhension du sujet, que ce soit au niveau de l'Arctique canadien, mais également au niveau global du sujet. Une meilleure vision de l'historique de l'arrivée des télécommunications, et plus particulièrement d'internet dans le Nord, permettrait de mettre en lumière les choix politiques qui ont façonné et qui continuent de façonner le profil du réseau de télécommunication disponible actuellement dans le Nord et les enjeux qui l'entourent. Mais c'est aussi en regardant de manière globale quel fut le rôle d'un réseau similaire à ce qu'est internet aujourd'hui, c'est à dire le réseau de câbles sous-marins de télégraphe, que nous avons pu nous inspirer de ces événements pour tenter de mettre en lumière la place d'internet aujourd'hui dans le monde et plus spécifiquement ensuite dans l'Arctique.

Afin de mettre en lumière ces enjeux dans l'Arctique, nous avons donc voulu d'abord nous appuyer sur un précédent historique en étudiant le rôle qu'a joué le réseau de câbles sous-marins de télégraphe dans la deuxième moitié du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle pour les grandes puissances de l'époque et pour les populations. Les recherches menées sur ce sujet démontrent qu'effectivement le réseau de câbles sous-marins de télégraphe, qui en plus d'avoir été un enjeu des rapports de force entre États durant cette période, fut aussi et surtout un outil au bénéfice d'abord, des États comme le Grande-Bretagne, et en partie pour certaines populations tels que les Indiens. Il apparaît que le contrôle du réseau mondial de câbles sous-marins de télégraphe devint très vite pour le Royaume-Uni un outil stratégique fort utile dans une période marquée par des conquêtes coloniales, des crises et deux guerres mondiales. Outil de contrôle à distance de ses colonies, le réseau de câbles sous-marins est apparu comme un réel outil de puissance, de *Hard* et de *Soft Power*, notamment au travers de l'accès et du contrôle de l'information y circulant. Pour ce qui est des populations, il est apparu en Inde que l'accès au réseau de télégraphe fut au minimum un outil d'émancipation pour le mouvement indépendantiste indien, en faisant une arme à double tranchant, à la fois outil de contrôle pour les États, mais aussi d'émancipation pour les Indiens.

Ce précédent historique peut être mis en parallèle avec la situation actuelle, où l'on constate qu'internet est devenu un outil indispensable pour tous les acteurs, après qu'il ait envahi tous les pans de la société, et de ce fait apparaît encore plus stratégique à l'heure de la

société de l'information. Ceci alors que la question du contrôle et de l'accès aux données, et donc à l'information, est plus que jamais un enjeu et un facteur de puissance pour les différents acteurs de la scène des RI. Le réseau qui transmet ces données est dominé par des entreprises et des technologies occidentales, et surtout américaines, assurant ainsi une position dominante voire hégémonique aux intérêts américains. Ce qui ne manque pas de rappeler la position dominante de la Grande-Bretagne au temps du télégraphe. Toutefois, cette domination est aujourd'hui remise en cause par la Chine et la Russie, qui veulent contrôler à leur tour le réseau internet mondial, pour y imposer leur vision, leur modèle de gouvernance et leurs technologies, ainsi que leurs normes et standards et en retirer des avantages sous la forme du *Soft Power* à leur tour. Le contrôle de toutes ces facettes de l'internet mondial concourt à assurer une certaine souveraineté technologique et numérique à ces États, et ainsi une certaine indépendance envers les autres États, mais aussi envers les géants de l'internet occidentaux. Le contrôle d'internet est donc un élément majeur de la souveraineté numérique et technologique, que seuls quelques États comme les États-Unis d'abord, et la Chine et la Russie de plus en plus, exercent en tout ou partie. Il n'est donc pas étonnant de voir qu'une guerre d'influence se joue actuellement entre la Chine et les États-Unis, pour le contrôle de l'internet mondial, au travers du contrôle du réseau physique de câbles sous-marins, de ses technologies, des géants de l'internet (GAFAM-BATHX), mais aussi de sa gouvernance ainsi que des normes et standards.

Au milieu de ce duopole sino-américain qui se forme, le Canada apparaît comme désemparé, n'ayant pas mis en place de politique de souveraineté technologique et numérique. Ainsi, le Canada laisse les entreprises américaines, mais aussi canadiennes, faire transiter en majorité les données des internautes canadiens au travers du réseau américain, et donc sur son territoire, tombant ainsi sous le coup de la surveillance de la NSA. Malgré les appels à une souveraineté numérique (et de réseau) canadienne depuis les années 1960, les autorités fédérales canadiennes continuent de laisser libre court au secteur privé, sans lui imposer de contraintes ou sans initier une politique industrielle de puissance dans le domaine depuis la création de Telesat, tout en étant conscient du risque.

On le voit donc, internet est un réel enjeu dans les rapports de force entre États car il est devenu plus que jamais aujourd'hui facteur de puissance pour celui qui le contrôle. Mais ce facteur de puissance tend à se diffuser, en vertu d'un processus de changement de nature et de diffusion de la puissance vers de nouveaux acteurs, au détriment des États, un processus constaté dès les années 1970. Dans ce processus, les NTIC et notamment internet et les RS, jouent un rôle d'accélérateur, tout en faisant de l'information un élément central.

Cette mutation de la puissance fait que celle-ci se mesure de plus en plus au travers du *Soft Power*, et moins au travers du *Hard Power*. Et l'un des facteurs de ce *Soft Power* est l'information, son contrôle et son accès, dans une société de l'information mondialisée, où internet, vecteur par excellence de l'information, a pris une place centrale dans tous les échanges et activités du quotidien. De ce fait, internet et l'information deviennent des enjeux, et internet un outil de *Soft Power* pour tous les acteurs de la scène des RI.

À l'heure de la société de l'information, il s'agit à la fois de gagner les cœurs et les esprits, mais aussi d'être capable d'imposer sa version de l'Histoire dans des sociétés saturées par les informations.

La démocratisation de l'accès à internet, désormais accessible à plus de la moitié de la population mondiale, donne l'opportunité à tous les acteurs, jusqu'aux individus, parfois appelés lanceurs d'alerte, de détruire l'image et la crédibilité des grands acteurs et ainsi de réduire leur marge de manœuvre lorsqu'ils mènent des actions sur la scène des RI. La crédibilité et une bonne image sont devenues des facteurs de *Soft Power*, car ceux-ci permettent d'attirer et de séduire, en particulier les opinions publiques, qui prennent une place centrale avec internet et les RS.

C'est en grande partie sur ce point que les acteurs jouent, et notamment les individus, ces nouveaux acteurs de la puissance. C'est grâce à internet et aux RS, que les individus ont acquis de la puissance, les RS étant devenus des portevoix pour les populations, portant leur message et leurs revendications pour tenter de faire changer le comportement des grands acteurs de la scène des RI (États et entreprises). Cette puissance immatérielle conférée par les RS, qui attire, rassemble, séduit mais aussi parfois pousse les acteurs visés à changer de comportement, peut se voir au travers de nombreux exemples comme lors des révolutions arabes, mais aussi lors du mouvement des gilets jaunes et du mouvement *Black Lives Matter* pour ne citer que ceux-ci. À la manière du mouvement indépendantiste indien qui va s'unir en partie grâce à l'accès au télégraphe, les individus peuvent aujourd'hui s'émanciper en partie des canaux d'information traditionnels pour s'informer, utiliser les RS pour se rassembler et organiser des mouvements de protestation, voire de révolte, beaucoup plus facilement, rapidement et massivement qu'avant et ainsi se faire entendre. À l'heure de la société de l'information, tout acteur est un acteur international potentiel, et les RS apparaissent comme étant les nouvelles armes des mouvements sociaux, donnant le pouvoir aux individus d'être entendu et donc le pouvoir d'influer sur les autres acteurs, faisant d'internet et des RS un outil d'émancipation, d'*empowerment*, mais aussi parfois de *Soft Power*, lorsqu'il contribue à faire changer les comportements des acteurs visés par la séduction et ou a mise à l'agenda. Internet et les RS font donc apparaître avec force sur

les scènes politiques nationales, mais également sur la scène des RI, les individus comme des acteurs de la puissance avec qui il faut désormais compter encore plus aujourd'hui qu'hier.

C'est dans ce contexte global que les deux acteurs qui nous intéressent ici, à savoir le gouvernement fédéral du Canada et les Inuit évoluent, alors que l'Arctique n'est pas épargné par le processus de mondialisation et qui plus est s'ouvre de plus en plus aux activités humaines, du fait des effets du réchauffement climatique dont la région est la première victime.

L'Arctique est une zone stratégique pour le Canada et fait partie intégrante de l'identité canadienne. Dans cette région, le Nunavut est un cas à part, en particulier en termes de connectivité, au regard des autres états circumpolaires. Les Inuit, majoritaires au Nunavut, sont la source de la légitimité de la souveraineté canadienne dans le Nord, étant donné leur occupation historique de ces terres et de cet archipel. Toutefois, cette souveraineté canadienne dans le Nord peut apparaître comme fragile au regard du peu de présence humaine et du peu d'infrastructures permettant de matérialiser la présence canadienne sur un territoire immense. De plus, dans ce cas, il apparaît difficile de contrôler toutes les activités qui s'y déroulent. Ce manque d'infrastructure peut donc également jouer sur l'effectivité de la souveraineté canadienne alors que cela impacte d'abord et avant tout les conditions de vie des populations locales, et notamment les Inuit, qui ne disposent pas des mêmes conditions de vie que les citoyens canadiens du Sud. Pourtant, si le Canada veut une souveraineté forte dans le Nord, il lui faut traiter ses citoyens du Nord comme ceux du Sud, et leur offrir le même accès aux services et infrastructures. Dans le domaine d'internet, cela n'est pas le cas et notamment au Nunavut. Le Nunavut souffre d'un accès à internet limité en capacités et cher, qui n'est possible actuellement que *via* le satellite, et ce depuis les débuts de l'internet.

Cette situation au Nunavut est fortement marquée par des choix faits dans le passé par le gouvernement fédéral, qui finance et décide du profil du réseau dans le Nord. Ces choix vont permettre aux Inuit, plus tard dans les années 1990, de pouvoir se connecter à internet grâce aux satellites de Telesat. On a pu constater que les Inuit étaient très demandeurs d'un accès à internet. Cet outil étant apparu comme indispensable à leurs yeux dès les années 1990 pour la mise en place de leur gouvernement. Mais le réseau dépendait et dépend encore aujourd'hui des décisions et du financement du gouvernement fédéral, et à l'époque du choix du GTNO, qui feront le choix des entreprises privées plutôt que d'une coopérative autochtone du Nord. De ce choix, va résulter une infrastructure internet trop

limitée pour les besoins Inuit. Cet engouement et ce besoin des Inuit d'avoir accès à internet va vite se concrétiser dans les faits, la connexion étant très vite saturée, car sous dimensionnée dès le départ.

Malgré cela, les Inuit vont s'emparer de cette nouvelle technologie et s'engager dans la fourniture du service, comme le fit Adamee Itorcheak avec Nunanet à Iqaluit entre autres, faisant montre ici d'une certaine souveraineté numérique inuit toutefois éphémère.

Dans le domaine des infrastructures de (télé)communications, l'État canadien a plusieurs fois impulsé ou aidé la création d'entreprises et la construction d'infrastructures directement ou indirectement (télégraphe, chemins de fer, téléphone), au profit de la souveraineté technologique et territoriale canadienne. Ce fut également le cas dans le secteur du satellite. En effet, Telesat a été créé sur fonds publics pour répondre à un besoin (affiché), celui d'unifier le pays et de permettre au Nord de se développer, tout comme le fut le chemin de fer ou le télégraphe pour le reste du pays à leur époque. Toutefois, ce discours de façade du gouvernement fédéral, visant à faire accepter la création de Telesat cachait une autre volonté, celle de souveraineté technologique canadienne mais aussi une volonté de prestige face au voisin américain, dans le contexte d'une course pour la technologie des satellites. Cet objectif fut en partie atteint avec la création de Telesat en 1969, par la mobilisation de mythes et l'instrumentalisation du Nord et des Inuit comme l'a démontré Howard Fremeth. L'infrastructure de télécommunication par satellite au Canada et dans le Nord est donc née d'une volonté de souveraineté technologique et territoriale du gouvernement fédéral dans le contexte d'une course pour le contrôle de la technologie du satellite, des éléments qui rappellent la situation actuelle entourant internet et les câbles sous-marins et en partie les satellites LEO.

Pourtant cette volonté de souveraineté technologique, et a fortiori de souveraineté numérique, ne se retrouve pas aujourd'hui pour le développement de l'infrastructure internet au Canada et fait défaut à ce dernier, aussi bien au niveau mondial, national, mais aussi et surtout dans l'Arctique.

Au Nunavut, dans l'Arctique canadien, tout le territoire dépend d'une connexion internet par satellite limitée, fruit des choix politiques faits par le gouvernement fédéral qui ont enfermé l'Arctique canadien dans le choix du satellite. Ce réseau satellitaire a été mis en place par le champion national du secteur, Telesat, et est opéré par NorthwesTel qui détient un monopole, sinon une place dominante, dans son secteur. Ceci alors qu'aujourd'hui la majorité des données sont transportées par câbles sous-marins dans le monde. L'Arctique,

qui dispose de très peu de câbles sous-marins, est toutefois en passe de devenir une autoroute des données mondiale, car cette route présente de nombreux avantages et pourrait renouveler ainsi les routes traditionnelles, tout en connectant la grande majorité des internautes de la planète, en faisant une potentielle route stratégique des données mondiale et une opportunité pour connecter les populations arctiques à un réseau performant. Ces avantages de la route transarctique, nourrissent des projets qui depuis maintenant plus de 20 ans tentent de poser des câbles sous-marins de fibre optique dans le PNO et le PNE.

Depuis peu, la Chine a montré son intérêt pour au moins un de ces projets, Arctic Connect. En voulant investir dans une route de la soie digitale passant par l'Arctique, la Chine fait ainsi entrer l'Arctique dans l'arène de la bataille d'influence qui se joue entre les grandes puissances pour le contrôle de l'internet mondial. La Russie soutient ce même projet ainsi qu'un projet de câble militaire sur la même route. Il faut rappeler que cela prend place dans un contexte où la Chine affiche clairement sa volonté de devenir une cyber super puissance en imposant ses normes et standards sur l'internet mondial, tout en étendant son réseau physique pour concurrencer le réseau occidental jusque dans l'Arctique, avec l'aide de la Russie, allié de circonstance. Ceci ne pouvant que renforcer la position chinoise et russe visant à imposer leur modèle de gouvernance et leurs normes sur l'internet mondial face au modèle et aux normes occidentales.

Au-delà des enjeux du contrôle de l'internet mondial, ces nouveaux câbles peuvent représenter une menace de par leur usage dual, civil comme militaire, ceux-ci pouvant servir de moyen de surveillance de l'Arctique. La surveillance des PNE et du PNO, est depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et aujourd'hui encore, un enjeu sécuritaire majeur pour les États circumpolaires, notamment pour la Russie et le Canada qui y défendent un statut de ces passages contestés par plusieurs pays, dont les États-Unis. Disposer du *domain*, ou d'une *situational awareness*, est donc nécessaire pour ces pays afin de pouvoir contrôler toutes les activités qui s'y déroulent et ainsi pouvoir affirmer une souveraineté qui peut parfois apparaître comme fragile. Toutefois, en termes de moyens de surveillance, l'Arctique canadien est loin d'être couvert en permanence par des capteurs devant pallier la faible présence humaine dans la région. Dans le PNO, que ce soit le Canada ou les États-Unis, les moyens manquent et la surveillance permise par les technologies est fournie en majorité par des capteurs satellitaires, des capteurs qui fournissent une image radar de la zone quatre fois par jour pour le Canada.

On constate donc que le gouvernement fédéral canadien ne dispose pas dans l'Arctique de capteurs aptes à assurer un contrôle permanent et fiable à distance de l'Arctique. Les

rangers canadiens apparaissent ici indispensables et incontournables dans la situation actuelle, ce qui fait d'autant plus reposer l'effectivité et la crédibilité de la souveraineté et du contrôle de l'Arctique canadien sur les Inuit. Par ailleurs, on a pu constater que de manière plus globale, le Canada ne dispose pas dans le domaine des télécommunications d'une réelle souveraineté technologique et numérique. En effet, le pays dépend très fortement des GAFAM et cette situation ne semble pas prête de changer, car le gouvernement fédéral ne dispose pas, ni même ne semble avoir la volonté de mettre en place, une stratégie ou une politique de souveraineté technologique, laissant ainsi au marché le soin d'apporter les technologies dont le pays a besoin, au risque de devoir dépendre de technologies et entreprises étrangères. Ce qui est le cas aujourd'hui. Cette absence de souveraineté technologique se double d'une absence de souveraineté numérique, les données des internautes canadiens passant en priorité par le réseau américain pour des raisons économiques.

Contrairement à ce qui a été fait dans les années 1960, pour pousser à la création de Telesat, afin de protéger la souveraineté technologique et le prestige canadien, aucune initiative ne sera menée en ce sens dans les années 1980 afin de financer un champion national du câble de fibre optique capable de peser sur l'infrastructure de l'internet mondial et contribuer à la souveraineté technologique et numérique canadienne.

Cette situation est en partie le fruit d'une absence de stratégie de développement des infrastructures internet partout au pays, et d'un mode de financement inadapté qui est contraint par une vision à court terme, ce qui au bout du compte favorise le choix du satellite au détriment d'autres technologies, et ce notamment au Nunavut, pour connecter les régions isolées.

Le Nunavut, n'est également pas souverain technologiquement ni numériquement, il dépend du financement et donc des choix fait par l'État fédéral, qui a repoussé les grands projets de câbles transarctiques au profit de projets plus locaux et moins onéreux au départ, mais ne permettant que d'ériger des bouts de réseau ou d'améliorer à la marge un réseau déjà existant. Les grands projets de câbles sous-marins transarctiques, des projets structurants pour l'internet mondial, mais aussi utiles aux populations locales, ont été mis de côté malgré un potentiel d'économies sur le long terme et de meilleures performances que le satellite, démontrées.

Dans la dernière partie de notre thèse, la présentation et l'analyse de nos données vient confirmer le rôle central que joue internet dans le quotidien des Inuit au Nunavut, et plus particulièrement à Iqaluit où nous avons pu y mener nos entretiens. On y découvre encore

aujourd'hui un accès à internet limité en capacité et inégal, mais une technologie appropriée et utilisée au service des Inuit au quotidien, devenue indispensable, voire vitale. En effet, internet au Nunavut est limité en capacités, ce qui donne accès à une version réduite d'internet, qui est de plus sujets à de nombreuses coupures qui peuvent perturber le quotidien de populations devenues dépendantes de ce réseau pour leur quotidien. En outre, cet accès apparaît comme inégalitaire, entre le Nord et le Sud, entre les communautés, mais également au sein même d'Iqaluit à plusieurs niveaux entre différentes catégories d'habitants.

Toutefois, au-delà de ces contraintes, internet apparaît comme très populaire et adopté par nombre d'Inuit. Et cela peut se voir au travers de l'engouement autour des RS et notamment Facebook. Les RS sont devenus un outil indispensable quasiment utilisé par tout le monde, autochtones et allochtones, aussi bien pour le loisir, le travail que pour des raisons pratiques. Facebook est également devenu un moyen de communication privilégié au travers de Messenger, application quasi incontournable dans le Nord, allant jusqu'à remplacer le téléphone et concurrençant la radio. Internet est devenu un besoin de base vital à la vie dans le Nord, que ce soit dans le domaine professionnel, pour améliorer les conditions de vie et notamment par l'accès à de la nourriture moins chère, mais aussi pour l'accès à la santé à distance ou l'école à distance dans certains cas. Il apparaît donc comme étant un outil indispensable au quotidien, ici plus qu'ailleurs, du fait de l'isolement, internet offrant le moyen de s'ouvrir sur le monde. Mais c'est principalement dans le domaine de la culture, de l'économie et du politique qu'internet impacte le quotidien des Inuit.

Complètement approprié, internet est d'abord utilisé par les Inuit pour promouvoir et préserver leur culture depuis les débuts d'internet, comme l'a montré Neil Blair Christensen. Ainsi, Facebook sert d'outil permettant de garder un lien à distance avec les pratiques traditionnelles inuit comme la chasse, tout en permettant de faciliter la vie communautaire au travers des pages communautaires, ainsi que de continuer à faire vivre ces pratiques traditionnelles inuit. Sur le plan économique, internet est un moyen d'ouvrir de nouveaux marchés aux Inuit et ainsi leur permet de trouver de nouvelles sources de revenus liées à la culture inuit.

Que ce soit au niveau culturel ou économique, internet apparaît comme indispensable pour faire vivre et vivre de la culture inuit dans le Nord, ouvrant des opportunités qui n'existeraient pas sans accès à internet. Ceci fait d'internet un outil d'émancipation et d'*empowerment*, en donnant l'opportunité aux Inuit de s'émanciper en partie d'un mode de vie occidental salarié, en pouvant de plus en plus vivre des pratiques traditionnelles

inuit, au travers de la fabrication de *Kamik* ou en devenant artiste à plein temps. Par ailleurs, l'accès à internet et les RS permettent de préserver et de partager la culture inuit d'abord en direction des jeunes inuit, et notamment des jeunes femmes qui se sont approprié le combat inuit pour défendre la culture inuit et qui affichent leur identité inuit moderne au travers des RS. Ceci ayant pour but dans un second temps de tenter de séduire les acteurs du Sud (opinion publique, ONG et gouvernement fédéral) en leur expliquant le bien fondé du mode de vie inuit au travers des RS.

Enfin, cette volonté de séduire, mais aussi de convaincre, se retrouve aussi dans le domaine politique, internet et notamment les RS, apparaissent comme des outils au service des ambitions inuit permettant de relayer leurs revendications et ainsi de se faire entendre des acteurs du Sud.

Internet est un moyen efficace pour porter les revendications inuit dans le domaine politique, et notamment au travers des RS, comme pour de nombreuses autres populations, et ainsi servir leur volonté d'autodétermination en rendant visible leur message et leurs mobilisations. Ceci permet d'influer en partie sur les acteurs du Sud et notamment les ONG, les opinions publiques et le gouvernement fédéral, afin de battre en brèche les idées reçues. Il apparaît que la mise à l'agenda des revendications et besoins inuit permis par les RS, grâce à plusieurs mouvements de protestation, ait influé sur les comportements de ces acteurs à l'égard des Inuit, et notamment celui du gouvernement Trudeau qui va changer le cap des politiques publiques menées au Nunavut par le gouvernement fédéral.

En effet, bien qu'il soit difficile de relier directement certaines actions entreprises au travers d'internet par les Inuit pour tenter d'influer sur les autres acteurs, on peut toutefois voir que la campagne #sealfie, par exemple, a eu un impact visible sur le comportement d'une partie des acteurs du Sud, mais aussi sur les Inuit eux-mêmes.

La campagne #sealfie continue d'avoir des effets aujourd'hui aussi bien sur la manière dont les jeunes femmes inuit affichent et définissent leur identité inuit, mais aussi sur la façon dont certains Canadiens du Sud voient désormais les Inuit et leur mode de vie.

Ensuite, la question de l'insécurité alimentaire a été propulsée dans le débat public par la page Feeding My Family. Les impacts de cette page Facebook peuvent être constatés dans l'opinion publique qui semble être mieux informée et au fait des arguments de fond avancés par les Inuit, et aussi plus engagée et au minimum consciente des enjeux qui touchent les Inuit, certains devenant des alliés des Inuit. On constate donc bien que ce processus de *Soft Power*, d'attirance, de séduction et de mise à l'agenda, est opérant.

De plus, avec l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau, des revendications portées par les Inuit au travers des RS, mais pas seulement, lors de différents mouvements de protestation relayés en ligne, semblent avoir été entendues et sont traitées ou en passe de l'être par le gouvernement fédéral. Avec l'arrivée de Justin Trudeau au pouvoir, on constate en effet un réel changement de politique entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, dont les Inuit, en comparaison du double mandat de Stephen Harper. Ceci au travers des excuses officielles faites aux Inuit, mais aussi *via* une prise en compte plus importante et large de l'avis des Inuit dans l'élaboration des politiques publiques, comme cela a été le cas lors de l'élaboration de la nouvelle stratégie arctique du gouvernement fédéral. Ce gouvernement fédéral accepte également de donner plus de pouvoirs aux Inuit en adoptant la DNUDPA, mais aussi en acceptant de négocier un accord de dévolution des droits fédéraux sur les terres en faveur des Inuit. De nombreuses initiatives vont dans ce sens depuis l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau et font directement écho aux revendications inuit largement relayées par les RS.

Réponses à la question de recherche

Au vu des résultats de notre recherche et de leur analyse, la réponse à notre question de recherche est nuancée.

Nos recherches ont mis en lumière trois résultats majeurs à retenir concernant l'État fédéral canadien.

Tout d'abord, le gouvernement fédéral contrôle effectivement en grande partie le réseau de télécommunication par satellite au Nunavut, au travers de son financement et de son choix répété pour le satellite, avec l'entreprise canadienne Telesat et l'opérateur NorthwesTel. Toutefois, ce réseau n'a pas les capacités suffisantes pour en faire un moyen de contrôle à distance de l'Arctique pouvant ainsi servir à asseoir la souveraineté canadienne dans le Nord et pallier le manque de présence sur place. Contrairement à ce qui a été fait pour Telesat en 1969, pour des raisons de souveraineté technologique, le Canada ne réitérera pas l'opération avec l'avènement des câbles sous-marins de fibre optique, qui sont pourtant devenu eux aussi des facteurs de puissance et des éléments essentiels de la souveraineté technologique et numérique des États aujourd'hui, comme hier. De ce fait, le Canada ne dispose pas des ressources suffisantes, au travers d'un réseau dont les capacités sont trop limitées, pour servir d'outil de contrôle à distance et atteindre une certaine *situational awareness*.

Le choix répété pour le satellite et une politique visant à laisser le marché fournir les services au meilleur prix partout où c'est possible, a favorisé ainsi les entreprises et le réseau américain dans le Sud, tout en favorisant le satellite au travers de Telesat et de NorthwesTel, dans le Nord. Toutefois, le satellite ne compte que pour 1% du volume de transmission des données mondiales, le contrôle de cette technologie ne suffisant pas à peser sur l'architecture de l'internet mondial. On constate que seuls les pays disposant d'entreprises dans le domaine des câbles sous-marins sont aptes à peser au sein des OI sur les normes et technologies d'internet.

En effet, aujourd'hui 99% de l'internet mondial transite par les câbles sous-marins, et ces flux de données profitent d'abord aux géants de l'internet. Le Canada est dépourvu de géants de l'internet et d'un réseau de câbles sous-marins, ainsi que des entreprises capables de les poser, au contraire des États-Unis et de la Chine. En outre, le Canada n'a pas mis en place et n'a visiblement pas la volonté de mettre en place une politique de puissance dans le domaine des NTIC pour atteindre une certaine souveraineté technologique et numérique dans le secteur. L'absence de champions nationaux canadiens dans les NTIC capables de servir les intérêts canadiens, ainsi qu'une absence de volonté de puissance dans le secteur, fait que le Canada ne dispose que de peu d'influence sur la gouvernance mondiale de l'internet, facteur de *Soft Power*. En continuant de miser sur le satellite, au travers de financements à court terme, et sur des bouts de projets sans vision globale du problème, le Canada se retrouve donc mis de côté dans la bataille pour le contrôle de l'internet qui se joue actuellement, dénué d'armes pour mener cette bataille, laissant aux grandes puissances ce combat et devenant ainsi dépendant de leurs technologies.

Enfin, en n'investissant pas à la hauteur des besoins des populations locales au Nunavut dans les infrastructures, et notamment des Inuit, ce qui échoue à assurer un service comparable aux citoyens canadiens du Sud, le Canada voit l'effectivité de sa souveraineté remise en cause. Le manque d'accès à un internet fiable et performant entre donc dans ce cadre, le réseau disponible étant trop limité pour couvrir tous les besoins, du fait du choix répété du satellite, mais aussi à cause d'une absence de stratégie et d'un mode de financement inadapté aux conditions du Nord et enfin d'une absence de volonté de puissance technologique canadienne. Cela ayant tendance à faire des Inuit des citoyens de seconde zone, délaissés par la puissance publique qui ne se donne pas les moyens de leur assurer les mêmes conditions de vie que les citoyens canadiens du Sud.

En faisant cela, non seulement le Canada délaisse sa souveraineté technologique et numérique, mais il fragilise dans le même temps l'effectivité de sa souveraineté territoriale dans l'Arctique. La Chine elle semble avoir compris les enjeux de cette nouvelle route des données sur laquelle elle lorgne, et ce jusqu'au Canada, puisque Huawei va investir, avec l'accord du gouvernement fédéral dans la 4G dans le Nord canadien. Dans l'Arctique, le Canada continue de faire le choix du satellite tout en délaissant les grands projets de câbles transarctiques qui sont appelés à devenir des routes majeures de l'internet mondial, laissant ainsi à la Russie et à la Chine l'opportunité de prendre le contrôle de cette infrastructure pouvant renforcer l'influence de ces pays sur le contrôle de l'internet mondial. Ceci alors que la Chine souhaite étendre son influence dans la zone, une influence qui passe par le financement de grands projets d'infrastructures. Le Canada, en misant prioritairement sur le satellite et en délaissant les projets de câbles transarctique pourrait bien devenir encore plus dépendant des géants de l'internet qu'il ne l'est aujourd'hui, coincé entre le duopole américain et chinois, et délaissant ainsi l'opportunité de faire de l'Arctique et du PNO une nouvelle autoroute canadienne des données mondiales.

Tout cela ne permet donc pas au Canada d'atteindre une certaine souveraineté technologique et numérique, alors que dans l'Arctique plus qu'ailleurs internet est indispensable, que ce soit pour les populations mais aussi pour les différents services de l'État.

De ces choix politiques, découle un accès à internet limité pour les Inuit au Nunavut. Cet accès à internet, soit les ressources, existe mais a *minima*. Il reste toutefois inégalitaire, dépendant du Sud et des décisions du gouvernement fédéral canadien et ne permet pas d'avoir accès à tout ce que ce réseau peut offrir, au contraire du Sud du pays et de la majorité des Canadiens, créant ici un fossé numérique entre le Nord et le Sud. Toutefois, il apparaît bien que les Inuit se sont adaptés très vite à cet accès limité, internet devenant un outil vital au quotidien des communautés inuit isolées, encore plus utile au Nunavut qu'ailleurs. Très tôt, les Inuit se sont approprié internet et notamment les RS. Ceux-ci vont être utilisés comme un outil d'émancipation et d'*empowerment* dans le domaine culturel et économique, mais aussi comme un outil de *Soft Power* dans le domaine politique.

En effet, résultant d'une volonté collective de préserver la culture inuit, de nombreuses initiatives ont été mises en place sur internet par les Inuit pour préserver, partager et expliquer la culture inuit. D'abord à destination des jeunes inuit, mais aussi à destination

des acteurs du Sud pour tenter de séduire et de convaincre. Au niveau économique internet est utilisé pour améliorer le quotidien tout en permettant de vivre de et par la culture inuit, permettant ainsi de la préserver là aussi.

Mais c'est surtout comme d'un porte-voix que les Inuit se servent d'internet et des RS pour porter leurs revendications et ainsi se faire entendre des acteurs du Sud. Ici internet et les RS jouent clairement un rôle et semblent avoir un impact parfois direct, parfois indirect, sur le changement de comportement des acteurs visés, tout en mettant à l'agenda leurs revendications politiques (qui est un des effets du *Soft Power*), nous permettant ainsi d'affirmer que l'accès à internet au Nunavut est bien un outil de *Soft Power* pour les Inuit. Les Inuit arrivent ainsi à influencer sur le comportement des acteurs du Sud, notamment les ONG, l'opinion publique et le gouvernement fédéral ; résultats d'une stratégie de *Soft Power*, pourtant non coordonnée, visant à séduire, convaincre et mettre à l'agenda les revendications inuit au travers de l'usage des RS, devenu un vecteur majeur de la parole inuit.

En effet, les Inuit, à travers l'usage massif des RS, s'unissent dans la défense de leur culture, de leur mode de vie, visibilisent leurs revendications politiques pour plus d'autonomie de décision sur leur destin, aidant à faire changer les politiques du fédéral à leur égard mais aussi le regard des opinions publiques et les attitudes des ONG. Au temps du télégraphe, les Indiens ont utilisé une technologie amenée par les colons pour favoriser la prise de conscience d'une communauté de destin entre eux et pour s'unir et communiquer entre eux contre les Britanniques ; ici, les Inuit se font entendre et s'unissent, sans mot d'ordre autre que celui de faire respecter leur culture et leurs pratiques vitales pour leur survie, au travers d'une technologie venue du Sud.

Les RS, pour les Inuit, sont de vrais outils de mise à l'agenda de leurs revendications politiques, permettant de se faire entendre et d'attirer l'attention et donc d'éduquer les autres acteurs pour rendre acceptable leur culture, leur mode de vie et leurs pratiques de chasse. Au vu des résultats des changements de comportements de certains acteurs et du gouvernement fédéral en premier, doucement mais sûrement, les Inuit arrivent à se faire entendre et comprendre, ce qui représente un travail de longue haleine qui doit être mesuré sur le long terme.

Validation de l'hypothèse

Notre hypothèse de départ ne semble donc se vérifier qu'en partie et dans certains cas, notamment pour les Inuit, mais pas pour le gouvernement fédéral canadien.

Pour ce qui est du gouvernement fédéral, nous avons pu constater que notre hypothèse ne se vérifie pas puisque celui-ci ne dispose pas des moyens suffisants (des ressources) pour espérer pouvoir convertir ces ressources en *Soft Power* au travers du contrôle de l'infrastructure internet qu'il exerce dans le Nord. Le réseau et ses capacités étant insuffisants pour en faire un outil de *Soft Power*.

Il apparaît en revanche selon le résultat de nos recherches que les Inuit disposent bien de ce que nous considérons comme étant une ressource du *Soft Power* à savoir l'accès à internet. Bien que cet accès soit peu performant, peu fiable, cher et inégalitaire, du fait de choix politiques, tout en étant complètement dépendant du Sud à tous les niveaux.

De plus, l'utilisation qui est faite d'internet et des RS constituent à la fois un outil d'*empowerment* et d'émancipation pour les Inuit, mais aussi un outil de *Soft Power*, notamment dans le domaine politique et culturel, validant ainsi une partie de notre hypothèse de départ. En attirant l'attention des acteurs du Sud, et notamment les décideurs fédéraux sur les enjeux touchant les Inuit au travers des divers usages des RS, et en permettant de mettre à l'agenda ces sujets, tout en contribuant parfois à faire changer le comportement des acteurs du Sud, internet et les RS constituent un véritable outil de *Soft Power* pour les Inuit.

Les limites de notre recherche

Pour compléter ces conclusions basées sur nos résultats, certaines limites de notre travail de recherche doivent toutefois être notées.

La première d'entre elles est le fait que nous n'ayons pas pu réaliser plus d'entretiens avec des Inuit, pour des raisons déjà évoquées dans le chapitre trois. Nous avons souhaité nous rendre au Nunavut afin de tenter de recueillir, des utilisateurs eux-mêmes, les impacts de l'accès ou du non-accès à internet sur leur quotidien et ainsi avoir une idée plus précise de la place d'internet et des RS dans leurs vies. Toutefois, les 14 entretiens réalisés à Iqaluit nous ont donné accès directement ou indirectement à nombre de ces impacts dans la vie quotidienne des Inuit, et l'étude statistique faite par Environics Research (2020) pour le CRTC a confirmé nombre de faits établis par des travaux déjà effectués ainsi que nos recherches.

Ensuite, notre volonté de nous concentrer sur les ressources, soit les moyens, pour l'État fédéral ne posait pas de problème de mesure en tant que facteurs du *Soft Power*, ceux-ci étant assez aisément identifiables. Toutefois, pour les Inuit, nous avons souhaité mesurer à la fois les moyens et les résultats. Ces derniers sont plus difficiles à mesurer, car plus diffus et subtils et doivent être mesurés sur le long terme. L'enjeu principal ici est de pouvoir imputer à des actions menées par des Inuit un résultat, mesuré en changement de comportement chez d'autres acteurs, par l'utilisation d'internet comme vecteur de la parole inuit. Il n'est pas aisé de mesurer toute l'ampleur d'un résultat pouvant être lié ou non au concept de *Soft Power*. Nous avons pu toutefois détecter la présence de variables nous permettant de démontrer qu'il y avait à la fois les ressources, les vecteurs, l'intention et les résultats constituant du *Soft Power* pour les Inuit, au travers de l'utilisation des RS notamment. C'est au travers d'un faisceau de preuves récoltées que nous pouvons affirmer qu'il y a un bien eu un changement de comportement. Un changement de comportement constaté auprès de certaines ONG et d'une partie de l'opinion publique du Sud, ainsi que le gouvernement fédéral.

Enfin, l'étude de l'historique de l'arrivée des télécommunications dans le Nord canadien et la place des entreprises canadiennes dans celle-ci, que nous avons menée, n'est que partielle et mériterait de plus amples recherches. Tant sur les conditions de l'arrivée des réseaux de télécommunication dans le Nord, principalement au moyen du satellite, que du rôle central du gouvernement fédéral dans les choix et les conditions qui ont poussé à ces choix, amenant à ériger le satellite en solution préférée pour apporter le haut-débit dans les zones reculées et rurales du Canada.

Cette étude historique plus approfondie permettrait de mieux comprendre comment le Canada en est arrivé à ne plus maîtriser sa souveraineté technologique et numérique alors que la question de l'accès et du contrôle des technologies de télécommunication, hier mais encore plus aujourd'hui, est un enjeu de puissance pour les acteurs de la scène des RI, des individus jusqu'aux États, et ce jusqu'en Arctique. Le PNE d'abord, mais aussi le PNO, pourraient devenir les nouvelles routes de l'internet mondial, mais pas sans le soutien des États et notamment leur puissance de financement, qui apparaît comme indispensable pour mener à bien ces projets d'infrastructures appelés à changer le profil de l'infrastructure de l'internet mondial. L'Arctique pourrait donc devenir un point central pour le contrôle de l'internet mondial et un enjeu stratégique dans les années à venir. Alors que cette infrastructure est un facteur de puissance, plus particulièrement de *Soft Power*, ceci pose la question du rôle des infrastructures comme outil d'influence dans l'Arctique pour les

acteurs, notamment étatiques, qui les contrôlent. Qui des pays circumpolaires et de la Chine va mettre la main sur ces infrastructures et quelle influence ces acteurs pourront en retirer ? Et quelles opportunités les populations locales se verront enfin ouvertes une fois connectées à l'internet haut-débit ? Voici les questions qui pourraient constituer le prolongement de nos recherches à l'avenir, si après plus de 20 ans d'espairs, les projets de câbles sous-marins de fibre optique transarctiques voient enfin le jour.

Bibliographie

@OneWeb. (2019, 05 septembre). *Our constellation will offer universal high-speed #Arctic coverage sooner than any other proposed system.* [Tweet]. Twitter.
<https://twitter.com/OneWeb/status/1169605024168730626>

Abedi, M. (2020, 03 décembre). Why a UN declaration on Indigenous rights has struggled to become Canadian law. *Global News*.
<http://globalnews.ca/news/6101723/undrip-indigenous-relations-canada/>

About Iqaluit: history & milestones. (s. d.). Ville d'Iqaluit.
<https://www.iqaluit.ca/visitors/explore-iqaluit/history>

ACEI. (2019). *Dossier documentaire sur internet au Canada*. Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI). <https://cira.ca/fr/resources/corporation/dossier-documentaire/canadas-internet-factbook-2019>

ACEI. (s. d.). *Forum canadien sur la gouvernance d'Internet*. Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI). Consulté le 10 février 2021
<https://www.cira.ca/fr/soutenir-linternet-canadien/initiatives/forum-canadien-sur-la-gouvernance-dinternet>

AADNC. (2010, 12 novembre). *Énoncé du Canada appuyant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC). Consulté le 20 novembre 2020 sur <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1309374239861/1309374546142>

AFN. (2018, 24 janvier). Le Nunavoix. Le journal des francophones du Nunavut. Édition du 24 janvier 2018. *L'Association des francophones du Nunavut (AFN)*.
<https://www.afnunavut.ca/medias/nunavoix/>

AFP. (2008, 12 juin). Le Canada présente ses excuses aux peuples autochtones. *Libération*. https://www.liberation.fr/planete/2008/06/12/le-canada-presente-ses-excuses-aux-peuples-autochtones_21583/

- AFP. (2019, 14 septembre). Le burger, ce symbole de la malbouffe que la France a "gastronomisé". *Le Point*. http://www.lepoint.fr/societe/le-burger-ce-symbole-de-la-malbouffe-que-la-france-a-gastronomise-14-09-2019-2335685_23.php
- ASC. (2019, 19 décembre). *Qu'est-ce que la MCR?*. Gouvernement du Canada. Agence spatiale canadienne (ASC). <https://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/radarsat/quest-ce-que-mcr.asp>
- Aggarwal, V. (2019, 20 septembre), Hollywood vs Bollywood how the titans clash for screen space. *The Hindu Business Line*.
<http://www.thehindubusinessline.com/news/variety/hollywood-vs-bollywood-how-the-titans-clash-for-screen-space/article29465862.ece>
- Alcatel Submarine Networks. (2020). *At an Glance*. Consulté le 15 mars 2020
<https://web.asn.com/en/about-asn/who-we-are/>
- Alexander, C. (2011). From igloos to iPods: Inuit Qaujimajatuqangit and the internet in Canada. Dans Leigh, P. R. (2010). *International Exploration of Technology Equity and the Digital Divide: Critical, Historical and Social Perspectives* (pp. 80-105). IGI Global.
- Alexander, C. J. ; Adamson, A. ; Daborn, G. ; Houston, J. ; Tootoo, V. (2009). Inuit Cyberspace: The Struggle for Access for Inuit Qaujimajatuqangit. *Revue d'études canadiennes*, 43(2), 220-249. <https://www.utpjournals.press/doi/abs/10.3138/jcs.43.2.220>
- Allakariallak, M. (2018, 14 août). On the water with Iqaluit's bowhead whale hunters. *CBC Nunavut*. [Page Facebook].
<https://www.facebook.com/CBCNunavut/videos/276439732951669/>
- Amichai-Hamburger, Y. ; McKenna, K. & Tal, S-A. (2008). E-empowerment: Empowerment by the Internet. *Computers in Human Behavior*, 24(5), 1776–1789.
- Anaya, J. (2014). *Report of the Special Rapporteur on the Rights of Indigenous Peoples*. UN. Human Rights Council.
https://digitallibrary.un.org/record/777907/files/A_HRC_27_52_Add-2-FR.pdf

Anguelov, N. & Kaschel, T. (2017). Toward quantifying soft power: the impact of the proliferation of information technology on governance in the Middle East. *Palgrave Commun*, (3)17016. <https://doi.org/10.1057/palcomms.2017.16>

APTN National News. (2015, 02 juin). PM Harper has failed to live up to promise of 2008 residential school apology. *APTN National News*.
<https://www.aptnnews.ca/national-news/pm-harper-failed-live-promise-2008-residential-school-apology-trc/>

APTN. (s. d.). *Notre histoire. Le premier diffuseur national autochtone au monde*.
APTN. Consulté le 10 février 2021 sur <https://corporate.aptn.ca/fr/about/our-story/>

Arafa, M. & Armstrong, C. (2016). Facebook to Mobilize, Twitter to Coordinate Protests, and YouTube to Tell the World: New Media, Cyberactivism, and the Arab Spring. *Journal of Global Initiatives*, 10(1), 73-102.
<https://digitalcommons.kennesaw.edu/jgi/vol10/iss1/6>

Arctic Center. (2019). *Arctic Languages*. Arctic Center.
<https://www.arcticcentre.org/EN/arcticregion/Maps/Indigenous-Peoples>

Arctic Economic Council. (s. d.). *Top of the World Arctic Broadband Summit Wrapped up in Barrow*. Arctic Economic Council. <https://arcticeconomiccouncil.com/news/top-of-the-world-arctic-broadband-summit-wrapped-up-in-barrow/>

Arctic Fresh. (s. d.). *Arctic Fresh*. <https://arcticfresh.ca/>

Arctic Internet Exchange. (s. d.). *Arctic Internet Exchange*. <https://arcticix.ca/>

Arctic Portal. (2016). *Arctic Definitions*. Arctic Portal.
<https://arcticportal.org/maps/download/arctic-definitions/2426-arctic-definitions>

Arevalo, E. (2020, 24 février). U.S. Air Force General O'Shaughnessy would like to provide satellite communication to the Arctic via SpaceX Starlink and OneWeb. *Tesmanian*. <https://www.tesmanian.com/blogs/tesmanian-blog/air-force-general-o-shaughnessy>

Argounès, F. (2018). *Théories de la puissance*, CNRS Editions.

Armstrong, M. (2020, 05 février). The World's Most Popular Video Streaming Services. *Statista*. <https://www.statista.com/chart/20701/video-streaming-services-with-most-subscribers-global-fipp/>

Arnaquq-Baril ❄️, A. [@Alethea_Aggiuq]. (2014, 26 mars). @TheEllenShow I am an Inuit seal meat eater, and my fur is ethical, humane. #sealfie vs. #selfie. [Tweet]. Twitter. Consulté le 05 août 2019 sur https://twitter.com/Alethea_Aggiuq/status/448913591509331968

Arnaquq-Baril, A. (2016, 05 mars). Alethea Arnaquq-Baril Responds to 'of the North' Screening. *POV Point of view magazine*. <http://povmagazine.com/blog/view/alethea-arnaquq-baril-responds-to-of-the-north-screening>

Aron, R. (2004). *Paix et Guerre entre les nations*. Calman Levy.

Associated Press. (2019, 20 juin). Former CEO of Alaska fiber-optic company gets 5 years in prison for fraud. *Anchorage Daily News*. <http://www.adn.com/alaska-news/crime-courts/2019/06/19/former-ceo-of-alaska-fiber-optic-company-gets-5-years-in-prison-for-fraud/>

Auchard, E. (2016, 12 octobre). Nokia sets new record for submarine cable capacity as demand jumps. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/us-nokia-submarine/nokia-sets-new-record-for-submarine-cable-capacity-as-demand-jumps-idUSKCN12C0M9>

Avila, E. (2019, 10 janvier). Revitalizing the Inuktitut language on social media, one word at a time. *Rising Voices*. <https://rising.globalvoices.org/blog/2019/01/10/revitalizing-the-inuktitut-language-on-social-media-one-word-at-a-time/>

Ассоциация Волоконная Оптика. (2016, 19 décembre). ВОЛС по Северному морскому пути. История и перспективы. *Elec.ru*. <https://www.elec.ru/news/2016/12/19/vols-po-severnomu-morskomu-puti-istoriya-i-perspek.html>

Ba, H. (2016, 13 mars). Le saviez-vous ? Hollywood n'est pas le plus gros producteur de films au monde. *Cineday Orange*. <https://cineday.orange.fr/actu-cine/le-saviez-vous-hollywood-n-est-pas-le-plus-gros-producteur-de-films-au-monde-CNT000000lfdHG.html>

Babcock, J. (2010, 22 septembre). *Le Nunavut Bénéficie de Nouveaux Services à Large Bande*. Gouvernement du Nunavut. <https://www.gov.nu.ca/fr/edt/news/le-nunavut-beneficie-de-nouveaux-services-large-bande>

Babe, R. (1990). *Telecommunications in Canada*. University of Toronto Press.

Bache, D. (2019, 10 mai). Chine-États-Unis : guerre commerciale, technologique et stratégique, *RFI*. <http://www.rfi.fr/economie/20190510-États-unis-chine-commerce-guerre-nouvelles-technologies-espionnage-industrie>

Bachelder, T. ; Shergill, D. ; Mitchell, K. ; Corbett, M. ; McIntosh, A. ; Maljan, L. (2011). *A Matter of Survival. Arctic Communications Infrastructure in the 21st Century Arctic Communications Infrastructure Assessment (ACIA)*. Project Report. Imituk Inc. http://library.arcticportal.org/1535/1/acia_full-v1.pdf

Back, E. (2020, 01 avril). New IP : la Chine veut intégrer la censure dans les fondations d'Internet. *Futura Sciences*. <https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/internet-new-ip-chine-veut-integrer-censure-fondations-internet-80355/>

Badie, B. (2013). *L'impuissance de la puissance : Essai sur les nouvelles relations internationales*. CNRS.

Balluffier, A. & Schirer, A. (2021, 17 mars). Enquête vidéo : comment un tir de LBD a gravement blessé un « gilet jaune » à Bordeaux. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/police-justice/video/2019/10/17/gilets-jaunes-comment-un-policier-a-tire-au-lbd-40-dans-la-tete-d-un-manifestant_6015828_1653578.html

Balsillie, J. (2019, 21 septembre). Canada is pushing its tech sector into a race to the bottom. *The Globe and Mail*. <https://outline.com/LZKtLt>

Bannerman, N. (2019, 30 août). Cinia moves full speed ahead with Arctic Connect. *Capacity Media*. <https://www.capacitymedia.com/articles/3824070/cinia-moves-full-speed-ahead-with-arctic-connect>

Banque du Canada. (s. d.). *Feuille de calcul de l'inflation*. Banque du Canada. <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

Barnett, M. & Duvall, R. (2005). Power in International Politics. *International Organization*, 59(1), 39-75. <https://www.jstor.org/stable/3877878?seq=1>

Baumard, P. (2004). Les stratégies de puissance technologique des nations : de la maîtrise des actifs critiques à la stratégie de dominance. Dans ouvrage collectif (2004). *La France a-t-elle une stratégie de puissance économique ?*. EGE. Editions Lavauzelle. https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/documents/strategie_puissance techno.pdf

Bayly, C. A. (1996). *British Empire, Empire and Information: Intelligence Gathering and Social Communication in India, 1780-1870*. Cambridge University Press.

BBC. (2010, 01 juillet). Finland makes broadband a 'legal right'. *BBC*. <https://www.bbc.com/news/10461048>

Beattie, A. (2019, 24 juillet). The Big Read Technology sector Technology: how the US, EU and China compete to set industry standards. *Financial Times*. <https://www.ft.com/content/0c91b884-92bb-11e9-aea1-2b1d33ac3271>

Bégin, M-S. (2004). *Des radars et des hommes : mémoires inuit de la station Fox Main de la DEW Line (Hall Beach, Nunavut)*. [Mémoire de master, Université Laval].

Belfer Center. (s. d.). *Joseph S. Nye*. Belfer Center. <https://www.belfercenter.org/person/joseph-s-nye>

Bell, J. (2012, 24 septembre). Telesat mounts Nunavut PR offensive to prove satellites still have a future "The challenge is an economic one, not technical". *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/65674telesat_launches_nunavut_pr_offensive_to_prove_satellites_still_have_a/

Bell, J. (2013, 18 janvier). NorthwesTel unveils revamped modernization plan. Telecom plans 3G wireless in 67 northern communities. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/65674NorthwesTel_unveils_revamped_modernization_plan/

Bell, J. (2019, 01 avril). The connected territory? Nunavut still waits. *Nunatsiaq News*.
<https://nunatsiaq.com/stories/article/the-connected-territory-nunavut-still-waits/>

Bell, J. (2019, 16 septembre). NorthwesTel's subsidized backbone network still less than promised. *Nunatsiaq News*. <http://nunatsiaq.com/stories/article/NorthwesTels-subsidized-backbone-network-still-less-than-promised/>

Bell, J. (2021, 15 janvier). New undersea fibre-optic pitch for Nunavut competes against territorial government's plans. *Nunatsiaq News*. <http://nunatsiaq.com/stories/article/new-undersea-fibre-optic-pitch-for-nunavut-competes-against-territorial-governments-plans/>

Bell, J. (2021, 20 janvier). Nunavut government backs away from Iqaluit-Nuuk fibre-optic cable. *Nunatsiaq News*. <http://nunatsiaq.com/stories/article/nunavut-government-backs-away-from-iqaluit-nuuk-fibre-optic-cable/>

Bell. (s. d.). *Unlimited Data plans*. Consulté le 15 février 2020 sur
https://www.bell.ca/Mobility/Cell_phone_plans/Unlimited-plans

Bellanger, P. (2011, 30 août). De la souveraineté en général et de la souveraineté numérique en particulier. *Les Echos*.
http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2011/08/30/cercle_37239.htm

Benhamou, B. & Sorbier, B. (2006). Souveraineté et réseaux numériques. *Politique étrangère*, 2006(3), 519-530. <http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-3-page-519.htm>

Benhamou, B. (2020). Souveraineté numérique : quelles stratégies pour la France et l'Europe ?. *Cahiers français, Comprendre la souveraineté numérique*, La Documentation française, n°415 mai-juin 2020.

Bensalah, M. (2012). *Réseaux sociaux et révolutions arabes ?*. Michalon.

Berlan, A. (2016). Autonomie et délivrance. Repenser l'émancipation à l'ère des dominations impersonnelles. *Revue du MAUSS*, 48, 59-74. <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2016-2-page-59.htm>

Blanchfield, M. (22 juillet 2019). Expert warns of Huawei monopoly in North, leaving residents vulnerable to China. *The Star*.
<https://www.thestar.com/business/2019/07/22/expert-warns-of-huawei-monopoly-in-north-leaving-residents-vulnerable-to-china.html>

Blanchfield, M. (23 juillet 2019). Huawei déploiera un service Internet dans l'Arctique. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/559231/huawei-deploiera-les-services-4g-dans-le-grand-nord-canadien>

Bloch, L. (2017). *Internet vecteur de puissance, Géopolitique du cyberspace, nouvel espace stratégique*. Diploweb.

Boniface, P. (2018). *La géopolitique*. Eyrolles.

Bonnay, V. (2021, 20 avril). Budget fédéral : qu'en est-il pour le Grand Nord ?. *Radio Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1786279/budget-yukon-territoires-nord-ouest-nunavut-2021>

Boucher, M. (2015, 09 février). An Overview of Canadian Military Space in 2014 – Part 1. *Space Q*. http://spaceq.ca/an_overview_of_canadian_milspace_in_2014_-_part/

Boughzala, Y. ; bouzid, I. & Moscarola, J. (2014). Le rôle des réseaux sociaux et des TIC dans les révolutions arabes : les résultats d'une enquête. *Lancommet*, 1(1), 73-88.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/74052>

Bouissou, J. (2021, 17 janvier). Avec les « nouvelles routes de la soie », les pays pauvres pris dans le « piège de la dette ». *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/01/17/avec-les-nouvelles-routes-de-la-soie-les-pays-pauvres-pris-dans-le-piege-de-la-dette_6066576_3234.html

Boullier, D. (2013). Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective. Dans Njar, S. (2013). *Les réseaux sociaux sur internet à l'heure des transitions démocratiques* (pp. 37-50). Karthla.

Boullier, D. (2014). Internet est maritime : les enjeux des câbles sous-marins. *Revue internationale et stratégique (RIS)*, 3(95), 149-158. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2014-3-page-149.htm>

Boullier, D. (2019). *Sociologie du numérique*. Armand Colin.

Braillard, P. & Djalili, M-R. (2012). *Les relations internationales*. (Neuvième édition). PUF.

Brand Finance. (2020). Global Soft Power Index 2020. *Brand Finance*.
<https://brandirectory.com/globalsoftpower/download-2020/>

Brassat, E. (2013). Les incertitudes de l'émancipation. *Le Télémaque*, 43, 45-58.
<https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2013-1-page-45.htm>

Breen, K. (2017, 24 juin). Ever wanted to learn Inuktitut? Try this. *CBC News*.
<https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/lets-speak-inuktitut-1.4170987>

Brenac, M. (2017). *La souveraineté numérique sur les données personnelles*. [Mémoire, Université Laval, Québec; Université de Paris-Sud Orsay].
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/28306/1/33886.pdf>

Brousseau-Pouliot, V. (2016, 21 décembre). Une connexion internet minimale de 50 Mb/s pour tous, cible le CRTC. *La Presse*. Consulté le 14 janvier 2020 sur
<https://www.lapresse.ca/techno/internet/201612/21/01-5053533-une-connexion-internet-minimale-de-50-mbs-pour-tous-cible-le-crtc.php>

Brown, B. (2019, 25 octobre). MLAs shocked at \$80 million cost increase to Nunavut-Greenland fibre cable, *CBC News*. <http://www.cbc.ca/news/canada/north/nunavut-fibre-link-cost-1.5334784>

Brunel, L. (1978). *Des machines et des hommes*, Les Presses de l'Université du Québec.

- Buchanan, E. (2018, 01 février). Sea cables in a thawing Arctic. *The Lowy Institute*.
<https://www.loyyinstitute.org/the-interpretor/sea-cables-thawing-arctic>
- Buhler, P. (2011). *La puissance au XXI^e siècle*. CNRS éditions.
- BVG. (2018). *La connectivité des régions rurales et éloignées*. Bureau du vérificateur général du Canada. https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/francais/parl_oag_201811_01_f_43199.html
- Burgwald, J. (2016, 25 janvier). *Notre (véritable) position sur la chasse au phoque*. Greenpeace. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/850/notre-veritable-position-sur-la-chasse-au-phoque/>
- Burkitt-Gray, A. (2018, 19 juin). €700m Arctic cable 'to get backing' to speed Asia-Europe links. *Capacity Media*.
<https://www.capacitymedia.com/articles/3814531/EXCLUSIVE-700m-Arctic-cable-to-get-backing-next-week-to-speed-Asia-Europe-links>
- Busch, L. (2019, 15 août). Police continue investigation into fibre line cut in Canada's Northwest Territories, *Eye on the Arctic*. <http://www.rcinet.ca/eye-on-the-arctic/2019/08/15/fibre-cut-nwt-investigation-NorthwesTel/>
- BVG. (2018). *Rapport 1 — La connectivité des régions rurales et éloignées*. Bureau du vérificateur général du Canada (BVG). https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201811_01_f_43199.html
- Byers, M. (2009). *Who owns the Arctic ?*. Douglas & McIntyre.
- Byers, M. (2016, 18 juillet). Arctic satellites should serve northerners. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/65674arctic_satellites_should_serve_northerners/
- Byers, M., & Lalonde S. (2005, 1er août). Our Arctic sovereignty is on thin ice. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/opinion/our-arctic-sovereignty-is-on-thin-ice/article737920/>

Caleb, C. (2020, 03 avril). China's "New IP" proposal to replace TCP/IP has a built in "shut up command" for censorship. *Privacy News Online*.

<https://www.privateinternetaccess.com/blog/chinas-new-ip-proposal-to-replace-tcp-ip-has-a-built-in-shut-up-command-for-censorship/>

Calvès, A-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200, 735-749.

<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-735.htm> P735

Cancom. (s. d.). *Who We Are*. Consulté le 15 décembre 2020 sur <https://www.can-com.com/About>

Canobbio, E. (2007). *Atlas des pôles, Régions polaires : questions sur un avenir incertain*. Autrement.

Capacity Media. (2012, 21 septembre). Ice Wireless and Iristel partner with Huawei for 3G deployment in North West Canada. *Capacity Media*.

<https://www.capacitymedia.com/articles/3092625/Ice-Wireless-and-Iristel-partner-with-Huawei-for-3G-deployment-in-North-West-Canada>

Carr, A. (2019, 08 octobre). The Billion-Dollar High-Speed Internet Scam. *Bloomberg*.

<https://www.bloomberg.com/news/features/2019-10-08/quintillion-ceo-s-promise-to-wire-the-arctic-was-1-billion-scam>

Carr, E. (1939). *The Twenty Years' crisis, 1919-1939*. The MacMillan Press.

Carrefour. (s. d.a). *Des produits aux recettes plus naturelles*. Carrefour.

<https://www.carrefour.fr/marques/les-produits-carrefour/les-engagements/recettes-plus-naturelles>

Carrefour. (s. d.b). *Huile de palme. Substitution et certifications au programme !*.

Carrefour. <https://www.carrefour.com/fr/rse/engagements/substitution-de-lhuile-de-palme>

Castleton, A. (2014). *Inuit Identity and Technology: An exploration of the use of Facebook by Inuit youth*. [Mémoire, Carleton University Ottawa].

https://curve.carleton.ca/system/files/etd/24cdf505-d85c-4333-a1f3-8b66ef3716ed/etd_pdf/6cf1156499c8c2bc51651514fc13097b/castleton-inuitidentityandtechnologyanexplorationof.pdf

Castleton, A. (2016). Identity, Community, And Technology: Reflections On The Facebook Group Inuit Hunting Stories Of The Day. *Études Inuit*, 40(2), 207-224.

<https://www.erudit.org/fr/revues/etudinuit/2016-v40-n2-etudinuit04225/1055439ar.pdf>

CBC. (2015, 05 mars). CRTC rules NorthwesTel must reduce DSL internet rates 10-30%.

CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/crtc-rules-NorthwesTel-must-reduce-dsl-internet-rates-10-30-1.2981369>

CBC. (2015, 10 avril). Amazon.ca drops free shipping for remote customers. *CBC News*.

<https://www.cbc.ca/news/canada/north/amazon-ca-drops-free-shipping-for-remote-customers-1.3026859>

CBC. (2015, 28 août). Nunavut's food crisis is becoming an election issue. *CBC Radio*.

<https://www.cbc.ca/radio/day6/episode-248-an-ex-marine-remembers-katrina-censoring-china-s-market-crash-nunavut-s-food-crisis-more-1.3204850/nunavut-s-food-crisis-is-becoming-an-election-issue-1.3204965>

CBC. (2014, 14 février). Slow internet gets Iqaluit man rebates from NorthwesTel. *CBC News*.

<https://www.cbc.ca/news/canada/north/slow-internet-gets-iqaluit-man-rebates-from-NorthwesTel-1.2536463>

CBC. (2019, 09 mai). Yellowknife experiences 'major disruption' of telecom, services as fibre line damaged. *CBC News*.

<http://www.cbc.ca/news/canada/north/NorthwesTel-fibre-line-damage-yellowknife-1.5129109>

CEN. (1995). *L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche*. Commission d'établissement du Nunavut. Société Nunavut Tunngavik.

CEN. (1996). *L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche*. Volume 2. Commission d'établissement du Nunavut. Société Nunavut Tunngavik.

Changhe, Su. (2013). Soft Power. Dans Cooper A. ; Heine, J. & Thakur, R. (2013), *The Oxford Handbook of Modern Diplomacy*. Oxford University Press.
<https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199588862.001.0001/oxfordhb-9780199588862>

Chaponnière, J. R. (2018,16 juin). Chine : la bataille des normes derrière la guerre commerciale. *Asialyst*. <http://asialyst.com/fr/2018/06/16/chine-la-bataille-des-normes-derriere-la-guerre-commerciale/>

Charland, M. (1986). Technological Nationalism. *Revue canadienne de théorie politique et sociale*, X(1-2), 196-220. <https://journals.uvic.ca/index.php/ctheory/article/view/14083>

Charron, A. (2005). The Northwest Passage: Is Canada's Sovereignty Really Floating Away ?. *International Journal*, 60(3), 831-848.

Chavagneux, C. (2002, 01 juillet). L'échec des plans d'ajustement structurel. *Alternatives économiques*, Hors-Série N°053. <https://www.alternatives-economiques.fr/lechech-plans-dajustement-structurel/00054764>

Chellaney, B. (2018, 20 février). La Chine piège les États vulnérables dans un piège de la dette. *Mirastnews*. <https://mirastnews.net/2018/02/20/la-chine-piege-les-États-vulnerables-dans-un-piege-de-la-dette/>

Chesnoy, J. (2002). *Undersea Fiber Communication Systems*. Academic Press.

Christensen, N. B. (2003). *Inuit in Cyberspace: Embedding Offline, Identities Online*. Museum and Tusculanum Press and University of Copenhagen.

CIGI. (2018). A National Data Strategy for Canada Key Elements and Policy Considerations. *Centre for International Governance Innovation (CIGI)*. Papers n° 60. https://www.cigionline.org/sites/default/files/documents/Paper%20no.160_3.pdf

CIGI. (2016). Who Runs the Internet? The Global Multi-stakeholder Model of Internet Governance. *Centre for International Governance Innovation and the Royal Institute of International Affairs*. (CIGI).
<https://www.cigionline.org/sites/default/files/documents/GCIG%20Volume%202.pdf>

Cimpanu, C. (2020, 23 avril). RIPE opposes China's internet protocols upgrade plan. *Zdnet*. <https://www.zdnet.com/article/ripe-opposes-chinas-internet-protocols-upgrade-plan/>

Citton, Y. (dir.) (2014). *L'économie de l'attention Nouvel horizon du capitalisme ?*. La Découverte.

Ciuriak, D. (2018, 5 mars). Considerations for Canada's National Data Strategy. *Centre for International Governance Innovation*.
<https://www.cigionline.org/articles/considerations-canadas-national-data-strategy>

Clark, R. (2020, 04 janvier). 'New IP' is an actual Huawei threat to networks. *Light Reading*. <https://www.lightreading.com/asia/new-ip-is-an-actual-huawei-threat-to-networks/d/d-id/758605>

Clark, R. (2020, 24 janvier). Hengtong Set to Shape the Global Subsea Market. *lightreading*. <https://www.lightreading.com/hengtong-set-to-shape-the-global-subsea-market-d/d-id/757055>

Clearing House CDFI. (2017, 15 mai). TERRA Network Receives Critical Financing to Bring Internet to Rural Alaska. *Clearing House CDFI*.
<https://www.clearinghousecdfi.com/wp-content/uploads/2017/05/2017-TERRA-Alaska-FINAL.pdf>

Clement, A. (2018, 26 mars). Canadian Network Sovereignty: A Strategy for Twenty-First-Century National Infrastructure Building. *Centre for International Governance Innovation*. <https://www.cigionline.org/articles/canadian-network-sovereignty>

CNUCED. (2019). *Rapport sur l'économie numérique 2019*. Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).
https://unctad.org/fr/system/files/official-document/der2019_overview_fr.pdf

Coalition pour la liberté en ligne. (2018). *Dossier documentaire*. Coalition pour la liberté en ligne. <https://freedomonlinecoalition.com/wp-content/uploads/2018/04/FOC-Document-Pack-French.pdf>

Coelho, K. (2018). *Frozen Screens: Discourses of Nunavummiut Internet*. [Thèse de Doctorat, Goldsmiths, University of London].

Cogan, D. (1988). British empire cable communications (1851-1930) : the Azores connection. *Arquipélago História*. (1988), 165-193. Université des Açores.

https://repositorio.uac.pt/bitstream/10400.3/1062/1/DonardCogan_p165-193.pdf

Collins, R. (1977). *Une voix venue de loin. L'histoire des télécommunications au Canada*, McGraw-Hill Ryerson Limited.

Coutard, C. (2018, 24 octobre). *Je veux voir le max de gilets jaune sur les tableaux de bord pour le 17 nov 2018....* [Page Facebook]. Facebook. Consulté le 04 avril 2021 sur

<https://www.facebook.com/ghislain.coutard/videos/10216601170797079/>

Comms Update. (2019, 04 septembre). Norway consulting on plans for broadband USO.

Comms Update. <https://www.commsupdate.com/articles/2019/09/04/norway-consulting-on-plans-for-broadband-uso/>

Comms Update. (2020, 07 avril). State Duma adopts universal service amendments, including choice of operators. *Comms Update*.

<https://www.commsupdate.com/articles/2020/04/07/state-duma-adopts-universal-service-amendments-including-choice-of-operators/>

Conn, H. (2020, 27 janvier). *Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN)*.

L'Encyclopédie canadienne.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/aboriginal-peoples-television-network-aptn>

Copper, M. (2020, 17 novembre). Nutrition North Canada riddled with problems. *The Manitoban*.

<http://www.themanitoban.com/2020/11/nutrition-north-canada-riddled-with-problems/40909/>

Cornut, J. (2011, 29 avril). *L'Arctique dans une perspective historique : retour sur quatre âges d'or*. UQAM. <https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/IJ.pdf>

Courmont, B. ; Niquet, V. & Nivet, B. (2004). [*Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine ?*](#). IRIS.

Courrier international. (2020, 08 septembre). Dette. Le Laos perd le contrôle de l'entreprise nationale d'électricité. *Courrier international*.
<https://www.courrierinternational.com/article/dette-le-laos-perd-le-contrôle-de-l'entreprise-nationale-delectricite>

Couture, S. & Toupin, S. (2019). What does the notion of “sovereignty” mean when referring to the digital?. *New Media & Society*, 21(10), 1-18.
<https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1461444819865984>

Couture, S. (2020, 05 août). The Diverse Meanings of Digital Sovereignty. *Globalmedia*.
<https://globalmedia.mit.edu/2020/08/05/the-diverse-meanings-of-digital-sovereignty/>

Cox, R. (1981). Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory in Approaches to World Order. *Millennium : Journal of International Studies*, 40(2), 85-123. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/03058298810100020501>

Creemers, R. (2020). Comment la chine projette de devenir une cyber-puissance. *Herodote*, n° 177-178, 297-311. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-2-page-297.htm>

CRTC. (1992, 12 juin). *Décision Télécom CRTC 92-12*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Gouvernement du Canada.
<https://crtc.gc.ca/fra/archive/1992/dt92-12.htm>

CRTC. (2011). *Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-291*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Gouvernement du Canada.
<http://crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-291.htm>

CRTC. (2011, 14 décembre). *Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-771*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Gouvernement du Canada. <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-771.htm>

CRTC. (2015). *Rapport d'enquête sur les services par satellite, 2014*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Gouvernement du Canada.
<https://crtc.gc.ca/fra/publications/reports/rp150409/rp150409.pdf>

CRTC. (2016, 12 avril). Review of basic telecommunications services. Transcripts. Volume 2. *Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission*. (CRTC).
<http://www.crtc.gc.ca/eng/transcripts/2016/tt0412.htm>

CRTC. (2016, 21 décembre). *Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC). Gouvernement du Canada. <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2016/2016-496.htm>

CRTC. (2019). *Rapport de surveillance des communications 2018*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Gouvernement du Canada.
https://crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/2018/cmr3c.htm?_ga=2.219404057.1417747330.1586862383-445443651.1586862383

CRTC. (2020). *Rapport de surveillance des communications 2019*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Gouvernement du Canada. <https://crtc.gc.ca/fra/publications/reports/policymonitoring/2019/cmr9.htm>

Dagnaud, M. (2011). Le cinéma, instrument du soft power des nations. *Géoéconomie*, 2011/3(58), 21-30. <https://www.cairn.info/revue-geo-economie-2011-3-page-21.htm>

Dahl, R. (1957). The concept of power. *Behavioral Science*. 2(3), 201-215.

Danet, D. & Desforges, A. (2020). Souveraineté numérique et autonomie stratégique en Europe : du concept aux réalités géopolitiques. *Hérodote*, n° 177-178, 179-195.
<https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-2-page-179.htm>

De Santis, S. (1999, 19 octobre). Across Tundra and Cultures, *Entrepreneur Wires Arctic*. *The Wall Street Journal*. <https://www.wsj.com/articles/SB908751067487347500>

DeGeneres, E. [@TheEllenShow] (2014, 03 mars). *If only Bradley's arm was longer. Best photo ever. #oscars.* [Tweet]. Twitter. Consulté le 05 août 2019 sur <https://twitter.com/TheEllenShow/status/440322224407314432>

Delaunay, M. (2014). The Arctic: A New Internet Highway?. *The Arctic Yearbook 2014*, https://arcticyearbook.com/images/yearbook/2014/Briefing_Notes/2.Delaunay.pdf

Delaunay, M. (2019, 03 octobre). *How Internet helps Canadian Inuit in the North to be heard by the South ?*. [Conférence]. Études Inuit Studies, Montréal, Canada.

Delaunay, M. (2019, 19 décembre). *La route de la soie numérique, outil d'influence chinois, y compris dans l'Arctique ?*. [Conférence]. Politiques de l'Arctique en perspectives - approches multiscalaires et transdisciplinaires, Paris, France. <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/politiques-de-larctique-en-perspectives-approches-multiscalaires-et-transdisciplinaires.html>

Delaunay, M. (2021). Les enjeux de la route de la soie numérique chinoise en Arctique. *Études internationales*, 50-1, 165-192. <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/2020-v51-n1-ei06200/>

Demontigny, C. (2013). *Affirmer la souveraineté du Canada en Arctique : le défi de Wilfrid Laurier*. [Thèse de Doctorat, Université d'Ottawa]. http://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/24387/1/Demontigny_Cindy_2013_these.pdf

Deuling, M. (2018, 08 novembre). With 1 word a day, this man is teaching the world how to speak Inuktitut. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/angus-andersen-teaches-intuktitut-1.4881065>

Devin, G. (2018). *Sociologie des relations internationales*. La Découverte.

Dobby, C. (2016, 12 avril). Nunavut plagued by high-cost, low-speed Internet, CRTC hears. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/report-on-business/crtc-hears-investment-needed-to-connect-nunavut-with-high-speed-internet/article29613527/>

Dobby, C. (2016, 21 décembre). CRTC rules high-speed Internet a basic service, sets targets. *The Globe and Mail*. <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/crtc-rules-high-speed-internet-a-basic-telecom-service/article33405960/>

Dolata, P. (2015). A New Canada in the Arctic?. Arctic Policies under Harper. *Études canadiennes*, 78, 131-154. <http://journals.openedition.org/eccs/521>

Domergue, M. (2003). Les politiques d'ajustement structurel sont la clé de la croissance et de la prospérité pour les pays en voie de développement. Dans Les éconoclastes (dir.). (2003). *Petit bréviaire des idées reçues en économie*. (pp. 73-81). La Découverte. <http://www.cairn.info/petit-breviaire-des-idees-recues-en-economie--9782707144508-page-73.htm>

Dorel, G. (1998). La puissance des États. *Documentation photographique*, n°8006. La Documentation française.

Dubreuil, A. (2014). La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique. *Prospective et stratégie*, 4-5, 157-174. <https://www.cairn.info/revue-prospective-et-strategie-2014-1-page-157.htm>

Dubreuil, N. & Périn, T. (2016, 21 novembre). Ole, chasseur inuit connecté. *Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-groenland/20150411.RUE8628/ole-chasseur-inuit-connecte.html>

Dumoulin, J. F. (2016). *Une analyse de rentabilisation non conventionnelle, La fibre optique sous-marine pour le Nunavik*. Présentation donnée lors de la conférence Regardons Ensemble vers l'Avenir, Amos (Québec), Canada, juin 2016. <http://creenation-at.com/intranet/files/files/publications/regardons-ensemble-vers-l%27avenir-2016.pdf>

Dunn, L. & Gross, P. (2016). Food-Sharing Practices Online in the Facebook Group Cambridge Bay News. *Études Inuit*, 40(2), 225–243. <https://www.etudes-inuit-studies.ulaval.ca/fr/content/les-pratiques-de-partage-de-la-nourriture-en-ligne-sur-le-groupe-facebook-cambridge>

Dupré, F. (2010). Entretien avec Stéphane Rituït. Isuma TV, les enjeux virtuels d'un réseau d'artistes inuit. Dans de Lachapelle, M. & Dupré, F. (2010). Cyberspaces et médiatisation des cultures. *Les Cahiers du CIÉRA*, 5, 17-27.

https://www.ciera.ulaval.ca/sites/ciera.ulaval.ca/files/cahier_05.pdf

Dupré, F. (2011). L'exercice des parentés et la transmission des savoirs relationnels : Recherche exploratoire sur les sites de réseaux sociaux des Inuit des îles Belcher (Nunavut). *Anthropologie et Sociétés*, 35, (1-2), 87-110.

<https://doi.org/10.7202/1006370ar>

Duvert, Y. & Bertrand, P. (2020, 02 février). Amazon, l'année folle du géant mondial du e-commerce. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/amazon-lannee-folle-du-geant-mondial-du-commerce-1167954>

Edgar, C. (2019, 03 janvier). NorthwëTel clarifies stance on access to Nunavut internet bandwidth. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/NorthwëTel-clarifies-stance-on-access-to-nunavut-internet-bandwidth/>

Ekman, A. (2018). Chine : une puissance pour le XXI^e siècle. S'affirmer comme référence. *Ramses 2019, Les chocs du futur*, 94-95. <https://www.cairn.info/les-chocs-du-futur--9782100779413-page-94.htm>

El Akkad, O. (2013, 10 décembre). Fast, affordable Internet? The North is still waiting. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/report-on-business/breakthrough/fast-affordable-internet-the-north-is-still-waiting/article15855643/>

El Kadi, T. H. (2019, 06 juin). The Promise and Peril of the Digital Silk Road. *Chatham House*. <http://www.chathamhouse.org/expert/comment/promise-and-peril-digital-silk-road>

Ellis, T. (2015, 06 juillet). Slow or no Internet access hinders remote Arctic communities. *KTOO*. <https://www.ktoo.org/2015/07/06/slow-no-internet-access-hinders-remote-arctic-communities/>

ENFFADA. (2019). Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA). <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

Enuaraq-Strauss, K. (2014, 23 mars). *Dear Ellen*. [YouTube]. Consulté le 24 août 2019 sur https://www.youtube.com/watch?v=eRPEz57_1_M

Environics Research (2020). *Recherche sur les services de télécommunication dans le Nord canadien*. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). http://publications.gc.ca/collections/collection_2021/crtc/BC92-110-2020-fra.pdf

Ernst & Young. (2012). Rapid-growth markets soft power index Spring 2012. *Ernst & Young*.
http://www.skolkovo.ru/public/media/documents/research/SIEMS_Monthly_Briefing_2012-06_eng.pdf

Esaulenko, A. (2011, 07 novembre). Трансарктический кабель РОТАКС готов пойти по дну. *Computerworld Россия* 2011, 27. <https://www.osp.ru/cw/2011/27/13011245>

Escudé-Joffres, C. (dir.) (2019). *Les régions de l'Arctique*. Atlande.

ETNO. (2020). *ETNO position paper on the New IP proposal*. European Telecommunications Network Operators' Association. www.etno.eu.
https://etno.eu/downloads/positionpapers/etno%20position%20on%20new%20ip_short.pdf

Eva Dyck, L. & Tannas, S. (2019). *Comment en sommes-nous arrivés là ? Un regard franc et concis sur l'histoire de la relation entre les peuples autochtones et le Canada*. Sénat. https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/APPA/Reports/APPAReport-Phase1_WEB_f.pdf

Everett-Green, R. (2016, 25 mars). Debate rages on over Dominic Gagnon and consent in the age of YouTube. *The Globe and Mail*.
<https://www.theglobeandmail.com/arts/film/debate-rages-on-over-dominic-gagnon-and-consent-in-the-age-of-youtube/article29392709/>

Faris, D. (2012). La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux. *Politique étrangère*, 2012/1, 99-109. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-1-page-99.htm>

FCC. (s. d.). *Universal Service*. Federal Communications Commission (FCC). Consulté le 14 avril 2020 sur <https://www.fcc.gov/general/universal-service>

FCGI. (s. d.). *Le Forum canadien sur la gouvernance d'Internet*. Forum canadien sur la gouvernance d'Internet (FCGI). Consulté le 10 février 2021. <https://canadianigf.ca/fr/>

FCGI. (2019). *Rapport 27 février 2019/Toronto*, Forum canadien sur la gouvernance de l'Internet (FCGI). https://canadianigf.ca/wp-content/uploads/2019/06/2019_CIGF_report_FR.pdf

Fedoseev, A. (2016, 28 mars). "Поларнет Проект" ждет инвесторов. *ComNews*. <http://www.comnews.ru/content/100256/2016-03-28/polarnet-proekt-zhdet-investorov>

Feeding My Family. (s. d.). *Home*. [Page Facebook]. Facebook. Consulté le 24 avril 2020 sur <https://www.facebook.com/groups/239422122837039>

Finley, K. (2019, 5 janvier). Alaska Will Finally Get Its Own Fiber-Optic Line. *Wired*. <http://www.wired.com/story/alaska-finally-get-own-fiber-optic-line/>

Fiser, A. (2010). A Map Of Broadband Availability In Canada's Indigenous And Northern Communities Access, Management Models, And Digital Divides (CIRCA 2009). *Communication, Politics & Culture*, 43(1).

Fiser, A. (2013). *Mapping the Long-Term Options for Canada's North: Telecommunications and Broadband Connectivity*. The Conference Board of Canada, Center for the North. http://www.researchgate.net/publication/322241863_Mapping_the_Long-Term_Options_for_Canada%27s_North_Telecommunications_and_Broadband_Connectivity

Fletcher, P. (2012). *Communicating empire: gauging telegraphy's impact on ceylon's nineteenth century colonial government administration*. [Thèse de doctorat, Université d'Heidelberg]. http://archiv.ub.uni-heidelberg.de/volltextserver/18027/1/Fletcher_Paul_PhD%20Dissertation_Communicating_Empire.pdf

FMCC. (s. d.a). *First Mile Connectivity Consortium*. (FMCC). <http://firstmile.ca>

FMCC. (s. d.b). *Publications*. First Mile Connectivity Consortium (FMCC).
<http://firstmile.ca/wp-content/uploads/2018-April-FNI-publications.doc>

Forum des politiques publiques du Canada. (2014). *Northern Connections Broadband and Canada's Digital Divide*, Forum des politiques publiques du Canada,
https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2018/03/BroadBand_Final_PPF_en.pdf

France Info. (2014, 29 mars). Des Inuits mènent une campagne de "sealfies" contre Ellen De Generes. *France Info*. https://www.francetvinfo.fr/culture/people/des-inuits-menent-une-campagne-de-sealfies-contre-ellen-de-generes_563939.html

Fremeth, H. (2005). *The Creation Of Telesat: Canadian Communication Policy, Bell Canada, And The Role Of Myth (1960-1974)*, [Mémoire, The University of Western Ontario]. <http://summit.sfu.ca/system/files/iritems1/9318/etd1768.pdf>

Fremeth, H. (2006). *Maple Leaves, Beavers and Satellites: Technological Nationalism as Philosophy and Theory*. CCA Annual Conference 2006, York University, Toronto.

Frizzell, S. (2019, 02 janvier). NorthwTel asks feds to consider operating costs for infrastructure investments. *CBC News*.
https://www.cbc.ca/news/canada/north/NorthwTel-connect-to-innovate-1.4960892?fbclid=IwAR0fKKJMvuzYsXwTO9yt6uY2o_olmUtz3RvgUPz4qSvM4SNKJTtAYN98fuM

Frizzell, S. (2017, 10 juillet). Amazon Prime does more for northern food security than federal subsidies, say Iqaluit residents. *CBC News*.
<https://www.cbc.ca/news/canada/north/iqaluit-amazon-prime-1.4193665>

Frizzell, S. (2019, 02 janvier). NorthwTel asks feds to consider operating costs for infrastructure investments. *CBC News*.
<https://www.cbc.ca/news/canada/north/NorthwTel-connect-to-innovate-1.4960892>

Frizzell, S. (2019, 19 août). Iqaluit, Kimmirut to be connected with fibre internet by 2023. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/nunavut-fibre-internet-funding-1.5250217>

FRS. (s. d.). *Surveillance de l'Arctique (2/2) : Capacités russes de surveillance et communication satellitaires de l'Arctique*. Observatoire de l'Arctique. Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS). <http://www.observatoire-arctique.fr/technologie-industrie/surveillance-de-larctique-22-capacites-russes-de-surveillance-communication-satellitaires-de-larctique/>

Gagnon, B. (2009). *Le passage du nord-ouest: un détroit stratégique dans l'Arctique et une remise en question de la souveraineté canadienne*. [Mémoire de master, Université du Québec à Montréal] <http://archipel.uqam.ca/2012/1/M10849.pdf>

Garber, M. (2013, 17 juin). India's Last Telegram Will Be Sent in July. The transformative technology will come to, yes, a FULL STOP. *The Atlantic*. <https://www.theatlantic.com/technology/archive/2013/06/indias-last-telegram-will-be-sent-in-july/276913/>

Gauthier, M. (2020, 27 février). Premières nations. Canada : pourquoi ça coince entre Trudeau et les autochtones. *Courrier International*. <http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/premieres-nations-canada-pourquoi-ca-coince-entre-trudeau-et-les-autochtones>

GCI. (s. d.). *Alaska's Most Comprehensive Network*. GCI. <https://www.gci.com/business/resources/connecting-alaska>

Gearheard, S. (2005). Emploi des multimédias interactifs pour documenter et transmettre le savoir inuit. *Études Inuit*, 29(1-2), 91-114. <http://www.erudit.org/en/journals/etudinuit/2005-v29-n1-2-etudinuit1430/013934ar/>

George, J. (2020, 17 décembre). Amazon opens new pick-up hub in Nunavut capital. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/amazon-opens-new-pick-up-hub-in-nunavut-capital/>

Germain, G. & Massart, P. (2017). Souveraineté numérique. *Études*, 2017/10, 45-58.
<https://www.cairn.info/revue-etudes-2017-10-page-45.htm>

Gibbins, M. (2017, 11 juin). Mackenzie Valley Fibre Link brings opportunities, challenges to N.W.T. . *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/mackenzie-valley-fibre-line-northwest-territories-1.4155770>

Giese, R. (2015, 11 juin). Stephen Harper is failing Indigenous Canadians. *Chatelaine*.
<https://www.chatelaine.com/living/stephen-harper-is-failing-indigenous-canadians/>

Gladstone, J. & Papatsie, L. (2018). Nutrition North: Feeding My Family: An Interview With Leesee Papatsie. *Northern Public Affairs*.
<http://www.northernpublicaffairs.ca/index/archives-volume-1-issue-2/nutrition-north-feeding-my-family-an-interview-with-Leesee-papatsie/>

Global Partners and Associates. (2013, 26 septembre). *Internet governance: mapping the battleground*. Global Partners and Associates. https://www.gp-digital.org/wp-content/uploads/pubs/Internet-Governance-Mapping-the-Battleground.final_1.pdf

Globenewswire. (2019, 24 juillet). The Government of Canada and Telesat Partner to Bridge Canada's Digital Divide through Low Earth Orbit (LEO) Satellite Technology, Over \$1 Billion in Revenue for Telesat expected, *Globenewswire*.
<https://www.globenewswire.com/news-release/2019/07/24/1887384/0/en/The-Government-of-Canada-and-Telesat-Partner-to-Bridge-Canada-s-Digital-Divide-through-Low-Earth-Orbit-LEO-Satellite-Technology-Over-1-Billion-in-Revenue-for-Telesat-expected.html>

Globerman, S. (1978). Canadian Science Policy and Technological Sovereignty. *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, 4(1), 34-45
<http://www.jstor.org/stable/3549936>

Gomart, T. (2019). Entre concentration et dispersion : le bel avenir de la puissance. *Politique étrangère*, 84, (1).

Google Map. (s. d.). 45°15'45.5"N 36°25'08.6"E. *Google Map*. Consulté le 10 mai 2021 sur <http://goo.gl/maps/sULugtaWAtnAkWuo9>

Gouvernement du Canada. (1993). *Loi sur les télécommunications (L.C. 1993, ch. 38)*.

Gouvernement du Canada. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-3.4/TexteComplet.html>

Gouvernement du Canada. (2018). *Feuille de route de la stratégie de données pour la fonction publique fédérale*. Rapport au greffier du conseil privé. Gouvernement du

Canada. https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/clk/Feuille_route_Strat%C3%A9gie_donn%C3%A9es_FRA.pdf

Gouvernement du Canada. (2020a). *La liberté sur Internet*. Consulté le 10 février 2021

https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/internet_freedom-liberte_internet.aspx?lang=fra

Gouvernement du Canada. (2020b). *Livre blanc : Souveraineté des données et nuage public*. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Consulté le 24 janvier 2021 sur

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/gc-livre-blanc-souverainete-donnees-nuage-public.html>

Gouvernement du Canada. (s. d.). *Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien, DORS/2010-127*. Gouvernement du Canada. [http://laws-](http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-127/page-1.html#h-746161)

[lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-127/page-1.html#h-746161](http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-127/page-1.html#h-746161)

Gouvernement du Nunavut. (2001, 31 janvier). *Broadband Task Force to study high-speed Internet service in Nunavut*. Gouvernement du Nunavut.

Gouvernement du Nunavut. (2020). *Labour Force Characteristics for Those Aged 15 and Over by Inuit and Non-Inuit Identity, Nunavut, 2019 and 2020 (Annual Averages)*.

Gouvernement du Nunavut.

http://www.gov.nu.ca/sites/default/files/annual_labour_force_tables_for_nunavut_2019_and_2020_4_tables_dissemination_file.xlsx

Gouvernement du Nunavut. (2020, 03 mars). *Government of Nunavut Master Inuit Employment Plan to 2023*. Gouvernement du Nunavut.

https://gov.nu.ca/sites/default/files/gn_master_iep_summary_eng_0.pdf

Gouvernement du Nunavut. (2020, 20 février). *2020-21 Budget Highlights*.

Gouvernement du Nunavut. https://gov.nu.ca/sites/default/files/2020-21_budget_highlights_en_0.pdf

Gouvernement du Nunavut. (2021). *Population Estimates July 1, 2020*. Gouvernement du Nunavut.

https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/population_estimates_report_july_1_2020.pdf

Gouvernement du Nunavut. (s. d.a). *Households by Internet access*. Gouvernement du Nunavut. <https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/files/Table%2018%20-%20Households%20by%20Internet%20access%2C%20Nunavut%2C%20regions%20and%20communities%2C%202009-2010.xls>

Government of Nunavut. (s. d.b). *Statistics Home*. Gouvernement du Nunavut. <http://www.gov.nu.ca/executive-and-intergovernmental-affairs/information/statistics-home>

Government of Yukon. (s. d.). *Dempster Fibre Project*. Government of Yukon. Consulté le 18 septembre 2020 sur <https://yukon.ca/en/dempster-fibre-project>

Graburn, N. (1982), Television and the Canadian Inuit, *Études Inuit*, 6(1), 7-17. <http://www.jstor.org/stable/42869333>

Grant, S. (2016). Errors Exposed: Inuit Relocations to the High Arctic, 1953-1960. *Calgary Documents on Canadian Arctic Sovereignty and Security*, Number #8. <http://pubs.aina.ucalgary.ca/dcass/82785.pdf>

Greenpeace UK. (2010, 17 mars). *Have a Break?*. [YouTube]. Consulté le 18 avril 2021 sur <https://www.youtube.com/watch?v=VaJjPRwExO8>

Griffiths, F. (2003). The Shipping News. Canada Arctic Sovereignty not on Thinning Ice. *International Journal*, LVIII(2). 257-282.

Griffiths, F. (2004). Pathetic Fallacy : That Canada's Arctic Sovereignty Is on Thinning Ice. *La politique étrangère du Canada*, 11(3), 1-15.

Griset, P. (1991). Fondation et empire : l'hégémonie américaine dans les communications internationales 1919-1980. *Réseaux*, 9(49), 73-89. http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1991_num_9_49_1872

Griset, P. (1995). Un fil de cuivre entre deux mondes : les premières liaisons télégraphiques transatlantiques. *Quaderni*, 27(Automne), 97-114. http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1995_num_27_1_1126

Griswold, L. (2016, 24 juin). *China moves ahead on infrastructure initiatives in quest for soft power and security*. The Freeman Spogli Institute for International Studies. Stanford University. <http://fsi.stanford.edu/news/china-moves-ahead-infrastructure-initiatives-quest-soft-power-and-security>

Grove Oliver, S. (2017, 25 août). After 7 years, GCI completes 3,300-mile TERRA network. *The Arctic Sounder*. http://www.thearcticsounder.com/article/1734after_7_years_gci_completes_3300-mile_terra

Gruss, M. (2019, 30 juin). Canada eyes \$2.4 billion Arctic satellite communications constellation. *Space News*. <https://spacenews.com/canada-eyes-2-4-billion-arctic-satellite-communications-constellation/>

Guiton, A. (2016, 20 mai). Souveraineté numérique : un modèle à inventer. *Libération*. https://www.liberation.fr/futurs/2016/05/20/souverainete-numerique-un-modele-a-inventer_1454034/

Haché, A. (2014). La souveraineté technologique. *Ritimo*, 9-17. <https://www.ritimo.org/IMG/pdf/dossier-st1.pdf>

Harper, S. (2007, 9 juillet). *Discour : Le Premier ministre Stephen Harper annonce de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2007/07/discour-premier-ministre-stephen-harper-annonce-nouveaux-navires-patrouille-extracotiers-arctique.html>

Harris, S. (2015, 4 mars). *Ligne de radars avancés*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ligne-de-radars-avances>

Harvey, M. (2019, 23 août). Ottawa élargit les subventions de son programme Nutrition Nord Canada. *Regard sur l'Arctique*. <https://www.rcinet.ca/regard-sur-arctique/2019/08/22/nutrition-nord-canada-subventions-transports-maritimes-terrestres-insecurite-alimentaire-nord-arctique/>

Hays, B. (2019, 11 novembre), SpaceX faces competitors in race to build Internet-satellite constellation. *UPI*. https://www.upi.com/Science_News/2019/11/11/SpaceX-faces-competitors-in-race-to-build-Internet-satellite-constellation/8601573244094/

Headrick, D. & Griset, P. (2001). Submarine Telegraph Cables: Business and Politics, 1838-1939. *Business History Review*, 75(3), 543-578.
<https://www.cambridge.org/core/journals/business-history-review/article/abs/submarine-telegraph-cables-business-and-politics-18381939/3C5C58338F96F235DE13BC88B1A45B5D>

Headrick, D. (1979). The Tools of Imperialism: Technology and the Expansion of European Colonial Empires in the Nineteenth Century. *The Journal of Modern History*, 51(2), 231-263. The University of Chicago Press. <http://www.jstor.org/stable/1879216>

Headrick, D. (1981). *The Tools of Empire: Technology and European Imperialism in the Nineteenth Century*. Oxford University Press.

Headrick, D. (1987). Gutta-Percha: A Case of Resource Depletion and International Rivalry. *IEEE Technology and Society Magazine*.
<https://ieeexplore.ieee.org/document/5010139>

Headrick, D. (1988). *The Tentacles of Progress: Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*. Oxford University Press.

Headrick, D. (1991). *The Invisible Weapon: Telecommunications and International Politics, 1851-1945*. Oxford University Press.

Headrick, D. (1992). Câbles télégraphiques et rivalité franco-britannique avant 1914. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 166, 133-147. Presses Universitaires de France. <http://www.jstor.org/stable/25730839>

Headrick, D. (2009). *Technology: A World History*. Oxford University Press.

Headrick, D. (2010). A double-edged sword: communications and imperial control in British India. *Historical Social Research*, 35(1), 51-65. <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0168-ssoar-285323>

Headrick, D. (2013), Le rôle stratégique des câbles sous-marins intercontinentaux, 1854-1945. Dans Griset, P. (dir.) *Les ingénieurs des télécommunications dans la France contemporaine. Réseaux, innovation et territoires (XIX^e-XX^e siècles)* (pp. 59-72). Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France. <https://books.openedition.org/igpde/3199>

Helping Our Northern Neighbours. (s. d.). *Home*. [Page Facebook]. Helping Our Northern Neighbours. Facebook. Consulté le 22 mars 2021 sur <http://www.facebook.com/groups/HelpingOurNorthernNeighbours/>

Hemmings, J. & Cha, P. (2020, 11 mars). The Hidden Dangers of China's Digital Silk Road. *The National Interest*. <http://nationalinterest.org/feature/hidden-dangers-chinas-digital-silk-road-131887>

Henry, C. (2019, 07 août). Telesat outlines spending plan for Canadian government's LEO constellation investment. *Space News*. <https://spacenews.com/telesat-outlines-spending-plan-for-canadian-governments-leo-constellation-investment/>

Hern, A. (2018, 13 février). How Iceland became the bitcoin miners paradise. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/world/2018/feb/13/how-iceland-became-the-bitcoin-miners-paradise>

High Speed Internet. (s. d.). *Internet Speed Test*. High Speed Internet. <https://www.highspeedinternet.com/tools/speed-test#map>

Hill, A. (2018, 15 août). 7 years in the making: Iqaluit hunters celebrate successful bowhead whale harvest. *CBC News*. https://www.cbc.ca/news/canada/north/iqaluit-hunters-get-their-bowhead-whale-1.4785318?fbclid=IwAR0sZehD9lbogKdDEUX5mu2YEJSVc5h3BOItH57uvSBwp_YT TDKsVdB-SWI

Hillman, J. (2019). *Influence and Infrastructure. The Strategic Stakes of Foreign Projects*. Reconnecting Asia Project. CSIS. <http://www.csis.org/analysis/influence-and-infrastructure-strategic-stakes-foreign-projects>

Hills, J. (2002). *The Struggle for Control of Global Communications*. University of Illinois Press.

Hong, S. (2018). Building a Digital Silk Road? Situating the Internet in China's Belt and Road Initiative. *International Journal of Communication*, 12(2018), 2683–2701.
<https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/8405>

Hot, A. (2010). L'appropriation communautaire des médias au Nunavut : l'exemple du site de réseaux sociaux Bebo. Dans Lachapelle, M. & Dupré, F. (2010). Cyberespaces et médiatisation des cultures. *Les Cahiers du CIÉRA*, 5, 53-74.
https://www.ciera.ulaval.ca/sites/ciera.ulaval.ca/files/cahier_05.pdf

Howell, E. (2016, 15 juillet). How Satellites Will Enable Canada to Surveil the Arctic With Drones. *Vice*. http://www.vice.com/en_us/article/z43ykx/how-satellites-will-enable-canada-to-surveil-the-arctic-with-drones

Howes, E. (2020, 21 janvier). *Appel à propositions de subventions pour mieux connecter le Nord canadien*. Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI). Consulté le 10 février 2021 sur <https://www.cira.ca/fr/blogue/state-internet/appele-a-propositions-de-subventions-pour-mieux-connecter-le-nord-canadien>

Huawei. (2016). China selects Huawei to Build Direct Digital Silk Road between Asia and Europe. *Huawei*. <https://carrier.huawei.com/en/relevant-information/all-cloud-network/build-direct-digital-silk-road>

Huawei Marine Networks. (2020). *Timeline*. Huawei Marine Networks. Consulté le 02 mars 2020 sur <http://www.huaweimarine.com/en/Company/timeline>

Hudson, H. (2015). *Connecting Alaskans Telecommunications in Alaska from Telegraph to Broadband*. University of Alaska Press.

Huebert, R. (2003). The Shipping News Part II. How Canada's Arctic Sovereignty is on Thinning Ice. *International Journal*, 58(3), 295-308.

Huebert, R. ; Griffith, F. & Withney Lackenbauer, W. (2015). *Le Canada et l'Arctique*. Presses de l'Université de Montréal.

Hugill, P. (1999). *Global Communications since 1844: Geopolitic And Technology*. The John Hopkins University Press.

Humpert, M. (2019, 04 septembre). China Looking to Expand Satellite Coverage in Arctic, Experts Warn Of Military Purpose. *High North News*.

<https://www.highnorthnews.com/en/china-looking-expand-satellite-coverage-arctic-experts-warn-military-purpose>

Humpert, M. (2020, 14 avril). OneWeb Bankruptcy Leaves Plans for Arctic Satellite Broadband In Limbo. *High North News*. <https://www.highnorthnews.com/en/oneweb-bankruptcy-leaves-plans-arctic-satellite-broadband-limbo>

Humpert, M. (2020, 27 février). U.S. Military to Cooperate with SpaceX to Overcome Arctic Communication Blackout. *High North News*.

<https://www.highnorthnews.com/en/us-military-cooperate-spacex-overcome-arctic-communication-blackout>

IBC. (1995). *Northern Voices on the Information Highway: "Connecting the North" Symposium Final Report*. Inuit Broadcasting Corporation (IBC). <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/16123/102585.pdf?sequence=1>

IBC. (s. d.). *History of the Inuit Broadcasting Corporation*. Inuit Broadcasting Corporation (IBC). <https://inuitbroadcasting.ca/about-us/history-of-the-inuit-broadcasting-corporation/>

IDC. (2020). *IDC Reveals 2021 Worldwide Digital Transformation Predictions; 65% of Global GDP Digitalized by 2022, Driving Over \$6.8 Trillion of Direct DX Investments from 2020 to 2023*. International Data Corporation (IDC).

<https://www.idc.com/getdoc.jsp?containerId=prUS46967420>

IEEE newsletter. (2000). *Kitchener-Waterloo Section. (IEEE) Institute of Electrical and Electronics Engineers, Janvier 2000*. IEEE newsletter.
https://ece.uwaterloo.ca/~ieec_kw/Newsletters/00janx.pdf

Illingworth, C. & Gawthrop, A. (2020). The Role of Social Media in Black Lives Matter. *Redbrick*. <https://www.redbrick.me/the-role-of-social-media-in-black-lives-matter/>

Infrastructure Canada. (2009, 03 décembre). *Des investissements dans l'infrastructure à large bande rendent l'accès internet disponible à l'échelle du Nunavut*. Gouvernement du Canada. <https://www.infrastructure.gc.ca/media/news-nouvelles/2009/20091203iqaluit-fra.html>

Innes, E. (2012, 07 août). NorthwesTel's Modernization Plan Under Attack. *Northern Journal Reporter*. <https://www.qiniq.com/wp-content/uploads/2016/03/NJ-2012-08-07.pdf>

Innis, H. (1950-2009). *Empire and Communications*. Oxford: Clarendon Press. Project Gutenberg Canada, ebook #342. <https://gutenberg.ca/ebooks/innis-empire/innis-empire-00-h.html>

Insinna, V. (2020, 22 janvier). The Air Force tested its Advanced Battle Management System. Here's what worked, and what didn't. *C4ISRNET*.
<https://www.c4isrnet.com/air/2020/01/22/the-us-air-force-tested-its-advanced-battle-management-system-heres-what-worked-and-what-didnt/>

Insinna, V. (2020, 21 juillet). Armed with a new Arctic strategy, the Air Force seeks increased connectivity in the region. *Defense News*.
<http://www.defensenews.com/air/2020/07/21/armed-with-a-new-arctic-strategy-the-air-force-seeks-increased-connectivity-in-the-region/>

Intelsat. (s. d.). *Government*. Intelsat. Consulté le 20 juin 2020 sur
<https://www.intelsatgeneral.com/blog/commercial-space-operators-to-canada-were-here-and-we-can-help/>

IPSOS. (2019). *Baromètre croissance et digital*. L'Association de l'économie numérique (Acsel). https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2019-04/barometre_croissance_digital_edition_2019.pdf

IqaluEAT. (s. d.). *Home*. [Page Facebook]. IqaluEAT. Facebook. Consulté le 16 janvier 2021 sur <https://www.facebook.com/iqaluEAT/>

Iristel Inc. (2012, 30 juillet). NorthwTel and its parent Bell Canada trying to kill competition in North before it can get foothold. *Cision*. <https://www.newswire.ca/news-releases/NorthwTel-and-its-parent-bell-canada-trying-to-kill-competition-in-north-before-it-can-get-foothold-510523061.html>

ISED. (2019). *La haute vitesse pour tous. La stratégie canadienne pour la connectivité*. Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISED). [https://www.ic.gc.ca/eic/site/139.nsf/vwapj/ISED19-170_Connectivity_Strategy_F_Web.pdf/\\$file/ISED19-170_Connectivity_Strategy_F_Web.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/139.nsf/vwapj/ISED19-170_Connectivity_Strategy_F_Web.pdf/$file/ISED19-170_Connectivity_Strategy_F_Web.pdf)

ISPC. (2021, 10 mars). *Cable ships of the World*. ISPC.org. Consulté le 01 mai 2021 sur <https://www.ispc.org/information/cableships-of-the-world/?items=0>

ITK. (2019). *Inuit Nunangat*. Inuit Tapiriit Kanatami (ITK). <https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2019/04/ITK-Map-20190429-digital-simplified.jpg>

Iwan Rhys, M. (2000), 'The Nervous System of Britain': Space, Time and the Electric Telegraph in the Victorian Age. *The British Journal for the History of Science*, 33(4), 455-475.

Jackson, E. (2016, 16 septembre). Canada's Great Digital Divide: Telecom race finally heats up in Nunavut. *Financial Post*. <https://business.financialpost.com/technology/canadas-great-digital-divide-telecom-race-finally-heats-up-in-nunavut>

Jackson, E. (2016, 16 septembre). 'Fibre is Nunavut's railroad': Senator boosts new pitch for Pan-Arctic fibre optic cable to bring decent Internet to the north. *Financial Post*. <https://business.financialpost.com/technology/fibre-is-nunavuts-railroad-senator-boosts-new-pitch-for-pan-arctic-fibre-optic-cable-to-bring-decent-internet-to-nunavut>

Jackson, E. (2016, 06 octobre). Despite crappy internet, Nunavut's baby boots market thrives on Facebook. *Financial Post*. <https://financialpost.com/financial-post-magazine/despite-crappy-internet-nunavuts-baby-boots-market-thrives-on-facebook>

Jackson, E. (2019, 24 juillet), Canada backs Telesat in internet space race with \$600-million deal, *Financial Post*. <http://business.financialpost.com/telecom/canada-backs-telesat-in-internet-space-race-with-600-million-deal>

Jacoby, C. & Tronsrue III, G. (2020, 28 août). US must invest to close security gaps in Arctic. *Stars and Stripes*. <https://www.stripes.com/opinion/us-must-invest-to-close-security-gaps-in-arctic-1.642980>

Jérôme, G. (2015, 05 juin). Facebook Lite pour les connexions très lentes. *Génération Nouvelles Technologies*. <http://www.generation-nt.com/facebook-lite-android-connexion-lente-actualite-1915567.html>

Ji, L. (2017). Measuring soft power (section overview). Dans N. Chitty, L. Ji, G. D. Rawnsley, & C. Hayden (Eds.), (2017). *The Routledge handbook of soft power* (pp. 75-92). Routledge, Taylor and Francis Group. <https://www.routledge.com/The-Routledge-Handbook-of-Soft-Power/Chitty-Ji-Rawnsley-Hayden/p/book/9780367462055>

Jia Hao, C. (2019, 30 avril). China's Digital Silk Road: A Game Changer for Asian Economies. *The Diplomat*. <http://thediplomat.com/2019/04/chinas-digital-silk-road-a-game-changer-for-asian-economies/>

Jiang, S. (2019, 03 juin). China's Huawei to sell undersea cable business, buyer's exchange filing shows. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/us-huawei-tech-usa-cable/chinas-huawei-to-sell-undersea-cable-business-buyers-exchange-filing-shows-idUSKCNIT40BS>

Jing, L. (2016, 19 mai). Revealed: the digital army making hundreds of millions of social media posts singing praises of the Communist Party. *South China Morning Post*. <https://www.scmp.com/news/china/policies-politics/article/1947376/revealed-digital-army-making-hundreds-millions-social>

Joannu, A. (2012, 30 mai). 'Northwestel's monopoly is officially at an end'. *White Horse Daily Star*. <https://www.whitehorsestar.com/News/Northwestels-monopoly-is-officially-at-an-end>

Jouve, B. (2006). Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement. *Géographie, économie, société*, 8, 5-15. <http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-1-page-5.htm>

Judge, P. (2020, 07 février). Google and Facebook abandon US-China cable plan over security fears. *Data Center Dynamics*. <https://www.datacenterdynamics.com/en/news/report-google-and-facebook-abandon-us-china-cable-plan-over-security-fears/>

Jüris, F. (2020). Handing over infrastructure for China's strategic objectives: 'Arctic Connect' and the Digital Silk Road in the Arctic, *Sinopsis*. <https://sinopsis.cz/en/arctic-digital-silk-road/>

Kallenborn, G. (2019, 09 décembre). Le plan colossal de la Chine pour se débarrasser des technologies américaines. *01net*. <https://www.01net.com/actualites/le-plan-colossal-de-la-chine-pour-se-debarrasser-des-technologies-americaines-1821235.html?fbclid=IwAR0YddulzH>

Karlin, S. (2007, 01 novembre). Inuits in Arctic Canada Use Internet to Connect to Each Other. *IEEE Spectrum*. <https://spectrum.ieee.org/computing/networks/inuits-in-arctic-canada-use-internet-to-connect-to-each-other>

Kassam, A. (2016, 05 juillet). The struggle in Iqaluit: north and south collide in Canada's Arctic capital. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/cities/2016/jul/05/struggle-iqaluit-north-south-tensions-canada-arctic-capital-inuit>

Kemp, S. (2020, 11 février). *Digital 2020: Canada*. We are Social.

<https://datareportal.com/reports/digital-2020-canada>

Kennedy, M. (2013, 16 octobre). *Canada's relations with aboriginals in 'crisis'*. The First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission. Consulté le 14 novembre 2020 sur <http://www.cssspnql.com/en/news-media/single/2013/10/16/canada's-relations-with-aboriginals-in-'crisis>

Kennedy, P. (1988). La stratégie de l'empire britannique et son réseau de câbles sous-marins 1870-1914. Dans Kennedy, P. (1988). *Stratégie et diplomatie 1870-1945* (pp. 41-78). Economica.

Kennedy, P. (1989). *The Rise and Fall of the Great Powers: Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*. Vintage.

Keohane, R. & Nye, J. (1973). *Transnational Relations and World Politics*. Harvard University Press.

Keohane, R. & Nye, J. (1998). Power and interdependence in the information age. *Foreign Affairs*, 77(5), 81-94. <https://www.jstor.org/stable/20049052>

Kerr, J. (2011, 16 décembre). CRTC kills NorthwesTel's monopoly. *Yukon News*. <http://www.yukon-news.com/news/crtc-kills-NorthwesTels-monopoly/>

Kerr, J. (2014, 20 juin). Greenpeace hopes to set the record straight on aboriginal hunting. *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/65674greenpeace_hoping_to_set_the_record_straight_on_aboriginal_hunting/

Kikkert, P. (2020, 29 mai). *Nunavut*. L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/nunavut>

Knezevic, I. ; Pasho, J. & Dobson, K. (2018). Seal Hunts in Canada and on Twitter: Exploring the Tensions between Indigenous Rights and Animal Rights with #sealfie. *Canadian Journal of Communication*, 43(3), 421-439. <https://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/3376/3547>

Knickrehm, M. (s. d.). *Accenture Strategy. Digital disruption: The growth multiplier*. Accenture. <https://www.accenture.com/acnmedia/pdf-14/accenture-strategy-digital-disruption-growth-multiplier-brazil.pdf>

Konik, L. (2006). Всемирный невод. *Журнал Стандарт*, 5(40). ComNews. <http://www.comnews.ru/standart/article/51458>

Kordahi, M. ; Shapiro, S. & Lucas, G. (2014). *Trends In Submarine Cable System Faults*. Suboptic Conference 2014. <https://www.suboptic.org/wp-content/uploads/2014/10/WeA1.2.pdf>

Koroscil, P. & Smyth, S. (2019, 13 mars). *Whitehorse*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/whitehorse>

Krasner, S. (1983). *International Régimes*. Cornell University Press.

Kuersten, A. (2017). The Arctic Digital Divide. Dans O'Donnell, B ; Gruenig, M. & Riedel, A. (2017). *Arctic Summer College Yearbook: An Interdisciplinary Look into Arctic Sustainable Development*. Springer, 93-105.

Kurlantzick, J. (2020, 17 décembre). China's Digital Silk Road Initiative: A Boon for Developing Countries or a Danger to Freedom?. *The Diplomat*. <https://thediplomat.com/2020/12/chinas-digital-silk-road-initiative-a-boon-for-developing-countries-or-a-danger-to-freedom/>

L'aurore boréale. (2013, 15 mai). Internet à l'heure du plan de modernisation de NorthwesTel. *L'aurore boréale*. <http://auroreboreale.ca/internet-a-lheure-du-plan-de-modernisation-de-NorthwesTel/>

Lackenbauer, W. & Kikkert, P. (2016). *Lessons in Arctic Operations: The Canadian Army Experience, 1945-1956*. DCASS, Number 7. <https://arts.ucalgary.ca/sites/default/files/teams/25/dcassv7.pdf>

Lackenbauer, W. (2013). *The Canadian Rangers: A Living History*. University of British Columbia Press

Lahiri Choudhury, D. K. (2010). *Telegraphic Imperialism: Crisis and Panic in the Indian Empire, c.1830-1920*. Palgrave Macmillan.

Lajeunesse, A. (2007). The Dew Line and The Canadian Battle for Public Perception. *Canadian Military Journal*, 8(2), 51-59.

<http://www.journal.forces.gc.ca/vo8/no2/doc/lajeunes-eng.pdf>

Lamy, C. (2021, 29 janvier). Affaire GameStop : les utilisateurs de Reddit bien décidés à en finir avec Wall Street. *Le Monde*.

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2021/01/29/affaire-gamestop-les-utilisateurs-de-reddit-bien-decides-a-en-finir-avec-wall-street_6068149_4408996.html

Landriault, M. (2013). *La sécurité arctique 2000-2010 : une décennie turbulente ?*. [Thèse de Doctorat, Université d'Ottawa].

https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/24353/1/Landriault_Mathieu_2013_these.pdf

Larousse. (s. d.). Puissance. Dans *Le Dictionnaire Larousse en ligne*. Consulté le 10 décembre 2020 sur

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/puissance/65022?q=puissance#64289>

Lasserre, F. (2011). Des autoroutes maritimes polaires ? Analyse des stratégies des transporteurs maritimes dans l'Arctique. *Cybergeo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire*, document 537. <http://cybergeo.revues.org/23751>

Lasserre, F. (2016). Le passage du Nord-Ouest : une route maritime en devenir ? *Revue Internationale et Stratégique*, 42, 143-160. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2001-2-page-143.htm>

Lasserre, F. (2019). Le retour du mythe des passages arctiques : quel trafic maritime dans l'Arctique au XXI^e siècle ? *Nordiques*, 37, 9-23.

<http://journals.openedition.org/nordiques/422>

Lasserre, F. & Roussel, S. (2007). Souveraineté, sécurité et identité : le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique. *Revue internationale d'études canadiennes*, 36, 267-286. <https://www.erudit.org/fr/revues/ijcs/2007-n36-ijcs3715/040785ar/>

Lasserre, F. & Roussel, S. (2016). La question du passage du Nord-Ouest : un enjeu réellement stratégique entre Canada et États-Unis ?. *PSEI*, 4.

<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=1057>

Latour, J. (2018, 10 mai). *Imaginez un PEI dans le nord du Canada*. Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI). <https://www.cira.ca/fr/blogue/state-internet/imaginez-un-pei-dans-le-nord-du-canada>

Latour, J. (2018, 31 août). *Au-delà de livrer : bâtir l'Internet à Iqaluit*. Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (ACEI). <https://www.cira.ca/fr/blogue/state-internet/au-dela-de-livrer-batir-linternet-a-iqaluit>

Lauzon Chiasson, J. (2019). *Un cadre stratégique des opérations d'information de la Russie*. [Maîtrise, École nationale d'administration publique].

<https://core.ac.uk/download/pdf/286659839.pdf>

Le Marin. (2016, 25 juillet). Un navire câblé attaqué par des pirates en mer Rouge. *Le Marin*. <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/25972-un-navire-cablier-attaque-par-des-pirates-en-mer-rouge>

Le Monde. (2020, 09 décembre). Violences policières et discriminations : la haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU interpelle la France. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/12/09/la-haut-commissaire-aux-droits-de-l-homme-de-l-onu-interpelle-la-france-sur-la-discrimination-de-minorites-et-les-violences-policieres_6062766_3224.html

Lee Falsey, J. (2017, 20 mars). For rural Alaska broadband, the 'middle mile' is everything. *Alaska Dispatch News*. <https://www.arctictoday.com/for-rural-alaska-broadband-the-middle-mile-is-everything/>

Legault, J. (2013, 10 janvier). Idle No More: un message qui porte. *L'actualité*. <https://lactualite.com/politique/idle-no-more-un-message-qui-porte/#:~:text=Aid%C3%A9e%20par%20les%20m%C3%A9dias%20sociaux,en%20Nouvelle-Z%C3%A9lande%20o%C3%B9%20des>

- Lehto, M. et al. (2019). *Arctic Connect Project and cyber security control*, ARCY. Informaatioteknologian tiedekunnan julkaisu, 78/2019.
https://www.jyu.fi/it/fi/tutkimus/julkaisut/it-julkaisut/arctic-connect-project_verkkoversio-final.pdf
- Lepot, J. (2014). Netmundial, un pas décisif dans l'évolution de la gouvernance internet ?. *CEIS*. https://observatoire-fic.com/wp-content/uploads/2015/01/Policy_paper_NetMundial_Gouvernance_CEIS.pdf
- Les Echos. (2019, 02 mai). Orange est prêt à envisager la reprise d'ASN avec Nokia et Bpifrance. *Les Echos investir*. Consulté le 04 juin 2019 sur <https://investir.lesechos.fr/actions/actualites/orange-est-pret-a-envisager-la-reprise-d-asn-avec-nokia-et-bpifrance-pdg-1845484.php>
- Lesage, C. (1915). *La rivalité anglo-germanique : les câbles sous-marins allemands*. Librairie Plon.
- LeTourneau, M. (2019, 19 août). Feds Come Through with \$150 Million for Iqaluit, Kimmirut Fibre Optic Plan. *Submarine Telecom Forum*. <http://subtelforum.com/nunavut-submarine-cable-receives-150-mil-in-funding/>
- Lévesque, F. & Lachapelle, J. (2019, 15 octobre). La grande réconciliation avec les autochtones a-t-elle eu lieu ?. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/elections-federales/2019-10-15/la-grande-reconciliation-avec-les-autochtones-a-t-elle-eu-lieu>
- Levinson-King, R. (2019, 9 septembre). Huawei heats up the battle for internet in Canada's north. *BBC News*. <http://www.bbc.com/news/world-us-canada-49415867>
- Lewitt, M. (2019). *Édification du pays dans le Nord et vigilance aux frontières : une vision prospective du Canada dans l'Arctique*. Rapport du comité permanent des affaires étrangères et du développement internationale. Chambre des communes. Canada.
<https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/FAAE/Reports/RP10411277/faae-rp24/faaerp24-f.pdf>

Liandier, J-F. (2018, 27 novembre). *Claude Chappe (1763 - 1805). Le télégraphe, une affaire de famille*. Herodote.net. Consulté le 18 août 2020 sur https://www.herodote.net/Le_telegraphe_une_affaire_de_famille-synthese-1827.php

Libéral. (2015, 11 octobre). *Semaine dix : M. Trudeau dévoile sa plate-forme, continue de faire connaître son nouveau plan pour une classe moyenne forte*. Libéral.ca. Consulté le 12 janvier 2020 sur <https://liberal.ca/fr/semaine-dix-m-trudeau-devoile-sa-plate-forme-continue-de-faire-connaître-son-nouveau-plan-pour-une-classe-moyenne-forte/>

Libération. (1996, 20 décembre). Inuit en ligne. *Libération*.
https://www.liberation.fr/ecrans/1996/12/20/inuit-en-ligne_190441

Lincot, E. (2019). La Chine et sa politique étrangère : le *sharp power* face à l'incertitude ?. *Revue internationale et stratégique*, 115, 39-49. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2019-3-page-39.htm>

Lipponen, P. & Svento, R. (2016), *Report on the Northeast Passage telecommunications cable project*. Ministry of Transport and Communications.
<http://julkaisut.valtioneuvosto.fi/bitstream/handle/10024/79130/Reports%203-2016.pdf>

Livingston, D. (2016, 07 janvier). Scott, Assessing China's Plan to Build Internet Power. *China File*. <https://www.chinafile.com/reporting-opinion/media/assessing-chinas-plan-build-internet-power>

Loginov, V. (2013, 16 janvier). Минкомсвязи возродило проект Северного пути. *Известия*. <https://iz.ru/news/543007>

Longuet, G. (2019, 1er octobre). *Le devoir de souveraineté numérique*. Rapport n° 7, commission d'enquête sur la souveraineté numérique. Sénat. <http://www.senat.fr/rap/r19-007-1/r19-007-11.pdf>

Ludosky, P. (2018). *Pour une Baisse des Prix du Carburant à la Pompe !*. Change.Org. Consulté le 04 avril 2021. <https://www.change.org/p/pour-une-baisse-des-prix-%C3%A0-la-pompe-essence-diesel>

Luedi, J. (2020, 02 mars). Northern Canada could be left out in the cold if Ottawa passes Huawei 5G ban. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/opinion-huawei-northern-telecom-1.5479193>

Lundbek, M. (2019, 02 janvier). The Monopoly Continues!. *Change.org*.
<https://www.change.org/p/NorthwestTel-equal-internet-in-the-north-stopthemonopoly/u/23828186>

Machiavel. (2000). *Le Prince*. Les classiques de la philosophie. Le Livre de Poche.

Maffione, S. (2011). Inuit as “human flagpoles” : La réinstallation des Inuits dans l'extrême Arctique 1953-1955. *Chronique Nord-Nord-Ouest*, OPSA, Numéro 7.
https://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Chronique_7_Septembre_2011.pdf

Maj Lutz, J.A. (2016). *Replacement of the North Warning System Radars*. JCSP 42 – PCEMI 42. Service Paper – Étude Militaire. Canadian Forces College – Collège Des Forces Canadiennes. <https://www.cfc.forces.gc.ca/259/290/318/192/lutz.pdf>

Marbler, P. & Shan, L. (2017). *Chinese Investments in Infrastructure Worldwide*. Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/06/Asia-Focus-36.pdf>

Marsh, J. ; Marshall, T. & Baker, N. (2020, 18 juin). *Histoire du chemin de fer au Canada*. L'Encyclopédie canadienne.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer>

Marshall, T. (2019, 04 février). *Idle No More*. L'Encyclopédie Canadienne.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/idle-no-more>

Martti Lehto et al. (2019). *Arctic Connect Project and cyber security control*, ARCY. Informaatioteknologian tiedekunnan julkaisu, 78/2019.
http://www.jyu.fi/it/fi/tutkimus/julkaisut/it-julkaisut/arctic-connect-project_verkkoversio-final.pdf

Mathisen, H. (2015, 06 juillet). Error ... Why Nunavut's Internet is failing to load. *UpHere*. <https://uphere.ca/articles/error>

Mathisen, H. (2015, 27 octobre). Out of the Loop. The odd timing of the Yukon's fibre line announcement. *UpHere*. <https://uphere.ca/articles/out-loop>

Mayer, F. (2020). *Redéfinition des sources et opérationnalisation de la puissance immatérielle (soft power)*. [Thèse, École nationale d'administration publique].
<http://espace.enap.ca/id/eprint/196/1/the20200709fm.pdf>

Mayes, R. (1972). *Mass Communication and Eskimo Adaptation in the Canadian Arctic*. [Mémoire, McGill University Montreal].

Mayes, R. (1973). Mass Communications and Canada's Eskimos. *Polar Record*. 16(104), 683-690. <https://www.cambridge.org/core/journals/polar-record/article/abs/mass-communications-and-canadas-eskimos/1B2793CF2F6367903EFA34A87F328C32>

McCamley, N. (2013). *Cold War Secret Nuclear Bunkers: The Passive Defence of the Western World*. Pen & Sword Military.

McDonough Collins, P. (1864). Collins' Proposed Overland Telegraph Via Behring's Strait and Asiatic Russia to Europe, Under Russian & British Grants. Gouvernement des États-Unis. Dans Charles, V. (1959). The Collins Overland Line and American Continentalism. *Pacific Historical Review*, 28, 237-253. Disponible sur Barry Lawrence Ruderman, Antiques Maps Inc. raremaps.com.
<https://storage.googleapis.com/raremaps/img/xlarge/47581.jpg>

McLaughlin, D. (2018, 22 novembre). EU on guard as China builds infrastructure and influence. *The Irish Times*. <https://www.irishtimes.com/news/world/europe/eu-on-guard-as-china-builds-infrastructure-and-influence-1.3705904>

McMahon, R. (2013). *Digital self-determination: Aboriginal peoples and the network society in Canada*. [Thèse de Doctorat, Simon Fraser University].
<https://summit.sfu.ca/item/13532>

McMahon, R. ; O'Donnell, S. ; Smith R. ; Woodman Simmonds, J. & Walmark, B. (2010). *Putting the 'lastmile' first: Re-framing broadband development in First Nations and Inuit communities*. <http://www.sfu.ca/cprost/tacs.html>

- Mendell, M. (2006). L'empowerment au Canada et au Québec : enjeux et opportunités. *Géographie, économie, société*, 8, 63-85. <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-1-page-63.htm>
- Meney, F. (2013, 01 juillet). Idle No More, portrait et revendications. *Radio Canada*. Consulté le 10 novembre 2020 sur <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/594549/idle-no-more>
- Mignone, J. ; Henley H. ; Brown, J. ; O'neil, J. & Ross, W. (2008). *Information and Communication Technology in Aboriginal Communities in Canada: Increasing Aboriginal Social Capital*. The University of Manitoba, Winnipeg. <http://www.kta.on.ca/pdf/IASCFinalReport.pdf>
- Miller, B. (2004). *Yukon Telegraph Wires in the wilderness. The Story of the Yukon Telegraph*. Heritage House Publishing.
- Morel, C. (2015). Stratégie maritime. Le réseau mondial de câbles sous-marins : une toile dans la Toile. *Revue Défense Nationale*, 2015/9(784), 117-120. <https://www.cairn.info/revue-defense-nationale-2015-9-page-117.htm>
- Morel, C. (2016). Menace sous les mers : les vulnérabilités du système câblé mondial. *Hérodote* 2016/4(163), 33-43. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2016-4-page-33.htm>
- Morel, C. (2017). Les câbles sous-marins : un bien commun mondial ?. *Études* 2017/3, 19-28. <https://www.cairn.info/revue-etudes-2017-3-page-19.htm>
- Morel, C. (2018). Protéger nos infrastructures vitales pour assurer notre résilience : les câbles sous-marins, entre invisibilité et vulnérabilité. *Les Champs de Mars*, 2018/1(30), 419-426. <https://www.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-2018-1-page-419.htm>
- Morel, C. (2019). La mise en péril du réseau sous-marin international de communication. *Flux*, 2019/4(118), 34-45. <https://www.cairn.info/revue-flux-2019-4-page-34.htm>
- Morel, C. (2020). *L'État et le réseau mondial de câbles sous-marins de communication*. [Thèse de Doctorat, Université Lyon 3].

Morgenthau, H. (1948). *Politics among Nations, The struggle for Power and Peace*. Alfred A Knopf.

Morin-Desailly, C. (2013). *L'Union européenne, colonie du monde numérique ?*. Rapport d'information n° 443, commission des affaires européennes. Sénat.
<https://www.senat.fr/rap/r12-443/r12-4431.pdf>

Morus, I. R. (2000). 'The Nervous System of Britain': Space, Time and the Electric Telegraph in the Victorian Age. *The British Journal for the History of Science*, 33(4), 455-475.

Mouraud, J. (2018, 18 octobre). *OÙ VA LA FRANCE ?*. [Page Facebook]. Facebook. Consulté le 04 avril 2021 sur
<https://www.facebook.com/J.Mouraud/videos/10218147874947841/?t=0>

Muncaster, P. (2020, 31 mars). NATO Report Warns of New Authoritarian Chinese Splinternet. *Info Security*. <https://www.infosecurity-magazine.com/news/nato-warns-new-authoritarian/>

Murdoch-Gibson, S. (2018, 19 juin). Finland's Arctic Data Cable Set to Disrupt Global Connectivity. *Asia Pacific Foundation of Canada*.
<https://www.asiapacific.ca/blog/finlands-arctic-data-cable-set-disrupt-global-connectivity>

Murgia, M. & Gross, A. (2020, 27 mars). Inside China's controversial mission to reinvent the internet. *Financial Times*. <https://www.courrierinternational.com/long-format/enquete-quand-internet-sera-chinois>

Murphy, K. (2002, 19 janvier). Arctic Bay ISP goes bellyup. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/arctic_bay_isp_goes_belly-up/

Nakonechny, S. (2016, 17 mars). Of the North's distributor apologizes to Inuit community. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/of-the-north-inuit-videographie-1.3495994>

Navy Recognition. (2018, février). Construction of two Project 15310 Cable Ships for Russian Navy Progressing Well. *Navy Recognition*.

<https://www.navyrecognition.com/index.php/news/defence-news/2018/february-2018-navy-naval-defense-news/5949-construction-of-two-project-15310-cable-ships-for-russian-navy-progressing-well.html>

Navy Recognition. (2018, avril). Russian Navy to Lay Fiber Optic Cables to Connect Arctic and Far East. *Navy Recognition*.

<https://www.navyrecognition.com/index.php/news/defence-news/2018/april-2018-navy-naval-defense-news/6161-russian-navy-to-lay-fiber-optic-cables-to-connect-arctic-and-far-east.html>

Neilson Bonikowsky, L. (2015, 04 mars). *Le premier télégraphe au Canada*.

L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/le-premier-telegraphe-au-canada>

Newbery, N. (2019, 07 mars). *Iqaluit*. L'Encyclopédie canadienne.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/iqaluit>

Newell Cohen, S. (2019, 05 novembre). Canada's Contribution to the Growth of the ICANN Community. *ICANN Blogs*. <https://www.icann.org/en/blogs/details/canadas-contribution-to-the-growth-of-the-icann-community-5-11-2019-en>

Nexon, M. (2020, 18 février). Russie : l'« usine de trolls » tourne à plein régime. *Le Point*. http://www.lepoint.fr/monde/russie-l-usine-de-trolls-tourne-a-plein-regime-18-02-2020-2363138_24.php

Nickles, D. P. (2003). *Under the Wire: How the Telegraph Changed Diplomacy*. Cambridge, Harvard University Press.

Nicolas-Vullierme, M. (2019). L'Arctique canadien face à ses enjeux sociaux. Dans Escudé-Joffres, C. (dir.) *Les régions de l'Arctique*. Atlande.

Nicolas-Vullierme, M. (2019). *Les Rangers et les Rangers Juniors canadiens : vecteur de sécurité humaine des Inuit canadiens*. [Thèse de Doctorat, Université de Versailles-Saint-Quentin]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/CEARC/tel-02610410v1>

Niebuhr, R. (1932). *Moral Man and Immoral Society: A Study in Ethics and Politics*. Westminster John Knox Press.

Nilsen, T. (2016, 04 décembre). Trans-Arctic fiber cable can make Kirkenes to high-tech hub. *The Barents Observer*. <https://thebarentsobserver.com/en/industry-and-energy/2016/12/trans-arctic-fiber-cable-can-make-kirkenes-high-tech-hub>

Nilsen, T. (2017, 28 septembre). Russia's remotest Arctic tundra city gets fiber-optic internet. *The Barents Observer*. <https://thebarentsobserver.com/en/industry-and-energy/2017/09/largest-city-russias-arctic-tundra-gets-fiber-optic-internet>

Nilsen, T. (2018, 01 mars). All Russian Arctic settlements to get fast internet. *The Barents Observer*. <https://thebarentsobserver.com/en/arctic/2018/03/all-small-arctic-russian-settlements-get-fast-internet>

Nilsen, T. (2018, 24 avril). Russia plans to lay trans-Arctic fiber cable linking military installations. *The Barents Observer*. <https://thebarentsobserver.com/en/security/2018/04/russia-slated-lay-military-trans-arctic-fibre-cable>

Nocetti, J. & Seaman, J. (2019). L'affaire Huawei. Un miroir de la guerre technologique sino-américaine. *Ramses 2020, Un monde sans boussole ?*, 294-297. <https://www.ifri.org/fr/publications/ramses/sommaires-de-ramses/ramses-2020-un-monde-boussole>

Nocetti, J. (2015). Internet et sa gouvernance : la rivalité entre États-Unis et grands émergents. *Observatoire FIC.com*. <https://observatoire-fic.com/contribution-internet-et-sa-gouvernance-la-rivalite-entre-États-unis-et-grands-emergents/>

Nocetti, J. (2018a). Géopolitique de la cyber-conflictualité. *Politique étrangère*, 2018/2, 15-27. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-2-page-15.htm>

Nocetti, J. (2018b). La Chine, superpuissance numérique ?. Un nouveau champ de compétition et d'affrontement. *Ramses 2019, Les chocs du futur*, 124-129. <https://www.cairn.info/les-chocs-du-futur--9782100779413-page-124.htm>

NorthwesTel. (2020, 19 avril). *Canada North Fibre Loop*. NorthwesTel. Consulté le 05 mai 2021 sur <https://www.nwtel.ca/community/canada-north-fibre-loop>

NorthwesTel. (s. d.a). *History*. NorthwesTel. Consulté le 05 février 2021 sur <http://www.nwtel.ca/about-us/who-we-are/history>

NorthwesTel. (s. d.b). *Internet plans. Iqaluit*. Consulté le 15 février 2020 sur <https://www.nwtel.ca/shop/internet/plans-rates/iqaluit>

NTIA. (2020, 08 juin). *Input on Proposals and Positions for the 2020 World Telecommunication Standardization Assembly*. National Telecommunications and Information Administration (NTIA).
<https://blog.mozilla.org/netpolicy/files/2020/06/2020-06-08-NTIA-filing-CDT-Mozilla.pdf>

Nunatsiaq News. (2018, 22 août). New group seeks to speed up Iqaluit's internet. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/65674new_group_seeks_to_speed_up_iqaluits_internet/

Nunatsiaq News. (2013, 08 février). SSI Micro scoffs at NorthwesTel's modernization plan. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/65674ssi_micro_scoffs_at_NorthwesTels_modernization_plan/

Nunatsiaq News. (2013, 10 mai). Telecom regulations failing Nunavut, GN tells CRTC. *Nunatsiaq News*.
https://nunatsiaq.com/stories/article/65674telecom_regulations_failing_nunavut_gn_tells_crtc/

Nunatsiaq News. (2013, 23 août). Aug. 22 Inuit-Harper meeting in Rankin Inlet "historic," says ITK. *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/65674inuit-harper_meeting_in_rankin_inlet_historic_says_itk/

Nunatsiaq News. (2016, 15 janvier). Listen up: the CRTC wants to hear from you about internet. *Nunatsiaq News*.

https://nunatsiaq.com/stories/article/65674listen_up_the_crtc_wants_to_hear_from_you_about_internet/

Nunatsiaq News. (2019, 08 avril). Low earth orbit satellites offer best chance for better broadband, reader says. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/low-earth-orbit-satellites-offer-best-chance-for-better-broadband-reader-says/>

Nunatsiaq News. (2020, 05 octobre). Nunavut Housing Corp. report underlines territory's huge housing challenge. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/nunavut-housing-corp-report-underlines-territorys-huge-housing-challenge/>

Nunatsiavut Government. (s. d.). *UKâlalautta Inuttitut*. Nunatsiavut Government. Soundcloud. Consulté le 14 septembre 2019 sur <https://soundcloud.com/user-623280927>

Nunavut Broadband Task Force. (2002). *Sivumuqpallianiq: Moving Forward: Strengthening our Self-Reliance in the Information Age*. Nunavut Broadband Task Force.

Nunavut Food Security. (s. d.). *Rates*. Nunavut Food Security. Consulté le 15 avril 2021 sur <https://www.nunavutfoodsecurity.ca/Rates>

NIC. (1996). *Information Technology and the Governance of Nunavut*. Nunavut Implementation Commission (NIC). Nunavut Tunngavik Inc..

NIC. (1995). *Nunavut Telecommunication Needs: Community Teleservice Centres: A Supplementary Report of the Nunavut*. Nunavut Implementation Commission (NIC). Nunavut Tunngavik Inc..

NTI. (2020). *Nunavut Infrastructure Gap Report*. Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI). <https://www.tunngavik.com/news/nti-releases-the-nunavut-infrastructure-gap-report/>

Nye, J. & Keohane, R. (1977). *Power and Interdependence*. TBS The Book Service Ltd.

- Nye, J. & Keohane, R. (2012). *Power and Interdependence*. (Quatrième édition). Longman.
- Nye, J. (1990a). *Bound To Lead: The Changing Nature Of American Power*. Basic Books.
- Nye, J. (1990b). Soft Power. *Foreign Policy*, 80, 153-171.
<https://www.jstor.org/stable/1148580>
- Nye, J. (2002). The Information Revolution and American Soft Power. *Asia-Pacific Review*, 9(1), 60-76.
<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13439000220141596?journalCode=capr20>
- Nye, J. (2004a). *Power In The Global Information Age : From Realism To Globalization*. Routledge.
- Nye, J. (2004b). *Soft Power The Means To Success In World Politics*. Public Affairs.
- Nye, J. (2010). *Cyber Power*. Belfer Center for Science and International Affairs.
<https://www.belfercenter.org/sites/default/files/legacy/files/cyber-power.pdf>
- Nye, J. (2011). *The Future of Power*. Public Affairs.
- Nye, J. (2011, 14 février). In an information age, soft power wins. *CNN*.
<http://edition.cnn.com/2011/OPINION/02/14/nye.egypt.power/>
- Nye, J. (2011, 07 février). The Korea Times, The Reality of Virtual Power. *The Korea Times*. <http://www.belfercenter.org/publication/reality-virtual-power>
- Nye, J. (2013). L'équilibre des puissances au XXI^e siècle. *Géoéconomie*, 2013/2(65), 19-29. <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2013-2-page-19.htm>
- Nye, J. (2013, 11 février). The Information Revolution Gets Political. *The Australian*.
<https://www.belfercenter.org/publication/information-revolution-gets-political>
- Nye, J. (2014). The Information Revolution and Soft Power. *Current History*, 113(759), 19-22. <https://dash.harvard.edu/handle/1/11738398>

Nye, J. (2018, 08 janvier). China's soft and sharp power. *The Strategist*.
<http://www.aspistrategist.org.au/chinas-soft-sharp-power/>

Nye, J. (2018, 24 janvier). How Sharp Power Threatens Soft Power. The Right and Wrong Ways to Respond to Authoritarian Influence. *Foreign Affairs*.
<http://www.foreignaffairs.com/articles/china/2018-01-24/how-sharp-power-threatens-soft-power>

O'Donnell, S. ; Beaton, B. ; McMahon, R. ; Hudson, H.E. ; Williams, D. & Whiteduck, T. (2016). *Digital Technology Adoption in Remote and Northern Indigenous Communities in Canada*. Canadian Sociological Association, 2016 Annual Conference. University of Calgary.

Obar, J. & Clément, A. (2012). *Internet Surveillance and Boomerang Routing : A Call for Canadian Network Sovereignty*. Annual Conference of the Canadian Communication Association (Victoria, June 5-7, 2012).
https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2311792

Obar, J. (2019). Searching for Data Privacy Self-Management: Individual Data Control and Canada's Digital Strategy. *Canadian Journal of Communication*, Policy Portal, 44(2019), 35-41. <https://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/3503/3715>

O'Callaghan, T. (2018, 20 août). *Séance d'information sur la Nuvujaq Society d'Iqaluit Améliorer l'accès à Internet grâce à un nuage communautaire Lundi*. Autorité Canadienne pour les Enregistrements Internet (ACEI).
<https://www.cira.ca/fr/newsroom/state-internet/seance-dinformation-sur-la-nuvujaq-society-diqaluit-ameliorer-lacces-a>

O'Hara, G. (2010). 'New Histories of British Imperial Communication and the 'Networked World' of the 19th and Early 20th Centuries'. *History Compass*, 8(7), 609-625.

Padilla, M. (2020, 14 septembre). Souveraineté technologique, de quoi parle-t-on ?. *Ritimo*. <https://www.ritimo.org/Souverainete-technologique-de-quoi-parle-t-on-8429>

Page, J. ; O'Keeffe, K, & Taylorin, R. (2019, 12 mars). America's Undersea Battle With China for Control of the Global Internet Grid. *The Wall Street Journal*.

<https://www.wsj.com/articles/u-s-takes-on-chinas-huawei-in-undersea-battle-over-the-global-internet-grid-11552407466>

Palmater, P. (2015, 16 juin). *Harper's 10 Year War on First Nations*. The Harper Decade.

<http://www.theharperdecade.com/blog/2015/7/14/harpers-10-year-war-on-first-nations>

Panza-Beltrandi, G. (2019, 04 septembre). Northern Canada: Telecom outages cost Yellowknife economy \$10M, chamber says, *CBC News*.

<https://www.cbc.ca/news/canada/north/yellowknife-lost-millions-telecom-outages-1.5269385>

Panza-Beltrandi, G. (2019, 24 septembre). CRTC asks NorthwTel to detail service outages across the North. *CBC News*.

<https://www.cbc.ca/news/canada/north/NorthwTel-service-outages-1.5294821>

Paquin, S. & Deschênes, D. (2009). *Introduction aux relations internationales. Théories, pratiques et enjeux*. Chenelière Éducation.

ParisTech Review. (2011, 22 mars). La révolution Facebook : le printemps arabe et le futur politique des réseaux sociaux. *Blog Les Echos*. <http://blogs.lesechos.fr/paristech-review/la-revolution-facebook-le-printemps-arabe-et-le-futur-politique-des-reseaux-sociaux-a5395.html>

Parrott, Z. (2015, 24 avril). *Excuses du gouvernement aux anciens élèves des pensionnats indiens*. L'Encyclopédie canadienne.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/excuses-du-gouvernement-aux-anciens-eleves-des-pensionnats-indiens>

Pasch, T.J. (2008). *Inuktitut online in Nunavik: Mixed-methods Web-based strategies for preserving Aboriginal and minority languages*. [Thèse de Doctorat, University of Washington].

Patalakh, A. (2016). Assessment of Soft Power Strategies: Towards an Aggregative Analytical Model for Country-Focused Case Study Research. *Croatian International Relations Review*, 22(76), 85-112. <https://sciendo.com/article/10.1515/cirr-2016-0007>

Patar, D. (2019, 24 octobre). Deluge of Amazon orders nearly overloads Iqaluit's post office. *Nunatsiaq News*. <https://nunatsiaq.com/stories/article/deluge-of-amazon-orders-nearly-overloads-iqaluits-post-office/>

Patino, B. (2019). *La civilisation du poisson rouge, Petit traité sur le marché de l'attention*. Grasset.

Patterson, D. (2020, 13 août). Canada's post-pandemic spending should give a boost to northern internet connectivity. *Nunatsiaq News*.
<https://nunatsiaq.com/stories/article/canadas-post-pandemic-spending-should-give-a-boost-to-northern-internet-connectivity/>

Patterson, D. & Bovey, P. (2019). *Le Grand Nord, Un appel à l'action pour l'avenir du Canada*. Rapport du Comité sénatorial spécial sur l'Arctique.
https://www.sencanada.ca/content/sen/committee/421/ARCT/reports/ARCTFINALREPORT_F.pdf

Pearce, J. (2017, 15 décembre). China Telecom linked to plans for arctic subsea cable. *Capacity Media*. <https://www.capacitymedia.com/articles/3775858/China-Telecom-linked-to-plans-for-arctic-subsea-cable>

Pearson, J. (2015, 01 juin). The Arctic's Internet Is So Expensive That People Mail the Web on USB Drives. *Vice*. https://www.vice.com/en_us/article/xyw3n4/the-arctics-internet-is-so-expensive-that-people-mail-the-web-on-usb-drives

Penicaut, N. (1996, 20 décembre). Inuit, les internautes du haut du monde, *Libération*.
https://www.liberation.fr/ecrans/1996/12/20/inuit-les-internautes-du-haut-du-monde-les-inuit-vivaient-entoures-d-ours-et-de-caribous-perdus-dans_189755/

Perkins, M. S. (2017, 11 juillet). Canada's far North is terrified of losing Amazon Prime — and residents say it would be like 'pandemonium'. *The Business Insider*.

<https://www.businessinsider.fr/us/residents-in-canadas-far-north-are-terrified-of-losing-amazon-prime-2017-7>

Perocheau, J. (2021, 28 janvier). L'affaire Gamestop, ou quand des millions d'anonymes font trembler Wall Street. *Views*. <http://views.fr/2021/01/28/explication-gamestop-wall-street-actions/>

Perreault, F. (2010). *Les enjeux de sécurité dans l'Arctique contemporain, Le cas du Canada et de la Norvège*. [Mémoire de master, Université de Montréal].

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/4134/Perreault_Fran%C3%A7ois_2010_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Perrin, A. (2020, octobre 15). 23% of users in U.S. say social media led them to change views on an issue; some cite Black Lives Matter. *Pew Research Center*.

<http://www.pewresearch.org/fact-tank/2020/10/15/23-of-users-in-us-say-social-media-led-them-to-change-views-on-issue-some-cite-black-lives-matter/>

Perrot, M. (1992). La radio et la télévision dans les sociétés inuit: Groenland, Canada, Alaska et Tchoukotka. *Études Inuit*, 16(1/2), 257-289.

<http://www.jstor.org/stable/42869744>

Petersen, R. (2012, 10 octobre). Decolonizing the digital North: why Inuit need better broadband, now. *Global Native Networks Investigating Indigenous. Use Of Digital Technology Around The World*.

<http://globalnativenetworks.wordpress.com/2012/10/10/decolonizing-the-digital-north-why-inuit-need-better-broadband-now/>

Petersen, R. (2013, 23 janvier). Decolonizing the digital North Roadblocks to greater Arctic indigenous internet presence. *Ethnos Project*.

<https://www.ethnosproject.org/decolonizing-the-digital-north-roadblocks-to-inuit-internet-access/>

Petrova, M. (2013, 16 janvier). Проект морозной свежести. *ComNews*.

<https://www.comnews.ru/content/69765/2013-01-16/proekt-moroznoy-svezhesti>

- Petrova, M. (2018, 18 octobre). "Поларнет" обрел второе дыхание. *ComNews*.
<http://www.comnews.ru/content/55091/2011-10-18/polarnet-obrel-vtoroe-dyhanie>
- Pimenta, J. (2020, 05 août). Disney compte plus de 100 millions d'abonnés sur ses services de streaming. *Siècle Digital*. <https://siecledigital.fr/2020/08/05/disney-compte-plus-de-100-millions-dabonnes-sur-ses-services-de-streaming/>
- Plouffe, J. & Borlase, H. (2010, 28 août). L'Arctique de Stephen Harper. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/295162/l-arctique-de-stephen-harper>
- Pompeo, M. (2019, 7 mai). *Réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique*. [Discours].
Rovaniemi, Finlande. https://oaarchive.arctic-council.org/bitstream/handle/11374/2409/2019_Rovaniemi_Ministerial_Statement_by_the_USA.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Poole, J. (2018). *Submarine Cable Boom Fueled by New Tech, Soaring Demand*.
Equinix. Consulté le 04 novembre 2019 sur
<https://blog.equinix.com/blog/2018/03/21/submarine-cable-boom-fueled-by-new-tech-soaring-demand/>
- Portland. (2019). The Soft Power 30. A Global Ranking of Soft Power 2019. *Portland*.
<https://softpower30.com/wp-content/uploads/2019/10/The-Soft-Power-30-Report-2019-1.pdf>
- Powell, R. (2013, 11 février) Hibernia's Express Buildout Suspended Due to Huawei's US Problems. *Telecom Ramblings*.
<https://www.telecomramblings.com/2013/02/hibernias-express-buildout-suspended-due-to-huaweis-us-problems/>
- Pucci, M. (2018, 09 juillet). Inuktitut settings coming to Facebook by 2019. *CBC News*.
<https://www.cbc.ca/news/canada/north/facebook-inuktitut-translate-nunavut-1.4738538>
- Pugliese, D. (2017, 14 mars). Canada talking to U.S., Norway and Denmark about footing bill for new Arctic military satellite. *Ottawa Citizen*.
<https://nationalpost.com/news/canada/canada-talking-to-u-s-norway-and-denmark-about-footing-bill-for-new-arctic-military-satellite>

qikiqtani_inuit. (s. d.). [Page Instagram]. Qikiqtani Inuit Association (QIA). Instagram.
https://www.instagram.com/Qikiqtani_Inuit/

Qiniq. (s. d.a). *Decade of Investment*. Qiniq. Consulté le 12 avril 2019 sur
<https://www.qiniq.com/decade-of-investment/>

Qiniq. (s. d.b). *History*. Qiniq. Consulté le 05 septembre 2020
<https://www.qiniq.com/company/#history>

Qiniq. (s. d.c). *Internet designed for Nunavut*. Consulté le 15 février 2020 sur
<https://www.qiniq.com/internet#plans>

Quenneville, G. (2015, 16 novembre). N.W.T., Yukon gov'ts help grow NorthwesTel monopoly: critics. *CBC News*. <http://www.cbc.ca/news/canada/north/n-w-t-yukon-gov-ts-help-grow-NorthwesTel-monopoly-critics-1.3320027>

Quinn, E. (2019, 22 septembre). The Arctic railway, Building a future ... or destroying a culture?. *Eye on the Arctic*. <https://newsinteractives.cbc.ca/longform/the-arctic-railway>

Quintillion. (2020). *System Specifications*, Consulté le 17 mars 2020 sur
<http://qexpressnet.com/system/>

Quintillion. (2020, 16 septembre). *Quintillion Names Lance Dubsy Chief Security Officer, Delivering on its Commitment to Maintaining the Security of U.S.-Based Telecommunications*. Quintillion. <http://qexpressnet.com/wp-content/uploads/2020/09/Lance-Dubsky-Press-Release.pdf>

Quintillion. (2020, 21 juillet). *Quintillion Stands Ready to Close the Arctic Security Gap*. Quintillion. https://qexpressnet.com/wp-content/uploads/2020/09/Quintillion-Press-Release_Jacoby-1.pdf

Quintillion. (2020, 17 août). *General John F. Campbell Joins Quintillion as Leadership Team Expands*. Quintillion. <https://qexpressnet.com/wp-content/uploads/2020/08/General-John-F.-Campbell-Joins-Quintillion-as-Leadership-Team-Expands.pdf>

Quintillion. (s. d.). *System*. Consulté le 15 février 2020 sur
<http://qexpressnet.com/system/>

Rabottin, F. (2019, 21 novembre). Le Sri Lanka comme exemple du piège chinois de la dette. *Infoguerre*. Ecole de Guerre Économique.
<https://www.ege.fr/infoguerre/2019/11/sri-lanka-exemple-piege-chinois-de-dette>

Radio Canada. (2019a, 18 juin). Faire sourire un enfant une boîte à la fois grâce au Northern Birthday Box Project. *Radio Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1078875/enfant-grand-nord-canadien-northern-birthday-box-project>

Radio-Canada. (2019b, 18 juin). Pensionnats autochtones : Stephen Harper parle d'« assimilation forcée ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/723612/commission-verite-reconciliation-autochtones-reactions>

Radio-Canada. (2019, 23 juillet). Huawei sous les projecteurs alors qu'elle déploiera le 4G dans le Grand Nord. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1232106/telecommunications-huawei-canada-reseau-securite-autochtones>

Radio Canada. (2020, 20 février). Arctique canadien : budget déficitaire au Nunavut en raison des soins de santé. *Regard sur l'Arctique*. <https://www.rcinet.ca/regard-sur-arctique/2020/02/20/arctique-canadien-budget-deficitaire-au-nunavut-en-raison-des-soins-de-sante/>

Raimzhanova, A. (2015). *Power In IR : Hard, Soft, And Smart*. Institute for Cultural Diplomacy and the University of Bucharest.
http://www.culturaldiplomacy.org/academy/content/pdf/participant-papers/2015-12_annual/Power-In-Ir-By-Raimzhanova,-A.pdf

Ramm, A. ; Kozachenko, A. & Stepovoy, B. (2019, 12 mars). Военный, красивый, суверенный: армия РФ создает закрытый интернет. *Известия*.
<https://iz.ru/854961/aleksei-ramm-aleksei-kozachenko-bogdan-stepovoi/voennyi-krasivyi-suverennyi-armiia-rf-sozdaet-zakrytyi-internet>

Randall, L. (2020). *Broadband speed availability and coverage*. Nordregio.
<https://nordregio.org/maps/broadband-speed-availability-and-coverage/>

Reich, S. (2015, 9 avril). China's new investment bank challenges US influence on global economics. *The Conversation*. <https://theconversation.com/chinas-new-investment-bank-challenges-us-influence-on-global-economics-39978>

Rendell, M. (2015, 10 août). Access Denied: Another Blow for SSi Micro. *Edge North*.
<https://edgenorth.ca/article/access-denied-another-blow-for-ssi-micro>

Rens, J-G. (2014). *L'empire invisible: Histoire des télécommunications au Canada, 1846-1956*, Scientechnic Communications.

Rens, J-G. (2016). *L'explosion des télécommunications: Histoire des télécommunications au Canada (1956-2016)*. Scientechnic Communications.

Riggins, S. (1992). *Ethnic Minority Media: An International Perspective*. Sage Publications. <http://sk.sagepub.com/books/ethnic-minority-media>

Roche, J-J. (2002). *Théories des relations internationales*. (4^e édition). Montchrestien.

Rodgers, K., & Scobie, W. (2015). Sealfies, seals and celebs: expressions of Inuit resilience in the Twitter era. *Interface*, 7(1), 70–97.
<http://www.interfacejournal.net/wordpress/wp-content/uploads/2015/06/Issue-7-1-Rodgers-and-Scobie.pdf>

Rogers, R. (2015, 10 avril). No more free shipping to most Nunavut, Nunavik communities: Amazon. *Nunatsiaq News*.
<https://nunatsiaq.com/stories/article/65674no-more-free-shipping-to-most-nunavut-nunavik-communities-amazon/>

Rogers, S. (2018, 24 août). Nunavik gets funding to launch work on its high-speed internet network Ottawa and Quebec City make good on \$125-million pledge. *Nunatsiaq News*.
<https://nunatsiaq.com/stories/article/65674nunavik-gets-funding-to-launch-work-on-its-high-speed-internet-network/>

Rogers, S. (2020, 27 mai). Fiber optic cable is set to be laid along Nunavik's Hudson Bay coast this year Coronavirus-related restrictions aren't expected to delay the work. *Arctic Today*. <https://www.arctictoday.com/fiber-optic-cable-is-set-to-be-laid-along-nunaviks-hudson-bay-coast-this-year/>

Rohner, T. (2019, 13 décembre). Why people in Canada's remote Arctic capital are obsessed with Amazon Prime. *The Guardian*.
<https://www.theguardian.com/world/2019/dec/13/canada-iquaituq-amazon-prime>

Rolland, N. (2015, 02 avril). A fiber-optic Silk Road.
The Diplomat. <http://thediplomat.com/2015/04/a-fiber-optic-silk-road/>

Rosen, Y. (2018, 06 septembre). Alaska's Inupiaq language now available on Facebook. *Arctic Today*. <https://www.arctictoday.com/alaskas-inupiaq-language-now-available-facebook/>

Roth, L. (1999). How Comfortably Does the Internet Sit on Canada's Tundra? Reflections on Public Access to The Information Highway In The North. Dans D'Haenens, L. (dir.) (1999), *Cyberidentities: Canadian and European Presence in Cyberspace* (pp. 83-97). University of Ottawa Press.
<https://books.openedition.org/uop/1379?lang=fr>

Ruimy, D. (2018). *Connectivité à large bande dans les régions rurales du Canada : combler le fossé numérique*. Rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Chambre des communes du Canada,
<http://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/INDU/Reports/RP9711342/indurp11/indurp11-f.pdf>

Ruiz, R. (2014). Arctic Infrastructures: Tele Field Notes. *Communication+1*, Vol. 3(1), Article 3. <https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1021&context=cpo>

RussianShips.info. (s. d.). *Cable ships Project 15310 Kabel*. RussianShips.info. Consulté le 06 janvier 2020 sur http://russianships.info/eng/support/project_15310.htm

Sallé, C. (2014, 14 mai). La France, deuxième exportateur de films derrière les États-Unis. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/medias/2014/05/14/20004-20140514ARTFIG00004-la-france-deuxieme-exportateur-defilms-derriere-les-Etats-unis.php>

Salmon, J. M. (2014). Numérisation et soulèvement. Une enquête en Tunisie. *Mouvements*, 79, 28-37. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2014-3-page-28.htm>

Salter Global Consulting INC. (2012). *Nunavut Fibre Optic Feasibility Study*. Nunavut Broadband Development Corporation. <https://assembly.nu.ca/library/Edocs/2012/000716-e.pdf>

Salvador, R. ; Fouchard, G. ; Rolland, Y. & Leclerc, A-P., (2006). *Du morse à l'Internet : 150 Ans de télécommunications par câbles sous-marins*. Association des Amis des Câbles Sous-Marins.

Samson, T. (2018, 20 mars). Le burger supplante pour la première fois le jambon-beurre en France. *Capital*. <https://www.capital.fr/entreprises-marches/le-burger-supplante-pour-la-premiere-fois-le-jambon-beurre-en-france-1278348>

Sandle, T. (2016, 23 juillet). UN thinks internet access is a human right. *The Business Insider*. <https://www.businessinsider.com/un-says-internet-access-is-a-human-right-2016-7?IR=T>

Saunavaara, J. (2018). Arctic subsea communication cables and the regional development of northern peripheries. *Arctic and North*. 32, 51-67. http://arcticandnorth.ru/upload/iblock/298/05_Saunavaara.pdf

Saunavaara, J. & Salminen, M. (2020). Geography of the Global Submarine Fiber-Optic Cable Network: The Case for Arctic Ocean Solutions, *Geographical*. <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00167428.2020.1773266?journalCode=utgr20>

Savard, J. F. (1998). A Theoretical Debate on the Social and Political Implications of Internet Implementation for the Inuit of Nunavut. *Wicazo Sa Review*. Technology and Native American Culture, 13(2), 83-97. <http://www.jstor.org/stable/1409148>

Savard, J. F. (2010). Communautés virtuelles et appropriations autochtones trois hypothèses à explorer. Dans Lachapelle, M. & Dupré, F. (dir.). *Cyberespaces et médiatisation des cultures. Les Cahiers du CIÉRA*, 5, 101-120.

https://www.ciera.ulaval.ca/sites/ciera.ulaval.ca/files/cahier_05.pdf

Scassa, T. (2019, 15 janvier). Why Canada needs a national data strategy. *Policy Options*.
<https://policyoptions.irpp.org/magazines/january-2019/why-canada-needs-a-national-data-strategy/>

Schofield, H. (2013, 17 juin). How Napoleon's semaphore telegraph changed the world. *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/magazine-22909590>

Schwartz, Z. (2018, 18 juillet). Canada's tech sector is falling behind the rest of the world, says internal government report. *The Logic*. <https://thelogic.co/news/innovation-policy/canadas-tech-sector-is-falling-behind-the-rest-of-the-world-says-internal-government-report/?gift=475e13310807650bd480d79f74534bc0>

Scobie, W. & Rodgers, K. (2013). Contestations of resource extraction projects via digital media in two Nunavut communities. *Études Inuit*, 37(2), 83–101.
<https://www.erudit.org/fr/revues/etudinit/2013-v37-n2-etudinit01459/1025711ar/>

Scott, M. (2019, 10 septembre), UK-based company hopes to offer 'fibre-like' internet through satellites to Arctic, *CBC News*.
https://www.cbc.ca/amp/1.5277423?cmp=newsletter-news-digests-north&_twitter_impression=true

Scotti, M. (2017, 11 juillet). Iqaluit's population turns to Amazon to save money, government program 'not working'. *Global News*.
<https://globalnews.ca/news/3587158/iqaluits-population-turns-to-amazon-prime/>

Seaman, J. (2018). Normes et standards chinois, nouveau facteur de puissance ?. *Ramses 2019, Les chocs du futur*, 130-135. <https://www.cairn.info/les-chocs-du-futur--9782100779413-page-130.htm#:~:text=L'une%20renvoie%20aux%20nombreuses,de%20l'environnement%20en%20Chine.>

Searles, E. (2019). Fresh seal blood looks like beauty and life. *Hunter Gatherer Research*, 3(4), 677–696. <https://doi.org/10.3828/hgr.2017.34>

Segal, A. (2018, 13 août). When China Rules the Web. *Foreign Affairs*.
<https://www.foreignaffairs.com/articles/china/2018-0813/when-china-rules-web>
[Accessed 25 apr 2019](#)

Seong-Hun, Y. (2018). An Overdue Critical Look at Soft Power Measurement: The Construct Validity of the Soft Power 30 in Focus. *Journal of International And Area Studies*, 25(2), 1-19. https://s-space.snu.ac.kr/bitstream/10371/145224/1/01_Yun-Seong-Hun_An-Overdue-Critical-Look-at-Soft-Power-Management.pdf

Sharp, H. & Kolkman, O. (2020). Discussion Paper: An analysis of the "New IP" proposal to the ITU-T. *The Internet Society*. <https://www.internetsociety.org/wp-content/uploads/2020/04/ISOC-Discussion-Paper-NewIP-analysis-29April2020.pdf>

Shen, X. (2020, 15 avril). Why the coronavirus slowed China's plan to take on Elon Musk's internet satellites. *Abacus*. <https://www.abacusnews.com/tech/why-coronavirus-slowed-chinas-plan-take-elon-musks-internet-satellites/article/3080013>

Sheng, Y. & Anqi, F. (2021, 23 mars). China, Russia to break US hold on 'world order' Washington won't be excluded in global governance, cooperation needed. *Global Times*. <https://www.globaltimes.cn/page/202103/1219261.shtml>

Sherman, J. (2020, 06 décembre). Huawei's Global Advancement of Alternative Internet Protocols Publication. *The Jamestown Foundation, China Brief*, 20(21).
<https://jamestown.org/program/huaweis-global-advancement-of-alternative-internet-protocols/>

Shi, T. (2017, 15 décembre). 10,000 Kilometers of Fiber-Optic Cable Show China's Interest in Warming Arctic. *Bloomberg*.
<https://www.bloombergquint.com/business/undersea-cable-project-shows-china-s-interest-in-warming-arctic>

Shinanova. (s. d.). *shinanova*. [Page Tik Tok]. TikTok.
<https://www.tiktok.com/@shinanova?lang=fr>

Shvets, D. (2018). Law of the Sea and Environmental Law Acting Together: Experience of Laying Submarine Cables in the Arctic. *Revista Catalana de Dret Ambiental*, IX(2), 1-36. <https://revistes.urv.cat/index.php/rcda/article/download/2128/2505>

Shvets, D. (2020). The Legal Regime Governing Submarine Telecommunications Cables in the Arctic: Present State and Challenges. *Digitalisation and Human Security. A Multi-Disciplinary Approach to Cybersecurity in the European High North* (pp. 175-203). Palgrave Macmillan. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-48070-7_7

Sidorov, D. & Fedoseev, A. (2015, 14 janvier). РОТАКС меняет времена и сроки. *ComNews*. <https://www.comnews.ru/content/89415/2015-01-14/rotaks-menyaet-vremena-i-sroki>

Simmons, M. (2021, 22 février). 'Localized harassment': RCMP patrol Wet'suwet'en territory despite UN calls for withdrawal. *The Narwal*. <https://thenarwhal.ca/rcmp-wetsuweten-territory-february-2021/>

Singh, J. P. & MacDonald, S. (2018). *Soft Power Today. Measuring the Influences and Effects*. The University of Edinburgh. https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/3418_bc_edinburgh_university_soft_power_report_03b.pdf

Smith, D. E. (2016, 01 novembre). *Qimirluk. Planning Backbone Redundancy for Nunavut Communications*. SSI Micro. http://www.qimirluk.com/wp-content/uploads/2017/05/Qimirluk_Planning_Backbone_Redundancy.pdf

Smyrnaio, N. (2019, 09 décembre). Les réseaux sociaux, outils de révolte à double tranchant. *La revue des médias, INA*. <http://larevuedesmedias.ina.fr/les-reseaux-sociaux-outils-de-revolte-double-tranchant>

Soukup, K. (2006). Travelling through Layers: Inuit Artists Appropriate New Technologies. *Canadian Journal of Communication*. 31(1), 239-246. <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/1769/1889>

Sponagle, J. (2016, 20 mai). Arctic Fibre says takeover by Alaskan company won't affect plans for Nunavut broadband. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/arctic-fibre-optic-internet-sale-quintillion-1.3591825>

Sponagle, J. (2017, 18 juillet). 'We called it 'Prison Island': Inuk man remembers forced relocation to Grise Fiord. *CBC News*. <http://www.cbc.ca/news/canada/north/forced-relocation-high-arctic-inuit-1.4182600>

SSI Micro. (s. d.). *Leveling The Playing Field*. SSI Micro. Consulté sur internet le 14 août 2020. <https://www.ssimicro.com/fair-competition/>

Staalesen, A. (2019, 14 mars). Russia's new military internet to be supported by Arctic cable. *The Barents Observer*. <https://thebarentsobserver.com/en/civil-society-and-media/2019/03/russias-new-military-internet-be-supported-arctic-cable>

Standage, T. (2014). *The Victorian Internet: The Remarkable Story of the Telegraph and the Nineteenth Century's On-line Pioneers*. Bloomsbury UK.

Statistics Canada. (2019, 01 mai). *Provincial and Territorial Real Gross Domestic Product by Industry 2018 (preliminary)*. Gouvernement du Nunavut. https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/provincial_and_territorial_real_gross_domestic_product_by_industry_statsupdate_2018_preliminary.pdf

Statistiques Canada. (2021). *Estimations de la population, trimestrielles*. Gouvernement du Canada. Consulté le 12 avril 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=1710000901>

Statistiques Canada. (s. d.). *Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe*. Gouvernement du Canada. Consulté le 8 avril 2021 sur <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=1710000501>

Stifel, M. (2017). Maintaining U.S. Leadership on Internet Governance. *Council on Foreign Relations*. https://cdn.cfr.org/sites/default/files/pdf/2017/02/CyberBrief_Stifel_Governance_OR.pdf

Strange, S. (1987). The Persistent Myth of Lost Hegemony. *International Organization*, 41(4), 551-574. <https://www.jstor.org/stable/2706758>

Strange, S. (1988). The Future of the American Empire. *Journal of International Affairs*, 42(1), 1-17. <https://www.jstor.org/stable/24357198?seq=1>

Strange, S. (1994). *States and Markets*. (Deuxième édition). Continuum.

Strout, N. (2019, 24 octobre). For secure communications in the Arctic, the military can now use this satellite. *C4ISRNET*. <https://www.c4isrnet.com/battlefield-tech/c2-comms/2019/10/24/for-secure-communications-in-the-arctic-the-military-can-now-use-this-satellite/>

Study International Staff. (2018, 02 may). *Which country is home to the largest international student population?*. Study International. <http://www.studyinternational.com/news/country-home-largest-international-student-population/>

STF. (2019, 15 octobre). Submarine Telecoms Industry Report Issue 8. *Submarine Telecoms Forum*. (STF). https://issuu.com/subtelforum/docs/stf_industry_report_issue_8

Suokas, J. (2017, 14 décembre). China, Finland in talks about Arctic telecom cable. *GBTimes*. <https://gbtimes.com/china-finland-in-talks-about-arctic-telecom-cable>

Sweeney, T. (2016, 20 juillet). Making the connection: Why the Arctic needs broadband access. *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/65674making_the_connection_why_the_arctic_needs_broadband_access/

Tamaani. (s. d.). *Forfaits résidentiels*. Tamaani. Consulté le 15 février 2020 sur <https://tamaani.ca/residential/>

Taptuna, P. (2010, 17 mars). *Minister's Statement. Nunavut Broadband Development Corporation*. SSI Micro. <https://www.ssimicro.com/wp-content/uploads/2016/03/NBDC-2010-03-17.pdf>

Teitelbaum, S. (1997, 11 janvier). The Call of the Wired. *Wired*.

http://www.wired.com/wired/archive/5.11/arctic_pr.html

Telecom Paper. (2018, 21 janvier). *Swedish govt guarantees universal internet access at 10 Mbps*. Telecom Paper. <https://www.telecompaper.com/news/swedish-govt-guarantees-universal-internet-access-at-10-mbps--1228458>

Telegeography. (2011, 18 octobre). *Polarnet reveals USD2bn trans-Arctic cable plans*. Comms Update. Telegeography.

<https://www.commsupdate.com/articles/2011/10/18/polarnet-reveals-usd2bn-trans-arctic-cable-plans/>

Telegeography. (2021). *Submarine Cable Frequently Asked Questions. Submarine Cable 101*. Telegeography. Consulté le 29 mars 2021 sur

<https://www2.telegeography.com/submarine-cable-faqs-frequently-asked-questions>

Telegeography. (s. d.). *The Submarine Cable Map*. Telegeography. Consulté le 10 mars 2020 sur <https://www.submarinecablemap.com/>

TelePost. (s. d.a). *Telecommunications for oil exploration and mines in Greenland*.

TelePost. Consulté le 14 avril 2020 sur

https://telepost.gl/sites/default/files/telecommunications_for_oil_exploration_and_mines_in_greenland_2_0.pdf

TelePost. (s. d.b). TelePost. Consulté le 05 mai 2021 sur <https://telepost.gl/en/node/23440>

Telesat. (s. d.). *Our History*. Telesat. Consulté le 12 août 2020 sur

<https://www.telesat.com/history/>

TFICA. (2019). *Improving connectivity in The Arctic*. Task Force On Improved Connectivity In The Arctic. (TFICA). Arctic Council Secretariat. https://oaarchive.arctic-council.org/bitstream/handle/11374/2369/SAOXFI205_2019_RUKA_06_TFICA_Report_-3rd-Draft%206%20May.pdf?sequence=1&isAllowed=y

TFTIA. (2017). *Telecommunications infrastructure in the Arctic, a circumpolar assessment*. Task Force on Telecommunications Infrastructure in the Arctic. (TFTIA) Arctic Council Secretariat. https://oaarchive.arctic-council.org/bitstream/handle/11374/1924/2017-04-28-ACS_Telecoms_REPORT_WEB-2.pdf?sequence=1&isAllowed=y

The Arctic. (2017, 31 juillet). China interested in project to lay submarine cable line along Russian Arctic coast. *Arctic.ru*.
<https://arctic.ru/international/20170731/650577.html>

The Arctic Economic Council. *Recommendations for an Interconnected Arctic*. The Arctic Economic Council. https://arcticeconomiccouncil.com/wp-content/uploads/2017/03/AEC-Report_Final-LR.pdf

The Associated Press. (2020, 27 mai). Company completes 1st overland fiber-optic cable from Alaska. *The Seattle Times*. <https://www.seattletimes.com/seattle-news/northwest/company-completes-1st-overland-fiber-optic-cable-from-alaska/>

The Canadian Communications Foundation. (s. d.). *Cancom*. The Canadian Communications Foundation. Consulté le 15 décembre 2020 sur <https://www.broadcasting-history.ca/industry-government/cancom>

The Economist. (2018, 26 juillet). China has a vastly ambitious plan to connect the world. *The Economist*. <https://www.economist.com/briefing/2018/07/26/china-has-a-vastly-ambitious-plan-to-connect-the-world>

The Internet Society. (2016, 07 juin). Gouvernance de l'Internet. Pourquoi l'approche multi-acteurs fonctionne. *The Internet Society*.
<https://www.internetsociety.org/fr/resources/doc/2016/gouvernance-de-linternet-pourquoi-lapproche-multi-acteurs-fonctionne/>

The Northern Birthday Box Project Group. (s. d.). *Home*. [Page Facebook]. Facebook.
<https://www.facebook.com/groups/1692466914374665/discussion/preview>

The Northern Shopper. (s. d.). The Northern Shopper. <https://thenorthernshopper.com/>

The Soft Power 30. (s. d.). *France*. The Soft Power 30. Portland.

<https://softpower30.com/country/france/>

Thibault, H. ; Bourreau, M. & Pedroletti, B. (2019, 03 juin). Chine A l'assaut des Nations unies. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/31/la-chine-a-l-assaut-des-nations-unies_5469897_3210.html

Thierry, G. (2018). *La fragmentation du monde, la puissance dans les relations internationales*. Economica.

Thompson, J. (2021, 19 janvier). SSi Canada strikes deal to expand satellite capacity. *Nunatsiaq News*. <http://nunatsiaq.com/stories/article/ssi-canada-strikes-deal-to-expand-satellite-capacity/>

Thrush, G. (2018, 14 octobre). Trump Embraces Foreign Aid to Counter China's Global Influence. *The New York Times*.

<https://www.nytimes.com/2018/10/14/world/asia/donald-trump-foreign-aid-bill.html>

Thucydide. (2000). *Histoire de la guerre du Péloponnèse*. Edition de Denis Roussel. Folio Classique.

Titarenko, E. (2016, 11 août). "Поларнет Проект" призвал соседей. *ComNews*. <http://www.comnews.ru/content/104579/2016-11-08/polarnet-proekt-prizval-sosedey>

Titarenko, E. (2017, 31 juillet). "Поларнет Проект" заручился поддержкой. *ComNews*. <https://www.comnews.ru/content/108946/2017-07-31/polarnet-proekt-zaruchilsya-podderzhkoy>

Tobin, C. (2013, 20 juin). NorthwesTel absorbs the brunt of criticism at hearing. *White Horse Daily Star*. <https://www.whitehorsestar.com/News/NorthwesTel-absorbs-the-brunt-of-criticism-at-hearing>

Tonkin, C. (2020, 31 mars). China and Huawei want to rebuild the internet Propose 'New IP' that will be better suited for holograms. *Information Age*.

<https://ia.acs.org.au/article/2020/china-and-huawei-want-to-rebuild-the-internet.html>

Tranter, E. (2020, 23 décembre). Company plans to build \$107M fibre-optic cable from Newfoundland to Nunavut. *CTV News*. <https://www.ctvnews.ca/business/company-plans-to-build-107m-fibre-optic-cable-from-newfoundland-to-nunavut-1.5243445>

Trevisan Pigatto, J. (2020, 20 octobre). The Internet Governance Paradox. *E-International Relations*. <https://www.e-ir.info/2020/10/20/the-internet-governance-paradox/>

Trichur, R. & Houpt, H. (2012, 09 juillet). BCE's northern rivals slam telecom modernization plan. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/globe-investor/bces-northern-rivals-slam-telecom-modernization-plan/article4401744/>

Trichur, R. (2012, 17 décembre). Iristel to rival NorthwTel with local phone service in Canada's North. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/technology/iristel-to-rival-NorthwTel-with-local-phone-service-in-canadas-north/article6466455/>

Trichur, R. (2012, 28 mai). Telecom wars heat up in far North. *The Globe and Mail*. <https://www.theglobeandmail.com/technology/tech-news/telecom-wars-heat-up-in-far-north/article4216483/>

Triolo, P. & Robert Greene, R. (2020, 8 mai). Will China control the global internet via its Digital Silk Road?. *SupChina*. <http://supchina.com/2020/05/08/will-china-control-the-global-internet-via-its-digital-silk-road/>

Triolo, P. ; Brown, C. ; Allison, K & Broderick, K (2020, 29 avril). The Digital Silk Road: Expanding China's digital footprint. *Eurasia Group*. <http://www.eurasiagroup.net/live-post/digital-silk-road-expanding-china-digital-footprint>

Trudel, P. (2019, 3 septembre). Chronique, La souveraineté numérique. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/561782/la-souverainete-numerique>

Tufekci, Z. (2019). *Twitter et les gaz lacrymogènes. Forces et fragilité de la contestation connectée*. C&F Éditions.

Turcan, M. (2020, 17 juillet). Ce graphique montre l'explosion des abonnés Netflix pendant le confinement. *Numerama*. <https://www.numerama.com/pop-culture/637368-ce-graphique-montre-lexplosion-des-abonnes-netflix-pendant-le-confinement.html>

Türk, P. (2020). Définition et enjeux de la souveraineté numérique. *Cahiers français Comprendre la souveraineté numérique*, La Documentation française, 415, 19-29.

Turunen, E. (2019). *Resources in the Arctic*. Nordregio.
<https://nordregio.org/maps/resources-in-the-arctic-2019/>

UIT. (s. d.). *ITU Interactive Transmission Maps*. Union internationale des télécommunications (UIT). Consulté le 05 mai 2021 sur <https://www.itu.int/itu-d/tnd-map-public/>

USAO-SDNY. (2019, 19 juin). *Former CEO Of Alaska-Based Fiber Optic Cable Company Sentenced To 5 Years In Prison For Defrauding Investors Of More Than \$270 Million*. U.S. Attorney's Office Southern District of New York. Department of Justice.
<https://www.justice.gov/usao-sdny/pr/former-ceo-alaska-based-fiber-optic-cable-company-sentenced-5-years-prison-defrauding>

Université Paris-Saclay. (2020, 15 août). *Classement De Shanghai 2020, l'université Paris-Saclay entre à la 14ème place mondiale*. Université Paris-Saclay.
<https://www.universite-paris-saclay.fr/classement-de-shanghai-2020-luniversite-paris-saclay-entre-la-14eme-place-mondiale>

University of Prince Edward Island. (s. d.). *Nunavut MEd Program*. University of Prince Edward Island. <https://www.upei.ca/education/nunavut/med>

US Air Force. (2020, 21 juillet). *The Department of the Air Force Arctic Strategy*. Department of the Air Force. US Air Force.
<http://www.af.mil/Portals/1/documents/2020SAF/July/ArcticStrategy.pdf>

USGS. (2008). *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*. U.S. Geological Survey (USGS).
<https://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/fs2008-3049.pdf>

Valaskakis, G. & Charron, C-Y. (1982). Les nouvelles technologies de communication dans l'Arctique, *Études Inuit*, 6(1), 3-5. <https://www.jstor.org/stable/42869332?seq=1>

Valaskakis, G. (1982). Communication and Control in the Canadian North Potential of Interactiv Satellites. *Études Inuit*, 6(1), 19-28. <https://www.etudes-inuit-studies.ulaval.ca/fr/content/communication-and-control-canadian-north-potential-interactive-satellites>

Valaskakis, G. (1992). Communication, Culture, and Technology: Satellites and Northern Native Broadcasting in Canada. Dans Riggins, S. (dir.) *Ethnic Minority Media: An International Perspective* (pp. 63-81). Sage Publications.
<http://sk.sagepub.com/books/ethnic-minority-media/n4.xml>

Varrella, S. (2021a, 9 mars). *Distribution of gross domestic product of Nunavut, Canada in 2019, by industry*. Statista. Consulté le 15 avril 2021 sur <https://www.statista.com/statistics/608372/gdp-distribution-of-nunavut-canada-by-industry/>

Varrella, S. (2021b, 9 mars). *Number of jobs in Nunavut, Canada in 2019, by NAICS category*. Statista. Consulté le 15 avril 2021 sur <https://www.statista.com/statistics/586852/number-of-jobs-in-nunavut-by-naics-category/>

Vaudano, M. (2013, 06 septembre). Les câbles sous-marins, clé de voûte de la cybersurveillance., *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/08/23/les-cables-sous-marins-cle-de-voute-de-la-cybersurveillance_3465101_651865.html

Vela, T. (2012, 25 juillet). NorthweTel plan slammed Telecom competitor. SSI Micro calls out network modernization plan. *Northern News Services*.
<https://www.ssimicro.com/wp-content/uploads/2015/07/NNSL-2012-07-25.pdf>

Vendrely, M. (2019, 24 juin). Quand la Chine fait main basse sur les organisations internationales. *TV5 Monde*. <https://information.tv5monde.com/info/quand-la-chine-fait-main-basse-sur-les-organisations-internationales-307887#:~:text=26%20octobre%201971%20%3A%20la%20Chine%20%20C3%A0%20l'ONU>

Veniot, D. (2018). Qiniq: A Northern Success Story. *Northern Public Affairs*, 6(2), 66-72. <http://www.northernpublicaffairs.ca/index/volume-6-special-issue-2-connectivity-in-northern-indigenous-communities/qiniq-a-northern-success-story/>

Verluisse, P. (2013, 10 novembre). Géopolitique. La puissance. Quels sont ses fondamentaux ?. *Diploweb*. <https://www.diploweb.com/Geopolitique-La-puissance.html#nb1>

Wachowich, N. & Scobie, W. (2010). Uploading selves: Inuit digital storytelling on YouTube. *Études Inuit*, 34(2), 81–105. <https://id.erudit.org/iderudit/1003966ar>

Walker, C. & Ludwig, J. (2017, 05 décembre). From ‘Soft Power’ to ‘Sharp Power’: Rising Authoritarian Influence in the Democratic World. Dans National Endowment for Democracy. “*Sharp Power: Rising Authoritarian Influence*”. National Endowment for Democracy. <https://www.ned.org/wp-content/uploads/2017/12/Introduction-Sharp-Power-Rising-Authoritarian-Influence.pdf>

Warf, B (2011). Contours, contrasts, and contradictions of the Arctic internet. *Polar Geography*, 34(3), 193-208. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/1088937X.2011.589012>

Warin, C. (2002, 15 août). L'Internet unit les Inuit. *Libération*. https://www.liberation.fr/futurs/2002/08/15/l-internet-unit-les-inuit_412708

We Are Social. (2020, 30 janvier). *Digital Report 2020*. We Are Social. <https://wearesocial.com/fr/blog/2020/01/digital-report-2020>

Weapon News. (2017, 04 juillet). The details of the construction of ships of project 15310 in Crimea. *Weapon News*. <https://weaponews.com/news/10429-the-details-of-the-construction-of-ships-of-project-15310-in-crimea.html>

Welch, C. & Orlinsky, K. (2019, 29 octobre). Un petit village d'Alaska contraint de déménager à cause de la fonte du pergélisol. *National Geographic*. <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2019/10/un-petit-village-dalaska-contraint-de-demenager-cause-de-la-fonte-du>

Welcome to The Arctic Broadband Forum 2017. (s. d.). Welcome to The Arctic Broadband Forum 2017. University of Alaska Fairbanks. Consulté le 05 mai 2021 sur <https://www.alaska.edu/tabf2017>

WFN Strategies. (2020, 30 avril). *KATITTUQ NUNAVUT*. WFN Strategies. <https://wfnstrategies.com/portfolio-items/katittuq-nunavut/>

WFN Strategies. (s. d.). *Eastern Arctic Undersea Fibre Optic Network*. Consulté le 15 février 2020 sur <https://wfnstrategies.com/portfolio-items/eastern-arctic-undersea-fibre-optic-network/>

WGIG. (2005). *Report of the Working Group on Internet Governance*. Working Group on Internet Governance (WGIG). www.wgig.org/docs/WGIGREPORT.pdf

Wikipédia. (2019, 14 octobre). *La ligne All Red Line*. https://fr.wikipedia.org/wiki/All_Red_Line#/media/Fichier:All_Red_Line.jpg. Dans Johnson, G. (1836-1911). *The All Red Line*. The Annals and Aims of the Pacific Cable Project.

Wikipédia. (2021, 12 avril). *Vente à découvert*. Wikipédia. Consulté le 20 avril 2021 sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Vente_%C3%A0_d%C3%A9couvert

Wikipédia. (2021, 10 mai). *NorthwesTel*. Wikipédia. <https://en.wikipedia.org/wiki/NorthwesTel>

Windeyer, C. (2016, 22 avril). Canada's Territories Yearn for Better Internet. *Arctic Deeply*. <https://www.newsdeeply.com/arctic/articles/2016/04/22/canadas-territories-yearn-for-better-internet>

Windeyer, C. (2010, 12 juillet). New satellite scheme could boost Arctic comms. Pair of orbiting birds would speed up internet, improve weather forecasts. *Nunatsiaq News*. https://nunatsiaq.com/stories/article/98789_new_satellite_scheme_could_boost_arctic_communications/

Windeyer, C. (2017, 04 janvier). Canada's Northern Territories Struggle With Slow, Expensive Internet. *Huffpost*. https://www.huffpost.com/entry/arctic-deeply-canada-north-internet-shortage_n_571a8d4fe4b0d0042da948ee

Windeyer, C. (2017, 03 mars). It's time to break NorthwesTel's internet monopoly. *Yukon News*. <https://www.yukon-news.com/editorial/its-time-to-break-NorthwesTels-internet-monopoly/>

Windeyer, C. (2018, 29 juin). Yukon government's giveaway of millions to NorthwesTel is a huge mistake. *Yukon News*. <http://www.yukon-news.com/opinion/yukon-governments-giveaway-of-millions-to-NorthwesTel-is-a-huge-mistake/>

Winseck, D. & Pike, R. (2007). *Communication and Empire: Media, Markets, and Globalization, 1860–1930*. Duke University Press.

Winseck, D. (1999). Back to the future: Telecommunications, online information services and convergence from 1840 to 1910. *Media History*, 5(2), 137-157. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13688809909357957>

Woitrin, P. (2012). *Le NORDREG canadien sous les projecteurs : analyse de conformité au regard du droit international*. Observatoire de la politique et la sécurité de l'Arctique. Chronique Nord-Nord-Ouest, n° 10. http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Chronique_no-10_juin_2012-2.pdf ;

Wolfers, A. (1962). *Discord and Collaboration: Essays on International Politics*. Johns Hopkins University Press. Cité dans Nye, J. (2004). *Soft Power The Means To Success In World Politics*. Public Affairs.

Wonders, W. (2003). *Canada's Changing North*. McGill-Queen's University Press.

Wu, T. (2016). *The attention merchants. The epic scramble to get inside our heads*. Knopf.

Xinhua. (2019, 23 mars). Arctic Connect data cable project delayed. *Xinhua*. http://www.xinhuanet.com/english/europe/2019-03/23/c_137916543.htm

Xinhua. (2019, 28 février). China has 829 million online users: Report. *China Daily*.
<http://www.chinadaily.com.cn/a/201902/28/WS5c77a871a3106c65c34ec02b.html>

Xplornet. (s. d.). *Satellite Internet Services*. Consulté le 15 février 2020 sur
<https://www.xplornet.com/enterprise-solutions/business-internet/>

Yang, D. (2011). *Technology of Empire: Telecommunications and Japanese Expansion in Asia, 1883-1945*. Harvard University Press.

Yavuzaslan, K. & Cetin, M. (2016). Soft Power Concept and Soft Power Indexes. Dans Bilgin M., Danis H., Demir E., Can U. (Eds.). (2016). Business Challenges in the Changing Economic Landscape - Vol. 1. *Eurasian Studies in Business and Economics*, 2(1). Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-22596-8_28

Yellowknife Local News. (2011, 14 décembre). NorthwesTel loses monopoly on phone service in the North. *Yellowknife.com*. <https://www.qiniq.com/wp-content/uploads/2015/07/HQY-2011-12-14.pdf>

Young, J. (2016). Polar bear management in a digital Arctic: Inuit perspectives across the web. *Le Geographe canadien*, 1–13.
<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/cag.12284>

Yusufali, S. & Valaskakis, G. (2015, 04 mars). *Communications dans le Nord*. L'Encyclopédie canadienne.
<http://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/communications-dans-le-nord>

Zanchi, J. B. (2020, 31 janvier). Amazon compte désormais 150 millions d'abonnés Prime. *01net*. <https://www.01net.com/actualites/amazon-compte-desormais-150-millions-d-abonnes-prime-1849980.html>

Zander, C. & Jervell, E. E. (2014, 23 janvier). Northern Arctic Could Have Long Wait for Reliable Broadband. *The Wall Street Journal*. <https://www.wsj.com/articles/no-headline-available-1390474750?tesla=y>

Zarka, J. C. (2016). *Relations internationales*. Ellipses.

Zouari, K. (2013). Le rôle et l'impact des tic dans la révolution tunisienne. *Hermès, La Revue*, 66, 239-245. <http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2013-2-page-239.htm>

Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de *Soft Power* pour l'État fédéral et les Inuit.
Michael DELAUNAY.

Annexes

Annexe 1 - Certificat éthique



CERTIFICATION DE CONFORMITE ETHIQUE DE RECHERCHE IMPLIQUANT DES SUJETS HUMAINS

N° de référence : CER-ENAP 2018-14

Date d'émission : 2018-06-27

Titre du projet : Internet est-il vu et utilisé comme un outil d'émancipation (politique, économique, culturel) pour les populations inuites du Nunavut ?

Chercheur principal : M. Michael Delaunay, étudiant au doctorat (Sciences politiques, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines).

Co-chercheurs (s'il y a lieu) : s. o.

Responsable de la conformité éthique (s'il y a lieu) : M. Stéphane Roussel

Source de financement (s'il y a lieu) : Financement ponctuel octroyé par l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN).

Date de début des activités visées par le Certificat : Septembre 2018

Date de fin des activités visées par le Certificat : Octobre 2018

Condition de conformité : Le CER-ENAP atteste, en octroyant ce certificat sous condition, que les normes éthiques en usage à l'ENAP sont respectées par la démarche de recherche décrite dans ce projet et qu'il ne manque plus qu'une reconnaissance explicite par le Nunavut Research Institute (NRI) que ces normes ne sont pas compromises par le fait que cette recherche se déroulera en territoire inuit.

Méthodologie : Le Comité d'éthique en recherche de l'ENAP a examiné ce projet selon une méthode de délégation acceptée en vertu de la *Politique d'intégrité et d'éthique en recherche et sur les conflits d'intérêts* de l'ENAP, de l'*Énoncé de politique des trois Conseils sur la recherche impliquant des sujets humains* et de la politique des FRQ sur la *Conduite responsable en recherche* et l'a approuvé.

Rapport final d'activité et rapport d'étape annuel :

En vertu des normes de bonnes pratiques en matière d'éthique de la recherche et d'évaluation continue, tout Certificat de conformité éthique en recherche octroyé par le CER-ENAP **pour un projet de moins d'un an** doit donner lieu au dépôt d'un rapport final au terme de l'activité visée par le Certificat ou au plus tard 12 mois après sa date d'émission.

Tout Certificat de conformité éthique en recherche octroyé par le CER-ENAP **pour un projet de plus d'un an** doit donner lieu au dépôt d'un rapport d'étape annuel et d'un rapport final au terme de l'ensemble des activités visées par le Certificat. Le rapport d'étape annuel devra permettre au CER-ENAP de juger de la pertinence d'un renouvellement du certificat éthique.

En foi de quoi, j'ai signé :

Josée Gauthier

Pour Jacques A. Plamondon, président du Comité d'éthique en recherche, ENAP

Cc : Jacques A. Plamondon

Pour toute question complémentaire, veuillez communiquer avec le Comité d'éthique en recherche par courriel cer@enap.ca ou par téléphone en composant 418 641-3000 poste 6376.

Annexe 2 - Licence de recherche du Nunavut Research Institute

Nunavummi Qaujisaqtulirijikkut / Nunavut Research Institute

Box 1720, Iqaluit, NU X0A 0H0 phone:(867) 979-7279 fax: (867) 979-7109 e-mail:
mosha.cote@arcticcollege.ca

SCIENTIFIC RESEARCH LICENSE

LICENSE # 01 029 18N-A

ISSUED TO: Michael Delaunay
University of Versailles Saint-Quentin
34 rue de Magy
Bailly-Romainvilliers,
77700 France

TEAM MEMBERS: J.P- Vanderlinden, S. Roussel

AFFILIATION: University of Versailles Saint-Quentin

TITLE: Do Inuit Inhabitants in Nunavut Use and See the Internet as a Tool of Emancipation;
Politically, Culturally and Economically?

OBJECTIVES OF RESEARCH:

This field study, part of a political sciences thesis about telecommunications networks in the Arctic, aims to collect qualitative data by doing semi-directive interviews of local inhabitants about the internet in the Arctic. It will help validate, or not, the hypothesis that the internet is a tool of emancipation for Inuit, favoring economic development, culture sharing and political influence through social media to bypass traditional media.

TERMS & CONDITIONS:

DATA COLLECTION IN NU:

DATES: September 18, 2018-October 03, 2018

LOCATION: Iqaluit

Scientific Research License 01 029 18N-A expires on December 31, 2018

Issued at Iqaluit, NU on August 03, 2018



Mary Ellen Thomas
Science Advisor



Annexe 3 - Formulaire de consentement



Consent to Participate in a Research Study



Do Inuit inhabitants in Nunavut use and see the internet as a tool of emancipation; economically, culturally and politically?

Interviewer information

Michael Delaunay,
Ph.D student at University of Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,
CEARC, 11 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, FRANCE.
michaeldelaunay10@gmail.com
+33631383449

Thesis research under codirection of:

Professor Jean-Paul Vanderlinden (UVSQ, France) jean-paul.vanderlinden@uvsq.fr
Professor Stéphane Roussel (ENAP, Canada) stephane.roussel@enap.ca

Presentation and purpose of the study

This field study, part of a political sciences thesis about telecommunications networks in the American arctic, aims to collect qualitative data by doing semi-directive interviews of local inhabitants about the internet in the Arctic. It will help to validate, or not, the hypothesis that the internet is a tool of emancipation for Inuits, favoring economic development, culture sharing and political influence through social media to bypass traditional media.

It will take place in Iqaluit, Nunavut, Canada, between September 18th and October 3rd, 2018.

Conditions of the interview

If you agree to participate, you will be asked to answer several questions in an audio recorded semi-directive and individual interview. Questions will be about the role of the internet in your life in Nunavut and about economic, cultural and political matters. The written questions are here to help to shape the conversation but are not obligatory, and the participant is free to speak about what he thinks is the most important to him.

The participant does not have to answer one or every question asked.

You can read the questions before accepting to be interviewed in this document.

Benefits and risks of being in the study

Your participation will contribute to a better understanding of the role that the internet plays for local inhabitants in Nunavut. This field study can also be a tool for local inhabitants and mostly Inuits, to address their needs and requirements about telecommunications and internet issues in

Nunavut, and more precisely in Iqaluit.
There is no reasonable foreseeable risk identified.

Participation conditions

Your participation is voluntary, that means no pressure or any constraints have been put on you to participate. The participation to this study is benevolent, that means there is no financial compensation.

Right to refuse or withdraw

The decision to participate in this study is entirely up to you. You may refuse to take part in the study at any time without affecting your relationship with the investigators of this study. You have the right not to answer any single question, as well as to withdraw completely from the interview at any point during the process; additionally, you have the right to request that the interviewer not use any of your interview material.

Confidentiality and data use

This study is anonymous. I (Michael Delaunay) will not be collecting or retaining any information about your identity. Audio records will be kept in encrypted files, and all electronic information will be coded and secured using a password protected file on a personal hard drive. I will not include any information in any report I may publish that would make it possible to identify you. Your identity will be disclosed in the material that is published. However, you will be given the opportunity to review and approve any material that is published about you. The audio files will be erased 5 years maximum after the interview.

However, in the case of child abuse, an obligatory statement will be made to a local child protection official or to a RCMP officer.

Right to ask questions and report concerns

You have the right to ask questions about this research study and to have those questions answered by the researcher before, during or after the research. If you have any further questions about the study, at any time feel free to contact me (Michael Delaunay) by mail, e-mail or phone. A summary of the results of the study can be sent to you by e-mail if I cannot come back to Iqaluit to present the results of this study personally.

If you have any other concerns about your rights as a research participant that have not been answered by the investigators, you may contact me here: michaeldelaunay10@gmail.com.

If you have any problems or concerns that occur as a result of your participation, you can report them to the ENAP ethical commission's President, Professor Jacques A. Plamondon at: cer@enap.ca or by phone at +1 418-641-3000 extension 6149.

Questions to be asked:

1. Do you have access to the internet? Is it via a computer, a smartphone, a tablet or all three?
2. Do you find it difficult to access the internet here in Nunavut?
3. What is the most useful aspect of the internet for you?
4. What the internet allow you to do?

5. Do you use social media like Facebook or Twitter?
6. Do you use the internet to earn money?
7. Do you use the internet to promote the Inuit culture?
8. Do you use the internet to influence governments and public opinions about political subjects?
9. Did you already react through social media as part of an online campaign? (#sealfie, #IdleNoMore ...)
10. Would you like to have a better access to the internet? According to you, what could bring a better internet connection to Nunavut?
11. Do you remember what it was to live without the internet? Will you be able to live without the internet now?
12. Do you want to add or ask me something we did not speak about during this interview?

Signature and consent

I understand the following:

- I have read and understood the above information;

- My participation in this research is voluntary;

- If I wish to withdraw from the study, I may do so without any repercussions;

- I have been fully informed of the objectives of the project being conducted. I understand these objectives and consent to being interviewed for the project;

- I understand that steps will be undertaken to ensure that this interview will remain confidential unless I consent to being identified;

- I will receive a copy of the consent form, signed and dated by the principal researcher;

- I authorize the persons named in the "Confidentiality and data use" section to consult the documents containing information obtained as a result of my participation.

I agree that my answers be recorded: yes ___ no ___

I would like to receive a summary of the results: yes ___ no ___

Participant's name (print): _____	
First name, Last name	
Participant's signature: _____	Date: _____
signature	dd / mm / yyyy
Researcher's signature: _____	Date: _____
signature	dd / mm / yyyy

Formulaire de consentement à la participation à un projet de recherche

Internet est-il utilisé et vu comme un outil d'émancipation (politique, économique, culturel) par les populations inuites du Nunavut ?

Nom et coordonnées du chercheur principal

Michael Delaunay,
Doctorant en sciences politiques
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
CEARC, 11 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, FRANCE.
michaeldelaunay10@gmail.com
+33 631383449

Sous la codirection des professeurs :

Jean-Paul Vanderlinden (UVSQ, France) jean-paul.vanderlinden@uvsq.fr
Stéphane Roussel (ENAP, Canada) stephane.roussel@enap.ca

Présentation et buts du projet de recherche

Dans le cadre d'une thèse de Sciences politiques portant sur le rôle que joue internet pour les habitants de l'Arctique nord-américain et en priorité les inuits, nous souhaitons pouvoir valider ou non la théorie selon laquelle internet est un moyen d'émancipation pour les populations autochtones en favorisant le développement économique, le partage de la culture inuite ainsi que le contournement des médias traditionnels via les réseaux sociaux pour porter la voix des inuits.

Pour cela nous souhaitons effectuer des entretiens semi directifs des habitants de la ville d'Iqaluit, à propos du rôle et de l'usage d'Internet au Nunavut. Cette étude se déroulera à Iqaluit dans le territoire du Nunavut au Canada, entre le 18 septembre et le 03 octobre 2018.

Déroulement de l'entretien

Si vous acceptez de participer à cette étude, il vous sera demandé de répondre à plusieurs questions lors d'un entretien individuel enregistré via un dictaphone. Les questions porteront sur le rôle que joue internet au Nunavut dans la vie de tous les jours et notamment dans les domaines politiques, culturels et économiques.

Les questions écrites sont consultables dans ce document et peuvent être lues avant que vous ne donniez votre accord pour participer à cette étude. La réponse à l'une ou toutes ces questions n'est en aucun cas obligatoire.

Par ailleurs, ces questions serviront de point de départ à la conversation et le participant est libre de parler de ce qu'il considère comme étant plus important concernant internet dans le Nord.

Apports et risques liés à cette étude

Votre participation à cette étude aidera à mieux comprendre le rôle que joue internet au Nunavut pour les populations locales. Cette étude pourrait également être un outil pour les populations locales afin de faire connaître leurs besoins en matière d'accès à internet et plus généralement d'accès aux moyens de télécommunications au Nunavut et plus précisément à Iqaluit.

Aucun risque n'a été identifié quant à la participation à cette étude.

Conditions de participation

Votre participation à cette étude est volontaire, ce qui signifie qu'aucune pression ou contrainte n'a été exercée sur vous afin d'y participer.

De plus la participation est bénévole, aucune compensation financière ne sera versée.

Droit de refus et de retrait

La décision de participer à cette étude vous appartient. Vous pouvez refuser de prendre part à cette étude à n'importe quel moment sans aucune conséquence. Vous avez le droit de ne pas répondre à une ou toutes les questions posées, tout comme vous retirer complètement de cet entretien à n'importe quel moment du processus. Par ailleurs, vous avez le droit de demander au chercheur de ne pas utiliser votre entretien pour ses recherches.

Confidentialité et utilisation des données

Cette étude est anonyme; nous ne recueillerons ou garderons aucune information à propos de votre identité. Les enregistrements audio seront cryptés et conservés sur un disque dur externe, propriété du chercheur principal (Michael Delaunay), uniquement accessible via un mot de passe personnel. Nous n'inclurons aucune information dans la thèse ou un futur article scientifique permettant de vous identifier. Votre identité ne sera en aucune manière révélée dans les publications envisagées. Vous avez la possibilité de relire et approuver ou non toute information vous concernant qui sera publiée. Les enregistrements audio seront supprimés 5 ans maximum après cet entretien.

Toutefois, en cas de violence envers des enfants détectée, un signalement obligatoire sera effectué auprès d'un préposé à la protection de l'enfance de la communauté ou à un agent de la GRC.

Interrogations et plaintes

Vous avez le droit de poser des questions à propos de cette recherche et d'obtenir une réponse avant, pendant et après cette étude. Si vous avez d'autres questions à propos de cette étude vous pouvez nous contacter par courriel ou Facebook à tout moment. Une synthèse des résultats de cette étude pourra vous être envoyée si vous le souhaitez, par voie électronique, dans le cas où nous ne pourrions pas revenir présenter les résultats de cette étude à Iqaluit.

Si vous souhaitez rapporter un quelconque problème résultant de la participation à cette étude vous pouvez contacter le comité d'éthique de l'ENAP via le président du Comité, le Professeur Jacques A. Plamondon, par courriel à : cer@enap.ca ou au +1 418-641-3000 poste 6149.

Canevas d'entrevue

1. Avez-vous accès à une connexion internet ? Sur un ordinateur ou via un téléphone, une tablette ou les trois ?
2. Trouvez-vous qu'il soit difficile d'avoir accès à internet ici ?
3. A quoi vous sert le plus internet dans la vie de tous les jours ?
4. Que vous apporte internet ?
5. Utilisez-vous les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter ?
6. Utilisez-vous internet pour gagner de l'argent ?
7. Utilisez-vous internet pour promouvoir la culture inuite ?
8. Utilisez-vous internet comme un moyen d'influence sur les autorités et l'opinion publique sur des sujets politiques ?
9. Avez-vous déjà réagi sur les réseaux sociaux dans le cadre de mobilisations en ligne ? (#sealfie,

#IdleNoMore ...)

10. Souhaitez-vous avoir un meilleur accès à internet ? Selon vous que pourrait apporter une meilleure connexion à internet au Nunavut ?

11. Vous rappelez-vous ce que c'était de vivre sans internet ? Pourriez-vous vous en passer maintenant ?

12. Souhaitez-vous rajouter ou demander quelque chose qui n'a pas été abordé durant cet entretien ?

Signature et consentement de participation à l'étude

J'ai bien compris ce qui suit :

- Je comprends que tout est mis en œuvre pour assurer la confidentialité de cet entretien ;
- J'ai été clairement informé des objectifs de cette étude, je comprends les objectifs et je consens à participer à un entretien pour ce projet ;
- J'ai lu et compris le document d'information ;
- Ma participation à cette recherche est volontaire ;
- Je peux me retirer à n'importe quel moment de cette étude sans conséquence ;
- Je recevrai une copie du document d'information et du formulaire de consentement, signé et daté par le responsable de l'étude et répondant éthique ;
- J'autorise les personnes citées à la section « Confidentialité et utilisation des données » à consulter les pièces qui contiennent des informations obtenues du fait de ma participation.

J'accepte, le cas échéant, que mes réponses soient enregistrées : oui ___ non ___

Le cas échéant, je souhaite recevoir une synthèse des résultats : oui ___ non ___

Nom du participant (imprimé) : _____	
Nom, prénom	
Signature du participant : _____	Date: _____
signature	jj / mm / aaaa
Signature du chercheur : _____	Date: _____
signature	jj / mm / aaaa

Annexe 4 - Invitation à participer à une étude

Invitation to participate in a research study about the internet in Nunavut



Do Inuit Inhabitants in Nunavut Use and See the Internet as a Tool of Emancipation; Politically, Culturally and Economically?

Dear Sir, Madam,

I am Michael Delaunay, PhD student in Political sciences, doing a thesis about the role that the internet plays in the Arctic for both inhabitants and the federal and territorial states.

I would like to conduct a field study to collect qualitative data by doing semi-directive interviews with local inhabitants about the internet in the Arctic. **The aim of this study** is to validate, or not, the hypothesis that the internet is a tool of **emancipation** for Inuit, favoring economic development, culture sharing and political influence through social media to bypass traditional media.

Your participation in this study will help contribute towards a better understanding of how important the internet is for Nunavut inhabitants, especially Inuit, and to aid my thesis writing on this subject.

Eligible people include all Inuit adults (age 19 or higher) who are Nunavut residents, and every person living in Nunavut willing to share his experience about the internet in Nunavut.

If you give your consent to participate in this research study, you will be asked to answer several questions in an audio recorded semi-directive and individual interview about the role of the internet in your life in Nunavut concerning economic, cultural and political matters.

All the interviews will be completely anonymous and the data collected will be encrypted on a personal hard drive. Research data will only be accessible by the principal researcher. All participants are **voluntary**.

You will be able to withdraw from this study at any time. If you choose to withdraw, all the information you have provided will be destroyed. The interview will be in English or Inuktitut if there is a translator, in a mutually convenient location in Iqaluit. No minimum or maximum time is set for these interviews.

**It will take place in Iqaluit, Nunavut, Canada, between September 18th and October 2nd,
2018.**

If you have any problems or concerns that occur as a result of your participation, you can report them to the ENAP ethical commission's President, Professor Jacques A. Plamondon at: cer@enap.ca or by phone at +1 418-641-3000 extension 6149.

Internet dans l'Arctique canadien, enjeu de *Soft Power* pour l'État fédéral et les Inuit.
Michael DELAUNAY.

To participate, and if you have any further questions about the research, please feel free to contact me by **email**: michaeldelaunay10@gmail.com; by **Facebook messenger**: m.me/delaunay.michael or by **phone**: +33 631383449.

Michael Delaunay
Principal researcher
PhD Student, Political Sciences
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines University
CEARC, 11 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, FRANCE.

August 08, 2018

Invitation à participer à un projet de recherche



Internet est-il vu et utilisé comme un outil d'émancipation (politique, économique, culturel) pour les populations inuites du Nunavut ?

Chercheur responsable de la recherche

Michael Delaunay

Doctorant en Sciences politiques

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

CEARC, 11 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, FRANCE.

michaeldelaunay10@gmail.com

+33 631383449

Objectifs du projet

Ce projet d'étude de terrain est mené dans le cadre d'une thèse de Sciences politiques portant sur les réseaux de télécommunications et plus particulièrement le réseau internet dans l'Arctique canadien, outil de pouvoir politique, économique et culturel au service des acteurs étatiques et outil d'émancipation pour les populations autochtones.

Ce terrain d'étude a pour objectif de mieux comprendre le rôle que joue internet dans la vie de tous les jours des populations inuites du Nunavut, plus particulièrement dans les domaines économiques, culturels et politiques, permettant de valider ou non l'hypothèse selon laquelle internet serait un moyen d'émancipation pour ces populations.

Personnes éligibles

Toute personne adulte (19 ans et plus) d'origine inuite vivant à Iqaluit et ailleurs au Nunavut

Ainsi que toute personne d'origine non inuite, vivant au Nunavut, pouvant apporter son regard sur la question de ce projet de recherche

Modalités de participation au projet

Il vous sera demandé de répondre à plusieurs questions lors d'un entretien individuel semi directif enregistré via un dictaphone, en anglais, ou en inuktitut avec un traducteur. Le projet de recherche se déroulera à Iqaluit, dans le territoire du Nunavut au Canada, entre le 18 septembre et le 03 octobre 2018. L'entretien aura lieu soit dans les locaux du Nunavut Research Institute, soit à votre domicile-entreprise ou dans un lieu public. Aucune durée minimum ou maximum n'est fixée.

Les questions porteront sur le rôle que joue internet au Nunavut dans la vie de tous les jours et notamment dans les domaines politiques, culturels et économiques. Les questions posées serviront de point de départ à la conversation et vous êtes libre de parler de ce que vous considérez comme étant important concernant internet dans le Nord.

Participation volontaire

Votre participation à cette étude est volontaire, ce qui signifie qu'aucune pression ou contrainte n'a été exercée sur vous afin d'y participer, et vous pouvez décider d'y renoncer à n'importe quel moment.

La participation est bénévole, aucune compensation financière ne sera versée.

Confidentialité

Cette étude est anonyme ; aucune information à propos de votre identité ne sera gardée. Les enregistrements audio seront cryptés et conservés sur un disque dur externe, uniquement accessible via un mot de passe personnel. Aucune information permettant de vous identifier ne sera présente dans ma thèse ou un futur article scientifique. Votre identité ne sera en aucune manière révélée dans les publications envisagées. Vous avez la possibilité de relire et d'approuver ou non toute information vous concernant qui sera publiée.

Les enregistrements audio seront supprimés 5 ans maximum après cet entretien.

Risques ou inconvénients

Aucun risque n'a été identifié quant à la participation à cette étude. Seul inconvénient possible, le temps libre consacré à cette étude pour un entretien.

Apports potentiels de cette étude

Votre participation à cette étude aidera à mieux comprendre le rôle central que joue internet au Nunavut pour les populations locales, notamment comme moyen d'émancipation politique, mais pas seulement.

De plus, cette étude pourrait être un outil pour les populations inuites afin de faire connaître leurs besoins en matière d'accès à internet et plus généralement d'accès aux moyens de télécommunications au Nunavut, apparaissant comme un besoin vital au vu de sa place centrale dans la vie des communautés inuites.

Remerciements

Je vous remercie du temps que vous pourriez m'accorder pour faire avancer mes recherches et afin de contribuer à une meilleure compréhension du rôle d'internet au Nunavut.

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Si vous avez d'autres questions à propos de cette étude, vous pouvez me contacter par courriel ou téléphone à tout moment.

Si vous souhaitez rapporter un quelconque problème résultant de la participation à cette étude vous pouvez contacter le comité d'éthique de l'ENAP via le président du Comité, le Professeur Jacques A. Plamondon, par courriel à : cer@enap.ca ou au +1 418-641-3000 poste 6149.

Si vous souhaitez participer, contactez-moi :

Par courriel : michaeldelaunay10@gmail.com

Ou par téléphone : +33 631383449

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

Michael Delaunay
Doctorant en Sciences politiques
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines University
CEARC, 11 boulevard d'Alembert, 78280 Guyancourt, FRANCE.

Paris, le 05-06-2018

Annexe 5 - Codes ayant servi à analyser les interviews

Code - Occurrences

Facebook - 188
Mauvaises performances du réseau - 124
Internet besoin de base vital à la vie quotidienne dans le Nord - 78
Internet indispensable pour le travail, surtout dans le Nord - 75
Limitations à l'utilisation d'internet - 71
Moyen de communication utile - 66
Inégalité d'accès à internet et donc aux informations et aux apports d'internet dans la vie de tous les jours - 65
Fossé numérique Nord-Sud - 59
Internet est synonyme de qualité de vie pour les allochtones - 54
Facebook *community pages* et usages communautaires - 53
Câbles sous-marins pour le Nunavut - 52
Dépendance à internet, particulièrement au Nunavut - 49
Internet coûte cher - 42
Facebook central dans la vie des Inuit et des allochtones - 41
Amazon Prime et autres plate-formes et la question de l'accès à la nourriture au Nunavut - 41
Internet et la santé à distance - 41
Manque de stratégie globale, de vision et d'investissement à long terme de la part du gouvernement fédéral - 40
Internet dans le Nord vu comme un simple coût de politique publique sous l'angle du retour sur investissement et pas sous l'angle social - 38
Internet améliore le quotidien dans le Nord - 37
Ouverture sur le monde, possibilité et visibilité plus grande via internet - 37
Facebook est utilisé différemment à Iqaluit comparé au Sud, y compris par les allochtones - 36
Coupures du réseau internet au Nunavut et dans le Nord - 35
Outil de préservation et de promotion de la culture inuit - 31
Moyen de faire entendre la voix inuit et éduquer en dehors du Nunavut - 31
Netflix - 29
Facebook comme outil marketing (faire de la pub et gagner des clients et de l'argent) - 27
Outil de revendication politique pour les Inuit - 25
L'espoir d'un meilleur internet *via* les constellations de satellites LEO (*cost effective*) - 23
Twitter - 22
Internet crée et maintient les liens - 21
Le lobby et le choix préféré du satellite par rapport à d'autres technologies - 20
Skype - 20
Éducation à distance et matériel éducatif - 19
Outil pour le business et les échanges - 19
Mauvais effets qu'apporte l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux - 18
Le rôle vital du financement public pour le réseau au Nunavut - 18
Investir dans le Nord pour le rendre fort (la question de la souveraineté) - 17
Le privilège de venir du Sud en termes d'accès à internet - 16

Décentralisation du Gouvernement du Nunavut -	15
Facebook se substitue-t-il à la radio ? -	14
La question du monopole de NWTEL et de Telesat -	14
Les Inuit (et la majorité des autochtones) veulent plus de connectivité -	14
Internet et réseaux sociaux populaires auprès des Inuit -	13
Colonialisme et paternalisme et exploitation du Nord par le Sud 2.0 -	13
Investissement public dans l'internet dans le Nord est un levier de bien-être social plus important que dans le Sud -	13
Outil permettant de gagner de l'argent et d'améliorer le niveau de vie -	12
<i>Empowerement</i> (internet pour les Inuit) -	12
Iqaluit ville cosmopolite -	12
Espoir d'un meilleur internet -	12
Une dépendance au Sud qui se ressent fortement également à travers internet -	11
Adaptation de la technologie à l'avantage des Inuit -	10
Youtube -	10
Surmonter les faibles capacités du réseau par l'utilisation de supports de stockage -	10
Comment le CRTC régule le secteur des télécoms dans le Nord -	10
Inuit codeurs et créateurs de programmes et contenus -	10
CRTC et <i>basic service</i> -	9
Facebook Messenger -	9
Internet et tourisme -	9
Internet ne rend pas moins inuit -	9
Pas de « <i>business case</i> » pour les entreprises privées car pas de retour sur investissement suffisant -	9
Outil de débat politique en ligne -	8
Outil de <i>Soft power</i> pour les Inuit -	8
Outil de développement économique -	8
Instagram -	8
Mauvaise connexion dans tous le Canada rural -	7
Comment un meilleur internet peut être bénéfique budgétairement – Étude de KRG -	7
Souveraineté technologique canadienne -	7
GN premier utilisateur de bande passante -	6
Priorités du gouvernement du Nunavut face à internet et au reste -	6
#sealfie -	6
La ville d'Iqaluit hyper centre utilisateur majeur d'internet -	6
GN, Nunavik et Groenland : unissent leurs forces pour la connectivité -	6
Internet trop cher et inaccessible pour les moins riches, reproduit les inégalités -	6
Snapchat -	5
Lenteur de la mise en place de la politique dans le Nord -	5
Facebook groupe Rant and rave -	5
Whatsapp -	4
Souveraineté inuit pan arctique -	3
Réseau saturé -	3
Avant internet -	2

Annexe 6 - Tableau des indicateurs et des variables

Tableau des indicateurs et variables pour l'État fédéral canadien :

<ul style="list-style-type: none">• Souveraineté technologique - (dimension) Contrôle des technologies associées à internet par des entreprises canadiennes - (indicateur) <i>Fabricants de matériel de télécoms canadiens ou étrangers - (variable)</i> <i>Existence de champion(s) national(aux) dans le secteur canadien ou étrangers</i> <i>Investissements canadiens ou étrangers dans les technologies des télécoms au Nunavut</i> Position dominante dans le secteur des télécoms <i>Poids des entreprises canadiennes dans le Monde et dans la région Arctique</i> <i>Présence de compagnies nationales et/ou étrangères sur le marché des télécoms dans le Nord</i> <i>Nombre d'entreprises présentes sur le marché (concurrence)</i> Existence d'une stratégie pour atteindre la souveraineté technologique <i>Volonté de puissance technologique et de peser dans le secteur des NTIC du gouvernement fédéral</i> <i>Existence d'une stratégie industrielle pour développer des technologies canadiennes pour internet</i> <i>Investissements publics dans le développement des technologies et des réseaux</i> Le poids de l'Histoire et de la culture canadienne sur le développement des télécoms au Canada <i>La place du secteur des télécommunications dans l'Histoire et la nation canadienne</i> <i>Soutien historique aux entreprises par le gouvernement fédéral (création de Telesat, charte de Bell ...)</i> <i>Quelle stratégie de souveraineté technologique dans le Nord ?</i>• Souveraineté Numérique Contrôle des infrastructures <i>Possession et gestion du réseau par des entreprises canadiennes ou étrangères</i> <i>Investissements canadiens ou étrangers dans le réseau des télécoms au Nunavut</i> Contrôle des données numériques <i>Existence d'une stratégie de protection des données numériques</i> <i>Existence d'un cloud souverain canadien et autres infrastructures</i> Contrôle des entreprises <i>Régulation du marché par une autorité</i> <i>Subventions des projets de développement</i> Poids du gouvernement fédéral canadien sur la gouvernance mondiale d'internet <i>Existence d'une stratégie d'influence sur la gouvernance du réseau internet mondial de l'État canadien (modèle de gouvernance et normes et standards)</i> <i>Poids des champions nationaux canadiens sur la gouvernance mondiale de l'internet</i> <i>Poids des ONG canadiennes sur la gouvernance mondiale de l'internet</i>• Souveraineté Territoriale Contrôle et surveillance du territoire à distance (terrestre, maritime) <i>L'état et les performances du réseau actuel</i> <i>Capacité à assurer l'action des services d'urgences, service de santé, services publics en général et prix des forfaits)</i> <i>Domain et situational awareness</i> <i>Contrôle à distance effectif de l'Arctique canadien</i> Investissements dans les infrastructures de connectivité dans le Nord <i>Qualité du service fourni aux populations</i> <i>Volonté du gouvernement fédéral d'investir dans le réseau</i> <i>Amélioration effective des capacités du réseau par le soutien financier de l'État fédéral à des projets ou non</i>
--

Tableau des indicateurs et variables pour les Inuit :

• **Politique** - (dimension)

Souveraineté technologique inuit - (composante)

-Maîtrise des infrastructures (ressources) - (indicateur)

Existence d'entreprises inuit dans le domaine d'internet (variable)

Possession des infrastructures et opération du réseau

-Conditions d'accès à internet (ressources)

Fossé numérique Sud/Nord

Fossé technologique

Inégalité/égalité d'accès (Nord/Sud – Inuit/allochtones – CSTC's)

Facilité d'accès au réseau pour les Inuit

Souveraineté numérique inuit

-Un réseau internet inuit (ressources)

Existence d'une stratégie inuit pour développer et faire opérer le réseau par des entreprises inuit

Existence d'une stratégie inuit de déploiement d'un réseau haut-débit pour améliorer la connexion aux populations du Nunavut

Volonté d'une plus grande implication inuit dans le secteur des télécoms

Rôle du CRTC

-Un outil de communication politique (résultats)

Existence d'une stratégie inuit pour faire entendre leur voix

Volonté de faire changer les politiques à leur égard en faisant passer leurs messages par internet

Echo de la parole inuit via internet dans les médias traditionnels

Utilisation des RS comme moyen de mobilisation et pour attirer l'attention et faire passer un message

Changement de l'image inuit dans l'opinion publique

• **Culturel**

Souveraineté numérique inuit

-Contrôle des données (ressources)

Création de plate-formes inuit

Création de contenu inuit

Utilisation des RS comme moyen de mobilisation, pour attirer l'attention et faire passer un message

Empowerment inuit

-Appropriation de la technologie (ressources)

Littératie numérique

Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux

Usages communautaire et poids de la culture inuit

-Préservation et partage de la culture inuit (résultats)

Par les réseaux sociaux, les applications et les sites internet

-Défense du mode de vie inuit (résultats)

Utilisation et préservation de la langue inuit

• **Économique**

Poids d'internet dans l'économie locale et le quotidien

-Un outil indispensable au quotidien (ressources)

Place d'internet au quotidien, dépendance au réseau, caractère vital

-Un outil d'*empowerment* et d'émancipation (résultats)

Amélioration du niveau et des conditions de vie

Nouvelles opportunités économiques